



HAL
open science

Lille-Sud, un quartier mosaïque. De l'image stigmatisée d'un quartier à la construction de micro-territoires par ses jeunes habitants.

Michaël Bailleul

► **To cite this version:**

Michaël Bailleul. Lille-Sud, un quartier mosaïque. De l'image stigmatisée d'un quartier à la construction de micro-territoires par ses jeunes habitants.. Sociologie. Université Lille 3 SHS, 2011. Français. NNT: . tel-01715115

HAL Id: tel-01715115

<https://hal.univ-lille.fr/tel-01715115v1>

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ECOLE DOCTORALE SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES, DE
L'AMENAGEMENT ET DU MANAGEMENT (Lille 1)
CENTRE DE RECHERCHE « INDIVIDUS, EPREUVES, SOCIETES » (Lille 3)
THESE en vue de l'obtention du
DOCTORAT DE SOCIOLOGIE**

**LILLE SUD : UN QUARTIER MOSAÏQUE.
DE L'IMAGE STIGMATISEE D'UN QUARTIER A LA CONSTRUCTION DE
MICRO TERRITOIRES PAR SES JEUNES HABITANTS.**

**Présentée par
Michaël BAILLEUL**

Sous la direction de
Madame Maryse BRESSON
Professeure de sociologie,
A l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Printemps/ UMR CNRS)

Soutenance : le vendredi 21 Octobre 2011

JURY

Monsieur Yankel FIJALKOW (Rapporteur)
Professeur en Sciences Sociales,
A l'Ecole Nationale d'Architecture Paris Val-de-Seine (CRH/UMR CNRS).

Monsieur Abdelhafid HAMMOUCHE
Sociologue, Professeur des universités,
A l'université Lille 1 Sciences et Technologies (CLERSE/UMR CNRS)

Monsieur Aziz JELLAB
Professeur de sociologie
A l'Université Charles De Gaulle, Lille 3-IUTB
Directeur du laboratoire CERIES

Monsieur Philip MILBURN (Rapporteur)
Professeur de sociologie
A l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Printemps/UMR CNRS)

Madame Béatrice MULLER
Maître de conférences en sociologie
A l'Université d'Evry (Pierre Naville)

Tome I

REMERCIEMENTS

La thèse ainsi présentée est ancrée dans une conciliation de presque cinq ans alliant activité professionnelle, recherches et autres investigations ainsi que péripéties de la vie privée. Il n'a pas toujours été facile de concilier ces différents aspects ; c'est pourquoi, les temps libres et autres congés ont été destinés presque qu'exclusivement à ce travail universitaire.

Issu d'un parcours pluridisciplinaire alliant langues vivantes, commerce international, économie, puis, travail social et sociologie, j'ai dû me familiariser avec les exigences de la recherche en sociologie, avec ses auteurs et ses concepts, pour la construction de ce document qui demande un recul et un positionnement intellectuel exigeant.

Face à cette évolution réflexive, j'ai eu la chance, de bénéficier de la guidance de qualité de Maryse BRESSON, Professeure d'Université, qui m'a suivi tout au long de ce cheminement qui m'a amené jusqu'ici.

Je tiens donc à la remercier pour sa disponibilité, sa personnalité, sa technicité et son aiguillage critique, qui m'ont permis d'avancer.

Je tiens aussi à rendre hommage aux différents membres du jury qui me font l'honneur de participer à ma soutenance.

Je présente finalement mes remerciements à tous ceux qui m'ont permis de recueillir le matériau indispensable pour les analyses qui constituent ma thèse ; à savoir, d'abord les jeunes qui ont accepté que je les interviewe, les différents professionnels avec lesquels j'ai eu la chance de m'entretenir, et notamment la police qui m'a ouvert ses portes, la mairie de quartier de Lille-Sud par l'intermédiaire du secrétariat de Monsieur Bernard Charles, Président de quartier, le Contrat de Ville de Lille-Sud ; ainsi que le Conseil d'Administration et mon directeur de Centre social qui m'ont toujours épaulé dans ce travail.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	5
PREFACE.....	11
Un parcours de vie et de recherche étroitement liés	11
<i>Un cheminement intellectuel fondé sur une démarche intuitive</i>	12
<i>Le choix d'un Doctorat d'Université.</i>	14
<i>Le choix de notre sujet d'étude</i>	17
<i>Notre positionnement de travailleur social</i>	19
INTRODUCTION :	22
D'un pré questionnement intuitif à la construction d'une problématique sociologique	22
PARTIE I.....	31
Les quartiers, la jeunesse et le ghetto	31
Revue de littérature et méthodologie	31
CHAPITRE I	32
De la ville aux quartiers : une question de territoire(s).....	32
A) Ville et territoire(s) : les apports de Chicago	35
1) L'histoire de l'Ecole de Chicago et sa dimension empirique	37
2) « La » ville comme milieu urbain	39
3) La diversité des territoires urbains	42
B) Du « quartier sensible » à la métaphore de la mosaïque	47
1) La « renaissance » d'une sociologie des quartiers sensibles.....	48
2) Le quartier comme territoire à l'échelle humaine	53
3) Le micro territoire comme espace à soi	55
Conclusion partielle : Entre emprunts à l'Ecole de Chicago et application actualisée aux quartiers « sensibles »	60
CHAPITRE II.....	62
Jeunesse actrice ou à problèmes ?	62
A) La « jeunesse » comme actrice du territoire.....	63
1) La perception de la jeunesse dans le temps : d'une notion imprécise au cours de siècles à la naissance d'un concept sociologique	64

2) Une définition chronologique	71
3) Un passage transitoire	74
B) De la jeunesse à une jeunesse à « problème »	76
1) Jeunes ouvriers, « blousons noirs » et « jeunes en difficultés »	76
2) Les jeunes des quartiers : une diversité active ?	80
Une catégorisation difficile	81
La dimension ethnique	84
C) Une jeunesse qui « est » le territoire ?	91
1) Des acteurs territoriaux incontournables	91
2) Les jeunes des « quartiers » : De l'attachement à la revendication territoriale	93
Un attachement « visible » au quartier	93
Le phénomène de « bandes » et la revendication territoriale	95
3) Des bandes délinquantes à la française ? Du mécanisme du gang à l'idée du jeune en « souffrance »	98
Définition du phénomène de gang	98
De la revendication à la production d'un territoire	101
Conclusion partielle : Une perception territorialisée d'une partie de la jeunesse	103
CHAPITRE III	105
Le stigmatisme et le ghetto	105
A) Les apports conceptuels d'Erving Goffman et d'Howard Becker	107
1) Le stigmatisme comme handicap social	107
2) Le stigmatisme comme marqueur identitaire	110
B) Les analyses plus récentes de la disqualification	113
1) Le stigmatisme comme discrédit	113
2) Le stigmatisme et l'aide sociale	116
C) La construction du concept de territoire stigmatisé	119
1) Une « mauvaise » image des « quartiers »	120
2) Une adaptation au stigmatisme territorialisé	122
3) Le rôle des médias	125
D) La question du ghetto : un ghetto à la française ?	128
1) Approche historique du « ghetto »	129
2) Une approche historique des quartiers « sensibles »	131
3) La thèse du ghetto dans la sociologie urbaine française	136
a) Les « ghettos sceptiques » français	137
b) Les <i>ghettophiles</i> français	139
Conclusion partielle : Le paradoxe du ghetto. Entre immatérialité et intériorisation au quotidien	144
CHAPITRE IV	146
Du territoire stigmatisé à l'appropriation du quartier	146
mosaïque par les « jeunes »	146
Corpus d'hypothèses et méthodologie	146
A) Des concepts aux hypothèses : la problématique de la thèse	147

B) Méthodologie : une approche ancrée dans la démarche qualitative, mobilisant des compléments quantitatifs.....	153
1) Le centre social comme lieu « ressources »	154
2) L'utilisation de la technique de « l'observation participante »	156
3) L'observation flottante	161
4) Le journal « ethnographique »	162
5) Les entretiens semi-directifs	164
a) Les entretiens avec les jeunes.....	164
b) Les entretiens avec la police du quartier.....	168
c) Les entretiens avec les travailleurs sociaux.....	170
6) Le corpus d'articles de presse	171
7) Le questionnaire	173
Partie II.....	175
Lille-Sud : Enquête sur un.....	175
quartier « mosaïque ».....	175
CHAPITRE I.....	176
Approche monographique	176
du territoire et mise en discussion de la thèse du ghetto	176
A) Présentation du quartier de Lille-Sud.....	177
1) Historique du territoire	177
2) Caractéristiques générales actuelles : un quartier « défavorisé ».....	179
3) Un territoire marqué par un culte musulman	182
4) Un quartier en pleine mutation urbanistique	183
a) L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine	184
b) Le quartier de Lille-Sud et l'ANRU	185
Conclusion partielle : un quartier qui mise beaucoup sur sa restructuration urbaine.	187
B) Peut-on appliquer le terme de « ghetto » au quartier de Lille-Sud ?.....	189
1) Des observations de terrain qui accréditent l'idée de « ghetto » ?.....	190
a) Les émeutes de 2005	190
b) La présence de femmes voilées dans l'espace public	191
c) Une rupture esthétique	192
2) Une application difficile de l'idée de « ghetto » au sens nord américain	194
a) Une présence institutionnelle avérée.....	194
b) Une zone de non-désolation.....	196
c) Une absence d'homicides volontaires	199
d) Un quartier multiculturel.....	201
Conclusion partielle : Une définition territorialisée du ghetto américain qui ne « colle pas » au quartier.....	203
CHAPITRE II.....	206
Les processus de stigmatisations des	206
« entrepreneurs de morale» et les « réactions » des jeunes.....	206
A) Lille Sud : Un quartier et une jeunesse stigmatisés par les « entrepreneurs de morale » .	208

1) L'image du quartier dans la presse écrite ou l'exemple d'un écho médiatique « réactif »	208
a) La peur en « vocables »	208
b) Une dénomination et une spécificité géographique	211
c) Une mise à distance par les « mots »	213
d) L'image médiatique de la « bande de jeunes »	215
Conclusion partielle : Le « poids des mots » en tant que contributeur à la stigmatisation	218
2) L'expression d'une dureté policière dans sa vision du quartier	220
a) Un quartier « sensible »	220
b) Une jeunesse « difficile »	223
c) Une logique juvénile de « territorialité »	225
<i>L'image de la « bande » non structurée</i>	227
<i>Deux types de délinquances juvéniles</i>	229
<i>Une « autolimitation de l'existence »</i>	231
d) Une dimension « culturelle »	231
e) Une typologie policière de la jeunesse	234
Conclusion partielle : Un « filtre » policier négatif construit sur une réalité de terrain vécue comme difficile	237
3) La vision des professionnels du social d'un quartier en « souffrance »	239
a) Une précarité territoriale	240
b) Des besoins « recensés »	241
c) Des problématiques de « violence » élargies	242
d) Un territoire « réputé »	244
e) Une négociation de leur contribution « stigmatisante »	245
Conclusion partielle : D'une contribution indirecte au stigmate à une vision « pathologique » des bénéficiaires	247
4) Un territoire identifié négativement par l'extérieur	248
a) Un quartier perçu par sa délinquance	249
b) Un stigmate géographiquement « étendu »	250
c) Un quartier « non attractif »	251
Conclusion partielle : Lille-Sud ou la mauvaise réputation	252
B) Les réactions des jeunes face aux mécanismes de stigmatisations des « entrepreneurs de morale »	254
1) Des jeunes au fait de l'impact médiatique	255
a) L'image de la « jungle urbaine »	255
b) Le sentiment de mise à l'écart	256
c) Une influence sur leur vie	258
Conclusion partielle : Le rôle des médias conscientisé par les jeunes	258
2) L'image médiatique du quartier négociée	259
a) Une non-conscientisation de l'image négative du quartier	259
b) Le « positivisme territorial » comme stratégie de négociation au stigmate	261
c) La place de la presse et la perception positive du territoire	262
Conclusion partielle : Un impact médiatique différencié	262
3) Une stigmatisation policière discréditante	263
a) Une influence policière sur l'image du quartier	264
b) Une forte présence policière	264
c) Un « étiquetage » policier péjoratif	266
d) Des jeunes qui se sentent « ghettoisés » par la police	267
Conclusion partielle : Une police inscrite au cœur du stigmate	268

4) L'aide sociale comme stigmaté	269
a) Un suivi social différemment « mobilisé » par les jeunes	269
b) Une « intrusion » dans leur vie de « jeunes »	273
Conclusion partielle : De l'utilisation de l'aide sociale à son rejet	273
5) Une stigmatisation extérieure conscientisée par les jeunes	275
a) L'adresse comme stigmaté	275
b) Une distance sociale ressentie	277
Conclusion partielle : Quand l'image d'un territoire devient un lourd « fardeau » à porter à l'extérieur	278
6) Le « ghetto » comme stigmaté intériorisé par les jeunes	279
a) Le ghetto : entre utilisation et définition par les jeunes	280
b) Le « ghetto » comme expérience personnelle du jeune	282
Conclusion partielle: Un ghetto dans la « peau des jeunes »	285
Conclusion du chapitre II : Lille-Sud ou le poids d'un stigmaté au quotidien.....	287
CHAPITRE III	293
Lille-Sud comme quartier mosaïque :	293
Appropriations plurielles par.....	293
les jeunes des micro territoires	293
A) De l'affect territorial aux sentiments d'appartenance « différenciés » à des micro territoires	294
1) Un affect des jeunes au quartier	294
a) Des territoires « villages ».....	295
b) Des espaces de solidarités	296
c) Des espaces de protection	297
d) Un « hyper-attachement réactionnaire »	298
Conclusion partielle : Une pratique des espaces comme « rempart » à la stigmatisation	299
2) Des sentiments d'appartenance « différenciés »	301
a) Un sentiment d'appartenance à une zone géographiquement « limitée »	302
b) Un sentiment d'appartenance « réduit » géographiquement.....	304
c) Un sentiment d'appartenance positionné comme « large ».....	305
Conclusion partielle : Un quartier intimement « morcelé » : le quartier mosaïque	306
B) Appropriations et revendications plurielles.....	307
1) Un rapport entre « positionnements d'appartenance » du jeune et revendication territoriale	307
a) L'expression d'une revendication territoriale « marquée »	308
<i>Le marquage comme revendication</i>	308
<i>L'intimidation verbale comme revendication territoriale</i>	310
<i>L'intimidation physique comme mode revendicatif</i>	311
Conclusion partielle : Une gradation de l'expression revendicative basée sur une intérieurisation spatiale du territoire	313
b) De l'absence de revendication territoriale à celle « sous-jacente »	314
<i>Les « non-revendicatives »</i>	314
<i>Les « fières »</i>	315
<i>Les revendicatifs « latents »</i>	316
Conclusion partielle : Un territoire à « fleur de peau »	318
c) L'importance de « l'ambiance territoriale» perçue par les jeunes	320

<i>Un marquage constant quelque soit le « contexte »</i>	320
<i>Une montée de l'intimidation physique dans un contexte « tendu »</i>	321
Conclusion partielle : Une identité « territoriale »	322
2) Un lien entre revendication territoriale, masculinité, parcours de vie et âge du jeune	324
a) La revendication territoriale : une « affaire » de garçons	324
b) Une influence du parcours de vie dans la revendication territoriale.....	325
c) Une revendication territoriale : une question d'âges.....	327
d) La question de la « bande de jeunes » dans la revendication territoriale.....	328
Conclusion partielle : La revendication comme ouverture des « champs du possible ».....	333
3) Le micro territoire : une enceinte géographique subjectivée et mentalisée par le jeune	336
<i>Éléments de perceptions des micro territoires et des « nano territoires ressources » par les jeunes</i>	337
a) La rue comme micro territoire : Caractéristiques du « quartier-rue ».....	338
<i>Le « quartier-rue » : Une féminisation de la perception de l'urbain</i>	338
<i>Le « nano territoire ressources »: un espace référentiel au sein du micro territoire de type « quartier-rue »</i>	341
<i>Le « nano territoires ressources » du « quartier-rue » : Entre espace facilitateur de communication et positionnement temporel différencié</i>	342
b) Le pâté de maisons ou le groupe d'immeubles comme micro territoire : le « quartier-bloc ».....	345
<i>Éléments de définition du « nano territoire ressources » du « quartier-bloc »</i>	346
<i>Caractéristiques et formes spatiales générales du micro territoire « quartier-bloc »</i>	346
Conclusion partielle : Des micro territoires aux « nano territoires ressources » ..	347
Conclusion du chapitre III : Lille-Sud, une « mosaïque territoriale » différemment appropriée et revendiquée	350
CONCLUSION	356
GENERALE	356
Bibliographie par ordre alphabétique d'auteur(e)s.....	364

PREFACE

Un parcours de vie et de recherche étroitement liés

Un cheminement intellectuel fondé sur une démarche intuitive

Les premières lignes de notre travail de thèse ouvrent notre réflexion par un apparent paradoxe. Alors même que selon les conseils souvent donnés en cours de méthodologie, tout chercheur doit savoir prendre de la distance à ce qu'il observe, nous commençons notre travail en étant en position d'immersion sur le terrain, et en mobilisant le terme d'*intuition*.

Ce paradoxe peut être levé cependant en rappelant la définition de Dominique Schnapper selon laquelle la recherche sociologique permet de :

« Substituer à l'incohérence du monde humain des images intellectuelles, des relations intelligibles ou, en d'autres termes, de remplacer la diversité et la confusion du réel par un ensemble intelligible, cohérent et rationnel¹ ».

Cette « confusion » pourrait s'illustrer par nos intuitions, nos préconçus vis-à-vis des phénomènes observés de notre étude. Lorsque l'auteure parle de « confusion du réel », elle entend en effet, les explications faciles et « émergées » de l'objet d'étude, mettant ainsi de côté la scientificité de l'enquête.

La construction de l'objet théorique et méthodologique déployée dans notre thèse vise donc précisément à objectiver nos intuitions et à nous distancier de ce que nous observons afin d'éviter la « projection abusive » de notre point de vue, tout comme la vision « fantaisiste » de l'acteur. Jacques Coenen-Huther² écrit :

« (...) la relation de compréhension exige un optimum d'identité et d'altérité que seul peut assurer un va-et-vient sans cesse renouvelé entre la recherche de terrain et l'élaboration théorique ou conceptuelle. Après l'absorption d'informations nouvelles, la retraite intellectuelle est sans conteste la condition de la prise de distance nécessaire. Mais l'immersion périodique dans une réalité peu familière entretient la sensibilité comparative. La compréhension d'un comportement ne peut que s'appuyer sur quelque expérience antérieure qui le rende intelligible. Dès lors, les limites de l'expérience accumulée dictent les limites de la compréhension possible³ ».

¹ D. Schnapper, *La compréhension sociologique, Démarche de l'analyse typologique*, Paris, PUF, 1999, p 1

² J. Coenen-Huther, *Observation participante et théorie sociologique*, Paris, l'Harmattan, coll Logiques sociales, 1995.

³ Ibid. p 175.

Amenée à notre sujet, cette démarche d'abord intuitive doit être entendue ici dans le cadre du choix de notre sujet de thèse et de l'aspect « ethnographique » de notre enquête en lien avec notre ancrage professionnel de longue durée qui nous permet de connaître la zone d'étude et ses habitants, de connaître ce qui se passe et d'apporter nos connaissances localisées à l'explication de faits observés ; part intuitive qui vient s'ajouter au faisceau d'éléments majoritairement objectivés.

C'est exactement dans cet esprit que nous nous plaçons afin de comprendre et dégager des pistes de réflexion approfondies vis-à-vis de certains phénomènes que nous avons observés dans le cadre de travail de thèse. Car l'enjeu dans notre enquête est de comprendre en interprétant sociologiquement les différents matériaux collectés y compris de manière informelle. De nombreux travaux ont fait apparaître le rôle non négligeable de l'intuition dans les travaux sociologiques. C'est ainsi que Jacques Rodriguez⁴ évoque l'importance de « l'intuition sociologique⁵ » des sociologues Booth et Mayhew dans leur étude sur la pauvreté en milieu urbain. C'est en laissant émerger leur intuition de chercheurs qu'ils ont pu détailler de façon très minutieuse leurs différentes observations et de ce fait apporter une finesse et une sensibilité à l'aspect scientifique de leurs travaux.

C'est donc à travers notre ancrage localisé de travailleur social que nous avons fait confiance à notre intuition dans la pertinence du choix de notre sujet d'étude. La démarche intuitive depuis notre casquette de « professionnel », nous a permis de nourrir nos réflexions dans l'empirisme de notre analyse, dans laquelle l'hypothèse de départ est fortement induite par une longue présence sur le terrain de recherche.

⁴ J. Rodriguez. Le pauvre et le sociologue. La construction de la tradition sociologique anglaise, 19^{ème} 20^{ème} siècles, PU du Septentrion, coll Le regard sociologique, 2007.

⁵ Ibid, p 73.

Le choix d'un Doctorat d'Université.

Afin de préciser nos origines et notre parcours « atypique », nous choisissons de faire référence dans ces premières lignes à nos différents diplômes validés, du plus modeste au plus importants ; qui ont contribué d'une certaine manière à nous amener jusque qu'ici ; à soutenir une thèse. Pour l'évocation de notre cheminement, nous partons d'un BAC Littéraire, suivi d'un DEUG en Langues Etrangères Appliquées, formation universitaire conduite jusqu'à la Maîtrise spécialisée en commerce international.

Parallèlement à ce parcours, le recul de ces nombreuses années nous laissent penser que nous avons toujours été intéressé par le domaine du socio-éducatif, notamment en validant un Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (B.A.F.A), ainsi qu'une Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur (B.A.F.D). Les nombreuses expériences offertes par ces stages nous ont permis de travailler durant nos « vacances scolaires » avec un public divers et varié, aussi bien en termes de tranches d'âges que de catégories sociales. Ces expériences étaient multiples mais objectivement ponctuelles.

Lors d'une conférence sur la thématique de la démocratie participative, le hasard de la vie nous a fait rencontrer une personne que nous qualifierons de « ressource ». C'est celle-ci, exerçant la fonction de directeur qui nous a proposé une embauche en tant qu'animateur socioculturel à temps partiel dans le centre social au sein duquel nous travaillons toujours.

Nous avons ensuite mené de front une Maîtrise L.E.A et un emploi « étudiant » à la fois. Cette première réorientation nous a offert la possibilité de nous former plus spécifiquement en sociologie. Capté par la découverte du « projet⁶ » centre social, nous avons naturellement choisi de mener notre « stage professionnel », exigé par la formation, dans le domaine socio-éducatif.

Nous avons obtenu l'accord de réaliser notre « stage » dans un centre social. Notre mission consistait à analyser la participation habitants dans les différents secteurs de la structure ; à savoir depuis la petite enfance jusqu'aux seniors. Cette insertion de l'« autre côté » nous a permis de nous considérer durant près de trois mois en tant que véritable professionnel, correspondant à ce que nous imaginions du travailleur social ; être avec et à l'écoute des gens.

⁶ R. Durand, L'histoire des centres sociaux. Du voisinage à la citoyenneté, Paris, La Découverte, 2006, p9.

La Maîtrise validée, nous avons pris la décision de mener de front un Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A) de Développement et Mutations Culturelles et un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S) Stratégies de Développement Social, tous deux soutenus respectivement en 2003 et 2004 à l'Université de Lille 3 Charles De Gaulle et qui nous ont permis de conforter notre réorientation vers la sociologie.

Dans le cadre de notre activité professionnelle adjacente, d'autres responsabilités nous ont été confiées, passant de l'animation « pure » de séances à la gestion de différents dispositifs et notamment les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S) et le pilotage d'une action d'éveil culturel par le livre.

Les diplômes obtenus, notre responsable, nouvellement en fonction, nous proposait un poste de Coordonnateur Pédagogique, fonction innovante dans un centre social. Notre nouvelle mission découlait, si nous pouvons nous exprimer ainsi, du choix stratégique de notre Conseil d'Administration qui positionnait autour du directeur, un coordonnateur en « chef », garant des orientations pédagogiques et éducatives de la structure. Au regard des autres organisations des centres sociaux, il s'avérait que cette « structuration » pédagogique constituait et constitue encore, à notre connaissance, une particularité organisationnelle interne.

Inchangées depuis notre prise de poste, nos fonctions de coordonnateur pédagogique s'orientent dans le suivi et la validation de tous les projets éducatifs en lien avec les responsables de secteurs du centre social ; à savoir, le secteur Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse et le secteur Adultes. Notre poste consiste également à la prospection et au montage de projets en fonction des différents dispositifs financeurs et autres appels à projets correspondant à notre activité de centre social.

En exerçant des responsabilités importantes, axées dans une dimension globale et faisant apparaître une multitude d'enjeux, il ne nous a pas fallu très longtemps pour constater les limites de nos compréhensions à différentes problématiques notamment liés aux rapports de certains de « nos » usagers au quartier, des relations interpersonnelles et de la dureté de certaines vies qui semblaient peser considérablement sur les modes de vie. Frustrés par des carences d'éléments d'explications « scientifiques », contrariant à la fois notre « nécessité » intellectuelle mais aussi l'adéquation des dispositifs utilisés avec les besoins des « bénéficiaires », nous recherchâmes une autre alternative pour satisfaire ces « manques ».

C'est ainsi que nous nous plongeons dans divers ouvrages de sciences humaines traitant de la précarité et des conditions de vie dans les « quartiers » français. Découvrant de nombreuses positions sociologiques qui pouvaient expliquer à notre sens certaines situations observées professionnellement, nous décidâmes de solliciter en 2005 une maîtresse de conférence⁷ avec laquelle nous avons gardé contact. Celle-ci nous orienta vers une Professeure d'Université, Maryse Bresson, qui, après quelques entretiens précisant nos motivations et la pertinence du sujet, accepta de nous suivre et de nous guider durant ces presque cinq longues années.

Dans notre cas, le doctorat répond d'abord à un besoin d'explication de réalités observées sur le terrain, dans le cadre professionnel ; tout en ayant une exigence de qualité des observations et des analyses, liées à l'approche scientifique. Simultanément, notre inscription dans une telle formation est ancrée dans une démarche que nous pourrions qualifier de « professionnalisante » dans le sens où elle constitue à nos yeux une véritable formation continue, nous permettant de développer une haute technicité nous offrant une capacité, une expertise d'analyse et de gestion pour appréhender des problèmes complexes, liés aux problématiques sociales.

C'est donc l'envie de travailler sur des problèmes « confus » à première vue, pour lesquels la croyance collective propose régulièrement des explications rapides et hasardeuses, qui nous a mené vers le doctorat d'université, seule formation sociologique satisfaisant à nos yeux notre quête d'exigence en termes d'expertise basée sur des méthodes « scientifiques » et permettant de nous distancier des explications données par le sens commun⁸.

⁷ Je tiens à remercier particulièrement Madame Marie-Christine Le Floch, professeure à l'université de Lille 3, qui m'a vivement recommandé celle qui allait devenir ma directrice de thèse, Maryse Bresson.

⁸ http://www.mango-surf.com/medias/interview_surf/christophe_guibert_surf_sociologie_131.php

Cette idée est empruntée au sociologue Christophe Guibert lorsqu'il évoque « son » utilité de la sociologie dans les « usages politiques du sport », lors d'une interview accordée pour la promotion de son ouvrage, *L'univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine*, éditions L'Harmattan, Paris, 2006.

Le choix de notre sujet d'étude

Fort de notre parcours universitaire qui nous a apporté à la fois des compétences et des technicités nous permettant d'exercer la fonction de Coordonnateur Pédagogique dans un centre social situé dans le quartier de Lille Sud, nous avons cependant aussi pris conscience de certaines limites de ces formations, notamment en travaillant dans un contexte professionnel parfois « difficile » au sein duquel nous pouvions régulièrement nous trouver démuni face à certaines situations ; sentiment parfois d'impuissance face à des comportements et attitudes de certains individus, notamment jeunes, qui semblaient à la fois « échapper » à notre accompagnement « social » et adopter des conduites « remarquablement revendicatives ».

C'est donc, comme nous l'évoquions plus haut, à partir de ces « insuffisances explicatives » en tant que cadre socio-éducatif mais aussi en tant que citoyen, que nous avons commencé à nous intéresser à l'étude des relations entre le social et l'urbain et notamment autour des questions liées aux mécanismes de stigmatisations et d'appropriations territoriales qui nous semblaient intimement différenciées de la part de habitants.

Ancrés dans une réalité de terrain et situés dans un quartier qualifié de « sensible », nous avons voulu nous interroger sur l'image négative qui semblait toucher à la fois le quartier dans des enceintes géographiques mais aussi ses résidents. C'est dans le cadre de nos échanges professionnels aussi bien avec des partenaires de travail que des habitants, que nous avons consolidé le choix de traiter des problématiques concernant les stigmatisations appliquées à une dimension territoriale ainsi qu'aux personnes.

Nous avons ensuite rapidement étendu notre analyse à la question des répercussions de tels discrédits sur les habitants eux-mêmes qui semblaient établir de véritables stratégies adaptatives à ces stigmates.

En outre, le choix du sujet a aussi été orienté en considérant l'existence de tensions qui pouvaient exister dans le quartier, et notamment dans la zone d'influence du centre social dans lequel nous travaillons ; tensions entre des groupes d'individus et notamment des jeunes qui semblaient, selon nos intuitions, dessiner les contours de « leur » quartier, en intimidant parfois certains passants et en investissant la rue, bloquant ainsi des véhicules.

Une nouvelle fois, les différentes conversations que nous avons pu entretenir avec notre réseau professionnel et les habitants, nous peignaient souvent une réalité de violence dans

certaines « lieux » du quartier derrière des logiques d'attachement territoriale; violence notamment entre « groupes » de jeunes et la police.

Cette entrée par les discours et le ressenti des acteurs rencontrés sur le terrain nous a alors amené au choix de traiter deux questionnements principaux ; D'abord, autour des phénomènes d'appropriation de certains « micros territoires », au sens choisi ici des manières de concevoir et de vivre « son » quartier (en fait certaines rues et certains espaces); Ensuite, le choix d'étudier les comportements des jeunes habitants âgés de 13 à 25 ans, car d'après ce que nous étudions et percevons, ce sont les tranches d'âges qui réagissent le plus au stigmatisme et manifestent davantage l'attachement à leur quartier.

Nous sommes donc partis de l'idée que ce quartier était stigmatisé d'une part et qu'il provoquait souvent des craintes, des doutes à la fois pour les gens de la « cité » mais aussi et surtout pour ceux qui n'y habitent pas. C'est à partir de tous ces discours aussi bien externes qu'à l'intérieur du quartier, de nos observations spontanées que le choix de notre sujet a découlé, si nous pouvons nous exprimer ainsi, de façon intuitive. Le projet de thèse proposé s'est fondé ainsi sur une pré connaissance empirique du quartier.

Notre positionnement de travailleur social

Comme nous l'avons souligné, notre sujet d'étude est largement en lien avec notre terrain professionnel qui nous a facilité tout au long de l'enquête la collecte de matériaux liée à notre sujet d'étude.

Notre positionnement de cadre socio-éducatif en centre social nous a permis de tisser un contact régulier avec les jeunes de l'étude à travers différentes « séquences » liées aux multiples types d'accueils proposés par le centre social, dans lequel nous travaillons.

Ainsi, nous avons rencontrés les jeunes à travers différents temps d'animation, de suivis collectifs et individuels, dans le cadre de temps formels mais aussi informels. Ces relations « facilitées » sont inscrites dans un parcours de vie professionnelle de huit années au sein du quartier : en tant qu'animateur vacataire dans un premier temps dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité (CLAS) et ensuite dans le cadre des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) (anciennement Centre de Loisirs Sans Hébergement, CLSH).

A travers ces fonctions, nous avons pu établir des liens de confiance avec les familles qui ont eu le temps de nous identifier et de nous connaître.

En effet, au sein des temps d'aide aux devoirs, notre responsable nous avait confié la gestion des collégiens de la zone d'influence du centre social ; ainsi que des primo arrivants⁹. Nous faisons donc, comme le jargon du domaine du social le nomme ainsi, du *face à face* avec un public jeune réparti en groupes de quinze individus pour les collégiens et de cinq personnes pour les primo-arrivants.

Les séances duraient une heure et demi et se composaient d'accompagnement à proprement parlé, liée à l'exécution des devoirs mais aussi à l'animation d'ateliers thématiques autour d'activités artistiques, culturelles, manuelles et liées aux nouvelles techniques d'information et de communication (NTIC).

Cette période nous a donc permis de connaître et de bien nous faire connaître du public jeune fréquentant le centre social.

Il faut dire également que la nature des séances nous permettaient d'avoir un relationnel « souple » avec les jeunes, éloigné de l'aspect institutionnel au sens scolaire du terme. C'est ainsi que nous étions davantage perçu comme un « aidant » familial, et non comme un

⁹ Il s'agit ici de l'accueil de nouveaux étrangers mineurs arrivant de manière légale en France. Le but des séances CLAS pour ce public est d'abord une approche de la culture française.

professeur *bis*. Ce qui a largement accommodé notre connaissance de leurs modes de vie au quotidien.

De plus, dans le cadre des accueils de loisirs, nous avons pu avoir d'autres types de « contacts » avec les familles à travers d'activités « hors les murs » en encadrant différents groupes lors de sorties et/ou de séjours pédagogiques. Ces contacts « hors quartier » nous ont offert un autre panel de rapports avec le public du centre social.

Parallèlement, notre spectre d'activités s'est élargi et nous avons été amené à coordonner différents projets et notamment une action autour de l'éveil culturel pour les tous-petits.

Cet élargissement d'activités nous a permis d'entrer en contact avec des familles que nous ne connaissions pas ou très peu, des familles fréquentant le secteur petite enfance du centre social. Par conséquent, les activités à destination de la « petite enfance » ont été un des vecteurs d'identification de notre personne par les familles.

C'est donc, avant notre positionnement en tant que coordonnateur pédagogique, que nous avons construit les bases de la connaissance de « notre » public, de ses problématiques, de ses difficultés en participant concrètement à l'animation des séances d'animation directes et notamment avec les jeunes. Puis, notre nomination de coordonnateur pédagogique ne nous a pas empêchés de continuer notre ancrage avec le quotidien du quartier et ses habitants. Pour ce faire, en démarrant cette étude, il y a maintenant quatre ans, nous avons participé à des séances dans le local jeunes du centre social, situé à quelques centaines de mètres de la structure « mère ». Notre implication avec les jeunes s'est donc faite à travers les différents accueils proposés pour les jeunes ; accueils en journée et soirée durant les périodes de vacances scolaires et en soirée uniquement pendant les périodes scolaires. Nous avons participé aussi bien à des séances sportives, culturels et à des sorties avec le secteur jeunes, afin de bien nous faire connaître avant de commencer les entretiens à proprement parler.

L'équipe du centre social au sein de laquelle nous travaillons, notamment représentée par le secteur Jeunes, nous a été d'une aide précieuse en nous accordant du temps et en nous facilitant nos contacts avec les jeunes.

Notre profil de travailleur social nous a donc permis de faire jouer notre « identification » et notre « reconnaissance » de la part du public, qui de bouche à oreille nous a significativement simplifié la collecte d'informations. C'est donc notre ancrage professionnel antérieur qui a contribué à développer de façon plus ciblée la connaissance du quartier et à instaurer au fil du

temps une relation de confiance nous permettant de nous « poser » avec les jeunes pour réaliser des entretiens plus « approfondis » en garantissant une certaine stabilité dans notre relation avec les jeunes habitants du quartier. L'objectif étant de lever le brouillard qui empêche d'analyser, selon la formule de Colette Pétonnet :

« (...) un magma humain à l'équilibre instable toujours menacé d'ébullition »¹⁰.

¹⁰ C. Pétonnet, On est tous dans le brouillard, Comité des travaux historiques et scientifiques, CTHS, Coll Références de l'ethnologie, 2002, p 290

INTRODUCTION :

**D'un pré questionnement intuitif à la
construction d'une problématique
sociologique**

Traiter de la question des quartiers « sensibles », c'est parler d'une certaine « invention sociale » qui, au fur et à mesure des années (surtout ces deux dernières décennies), les a placés dans un filtre négatif autour des thèmes de la pauvreté, de la délinquance juvénile et du mal d'intégration républicaine. Aborder cette catégorie de territoires, c'est aussi discuter de la jeunesse qui renvoie pour l'extérieur au « problème » qu'est devenue la « banlieue ». Or, cette perception globale orientée négativement sur une partie d'une ville, va de pair avec une stigmatisation territoriale qui pouvait masquer la véritable nature des problématiques existantes dans ces quartiers : sentiments de mise à l'écart, discrédit territorial et social quotidiens, échecs scolaires ou difficultés d'insertion professionnelle, exclusions...

De fait, l'image extérieure de ces territoires éloigne ou amoindrit de plus en plus certains maillons de la chaîne explicative globale du « problème » ; à savoir que la perception des « entrepreneurs de morale¹¹ », (tels que nous les qualifions au sens d'Howard Becker pour désigner ceux qui contribuent à l'étiquetage d'un groupe de personnes), se cristallise autour de questions de déviance sociale et oublie les mécanismes de stigmatisation à l'œuvre qui, à la fois renforcent le singularisme perçu depuis le « hors quartier » et son intériorisation par les habitants à l'intérieur de celui-ci. De ce fait, la vision posée sur « ces » quartiers semble toujours « à charge » excluant le poids de la domination sociale et économique¹² des « entrepreneurs de morale¹³ ».

Cette perception négative est ancrée dans un « longue » histoire à la fois politique, sociale et médiatique. Car, il faut bien le rappeler, avant d'être perçue comme un « problème », la périphérie via la construction des grands ensembles était vue comme une « solution¹⁴ » apportant les commodités d'une aire industrielle moderne d'après guerre. En effet, la thématique des quartiers caractérisés comme « sensibles » et de la « question des banlieues » est traitée par les institutions, médias et les pouvoirs publics comme un problème social depuis plus d'une vingtaine d'années¹⁵. Les quartiers réputés comme « sensibles », à l'instar du quartier de Lille Sud, ont tendance à être perçus et définis comme des zones de

¹¹ H. Becker, op.cit.

¹² Sylvie Tissot évoque cette idée dans un article intitulé L'invention des « quartiers sensibles », ou comment disparaît la question sociale, In le Monde diplomatique, octobre 2007.

¹³ H. Becker, Ibid.

¹⁴ C. Avenel, (2004), op.cit.

¹⁵ Nous reprenons ici en première approche la datation proposée par la plupart des auteurs, par exemple Cyprien Avenel, 2003 ; Sylvie Tissot, 2007.

« relégation »¹⁶ concentrant la plupart des maux de la société française et notamment à travers certains incidents impliquant des jeunes avec les forces de l'ordre. De nombreux auteurs ont confirmé que l'image stéréotypée de la banlieue est le résultat d'une longue histoire de construction socio-politico-médiatique. De la « ban-lieu » à la « zone », puis, entre les deux guerres de sa constitution ouvrière à la création des « banlieues rouges » pour en arriver à la définition des grands ensembles impliquant la dénomination institutionnelle en « quartiers sensibles », la périphérie a souvent été ancrée dans une logique de stigmatisation négative matérialisant les « peurs » des classes aisées¹⁷ et laissant planer la question du territoire matérialisant le « ghetto ».

Ainsi, la focale négative sur les quartiers n'est pas une donnée récente car son histoire est ancrée dans l'évolution des villes modernes. Les études ont montré la continuité des logiques de ségrégation et stigmatisation dans le temps et dans l'espace¹⁸. En fait, le terme « banlieue » est ancien car il est déjà présent au XII^{ème} siècle, qualifiant un espace juridique situé tout autour de la ville mais prend son essence actuelle à la moitié du XIX^e siècle au début de l'industrialisation. Cet espace était sous la responsabilité seigneuriale ou municipale qui mettait en œuvre le droit de « ban » ; réelle autorité administrative. Les banlieues accueillait les activités non souhaitées du reste de la ville ; activités trop bruyantes et trop polluantes, dans lesquelles se regroupaient les populations les plus fragilisées et marginalisées. C'est au sein même de ces zones que se développaient alors les faubourgs de l'autre côté des murailles militaires constituant ainsi des « bourgs hors les murs »¹⁹.

Dans le cadre de la révolution industrielle, s'est produite une explosion de la demande en termes de main d'œuvre, de logements et de terrains fonciers. Les besoins étaient tels que les changements urbains étaient considérables : déplacements des usines situées dans le centre ville vers la périphérie, construction de chemins de fer, de voies de communication,... ce qui contribuait fortement à la transformation des faubourgs en « zones industrielles » où le confort et le cadre de vie étaient relatifs.

¹⁶ L'expression est par exemple employée et discutée par Jacques Donzelot (2006) ou encore Rachid Rahaoui, « Ce que « vivre dans les zones de "relégation" » veut dire : la question spatiale et du genre, du visible à l'invisible », in *Revue Lianes*, 27 février 2006, pp. 1-7.

¹⁷ Nous faisons référence en autres à A.Fourcaut, (1988) ; J. Donzelot, (2006) ; S.Tissot, (2007).

¹⁸ A. Fourcaut, *La ville divisée : Les Ségrégations urbaines en question, France, XVIII^e-XX^e siècle*, (Actes de colloque), Editions Grâne Créaphis, 1996.

¹⁹ P. Merlin, *Les banlieues, Que sais-je*, n°3465, PUF, 1999.

Dès le tournant du 20^e siècle, les sociologues de Chicago mettent en évidence des phénomènes de ségrégation²⁰. En Europe également, la ségrégation prend davantage d'importance, se substituant d'une ségrégation « verticale » à une ségrégation « horizontale ». En ce sens, on passe d'une ségrégation illustrée par le logement (les riches en bas et les pauvres en haut de l'immeuble dans de petits appartements) à une ségrégation concrétisée par la territorialisation (quartiers pauvres et riches).

Louis Chevalier par exemple a montré comment la ville de Paris, de par son développement extraordinaire illustre cette évolution. Au fil du temps, la ville se caractérise par une fragmentation de territoires, avec ses quartiers principaux situés au centre de la capitale, ses banlieues résidentielles et ses quartiers populaires des faubourgs et de la banlieue industrielle où se concentrent les ouvriers à proximité des usines²¹. Déjà à l'époque, la banlieue industrielle comportait des territoires plus pauvres que les autres, dont un, situé au bord des fortifications qui était particulièrement connu négativement par la plupart des parisiens qui l'appelaient la « zone » en raison de sa pauvreté et du sentiment d'insécurité qui s'en dégageait. Cet endroit réunissait les plus fragiles du monde ouvrier ; ceux qui ne vivaient que de petits labeurs (les chiffonniers), de charité et qui étaient les plus souvent plongés dans une misère sans nom et dans la violence, notamment avec les premières bandes juvéniles qui volaient dans les quartiers (les Apaches). Ce micro territoire sera stigmatisé par l'ensemble des parisiens comme étant « l'envers de Paris »²². D'ailleurs le terme de « zone » est encore actuellement employé pour qualifier certains quartiers stigmatisés. A l'instar des faubourgs industriels, la banlieue urbaine de la moitié du XIX^e siècle était perçue comme le « refuge des classes dangereuses »²³.

La focale sur les quartiers dits « sensibles » est donc ancrée dans l'histoire urbaine et la « chronologie des émeutes et des événements violents ne coïncident pas forcément avec les conditions économiques et sociales des années 1980²⁴ ». Certains chercheurs et spécialistes évoquent d'ailleurs dès le début des années 1970 « la rupture avec les banlieues ». Les

²⁰ Citons notamment les travaux de Robert Ezra Park, Roderick Mac-Kenzie... Cf Yves Grafmeyer, Isaac Joseph (dir), *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 1984.

²¹ L. Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Librairie Générale Française, collection Pluriel, Paris, 1978.

²² M. Perrot, « Les ouvriers, l'habitat et la ville au XIX^e siècle » in *La question du logement et le mouvement ouvrier français*, Paris, Les Editions de la Villette, 1981.

²³ A. Rey, *La peur des banlieues*, Presse de Sciences Po, Paris, 1996.

²⁴ J-L Le Tocqueux, J. Moreau, « Les zones urbaines sensibles. Forte progression du chômage entre 1990 et 1999 », INSEE Première, n°835, 2002.

chercheurs mettent alors déjà en lumière les problèmes liés à la stigmatisation de certains territoires et de la pauvreté de la population vivant dans ces territoires.

Pourtant, on admet généralement aujourd'hui que la question des banlieues et notamment la qualification de certains territoires comme « dangereux » s'impose de manière durable dans la société française quand cette dernière découvre à la télévision les premières violences urbaines à travers les « rodéos de l'été 1981 » dans certains quartiers de la banlieue lyonnaise. Les banlieues et le stigmate de leurs populations font *la Une* des journaux quand des jeunes lyonnais volent des voitures de grosses cylindrées dans l'hyper centre de Lyon et effectuent des rodéos dans leur quartier pour les brûler par la suite devant les caméras. S'en suivent alors des heurts avec la police où les jeunes expriment leur « haine » de la société ou leur « rage »²⁵.

La problématique des banlieues devient alors un « élément central d'analyse dans les problèmes sociaux français²⁶ » renvoyant en filigrane à la question du rapport territorial exacerbé entre une partie de la jeunesse et le quartier.

Les jeunes des banlieues, prioritairement, semblent alors cristalliser le mal être de la société, ils sont l'archétype du désordre urbain dans lequel la vie au quotidien revêtirait des violences et tensions permanentes. Les grands ensembles français sont alors régulièrement la vitrine des violences qualifiées d'urbaines. Ils surgissent souvent dans les grands titres et premières pages de la presse comme étant un terreau d'insécurité où l'ordre public n'aurait pas sa place. Ils sont perçus comme des territoires de non-droit, de dévastation, de violences exacerbées. Qui n'a pas en effet, un jour lu ou entendu parler des quartiers « sensibles » ? Qui n'a pas vu à la télévision certains jeunes des « quartiers » affrontaient la police ?

Les médias laissent toujours planer le doute, quand ils ne l'affirment pas, que certains territoires français sont devenus de véritables « ghettos » à l'image des Etats-Unis.

Les quartiers sont donc devenus de véritables réceptacles médiatiques pour problèmes sociaux régulièrement relayés par d'autres acteurs contribuant à la stigmatisation (« entrepreneurs de morale ») et notamment la police.

C'est donc dans le prolongement de ce regard sociologique sur les problèmes des banlieues que nous avons choisi de situer notre thèse, en posant la question du point de vue des jeunes, dans ces territoires dont nous ferons aussi l'hypothèse qu'ils sont stigmatisés.

²⁵ F. Dubet, *La galère : jeunes en survie*, Fayard, Paris, 1987.

²⁶ Nous mobilisons ici les travaux de Sylvie Tissot, in *L'Etat et les quartiers, Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, Paris, 2007.

Notre approche s'appuie ainsi sur les nombreux acquis de la littérature sociologique depuis plus de vingt ans, ainsi que sur des rapports et études réalisés pour les pouvoirs publics. Nous proposons toutefois d'apporter un regard différent, du fait de notre ancrage particulier comme travailleur social en centre social, sur le terrain singulier choisi : le quartier de Lille Sud.

Nous considérerons comme un acquis des recherches sociologiques l'intérêt d'aborder le problème des banlieues par le filtre spatial avec l'idée d'une concentration des problèmes sociaux, une précarité importante et un questionnement sur la mixité des populations y vivant, renvoyant aux concepts de stigmatisme et à l'interrogation sur le ghetto.

L'approche actuelle invite à penser les quartiers « sensibles » comme une territorialisation de la marginalité, de la violence et de la pauvreté. En effet, la population de « ces » quartiers est régulièrement présentée comme « la part maudite²⁷ » d'un fonctionnement de la société, un point de focalisation de l'insécurité. Nous en venons, dans la représentation collective, à définir ces territoires comme le « pire » de la ville. La population serait alors en rupture avec le lien social, en rupture avec l'extérieur ; du moins dans le regard que nous portons sur ces territoires. C'est cette idée de rupture que nous soumettrons à l'analyse et que nous questionnerons à travers l'enquête sociologique sur les processus d'adaptation et de négociation au stigmatisme développée par les jeunes dans leur pratique territoriale. Nous ferons aussi l'hypothèse que la stigmatisation entraîne, de façon différenciée, un rapport au territoire vécu très intimement, aboutissant à l'appropriation par les jeunes de micro territoires plus ou moins étendus.

Par ailleurs, les travaux menés par les sociologues convergent pour coupler l'étude des populations et des territoires, mais aussi sur un autre point. L'approche sociologique ne réduit pas le débat à un simple problème spatial mais vise à étudier les facteurs, les processus et mécanismes sociaux en insistant notamment, sur un sentiment particulier, supposé partagé : le sentiment d'exclusion, d'être à part. Pourtant cette explication « sociale » du problème des banlieues coexiste avec une autre, qui présente la violence comme caractéristique, avec deux variantes selon qu'elle est considérée comme « cause première ou cause induite » (par rapport à l'exclusion).

Cette double interprétation cependant n'est pas neutre, puisqu'elle est étroitement liée à des orientations politiques différentes – en simplifiant, des politiques d'action sociale pour lutter contre l'exclusion, ou de répression, pour lutter contre la violence. Par ailleurs, ces politiques

²⁷ C. Avenel (2004), op.cit.

contribuent à définir la nature des problèmes et ainsi, à les « produire », les « fabriquer ». Sylvie Tissot a montré de manière très convaincante, que le problème des banlieues est une construction politique et médiatique « stigmatisante », ce qui ne signifie pas pour autant, que les problèmes ne sont pas « réels ».

Notre réflexion s'efforcera donc de maintenir une complémentarité d'approches ; une dimension Durkheimienne, objectiviste et une autre « subjectiviste » qui sont liées tout au long de l'analyse. La première tend à analyser les causes et conséquences d'un fait social en tant que chose, détaché de toute connotation représentative de cette même chose. La seconde approche « subjectiviste » entraîne une analyse fondée sur la construction et la conception de ce que la société voit à travers le filtre culturel et sociétal²⁸. Ainsi nous proposons l'hypothèse théorique que le problème des banlieues et notamment des quartiers qualifiés de « sensibles » est à la fois une construction sociale et une « réalité ». Par exemple, la question de l'insécurité dans les quartiers est à la fois une construction mentale, sociale et politique mais aussi une situation qui peut être observée « objectivement ». La question des banlieues nous conduit à penser prioritairement aux mécanismes de ségrégation et aux processus de stigmatisation qui en découlent.

De ces orientations théoriques découlent aussi des partis-pris méthodologiques. C'est dans une posture de pré-connaissance empirique que nos concepts ont découlés, d'abord de façon intuitive ; puis, nous avons reconstruit un raisonnement sociologique avec l'objectif de mettre en évidence les raisons qui expliquent des comportements qui peuvent apparaître de surprenants à violents : marquage de mobiliers urbains, attitudes appropriatives exacerbées de certaines rues bloquant ponctuellement la circulation automobile, lancés d'objets inoffensifs sur des étrangers (papiers, chewing-gums,..) ou dangereux (cailloux, pierres, ...), intimidations verbales et/ou physiques « d'étrangers » (au sens de non-habitants), ... Directement confrontés à une réalité parfois difficile dans le quartier, notre démarche vise à interroger la « part invisible » qui produit, attise, développe, exacerbe ou contribue à des comportements juvéniles souvent perçus comme « gratuits », non fondés par l'extérieur (par les « entrepreneurs de morale²⁹ »).

Nous choisirons dans notre étude d'utiliser en priorité des critères d'analyse territoriale. Autrement dit, la définition d'un territoire semble floue si nous nous basons sur des critères de

²⁸ B. Lahire, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La découverte, Paris, 2004.

²⁹ H. Becker, *op.cit.*

classification sociale en termes de catégories socioprofessionnelles. En ce sens, un quartier regroupant en majorité des catégories d'ouvriers et d'employés peut être qualifié en quartier populaire. La prise en compte de critères tels que la marginalité (définie sociologiquement) a apporté une autre alternative de qualification territoriale dans la définition, ou plutôt la qualification de quartiers « pauvres ». (Duprez, Kokoreff, 2000).

En étant ciblés et traités prioritairement par les institutions, les quartiers « sensibles » (généralement « pauvres ») sont indirectement positionnés comme des territoires en « besoin », et notamment par le biais de la politique de la ville ; le simple bénéfice des subventions politique de la ville est une stigmatisation institutionnelle en tant que telle.

C'est pourquoi, nous nous interrogerons à propos de différents traitements extérieurs actuels d'un quartier classé en tant que « sensible » afin de montrer quels sont actuellement les mécanismes de stigmatisation en cours qui figent un territoire à travers la symbolique de la banlieue en « marge » et quelles sont les conséquences du stigmate sur la pratique territoriale d'une partie de la jeunesse. Afin d'obtenir un « état de lieux » de l'image du quartier, nous proposons d'étudier un spectre large extérieur « d'entrepreneurs de morale³⁰ ». Ainsi, nous avons choisi d'étudier la contribution au stigmate de la presse locale, de la police travaillant dans le quartier, des travailleurs sociaux et des non-habitants. De plus, notre thèse laissera une place prépondérante aux jeunes qui vivent au jour le jour le poids de la stigmatisation et interroge leur expérimentation du stigmate.

Pour mettre en œuvre notre démarche, le choix de la méthode s'imposait en quelque sorte de lui-même. Exerçant en tant que travailleur social dans le quartier, nous avons mené une analyse ethnographique, mobilisant notre terrain professionnel comme véritable laboratoire d'expérimentations au quotidien d'un territoire administrativement défini. Le quartier de Lille-Sud, de par sa configuration spatiale et sociale nous a offert un « vivier de matériaux » nous permettant de tester nos différentes hypothèses initialement émises selon nos multiples observations empiriques. En effet, nous rappellerons à la fois que c'est notre pratique professionnelle et notre volonté personnelle qui nous ont conduit à nous interroger sur le rapport « possessif » de certains jeunes du quartier que nous avons pu observer dans l'exercice de notre fonction de travailleur social.

³⁰ H. Becker, Ibid.

Dans la suite de cette thèse, notre réflexion sera organisée autour de deux parties ; la première partie présentera nos références sociologiques à l'origine du raisonnement mis en œuvre et nos choix méthodologiques, la seconde exposera notre enquête à proprement parler et nos résultats axés autour de deux hypothèses centrales ; à savoir que le quartier de Lille-Sud est à la fois stigmatisé et stigmatisant et que l'image du stigmaté conduit à une appropriation territoriale différenciée (mentalement et spatialement) en étant plus développée et davantage fédératrice.

Dans une première partie, nous proposons de revenir à travers trois chapitres sur les différents travaux et études qui ont traité les questions de notre sujet autour de trois concepts ; à savoir le territoire et la jeunesse dans les deux premiers chapitres et le rapport entre stigmaté et ghetto dans un troisième chapitre. Nous présenterons également en chapitre IV, notre corpus d'hypothèses et la méthodologie que nous avons choisie.

Dans une seconde partie, nous présenterons les résultats de notre enquête dans le quartier de Lille-Sud en commençant dans un premier chapitre par une approche monographique du territoire et une discussion sur la thèse du ghetto. Dans un deuxième chapitre, nous nous proposons de montrer les différents processus de stigmatisation en cours des différents « entrepreneurs de morale » dégagés dans notre thèse ; c'est-à-dire la presse, la police, les travailleurs sociaux et les non-habitants. Cette analyse, appuyée sur nos observations en continu dans le quartier, sera doublée d'une étude de leurs impacts sur notre population cible : 64 jeunes interrogés. Nous mettrons aussi en discussion la question de l'application du ghetto au quartier de Lille-Sud. Dans un troisième chapitre, nous questionnerons le rapport *jeune-territoire* dans une perspective de réponse/négociation/adaptation aux différents mécanismes de stigmatisation en montrant les multiples appropriations territoriales des jeunes de l'enquête qui aboutissent dans notre sujet, au concept de « micro territoires » rappelant notre idée de quartier mosaïque et relevant davantage de questions sociales que territoriales.

Tout au long de notre travail, nous questionnerons pour chaque « entrepreneur de morale » sa part de stigmaté produite et la réception de celui par les jeunes de l'étude. La thèse se propose alors d'analyser progressivement les mécanismes de production et de diffusion du stigmaté, ainsi que sa réception et sa négociation par certains jeunes du territoire. Le quartier de Lille-Sud sera appréhendé en interrogeant à la fois les représentations et les comportements, la construction d'un stigmaté et aussi les processus urbains de l'exclusion qui sont à l'œuvre.

PARTIE I

Les quartiers, la jeunesse et le ghetto

Revue de littérature et méthodologie

CHAPITRE I

De la ville aux quartiers : une question de territoire(s)

Alors qu'une partie de la sociologie urbaine classique tend à définir la ville comme une unité homogène (Michel Amiot, 1986, Grafmeyer, 1994), d'autres auteurs insistent sur l'existence de différentes villes, mettant notamment en lumière des « micro territoires » qui dans la plupart des cas recouvrent l'idée de quartier³¹. C'est dans cette tradition que nous situons ce travail, en postulant que la ville n'est pas un territoire plus ou moins étendu et homogène qui englobe « le citadin » uniquement de façon spatiale. Mais les habitants sont intégrés plus ou moins, et de manière différenciée à un espace intériorisé comme « leur ville », qui peut différer de la définition administrative de la ville. De ce fait, la ville au sens de société urbaine « s'amoncelle ou se mêle aux villes », aux territoires « des autres ». Différents espaces urbains se superposent, s'emboîtent, créant à la fois des communautés liées par l'attachement au lieu, par des interactions sociales et orientées à travers différentes dimensions : des communautés de proximité (de classe, ethniques...) aux « solitudes » urbaines provoquées par l'isolement de certaines parties de la ville.

L'espace dans la sociologie urbaine est associé à des formes de sociabilités différentes en termes de morphologie sociale, de répartition de populations, de catégories sociales et de rapports entre groupes sociaux qui sont souvent asymétriques. Le territoire acté administrativement par la ville est associé à différents modes de vie et de comportements « urbains » qui définissent des manières de vivre en collectivité, des relations à l'autre, et agissent sur la conception du monde et des autres territoires.

Qui dit étude des relations entre territoire et organisation humaine implique une difficulté récurrente pour « identifier », « apprécier » le rôle et la place de ces deux notions (le territoire et le social) ; à savoir, qui est responsable de quoi ? Dans les années 1950 et 1960, deux écoles s'opposaient dans la sociologie urbaine. Est-ce le territoire, dans sa dimension spatiale, qui influe sur les relations sociales (Ecole de Chicago) ou l'homme dans son organisation sociale qui produit le territoire (position marxiste)³² ?

Tout en nous référant abondamment à la première approche, nous questionnerons aussi notre quartier d'étude à partir du deuxième versant d'influence en considérant la nécessité de ne pas nous « cantonner » à une seule position réflexive.

³¹ Une partie de la sociologie urbaine française dans les années 1960 insiste aussi sur l'existence de différents types de villes selon les lieux et les époques (ville du Moyen âge, de la modernité, mégapole...). Cf J.M Stébé, H. Marchal, La sociologie urbaine, PUF, QSJ, 2010. Dans cette thèse, nous insisterons sur la diversité à l'intérieur des villes.

³² Nous citons la réflexion de M. Amiot, in *Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1986.

En effet, comme le souligne Michel Kokoreff³³, il demeure difficile de dégager l'influence ou l'impact d'une des ces composantes. Pour l'auteur, l'« influence » de l'urbain est entremêlée avec celle de l'homme.

Pour construire sociologiquement le concept de territoire, nous reviendrons d'abord sur la question de la ville, mieux cibler ensuite une de ses parties ; le quartier, que nous subdiviserons encore à travers l'idée de micros territoires renvoyant à la notion de mosaïque. Par conséquent, nous présenterons la conception de la ville en termes de « sous-territoires », de « sous quartiers » à travers différents travaux « classiques » sur l'hétérogénéité des territoires et l'influence de l'urbain sur les interactions sociales. Le courant sociologique de l'École de Chicago est de ce point de vue, une référence incontournable pour son apport sur l'étude des relations entre l'homme et son « milieu » urbain. Notre réflexion partira donc de ce courant sociologique en soulignant deux idées fortes ; à savoir que le milieu urbain a une influence sur les relations sociales de ses habitants et ensuite que le territoire revêt une diversité remarquable.

Puis, nous mobiliserons d'autres travaux plus récents qui ont introduit la dimension « mosaïque » et notamment dans les quartiers « sensibles » que peuvent revêtir les territoires et qui peuvent illustrer notre idée du « micro territoire urbain ».

Le concept de territoire sera alors décliné, en d'autres sous-concepts induits tels que l'appropriation territoriale, qui permettent de préciser l'idée de « micro-territoires ».

Cette trame se justifie par notre terrain de recherche qui porte précisément sur un quartier « sensible » et que notre parcours nous a fait pressentir comme « hétérogène » et produisant des effets différenciés sur les habitants.

Les processus d'appropriation d'un territoire « urbain » et les mécanismes appropriatifs pouvant aboutir à des micros territoires sont pourtant aussi des processus de construction de l'espace. Cela explique comment la rencontre de « l'humain » et du « territoire » (urbain ici) se traduit par des formes d'appropriation multiple d'un territoire : sa ville, son quartier, notamment parmi les jeunes. Comment le social et l'urbain s'entremêlent ? Le territoire est-il un refuge « urbain » face aux difficultés ? Compense-t-il un sentiment de mise à l'écart

³³ Michel Kokoreff, L'espace des jeunes, Territoires, identité et mobilité, Les annales de la Recherche Urbaine, 2002.

social ? Telles seront quelques unes des questions qui guideront notre cheminement dans la littérature sociologique, avant de construire les hypothèses de notre travail de thèse.

A) Ville et territoire(s) : les apports de Chicago

L'étude du territoire, appliquée aux quartiers sensibles, peut être associée notamment aux notions d'« espace urbain » ; de « territorialité », de « micros territoires », et d'« appropriation et de revendication » territoriales. Pour construire nos hypothèses de recherche ; le concept de territoire est donc essentiel : nous proposons, à ce stade de notre réflexion, de recenser et discuter les différents apports des auteurs qui ont permis d'enrichir et de préciser ce concept, en sociologie urbaine.

Le concept de territoire dans la littérature sociologique a été profondément marqué par les apports et les discussions autour de l'Ecole de Chicago, qui reste encore aujourd'hui, une référence incontournable sur cette question. Nous proposons par conséquent de revenir sur ces contributions scientifiques, avant de voir leurs prolongements et leurs apports pour les analyses plus récentes des « quartiers sensibles ».

Notre recherche est donc ancrée dans le champ de la sociologie urbaine (GRAFMEYER, 1991, AUTHIER, 1993) et nourrie par les auteurs qui visent à renouveler cette approche pour l'adapter aux quartiers « sensibles ». L'objectif étant de l'appliquer à cette « classification » de quartiers d'aujourd'hui et d'en définir par la même réflexion les limites de ces références. Cette recherche plante donc ses bases sur le courant sociologique de l'Ecole de Chicago qui est la genèse de la naissance de la sociologie urbaine.

L'Ecole de Chicago a analysé les effets de l'urbanisation et a enquêté sur les mécanismes d'adaptation des populations « minoritaires » (surtout dans des dimensions d'immigration) dans l'urbain. Ce courant sociologique a démontré un développement de « modes de vie » presque « parallèles » dans certains quartiers de la ville avec notamment la présentation et l'analyse des concepts tels que les « aires morales » et les « aires culturelles » que nous développerons plus longuement par la suite.

Ce courant a mis en évidence comment les caractéristiques du milieu urbain influencent les relations sociales et contribuent à produire des comportements spécifiques dans des zones données. Cette approche va à l'encontre de la vision technocratique et statistique de la ville en

tant qu'entité administrative urbaine et prend en compte par conséquent les différences d'appropriation de la ville. Ce qui permet d'introduire la conception que la ville forme des territoires multiples, caractérisés par l'adaptation de leurs habitants à ces lieux. Ainsi, des quartiers, plus ou moins grands peuvent montrer une ou des spécificités propres au regard du reste de la ville qui les entoure ou les compose. Les modes et mécanismes appropriatifs différent donc en fonction des lieux.

Ce courant sociologique nous influence aussi par sa méthode « territorialisée » et qualitative qui a fait de l'Ecole de Chicago la référence dans l'approche ethnographique et l'enquête de terrain, dont Yves Grafmeyer et Isaac Joseph³⁴ le rapportent dans la traduction des textes fondateurs américains.

L'apport de cette école pour notre recherche n'est donc pas seulement théorique mais aussi méthodologique. Ainsi, notre démarche ethnographique prend tout son sens dans une réflexion basée sur « l'observation participante » et l'exploration de la ville en tant que « laboratoire social ». L'accès se veut par conséquent explorateur orienté selon deux approches conceptuelles en étudiant le quartier ; l'une considérant la ville et ses territoires comme une configuration spatiale en mutation basée sur des enjeux de rapports sociaux et l'autre orientée vers la condition des habitants mobilisant leurs capacités à l'adaptation au milieu (urbain)³⁵. C'est pourquoi, nous commencerons par revenir sur l'originalité de cette approche dans l'étude de la ville, tout en le restituant dans le contexte d'explosion urbaine de l'époque qui éclaire également cet accès « original » de la relation entre l'homme et l'urbain. Ensuite, nous verrons les différents travaux sur « la » ville à travers la théorie de « l'écologie urbaine » qui place l'homme en véritable acteur urbain pour aborder en troisième point la question de la diversité des territoires urbains renvoyant aux différents concepts « d'aires naturelles » et « d'aires morales ».

³⁴ Y. Grafmeyer, I Joseph, L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, Flammarion, 2004.

³⁵ Simmel G (1903), « Métropoles et mentalités », in Grafmeyer Y et Joseph I, L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine, 1979.

1) L'histoire de l'Ecole de Chicago et sa dimension empirique

L'Ecole de Chicago a marqué un « tournant » sans précédent dans la manière de voir la ville urbaine et d'étudier les rapports sociaux et les problématiques d'intégration des individus dans un territoire urbain restreint, mêlant des identités multiples.

Créée officiellement en 1892, l'Ecole de Chicago offre une place prépondérante à la recherche multidisciplinaire et à spectre large. En effet, ce courant est composé de géographes, d'anthropologues, ethnographes et de sociologues qui accordent une place essentielle à l'empirisme et à l'enquête de terrain. Ces rapports décrits par « l'écologie urbaine » servent à accompagner la croissance exponentielle des villes nord américaines du début du 20^{ème} siècle et sont illustrés entre autres, par un anthropologue William Thomas, un géographe Ernest Burgess et des sociologues de renom tels que Robert Park, Louis Wirth et Roderick McKenzie.

Le nom de cette « école » provient de l'exemplarité de la croissance d'une ville de la région américaine des grands lacs : la ville de Chicago qui est passée du statut de petite ville en 1830 pour devenir une mégalopole de plus d'un million d'habitants en 1890 pour dépasser 30 ans plus tard plus de 3 millions d'habitants, positionnant ainsi la ville à la cinquième place mondiale en termes de nombre d'habitants.

L'orientation originale de ce courant sociologique plante ses bases dans une immigration importante de l'époque qui vient nourrir la ville de Chicago en termes de différenciations d'origines culturelles qui contribuent à dessiner des zones géographiques largement hétérogènes et multiples. Les nouveaux arrivants venaient pour la plupart d'Europe et devaient « s'intégrer » rapidement à une nouvelle « culture », à un nouveau paysage urbain, à d'autres modes de vie et à d'autres mentalités. C'est dans ce contexte que l'Ecole de Chicago a entrepris ses travaux les plus connus en positionnant la ville comme un « laboratoire social » observant les relations « urbaines » des individus.

En outre, les chercheurs de l'Ecole de Chicago ont initialisé les enquêtes empiriques apportant des outils d'observations théoriques qui ont permis de constituer l'inscription de la recherche urbaine et de l'anthropologie dans les sciences sociales.

L'inscription théorique des recherches de l'Ecole de Chicago est marquée par ce qui a été appelé « l'ethnographie savante et professionnelle » illustrée majoritairement par Boas, Lowie et Malinowski. Cette approche ethnographique installe les premiers outils méthodologiques tels que l'« observation participante » (que nous vous présenterons plus loin dans le

document) mais aussi des outils théoriques en positionnant l'axe de recherche sur la cohésion sociale et le « fonctionnalisme » des groupes et individus observés.

Ces méthodes qualitatives provoquaient une véritable rupture avec les méthodes précédentes d'investigations sociologiques qui, connotées de dimensions caritatives, empathiques et presque philanthropiques, étaient majoritairement quantitatives. En ce sens, nous empruntons la recherche « qualitative » appliquée au territoire qui s'attache à analyser les problématiques sociales par l'observation rigoureuse et intensive des pratiques « territoriales » inscrites dans leurs contextes d'existence, les études de cas et les récits de vie, techniques déjà entreprises par William Thomas dans ses monographies ethnographiques. En somme, se fondre dans le « paysage urbain » en tant qu'observateur. C'est ainsi que le matériau récolté apporte des connaissances au niveau microsocial en considérant le territoire et notamment la ville de façon partielle et non en globalité. Cette approche est donc empirique au sens où elle observe l'individu directement au sein même de son quartier, dans ses interactions sociales locales. Nous pouvons qualifier l'angle de « face à face ».

De manière complémentaire, Robert Park voit en l'enquête sociologique un aspect journalistique qui qualifie le sociologue de « *super-reporter* »³⁶ qui enquête sur le comportement et les attitudes de l'homme en milieu urbain. C'est dans une perspective d'observation du changement en milieu urbain que Robert Park étudie le territoire urbain, en le plaçant comme facilitant l'observation des processus sociaux. En ce sens, le quartier permet de voir les excès des processus sociaux des individus, permettant ainsi d'étudier les modes de vie dans un milieu urbain donné.

L'Ecole de Chicago de par son originalité et son approche a suscité et suscite encore un débat entre sociologues ; débat que nous considérons dans notre étude afin de mesurer et positionner les enjeux entre les différentes analyses des dynamiques territoriales.

Que nous soyons « pro » ou en distance avec les travaux de l'Ecole de Chicago, nous adoptons le postulat que l'Ecole de Chicago fait partie de l'origine de la sociologie et tout particulièrement qu'elle fait partie intégrante de l'histoire³⁷ de la sociologie urbaine. Nous adhérons ainsi à l'idée que son « ethno méthodologie » et son « interactionnisme » peuvent être appliqués de nos jours en termes de références sociologiques.

C'est en fait le travail de terrain qui a été (et qui est encore pour certains) questionné et mis en opposition avec la théorie sociologique « classique » ou critique française. C'est ainsi que les

³⁶ Y. Grafmeyer, I Joseph, L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, Flammarion, 2004, p 6.

³⁷ A. Coulon, L'Ecole de Chicago, Que sais-je ?, Paris, PUF, 1992.

sociologues de l'Ecole de Chicago se sont éloignés de l'enseignement « académique » de la théorie et de l'usage exclusif du questionnaire ; utilisant les techniques quantitatives telles que les données de recensement et les méthodes qualitatives en intégrant des entretiens axés sur des récits de vie et de parcours individuels.

2) « La » ville comme milieu urbain

Les sociologues-ethnographes de l'Ecole de Chicago ont apporté deux dimensions originales dans l'analyse et le traitement de l'urbain, approche intéressante pour notre travail. Tout d'abord, ils ont positionné la ville comme un véritable « laboratoire social » afin d'étudier les relations sociales « exacerbées » dans un espace concentré, notamment avec l'exemple de la ville de Chicago qui était devenu le territoire par excellence pour l'apparition de problématiques sociales « inédites », qui seront généralement identifiées d'après l'appellation de « problèmes sociaux urbains³⁸ ».

C'est dans cette perspective que le travail proposé mobilise les travaux de Robert Park qui a étudié dans des quartiers donnés de la ville de Chicago les rapports sociaux « territorialisés » à travers une approche qualitative s'interrogeant, parmi tant d'autres sur les relations de voisinage, les marginaux, les phénomènes de délinquance et de ségrégations spatiales des minorités dans la ville en plaçant cette dernière sous un axe de « contrôle social ».

C'est ainsi que Robert Park démontrait le lien étroit et inévitable entre « problème social » et « problème urbain »³⁹. Cet auteur établissait une comparaison entre l'ordre social et le contrôle social de la famille, du « clan » avec la ville.

L'Ecole de Chicago est ancrée dans « l'écologie urbaine », elle-même inscrite dans les thèses Darwiniennes. Celle-ci vise à démontrer que les relations sociales humaines sont établies selon l'ordre animal et végétal en termes de « compétition », de dominance et de symbiose. C'est ainsi que ces études des relations sociales au travers l'appropriation du territoire de résidence de l'époque sont intéressantes pour l'analyse du quartier dans notre travail. En effet, aussi bien pour le monde végétal qu'animal, l'homme s'approprie le territoire pour vivre son existence. Qui dit appropriation dit difficultés potentielles de cohabitation, tout comme dans le règne animal en termes de territorialité.

³⁸ Y. Grafmeyer, I Joseph, Op. Cit.

³⁹ R.E.Park, « La ville comme laboratoire social », 1929, in L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Y. Grafmeyer, I. Joseph, 2004, p 164.

La ville est ainsi perçue comme une « configuration spatiale »⁴⁰ rassemblant une communauté d'individus et d'institutions en interdépendance. La ville est à la fois un mécanisme artificiel qui éloigne l'homme de « son milieu naturel » et de son socle originel mais demeure aussi le fruit de mécanismes naturels. Pour l'Ecole de Chicago, ce sont aussi bien les forces « naturelles » que les forces « sociales » qui construisent le modèle urbain. Les villes sont ainsi comparées à des « super-organismes »⁴¹ que nous pourrions comparer à des éponges (métaphore organiciste)⁴².

C'est sans doute Roderick McKenzie et Robert Park qui illustrent le mieux l'approche écologique dans l'étude des rapports humains en évoquant les « mécanismes de compétition, d'interaction et d'association » à l'instar de l'« écologie animale » qui se matérialise dans le milieu urbain par une rivalité pour l'espace, dominée par la quête de l'avantage économique. En ce sens, l'« écologie urbaine » place l'individu selon l'exemple du milieu naturel. L'individu doit s'adapter, tout comme dans la nature, à la ville, qu'il modifie à son tour. Cette adaptation de la « communauté humaine » se fait dans un contexte de perpétuels équilibres et déséquilibres entre groupes en concurrence, entre différentes « forces ». En ce sens, le milieu urbain influence sur la vie sociale en intensifiant la proximité entre des populations hétérogènes qui vivent sur un même territoire. Les sociologues prennent largement en compte la place de l'immigration et les questions liées à l'intégration des minorités dans le milieu urbain. Robert Park émet d'ailleurs une théorie du « cycle des relations interethniques »⁴³ comprenant les quatre phases suivantes : « Compétition, Conflit, Accommodation et Assimilation ».

Dès cette époque, la sociologie urbaine montre à quel point le vivre ensemble dans un territoire commun peut être porteur d'obstacles pour un groupe d'individus donnés. Autrement dit, la cohabitation territoriale peut être difficile entre habitants d'un même espace. Ce postulat peut-il pour autant correspondre à la distance physique établie inconsciemment entre les personnes selon la théorie de la « proxémie »⁴⁴ ? Peut-on ainsi affirmer que l'homme vit son territoire à travers cette distanciation invisible qui régirait certains de nos comportements ?

En tout état de cause, cette théorie (qui peut se définir par la distance physique positionnée dans toute interaction sociale et différenciée selon les cultures) invite à s'interroger sur la

⁴⁰ R. Park, « La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral », p 194.

⁴¹ R. Park, « La ville, phénomène naturel »

⁴² M. Halbwachs, « Chicago, expérience ethnique » p 324.

⁴³ D. Cuche, « L'homme marginal » : une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora, in Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 25, N°3, 2009.

⁴⁴ Edouard T. Hall, La dimension cachée, Paris, Editions du Seuil, 1978, p13.

place des « besoins proxémiques » de l'homme dans un contexte de forte densité urbaine et par conséquent de voir le quartier selon une dimension « appropriative » du lieu en considérant d'après Edouard T Hall, que l'appropriation territoriale n'est pas seulement une question d'espace mais peut-être aussi l'illustration du besoin des individus de se rassembler dans des micros territoires donnés où les membres se reconnaissent et partagent les mêmes valeurs.

L'hypothèse de l'« homme urbain » ou du citoyen est emprunté à l'Ecole de Chicago dans le sens où elle fait appel dans son analyse à la ville « interstitielle » en mobilisant des procédés d'analyse nivelés tels que la « métonymie » (la ville c'est la rue), la métaphore (la ville, c'est une mosaïque), la comparaison et l'interdisciplinaire. Le citoyen est alors perçu comme un « étranger » vivant avec des semblables « pas très semblables ».

C'est en ce sens que la relation est posée entre tempérament de l'individu et milieu urbain.

Pour nourrir notre positionnement quant au concept de territoire, nous engageons par conséquent la notion « d'écologie urbaine » qui examine dans le traitement sociologique de l'urbain la dimension « ethnique » et sociale du territoire ; à savoir que le territoire urbain se sectorise selon la composition de sa population à travers des filtres pouvant être « culturels », sociaux ou « ethniques ».

De cette idée, Robert Ezra Park commente le territoire via la ville avec une vision sociale de celui-ci : Il le positionne comme un « organisme social » et par conséquent non seulement comme une concentration géographique. La double lecture du territoire qu'il propose est à la fois « écologique et morale ». En ce sens, notre étude porte sur une localisation de faits sociaux dans l'espace et une analyse des rapports sociaux locaux, mis en abyme dans les relations et rapports internes d'une même population d'un même territoire donné.

De ce fait, nous considérons que dans un contexte urbain, les individus revêtent des modes de vies différenciés et non homogènes, adoptant des attitudes et comportements spécifiques et/ou originaux en réponse à la nature du milieu « urbain » dans lequel ils sont inscrits. En conséquence, la vie urbaine devient un véritable mode de vie qui de façon sine qua non « sculpte » l'état d'esprit des individus. Telle est l'expression qui pourrait illustrer cette idée : « Nous sommes ce qui nous entoure », (dans une dimension urbaine bien évidemment). Ce qui fait de la ville un organisme modulable, mouvant dans sa structure interne et dans son rapport à l'environnement.

Robert Park remarque que l'urbanisation a des effets sur l'individu et son mode de vie selon deux impacts : une conséquence qualifiée « d'individualisation » et une autre sur le

« nivellement ». Au-delà d'imposer ses effets, le territoire suscite les « excentricités » et « récompense » ses habitants.

Nous pouvons estimer que l'Ecole de Chicago a fait son apparition en France dans les années 1980 dans un contexte d'accueil peu favorable. Pourtant, les thèses de l'Ecole de Chicago étaient ancrées solidement outre-Atlantique comme l'atteste Andrew Abbott avec l'expression « The manufacturing Chicago industry⁴⁵ » qui illustre l'intérêt confirmé voire grandissant pour ce courant sociologique. C'est cependant en mettant à mal l'entité même de l'Ecole de Chicago que ses détracteurs ont œuvré, la qualifiant comme « descendant direct du marxisme »⁴⁶ pour les uns, et de « mythe »⁴⁷ pour les autres. Les adversaires de l'Ecole de Chicago se sont donc attachés et s'attachent encore, entre autres, à réfuter la cohésion et la cohérence des groupes successifs des sociologues de l'Ecole de Chicago, qui pour eux ne pouvaient constituer de part leurs méthodes, une « tradition » sociologique.

Nous partons donc de l'idée qui consiste à dire que l'Ecole de Chicago s'est développée dans un cadre « institutionnalisé », qui fait d'elle un courant sociologique important. En effet, son apport ne se résume pas en une liste d'auteurs fusent-ils prestigieux, de méthodes et de concepts mais il renvoie aux recherches qualitatives d'un groupe « concret » ou plus précisément d'une série de « groupes concrets » de sociologues⁴⁸, qui ont contribué à l'émergence d'une approche interactionniste prenant en compte les champs d'interaction et le contexte, abandonnant ainsi la « décontextualisation de l'explication sociologique »⁴⁹.

3) La diversité des territoires urbains

A l'époque, les grandes villes américaines ont attiré une telle masse de nouveaux habitants, venus pour la plupart d'Europe mais aussi des zones rurales des Etats-Unis, qu'elles ont drainé des populations très différentes de tout point. C'est depuis ce « mélange », ce « melting-pot » que serait né des types de tempéraments spécifiquement urbains. De plus, comme Robert Ezra Park le mentionne, un paramètre très important vient s'accumuler à ce brassage urbain. Il parle de mobilisation de l'individu qui a fragilisé la stabilité des contacts entre les citadins. Nous sommes donc bien loin des communautés rurales qui établissaient des relations plus stables, avec moins de changements et moins de mixité relationnelle. De ce fait,

⁴⁵ A. Abbott, Department and Discipline : Chicago Sociology at One Hundred, Chicago, University of Chicago Press, 1999, p31.

⁴⁶ M. Castells, «Y a t-il une sociologie urbaine? », Sociologie du travail, vol.10, n°1, 1968

⁴⁷ L. Harvey, Myths of the Chicago School of Sociology, Avebury, 1987.

⁴⁸ J.M. Chapoulie, La tradition sociologique de Chicago, Seuil, 2001

⁴⁹ A. Abbott, Department and discipline : Chicago Sociology at One Hundred, University of Chicago Press, 1999

la société urbaine semble se distinguer de la « rurale » par une fragmentation et une segmentation des liens fondés sur la solidarité et les liens familiaux (liens de sang) (Gemeinschaft). La société urbaine serait donc construite autour de consensus coordonnés, régentés par un droit formel et contractuel (Gesellschaft)⁵⁰. Les impacts de ce processus d'urbanisation ont déjà été appréciés dès le début du 20^{ème} siècle par Georg Simmel.

En ce sens, la ville multiplie des milieux différents dont la plupart ne se connaissent pas entre eux. En somme, une multiplication des liens entre petits groupes ou de « régions morales ».

La question du territoire urbain, centrale dans la réflexion de l'école de Chicago, est couplée chez ces auteurs avec l'hypothèse que le territoire influe sur les existences des individus. En somme, que l'environnement urbain conditionne en partie les modes de vie de ses habitants.

L'apport de l'Ecole de Chicago introduit aussi l'idée de diversité de territoires, qui est très importante dans notre réflexion. C'est d'ailleurs les concepts d'« aires naturelles » et d'aires morales » qui permettent de définir l'idée de l'hétérogénéité du territoire, colonne vertébrale réflexive de notre étude amenant au concept de micro territoires. Les « aires naturelles » et « aires morales » permettent de décrire le territoire en différentes mosaïques territoriales, en différents puzzles territoriaux, résultant des mécanismes et de rapports sociaux.

Pour préciser la manière dont nous nous référons à cette contribution sociologique et pour l'appliquer à notre sujet de thèse, nous plaçons la sociologie urbaine comme n'étant pas la « sociologie de tout ce qui se passe dans la ville », mais qui se centre sur la dimension proprement urbaine des divers aspects de la vie sociale et sur la manière dont la « ville-milieu » est aussi constituée en objet d'enjeux qui structurent les rapports entre les acteurs, les institutions et les groupes sociaux.

Ces enjeux sociaux peuvent se concrétiser notamment par l'hétérogénéité des territoires inspirée par Park et McKenzie⁵¹ démontrant que le processus global d'urbanisation se démultiplie au contraire en « d'innombrables processus localisés d'agrégation et de séparation » qui inscrivent dans l'espace urbain diverses lignes de partage plus ou moins tranchées ; ce qui renvoie dans notre travail à la notion de quartier.

Pour approfondir l'idée de diversité de territoires urbains au sein même d'une ville, nous pouvons également partir de la notion de « région morale ou aire morale » définies par Robert

⁵⁰ Hypothèse de Ferdinand Tönnies, in Y. Fijalkow, Sociologie de la ville, Editions La découverte, Paris, 2004, p 11

⁵¹ Park R.E (1925), « la ville, proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain » in Grafmeyer et Joseph I, L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine, p 79-126 ;

Park. Ce dernier a analysé les mécanismes de répartition spontanée des populations urbaines et démontre que les habitants ont tendance à se réunir selon leurs centres d'intérêts, leurs goûts et leurs tempéraments dans une zone déterminée et ceci indépendamment des intérêts économiques et professionnels des individus. L'auteur parle de ségrégation par elle-même au sens où il s'agit de la population elle-même qui tend à la ségrégation.

Toujours dans cette continuité réflexive, illustrée une nouvelle fois par Robert Park, chaque quartier, chaque territoire de la ville s'empaigne du caractère et du vécu de ses habitants. En conséquence, le territoire tend à prendre les signes particuliers et les spécificités de ses propres résidents. Le territoire n'est alors plus seulement traité par sa composante géographique mais aussi et surtout par sa part locale connotée de sensibilités, d'histoires, de traditions et de vécu. C'est ainsi que chaque territoire évolue au rythme qui lui est propre, de façon distincte des autres territoires. De ce point de vue, l'influence du territoire est surcompensée par celle de ses habitants.

L'exemple de certains quartiers de Chicago de l'époque illustre l'idée de Robert Park. En ce sens, la résultante de la répartition d'une population peut se concrétiser par la constitution d'« aires morales » qui peut être un territoire de rencontres, une zone dans laquelle nous n'habitons pas forcément. Robert Park s'appuie sur l'existence de « forces » dont nous sommes incapables de mesurer l'importance et qui peuvent se libérer dans ces « régions ou aires morales ». En effet, si nous suivons son point de vue, chaque individu naît avec des « pulsions, des passions et des idéaux » et ne peut les satisfaire que dans ces « aires morales », déconnectées des ordres imposés par la civilisation humaine. Si nous poursuivons avec son raisonnement, ce sont ces « forces » qui, basées sur la théorie des « pulsions latentes » chez l'homme, produisent ces milieux urbains distincts et singuliers.

Les facteurs d'apparition des « régions morales » sont par conséquent liés pour une part à la vie urbaine en tant que telle, mais également à la liberté qu'elle procure.

La région morale n'est pas mobilisée par Robert Park comme un lieu « anormal » mais comme étant une partie intégrale de la ville, de sa vie naturelle et « morale ». En ce sens, la ville traduit toute la dimension humaine, les traits de caractères, les comportements de la nature humaine, atténués dans les petites communautés. Si nous posons cette question à l'échelle de notre sujet ; les micros territoires peuvent-ils renvoyer directement ou indirectement à l'idée des « aires morales » ? Et de ce fait, peuvent-ils constitués au sein

d'eux-mêmes des particularités territoriales basées sur des besoins « naturels » de fuir les normes imposées ? Sont-ils par conséquent des micros territoires « *anormaux* » ? Rassemblent-ils des individus ou groupes d'individus partageant les mêmes valeurs ou centres d'intérêts ?

De plus, pour approfondir notre empreinte concernant la diversité des territoires à l'Ecole de Chicago, il convient de mobiliser le concept d'« aires naturelles »⁵² qui a été traité dans le cadre d'articles parus dans une étude traitant de la question de la « communauté urbaine » dont trois ont particulièrement alimenté cette conceptualisation. Il s'agit des textes de Nels Anderson, *The Hobo: a study of the homeless Man* (1923), de Louis Wirth, *The Ghetto* (1928) et de Harvey W. Zorbaugh, *The Gold Coast and the Slum* (1929). L'« aire naturelle » est décrite comme un « territoire de la ville ayant une fonction qui échappe à ses habitants ». En ce sens qu'un quartier pauvre n'est pas voulu par ses habitants et qu'il est pauvre « naturellement », indépendamment de la volonté de ses occupants. C'est en ce sens qu'une aire urbaine est définie comme « aire naturelle ». Pour l'Ecole de Chicago, les « aires naturelles » sont des composantes partielles de l'unité globale de la ville ; ayant chacun leurs particularités au sein de l'activité de la cité. Ces singularités territoriales sont fonction du rapport qu'elles ont avec le reste de la ville. En somme, elles sont perçues selon les caractéristiques majeures de leurs populations, leurs spécificités les plus remarquables. C'est ainsi que certaines « aires naturelles », chacune différente des unes et des autres sont « construites » par le mécanisme urbain, qui « sélectionne naturellement » la population en la répartissant dans différentes zones. C'est en ce sens que certains territoires peuvent être perçus comme « propice » à la délinquance, ou dans lesquels une caractéristique sociale est plus marquée qu'ailleurs⁵³.

Les « aires naturelles » définies par l'école de Chicago ne concentrent pas des populations semblables et identiques. Son positionnement sociologique, pour décrire le concept d'« aire naturelle » est centré sur la relation de « symbiose » qui existerait dans les relations urbaines. C'est-à-dire que les habitants d'une « aire naturelle » ne vivent pas ensemble essentiellement parce qu'ils sont semblables mais davantage parce qu'ils sont dans une « relation

⁵² R.E Park, W. Burgess, *The City, Chicago*, 1925.

⁵³ R. Ernest, Mowrer, *Family Disorganization: An introduction to sociological analysis*, The University of Chicago Press, 1927, p 116-123.

d'interdépendance » pour leur existence. En somme, ils sont utiles les uns aux autres et ont besoin des uns et des autres.

L'angle d'analyse prend en compte la dimension territoriale pour comprendre les comportements de l'homme et les formes d'organisation sociale.

La réflexion de notre étude concernant notre emprunt à l'Ecole de Chicago s'est articulée autour de trois axes qui nous semblent importants. Tout d'abord, que le territoire est en perpétuelle redéfinition, en mouvance continue, basé sur des relations sociales complexes et analysé selon un différentiel de répartition des habitants. En somme, le territoire en tant que socle fondamental du tissu social et de l'organisation de la vie humaine.

Le deuxième axe place le territoire dans une relation à l'individu dans une perspective en termes d'expériences territoriales. En ce sens, les rapports entre individus sur un même territoire amènent à l'attribution de significations sur un ensemble communautaire donné. C'est en ce sens, que les recherches de l'Ecole de Chicago ont étudié les mécanismes d'adaptation humaine qui ont conduit à décrire les processus d'appropriation territoriale.

Finalement, le troisième axe qui a été développé d'après les sociologues de ce courant et que nous avons mobilisé pour notre réflexion, a consisté à percevoir le territoire comme un lieu d'expression. C'est-à-dire qu'il est constitué des spécificités de chaque habitant et de chaque groupe. Le territoire est alors le réceptacle de l'identité et de l'affectivité ; elles-mêmes orientées par la nature de l'urbain.

Notre intérêt dans l'étude de mobiliser une nouvelle fois l'Ecole de Chicago réside également dans le fait qu'elle considère le territoire urbain comme un espace de « vérification des théories » en considérant grandement l'impact de la croissance urbaine dans des dimensions de « désorganisation sociale ». Les résultats des recherches et autres enquêtes de ces sociologues étaient davantage axés dans un cadre social et politique spécifique de l'époque, notamment avec un statut particulier de « ces » sociologues qui prenaient en compte la naissance des « nouvelles valeurs » de l'urbain, valeurs opposées à celle de la ruralité. En effet, c'est dans un contexte de déplacement des populations que l'Ecole de Chicago a mobilisé ses travaux, en acceptant les « problèmes sociaux » urbains parallèlement « aux mouvements pour l'égalité des sexes, la professionnalisation des femmes dans l'industrie, le dépeuplement des campagnes et l'augmentation de la criminalité dans la ville ».

Dans le débat qui existe en sociologie urbaine aujourd'hui sur les possibilités d'actualisation des méthodes de l'Ecole de Chicago, nous nous rangeons du côté des auteurs qui considèrent que les sociologues de l'Ecole de Chicago peuvent être rapprochés du courant des « réformateurs » (en utilisant d'autres outils d'investigations et un nouvel angle d'analyse) même si ces derniers accordent une place plus importante au rôle de l'individu dans la société que l'école de Chicago qui mobilise davantage l'influence exercée par le territoire.

Nous faisons donc également appel au principe explicatif du territoire qui a le mérite de traiter des problématiques sociales dans nos sociétés industrialisées et d'en dégager des pistes de réflexion autour notamment du « pluralisme » territorial qui permet de comprendre les enjeux des territoires des quartiers sensibles en termes de rapports avec les institutions et la société.

Au-delà de ces thèses, nous croisons aussi de nombreux auteurs contemporains de sociologie urbaine qui ont analysé la question du territoire urbain et notamment la diversité de ceux-ci, notamment dans le cadre des quartiers de grands ensembles. C'est dans cette continuité réflexive que nous aborderons dans cette partie l'actualisation du concept de territoire, appliqué dans les zones urbaines.

L'apport initial de l'Ecole de Chicago consistait à positionner notre réflexion, comme nous l'avons évoqué ci-avant, autour de deux idées indissociables pour notre étude dans l'analyse du territoire : le lien intime entre le territoire et ses résidents et la diversité territoriale qui en est déduite. Dans ce paragraphe, il s'agira de rattacher l'idée de la diversité et de la « mosaïque » de territoires au concept de « micro-territoire » qui traduit dans notre idée une certaine actualisation des thèses de l'Ecole de Chicago, rassemblant ainsi les questions de l'influence de la ville sur les citoyens et de la multiplicité de ses territoires.

Les rapports sociaux qui lient les individus entre eux permettent de « vivre » relativement à l'unisson le territoire commun et ainsi de le manipuler et le modeler à « leurs » façons pour lui donner un sens identique et surtout une fonction commune.

B) Du « quartier sensible » à la métaphore de la mosaïque

Si l'hétérogénéité des territoires urbains a été étudiée il y a plus d'un siècle dans un contexte d'urbanisation importante par les sociologues de l'Ecole de Chicago, cette dimension est actualisée par la métaphore de « mosaïque » pour décrire aujourd'hui la diversité et la richesse de l'espace urbain, qui se morcelle en une succession de territoires des plus étendus aux « micro territoires », en fonction des mécanismes d'appropriation des citoyens qui s'y

développent. Au niveau de notre réflexion, l'idée de micros territoires dans notre étude renvoie directement à l'appropriation de l'espace, qui engendre elle-même la notion de mosaïque territoriale et donc au « marquage » du territoire.

Le territoire urbain est donc analysé ici comme un multiplicateur de comportements et des attitudes des individus, conduisant l'homme à « vivre » l'urbain de sa propre façon et donc de se l'approprier en le modelant, en le vivant et en l'interprétant.

C'est ainsi que nous vous présenterons dans cette partie, les concepts articulés autour des notions d'appropriation et de revendication territoriales, conceptualisations analysées selon un filtre d'auteurs contemporains. Autrement dit, les relations sociales foisonnent dans les quartiers sensibles dans une perspective notamment de réponse aux contraintes socio-économiques.

1) La « renaissance » d'une sociologie des quartiers sensibles

Il est établi d'après des études récentes que les territoires urbains sont très différents les uns des autres. Les quartiers ne sont pas des étendues urbaines uniformes et homogènes qui présentent les mêmes caractéristiques, aussi bien d'un point de vue socio-économique que d'un aspect ethnique. Certaines zones d'un quartier peuvent revêtir des spécificités propres à l'instar d'une mosaïque de territoires. Les quartiers « sensibles » sont très régulièrement perçus comme de vastes territoires homogènes représentés dans la pensée collective comme étant une unité spatiale de vie.

Pourtant, de nombreux travaux ont démontré les diversifications des quartiers prioritaires en France ; si nous prenons par exemple les ZUS situés dans les anciennes cités ouvrières des villes minières de l'est ou du nord de la France et les ZUS constitués de grands ensembles construits à l'après guerre dans la phase d'urbanisation rapide. (J.B Champion, M. Marpsat, 1996).

D'après des travaux récents, le territoire urbain est traité selon un axe qualifié d'«écologie factorielle⁵⁴ » en positionnant des schémas de configurations urbaines qui prennent en compte le point de vue choisi par l'« observateur » en termes d'indicateurs. En ce sens, trois schémas de répartitions urbaines peuvent être dégagés dont un plus ancien qui avait déjà été analysé par Ernest Burgess⁵⁵ (« configuration concentrique »).

⁵⁴ J. Brun, « Ecologie urbaine et géographie sociale », Villes en parallèle, n°4, 1981.

⁵⁵ E. Burgess, « La croissance de la ville », in L'Ecole de Chicago : Naissance de l'Ecologie urbaine (1979), Paris, Aubier-Montaigne, 3^{ème} éd, 1990.

Nous distinguons le schéma « concentrique » qui place la répartition de la population dans la ville selon des logiques de positions sociales et de modes de vies, depuis l'hyper centre aux zones les plus éloignées. Ce schéma se base sur des indicateurs tels que l'âge et la structure du ménage. En outre, des lignes de peuplement selon un axe directionnel constitue le schéma « sectoriel » (se servant majoritairement des statuts socioprofessionnels) et ceci indépendamment de la distance du centre ville. Enfin, le schéma « nodulaire » qui met en œuvre la présentation de l'espace urbain d'après une logique de concentration sous forme de noyaux de populations plus ou moins spécifiques. Cette dernière division sociale de l'espace urbain nous semble intéressante car elle positionne le territoire urbain comme « marqué » par les caractéristiques de ses résidents.

Cet aspect va dans le sens de Didier Lapeyronnie qui voit « la ville d'une société urbaine qui se superpose ou se juxtapose à la ville des autres »⁵⁶.

La métaphore de mosaïque(s) de territoires pour décrire la diversité des territoires au sein du quartier est analysée dans les travaux d'Azouz Bebag et Reynald Rossini⁵⁷ (1999) qui ont montré que « les cités ne sont jamais des territoires homogènes mais des mosaïques de micro-territoires marqués par des identités spécifiques » (1999, p 144). C'est donc en reprenant ce postulat que nous proposons de positionner les thèses contemporaines sur le traitement du territoire urbain selon les deux axes mentionnés.

Appliquée aux situations contemporaines, en France, cette idée est également souvent reprise à travers le terme de « micro-territoires », qui s'applique aux cités, aux grands ensembles. Les travaux du sociologue Jean-Marc Stébé⁵⁸ pour illustration, montrent que les cités et notamment le quartier « sensible » n'est pas un « territoire unique mais plutôt des territoires périurbains distincts » qui comprennent une grande diversité de lieux (2007).

De manière complémentaire pensons-nous, la thèse de Laurent Mucchielli soutient l'idée que chaque quartier présente son caractère spécifique lié à une « micro histoire locale » (2001). De ce fait, dans notre étude, le quartier est un territoire « morcelé » de « micro territoires » au sein même d'une zone administrativement définie.

Tous les territoires des quartiers ne sont pas de vastes cités d'habitats sociaux situées à la limite de la ville. En province, la moitié des quartiers prioritaires sont situés dans la ville. (M.

⁵⁶ D. Lapeyronnie, *Ghetto Urbain*, Robert Laffont, 2008, p 16.

⁵⁷ A.Begag, R. Rossini, *Du bon usage de la distance chez les sauvages*, Paris, Seuil, 1999.

⁵⁸ Stébé J-M, *La crise des banlieues*, éditions PUF, Coll Que sais-je ? n°3507, 2007

Oberti, 1999). Nous nous basons également sur la thèse de Stéphane Beaud et Michel Pialoux⁵⁹ qui montrent quant à eux l'intensité de l'attachement à un territoire donné, même stigmatisé (2003).

De ce fait, notre travail s'éloigne de l'aspect généraliste du traitement des quartiers situés dans les grands ensembles urbains, territoires presque anonymes de la « banlieue » que nous ne pouvons résumer ainsi dans notre étude.

Notre réflexion s'accorde à dire que les quartiers « sensibles » développent une sociabilité qui unit les habitants fragilisés socialement et qui concourt à renforcer les soutiens matériels et psychologiques. C'est en ce sens que le quartier offre une certaine alternative à la stigmatisation et aux différentes difficultés socioéconomiques. Dans cet aspect, l'étude s'attache aussi à appeler dans le concept de territoire, la dimension de « refuge » dans un contexte de discrimination et de racisme latents. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la métaphore proposée par Michel-Jean Bertrand⁶⁰ qui voit le territoire en une « projection extérieure de nid familial » (1978, p16). C'est cette projection affective qui peut aussi conduire à la mosaïque territoriale.

Les quartiers et surtout ceux qui y habitent ne présentent pas des caractéristiques qui peuvent être déterminées comme identiques. En effet, en plus de prendre en considération la diversité des quartiers, nous prenons aussi en compte l'hétérogénéité de la population, ses parcours de vie, et ses trajectoires différents. De plus, il est important de noter que ces territoires sont des « espaces de brassage et de diversités ethniques, sociales et culturelles » (Vieillard-Baron, 1994). C'est de ce point de vue que nous positionnons notre réflexion d'après l'idée que le territoire urbain est différemment « intériorisé » par l'individu qui projette « son » territoire en y privilégiant son mode de vie, ses relations et ses centres d'intérêts. Le territoire est alors également positionné comme un « objet mentalisé » en chacun des habitants qui s'adaptent aux conditions d'existence du quotidien.

Nous nous nourrissons également de cette idée qui est réétudiée par le sociologue Champion⁶¹ qui montre, à travers des données statistiques, les différences de configurations et de contextes

⁵⁹ Beaud S, Pialoux, M, violences urbaines, violences sociales, Paris, Fayard, 2003.

⁶⁰ M.J Bertrand, Pratique de la ville, Paris, Masson, 1978.

⁶¹ J.B Champion, M. Marpsat, La diversité des quartiers prioritaires : un défi pour la politique de la ville, Economie et statistique, n°294-295, 1996.

des territoires urbains. Ce qui renvoie également aux thèses de Bachmann et Basier⁶² auxquelles nous adhérons qui peuvent s'illustrer par l'expression « changer de barre, c'est parfois changer de vie ». En ce sens, chaque territoire peut revêtir des spécificités territoriales « originales » les unes des autres et pourtant réparties dans une même zone administrative.

Le concept de micro-territoire est positionné dans l'ensemble de la ville comme étant une partie de l'« arc-en-ciel urbain » en considérant que le phénomène d'urbanisation produit une différenciation des manières d'être et des manières de vivre dans l'espace, dans le cadre d'une relation qui oscille entre proximité et distance de la part des habitants.

Le rapport étroit qui existe entre le milieu urbain et ses habitants ; les citadins a donné lieu à l'étude de deux axes forts exploités et positionnés par le courant sociologique de l'École de Chicago (l'influence de l'urbain en tant que milieu et la diversité des territoires) et, jusqu'aux auteurs contemporains. Nous avons pris le postulat que les modes de vie se construisent en interaction avec leur environnement. L'individu se doit de s'adapter à son « milieu » qui est, à son tour, également la trace du mode d'existence de l'individu. Nous avons émis l'hypothèse que le territoire urbain provoque des modes de vie particuliers, presque « réactionnaires » et de manière opposée, l'homme urbain marque le territoire dans son rapport à celui-ci. Nous avons par conséquent questionné cette relation à l'urbain en positionnant la ville en milieu « écologique » caractérisé par la diversité de ses territoires et de l'impact sur ses occupants.

La notion d'appropriation territoriale, dans l'enquête, ne sera pas uniquement positionnée dans une dimension traditionnelle d'adaptation de l'individu à l'environnement urbain⁶³ mais aussi et surtout dans une approche de prise de possession et de « propriété », que nous éloignons de l'aspect juridique pour le rapprocher davantage avec la dimension affective de l'appropriation. Les concepts d'appropriation et de revendication territoriales sont aussi étudiés dans la réflexion comme étant une des résultantes des processus d'exclusion et de pauvreté comme l'illustrent les travaux du sociologue Cyprien Avenel⁶⁴ démontrant que l'attachement au quartier notamment fait office de rempart à l'exclusion.

Dans ce sens, des recherches sociologiques ont démontré un lien entre pauvreté et appropriation territoriale. Plus les individus sont isolés, c'est-à-dire stigmatisés,

⁶² C. Bachmann, L. Basier, *Mise en images d'une banlieue ordinaire. Stigmatisations urbaine et stratégies de communication*, Editions Syros, 1989.

⁶³ Nous faisons référence ici au psychosociologue Perla Serfaty-Garzon, in *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Armand Colin, 2003.

⁶⁴ C. Avenel, « Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles », *Lien Social et Politiques*, n° 43, 2000, p 143-154.

économiquement pauvres, plus le lien social est dépendant au quartier et par conséquent plus la sphère sociale se développent au sein même de leur lieu de résidence. C'est là où nous pouvons parler de construction de liens communautaires et de processus d'intégration de proximité et d'identification territoriale. Ce lien de conséquences est fonction du sentiment de « capacité » à quitter le quartier. C'est-à-dire que « vivre son quartier » dépend aussi de se sentir ou non « assignés à résidence » (Chamboredon, Lemaire, 1970).

Cette hyper sociabilité peut être étudiée selon le prisme des habitants, dans le sens où ceux-ci développent des liens très forts entre eux. Ces attitudes sociables sont inscrites dans un contexte économique difficile. C'est donc dans une prise en compte de la précarité dans les quartiers sensibles que nous pouvons aussi parler de « suraffiliation territoriale » (Kokoreff, 2003) dans le sens où les habitants mêlent « relations amicales et relations de voisinage » avec les mêmes personnes et par conséquent ne côtoient que des personnes habitant leur territoire. Nous pouvons aussi évoquer le concept de « sociabilité contrainte » (Lagrange, 2001) dans un contexte d'isolement social avec l'effort de tisser des liens en filigrane.

Nous proposons de mobiliser ces points de vue, en intégrant l'idée que le territoire est le réceptacle des émotions et devient un enchevêtrement de « haine et d'amour » à la fois. L'idée que le territoire est subi dans les quartiers sensibles est intégrée à notre réflexion mais celle-ci prend surtout en compte la « pirouette adaptative » des habitants qui transforment un lieu « gris » en un endroit façonné de couleurs en se l'appropriant.

Par conséquent, l'étude prend en compte l'idée que l'appropriation territoriale et sa revendication potentielle n'est pas seulement une réaction humaine à la pauvreté. De ce fait, le paradoxe se constitue dans le dynamisme de l'appropriation territoriale qui est quant à elle ancrée dans un processus infligé. C'est ainsi que nous nous positionnons dans l'idée qui consiste à dire que les habitants s'approprient le quartier de façon active sous les effets et mécanismes de ségrégation urbaine. L'appartenance au quartier peut ainsi s'expliquer par le cheminement commun inscrit dans une « mémoire commune de parcours d'immigration » qui rassemble une partie de la population d'un même territoire. Ce qui peut constituer un sentiment d'identification collective et qui plus est au quartier. Se construit ainsi une sorte d'univers spécifique au quartier.

De plus, l'appropriation est la fois mobilisée selon une démarche individuelle et collective. En ce sens qu'elle est présentée selon la dimension Marxiste en la définissant en relation aux

« objets produits par l'individu » à travers une « mentalisation des savoirs et savoir-faire »⁶⁵ et en l'installant dans la conception collective en termes de démarche proposée par les sociologues Paul-Henry Chombart⁶⁶ de Lauwe et Henri Lefebvre⁶⁷. Ces derniers voient respectivement en l'appropriation un processus fédérateur qui se base à la fois sur des relations de dominance liées à la conquête de l'espace urbain et un droit à l'« exercice » de la ville.

C'est de la sorte qu'en filigrane du concept de territoire, que d'autres sont rattachés à cette idée et reviennent de façon logique telle que l'appropriation territoriale appliquée ici aux quartiers sensibles.

2) Le quartier comme territoire à l'échelle humaine

Les logiques d'appropriation et de revendication supposent un attachement au quartier. Nous considérons que les habitants des « quartiers sensibles » intègrent dans leur parcours de vie et dans leur identité l'affect de leur(s) territoire(s). En ce sens, de nombreuses enquêtes ont démontré cet aspect d'attachement aux quartiers des grands ensembles. L'attachement au quartier ne sera pas seulement filtré par la sociologie de la marginalité ou de la déviance, qui peut présenter à notre sens un inconvénient majeur qu'elle ne s'intéresse qu'aux questions d'appropriations territoriales « déviantes » par rapport à la norme des « entrepreneurs de morale ». Nous aborderons aussi cette question à travers une dynamique « adaptative » d'appropriation positive montrant comment certains jeunes individus construisent et modélisent leur territoire via des pratiques et visions territoriales « innovantes ».

C'est ainsi, que nous positionnons notre enquête d'après l'idée que l'appropriation et la revendication territoriales ne sont pas forcément déviantes en termes de violences et d'incivilités. C'est dans cette optique que nous partageons l'analyse de Laurent Mucchielli qui défend l'idée que « l'appropriation revendicative ne débouche pas nécessairement dans la délinquance et ne peut être réduit à la constitution des bandes ». (Laurent Mucchielli, 2001).

Cette position nous permettra de prendre en compte les mécanismes de ségrégation qui peuvent toucher ces quartiers « sensibles », concept que nous développerons ci-après en l'associant à l'étude du concept du stigmaté.

⁶⁵ M. Segaud, J. Brun, J-C Driant, Dictionnaire de l'habitat et du logement, Paris, A. Colin, 2002.

⁶⁶ P.H. Chombart de Lauwe, Appropriation de l'espace et changement social, in Cahiers internationaux de sociologie, Paris, vol 56, P 141-150, 1979.

⁶⁷ H. Lefebvre, Le droit à la ville, éd Antropos, société et urbanisme, Paris, 1968.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'urbain a un impact important sur les personnes en termes d'adaptation, de réaction au milieu urbain local.

Cette appropriation territoriale, qui conduit dans notre étude à la construction de micro territoires, ne traduit-elle pas au delà de la défense de l'espace, un marquage existentialiste ?, une volonté de faire corps avec l'extérieur ?

La territorialité a été largement étudiée, notamment dans le monde animal. Il est intéressant de noter que la notion de « territoire » a été d'abord empruntée à l'éthologie pour l'étude des espèces animales. Dans son territoire naturel, l'animal marque ce dernier en manifestant sa présence. Son biotope, est donc à la fois son territoire de vie, de protection et de défense face aux intrus car il en connaît les caractéristiques.

Trois fonctions fondamentales peuvent être accordées à l'appropriation « animale » du territoire. La première est liée à son besoin de survie ; le territoire est l'endroit au sein duquel l'espèce trouve sa nourriture. La deuxième fonction du territoire consiste à lui offrir la protection face aux agressions et autres attaques de congénères ou de prédateurs. En effet, l'animal se sert de la connaissance qu'il a du territoire pour se défendre ; ce qui nous amène au besoin d'exploration et de familiarité avec l'environnement, qui constitue la troisième fonction⁶⁸.

Ces comportements sont-ils en partie applicables pour la nature humaine ? L'homme urbain s'approprie-t-il son territoire selon ces trois fonctions principales ? Comme nous l'avons questionné auparavant, l'homme diffère de l'animal car il ne s'approprie pas seulement l'espace mais aussi les valeurs qu'il porte à celui-ci.

Néanmoins, le territoire, comme nous l'avons orienté dans notre sujet, est une réalité également humaine, qui se concrétise dans l'organisation urbanistique de l'homme et notamment avec la notion de quartier et dans l'appropriation de micros territoires qui est un phénomène observable. Dans cet aspect, certains scientifiques considèrent le fait que l'homme développe un « instinct territorial » pouvant être rapproché, dans une certaine dimension, à celui des espèces animales pour s'approprier l'espace de vie. Le territoire est alors perçu comme le réceptacle de l'attitude instinctive de l'individu qui laisse libre cours à sa « nature »⁶⁹.

⁶⁸ G.N. Fischer, *Psychologie des espaces de travail*, Paris, Armand Colin, 1989, pp 16-22.

⁶⁹ G.W.F. Hegel, *La raison dans l'histoire* (1837), traduit par K. Papaïonnou, Paris, UGE, Collection « 10/18 », 1965, pp 47-52.

Au-delà de ces questions d'instincts qui peuvent présenter à notre sens une comparaison trop « sauvageonne » et « brute » de la nature humaine en termes d'agressivité et de revendication territoriale, nous souhaitons cependant ne pas totalement écarter certains comportements « territorialisants » qui peuvent expliquer dans notre réflexion la relation entre l'homme et le territoire.

Dans notre sujet, chaque territoire engendre des réactions du comportement humain. Il est la fois le « résultat de l'activité humaine appliquée à l'espace »⁷⁰ et la « résultante du mécanisme d'appropriation jamais neutre »⁷¹. Mis en référence à notre sujet de thèse, ces points de vue qui placent l'individu comme acteur « personnalisant » le territoire, nous permettent de développer ce qui produit à notre sens la métaphore du « quartier mosaïque » et par conséquent l'appropriation de lieux, le plus souvent limités par la propre perception de leurs résidents ; ici les micro-territoires.

Le territoire « humain » est le résultat même de la nature humaine ; à savoir une réaction à la présence des « autres », un besoin de satisfaire ses émotions, ainsi qu'une nécessité à réagir au contexte « physique » de l'environnement qui l'entoure⁷².

Mobilisé à notre sujet, le quartier pourrait correspondre à ces trois besoins ; un espace d'appropriation limitée au sens où l'homme souhaite se distinguer des « autres » et avoir son espace de vie ; un espace « socialisé » où l'appropriation s'oriente aussi sur des objets et des valeurs ; et un espace répondant aux propriétés du milieu. C'est ainsi que nous pouvons nous questionner sur la construction de micros territoires au sein même d'un territoire familial. A quoi servent-ils ? Sont-ils l'expression d'un autre type de territoire ? Ont-ils une autre fonction ? Comment s'articulent-ils dans le territoire global les abritant ?

3) Le micro territoire comme espace à soi

Le territoire est humanisé parce qu'il est « territorialisé », codifié par ses résidents. Le territoire est propre à lui-même en fonction de « la marque que l'homme lui prête »⁷³. Partant de ce point de vue, nous nous interrogeons aussi sur le sens donné au micro territoire par les

⁷⁰ P. Zumthor, *La mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Age*, Paris, Seuil, p55.

⁷¹ G.N. Fischer, *op. cit.* p 47.

⁷² G.N. Fischer, *Psychologie des espaces de travail*, Paris, Armand Colin, 1989, pp 16-18.

⁷³ G. Deleuze, F. Guattari, *Mille plateaux*, Editions de minuit, Paris, 1980, p 388.

habitants et notamment les jeunes. Est-il pour eux, un certain type de territoire ? Un espace « à part », représentant un marquage particulier ?

La notion de « marqueur » utilisée par Erving Goffman⁷⁴ et servant de « repérage » territorial est déclinée en trois fonctions. Une fonction centrale qui positionnait les « marqueurs centraux » au centre du territoire dans un dessein de revendication territoriale évidente pour que les « autres » voient que le territoire est déjà « vécu » ; une fonction séparatrice qui place des « marqueurs frontières » entre deux territoires périphériques (effet tampon) et une fonction physique qui consiste à « signer » certains objets. Erving Goffman les présente comme des « marqueurs signets ».

Ces conduites peuvent-elles être appliquées aux comportements de certains jeunes du quartier ? Même si nous vous présenterons une certaine similitude dans les mécanismes d'appropriation de micro territoires, au sens que Erving Goffman le définit, nous verrons que cette posture appropriative n'est pas seulement destinée à « défendre » son territoire, ou plutôt ici, son micro-territoire, mais revêt une dimension sociale.

Le micro-territoire dans notre sujet est de facto un « type de territoire » car il suppose une projection affective et subjective de l'individu. Il n'est pas seulement comme nous l'avons vu, un espace géographique mais constitue surtout pour l'homme un espace de « valeurs ».

Le territoire n'est donc pas dans une « délimitation objective d'un lieu géographique⁷⁵ ».

C'est en ce sens que nous positionnons le micro territoire selon un type d'espace qui servirait, dans notre sujet à deux besoins exprimés essentiellement par les jeunes du quartier.

Un premier besoin de « désobéir » et de réagir à la norme « globale » et donc d'échapper aux « entrepreneurs de morale »⁷⁶ (que nous développerons dans la partie concernant le stigmaté) ; Ce besoin reflèterait une stratégie d'échapper et de négocier une certaine stigmatisation résultant de la norme « dominante ».

La deuxième nécessité intégrerait l'idée d'un passage entre « deux milieux », entre « l'intérieur et l'extérieur », illustrant un « type territorial », un « itinéraire territorial » pouvant correspondre à la définition du territoire de Gilles Deleuze et Félix Guattari⁷⁷. A savoir, une construction issue de la territorialisation des « milieux et des rythmes » de chaque être vivant⁷⁸. Pour ces auteurs, les « rythmes » et les « milieux » sont des termes essentiels à

⁷⁴ E. Goffman, Les rites d'interaction, Paris, Editions de Minuit, 1974, p55-57

⁷⁵ F. Zourabichvili, Le vocabulaire de Deleuze, Ellipses, Paris, 2003, p 29.

⁷⁶ H. Becker, Outsider, Editions Médaillé, Paris, 1985, P 171.

⁷⁷ G. Deleuze, F. Guattari, op.cit. p 386-388.

⁷⁸ G. Deleuze, F. Guattari, op.cit. p 386.

la compréhension du territoire. C'est ainsi que le territoire est composé de milieux différents représentés par des codes spécifiques passant d'un milieu à l'autre ; milieux au sein desquels le « rythme » intemporel est à la fois constitué par le « chaos entre deux milieux et par la réaction de ces même milieux à ce chaos ». Ce qui fait que le territoire comporte à la fois un « milieu extérieur » (ce qui renvoie aux matériaux), un « milieu intérieur » (les éléments qui le composent), un « milieu intermédiaire » (ses ramifications et ses bornes) et un « milieu annexé », depuis lequel le sujet puise et gère ses actions. C'est lorsque le « rythme » devient « expressif » qu'il engendre une « signature » et par conséquent un « marquage » du territoire. En résumé, pour qu'il y ait territoire, il faut que les composantes du milieu s'expriment dans « un axe dimensionnel et non plus directionnel » ; c'est bien donc le « marquage » qui fait le territoire pour ces auteurs et non le contraire.

Si la « marque » constitue pour certains le territoire, et appliquée à notre idée d'appropriation de micro territoires, ne traduit-elle pas dans notre étude un « rythme », c'est-à-dire un interstice entre deux « milieux » pouvant se concrétiser par le passage entre l'extra et l'intra ? L'idée de « quartier mosaïque » doit se penser comme une agrégation de « micro territoires », un puzzle de pièces géographiques et sociales construites par les habitants notamment, avec les jeunes qui s'approprient les lieux publics, en tentant de les « privatiser ».

Il s'agit donc aussi de nous interroger sur l'appropriation d'un territoire à priori « public », c'est-à-dire n'appartenant pas à quelqu'un en particulier dans une dimension « juridique » de propriété. Notre réflexion s'oriente alors dans un questionnement autour de l'appropriation de ces micro territoires « publics », qui « appartiennent » normalement à tout le monde. Sont-ils transformés lors du mécanisme d'appropriation en « micro territoires » privés ? En revendiquant leurs micro territoires, et ce parfois de façon ostentatoire, les jeunes des quartiers ne laissent-ils pas entrevoir une « propriété » des lieux, comme s'ils contrôlaient à l'instar de leur sphère privée les personnes qui franchissent la porte de leur domicile ? Ou le construisent-ils comme un espace intermédiaire, ou « interstitiel » et en quel sens ?

De ce point de vue, nous voyons aisément qu'il n'est pas toujours chose aisée de distinguer l'espace public de l'espace privé.

L'espace public est une notion « molle » car elle renvoie indirectement dans le sens commun à une « non appropriation » puisqu'il est « public ».

Cependant, comme le souligne certains, et notamment Isaac Joseph⁷⁹, l'espace public est « public » si la « marque qui fait le lieu n'est pas visible ». Sans cela, l'espace public n'a plus lieu d'exister car il n'est plus neutre de toute connotation de ses habitants.

Pour ce sociologue de l'école de Chicago, ce qui rend l'espace public plus stable dans sa définition est l'accès. En effet, dans un lieu public, l'étranger, le « non résident » est censé pouvoir y pénétrer comme bon lui semble. Dans le cadre de notre thèse, les jeunes, en s'appropriant des micro territoires « publics » semblent conforter cette définition « abstraite » de la notion d'espace public.

Dans ce sens, l'idée d'espace public semble se morceler un peu plus lorsque nous mobilisons d'autres travaux démontrant d'une part que le territoire « public » est défini par l'activité humaine à travers son « organisation spatiale qui délimite l'espace privé »⁸⁰ et d'autre part, dans une dimension juridique, la distinction entre le « public » et le « privé » n'est pas aussi simple au regard des définitions légales⁸¹.

En considérant que le « public » et le « privé » s'entremêlent et font apparaître dans notre réflexion un nivellement intermédiaire entre ces deux notions, il semble intéressant pour notre sujet de distinguer le « lieu » de « l'espace ». En effet, le lieu semble se « transformer » en « espace » lorsqu'il est vécu et par conséquent moins « stable »⁸². En somme, c'est l'usage que l'individu fait du lieu qui le « métamorphose » en « espace ».

Cette différenciation d'usage(s) de certains « micro territoires », qui fait que les « autres » le pratiquent moins ou très peu, entraîne une carence d'appropriation, voire un évitement de certains. Pour les autres résidents du quartier, la présence de « micro territoires » peut être mal perçue, voire anxiogène, en raison de ces mêmes attitudes d'appropriation qui indirectement « excluent » autrui, et parfois même directement en adoptant un levier revendicatif. Par conséquent, des espaces peuvent être non appropriés par la majorité résidentielle et peuvent paraître aux yeux de certains comme des endroits « troubles », « étrangers », voir même des « non-lieux » ; auxquels nous portons une attention particulière. En effet, le « non-lieu » a déjà été utilisé pour présenter la perte de sens des lieux dans un contexte de foisonnement

⁷⁹ I. Joseph, *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, Paris, 1984, p 10.

⁸⁰ J.L Gourdon, *La rue-Essai sur l'économie de la forme urbaine*, Editions de l'Aube, 2001, pp 155-174.

⁸¹ J.M. Daudet, « La règle d'urbanisme : à la frontière des enjeux collectifs et des droits individuels », in *Espaces public(s), Espace(s) privé(s), Enjeux et partages*, Paris, l'Harmattan, 2004, pp 435-443.

⁸² M. De Certeau, *L'invention au quotidien*, Arts de Faire. Paris, Galimard, 1990, p172-173.

urbanistique des années 1970 avec l'urbanisation « folle » ; réflexion axée sur la prolifération des espaces « multi fonctionnels » dans les quartiers⁸³.

Pour d'autres auteurs, les « non-lieux » sont les produits d'une modernité exacerbée, dans laquelle l'urbain perd de son sens, entremêlé dans une « profusion spatiale » et des modifications, concept notamment proposé par Marc Augé⁸⁴. D'abord, la société de consommation actuelle est « envahie » par la communication et l'information et déstabilise l'individu qui a des difficultés à se retrouver dans le temps. Ensuite, le sociologue évoque l'idée d'une instabilité urbanistique permanente qui modifie sans cesse les repères des habitants et change l'appréciation des distances et des formes. Enfin, en conséquence de ces deux précédents exemples, l'auteur énonce l'importance de la « déterritorialisation » de l'homme contemporain qui vit « sans territoire » défini. Cette notion peut renvoyer aussi aux travaux de Geneviève Zembri-Mary et Marie Agnès Lanneaux⁸⁵ qui posent l'étalement urbain comme un « risque » lié à la croissance des villes modernes.

Ces « non-lieux » anonymes présentés par Marc Augé sont néanmoins, pour notre réflexion des « lieux pratiqués » au sens de Michel De Certeau⁸⁶ et non « déterritorialisés » et deviennent des « espaces » ; certes non pratiqués par tous les habitants du quartier, mais tout de même des espaces car « exercés » par certains et notamment les jeunes résidents. De ce fait, pouvons-nous nous demander si le basculement en trois phases de certains « non-lieux » en « lieux », devenant eux-mêmes des « espaces » ne traduit-il pas une réponse de certains individus à l'urbain ? En ce sens, qu'ils mettent en œuvre leurs facultés d'adaptation « urbaine » pour justement « échapper » aux obstacles découlant des conditions socioéconomiques et sociopolitiques des quartiers en France. En somme, l'expression des stratégies adaptatives de l'homme pour faire face à son environnement « ultra urbain ». Amené à notre réflexion, notre concept de « micro territoires » découle-t-il de « l'ultra urbanité », les positionnant pour les autres comme des « non lieux » alors qu'ils représentent pour leurs « usagers » (ici, les jeunes) des espaces vécus ?

⁸³ J.C Chamboredon, M. Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement, Revue Française de Sociologie, 1970, pp 3-33.

⁸⁴ M. Augé, Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Paris, Le Seuil, p 100.

⁸⁵ M.A Lanneaux, G. Zembri-Mary, Les dynamiques territoriales. Débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires. Evaluation prospective des enjeux d'aménagement (développement économique et étalement urbain) Autour d'un projet d'infrastructure de transport : le cas de la A 24. Association de Science Régionale de Langue Française. XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet, 2007.

⁸⁶ M. De Certeau, op. cit. p 172.

Conclusion partielle : Entre emprunts à l'Ecole de Chicago et application actualisée aux quartiers « sensibles »

Le territoire urbain, à travers différents « filtres » sociologiques, a toujours été un objet d'étude dans le cadre de travaux et recherches plus ou moins récents. Il a d'abord constitué pour l'Ecole de Chicago le principal thème d'investigation, analysé dans des perspectives d'ordre et de désordre, au sein duquel une population diversifiée évolue autour de problématiques d'adaptation territoriale, en filigrane de diversité ethnique et de valeurs.

Le territoire est généralement perçu comme une zone délimitée et non délimitée à la fois, construisant un subtile « mélange » d'ethnies et de classes sociales en « concurrence » sur un même lieu. Nous avons rappelé comment l'Ecole de Chicago considère le territoire urbain comme un « laboratoire sociologique » à grande nature qui tend à expliquer les relations étroites entre la société et la nature dans un contexte sans précédent de développement urbain et « d'acculturation » des nouveaux migrants.

Le territoire est de ce point de vue, perçu comme une pluralité d'« aires naturelles ou morales », de « mondes » qui conduisent à la formation de « spécificités » territoriales dans une optique de conduites des modes de vie. C'est en fait, à partir d'une certaine réalité territoriale que se construit l'individu selon des lois « naturelles » du territoire urbain. En somme, la nature humaine se mêlant à la nature urbaine et inversement.

De plus, nous avons rappelé la place importante de l'« écologie urbaine » portée par les sociologues de l'Ecole de Chicago qui étudient les rapports des différents groupes au territoire, permettant ainsi d'évoquer les concepts « d'aires naturelles » et d'« aires morales » relativement à la connotation « biologique » des rapports sociaux, plaçant l'homme en espèce naturelle.

Notre emprunt à l'Ecole de Chicago s'ancre à travers deux apports ; à savoir l'influence de l'urbain sur les relations sociales et la diversité territoriale urbaine, et aussi leur méthode d'investigation. Nous nous inscrivons donc dans le débat contemporain qui interroge l'actualisation des travaux des sociologues de l'Ecole de Chicago, et leur application aux nouvelles problématiques observables dans les quartiers sensibles ; réflexion qui emprunte à l'« Ecole de Chicago », première et deuxième époque (y compris, l'interactionnisme) la capacité à prendre en compte le contexte dans l'enquête de terrain.

L'actualisation du concept de territoire, appliquée aux quartiers « sensibles » français interroge ces questions liées à la pratique de l'espace public. Le concept de « micro territoires » tient une importance significative dans notre travail, justifiant l'idée de « mosaïque » territoriale des quartiers ou sous-quartiers agrégés. Le positionnement contemporain de notre étude s'alimente donc de la tradition de la sociologie urbaine et de nos observations. C'est ainsi que pour notre analyse, l'échelle du quartier en tant que territoire urbain est interrogée et nuancée pour l'étude des modes de vie, des phénomènes de « séparation des espaces », de ségrégation (que nous développerons dans la partie relevant du stigmat), de distance et de proximité socio spatiales.

Enfin, nous avons rappelé les résultats de différents travaux sociologiques concernant la « réception » du territoire par ses occupants ; ces travaux soulignent l'importance de les positionner en tant qu'« acteurs urbains ». Nous avons précisé la manière dont nous nous référons aux concepts articulés d'appropriation et de revendication territoriales ; en émettant l'idée qu'ils interviennent dans une réponse adaptative des habitants (notamment « les jeunes ») aux différents mécanismes de stigmatisations et de ségrégations « urbaines ». Ces jeunes contribuent en effet à la « sculpture » du quartier, l'amenant selon notre thèse à une mosaïque territoriale, différemment appropriée aussi bien « physiquement » qu'« intérieurement », en réponse aux mécanismes de stigmatisations. Dans ces conditions, la jeunesse doit-elle être considérée comme à problèmes, actrice du territoire ou les deux à la fois ?

CHAPITRE II

Jeunesse actrice ou à problèmes ?

Ce chapitre interroge la jeunesse que nous plaçons dans notre réflexion comme deuxième concept autour duquel notre travail s'articule. Il s'agit ici de revenir sur les apports de la littérature sociologique concernant le concept de jeunesse, avant de poursuivre notre réflexion sur son rôle et sa place dans le territoire.

A) La « jeunesse » comme actrice du territoire

Lorsque nous parlons de « jeunesse », de qui parlons-nous ? Apposée à notre sujet de thèse, existe-t-il une « jeunesse des quartiers » identifiable par une ou des caractéristiques particulières ?

Notre propos positionnera l'évolution historique de la notion de « jeunesse » pour appréhender la manière dont celle-ci a été perçue au fil du temps afin de comprendre davantage ce concept de nos jours. Nous analyserons en ce sens, la réception sociale de la jeunesse depuis les sociétés traditionnelles à celles qualifiées de contemporaines.

Dans un second temps, nous mobiliserons les différents auteurs qui traitent de ce concept appliqué à une dimension territoriale ; ce qui nous permettra d'aborder la « jeunesse des quartiers » ; celle qualifiée souvent de « déviante », de « jeunesse en difficulté ». En ce sens, à travers les différentes études sociologiques traitant ce thème, nous interrogerons les mécanismes ou autres processus qui ont conduit à parler de « jeunesse des quartiers », comme si elle constituait une ramification spécifique de la jeunesse « ordinaire ». Nous questionnerons par la même occasion l'homogénéité « latente » que sous-entend cette appellation au singulier ou catégorisation de « la » jeunesse en mobilisant bon nombre d'auteurs ayant travaillé sur la diversité des parcours des jeunes des « banlieues », insistant sur les difficultés d'établir une définition englobante.

Nous verrons également par la suite que la « jeunesse des quartiers » est régulièrement analysée sous l'angle du territoire que constitue le quartier de résidence. C'est ainsi que nous solliciterons les nombreux travaux plaçant les jeunes des « quartiers » comme véritables acteurs territoriaux ; position expliquée par les sociologues selon différents aspects. En effet, montrés à la fois comme appropriatifs et parfois revendicatifs, les comportements de certains jeunes des « cités » nous permettront d'aborder les questions liés notamment au phénomène de « bandes » dans les quartiers. Nous reviendrons ainsi sur les notions de « gangs »

américains et nous questionnerons par la même occasion la délinquance juvénile dans les territoires urbains par le biais des quartiers qualifiés de « sensibles ».

1) La perception de la jeunesse dans le temps : d'une notion imprécise au cours de siècles à la naissance d'un concept sociologique

La jeunesse a toujours été au cœur des préoccupations dans son rapport avec le monde adulte. A la fois crainte et vénérée, elle a toujours concentrée les discussions et autres débats autour d'elle. Tantôt perçue comme un péril ou comme une richesse, elle interroge depuis toujours le fonctionnement même de l'organisation sociale dont elle est la composante. A travers l'histoire, les représentations sociales de la jeunesse ont revêtu des formes diverses et variées et même parfois contradictoires.

Tenter de comprendre ce qu'on entend par « jeunesse » de nos jours est une volonté indissociable de sa perception au cours des siècles.

Depuis des milliers d'années, la jeunesse semble être ressentie tantôt par « excès ou par défaut »⁸⁷. La place des jeunes a toujours été centrale, preuves en sont les différentes citations qui positionnent la jeunesse dans les débats remontant jusqu'à 3000 ans. Cet exemple de perception négative, positionnée comme une menace qui plongerait toute une civilisation dans le « chaos » a le mérite d'être explicite.

« Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culture »⁸⁸.

(Inscription sur une poterie babylonienne datant de 3 000 avant Jésus-Christ)

Cette citation, qui a été retrouvée sur une poterie vieille de plus de 3000 ans montre à quel point, les jeunes de cette ère sont perçus comme dépravés, incapables d'être à la « hauteur » des générations antérieures. La suivante dénote davantage une « rupture » dans la compréhension des comportements de la jeunesse.

⁸⁷ T. Blöss, I. Feroni, « Jeunesse : objet politique, objet biographique », Enquête, La socialisation de la jeunesse, 1991, mis en ligne le 8 février 2006. URL : <http://enquete.revues.org/document147.html>.

⁸⁸ Citation tirée du site Internet à l'adresse suivante : <http://mediateur.free.fr/textes/jeunesse.shtml>

« Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde ne peut pas être loin⁸⁹ »

(Un prêtre égyptien-2 000 avant Jésus-Christ)

D'autres pensent déjà que les jeunes détiennent en eux la « sauvagerie » qui les distancie de leurs aînés.

« Je n'ai plus aucun espoir pour l'avenir de notre pays si la jeunesse d'aujourd'hui prend le commandement demain parce que cette jeunesse est insupportable, sans retenue, tout simplement terrible⁹⁰ ».

(Hésiode-720 avant Jésus-Christ)

« Notre jeunesse est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a, aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui (...) ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais⁹¹ ».

(Socrate, 470-399 avant Jésus-Christ)

Ces citations montrent que la méfiance envers la jeunesse a toujours existé et ceci depuis des milliers d'années. Amenée à un contexte beaucoup plus récent, la jeunesse renvoie également à des problématiques quasi similaires et cela en dépit de nombreuses recherches sur le sujet ; à savoir des inquiétudes et peurs concernant cette « tranche d'âges » de population.

Avec sa phrase célèbre « *la jeunesse n'est qu'un mot*⁹² », Pierre Bourdieu insiste bien sur le fait que cette notion est floue et mouvante et qu'elle correspond davantage à une définition donnée par une société à une période donnée. Pour l'auteur, la jeunesse ne consiste en rien à la « cantonner » à une catégorie homogène ayant des besoins spécifiques identiques. Elle correspondrait alors à une réalité sociale donnée et susciterait de par son « essence » une tension, des « conflits » avec ses aînés qui verraient en elle une menace relative à une perte de « pouvoir » et de contrôle. En ce sens, Pierre Bourdieu écrit :

« Ces conflits sont évités aussi longtemps que les vieux parviennent à régler le tempo de l'ascension des plus jeunes, à régler les carrières et les cursus, à contrôler les vitesses de course dans les carrières, à freiner ceux qui ne savent pas se freiner, les ambitieux qui

⁸⁹ Ibid.

⁹⁰ Citation tirée du site Internet à l'adresse suivante : <http://mediateur.free.fr/textes/jeunesse.shtml>

⁹¹ Ibid.

⁹² P. Bourdieu, Questions de sociologie, Les éditions de Minuit, Paris, 1988, pp 143-154.

« brûlent les étapes », qui se « poussent » (en fait, la plupart du temps, ils n'ont pas besoin de freiner parce que les « jeunes » - qui peuvent avoir cinquante ans - ont intériorisé les limites, les âges modaux, c'est-à-dire l'âge auquel on peut « raisonnablement prétendre » à une position, et n'ont même pas l'idée de la revendiquer avant l'heure, avant que « leur heure ne soit venue »). Lorsque le « sens des limites » se perd, on voit apparaître des conflits à propos des limites d'âge, des limites entre les âges, qui ont pour enjeu la transmission du pouvoir et des privilèges entre les générations⁹³ ».

Dans la même idée, le philosophe Georges Lapassade⁹⁴ parle de « conflits » entre générations concernant une problématique liée à une succession et ancrée dans une différenciation de perceptions entre « jeunes » et « vieux » selon l'époque dans laquelle nous nous trouvons.

Écrit-il :

« Si les jeunes générations souhaitaient et préparaient le changement social, c'était toujours avec la perspective de succéder à d'autres dans des fonctions d'adultes. Le terme de conflit était donc bien adéquat avec la situation observée⁹⁵ ».

Pour les sciences sociales, la jeunesse est un phénomène « nouveau » qui est né directement en lien avec la société et l'économie moderne. Les sociétés traditionnelles selon Mohammed Mazouz⁹⁶ ne percevaient pas la jeunesse comme nous la percevons aujourd'hui. Pour l'auteur, les jeunes étaient rapidement intégrés au monde adulte et ce dès leur sortie de l'enfance. En ce sens, il écrit :

« (...) le développement industriel et technologique, la nécessité de préparer la force de travail à assumer des tâches économiques de plus en plus complexes et la conquête du droit au savoir, ont déterminé dans la vie des hommes une période transitoire assez longue entre l'enfance et l'âge adulte⁹⁷ »

⁹³ P. Bourdieu, *ibid.* p 154.

⁹⁴ G. Lapassade, *L'entrée dans la vie : essai sur l'inachèvement de l'homme*, Minit, 3^{ème} éd., coll. « arguments », 1978.

⁹⁵ *Ibid.* p 165.

⁹⁶ M. Mazouz. *Développement et destin de la jeunesse : éléments pour une rediscussion du concept de la jeunesse*. Cahiers ORSTOM.Série Sciences Humaines, 1985, Vol. 21, Num. 2-3, p. 181-185

⁹⁷ *Ibid.*, p 182

La jeunesse serait donc de ce point de vue une construction sociale, répondant à un besoin de « former » les jeunes gens en vue de répondre aux technicités liées aux activités modernes. Cette période « artificielle » définit alors les « contours » de la jeunesse d'après le sociologue.

Au Moyen-âge, pour l'historien Philippe Ariès, la jeunesse n'était pas perçue en tant que telle et ne présentait pas encore de « spécificité » marquante aux yeux du monde adulte. Les jeunes sont davantage perçus comme des objets de « distraction ». Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas dans la vie quotidienne. Il écrit :

« *Dans la société médiévale, le sentiment de l'enfance n'existe pas, ce qui ne veut pas dire que l'enfant était négligé, abandonné ou méprisé*⁹⁸. (...) »

Au 12^{ème} siècle, Georges Duby⁹⁹ présente la situation des jeunes nobles prétendant à la succession de leur père, qui étaient maintenus dans un « état de jeunesse » afin de les écarter de la possibilité de remplacer leur géniteur. L'auteur montre comment les jeunes nobles étaient mis en position d'irresponsabilité.

L'utilisation des termes tels qu'*enfant* et *jeunesse* ne donne néanmoins pas de réelles précisions quant aux tranches d'âges correspondantes. Antoine Furetière¹⁰⁰, propose des éléments de définition des termes *jeune* et *jeunesse* dans le dictionnaire universel initialement paru en 1690. Ecrit-il :

« (...) *Un jeune n'est plus jeune passé 30-35 ans* »
« *La jeunesse est l'âge où l'homme est devenu capable de s'aider lui-même* »

Il n'en reste pas moins que la jeunesse n'est pas encore une catégorie « conceptuelle ». C'est davantage la notion d'éducation qui y fait indirectement référence et l'éducation dans la sphère familiale et non politique. En effet, John Locke¹⁰¹ offre aux lecteurs de l'époque (et d'aujourd'hui, selon les points de vue) des « conseils » éducatifs destinés à la classe bourgeoise et surtout aux pères de famille, dans un style simple et compréhensif.

⁹⁸ P. Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Edition du Seuil, 1973.

⁹⁹ Entretien avec A-M Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154

¹⁰⁰ A. Furetière, *Le Dictionnaire Universel*, Editions Le Robert, Paris, 1978

¹⁰¹ J. Locke, *Quelques pensées sur l'éducation* (1693), Traduction française de G. Compayré en 1889, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1966.

La jeunesse n'est pas perçue en tant que « réceptacle » éducatif défini. C'est plus dans un souci de « préservation » de castes ; en somme, entre le commun peuple et la noblesse. L'auteur rejoint l'esprit et la philosophie de l'époque, marquées essentiellement par la distanciation entre castes sociales. C'est ainsi que Jean Gailhard¹⁰² propose une éducation des jeunes gens pour devenir de bons *gentlemen*, nourris de sens moral et de « bonnes manières ».

Malgré son approche éducative des jeunes gens, John Locke offre « seulement » une ligne de conduite à destination des parents (et surtout du père comme nous l'avons dit) devant élever des enfants sans grand discernement. C'est ainsi qu'il écrit :

« (...) la liberté et la complaisance ne peuvent être bonnes pour des enfants. Comme ils manquent de jugement, ils ont besoin de direction et de discipline¹⁰³ ».

Continue-t-il :

« Celui qui n'a pas pris l'habitude de soumettre sa volonté à la raison des autres quand il était jeune aura quelque peine à se soumettre à sa propre raison quand il sera à l'âge d'en faire usage¹⁰⁴ ».

Les jeunes sont alors le plus souvent considérés par « défaut » et n'ont pas de véritables statuts sociaux spécifiques.

Louis-René Caradeuc de la Chalotais¹⁰⁵, procureur général de Bretagne au 18^{ème} siècle, marque une évolution notable dans la vision de l'éducation de la jeunesse à travers un plan éducatif « ciblé » englobant différents aspects tels que la formation et l'éducation civique, contrariant ainsi la dimension « obscure » de la jeunesse basée le plus souvent sur le passage de l'enfance au monde des adultes à la mort du père de famille.

De plus, durant le 19^{ème} siècle, de nombreux ouvrages attestent de la démoralisation de la jeunesse empruntant les notions telles que « *jeunes cyniques, jeunes oisifs et jeunes révoltés* ».

¹⁰² J. Gailhard – *The Compleat Gentleman or Directions for the Education of Youth as to their Breeding at Home, and Travelling Abroad.* (2 vols) London, 1678. 8° Q18 Art

¹⁰³ J. Locke. *Ibid.* Pensées 40.

¹⁰⁴ J. Locke. *Ibid.* Pensées 36.

¹⁰⁵ L.R. Caradeux de La Chalotais, *Essai d'Éducation nationale ou Plan d'études pour la jeunesse*, 1763, Édition ALREA, 1985.

Dans la même perspective, Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt¹⁰⁶ montrent comment les représentations de la jeunesse dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle ont été tiraillées entre croyances et craintes ou forces et faiblesses et remarquent à partir des années 1960 un changement « symbolique » entre les âges de la vie.

En ce sens, deux optiques de voir la jeunesse s'« opposent » à l'instar d'Emile Durkheim et Jean Piaget qui illustrent deux visions sociologiques distinctes entre holisme et individualisme.

Pour sa part, Emile Durkheim voit en l'éducation *une « action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné¹⁰⁷ »*. L'éducation du jeune est davantage basée sur la moralité et la règle pressenties par l'adulte. C'est le groupe qui détermine l'acte individuel et le fait social s'ordonne à la personne dans le mécanisme de socialisation et d'intégration¹⁰⁸.

A l'inverse, Jean Piaget place l'adulte dans un rôle de guide, d'accompagnant, dans lequel le jeune a davantage d'autonomie et une posture active. Pour l'auteur, c'est la dynamique du groupe qui « construit » le jeune et sa « coopération » avec le « monde des adultes ». Il ne parle plus de « contraintes » ni de « disciplines » imposées au jeune mais se nourrit de la « ressource » que constitue le jeune¹⁰⁹.

De plus et au-delà de ces thèses, Pierre Bourdieu voit dans la socialisation de l'enfant, une place incontournable de « l'habitus¹¹⁰ » qui détermine le comportement « automatique » de chacun d'entre nous conformément à la culture dans laquelle nous évoluons. Pour l'auteur, « l'habitus primaire » est le plus important en termes d'influence et de solidité car il rassemble tout ce que nous avons appris dans l'enfance. C'est cet habitus primaire qui inspire « l'habitus secondaire ».

¹⁰⁶ G. Levi, J.C Schmitt (dir.), *Histoire des jeunes en occident*, Seuil, coll. Univers historique, Paris, 1998.

¹⁰⁷ Buisson F. (1911) , *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette, p. 532.

¹⁰⁸ E. Durkheim, *Education et sociologie*, PUF, coll. « Le sociologue », Paris, 1977.

¹⁰⁹ J. Piaget. *Psychologie et pédagogie*, Denoël, 3^{ème} éd., coll. « Médiations », Paris, 1969.

¹¹⁰ P. Bourdieu P. *Le sens pratique*, Minuit, Paris, 1980.

Actuellement, dans nos sociétés contemporaines, la jeunesse a tendance à être perçue globalement positivement, même si elle renvoie encore aux notions de « novice », de « débutant » basées sur un manque d'expérience lié à l'âge.

Cette positivité actuelle est fortement ancrée dans une comparaison avec les autres tranches d'âges. En effet, « être jeune » renvoie directement à « ne pas être vieux » et par conséquent au renouveau, à la vitalité et à la fraîcheur. En ce sens, de manière récente, le dictionnaire Reverso¹¹¹ propose encore des éléments de définition tels que la « période de la vie de l'être humain comprise entre l'enfance et l'âge mûr » et renvoie aux termes de *vigueur*, de *fraîcheur* et de *croissance*. Le dictionnaire dégage indirectement des limites à la jeunesse en la définissant comme « *un ensemble des caractères liés à cette période de la vie, mais pouvant se manifester au-delà* ».

La jeunesse désignerait donc aujourd'hui davantage une liberté, une autogestion, une prise d'autonomie. Gérard Mauger¹¹² parmi d'autres, évoque l'indépendance de la jeunesse. C'est ainsi qu'il note :

« (...) Malgré l'allongement du temps de formation et, par conséquent, de la dépendance économique, la jeunesse témoigne aujourd'hui d'une indépendance socioculturelle plus forte que jamais¹¹³ ».

Olivier Galland place « l'expérimentation » comme une caractéristique commune des comportements de toutes les jeunessees.

Il écrit :

« La jeunesse se définit aujourd'hui de plus en plus comme une phase d'expérimentation au-delà de la prise en charge de ces deux instances de socialisation que sont la famille et l'école¹¹⁴ ».

Par ce rapide état des définitions qui nous a ramenés à des temps très lointains, nous pouvons constater aisément la mouvance de perception et la difficulté de discerner la jeunesse. A qui et à quoi renvoie-t-elle ? La sociologie actuelle semble admettre que sa définition est quelque

¹¹¹ Dictionnaire en ligne, disponible à l'adresse Internet : <http://dictionnaire.reverso.net/français-definition/j/jeunesse>

¹¹² Mauger G., Bendit R., Von Wolffersdorff C. et al. (1994), *Jeunesse et sociétés : perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, A. Colin, coll. « Bibliothèque européenne des Sciences de l'éducation ».

¹¹³ Ibid. p 15.

¹¹⁴ O. Galland, *Les jeunes*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 1993.

peu arbitraire, car elle nous amène directement à étudier une catégorie sociale hétérogène variant selon les époques et des représentations que les sociétés s'en font.

Mohammed Mazouz ajoute :

« Si nul ne songe à contester la réalité du phénomène, ni son caractère de masse dans les sociétés dominées d'aujourd'hui, il est en revanche moins commode de définir la jeunesse. Il est à peine plus aisé de donner du sens à une définition qui résiste au temps et à l'espace¹¹⁵ »

Comme l'explique Olivier Galland¹¹⁶, le développement de cette discipline en sciences sociales a commencé à vraiment voir le jour dans les années 1960 avec l'étude de la « catégorie » jeunes à proprement parlée ; champ d'analyse étudiant les conditions et mécanismes d'entrée dans la « vie adulte ». La jeunesse renvoyait plutôt aux domaines qui touchaient davantage la psychologie que les sciences sociales. En ce sens, l'étude de la jeunesse était surtout orientée par le monde médical et notamment par les psychologues, psychiatres et autres psychanalystes.

Auparavant, la sociologie de la jeunesse ne trouvait pas de fondements « académiques » et semblait peu « fiable » en scientificité. Comme l'explique Gérard Mauger, elle pouvait être perçue comme telle car elle constituait « un domaine académiquement faible, épistémologiquement douteux et d'intérêt politiquement variable¹¹⁷ ». Ce n'est qu'en devenant un véritable objet de recherches qu'elle a acquis au fur et à mesure sa « recevabilité » scientifique, basée sur des concepts.

2) Une définition chronologique

La définition « intuitive » de la jeunesse nous conduit à la positionner entre l'enfance et la phase adulte à travers un critère établi sur l'âge pour Mohammed Mazouz. Cet angle de définition offre, selon l'auteur, un avantage non négligeable pour la société car elle permet de « construire des catégories bâties statistiquement » et qui détiennent un « contenu social évident¹¹⁸ ». Pour le chercheur, l'âge est une donnée « socialement manipulable¹¹⁹ ». Il insiste

¹¹⁵ M.Mazouz, op.cit. p 182.

¹¹⁶ O. Galland, Sociologie de la jeunesse : l'entrée dans la vie, A. Colin, coll. « U : série sociologie », Paris, 1997.

¹¹⁷ G. Mauger, « Les jeunes en France. Etat des recherches », Documentation française, Paris, 1994, p 270.

¹¹⁸ Ibid. p 182.

¹¹⁹ Ibid. p 183.

de ce fait sur la différence entre « l'âge biologique » et « l'âge social » qui ne correspondent pas toujours. Il donne l'exemple du travail des enfants au cours des siècles. D'un point de vue socio-économique, les enfants étaient considérés comme des forces productives « adultes » bien qu'ils soient biologiquement des enfants.

Dans le même esprit, Pierre Bourdieu¹²⁰ compare des jeunes du même âge mais de conditions différentes en étudiant parallèlement les vies d'un jeune bourgeois faisant des études supérieures, d'un jeune ouvrier et d'un jeune « marginalisé ». Il en découvre des univers totalement opposés. C'est ainsi qu'il écrit :

« Le fait de parler de jeunes comme d'une unité sociale d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement constitue une manipulation évidente¹²¹ ».

La définition chronologique de la jeunesse est floue si nous mobilisons les travaux de Madeleine Gauthier¹²² qui rejoint la thèse de Mohammed Mazouz lorsqu'elle compare « l'âge des jeunes » à « un fait social instable ». Cette idée renvoie à une construction sociale de la structuration des temps de vie afin de positionner pour chaque période ses propres fonctions utiles pour l'ensemble de la société.

« Si les rites traditionnels de passage sont à peu près disparus (...) les sociétés contemporaines en ont réinventé d'autres, dans certaines législations, mais surtout le plus souvent, à l'image de la vie contemporaine, dans la vie privée ou dans les groupes restreints¹²³ ».

Dans le même sens, d'autres auteurs et notamment Cécile Van de Velde¹²⁴ montrent que les sociétés modernes, dans leur diversité, développent, aménagent et inventent toujours des « passages » qui légitiment les règles et les frontières sociétales, se substituant ainsi aux « rites traditionnels » qui faisaient passer de la jeunesse au « monde adulte ». L'auteure interroge « l'âge de la jeunesse » en positionnant le passage des jeunes vers la maturité

¹²⁰ P. Bourdieu . op. cit

¹²¹ Ibid. p 145.

¹²² M. Gauthier, (2000), « L'âge des jeunes : « un fait social instable », *Lien social et Politiques-RIAC*, N°43, pp. 23-32.

¹²³ Gauthier, M. (2000), Ibid., p.28

¹²⁴ C. Van De Velde, *Devenir Adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

comme instable et le plus souvent jamais terminé. Pour conforter cette idée, nous mobilisons une nouvelle fois Pierre Bourdieu¹²⁵ avec sa notion de « rites d'institution ».

A travers ces auteurs, la jeunesse définie selon un point de vue chronologique lié à l'âge de l'individu comporte bien de zones d'ombre et fluctue en fonction des sociétés dans lesquelles la jeunesse évolue. Elle est davantage ancrée dans un besoin d'établir des limites et des frontières sociales entre les âges.

Toutefois, l'âge n'est peut être pas le seul critère. Jean-Marie Bergeret considère que la jeunesse est une « classe d'âge », donc délimitée comme telle et non pas une classe renvoyant à des personnes. Il écrit :

« (...) cette jeunesse nous l'avons transformée en classe sociale avec la particularité que- contrairement à la classe ouvrière dont le propre était de savoir qu'on n'en sortirait pas, toutes les voies étaient bouchées- dans la jeunesse, ça desquame en permanence, c'est-à-dire que chaque année, il y a un certain nombre d'hommes et de femmes qui ne sont plus des jeunes, et chaque année, il y a un certain nombre d'homme et de femmes- à peu près équivalent- qui deviennent jeunes. La jeunesse est une classe, (...), mais elle est aussi en permanence en mouvement puisque c'est une classe d'âge et non pas une classe de personnes qui sont condamnées à rester toute leur vie dans cette même classe¹²⁶ ».

L'âge est un critère « actif » dans la catégorisation sociale de la jeunesse et les politiques sociales basent largement leurs interventions à partir des classes d'âges.

Pour Thierry Blöss et Isabelle Feroni :

« Les discours de sens commun définissent la jeunesse principalement à partir de son âge. Indicateur de mesure temporelle de la jeunesse le plus couramment utilisé, l'âge est plus généralement institué en principe explicatif des comportements juvéniles¹²⁷ ».

Si la chronologie est un des critères de définition de la jeunesse, l'idée de passage peut également être un autre paramètre à mobiliser.

¹²⁵ P. Bourdieu, Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, 1982.

¹²⁶ J.M Bergeret, « La jeunesse comme phase de transition et comme classe sociale ». Article disponible à l'adresse Internet : http://www.forum.lu/pdf/artikel/3572_164_bergeret.pdf, p 13.

¹²⁷ T. Blöss, I Feroni, op.cit. p 2.

3) Un passage transitoire

Si la jeunesse est une étape, un passage temporel entre l'enfance et le monde adulte, alors elle est davantage perçue comme un temps de développement et non comme un temps de vie à proprement dit, ni un « nouvel âge de la vie ».

Karen Evans et Andy Furlong¹²⁸ étudient les différentes perceptions des « passages » de la jeunesse dans le temps entre l'adolescence et le « monde » des adultes. Selon leurs travaux, les jeunes vivent leur « jeunesse » comme un temps d'apprentissage et de développement avant d'être adultes. Ces auteurs prennent l'exemple des années 1960, période pendant laquelle, la jeunesse devait occuper des « niches » dans la société pour acquérir les « bases de préparation » au « rôle » d'adulte. L'identité « jeune » était « délaissée » ; il s'agissait davantage d'une construction identitaire transitoire avant d'être adulte.

Le passage que constituerait la jeunesse serait alors un parcours semé d'obstacles, à travers lequel le jeune devrait développer un ensemble de « stratégies » et de « négociations », basé sur ses capacités diverses. Karen Evans et Andy Furlong évoquent la métaphore de la navigation en pleine mer. C'est ainsi qu'ils écrivent :

« (...) Les jeunes naviguent tant bien que mal au milieu des dangers, sur une mer d'« incertitude manufacturée ». En se faisant, ce modèle finit par attribuer les transitions réussies tant aux talents et capacités individuels qu'aux circonstances et au jugement exercé sur elles¹²⁹ ».

La jeunesse est aussi une phase transitoire, une période de mutations caractérisée par trois aspects, qui selon Jean-Marie Bergeret, constituent la « meilleure définition » pour apprécier ses « besoins » et ses « demandes ». Durant cette période, le jeune perd la protection de son environnement quotidien et évolue vers l'« inconnu ». C'est en ce sens, que la première caractéristique de cette phase « jeunesse » est « risquée ».

Jean-Marie Bergeret la définit de cette façon :

¹²⁸ K. Evans, A. Furlong, « Niches, transitoires, trajectoires...De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse », Lien social et Politiques- RIAC, n°43, 2000, pp 41-47.

¹²⁹ Ibid. p 42.

« (...) une période de transition entre la jeunesse et l'âge adulte. C'est la meilleure définition que l'on puisse prendre des jeunes pour essayer de comprendre quels peuvent être leurs besoins, leurs demandes, quelles peuvent être leurs situations sociales, quelle est leur culture et quelles sont leurs valeurs. Ces jeunes sont dans une période de transition, la jeunesse, (...). Tout cet univers rassurant, (...), on le perd au moment de la jeunesse pour aller vers l'inconnu¹³⁰. »

En outre, cette période de transition durerait également plus longtemps et subirait des modifications dans l'ordre des « passages traditionnels ». En effet, dans les sociétés modernes, l'ordre « normé » du cursus de vie consistait d'abord à se former pour trouver un emploi qui donnait l'accès à un logement et le mariage venait « statuer » la fin de la jeunesse. Maintenant, selon Jean-Marie Bergeret, avec l'évolution des parcours de vie, cette « phase de transition » que constitue la jeunesse est allongée et modifiée de par le fait que les jeunes n'attendent plus d'avoir un travail pour constituer une famille et donc passer selon la vision de l'auteur, à la « phase » adulte¹³¹.

Le chercheur parle également de période de « latence » positionnée au sens psychologique du terme, c'est à dire une période « sans histoire » décrite généralement pour des enfants de 8 à 11 ans. Pour l'auteur, les difficultés liées au chômage jouent un rôle significatif dans cette « transition » qui est « imposée » à la jeunesse.

Écrit-il :

« C'est une phase de latence dans le sens où il y a peu d'engagements qui soient possibles, peu d'engagements économiques, peu d'engagements politiques, peu d'engagements sociaux, comme s'il n'y avait pas de place pour la jeunesse dans une société qui la refuserait. (...). Cette période de latence est caractérisée par une inutilité ou une inutilisation sociale, politique et économique de talents (...)»¹³².

Enfin, une troisième caractéristique de la jeunesse comme phase de transition est dégagée par l'auteur. Elle consiste à la constitution d'une « situation de classe », construite en réaction à cette « latence » et à l'allongement de la « jeunesse ». En conséquence, d'après le sociologue,

¹³⁰J.M Bergeret, op. cit. p 11.

¹³¹ ibid. p 12.

¹³² Ibid. p 13.

la jeunesse crée ses « propres codes, ses propres rituels et ses propres langages » qui sont spécifiques à cette période de transition¹³³.

Pour d'autres, la jeunesse est une période d'expériences accrues qui vise à se préparer à la vie adulte. En ce sens, François de Singly¹³⁴ évoque cette transition comme étant « *sous un régime de la dissociation entre autonomie et indépendance* ». Dans la même idée, Thierry Blöss et Isabelle Feroni adoptent également l'angle d'appréhension de la jeunesse basée sur « *une phase ou étape du cycle de vie, un champ temporel où se produisent des événements importants dans la vie, tels que l'entrée dans le vie matrimoniale, professionnelle et résidentielle adulte*¹³⁵ ». C'est ainsi que pour ces chercheurs, le terme de jeunesse définit aussi un mécanisme de passage au « statut adulte » ; en somme, un positionnement spatio-temporel entre deux séquences différenciées de la vie.

B) De la jeunesse à une jeunesse à « problème »

A l'intérieur de la « jeunesse », il existe d'autres catégorisations. Notamment la « jeunesse des quartiers » qui tend parfois à être assimilée à une jeunesse « à problème » dès les années 60-70 et tout particulièrement après les événements de Vaulx-en-Velin.

Pour notre étude qui prend notamment pour objet « la jeunesse des quartiers », il nous semble opportun de repositionner dans notre réflexion l'évolution récente de la perception de la jeunesse qui a précédé et conduit à la situation actuelle « d'étiquetage » d'une jeunesse à « problème ».

1) Jeunes ouvriers, « blousons noirs » et « jeunes en difficultés ».

L'idée de jeunesse « à problème » ne date pas des années récentes. En effet, pour François Dubet et Didier Lapeyronnie, les « problèmes » liés aux jeunes étaient davantage inscrits dans une démarche revendicative basée sur une volonté d'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière et surtout une demande de reconnaissance sociale de cette même classe qui aspirait à accéder à la « réussite sociale ». C'est donc dans un contexte « d'injustice » subie par ces jeunes issus de la classe ouvrière, que la frustration s'est matérialisée.

Les auteurs écrivent :

¹³³ J.M Bergeret. Op. cit. p 13.

¹³⁴ F. de Singly, « Penser autrement la jeunesse », Lien social et Politiques-RIAC, n°43, 2000, pp 9-21.

¹³⁵ T. Blöss, I. Feroni, op.cit. p 2.

« *Les effets de la conscience de classe ouvrière sur les conduites juvéniles apparaissent par défaut à travers les excès de rage et de violence qui s'emparent de ceux qui ont l'impression de vivre une situation injuste, sans avenir et dénuée de signification. Autrement dit, c'est moins la conscience de classe ouvrière qui explique les conduites délinquantes que son absence*¹³⁶ ».

Cependant, à quand remonte cette image négative ? Pour Cyprien Avenel, il n'est pas chose aisée d'établir une chronologie des comportements juvéniles « problématiques ». Pour l'auteur, les « blousons noirs » apparaissent dans les années 1960 pour « désigner le retour du phénomène des bandes¹³⁷ » qui rassemblent des jeunes issus de la classe ouvrière. Comme évoqué précédemment, c'est dans un contexte de jeunesse à « deux vitesses » que des heurts violents font resurgir cette question d'écart entre la jeunesse ouvrière qui travaille tôt et la jeunesse de la classe moyenne qui peut continuer ses études plus longtemps¹³⁸.

Cet esprit spécifique à la jeunesse ouvrière française est inscrit dans la culture rock'n roll qui renvoie à ses yeux l'opposition aux « conformismes » de la classe moyenne et aux nouvelles libertés inspirées de ce courant musical américain illustré entre autres par les Beatles et les Rolling stones¹³⁹.

Le phénomène des « blousons noirs » met donc d'abord sur la scène publique le « problème » jeunes en termes de déviance, relayé par la presse qui fait écho de ces « bandes » casseuses et délinquantes sous l'influence de la culture de masse américaine¹⁴⁰ venant troubler « l'ordre public » dans les centres villes, lors de manifestations et événements festifs. Pour Laurent Mucchielli, les explications de l'époque résonnent avec celles d'aujourd'hui ; à savoir, le laxisme des familles et la perte des valeurs morales.

Le problème des « blousons noirs » est rapidement pris en charge par les pouvoirs publics pour devenir « un objet politique » comme le qualifient Thierry Blöss et Isabelle Feroni¹⁴¹.

Laurent Mucchielli écrit :

¹³⁶ F. DUBET, D. LAPEYRONNIE, *Les quartiers d'exil*, Seuil, coll. « L'épreuve des faits », Paris, 1992, p. 57.

¹³⁷ C. AVENEL, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin, 2004, p. 79.

¹³⁸ J.C. CHAMBOREDON, « La société française et sa jeunesse », in J.P. DARRAS, *Le partage des bénéfices*, Paris, Minuit, 1966, pp. 156-175.

¹³⁹ J. MONOD, *Les barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes*, Gallimard, Paris, 1971.

¹⁴⁰ L. MUCCHIELLI, « Apaches », « Blousons noirs », « sauvages » et autres « racailles » : longue histoire de la peur des jeunes délinquants, in *Enquêtes interdites*, n°28, 2002. article disponible à l'adresse Internet <http://www.amnistia.net/librairie/amnistia/n28/apaches.htm>

¹⁴¹ T. BLOÏSS, I. FERONI, *op.cit.* p. 1.

« La jeunesse devient pléthorique. Et elle ne va pas tarder à de nouveau inquiéter, au fur et à mesure que les cohortes nées après la Libération arrivent à l'adolescence. De fait, c'est lors de l'été 1959 que les médias inventent la figure des « Blousons noirs » pour désigner ces jeunes délinquants dont on reparle de plus en plus. (...) Les propos les plus catastrophistes se font entendre et les explications moralisatrices sont fréquentes(...). Le Préfet de Paris, Maurice Papon, se demande avec d'autres s'il ne faudrait pas interdire le rock n' roll¹⁴² ... ».

C'est alors que l'Institution va mettre en place une « politique jeunesse » en faveur des jeunes « blousons noirs ». Cette nouvelle politique pour les jeunes engagée par l'Etat se concrétise par la construction d'équipements « sociaux » et notamment les « maisons des jeunes » dans les nouvelles « banlieues ». C'est dans ce contexte que les travailleurs sociaux se spécialisent en « éducateurs » de prévention.

En ce sens, l'influence des jeunes constituant le « phénomène blousons noirs » dans la prise en compte politique de la jeunesse qui pose « problème », est soulignée par François Dubet et Didier Lapeyronnie. Ils notent :

« Jusqu'au début des années soixante, les politiques de la jeunesse étaient totalement confiées à des associations et à des mouvements confessionnels, politiques, syndicaux, aux mouvements laïques, à ceux de l'éducation populaire...¹⁴³ ».

A travers les différents « chocs pétroliers » de 1973 et 1979, la crise économique touche davantage les classes populaires et les problématiques liées à l'emploi exacerbent les difficultés d'une partie de la population vivant dans les zones périphériques des grandes villes. Des études tendent à montrer que le grand public a écho du « malaise des banlieues » et des « problèmes de ségrégation¹⁴⁴ » dès le début des années 1970. A ce sujet, Cyprien Avenel, note :

« Les incidents (l'auteur fait référence aux heurts de l'été 1981) ne font que rendre plus visibles des processus déjà identifiés auparavant. Le « problème des banlieues » renvoie, plus profondément, à une mutation de la société française dans son ensemble¹⁴⁵ ».

¹⁴² L. Mucchielli, *ibid.*

¹⁴³ F. Dubet, D. Lapeyronnie, *op.cit.* p 64.

¹⁴⁴ C. Avenel, *op.cit.*, p 13.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p 13.

Cette analyse qui place non seulement la crise économique mais aussi celle d'une organisation sociale dans la constitution du sujet d'actualité des « quartiers sensibles » est aussi partagée par François Dubet et Didier Lapeyronnie. Nous citons :

« La crise dont il s'agit, n'est pas seulement celle d'une économie engendrant une exclusion, c'est la crise d'un type de société, celle que l'on a longtemps appelée la société industrielle¹⁴⁶ ».

Dans les années 1980, des dispositifs à l'attention des jeunes « en difficultés » voient le jour tels que le Développement Social des Quartiers (DSQ), les Conseils Communaux de Prévention De la Délinquance, les Missions Locales et les Zones d'Education Prioritaire (ZEP). Ces mesures qui, à la base ont le postulat d'accompagner et « d'aider » ces jeunes vont indirectement les « stigmatiser ». Cette prise en compte étatique montre que la question de « ces » jeunes renvoie aussi bien à des conditions de difficultés économiques mais aussi à un regard particulier posé sur ces mêmes jeunes.

Ce double regard sur « ces » jeunes semble donc renvoyer à la fois à l'idée que, de façon plus générale, les habitants de ces territoires « ont des problèmes et qu'ils sont un problème¹⁴⁷ » et qu'ils représentent aussi « le mal d'intégration » à la société française, surtout à partir des années 1980. A ce sujet, Cyprien Avenel pose le « problème » comme étant « *essentiellement appréhendé comme une question de « nouvelle pauvreté » et une affaire d'intégration » des immigrés et de leurs enfants¹⁴⁸* ».

Il écrit :

« C'est surtout à partir du début des années 1990 qu'apparaît l'idée de ségrégation. La banlieue devient alors pour l'opinion l'archétype du « problème social » dont la principale figure est l'exclu. Ainsi, selon la gravité des événements, la société française va perpétuer une vision dramaturgique des « banlieues sensibles », à travers toute une imagerie de la violence et des bandes juvéniles notamment¹⁴⁹ ».

¹⁴⁶ F. Dubet ? D. Lapeyronnie, op.cit. p 48.

¹⁴⁷ G. Baudin, P. Genestier, Banlieues à problèmes, La documentation française, Paris, 2002.

¹⁴⁸ C. Avenel, op.cit. p 12.

¹⁴⁹ Ibid. p 12.

2) Les jeunes des quartiers : une diversité active ?

Avec notamment les « émeutes » des années 1980, 1990 et celles de 2005, « la jeunesse en difficulté » fait facilement référence à la « jeunesse des quartiers », à la « jeunesse des banlieues » et à bien d'autres qualifications et laisse entrevoir des images stéréotypées et englobantes aux yeux de l'opinion publique. Les « émeutes » de l'automne 2005 ont fait rejaillir sur la place publique le « malaise » des banlieues en prenant une place considérable dans les médias français et internationaux. Elles ont replacé la question des quartiers périphériques et de sa jeunesse dans une approche « anxieuse ».

L'utilisation du terme de « banlieue » peut concrétiser l'approche généralisante de la question de la jeunesse¹⁵⁰. Est-ce davantage l'image négative du territoire qui prédéfinit ses habitants et notamment sa jeunesse ? Est-ce son traitement institutionnel qui tend à définir indirectement une partie de la jeunesse ?

Cyprien Avenel précise :

« Non seulement les termes utilisés sont vagues, mais ils sont tous négatifs. On ne définit les quartiers que par les problèmes qu'ils posent. Cette question est d'autant plus importante que les mots ne sont pas neutres et qu'ils assignent aux situations et aux populations une identité et une signification profonde¹⁵¹ ».

Cette vision péjorative des quartiers « sensibles » renvoie-t-elle à une « jeunesse des quartiers » ? à une jeunesse particulière, qui se distinguerait donc des autres par un ensemble de caractéristiques particulières ?

¹⁵⁰ C. Avenel, op. cit. p 16.

¹⁵¹ Ibid. p 16.

Une catégorisation difficile

De nombreux travaux montrent la diversité et l'hétérogénéité de la jeunesse des « quartiers ». Par conséquent, la définition de la « jeunesse des quartiers » semble se nourrir de « vide » tant les situations des jeunes sont multiples et variées.

La diversité de la jeunesse des « quartiers » peut s'illustrer en prenant en compte les différentiels significatifs en matière d'origine sociale des parents, du rapport à l'école et des positions personnelles concernant le quartier¹⁵².

Si distinction il y aurait, elle semblerait « uniquement » se baser sur le territoire de résidence.

La jeunesse « en difficultés » est une construction institutionnelle variant en fonction du rapport qu'elle tisse avec le jeune. Même si elle désigne plus un ensemble de jeunes « potentiellement » en proie aux situations de précarité, elle revêt des profils distincts. C'est ainsi que Dominique Bondu écrit :

« Probablement est-il grand temps de mettre fin à cette dichotomie sur laquelle repose tout l'édifice des politiques publiques concernant la jeunesse. En réalité, il n'est plus aujourd'hui de catégorie homogène, délimitable et parfaitement ciblable de jeunes en difficulté. Ceux que l'on désigne ainsi sont de plus en plus nombreux, ne se distinguent pas forcément des autres, et n'obéissent à aucune caractéristique homogène¹⁵³ ».

De plus, différentes recherches montrent une différenciation de la jeunesse vivant dans les quartiers « sensibles ». Selon les travaux d'Azouz Begag et de Christian Delorme¹⁵⁴, trois catégories de jeunes peuvent être dégagées. La première distingue les jeunes « intégrés » qui gagnent leur vie de façon satisfaisante et sont « économiquement » insérés. Le deuxième « groupe » est constitué par « les précaires » qui « oscillent » entre petits contrats et périodes de chômage. Ces jeunes peuvent être amenés à la petite délinquance. La troisième catégorie rassemble les « rouilleurs » qui sont au chômage et qui éprouvent un sentiment d'exclusion. Ces derniers peuvent « tomber » dans la délinquance régulière.

¹⁵² M. Oberti, « Formes et contenu d'une conscience sociale chez les jeunes des « quartiers en difficulté », Actuel Marx, n°26, 1999, p 69-83.

¹⁵³ D. Bondu, Nouvelles pratiques de médiation sociale. Jeunes en difficulté et travailleurs sociaux, ESF éditeur, Paris, 1998, p 33.

¹⁵⁴ A. Begag, C. Delorme, Quartiers sensibles, Seuil, coll. Points virgule, 1994.

Dans la même perspective, d'autres travaux semblent rejoindre cette idée de catégorisation de jeunes de « quartier » précédemment mobilisée. En effet, dans une logique d'insertion sociale décroissante, Michel Kokoreff distingue les « scolaires », les « exclus » et les « précaires »¹⁵⁵, tandis que d'autres typologies moins territorialisées de jeunesse en « difficulté » sont dégagées de façon plus globale en établissant une différenciation entre « jeunes défavorisés » issus de milieux défavorisés, « jeunes stigmatisés » par leur quartier, « jeunes en échec d'insertion », jeunes en « ruptures familiales, scolaires et institutionnelles » et enfin les jeunes « fragiles » relevant notamment de handicaps¹⁵⁶.

Dans le cadre de ses travaux, relatifs à la fréquentation des missions locales des jeunes et notamment ceux qui présentent des niveaux bas de qualification (qui peuvent à notre sens renvoyer par certaines caractéristiques à cette typologie de public), Aziz Jellab propose « une vision élargie du champ de l'insertion ». Il indique ainsi que cette « catégorie » de jeunes fait l'objet d'un accompagnement en terme d'acquisition d'une « culture pré-professionnelle » institutionnalisée, pouvant être comparée à « une rééducation morale », intégrant les « valeurs dominantes et normatives »¹⁵⁷.

D'autres enquêtes montrent et proposent d'autres typologies de jeunes, rejoignant celles dégagées plus haut. En effet, Claude Trottier¹⁵⁸, dans le cadre de son étude concernant le parcours d'insertion professionnelle des jeunes, fait référence à Claude Dubar¹⁵⁹ pour dégager trois « types » de jeunes sans qualification, qui peinent à s'insérer socialement et professionnellement.

Des jeunes « victimes » de problèmes familiaux notamment en relation avec le chômage ou des parcours de vie « chaotiques » pouvant entraîner des conduites délinquantes ou d'addictions autour notamment de la consommation de drogues. Cette première typologie renvoie davantage à la notion de « cas sociaux ».

Une deuxième typologie de jeunes est dégagée autour des carences scolaires renvoyant pour l'auteur à l'idée des « cas scolaires ». Cette classification est soit liée à des problèmes de capacités intellectuelles, soit à des besoins de « rattrapage » importants.

¹⁵⁵ M. Kokoreff, *La force des quartiers*, Payot, Paris, 2003.

¹⁵⁶ D. Bondu, op.cit. pp 33-34.

¹⁵⁷ A. Jellab, « Mission Locale et socialisation des jeunes : Quelles valeurs pour quelle insertion ?, *SPIRALE*, Revue de Recherches en Education, n°22 (59-71), 1998.

¹⁵⁸ C. Trottier, « Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes », *Lien social et Politiques - RIAC*, N°43, 2000, pp. 93-101, p.95

¹⁵⁹ C. Dubar, *L'Autre jeunesse. Jeunes stagiaires sans diplômes*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987.

Le troisième « type » de jeunes « en difficulté » proposé par l'auteur s'articule autour des problématiques liées à l'insertion professionnelle. Ces jeunes ont davantage besoin d'un « coup de pouce » par le biais d'une formation pour s'insérer professionnellement. Ils sont qualifiés en tant que « cas de formation ou d'insertion professionnelle ».

Des regards plus ciblés sur les jeunes qui « s'en sortent » sont également croisés à l'analyse et avec notamment Pascal Duret¹⁶⁰ qui propose la catégorie du « leader positif » illustrant le jeune qui « a réussi » en suivant un cursus scolaire « moyen » et qui s'engage dans le quartier à travers notamment l'animation sociale. Cependant, les limites du spectre d'intervention « cantonnées » au quartier, obligent le plus souvent « le leader positif » à le quitter pour passer au statut « véritable » de professionnel¹⁶¹.

En tout état de cause, les différentes typologies concernant la jeunesse des « quartiers » nous interrogent sur la difficulté à définir et à distinguer cette jeunesse à une « autre ».

Tenter de définir cette jeunesse par le biais d'une approche géographique et territoriale semble « caduque » si nous considérons la difficulté de distinguer un quartier « sensible » d'un quartier « insensible » ou un quartier « chaud » d'un quartier « froid »¹⁶². Cette idée renvoie également à Pierre Bourdieu qui postulait que les lieux « difficiles » sont tout d'abord « difficiles à décrire et à penser¹⁶³ ».

Dans cet angle d'analyse, la « jeunesse des quartiers » ne semble pas pouvoir se définir d'un point de vue territorial ni correspondre à une « classe homogène » d'individus tant la diversité de ces jeunes est observable.

Il devient alors « tentant », face à ces difficultés « d'homogénéisation » des comportements des habitants et notamment de sa jeunesse, de les percevoir à travers leur traitement institutionnel. Cyprien Avenel écrit :

« La situation des quartiers s'impose comme une réalité problématique qui semble sans cesse échapper à l'analyse. Dès lors qu'une définition paraît s'imposer, elle se trouve infirmée par d'autres observations : on peut toujours développer une hypothèse et son contraire. Le constat est alors celui d'une sorte de décalage entre les idées et les faits, entre les images

¹⁶⁰ P. Duret, Anthropologie de la fraternité dans les cités, PUF, Paris 1996.

¹⁶¹ A. Jazouli, Une saison en banlieue, Plon, Paris, 1995.

¹⁶² A. Begag, C. Delorme, Quartiers sensibles, seuil, Point Virgule, Paris, 1994.

¹⁶³ P. Bourdieu, La misère du monde, Seuil, Paris, 1993.

généralisantes et la particularité des situations locales. Doit-on alors chercher un principe de définition tant il apparaît que les concepts sont bousculés par l'observation empirique ?¹⁶⁴ ».

La dimension ethnique

La sociologie générale semble converger à montrer combien la jeunesse des quartiers de nos jours est également perçue à travers une filtre « ethnique » et inscrite dans une vision française de l'immigration associée à la crise économique. En effet, tout comme la « banlieue », l'immigration récente était une solution pour « compléter » la main d'œuvre manquante des années d'après guerre.

Comme l'évoque Dominique Schnapper, la France était une nation amnésique qui refusait de se considérer comme une « terre d'immigration », occultant ainsi la proportion des étrangers dans sa population¹⁶⁵.

C'est avec la crise économique et notamment le choc pétrolier de 1973 qui aurait fait prendre conscience à la nation le caractère « définitif » de l'arrivée des immigrés qui ne quitteraient plus le territoire national. Comme François Dubet¹⁶⁶ le mentionne, c'est rapidement la figure de l'immigré « synonyme » de « problème social » qui s'installe et s'oriente principalement sur le « jeune immigré » pourtant « installé et né » en France.

Paradoxalement, c'est lorsque la France stoppe son immigration économique que l'opinion française voit l'immigration.

Ainsi, l'évolution du regard de l'opinion française vis-à-vis de ses immigrés semble se stéréotyper, glissant vers la perception d'un véritable « problème » de notre société et qui plus est, localisé dans des territoires bien définis qui représentent en eux-mêmes l'archétype du « mal vivre » : les banlieues françaises.

Ralph Schor note :

« La montée du chômage, la visibilité de certains étrangers, les heurts de la vie quotidienne ont réveillé des préventions contre les immigrés, souvent exacerbé le sentiment de différence éprouvé par le français et accrédité l'idée que le pays est envahi¹⁶⁷ ».

¹⁶⁴ C. Avenel, op.cit. p 17.

¹⁶⁵ D. Schnapper, « Un pays d'immigration qui s'ignore », Le Genre humain, 1989.

¹⁶⁶ F. Dubet, Immigration : Qu'en savons-nous ? Un bilan des connaissances, 1989.

¹⁶⁷ R. Schor, Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIXe siècle à nos jours, 1996, p 248.

De plus, dans ce contexte, le basculement d'utilisation des termes « immigrés » en faveur d'autres vocables tels que « arabes », « beurs », ou « blacks » est souligné par Simone Bonnafous¹⁶⁸ qui marque que ces termes sont directement associés à une jeunesse « spécifique ». L'utilisation de ces mots n'est pas neutre car elle démontre la démarche ethnicisante de cette jeunesse.

Cette observation rejoint également l'analyse de Robert Castel selon laquelle l'expression « jeunes des banlieues » renvoie à une double référence pour l'opinion : à la fois à la « classe et à la race ». Il note :

« (...) Ils sont presque toujours d'origine populaire et très souvent d'une origine ethnique différente de celle des « français de souche » (...)»¹⁶⁹.

Il semble que ce soit au tournant des années 1980-1990 que la peur du monde arabe s'est accrue et de ce fait, les représentations « islamiques » dans les quartiers périphériques s'en sont trouvées mal perçues. Jocelyne Cesari, notamment, dégage trois événements majeurs : « l'affaire du voile islamique » dans les médias, l'apparition au grand jour des « émeutes urbaines » et la guerre du Golfe¹⁷⁰.

Pourtant, ancrée dans une symbolique largement islamique, la particularité de la notion de l'ethnicité est liée à la définition de Cyprien Avenel, en opposition à la notion de « race ». Elle ne contredit en aucun cas, l'intégration et ne conduit pas à la constitution de groupes communautaristes.

Écrit-il :

« On ne doit pas se tromper sur le sens de la notion « d'ethnicité ». Celle-ci ne renvoie à aucune particularité raciale au sens biologique, à aucun trait de nature. C'est une construction sociale, un processus et non pas un état, qui apparaît dans les rapports entre les différents groupes de la population. Elle ne désigne pas l'existence de groupes « ethniques » mais désigne la mise en avant de cette catégorie dans la perception de soi et le rapport aux

¹⁶⁸ S. Bonnafous, « Où sont passés les « immigrés » ? », Mots et Migrations, octobre 1996.

¹⁶⁹ R. Castel, La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?, Seuil, coll. La République des idées, 2007, p 8.

¹⁷⁰ J. Cesari, Faut-il avoir peur de l'Islam? Presses de Sciences Po, Paris, 1997.

autres, sachant que les frontières ne sont pas immanentes mais flottantes, affirmées sur le tard, reconstruites selon les situations, et même abandonnées selon les contextes¹⁷¹ ».

L'auteur partage la thèse de Philippe Poutignat et de Jocelyne Streiff-Penart¹⁷² qui placent « l'ethnicité » « dénudée » de dimension ethnique ; à savoir qu'elle ne renvoie pas directement à la culture d'origine, indépendamment de la construction « d'un sentiment d'une identité différente basée sur l'affichage de termes « ethniques¹⁷³ ».

Pour d'autres, la dimension ethnique de la jeunesse est un « rafistolage identitaire », notamment avec l'exemple de la « culture beur » construite en réaction aux difficultés liées à la stigmatisation. Mais elle peut être aussi basée sur des « enjeux stratégiques de mise en scène « ethnique », comme le souligne Olivier Roy orientés sur des questions de retournement du stigmate et de volonté de créations de craintes des pouvoirs publics¹⁷⁴.

Pour d'autres chercheurs, l'approche ethnique de la « jeunesse des quartiers » est à interroger dans la négociation de « conformité » avec l'ensemble de la population dans un contexte de « fragmentation culturelle ». La jeunesse serait donc dans une quête d'une identité basée sur son origine culturelle pour parvenir à atteindre la société moderne, de laquelle la plupart est éloignée de par le chômage et la discrimination.

L'importance de la culture dans l'analyse sociologique du changement et du fonctionnement social¹⁷⁵ est positionnée par Michel Wieviorka, qui ajoute que le mécanisme de « fragmentation culturelle » est intimement lié à la précarité des situations de vie dans l'urbain et qu'il peut s'avérer être constitutif d'une « étape de reconstitution d'une société civile » et également constituer « sa reconstruction sur un mode conflictuel, dans la mesure où les acteurs sont susceptibles de penser et de vouloir l'articulation d'une identité ouverte, capable de pénétrer le système institutionnel et d'obtenir le traitement public de leurs attentes et demandes, avec une identité défensive, nourrie avant tout de misère, de mépris et de discrimination subis¹⁷⁶ ».

¹⁷¹ C. Avenel, op.cit. p 57.

¹⁷² P. Poutignat, J. Streiff-Penart, Théories de l'ethnicité, PUF, Paris, 1995.

¹⁷³ C. Avenel, op.cit. p 57.

¹⁷⁴ O. Roy, « Les immigrés dans la ville », in Ville, exclusion et citoyenneté, Editions Esprit, Paris, 1993.

¹⁷⁵ M. Wieviorka, « Racisme, racialisation et ethnicisation », Hommes et Migrations, n°1195, 1996, p33.

¹⁷⁶ M. Wieviorka, « Culture, société et démocratie », in M. Wieviorka, Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat, 1996, p 16.

La dimension « ethnique » de la jeunesse des quartiers s'appuierait-elle par conséquent sur ce mépris social qui l'oblige parfois à connoter une valeur identitaire ?

Dans la même perspective, Alain Touraine insiste sur le paradoxe existant entre une jeunesse socialement exclue et culturellement intégrée mais cherchant une identité « structurante ».

Ecrit-il, plaçant l'ethnicité comme réponse à une double exclusion :

« L'ethnicité peut être et est souvent le seul principe de construction de soi, pour ceux qui, surtout quand ils sont immigrés, ne peuvent pas se définir par ce qu'ils font, car ils sont chômeurs ou enfermés dans des activités inférieures ou marginales¹⁷⁷ ».

L'ethnicité comme retournement d'un discrédit social subi par les jeunes des « quartiers » est aussi la thèse de Robert Castel qui insiste sur le fait que les « banlieues » ne sont pas « encore » des territoires « ethniques » mais qu'ils « s'ethnicisent » de plus en plus pour faire face à une carence d'intégration dans la société française. Il note :

« Actuellement les banlieues ne sont pas encore des territoires ethniques mais elles s'ethnicisent de plus en plus. Car, (...) la propension à traiter comme des problématiques ethniques, par la discrimination négative, les problèmes sociaux lorsqu'ils sont portés par des minorités ethniques est très répandue. D'où la tentation pour ces populations stigmatisées de retourner le stigmate, de s'affirmer arabes ou noirs, à défaut de pouvoir être reconnues comme membres à part entière de la nation française, tentation qui illustre bien les apories du « droit à la différence » et les ambiguïtés des discours sur l'altérité. (...) les banlieues pourraient de plus en plus ressembler à des enclaves ethniques, ce qu'elles ne sont pas encore aujourd'hui¹⁷⁸ ».

La question de l'ethnicité peut ainsi se trouver dans une forme de revendication collective et de mouvement social, ancrée dans le « changement d'historicité », cher à Alain Touraine.

Pour ce dernier, nous sommes passés d'une période industrielle construite autour des conflits de classes à une époque postindustrielle (née selon l'auteur dans les années 1960¹⁷⁹) guidée par des mécanismes d'exclusion, une précarité de l'emploi et un chômage de masse. L'auteur

¹⁷⁷ A. Touraine, « Faux et vrais problèmes », in M. Wieviorka, Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat, 1996, p 306.

¹⁷⁸ R. Castel, op.cit. pp 57-58.

¹⁷⁹ A. Touraine, La société postindustrielle, 1969.

évoque le passage de la société verticale (des gens en haut et des gens en bas) à une hiérarchisation horizontale. C'est ainsi qu'il note :

« L'affaire n'est plus aujourd'hui d'être « up or down » mais « in or out » : ceux qui ne sont pas « in » veulent l'être, autrement ils sont dans le vide social¹⁸⁰ ».

Dans ces conditions, la problématique « ethnique » des jeunes des « quartiers » peut se poser comme une revendication sociale collective, impliquant une revendication « politique » à la société française. Alain Touraine parle de « grand retournement¹⁸¹ » qui consiste à dire que les cultures et les identités diverses peuvent être assimilées dans « un même ensemble » dans les sociétés modernes.

La revendication identitaire devient alors une dynamique et une créativité œuvrant à « renverser une logique qui enferme certaines catégories dans la marginalité, l'exclusion, l'anomie, et pour faire de la victime aliénée un acteur¹⁸² ». La revendication identitaire de certains « jeunes des quartiers » correspond-t-elle à ce basculement ?

Dans cette perspective également, l'étude d'Adil Jalouzi¹⁸³ montre comment les parcours d'exclusions des jeunes maghrébins notamment avec le système scolaire contribuent à développer une action collective basée sur la lutte contre les discriminations et l'égalité des droits. Néanmoins, selon l'auteur, cette action collective se trouve dans une impasse car il n'y a aucune réponse politique autonome inscrite dans un « conflit central » qui les rendrait « acteurs » au sens d'Alain Touraine¹⁸⁴.

Adil Jalouzi écrit-il :

« Les principes d'action, les acteurs, les enjeux et les oppositions qui ont fait la société industrielle tendent à disparaître et nous ne voyons pas encore se former de manière significative les termes d'un nouveau système d'action historique¹⁸⁵ ».

¹⁸⁰ A. Touraine, « Face à l'exclusion », Esprit, n°169, 1991, p8.

¹⁸¹ A. Touraine, Le retour de l'acteur. Essai de sociologie, 1984, p 167.

¹⁸² A. Touraine, op.cit. 1996, p 306.

¹⁸³ A. Jalouzi, L'Action collective des jeunes Maghrébins de France, 1986.

¹⁸⁴ A. Touraine, op.cit, 1984, p 178.

¹⁸⁵ Ibid. p 195.

Cette « hyper assimilation » culturelle serait à rapprocher, selon Didier Lapeyronnie, de l'impossibilité politique du mouvement des jeunes des « cités ». Pour cet auteur, « la jeunesse des quartiers », sous entendue ici « immigrée » ne peut plus s'appuyer sur sa « spécificité culturelle » du fait d'une trop grande assimilation française. Par conséquent, le mouvement en devient davantage social qu'ethnique ; à savoir, un mouvement « ethnique » de par l'origine de ses « membres » mais ayant un but social, celui des « laissés pour compte » des quartiers des grands ensembles.

L'auteur en conclut :

« Ainsi déchiré et ne parvenant pas à contrôler ses deux faces, le mouvement perd toute capacité d'action et disparaît dans des luttes dures mais marginales, sans perspective politique, et des actions très institutionnalisées et dépendantes menées par une élite qui n'a plus d'enracinement social¹⁸⁶ ».

En ce sens, l'aspect « ethnique » de cette jeunesse pourrait conduire certains jeunes à adopter des stratégies « infra-sociales » repliées sur le quartier. Dans cet angle d'analyse, « l'ethnicité » renvoie plus à un processus de réactions face à un ensemble de discriminations qui permet finalement aux individus de retrouver une dimension culturelle qui illustre davantage celle dans laquelle ils vivent.

Le questionnement de l'ethnicité dans notre réflexion amène également à nous interroger sur les nouvelles formes de contestation et de mobilisation sociales que produit « l'émergence » de l'ethnique en France. Cet aspect nous conduit à nous questionner au « multiculturalisme démocratique » qui laisse la place au « pluralisme culturel ».

En somme, un traitement démocratique des différences culturelles. Pour Alain Touraine, il est aujourd'hui « l'objectif principal des mouvements sociaux réformateurs¹⁸⁷ ».

¹⁸⁶ D. Lapeyronnie, « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue Française de sociologie*, vol. XXVIII, 1987, p 309.

¹⁸⁷ A. Touraine, op.cit. 1996, p 319.

La relation entre appartenance « ethno- raciale et islamisme » est cependant ambiguë. Pour Robert Castel, l'ethnicité perçue par le grand public concrétise une menace pour la République et l'universalisme des valeurs, contrariant les principes de laïcité. Il écrit :

« Depuis quelques années on assiste à la prolifération de discours sur la « poussée islamiste » et les dangers qu'elle représente pour l'unité de la République et l'universalité de ses valeurs. (...) Les banlieues en particulier seraient en train de passer sous le contrôle de l'islamisme radical et leur révolte serait l'expression d'un extrémisme religieux qui remet en cause la pluralité des croyances et s'attaque aux institutions incarnant la culture laïque et le droit des personnes, en particulier des femmes¹⁸⁸ ».

L'ethnicité a également un équilibre fragile du point de vue de Michel Wieviorka :

« Individualisme, communautarisme, subjectivité : l'ethnicité n'est aucun de ces trois éléments pris isolément, mais elle ne peut pas en faire l'économie. Elle est l'effort, difficile, fragile, instable, pour les combiner ou les articuler, avec toujours le risque de voir cet effort échouer, et l'acteur basculer pour s'installer dans un seul d'entre eux¹⁸⁹ ».

Ce penchant est également la thèse développée par différents travaux et notamment ceux d'Azouz Begag et Christian Delorme¹⁹⁰ qui parlent de « régulation sociale ethnique » dans les quartiers « sensibles », surtout axée dans les domaines de l'animation sociale et de la politique de la Ville. Cette « régulation » consiste à employer des individus pour des territoires ciblés en prenant en compte des paramètres ethniques déterminants pour cette embauche.

C'est ainsi, que beaucoup de médiateurs ou agents de « sécurité » dans les transports sont « du quartier » ou du moins « du milieu » et d'origine maghrébine ou d'Afrique noire. Ils sont en quelque sorte comme le qualifient Azouz Begag et Reynald Rossini¹⁹¹ « des fonctionnaires de la civilité » dans le cadre d'une prévention « facilitée » par l'ethnicité commune. Dans un sens complémentaire, Béatrice Muller¹⁹² montre la « territorialisation » de la médiation sociale

¹⁸⁸ R. Castel. Op.cit. p 54.

¹⁸⁹ M. Wieviorka, La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité, 1993, p 124.

¹⁹⁰ A. Begag, C. Delorme, Quartiers sensibles, (1994), in C. Avenel, op.cit. p 58.

¹⁹¹ A. Begag, R. Rossini, Du bon usage de la distance chez les sauvageons, Seuil, Paris, 1999.

¹⁹² B. Muller, Les nouveaux modes de régulation : la médiation, Journée d'étude du RT 6 de l'AFS Protection sociale, politiques sociales, solidarité. 17 juin 2005. Les politiques sociales en Europe, concepts, comparaisons, enjeux, Centre Pierre Naville, Université d'Evry Val d'Essonne.

en mettant en évidence l'embauche « facilitée » de jeunes habitant le quartier d'exercice professionnel.

La mobilisation de l'ethnicité dans les corps de métiers liés notamment à la prévention est souvent mal perçue¹⁹³.

C) Une jeunesse qui « est » le territoire ?

La place du jeune dans l'espace urbain des « quartiers sensibles » est largement mise en valeur dans la plupart des études sociologiques qui placent le jeune en tant que véritable « acteur territorial ». Certains travaux¹⁹⁴démontrent en effet que les jeunes représentent une place hyper active dans le territoire ; pour d'autres recherches, ils constituent la crainte d'une nouvelle « classe dangereuse¹⁹⁵». Ainsi, cet ancrage dans le paysage urbain marque à la fois un attachement fort au quartier, mais aussi certains comportements appropriatifs, voire revendicatifs, qui très souvent sont mal perçus depuis l'extérieur ; perception qui tend à assimiler ces comportements à des pratiques territoriales juvéniles « déviantes » au quotidien.

1) Des acteurs territoriaux incontournables

L'étude de François Dubet¹⁹⁶décrivant la « galère » dans les banlieues françaises montre un « vide social » marqué par la « désorganisation », « l'exclusion » et la « rage ». Cette analyse donne davantage une image « figée » et « passive » de la jeunesse des quartiers.

Comme le rappelle Cyprien Avenel :

« La galère n'a pas de principe central. Elle est une combinatoire de ces logiques d'action. Elle n'est pas une « sous-culture » urbaine comme une réponse à un manque d'intégration ou un sentiment de frustration. Cette analyse présente l'inconvénient de ne concerner que la minorité la plus exclue des jeunes des cités sans tenir compte de l'hétérogénéité des situations et des parcours ou de la mobilité des individus dans l'espace urbain.¹⁹⁷ ».

¹⁹³ H. Vieillard-Baron, Banlieue, ghetto impossible ?, éditions de l'Aube, coll. Monde en cours, Paris, 1996.

¹⁹⁴ Nous empruntons l'idée de Michel Kokoreff concernant la « suraffiliation territoriale », in La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique. Payot, 2003.

¹⁹⁵ S. Beaud, M. Pialoux, Violences urbaines, violences sociales : Genèse des nouvelles classes dangereuses, Editions Hachette, Coll Pluriel, 2005.

¹⁹⁶ F. Dubet, La galère, jeunes en survie, Fayard, Paris, 1987.

¹⁹⁷ C. Avenel, op. cit. p 61.

Cyrpen Avenel place les jeunes en véritables « acteurs » du quartier qui modèlent leur environnement. Ecrit-il :

« Ils sont partout et transforment l'espace public de la cité en véritable espace privé. D'une certaine façon, les jeunes sont les quartiers. Ils inspirent la plupart des études sociologiques¹⁹⁸ ».

De par leur présence « visible » dans les « quartiers » et notamment dans la rue, les jeunes symbolisent le territoire pour Didier Lapeyronnie. Dans cette idée, l'espace urbain renvoie largement aux jeunes et aux groupes de jeunes. En prenant l'exemple d'un quartier, le sociologue montre que le quartier est perçu « à travers » les jeunes résidents qu'il qualifie de « seuls acteurs du quartier »¹⁹⁹.

En outre, de nombreux travaux tendent à placer le jeune à travers une posture incontournable dans les « quartiers ». En font les exemples, les nombreux auteurs tels que Thomas Sauvadet²⁰⁰ pour son analyse concurrentielle entre les jeunes des « cités » et Eric Marlière, qui positionne le rôle « central » du jeune par le biais d'un jeu oscillant « entre méfiance et défiance » avec les institutions²⁰¹, quand d'autres analyses soulignent le fait que les jeunes représentent la symbolique de la « problématique des banlieues²⁰² ».

Cependant, Didier Lapeyronnie rappelle que le rôle de la jeunesse dans les « quartiers » est fonction du parcours du jeune individu. A savoir, qu'il participe à sa place « active » dans le territoire selon son propre rapport avec celui-ci. L'auteur écrit :

« (...) le niveau de participation à la vie de la rue ou des cages d'escaliers peut être fluctuant chez les individus. (...)»²⁰³.

Dans la même idée, certaines analyses montrent que les jeunes vivant dans les quartiers « sensibles » sont visiblement « acteurs » pour échapper à la stigmatisation en s'impliquant

¹⁹⁸ C. Avenel, Ibid, p 62.

¹⁹⁹ D. Lapeyronnie, Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui. Editions Robert Laffont, Paris, 2008, p 460.

²⁰⁰ T. Sauvadet, Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité, Armand Colin, Paris 2006.

²⁰¹ Eric, Marlière, Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ? L'Harmattan, Paris, 2005.

²⁰² A. Hammouche, Visibilité sociale et appropriation des espaces, in J-Y Toussaint, M. Zimmermann, User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2001, p 115.

²⁰³ D. Lapeyronnie (2008), op.cit. p 460.

davantage dans les relations sociales ; amicales, de voisinage dans lesquelles les habitants peuvent trouver un certain mode de protection à l'isolement et à la précarité²⁰⁴.

2) Les jeunes des « quartiers » : De l'attachement à la revendication territoriale

Un attachement « visible » au quartier

Les jeunes tiennent une place importante, voire essentielle dans la vie du quartier. Cet aspect « ostentatoire » de la jeunesse nous interroge sur les raisons qui poussent certains jeunes à conduire des comportements qualifiés de « revendicatifs ».

La revendication territoriale peut se percevoir selon l'analyse de Pierre Bourdieu qui, appliquée à notre sujet, consisterait à dire que les quartiers sensibles peuvent être revendiqués par une certaine attitude « visible » et parfois même violente en réponse à « la violence économique et symbolique »²⁰⁵.

Les nombreuses études portant sur la jeunesse vivant dans les quartiers « sensibles » montrent un attachement assez vif à son territoire. Compensant pour certains le « rejet extérieur », les jeunes perçoivent en leur lieu de résidence un aspect familial et le quartier a tendance à être assimilé à « une projection extérieure de nid familial²⁰⁶ ». Pour d'autres, la pratique « affective » du quartier par les jeunes est à questionner dans un axe revendicatif ; comme si la « citadinité » territoriale était leur « dernière » identité²⁰⁷.

L'attachement de la population (surtout les jeunes ici) à ces territoires souvent décrits comme « risqués » est également mis en avant par Cyprien Avenel²⁰⁸, Azouz Begag et Christian Delorme²⁰⁹. La jeunesse développe une sociabilité accrue et perçoit son quartier à travers un réseau amical et affectif développé. Cyprien Avenel expose :

²⁰⁴ J.F. Laé, N. Murard, L'argent des pauvres, Seuil, Paris, 1985

²⁰⁵ P. Bourdieu, La misère du monde, Seuil, Paris, 1993.

²⁰⁶ M..J. Bertrand, La pratique de la ville, Masson, Paris, 1978, p 16.

²⁰⁷ Nous faisons ici référence à A.Begag, Les Dérouillours, Mille et une nuits, Paris, 2002.

²⁰⁸ C. Avenel, 2004, op.cit. p 61.

²⁰⁹ A.Begag, C. Delorme, 1994, op. cit.

« *Même si le quartier est le lieu du stigmatisme et de la ségrégation, il fait l'objet d'un très vif attachement et d'une sociabilité si dense-celle des « copains d'en bas »- qu'elle offre un contre point à la désorganisation et à l'exclusion²¹⁰ ».*

De plus, d'après les auteurs L. Bonelli²¹¹ et L. Muchielli²¹², la place des jeunes dans la vie du quartier est « travestie » par un certain discours policier qui a pris de l'importance dans le débat sociétal. Les différentes qualifications et le traitement policier ont favorisé d'après ces auteurs, la focalisation de la société sur des espaces et micro territoires qui deviennent comme d'un commun accord, des lieux de déviance sociale, de délinquance et de violences « scientifiquement enregistrés » et orientés vers la jeunesse. A ce sujet, Laurent Muchielli (2001) rappelle que l'appropriation (et notamment revendicative) ne débouche pas nécessairement dans la délinquance et ne peut être réduit à la constitution des bandes.

L'espace public des quartiers est investi par les jeunes, à travers leur présence « accrue » dans la rue. Les jeunes prennent possession de l'espace urbain en « subjectivant l'espace du dehors » et peuvent s'investir dans l'urbain en s'appropriant l'espace via une « urbanité ludique », c'est-à-dire en ayant une pratique « active » de l'environnement, le plaçant comme un « terrain de jeu »²¹³. Dans la même idée, d'autres travaux montrent qu'ils font partie de ceux qui « donnent sens à cet espace²¹⁴ ». Autrement dit, ils s'approprient l'espace public et notamment dans l'enquête en question l'espace de la rue du quartier, non pas dans un dessein allant à l'encontre de la société mais plutôt pour s'y intégrer. L'espace public est alors synonyme de liberté, d'ouverture du « champ des possibles » pour le jeune. Jeanne-Abigaïl Denzler parle de la « rue des jeunes » comme un « contre pouvoir²¹⁵ ».

La visibilité des jeunes dans les quartiers tiendrait alors de la volonté de cette jeunesse de participer à la « cité » au sens grec du terme ?

L'attachement au quartier et le « sentiment d'appartenance » qui en découle peuvent être basés sur une histoire commune (souvent difficile) des jeunes des « quartiers » fortement nourrie de la « communauté d'expérience » vécue par ces mêmes jeunes. C'est cette

²¹⁰ C. Avenel, op.cit. p 61.

²¹¹ L. Bonelli, « des populations en 'danger' aux populations 'dangereuses' », *La machine à punir*, L'esprit Frappeur, 2000, p.25.

²¹² L. Muchielli, *Violences et insécurité*, La découverte, 2001.

²¹³ A. Hammouche, op.cit. p 119.

²¹⁴ J.-A. Denzler, Journée de l'École doctorale de Sciences sociales sous la direction d'Alain Bertho et Hervé Vieillard-Baron, 13 mai 2006, p 2. Disponible sur Internet : <http://berthoalain.wordpress.com/2007/04/20/jeunes-des-quartiers-populaires-et-espaces-du-dehors/>

²¹⁵ J.-A. Denzler, ibid, p 6.

« adéquation du vécu » qui lie les habitants à leur quartier²¹⁶. Nous pouvons également parler de l'effet « aimant » du quartier, dans le sens où, même partis de leur territoire, certains jeunes éprouvent encore de « l'affection » pour celui-ci et un « besoin de reconnaissance » par celui-ci, qui se concrétisent par de nombreuses « visites » à leurs amis ou autres « copains ».

« (...) Ces « construits pratico-heuristiques » ne sont pas des normes sociales généralisées qui seraient produites par les contraintes de l'indétermination sociale et de la ségrégation urbaine, mais des pratiques qui se lient, qui font sens et qui génèrent de l'altérité vis-à-vis de l'extérieur²¹⁷ ».

Le phénomène de « bandes » et la revendication territoriale

Indépendamment de l'augmentation de vols et autres cambriolages qui constituent le vecteur « hausse » des « infractions », un focal sur les jeunes des quartiers s'opère autour de leurs « incivilités », perturbant la tranquillité des territoires en général, comme le montre Sébastien Roché²¹⁸. En ce sens, la perception des groupes de jeunes des « quartiers » se fait via un filtre de délinquance.

Hugues Lagrange propose deux types de délinquance, différenciant la délinquance « expressive » de la délinquance « d'appropriation »²¹⁹. La première ne concrétise pas un bénéfice matériel au sens où elle exprime davantage une « émotivité réactive » face à un événement donné. Les affrontements et différents heurts avec notamment la police illustrent l'exemple le plus remarquable. C'est celle-ci qui représente pour l'auteur la hausse la plus significative. La délinquance « appropriative » renvoie quant à elle à l'octroi d'un profit lucratif (vols, trafics...).

C'est justement dans les « quartiers pauvres de la périphérie » que la délinquance « expressive » se concentre. Cyprien Avenel écrit :

« (...) et ce sont les jeunes qui en sont les principaux acteurs mais aussi les principales victimes. On observe un durcissement de la violence physique entre les jeunes des cité eux-mêmes²²⁰ ».

²¹⁶ S. Aquatias, Jeunes de banlieue, entre communauté et société., Une approche socio-anthropologique du lien social, n°2, Communauté et/ou Ensemble populationnel, 1997, pp 4-5. Consultable sur Internet : <http://socio-anthropologie.revues.org/index34.html>

²¹⁷ S. Aquatias, *ibid*, p 4.

²¹⁸ S. Roché, La délinquance des jeunes, Seuil, Paris, 2001.

²¹⁹ H. Lagrange, De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances, et usages de drogues, Syros, Paris, 2001.

²²⁰ C.Avenel, (2004) *op.cit.* p 75.

L'auteur rappelle néanmoins que les agressions physiques sont encore des « exceptions » dans la société française. A ce sujet, pour le psychanalyste Serge Lesourd, les formes de violence ne sont pas spécifiques aux jeunes adolescents des « banlieues » mais sont davantage inscrits dans les « besoins » liés à l'âge. Il écrit :

« (...) essayer de comprendre la violence collective des jeunes, qu'elle soit légitime ou illégitime, ne peut se faire sans le détour par l'agressivité individuelle de toute adolescence²²¹ ».

« (...) Le dehors, réel ou imaginaire, apparaît à cette époque de la vie comme sécurisant. Les jeunes vont donc, massivement et de tous temps, investir les espaces publics²²² ».

La bande de jeunes est également positionnée dans une stratégie spatiale conscientisée. Elle occupe les espaces stratégiques du quartier dans un souci de contrôle et de revendication « identitaire » liée à la stigmatisation. Maryse Esterle-Hedibel écrit :

« La bande occupe les espaces de communication et de consommation du quartier : gares, centres commerciaux, et les espaces interstitiels : entrées d'immeubles, sous-sols, parkings. Elle utilise et défend son territoire dans une logique de réassurance indispensable à sa continuité, contre d'autres bandes sur le même quartier ou les adultes qui les entourent²²³ ».

Il n'est cependant pas évident de qualifier la nature des groupes constitués par certains jeunes des « quartiers » tant leur « réalité » est « mouvante et fluctuante dans l'espace et dans le temps²²⁴ ». Pour Didier Lapeyronnie, c'est le « ghetto » qui explique la « bande » et non l'inverse. L'auteur rappelle le « décalage » existant entre l'utilisation de ce terme par la presse et certains habitants (« extérieurs » à son quartier « d'étude ») et l'absence d'emploi de ce vocable par les jeunes « soupçonnés » de se regrouper en fameuses « bandes », même si ces derniers se regroupent très régulièrement et surtout lorsqu'ils se déplacent à l'extérieur du territoire et peuvent « s'associer en nombre important à l'occasion de tel ou tel événement, de telle ou telle embrouille²²⁵ ». Pour le sociologue, le groupe fait office à la fois de protection,

²²¹ S. Lesourd, *Adolescence, rencontre du féminin*, Eres, 2002.

²²² S. Lesourd, *La jeunesse et la rue*, sous la direction d'Alain Vulbeau et Jean-Yves Barrère, Desclée de Brouwer, 1994.

²²³ M. Esterle-Hedibel, *Virées, incendies et vols de voitures: motivations aux vols et aux dégradations de voitures dans les bandes de jeunes de milieu populaire*, *Déviance et société*, Vol. 20, N°20-2, pp.119-139, p 124. Consultable sur Internet : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ds_0378-7931_1996_num_20_2_1600

²²⁴ D. Lapeyronnie, 2008, op.cit. p 461.

²²⁵ Ibid. p 461.

de soutien et de reconnaissance, offrant aux jeunes un « statut » « fragile » et toujours « menacé » dans la « bande » en perpétuelle compétition et réellement visible depuis l'extérieur.

Didier Lapeyronnie écrit :

« Pour beaucoup, le groupe finit par procurer une sécurité affective : il protège du monde extérieur et offre une forme de soutien affectif et moral... (...) Le groupe est aussi un lieu de reconnaissance pour l'individu. Il existe dans son groupe alors qu'il n'y parvient pas dans la famille et dans la société. Dans le groupe, l'individu parle de lui et obtient une forme de déférence : il y occupe un statut. (...) Autrement dit, la personnalité de chacun est à la fois validée et confortée par le groupe. Sa personnalité de jeune homme est donc étroitement dépendante du regard des autres mais aussi des échanges de paroles... (...) il lui faut sans cesse pouvoir affirmer son statut et la légitimité de ce statut. (...). Le groupe n'est pas coopératif. Il est au contraire vécu comme un lieu d'affirmation de l'individualité et donc fonctionne sur une compétition interne assez forte. (...) Dans le groupe, les jeunes s'affrontent les uns contre les autres, voire s'invectivent ou se menacent. (...) Le statut de chacun à l'intérieur du groupe dépend très étroitement de sa capacité à le maintenir, de la réputation qu'il a acquise et qu'il sait garder. (...) Le groupe n'est pas un moyen d'action ou le vecteur d'une action collective. Il est à la fois un espace de protection et d'affirmation de soi. Il en résulte une assez faible solidarité réelle malgré le fort attachement au groupe et une certaine identification au quartier. Le groupe se cristallise véritablement que face à l'extérieur²²⁶ ».

Si la « bande de jeunes » n'est pas automatiquement liée à la délinquance pour Didier Lapeyronnie, elle constitue tout de même une sorte d'emprise sur le jeune individu qui ne peut que difficilement s'en extraire. L'auteur parle de conservatisme de groupe²²⁷.

Cette approche « passive et peu structurée » de la « bande de jeunes » des « quartiers sensibles » semble s'éloigner des résultats des travaux entrepris par les sociologues américains autour des mécanismes de « gangs ». A ce sujet, même si les « bandes » peuvent basculer dans une violence « occasionnelle », elle ne constitue pas en elles-mêmes des « gangs » au sens américain du terme pour une majorité des chercheurs français.

²²⁶ D. Lapeyronnie (2008), op.cit. pp 464-465.

²²⁷ Ibid. p 466.

3) Des bandes délinquantes à la française ? Du mécanisme du gang à l'idée du jeune en « souffrance »

En interrogeant par le biais des auteurs les questions liées à l'attachement au territoire et aux conduites revendicatives de certains jeunes des « quartiers sensibles », la problématique des « bandes » nous est posée. Y-a-t-il des « bandes de rue » dans les quartiers, en ce sens que les différents groupes de jeunes constituent-ils des bandes ? Si elles existent, forment-elles des « gangs de rue » au sens américain ?

Définition du phénomène de gang

Depuis les travaux des sociologues de l'Ecole de Chicago concernant les « gangs » aux sociologues récents, les nombreuses recherches à ce sujet démontrent la persistance d'un débat encore d'actualité dans la société française.

La réflexion sur les « gangs » renvoie directement aux différents travaux de l'Ecole de Chicago au sein de la ville du même nom. Ces études s'inscrivent dans un contexte criminel et de conflits violents entre groupes « territoriaux ». Pour Frederick Thrasher²²⁸, la « naissance des gangs » se fonde sur « la désorganisation sociale » située dans des « zones interstitielles » urbaines dans un contexte de « nouvelle immigration » dans laquelle les groupes sociaux sont privés de repères. L'auteur voit dans le « gang » un moyen d'intégration à court terme.

De façon plus contemporaine, pour Laurence Tichit, le « gang » dans le contexte américain suppose « un degré minimum de hiérarchisation, de distribution des rôles, des statuts et des légitimités entre les membres, telles les organisations formelles »²²⁹. De plus, selon l'auteure, le territoire est central dans les conflits autour de différents « attributs » donnés à ce dernier. En s'appuyant sur les travaux de Martin Sanchez Jankowski²³⁰, elle parle d'une organisation traditionnellement basée sur le territoire selon deux « dimensions » : une « appartenance pure et simple » et une occupation monopolisatrice sur les activités criminelles ; le centre de décision ou « noyau dur » formant la « clique », « les leaders » ayant souvent une « appellation formelle » telle que « King », « Prince », « Don » et autre « chief », venant ensuite les « membres associés » puis les « membres flottants » (floaters) ou ayant une

²²⁸ F. Thrasher, *The Gang. A study of 1313 gangs in Chicago*. University of Chicago Press, Chicago, 1927.

²²⁹ L. Tichit, « Gangs juvéniles et construits ethniques dans le contexte américain », *Criminologie*, vol. 36, n°2, 2003, p 61. Article disponible à l'adresse Internet : <http://id.erudit.org/iderudit/007866ar.pdf>

²³⁰ M.S. Jankowski, *Les gangs aux Etats-Unis. Bilan de recherches*, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, Paris, 1992.

« spécialisation » et finalement les « recrues » (wannabes) qui souhaitent devenir « membres »²³¹.

Selon des auteurs canadiens tels que Jacques Hébert, Sylvie Hamel et Ginette J. Savoie, le gang est défini de la manière suivante :

« Un gang réfère à une collectivité de personnes (adolescents, jeunes adultes et adultes) qui a une identité commune, qui interagit en clique ou en grand nombre sur une base régulière et qui fonctionne à des degrés divers, avec peu d'égard pour l'ordre établi. En général, les gangs regroupent des personnes de sexe masculin dont plusieurs sont issues de communautés culturelles autres et ils opèrent sur un territoire en milieu urbain et à partir de règles. A cause de leur orientation antisociale, les gangs suscitent habituellement dans la communauté, des réactions négatives et de la part des représentants de la loi, une réponse organisée visant à éliminer leur présence et leurs activités²³² ».

La structuration du « gang » se nourrit donc du territoire urbain et est caractérisée par des activités « illégales » et « violentes » autour de conflits « territoriaux » basés sur un « trafic territorial ». De plus, la notion de « sous cultures délinquantes » est essentielle dans la compréhension des « gangs » « américains ».

C'est à partir des années 1950 que cette notion de « sous-cultures délinquantes » sert à développer d'autres axes de lecture des phénomènes de « gangs » et notamment avec les travaux d'Albert K.Cohen²³³, Richard A.Cloward et Lloyd E.Ohlin²³⁴ qui marquent les théories des « sous-cultures » urbaines délinquantes des « gangs » américains sous entendant la « transmission » de cette « sous-culture » entre « gangs » successifs.

Trois types de « sous-cultures délinquantes » des « gangs » en sont dégagés ; à savoir les « gangs criminels, les gangs conflictuels et les gangs retraitistes ».

²³¹ L. Tichit, op.cit, p 61.

²³² J. Hébert, S. Hamel, G.J. Savoie. Jeunesse et gangs de rue. Phase I, revue de littérature : Service de police de la Communauté Urbaine de Montréal, IRDS, Montréal, 1997, p 2.

²³³ A.K. Cohen. Delinquent Boys: the Culture of the Gang, Glencoe, III, Free Press, 1955.

²³⁴ R.A. Cloward, L.E. Ohlin, Delinquency and Opportunity: a Theory of Delinquent Gangs, Glencoe, III, Free Press, 1960.

La vocation « déterministe » de parler de « sous-cultures délinquantes » en tant que « valeur présupposée » est rappelée par Laurence Tichit²³⁵ qui mobilise les travaux de Matza²³⁶. Dans le même sens, les théories de l'étiquetage et autre « labelling » que nous allons développer dans la partie concernant le stigmat, rejoignent cette idée en questionnant l'influence de la « désignation » d'une personne en tant que telle sur son « évolution » et son parcours « délinquant ». Amenées à notre réflexion sur les « gangs », ces théories nous permettent de nous interroger sur les liens existants entre « étiquetage » en tant que « déviants » et rassemblement d'individus « étiquetés » de la même façon.

La perception « sociale » des groupes « de jeunes délinquants » évolue dans le temps et notamment la perception du « gang » en fonction des « formes de panique²³⁷ » qu'il suscite selon Moore²³⁸.

Le « gang » dans la contemporanéité a évolué et se distancie de la description issue des sociologues de l'Ecole de Chicago. Pour Laurence Tichit²³⁹, la thématique des gangs revient sur la scène publique dans les années 1980 après une décennie de relative « absence » (faisant référence aux années 1970) dans un contexte de violence urbaine dans la ville de Los Angeles. C'est ainsi que l'auteure donne trois notions constituantes au mécanisme de « gang » actuel. La première est reliée à l'utilisation d'une violence autour de crimes et homicides par armes à feu ; la deuxième est inscrite dans une relation avec le trafic de drogue et la troisième est ancrée dans les « émeutes urbaines ».

Un autre élément de définition y est apporté.

« Il ressort alors que la figure des gangs contemporains est construite autour de l'observation centrale selon laquelle les gangs ont dans l'ensemble tendance à être peu structurés, donc instables, tout en étant davantage orientés vers la violence, la drogue et les armes²⁴⁰ ».

²³⁵ L. Tichit, op.cit. p 59.

²³⁶ D. Matza, Delinquency and drift, Wiley, New-York, 1964.

²³⁷ L. Tichit, op.cit. p 60.

²³⁸ J.B. Moore, Skinheads shaved for battle : a cultural history of american skinheads, Bowling Green State University Popular Pres, Bowling Green, 1993.

²³⁹ Ibid. p 60.

²⁴⁰ Ibid. p 60.

De la revendication à la production d'un territoire

Laurent Mucchielli questionne avec distance cette « tendance » à assimiler les « bandes de jeunes » à des « bandes délinquantes et armées », organisées autour de réseaux familiaux déterminés, dans lesquels les plus âgés « formeraient » les plus jeunes pour défendre ses « trafics » illégaux.²⁴¹

Indépendamment des règles de masculinité exacerbée que positionne la bande, Cyprien Avenel partage « la prudence » de Laurent Mucchielli ; à savoir qu'il considère que les groupes formés par les « pairs » ne forment pas tous des bandes. Écrit-il, en faisant référence à Philippe Robert et Pierre Lascoumes²⁴², une « bande implique un certain niveau de structuration du groupe et une relation de « ségrégation réciproque » entre les jeunes et les adultes²⁴³ ».

Maryse Esterle-Hedibel place la constitution d'une « bande de jeunes » à travers un passé commun nourri de l'enfance et protecteur à la fois. La bande n'est pas à vocation « criminelle » à la différence du « gang » américain et sa composition tient davantage de l'amateurisme que de l'organisation formalisée.

« La bande se caractérise par la structuration de jeunes en groupe hors de l'intervention adulte, par la cohésion du groupe face à l'extérieur, par des leaders capables de symboliser les désirs de la bande et reconnus pour leur intelligence dans les affrontements, par la délimitation d'un territoire qui est celui du quartier d'appartenance, par un ensemble de valeurs repérables et de normes en opposition avec les normes dominantes. La bande se distingue des groupes à support institutionnel, des groupes spontanés issus des premiers, des hordes et des gangs tels que l'on peut les étudier aux Etats-Unis. Elle pratique une « délinquance amateur », mal organisée et participe rarement à des réseaux de trafic formalisés. Elle diffère en cela du gang qui est une forme d'organisation criminelle dont la délinquance répond à des impératifs économiques. La bande de jeunes de milieu populaire est unie par une histoire commune depuis l'enfance, elle est constituée en tant que telle par la similitude de conditions socio-économiques de ces membres et de leurs familles et par des incidents avec les adultes. (...) La bande s'est formée en réaction et en défense contre

²⁴¹ L. Mucchielli, Hommes et migrations, n° 1241, 2003, p 22.

²⁴² P. Robert, P. Lascoumes, Les bandes d'adolescents, Editions Ouvrières, Paris, 1974.

²⁴³ C. Avenel, op.cit. p 79.

l'extérieur, retournant le stigmatisme dont elle est l'objet pour en faire une partie de son identité²⁴⁴ ».

De plus, les conduites délinquantes de certains jeunes ne semblent pas à chercher dans l'individualité mais davantage dans la dynamique de groupe liée à la fois au territoire et à la stigmatisation extérieure. Comme l'illustrent ces deux citations, respectivement de Cyprien Avenel et de François Dubet et Didier Lapeyronnie :

« Les conduites des jeunes sont alors moins dues à des caractéristiques individuelles qu'elles ne s'expliquent par des logiques de groupe et des caractéristiques écologiques liées au territoire. Elles prennent sens dans un fonctionnement collectif reposant sur des codes de l'honneur et de la réputation, des conduites de compétition et de défi plus ou moins violentes²⁴⁵ ».

« L'identification à un territoire stigmatisé opère un renversement des valeurs et des stéréotypes: la marginalité devient rébellion, le rejet devient solidarité et cohésion, la honte devient affirmation collective de la cité et, dans le moment de la bande, le groupe construit une conscience fière. Il se vit comme le défenseur guerrier d'un territoire, engagé dans les querelles d'honneur et les enchaînements de défis, plus souvent des défis de frime que des violences organisées²⁴⁶ ».

Dans la même idée, pour Michel Fize, la « Bande » est la résultante d'une absence de perspectives pour les jeunes dans un climat social dégradé²⁴⁷. Pour l'homme, la « bande » à la différence d'un « gang », rassemble des jeunes d'une même génération et n'est pas une « structure permanente ». Il évoque davantage la diminution de « tolérance » de la part de la jeunesse des grands ensembles quant à leur situation précaire rimant le plus souvent avec chômage.

Dans le cadre d'une interview, le sociologue répond :

« (...) Nous sommes toujours dans le fantasme de groupes organisés et malfaisants. Ceci étant, quand on porte une attention plus grande sur un phénomène, il apparaît toujours plus important. On ne saura jamais si c'est parce qu'il y en a plus ou parce qu'on en parle

²⁴⁴ M. Esterle-Hedibel., op.cit. p 122.

²⁴⁵ C. Avenel, op.cit. p 62.

²⁴⁶ F.Dubet, D.Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Seuil, coll. « L'épreuve des faits », Paris,1992, p 184

²⁴⁷ M. Fize, *Les Bandes. De l'Entre Soi Adolescent à l'Autre-Ennemi*, Editions Desclée de Brouwer, 2008.

d'avantage. (...) Il y a incontestablement une montée de la violence, d'une violence assez radicale. Je pense que le niveau d'intolérance des jeunes à leur mauvaise situation augmente. (...) C'est un ras le bol, car beaucoup sont dans des situations familiales et scolaires très difficiles²⁴⁸ ».

S'il y a une évolution dans la nature de la bande, elle réside dans le fait que les bandes ne sont plus « simplement » rivales entre elles, mais actuellement, qu'elles « s'attaquent » à « l'autre » et à « l'extérieur », représentés ici par les pouvoirs publics. Michel Fize place le quartier en territoire central à défendre, comme dernière « matérialité » que les jeunes « possèdent ». Le sociologue poursuit :

« La grande évolution des bandes au fil du temps, c'est qu'on ne se bat plus simplement entre soi, ce n'est plus bande contre bande, mais on se bat contre l'autre, à l'extérieur. Effectivement, contre le policier, mais pas seulement, contre tous les symboles du pouvoir...Jusqu'au bus. Quand on n'a plus rien, il reste toujours un territoire où vous vivez. On le protège des intrus. Le bus est un intrus permanent, qui passe régulièrement ».

Les comportements revendicatifs parfois violents de certains jeunes des « quartiers » français pourraient-ils revêtir une connotation protectrice de leur « dernière » possession à l'instar de l'analyse de Michel Fize ; à savoir, leur quartier, leur territoire de vie ?

Conclusion partielle : Une perception territorialisée d'une partie de la jeunesse

Les nombreux travaux relatifs à la jeunesse nous montrent que ce concept sociologique qualifié de « récent » renvoie à une multitude de facettes ; ils nous invitent à opérer une distinction majeure entre « âge biologique et âge sociétal » qui nous interroge sur l'évolution de la perception des jeunes au cours des siècles.

Comme nous l'avons rappelé, les jeunes ont toujours suscité des craintes ou autres inquiétudes formulées comme le « péril jeunes », entre autres. Ils ont représenté ou représentent pour certains une « construction carencée » qui nécessite d'être « éduquée » ou « rééduquée » ou bien pour d'autres « un espoir » pour de meilleurs lendemains. En tout état de cause, les jeunes n'ont jamais laissés indifférents.

²⁴⁸Interview de M. Fize, in Bandes : « l'expression d'une souffrance », 06 mai 2010. interview disponible sur Internet : <http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Bande-L-expression-d-une-souffrance-191123/>

Ce parcours à travers la littérature sociologique nous invite à réinterroger cette catégorisation sociale de « jeunesse des quartiers » qui semble illustrer depuis maintenant une bonne quarantaine d'années « le mal vivre français », cristallisant les problématiques liées à la déviance sociale et aux incivilités « urbaines » dans un contexte de manque d'intégration « culturelle ».

De même, l'approche de la question « ethnique » très largement associée à la thématique des quartiers « sensibles » semble devoir être analysée selon un point de vue « réactif » de la jeunesse des « quartiers », comme leur réponse à l'absence de reconnaissance et de place identitaire dans la société.

Les jeunes des quartiers sont présentés via les nombreux travaux sociologiques selon une posture de véritables « acteurs » du territoire. En ce sens, qu'ils participent par leur visibilité et leur dynamisme à la construction d'une fierté « territoriale » ou du moins à un « activisme territorial » pouvant répondre à leur manque de visibilité « sociale », avec notamment la constitution des « bandes », distinguées sociologiquement de la définition des « gangs américains » et ancrées davantage, paradoxalement, dans une volonté d'intégration à la cité.

Pour progresser dans notre réflexion, il importe de revisiter maintenant plus précisément les concepts de stigmaté, et de ghetto, souvent associés dans les analyses à cette « jeunesse » des quartiers.

CHAPITRE III

Le stigmaté et le ghetto

Dans le titre de notre thèse, le concept de stigmatisme ancre majoritairement la réflexion dans la sociologie de la déviance²⁴⁹, généralement associée à deux références principales : Erving Goffman et Howard Becker. Le stigmatisme peut être appliqué selon deux axes : l'impact sur la personne et sur le territoire. Suivant le premier axe, le stigmatisme est étudié en termes d'handicap social autour des problématiques caractérisées par l'image de la mauvaise réputation affectant le propre rapport avec soi-même et accentuant ainsi la distance avec les autres. Le stigmatisme est alors positionné dans un aspect connotant une valeur d'obstacle au développement social et personnel de l'individu. Pour approfondir et compléter, nous reviendrons sur les concepts proches tels que l'étiquette et la disqualification sociale, traités par d'autres auteurs.

Le deuxième axe de réflexion s'articule autour de la dimension territoriale de la stigmatisation qui marque un territoire de façon figée et contrarie toutes ses interactions avec l'extérieur, notamment avec les forces de l'ordre, l'administration et le « reste » de la ville. Cette sous-partie intègre par conséquent dans notre propos une territorialisation du stigmatisme appliquée aux quartiers.

Au-delà de ces deux orientations proposées au concept de stigmatisme, nous interrogerons les différents vecteurs qui « nourrissent » cette stigmatisation. Nous questionnerons de ce fait la manière dont les auteurs analysent le rôle des médias, du discours policier et de l'institution de façon double ; à savoir aussi bien sur la question de l'image des habitants que du territoire en tant qu'unité géographiquement et administrativement définie.

De plus, nous précisons notre pensée quant à la question du ghetto en plaçant notre réflexion dans la controverse qui existe et qui divise les sociologues français. Il s'agira par conséquent d'interroger l'idée d'un aspect ethnique du territoire qui contribue à alimenter les mécanismes de stigmatisation.

²⁴⁹ Cette approche peut toutefois être remise en cause, dans la mesure où elle présuppose une image négative du quartier et des habitants, notamment, de sa jeunesse. Nous reviendrons sur ce paradoxe pour le chercheur, qui rencontre des difficultés à analyser l'image négative, sans la véhiculer lui-même.

A) Les apports conceptuels d'Erving Goffman et d'Howard Becker

L'analyse de la question du stigmaté montre une double application du concept ; à la fois sur la personne mais aussi sur le territoire. Les différents travaux conceptuels mettent en évidence l'impact négatif des mécanismes de stigmatisation qui conduisent à figer les représentations et réalités de l'objet stigmaté en disqualifiant et discréditant socialement. Bien plus qu'un obstacle à la vie sociale, le stigmaté reste une « ennemi invisible », difficile à combattre, qui puise sa force et sa vigueur dans les rapports inégaux entre « a normés » et « entrepreneurs de morale²⁵⁰ ».

1) Le stigmaté comme handicap social

La conceptualisation du stigmaté a donné un sens sociologique de celui-ci en insistant sur le fait, d'après Erving Goffman, que le concept désigne davantage la relation dans laquelle le terme stigmaté est indissociable du terme opposé. En somme, celui qui, tout en restant relativement invisible en tant qu'attribut, est implicitement valorisé. C'est ainsi qu'il écrit :

« Cet attribut constitue un écart par rapport aux attentes normatives des autres à propos de son identité²⁵¹ ».

Ce concept est incontournable pour l'étude du rapport entre les habitants d'un territoire stigmaté et la vision extérieure sur ces mêmes habitants. La logique mise en œuvre est toutefois indirectement performative²⁵² au sens où elle prend en compte la réception sociale en tant que conséquence normale du stigmaté mais contribue indirectement à construire et alimenter le concept en tant qu'identité sociale dévalorisée et dévalorisante.

Pour illustrer notre réflexion, nous partons des travaux d'Erving Goffman²⁵³ qui définit le stigmaté d'après une conceptualisation assez éloignée de la définition grec (*marque physique d'infamie*). En effet, d'après l'auteur, le concept de stigmaté renvoie à une ou des situations concernant un ou des groupe(s) d'individu(s) que quelque chose disqualifie et nuit à son acceptation dans la société. Ce regard sociologique sur ce concept permet de croiser très fortement le stigmaté avec l'identité sociale. En ce sens, l'étude s'attache à analyser les

²⁵⁰ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985.

²⁵¹ J. Nizet, N. Rigaux, *La sociologie de Erving Goffman*, La Découverte, Repères, 2005, p 26.

²⁵² S. Chauvin, article « Stigmaté », in *Encyclopédie des Cultures Gay et Lesbiennes*, Larousse, 2002.

²⁵³ E. Goffman, *Stigmaté ; les usages sociaux des handicaps*, éditions de Minuit, Paris, 1977, (1963).

mécanismes qui construisent le stigmaté en lien avec cette identité sociale qui semble structurer nos interactions sociales. Dans cette perspective, le stigmaté en termes de discrédit concerne surtout les personnes ou groupes de personnes qui possèdent un attribut particulier.

Les travaux proposés par Goffman ciblent d'autres types de stigmatés; à savoir la monstruosité du corps (body disorder) et les tares de caractère. L'auteur s'appuie aussi et surtout sur l'irréalité du stigmaté. En ce sens, le stigmaté n'existe pas en soi. Il se nourrit des représentations alimentées par les attributs personnels et les stéréotypes.

C'est par ce biais que le concept prend sa force dans la stigmatisation d'une personne ; à savoir que la personne stigmatisée devient ouvertement « discréditable », et par la suite discréditée une fois que le stigmaté est vérifié. De ce point de vue, l'idée du stigmaté s'applique à des situations de discrimination quotidienne, fabriquée autour d'une idéologie mentalisée du stigmaté qui peut conduire en grande partie le comportement.

La perception des « normaux » selon Goffman, prend une très large importance car, les « autres » (ceux qui ne se considèrent pas être touchés par ce dit stigmaté) appliquent, véhiculent et alimentent ces normes idéologiques. C'est ainsi que la notion d'identité au stigmaté peut être extraite. Cette notion d'« identité » d'un ou de groupe(s) de stigmatés est mobilisée par l'auteur en analysant les utilisations de celle-ci. En effet, le va-et-vient des groupes d'individus se concrétise par un emploi de cette même identité par ce(s) même(s) groupe(s) pour exprimer des revendications sur le groupe de stigmaté(s) qui lui convient.

De manière contraire, si ces revendications ne correspondent pas à ses besoins et sa situation, le stigmaté développera un sentiment de honte et de mépris sur lui-même car il n'aura plus de groupe « tampon », de référence. C'est en ce sens que le stigmaté fait office d'obstacle dans la construction personnelle des personnes et que celles-ci ont des difficultés à s'en distancier pour parler d'eux-mêmes.

Dans cette idée, le stigmaté est présenté à la fois en tant que catégorie à proprement parler à laquelle il renvoie et en tant que réactions sociales que cette catégorie suscite en approchant finement les efforts et stratégies que le ou les stigmaté(s) met(tent) en œuvre pour échapper au stigmaté ou pour y cacher leur/sa correspondance. Le stigmaté est ainsi perçu ici comme une marque péjorative, une identité sociale dévalorisée²⁵⁴ qui contribue à déprécier un individu dans sa relation à l'autre, dans ses contacts avec les institutions et dans son développement

²⁵⁴ G. Mauger, « Les mondes des jeunes », Sociétés contemporaines, n°21, 1995, p 6-7.

personnel. Les stigmatisé(e)s tendent à être définis uniquement via leur(s) stigmaté(s). Erving Goffman mobilise donc l'idée que le stigmaté cristallise une image négative, stéréotypée de la personne et qui globalise de façon grossière les traits d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Amenée à notre sujet de thèse, l'analyse de Erving Goffman invite à d'autres distinctions pour définir les identités sociales : les identités « stigmatisables » et les « identités stigmatisées » ; deux genres d'identités qui font découler deux stratégies différentes. L'individu « stigmatisable » aura tendance à se préoccuper du traitement et de la gestion de l'information au regard du stigmaté posé sur lui-même (dans notre étude, nous questionnons les stratégies d'évitement ou de dissimulation du lieu de domicile) alors que l'individu « stigmaté » doit s'attacher à régenter la tension, voire l'opposition entre la norme sociale et la réalité en termes de vécu (ici, nous nous demandons comment l'individu se confronte aux opinions de l'extérieur, du hors quartier, sur lui-même (l'habitant) et son/ses territoire(s)) que nous développerons par la suite. En considérant notre réflexion basée sur les contributions d'Erving Goffman, nous pouvons nous interroger sur les stratégies éventuelles des habitants des quartiers sensibles et notamment la jeunesse, à négocier le stigmaté dans une dimension de « lourdeur » de celui-ci. En effet, ne contrarie-t-il pas, à la fois la relation à l'autre mais aussi le développement personnel de la personne ?

Le concept d'« itinéraire moral » développé par l'auteur est également mobilisable à notre sujet. En fait, le processus par lequel une personne intègre le point de vue des « normaux » est déterminé par sa prise de conscience de son propre stigmaté au vue des comportements et attitudes des autres. Ici, nous nous interrogeons sur le fait que les jeunes des quartiers urbains conscientisent-ils le stigmaté selon une double dimension : à la fois sur leur personne et sur leur territoire de résidence.

Selon l'auteur, la mauvaise réputation jouerait le rôle d'un véritable contrôle social formel et informel car elle renseigne directement les autres sur la nature du stigmaté et les caractéristiques supposées d'un individu ou d'un groupe de personnes. Goffman concluait :

« Je pose donc l'hypothèse que les rencontres apparemment fortuites de la vie quotidienne constituent néanmoins un certain type de structure, qui retient l'individu à une biographie

unique, cela en dépit de la multiplicité de « moi » que la ségrégation des rôles et des publics lui permet d'assumer²⁵⁵».

Au total, pour Erving Goffman, le stigmaté appliqué à la personne, renvoie et pose le discrédit sur l'individu et son développement personnel. Pour l'auteur, cette posture positionne d'avantage l'aspect identitaire du stigmaté à partir d'un signe « corporel » ou « repérable ». Au-delà de cette idée, la stigmatisation même du stigmaté nous amène à nous interroger sur la « catégorisation » des individus à partir de leur stigmaté.

2) Le stigmaté comme marqueur identitaire

La vision « qualitative » de la méthodologie mobilisée par les interactionnistes de l'École de Chicago contribue également à nourrir la réflexion sur le concept du stigmaté ; à savoir que l'objet de stigmatisation passe par l'« étiquetage », aussi appelé le concept du « labelling » en référence à Howard Becker²⁵⁶. Cet auteur traite des procédures qui aboutissent à l'« étiquetage » et d'autre part, il renvoie aux questionnements sur les conséquences du stigmaté sur l'identité et la « carrière » des personnes ainsi « étiquetées ».

Howard Becker part de l'idée que les « normes » sont la résultante de certains groupes d'individus, qu'il appelle « entrepreneurs de morale²⁵⁷ », épris par la légitimité de leurs convictions pour « le bien de tous ». Par conséquent, le sociologue pose l'hypothèse qu'il existe une relation tripartite étroite ; à savoir, entre la constitution des normes par les « entrepreneurs de morale », les opérations d'« étiquetage » et ses conséquences sur l'identité des individus ainsi « étiquetés ». Écrit-il :

« (...) Dans les chapitres précédents, nous avons étudié certaines caractéristiques générales des déviants ainsi que le processus par lequel ils sont désignés comme étrangers à la société et en viennent eux-mêmes à se considérer comme tels (...) Il est temps maintenant d'envisager l'autre terme de la relation, c'est-à-dire les gens qui élaborent et font appliquer les normes auxquelles ces déviants ne se conforment pas²⁵⁸ »

²⁵⁵ E. Goffman, op.cit. p 91.

²⁵⁶ H. Becker, Outsiders (1963), Métailié, Paris, 1985.

²⁵⁷ Ibid. p 145

²⁵⁸ Ibid p 145

La « théorie de l'étiquetage » (Labelling Theory), se « distancie » des thèses classiques traitant de la déviance (dans le sens de non-conformité à la « norme ».) et s'éloigne ainsi de l'idée de Bernard Valade²⁵⁹ qui définit la norme comme désignant « *les règles qui régissent les conduites des gens*²⁶⁰ ». Au contraire, la thèse de Howard Becker place les normes comme définissant des situations et de modes du comportement appropriés à ces dernières. C'est ainsi que les normes peuvent influencer les hommes dans des situations de la vie, conduisant les groupes d'individus à élaborer leurs normes « spécifiques » qui soient les plus favorables et les plus adaptées à leurs existences « locales ». C'est en ce sens que les individus et groupes d'individus ne partagent pas les mêmes « normes ». C'est la raison pour laquelle un groupe d'individus peut avoir intériorisé « sa » norme de façon différenciée à celle d'un autre.

D'une certaine manière, selon Howard Becker la norme engendre la situation et peut se comparer à une « jurisprudence » qui pourrait s'appliquer dans la vie quotidienne et pose les sanctions applicables aux personnes qui la transgressent.

L'intérêt ici du concept de l'« étiquetage » réside dans le fait qu'il nous conduit à nous interroger sur la réception du « stigmaté » par des groupes d'individus « étiquetés ». Il permet ainsi de réintroduire la complexité de l'application et d'acceptation de ces normes (au sens de Becker). Les normes revêtiraient ainsi une hétérogénéité en fonction de la classe sociale, du groupe, de la catégorie socioprofessionnelle ; hétérogénéité en termes d'émission par les « entrepreneurs de morale » et aussi en termes de réception différenciée par les habitants.

De plus, selon Becker, les habitants ne se ressemblent pas et tissent un spectre de diversité significatif. C'est pourquoi, nous pouvons nous questionner sur le stigmaté et les autres concepts proches (disqualification sociale et étiquetage) en tant que générateurs de réactions et d'adaptabilité de la part des habitants. Les processus de stigmatisation ne construisent-ils pas des spécificités, des caractéristiques propres dans les modes de vie des individus vivant sur un territoire donné?

En outre, les travaux de Howard Becker nous permettent de poursuivre notre réflexion sur l'impact du processus de stigmatisation via le concept de l'« étiquetage ». Comme nous l'avons vu, l'« étiquetage » est étroitement lié à la perception sociale de la déviance selon l'auteur et entraîne des procédures de catégorisation négative en s'appuyant sur une déviance définie par « la norme » (des « entrepreneurs de morale »). C'est par conséquent à partir de la

²⁵⁹ B. Valade, Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Paris, 1989.

²⁶⁰ Ibid. p 163.

perception « normalisée » de cette déviance que l'extérieur définit l'acte déviant et ainsi l'identité de l'acteur, alors qu'il n'y a pas forcément une correspondance entre la définition externe et l'identité de l'individu.

Au final, le concept de l'« étiquetage » peut être positionné comme une rupture de confiance de la part des personnes « normées ». Celui-ci favorise d'après Howard Becker le développement d'une suspicion continue qui tend à entretenir l'image de la mauvaise réputation. C'est ainsi que l'individu « étiqueté » aura tendance à être constamment observé avec un parti pris péjoratif. Le postulat ainsi dégagé contribue donc à la confirmation des « autres » d'une identité déviante de l'individu « étiqueté ».

Cette théorie de l'« étiquetage » nous intéresse en terme de répercussions et d'impacts sur le développement de la personne dans sa relation à autrui.

La théorie de « l'étiquetage » s'inscrit dans l'idée qu'aucun acte de délinquance et de déviance est intrinsèquement délictueux. En ce sens, Anthony Giddens²⁶¹ relève t-il, que dans un contexte de conflits entre nations :

« (...) tuer des ennemis est considéré comme un acte positif²⁶² ».

L'acte déviant, ici le crime de « guerre » est perçu alors comme « bénéfique » pour la patrie ; contrairement à une période de paix, durant laquelle tout acte de mise à mort par des individus, est in fine « déviant ».

Néanmoins, d'autres chercheurs apportent quelques réserves. En effet, si la réflexion d'Howard Becker prend en compte l'influence importante de l'« étiquetage » et de ses conséquences en termes de stigmatisation, d'autres travaux ont nuancé cette « seule » explication plausible des mécanismes de « construction » de la déviance. C'est ainsi que certains sociologues mettent à mal cette vision en argumentant qu'un « déviant » violent n'est pas « agresseur » parce qu'il est « étiqueté » en tant que tel. Ainsi, l'étiquetage pour Anthony Giddens n'est pas une donnée unique dans l'explication de la déviance. Pour l'auteur, il faut prendre en compte les sociabilités et les attitudes multiples qui s'articulent et influencent les

²⁶¹ A. Giddens, Sociologia, Alianza, Madrid, 2006.

²⁶² Ibid. p 745

mécanismes de « l'étiquetage ». Dans cette idée, il note que les modes de socialisation exercent un rôle significatif :

« (...) dans le niveau de participation des personnes en comportements susceptibles d'être étiquetés comme déviants²⁶³ ».

De ce fait, les recherches de Howard Becker axées sur l'« ethnométhode » centrent l'intérêt de l'enquête sur les mécanismes complexes qui créent la déviance. En somme, l'idée que la déviance est une construction sociale et que la dénomination du « déviant » est régulièrement la résultante d'un ensemble de mécanismes complexes qui appelle et mobilise des compétences spécifiques d'un groupe d'individus qui n'ont pas toujours la même valeur et le même « vécu » de la norme.

La typologie proposée par Howard Becker permet de comprendre pour notre étude les processus résultants d'une des formes de stigmatisation. Cependant, il existe d'autres formes selon Wes Sharrock²⁶⁴, qui tout en acceptant largement la théorie de l'« étiquetage », apporte une nuance réflexive en considérant les limites de la notion de « conformité » (en référence à la fameuse « norme ») car tout individu, au moins une fois dans sa vie, commet une transgression des lois, des règles de sécurité, des consignes diverses... ce qui fait de lui un « hors-la-norme » « furtif ».

B) Les analyses plus récentes de la disqualification

L'idée de processus de disqualification développée par Howard Becker est reprise par des auteurs récents (Castel, Paugam, ...) qui insistent toutefois sur les difficultés quotidiennes vécues pour les personnes concernées.

1) Le stigmatisme comme discrédit

D'autres travaux récents mobilisent d'autres concepts qui se rapprochent de celui du stigmatisme dans une dimension de « répercussion » sociale. De ce fait, l'analyse en termes de déviance a été actualisée et prolongée par le concept de « disqualification sociale²⁶⁵ » proposée par Serge

²⁶³ Ibid. p 745

²⁶⁴ W. Sharrock, The social realities of deviance, In R-J. Anderson et W. Sharrock « Applied sociological perspectives », G. Allen et Unwin, Londres, 1984.

²⁶⁵ S. Paugam, La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté, PUF, Paris, 2000.

Paugam, qui l'applique à la question de la pauvreté de l'individu. En ce sens, l'individu « stigmatisé » l'est aussi car il renvoie à l'imagée collective de la pauvreté et du traitement « moderne » qui le filtre.

C'est ainsi que le stigmatisme est analysé en étroite complémentarité avec la « disqualification sociale » qui positionne la personne « pauvre » comme étant l'archétype de l'échec social, lui donnant une identité stigmatisée. En ce sens, les personnes stigmatisées le sont également dans une dimension de pauvreté qui contribue à composer le stigmatisme dans sa globalité, au-delà de l'image de la mauvaise réputation. En somme, les individus tendent à s'identifier à ce postulat négatif renvoyé par la collectivité prenant en compte la pauvreté.

La « disqualification sociale » intègre pleinement la notion de pauvreté dans le processus de mise à l'écart d'un individu et/ou d'un groupe d'individus. Cette prise en compte de l'idée de précarité constitue une des façades de la stigmatisation. L'auteur prend en compte la complexité de la notion de pauvreté. En ce sens, la pauvreté « stigmatisée » n'est pas étudiée comme étant seulement une carence au niveau des ressources financières mais aussi comme étant un obstacle à l'accès à l'éducation et à l'intégration sociale et professionnelle.

Nous partons donc de l'analyse Weberienne²⁶⁶ de stratification sociale qui place la complexité de la pauvreté selon trois dimensions : le statut, la classe et le pouvoir. C'est ainsi que le stigmatisme contribue à la disqualification sociale de la personne, en ce sens qu'elle se mêle, outre à une privation des ressources financières, à une perte d'influence au monde « politique » en atténuant la place « sociale » de l'individu.

Notre réflexion s'attache donc à questionner le sens que ces individus « stigmatisés » donnent à leur existence et à la place qu'ils occupent dans la société. Il existe un « clivage » qui oppose deux approches antagonistes. L'une qualifiée de « populiste » qui accorde une place importante à l'autonomie des populations « exclues » et « stigmatisées », insistant sur le différentiel qui existe avec la société « normale » et l'autre « misérabiliste » qui pose l'entière responsabilité de la société vis-à-vis de l'exclusion de « ces » stigmatisés.

D'autres auteurs, à l'instar de Robert Castel²⁶⁷, étudient l'impact du stigmatisme sur les populations « fragilisées », notamment concernant les habitants des quartiers « sensibles ». Pour l'auteur, la stigmatisation touche surtout la jeunesse, qui porte, selon lui, un lourd poids

²⁶⁶ Max Weber, in J.P. Grossein, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Gallimard, 2004

²⁶⁷ R. Castel, La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?, Seuil, 2007

lié à une question de société qui la dépasse. En effet, nous mobilisons les travaux du sociologue qui fait la comparaison, d'un point de vue historique, des jeunes de banlieues avec les vagabonds et les prolétaires. En ce sens, les jeunes de banlieues rassemblent à eux seuls aujourd'hui les problématiques de sécurité et de déviance urbaine dans un contexte grandissant d'insécurité civile et sociale. Dans l'histoire, Robert Castel démontre que les réponses à chaque situation sont inscrites dans des politiques répressives « stigmatisantes » en ciblant un groupe donné ; occultant par conséquent les dysfonctionnements fondamentaux de l'organisation du travail dans les sociétés modernes.

Le travail de l'auteur ne consiste en aucun cas à nier qu'il existe de nos jours des jeunes des quartiers « sensibles » déviants et délinquants qui peuvent dégrader les conditions de vie d'un secteur. Cependant, sa démarche consiste à interroger la réception de ce « problème » par la société ; en somme à analyser le traitement stigmatisant de la question sociale « *qui prend la partie pour le tout et inverse l'ordre des effets et des causes pour constituer des boucs émissaires qui, s'ils ne sont pas tous innocents, ne sont pas pour autant responsables de tout*²⁶⁸ ».

C'est en ce sens que le stigmate de la disqualification sociale permet pour les « autres » (les « non-stigmatisés ») d'établir des caractéristiques démographiques et sociales de « ces » populations.

Mais dans cette perspective, quelle est la marge de manœuvre des « stigmatisés » en réponse au stigmate ? La capacité de distanciation de la personne au stigmate est placée par Serge Paugam en fonction du degré de précarité et de dépendance de l'accompagnement social. En somme, plus la personne éprouve des difficultés sociales, plus elle aura du mal à résister au stigmate dans un sens de distanciation à celui-ci. Erving Goffman, quant à lui, pense que l'individu dispose d'une « marge d'autonomie » assez large pour pouvoir y échapper. Le stigmate puiserait-il sa « force » dans la « fragilité sociale » des personnes ?

Cette thèse, à partir d'un « problème » des individus coexiste toutefois avec une autre thèse qui place les « entrepreneurs de morale²⁶⁹ » ou les institutions dans un rôle de stigmatisation.

²⁶⁸ *ibid.* p 73.

²⁶⁹ H. Becker, *op.cit.*

2) Le stigmatisme et l'aide sociale

La « disqualification sociale » est construite à travers une stigmatisation institutionnelle pour Jeannine Verdès-Leroux, qui place l'intérêt de l'étude de la pauvreté dans une perspective de définition institutionnalisée. En ce sens, que la pauvreté de l'individu (donc le stigmatisme) est perçue par la société surtout lorsque les services sociaux (par exemple) « suivent » ce même individu. La pauvreté n'est donc pas placée comme objet d'étude mais plutôt comme un véritable statut social défini et désigné par les institutions.

L'aide sociale jouerait un rôle dans la constitution du stigmatisme. En effet, toujours en mobilisant l'auteur, le travailleur social semble jouer un rôle actif dans la stigmatisation institutionnelle de la pauvreté. Il est « accusé » de voir les « pauvres » « stigmatisés » en individus « pathologiques²⁷⁰ » qui éprouvent des difficultés d'adaptation sociale renvoyant à l'« étiquetage » et à la catégorisation d'une population « soumise » donnée.

De manière moins radicale, Serge Paugam s'intéresse davantage aux mécanismes et au degré d'adhésion des populations « bénéficiaires » aux « normes » proposées par ce dit travailleur social. En somme, le sociologue présente une relation bénéficiaire-travailleur social d'un point de vue d'échanges matérialisés, concrets. A savoir, l'ouverture des droits sociaux et l'accès à une source de revenus par exemple.

Trois types de relations entretenues avec l'aide sociale sont distingués par Serge Paugam. Cette différenciation permet de dégager des catégories analytiques qui contribuent à améliorer leur compréhension sociologique et pose l'importance des « expériences » de la pauvreté et de ce que celle-ci engendre en terme de construction identitaire et de vécu vis à vis de la précarité, en d'autres termes, du stigmatisme que peut représenter cette fragilité.

C'est ainsi qu'une première catégorie est dégagée et présentée comme « utilisant » peu l'aide sociale, de manière ponctuelle et orientée dans un aspect budgétaire. Ces bénéficiaires sont touchés par le chômage et le travail intérim, leur offrant peu de place dans la vie économique et sociale. C'est la raison pour laquelle, Serge Paugam les qualifie de « fragiles ».

La disqualification sociale les effleure mais ne constitue pas un aspect pérenne. Cette disqualification peut être vécue par de l'angoisse (fragilité intériorisée) ou plus ou moins maîtrisée (fragilité négociée).

²⁷⁰ J. Verdès-Leroux, *Le travail social*, Les éditions de minuit, Coll le sens commun, 1999.

La deuxième catégorie distinguée par Serge Paugam²⁷¹ vit avec les minima sociaux et leur mode de vie est largement conditionné à l'aide publique. Ils sont qualifiés d'« assistés » par l'auteur dans le sens où ils sont dépendants des aides sociales et adoptent le statut et la « carrière morale » des « assistés ». L'assistance est tantôt qualifiée de « différée », « installée » ou « revendiquée » en fonction du degré de dépendance aux services sociaux.

Enfin, les marginaux constituent la troisième catégorie pour l'auteur. Ceux-ci ne bénéficient d'aucune aide sociale particulière et ne voient que le travailleur social dans des situations d'urgence. Ceux-ci sont soit dans une situation d'« infra-assistance » et n'ont plus d'autres choix que de résister à la stigmatisation en adoptant une marginalité qualifiée de « conjurée » dans le sens où ils subissent ou bien en rationalisant l'exclusion d'un point de vue plus actif (« marginalité organisée »).

Dans le cadre de cette catégorisation des bénéficiaires de l'action sociale, Serge Paugam établit une corrélation avec le statut et le pouvoir social de l'individu. Au plus l'individu est précaire, au moins il a de statut social et de pouvoir social.

Ainsi, la disqualification sociale est axée sur la « nouvelle » pauvreté et se rapproche du concept de stigmat. L'approche « compréhensive » et non « objective », revendiquée par Serge Paugam permet de positionner notre pensée dans une dimension pragmatique, accordant une place importante à l'enquête de terrain. Notre étude s'attache donc à questionner la « disqualification sociale » en tant que « marqueuse » de l'identité de l'individu qui en fait l'expérience et le figeant dans un « statut social particulier ». C'est en ce sens que nous pourrions interroger la place humaine en termes d'expériences (« carrières morales ») dans la construction de la « disqualification sociale » à l'échelle d'un quartier en étudiant la dynamique de construction d'une identité négative des individus et des relations sociales locales.

Si Serge Paugam est identifié comme étant un des meilleurs spécialistes de l'analyse sociologique de l'exclusion en France, nous mobilisons surtout dans notre enquête la relativisation de la notion d'exclusion, revendiquée par l'auteur lui-même. En effet, dans son étude sur la pauvreté, il la pose comme n'étant pas « objective » mais davantage basée sur les interactions et les négociations entre individus (bien qu'il établisse des conditions sociales

²⁷¹ S. Paugam, op.cit.

« objectives ».) Si nous suivons ses travaux, le travailleur social tiendrait une place importante dans la constitution de la « disqualification sociale » axée sur une dimension de pauvreté.

L'étude du stigmatisme est placée ici non pas comme une situation en soi mais comme un processus laissant une marge de manœuvre aux stigmatisés eux-mêmes en réaction à ce stigmatisme ; et ceci indépendamment de leurs rapports avec les services sociaux.

Dans cette partie, le concept de stigmatisme, analysé à partir des travaux d'Erving Goffman, approfondis avec ceux de Howard Becker et de Serge Paugam et ancrés dans la sociologie de la déviance, nous a conduit à mobiliser dans notre réflexion les concepts proches de « disqualification sociale » et du « label ». Pour la suite, nous retiendrons la définition du stigmatisme comme étant un processus social omniprésent qui contrarie l'identité individuelle au profit d'une identité virtuelle, ayant un poids social plus conséquent que la première. Nous mobilisons également le stigmatisme comme relevant moins de l'existence d'individus que l'action d'un mécanisme social continu.

Ce mécanisme intègre les capacités des individus à se distancier de ce stigmatisme.

La mobilisation des travaux de Serge Paugam offre une complémentarité d'analyse au concept de stigmatisme. En effet, la « disqualification sociale » rappelle comment la « stigmatisation de la pauvreté » est le symbole de l'échec social et de la perte de la « considération sociale ». L'axe d'étude devra prendre en compte la diversité des identités personnelles et des rapports sociaux dans un contexte de discrédit social.

L'analyse du stigmatisme est enrichie de la théorie de l'« étiquetage » qui étudie la stigmatisation d'un individu « déviant ». De ce point de vue, la déviance est une transgression d'une « norme » à travers le jugement social imposé par cette même « norme », elle-même dictée par les « entrepreneurs de morale » (qui peuvent être des travailleurs sociaux et autres). La déviance peut être aussi l'assistance, dans les raisonnements en termes de disqualification sociale : le qualificatif d'assisté devient alors la sanction, appliquée aux individus au nom des normes de travail autonome.

Le stigmatisme dans tous les cas apparaît comme associé à la délinquance et/ou à la déviance, en ce sens qu'il évoque pour les « non déviants » les conduites « amORALES » qu'il ne faudrait absolument pas suivre. Ce présupposé négatif n'est pas sans poser question, quand il s'agit d'individus fragiles, avec des problématiques sociales. Plus que l'idée de stigmatisme, c'est donc celle de négociation du stigmatisme (véhiculé par les individus et les groupes non porteurs de ce

stigmatisme particulier) que nous proposons de retenir, dans la mesure où elle peut permettre de garder une distance avec ce postulat péjoratif.

C) La construction du concept de territoire stigmatisé

Dans cette partie, nous interrogerons la stigmatisation territoriale qui est croisée avec la mauvaise image des quartiers « sensibles ».

Nous proposons d'appliquer par conséquent non seulement cette idée à la dimension d'un groupe d'individus (comme le fait Erving Goffman) mais aussi à l'échelle d'un territoire, d'un quartier, qui serait en effet le contre-exemple à ne pas suivre. Le stigmatisme s'applique donc ici dans une dimension territoriale, c'est-à-dire, pour notre étude, au quartier.

Pour certains²⁷², (ce parti pris est d'ailleurs courant dans la sociologie des « quartiers ») la stigmatisation d'un territoire plante ses bases dans la ségrégation d'un même lieu. De manière empirique, la ségrégation spatiale implique une division sociale de l'espace prenant en compte différents facteurs surtout quantitatifs ; à savoir, le nombre d'entreprises, les mouvements démographiques, les politiques urbaines, le logement privé et la résidence des ménages en fonction de leurs ressources. La ségrégation est aussi un processus conscient d'évitement d'une certaine catégorie d'habitants ; ce qui engendre une différenciation « sociologique » des habitants²⁷³.

La stigmatisation d'un lieu est donc étroitement liée à la ségrégation « résidentielle » qui contrarie les réseaux sociaux des individus. Dans cette perspective, la ségrégation résidentielle aboutit à la stigmatisation des quartiers²⁷⁴. L'extérieur à ces territoires ne voit qu'en ces espaces une population en difficultés, avec peu de qualification. De ce fait, il existe un lien entre stigmatisation spatiale et chômage « urbain ».

Dans le prolongement de l'analyse interactionniste, nous considérons que la seule et unique étude des populations habitant ces quartiers n'est que peu pertinente si elle n'est pas enrichie par une recherche complémentaire sur ce que pensent les habitants « hors quartier ». En effet, la réflexion doit aussi s'interroger sur l'origine des « problèmes » de ces territoires qui ne se trouvent pas au sein de ceux-ci. Ceci implique de s'attacher à intégrer à l'analyse l'ensemble

²⁷² M.C. Jaillot, *Diversité sociale, Ségrégation Urbaine, Mixité*, La Documentation Française, Coll Recherches, 2008.

²⁷³ C. Avenel, *Sociologie des quartiers sensibles*, Armand Colin, 2004, p 25

²⁷⁴ L. Gobillon, H. Selod, *Accès à l'emploi, Ségrégation Résidentielle et Chômage : le cas de l'Île de France*, Mimeo, 2005.

des facteurs constitutifs qui sont l'emploi, la pauvreté, les politiques de logement et la place sociale des populations « immigrées », qui viennent « alimenter » la vision négative des « quartiers sensibles » ; une « mauvaise image » relayée par les médias, à laquelle les habitants sont contraints de s'adapter.

1) Une « mauvaise » image des « quartiers »

La plupart des travaux de ces trente dernières années ont proposé une image constituée de territoires anormaux et de destruction sociale (Dubet, 1987). D'autres chercheurs ont observé l'existence d'un processus de réorganisation sociale qui s'est opéré dans la vie au quotidien de ces populations. En effet, la pauvreté omniprésente dans ces quartiers ne serait plus simplement un manque de ressources, un manque de moyens mais serait devenu un « véritable mode de vie »²⁷⁵.

La précarité et la pauvreté liées au chômage des quartiers des grands ensembles alimentent la thèse du stigmatisme lié à l'anomie. A ce sujet, deux approches sont régulièrement proposées dans l'analyse des relations entre la structuration des villes et le chômage de masse. Pour certains, l'impact de l'espace se traduit dans une distanciation physique des offres d'emplois. En somme, la distance géographique aux opportunités d'embauche redouble le chômage des populations stigmatisées (théorie de « spatial mismatch »²⁷⁶). En effet, la situation est complexe et double ; les entreprises ont des réticences à s'installer dans ces zones « à problèmes » et les salariés potentiels restent dans une logique pécuniaire avantage/coût (coût du déplacement relativement au salaire gagné).

Une autre approche considère l'action de la ségrégation résidentielle en positionnant la qualité de l'environnement social comme influant sur l'inactivité des gens. C'est ainsi que la configuration sociale locale d'un quartier peut avoir des répercussions sur le taux de chômage de cette même zone²⁷⁷.

Selon une thèse complémentaire²⁷⁸, la stigmatisation territoriale s'impose dans la vie des gens. De ce fait, elle est intériorisée et le sentiment de marginalisation s'exprime avant tout chez les individus (Dubet, Lapeyronnie, 1992). En ce sens, les préjugés sur les territoires et

²⁷⁵ C. Avenel, Sociologie des « quartiers sensibles », Armand Colin, Paris, 2004.

²⁷⁶ J. Kain, « Housing Segregation, Negro Employment and Metropolitan Decentralization », in Quarterly Journal of Economics, 1968.

²⁷⁷ H. Selod, Y. Zenou, « City structure, Labor Discrimination and Job Search. Theory and Policy Implications », Economic Journal, 116, 2006.

²⁷⁸ F. Dubet, D. Lapeyronnie, Les quartiers d'exil, Paris, Seuil, 1992.

sur les habitants des quartiers « sensibles » seraient tenus par ces mêmes individus, qui ont intégré au plus profond d'eux-mêmes ces stigmates. De ce point de vue, la stigmatisation n'est donc pas une simple construction externe mais entre dans une logique interne à ces quartiers en étant le résultat de relations entre les habitants ; qui plus est, amplifiée par le filtre médiatique et social. L'analyse peut aussi être orientée sur le fait que la stigmatisation peut également constituer un parti pris social territorialisé.

Il ressort de ces références la nécessité d'interroger l'« image de la mauvaise réputation » comme affectant le propre rapport avec soi-même et accentuant la distance avec les autres. Cette stigmatisation entre donc dans une construction personnelle de l'individu qui ne peut que difficilement se dégager de cette démarcation lorsqu'il parle de lui-même.

Le stigmate tel qu'il est mis en évidence semble concerner plus les gens qui vivent dans ces quartiers que le bâti. Cependant, notre réflexion interrogera aussi l'influence de l'urbain sur l'homme. Étant donné que le territoire des « quartiers » est stigmatisé négativement, il renforce la lourdeur du discrédit posé sur leurs résidents.

Les enquêtes ethnologiques confirment un type de scénarii dévoilant les difficultés au quotidien des habitants de « ces » quartiers qui oscillent entre revendication exacerbée de l'image négative du territoire et victimisation concernant l'impact du stigmate sur leur identité personnelle.

Notre enquête cherchera à vérifier la difficulté pour les habitants de se distancier du stigmate du territoire, de voir comment construisent-ils leur identité personnelle en lien ou en opposition avec l'idée qu'ils se font du quartier ou de son image.

Pour le « jeune » du quartier, la distance avec le « monde extérieur » est d'autant plus importante qu'il interagit avec les autres de façon méfiante. À ce sujet d'ailleurs, de nombreuses recherches ont axé leurs résultats sur les impacts de la stigmatisation d'un quartier ; en effet, il se trouve confronté à de nombreuses difficultés à trouver un emploi dès lors que le monde de l'entreprise a connaissance de sa résidence²⁷⁹. Ce rapport au « monde social²⁸⁰ » est très significativement altéré par la « distance sociale²⁸¹ » qui est imposée aux jeunes et plus globalement aux populations de ces quartiers.

²⁷⁹ C. Bachmann, L. Basier, *Mise en images d'une banlieue ordinaire. Stigmatisations urbaines et stratégies de communication*, Syros, alternatives, 1989.

²⁸⁰ D. Avery, *Civilisations de la Courneuve. Images brisées d'une cité*. Paris, L'Harmattan, 1987.

²⁸¹ F. Khosrokhavar, « A Argenteuil, une mémoire dépossédée par les médias », in Collectif, *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, Paris, Editions de l'Aube, 1997.

L'espace constituant les « quartiers sensibles » est souvent positionné comme dangereux, touché de plein fouet par la violence économique et symbolique. De ce fait, pour Pierre Bourdieu²⁸², certaines violences verbales ou comportementales de certains jeunes pourraient être expliquées par une réaction à cette place que la société leur offre.

2) Une adaptation au stigmat territorialisé

Des recherches sociologiques mettent également en avant le poids de l'image du quartier qui semble omniprésent dans les enquêtes réalisées. En effet, il est davantage évoqué par les habitants pour décrire le quartier que les conditions de vie, qui viennent les plus souvent en second plan. En ce sens, les « plaintes » concernant les conditions de vie au quotidien sont davantage axées sur leur distanciation sociétale que sur le manque matériel à proprement dit. Par contre, le stigmat du lieu d'habitation n'a pas les mêmes répercussions selon les individus et entrave par conséquent plus ou moins les identités personnelles, sans pour autant laisser l'individu indifférent.

La stigmatisation prendrait ses forces dans la précarité de la personne pour Jean-Marie Delarue²⁸³. Au plus un individu est dans une situation précaire, au plus il aura de difficultés à se distancier de la mauvaise image du quartier. Cette situation de « bouc-émissaire territorial » entraîne une certaine honte à évoquer leur adresse à un tiers. Bien plus qu'une contrainte économique certaine qui fixe à résidence, la stigmatisation territoriale symbolise la chute sociale. Pour l'auteur, le rapport au quartier n'en est que plus complexe.

En simplifiant, deux rapports antagonistes peuvent être distingués chez les habitants des « quartiers » si nous nous référons à de nombreuses recherches sociologiques en ce sens.

Il semble y avoir ceux qui rejettent leur quartier et ceux qui au contraire semblent le défendre. L'attitude de rejet peut être expliquée par une non-acceptation de l'image négative du territoire à laquelle certains ne souhaitent pas être assimilés. En effet, dans cette dynamique, nous sommes davantage dans une logique de mise en distance volontaire de son environnement proche. Les habitants semblent adopter cette attitude afin de ne pas être

²⁸² P. Bourdieu, *La misère du monde*, Seuil, 1993.

²⁸³ J.-M. Delarue, *Banlieues en difficulté : la relégation*, Paris, Syros, 1991.

considérés comme le voisinage. Comme l'évoque Colette Petonnet²⁸⁴, il s'agit d'une stratégie d'évitement au stigmaté.

En ce sens, une typologie de stratégies de distinction sociale a été établie par Serge Paugam²⁸⁵ : les stratégies d'évitement, la hiérarchisation des positions des habitants et la réponse aux stigmates par la construction de groupes d'individus « responsables » comme les étrangers, les « cas sociaux », les « délinquants » et bien d'autres.

De plus, l'argumentaire des personnes défendant l'image du quartier se base sur une position réfutant les images stéréotypées véhiculées par les médias. D'autres travaux évoquent aussi la solidarité qu'il existe dans le quartier, en expliquant « l'aspect village », la marque « familiale²⁸⁶ » du territoire, dans laquelle tout le monde se connaît qui « offre un contrepoint à la désorganisation et à l'exclusion »²⁸⁷. Le postulat peut même paraître parfois angélique.

En effet, pour Cyprien Avenel, certaines attitudes nient totalement une réalité parfois dure du quartier. Il en ressort par conséquent une complexité accrue du positionnement des habitants de ces territoires qui se voient balloter entre différentes positions : stigmatisations venant de l'extérieur, entretenues à l'intérieur par une partie de la population, rejetées ensuite par une autre. Une donnée rassemble les deux points de vue contraires : l'affect au quartier.

Cyprien Avenel écrit à ce sujet en évoquant l'exemple des jeunes des « cités » :

« Fortement attachés à « leur » cité, les jeunes hommes développent sans ambages une sorte de conscience fière. L'identification à la cité stigmatisée opère le renversement d'un handicap en une ressource. Le sentiment de déréliction devient celui de la force du groupe, le lieu de l'exclusion devient un espace de protection²⁸⁸ ».

Selon l'auteur, même si nous pouvons au premier abord, être le témoin de plaintes axées sur une volonté de quitter le quartier, nous nous apercevons rapidement que c'est davantage le stigmaté que ces mêmes habitants veulent abandonner et non le territoire dans lequel ils aiment vivre. Nous chercherons donc à vérifier cet attachement au territoire et à en saisir les mécanismes ; territoire pourtant ouvertement discrédité et reflétant pour l'extérieur le mal de vivre.

²⁸⁴ C. Petonnet, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée, 1979.

²⁸⁵ S. Paugam, *op. cit.*

²⁸⁶ F. de Singly, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996.

²⁸⁷ C. Avenel, « Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles », *Lien Social et Politiques*, n°43, 2000, p 143-154.

²⁸⁸ C. Avenel, *sociologie des quartiers sensibles*, Armand Colin, 2004, p 63.

Comme nous l'avons vu à travers la revue de littérature présentée ici, les habitants des quartiers « sensibles » peuvent espérer échapper à la stigmatisation en s'impliquant davantage dans les relations sociales ; amicales, de voisinage dans lesquelles ils peuvent trouver un certain mode de protection à l'isolement et à la précarité. Pour Jean-François Laé et Numa Murard²⁸⁹, il s'agit plus d'échanges de services que de travaux rémunérés au noir. Les personnes les plus isolées peuvent ainsi trouver une forme d'appartenance communautaire et s'inscrire dans une sorte de « réseau » officieux d'échanges d'intérêts et réciproques.

De manière complémentaire, même si le quartier vit sous le poids d'un stigmate permanent, pour Azouz Begag et Christian Delorme²⁹⁰, il se crée tout de même une diversité de relations sociales et notamment axées sur la solidarité territoriale, qui est quant à elle favorisée par l'origine commune de ces personnes. Cette sociabilité que nous pouvons positionner comme « communautaire » est souvent mal perçue par l'opinion publique, notamment par les français de « souche » qui voient en elle la genèse d'une « invasion » culturelle et notamment maghrébine (en termes de compétition spatiale). En ce sens, nous entendons aussi le stigmate comme renvoyant à une « concentration » territoriale « ethnique » pour l'extérieur. En ce sens, nous devons nous positionner sur le lien existant entre le stigmate et la question « ethnique » du territoire ; à l'exemple du sociologue Michel Wieviorka²⁹¹.

Pour le sociologue, le traitement « discriminatoire » des habitants de banlieue semble s'accroître avec la question liée à l'ethnie, d'autant plus lorsque les statistiques et autres observations montrent une représentativité importante des minorités ethniques dans ces quartiers de grands ensembles.

De nombreuses recherches se sont attachées à utiliser la dimension constructive et conceptuelle du stigmate en matière d'insécurité et de sentiment d'insécurité. Ainsi, nous verrons que la stigmatisation des résidents des quartiers « sensibles » ne prend pas en compte les différents facteurs qui alimentent l'insécurité sociale ; à savoir le chômage de masse, la protection sociale de moins en moins importante, la perte de sens du vivre-ensemble si cher aux anciennes banlieues rouges, et la dégradation des modes de vie. Le stigmate ne considère pas cet ensemble de paramètres pouvant expliquer le phénomène d'insécurité sociale qui nourrit cette même stigmatisation. Il fige l'individu dans un étau de responsabilités énormes,

²⁸⁹ J.F Laé, N. Murard, *Les récits du malheur*, éditions Descartes et Cie, coll Interfaces-société, 1995.

²⁹⁰ A. Begag, C. Delorme, *Quartiers sensibles*, Paris, 1994.

²⁹¹ M. Wieviorka, *La France raciste*, Paris, Seuil, coll. Epreuve des faits, 1992.

le positionnant comme l'illustration vivante de la décadence et de l'insécurité globale, illustrées par un stigmat territorial. Cyprien Avenel²⁹² en conclut :

« La population des « quartiers sensibles » est souvent présentée comme la « part maudite » d'un fonctionnement de la société qui la fait basculer dans la marginalité et la violence. On en vient souvent, de ce fait, à définir les quartiers comme le négatif de la ville²⁹³ ».

Nous avons interrogé le stigmat autour de dimensions à connotation territoriale qui s'ajoutent aux répercussions sur l'identité de la personne. Le stigmat de l'espace des « quartiers sensibles » peut aussi s'illustrer par le vocable utilisé pour désigner ce « type » de territoires. Les appellations politico-administratives telles que « zones urbaines sensibles », « quartiers défavorisés », et « quartiers prioritaires » renvoient directement dans l'imaginaire collectif à la mauvaise réputation de la zone « géographique » correspondant à la « banlieue » d'habitat social. Elles dénotent aussi pour certains chercheurs une difficulté à les cibler. Pierre Bourdieu écrivait que « les lieux dits « difficiles » sont d'abord difficiles à décrire et à penser²⁹⁴ ».

De plus, le stigmat de ces territoires transporte également une « territorialisation » des problèmes liés à la déviance et la délinquance.

3) Le rôle des médias

L'idée d'un traitement médiatique majoritaire de l'époque qui aurait installé en France dans l'esprit des gens une image négative des quartiers de banlieue est reprise par Sylvie Tissot. La sociologue donne l'exemple d'un article paru dans le Point du 15 octobre 1990, intitulé « Ces banlieues qui font peur à la France²⁹⁵. »

S'en suit une montée en puissance des articles interrogeant la tranquillité républicaine dans certains quartiers de banlieue. Comme l'illustre l'Agence France Presse créée en 1997, une nouvelle rubrique journalistique intitulée « Violence Urbaine²⁹⁶ » voit le jour, ayant pour objectif de parler de ces phénomènes de déviances sociales²⁹⁷. Le problème des banlieues

²⁹² C. Avenel, op. cit

²⁹³ C. Avenel, Ibid. p 8.

²⁹⁴ P. Bourdieu, op. cit. p 9

²⁹⁵ S. Tissot, Ibid. p 2.

²⁹⁶ C. Avenel, op.cit. p 37.

²⁹⁷ L. Mucchielli, L'évolution de la délinquance juvénile en France (1980-2000), Sociétés contemporaines, 2004.

pénètre alors presque partout : dans les débats à l'école, dans les mairies, dans la sphère syndicale, notamment de la RATP et de l'Education Nationale et dans la sphère privée.

La thématique devient alors un enjeu politique et par la même occasion une matière d'études et d'analyses sociologiques et par conséquent « étudiable, mesurable et quantifiable ».²⁹⁸

Le stigmat, à la fois appliqué sur les individus et leur territoire est véhiculé par différents vecteurs de communication et notamment les médias de masse. Ainsi, Annie Collovald²⁹⁹, montre une uniformisation des points de vue sur la question des quartiers « sensibles » ; à savoir une focalisation sur la violence urbaine. Une corrélation de « surenchère » entre présence des médias dans ces quartiers et nombre de voitures calcinées peut être observée si nous nous référons aux travaux de Laurent Mucchielli³⁰⁰. La présence importante des médias peut aussi être expliquée dans une dimension pécuniaire. En effet, Henry Rey³⁰¹ y voit dans le traitement journalistique de la « crainte » des quartiers « sensibles » une manne financière non négligeable pour la vente de journaux.

Comme nous l'avons vu précédemment, le stigmat n'existe pas par lui même mais par la valeur qu'on lui donne. C'est pourquoi le traitement des médias sur la question des quartiers sensibles a une résonance primordiale, voire essentielle dans la construction de cette stigmatisation selon les enquêtes. En effet, pour Christian Bachmann et Luc Basier³⁰², le filtre médiatique a souvent présenté les « quartiers » comme des « zones de non droit » selon l'exemple des voitures calcinées, des violences urbaines avec la police, attestant l'existence de stigmates se référant au « gigantisme, à la maladie et à la sauvagerie »

La société véhicule ces stéréotypes construits à partir de reportages télévisuels axés sur la violence et de ce fait, cette territorialisation du stigmat conforte la mise à distance de « l'extérieur »³⁰³. Nous pouvons alors nous interroger sur le rôle joué par les médias. Contribuent-ils directement à l'« entretien » de cette stigmatisation en se focalisant d'un part sur des évènements « commercialement » rentables et d'autre part en uniformisant les pratiques « déviantes » sur un territoire donné ?

²⁹⁸ R. Castel. La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?, Seuil, 2007.

²⁹⁹ A. Collovald, « violence et délinquance dans la presse ». Politisation d'un malaise social et technicisation de son traitement », in F. Bailleau, C. Gorgeon (dir), Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?, Paris, Les éditions de la DIV, 2000, pp 39-53.

³⁰⁰ L. Mucchielli, Violences et insécurité, Paris, La Découverte, 2001.

³⁰¹ H. Rey, La peur des banlieues, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996.

³⁰² C. Bachmann, L. Basier, op. cit.

³⁰³ R. Dulong, P. Paperman, La réputation des cités HLM : essai sur le langage de l'insécurité, Paris, L'Harmattan, 1992.

Dans les différents travaux sociologiques, l'analyse de l'impact des médias dans le traitement de la question des banlieues est double. De ce fait, certains auteurs prennent en compte une influence importante des médias sur la perception de ce que le grand public a des quartiers « sensibles » ; Dans cette optique, les médias construisent le problème des quartiers des grands ensembles parce qu'il s'agit la plupart du temps d'un travail de journalistes qui interprètent une réalité filtrée par leur vision du monde et choisissent davantage l'aspect spectaculaire³⁰⁴ des événements pour obtenir une audience des plus satisfaisantes. En ce sens, la question de l'effervescence des « quartiers » serait « un problème de construction médiatique³⁰⁵ » déconnecté de la réalité, un travail professionnel du journaliste qui « subjectivise » son sujet de reportage. En ce sens, la réalité qu'il traite est filtrée d'une part par sa vision personnelle du monde (son vécu, ses expériences, son éducation...) et d'autre part par la technicité de son travail. C'est ainsi que Grégory Derville³⁰⁶ qualifie le traitement des médias de « biaisé » au regard des exigences de l'industrie des groupes médiatiques français. L'actualité ne serait donc pas le miroir de la réalité mais une construction professionnelle³⁰⁷.

Dans cette perspective, les médias sont présentés comme un moyen de cibler la déviance sociale pour mieux la faire ressortir. C'est le concept de « visualisation de la déviance »³⁰⁸. Ainsi, les articles ou reportages mélioratifs concernant les « quartiers » sont beaucoup moins nombreux que ceux qui font l'écho d'échauffourées, de tensions et de conflits notamment avec la police selon Richard Ericson.

Le deuxième aspect de la place des médias dans l'étude de leur impact consiste à dire qu'ils n'ont pas trop d'influence sur la question des banlieues. Ils seraient un simple reflet de la société et notamment de ses « maux ». Ils traduiraient une réalité observable et vécue par certaines tranches de la population. Nous sommes donc loin de la première approche.

Il serait plus opportun de parler, comme le souligne Alain Battégay³⁰⁹, d'une construction double de la question des banlieues. Le traitement, notamment journalistique est compris dans une sphère d'analyses incluant différents acteurs et pas seulement des journalistes. Selon cette

³⁰⁴ M. Wieviorka, *Violence en France*, Paris, Seuil, 1999.

³⁰⁵ P. Champagne, « La construction médiatique des malaises sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 90, 1991, pp 64-76.

³⁰⁶ G. Derville, *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Presse Universitaires de Grenoble, « Politique en plus », 2005 ;

³⁰⁷ G. Derville, *La stigmatisation des « jeunes de banlieue »*, in *Revue scientifique*, Vol 113, Persée, 1997.

³⁰⁸ R. Ericson, *Visualizing Deviance. A study of news Organizations*, University of Toronto Press, 1987, p 4-5.

³⁰⁹ A. Battégay, « La médiatisation de l'immigration en France dans les années 1980 », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°57-58, 1993, pp 174-184.

posture, nous ne pouvons donc pas parler d'une couverture médiatique neutre car les médias ne transposent pas directement la réalité des faits (filtre personnel et commercial) mais d'un autre côté, les journalistes filment des faits réels, qui se passent concrètement. L'analyse ne serait donc pas aussi simple. Il existerait une relation « d'inter dépendances »³¹⁰.

Cyprien Avenel en conclut :

*« En définitive, les médias ne transposent pas directement ce qui se passe dans les quartiers de banlieue. Mais il n'y a pas, d'un côté, un problème objectif et, de l'autre, une information subjective. Il semble plus juste de parler de co-construction du problème (...) »*³¹¹.

Cette double idée du stigmaté (appliquée aux individus et au territoire) est aujourd'hui omniprésente dans toute la littérature consacrée à la « ghettoïsation » (ou non) des quartiers traités par la politique de la ville en France. En ce sens, deux positions constituent le débat actuel entre sociologues français ; à savoir, ceux qui ne croient pas en la constitution de « ghetto » en France de par une application territoriale peu pertinente de la définition du ghetto étatsunien, et ceux qui pensent au contraire que le ghetto « français » existe en étant tellement intériorisé par les personnes qui le vivent au quotidien.

D) La question du ghetto : un ghetto à la française ?

La réflexion sur le concept de stigmaté appliqué au territoire conduit à s'interroger sur la ségrégation urbaine ou résidentielle, au sens d'une séparation des groupes dans l'espace urbain. Le terme de ségrégation est actuellement fréquemment utilisé en lien avec le stigmaté et nous permet d'introduire au débat d'idées autour de la question du « ghetto » qui, pour certains sociologues et autres acteurs touche désormais aussi les quartiers français.

En effet, dans les discours qu'ils soient politiques, médiatiques ou sociologiques, l'idée de ghettoïsation des « zones sensibles » semble de plus en plus banalisée. Le terme de ghetto, qui traduit une mise à l'écart radicale, est employé désormais aussi aisément que le terme quotidien de la « banlieue » ; il est couramment mobilisé pour décrire des situations sociales et économiques très difficiles, de ces quartiers stigmatisés³¹² mais la pertinence de son application interroge.

³¹⁰ A. Collovald, op.cit.

³¹¹ C. Avenel, op.cit. p 36.

³¹² Nous faisons référence ici à un article paru le 9 octobre 1990 dans *Le Figaro*. Alain Touraine y est interviewé et alerte l'opinion sur les dérives des quartiers sensibles qui tendent vers le « syndrome américain ».

Alain Touraine mentionne :

« *Nous allons vers une ségrégation dans sa forme la plus dure, le ghetto. (...) Vu la logique générale d'accroissement de la ségrégation, nous pouvons nous attendre à ce que nos grandes villes prennent le chemin de Chicago*³¹³ ».

C'est dans ce contexte que notre étude devra s'attacher à prendre en compte la problématique traitant de la notion de « ghetto français » ; débat passionné et passionnant qui consiste de façon caricaturale à répondre à la question suivante : existe-t-il des ghettos en France, à l'instar de l'exemple nord américain ?

Le débat fait polémique dans la communauté des sociologues français car il engendre une multitude de positions qui justifient ou non la pertinence de la constitution de zones « ghettos » en France. Cette polémique prend source sur l'image que nous avons des ghettos nord américains qui font référence à des zones de totale relégation ; où les habitants sont laissés à eux-mêmes, sans aides publiques et évoluant dans un contexte de criminalité et de violence permanentes³¹⁴. Il faut rappeler toutefois qu'il y a une réalité historique du ghetto, étudiée par les historiens et aussi, par les sociologues de Chicago.

1) Approche historique du « ghetto ».

Afin de définir le « ghetto », il importe de replacer cette notion dans sa conception historique. Actuellement, le dictionnaire donne très régulièrement trois définitions³¹⁵ du mot "ghetto" : Une première renvoyant à la notion de quartier habité par des communautés juives ou, autrefois, réservé aux juifs ; une seconde faisant référence à un lieu où une communauté vit en marge du reste de la population et une dernière illustrant la dimension « fermée » du lieu autour de conditions marginales dans lesquelles vit une population ou un groupe.

Le terme de ghetto est historiquement lié à l'Italie concernant son rapport avec la population juive de l'époque. Des recherches historiques³¹⁶ ont démontré que les juifs étaient déjà présents à Venise bien avant, vers 1200 et certains pensent que l'île de *Giudecca*, tire son nom

³¹³ Alain Touraine, *ibid.*

³¹⁴ L. Wacquant, « Pour en finir avec le mythe des « cités-ghettos ». Les différences entre la France et les Etats-Unis ». *Annales de la Recherche Urbaine*, n°54, 1992.

³¹⁵ Nous citons ici la définition proposée par le dictionnaire Larousse.

³¹⁶ C. Soret, *Curiosités Vénitiennes*, guide inspiré de l'ouvrage de Giuseppe Tassinari publié en 1887 : "Curiosita veneziane" ; source Internet : <http://claudesoret.free.fr/CURIOSIT%C9S%20V%C9NITIENNES.htm>

justement de leur présence. Vers 1500, les juifs sont installés majoritairement à Mestre et ils ont l'autorisation de venir exercer leur métier (principalement Médecins et prêteurs d'argent) à Venise. Ils n'ont le droit de ne posséder aucun bien immobilier.

En outre, une île connectée à la ville de Venise par deux ponts rassemblait une activité commerciale importante autour d'une fonderie, appelée aussi « l'atelier du « getto », provenant de l'italien « *Gettare* » qui signifie « *fondre* ». Au 15^{ème} siècle, pour des raisons liées à la sécurité, notamment suite à de multiples incendies provoqués par l'activité de cette usine, la fonderie dut déménager sur une autre île de la lagune. L'île fut totalement abandonnée jusqu'au décret du 15 mars 1516 qui obligea les juifs à s'installer dans ce territoire. Ce document officiel acta également la décision de positionner des « portes » fermées et « surveillées » par des gardiens de minuit à l'aube³¹⁷.

C'est ainsi que le ghetto serait d'abord apparu en Italie, dont il hérite du vocable linguistique *gietto*³¹⁸. Le terme signifie « fusion » mais pourrait aussi provenir de la racine hébraïque *ghet* signifiant « séparation ». Le ghetto de Venise est le premier ghetto du monde. Il s'agissait à l'époque de « maintenir » les juifs éloignés des communautés chrétiennes de peur de « contaminations » virales ou autres ; séparation décidée par le Conseil des Dix. Ils étaient donc regroupés dans une zone bien définie et située à part du reste de la ville. Les juifs venaient de différents coins d'Europe. Chacun gardait sa langue, ses modes de vie et ses spécificités religieuses. Ils y construisirent cinq synagogues, appelées *Scuole* parce qu'elles servaient aussi de lieux d'éducation³¹⁹.

Leur concentration dans le ghetto a explosé sur un laps de temps restreint : En 1516, ils étaient 700. En 1630, ils seront près de 5000³²⁰. De ce fait, le *ghetto nuovo* fut rapidement trop petit pour accueillir tout le monde. Ils s'installèrent alors dans le *ghetto vecchio* puis *novissimo* et l'on construisait les bâtiments les plus hauts de Venise pour faire face à ce flux de population. Il faut attendre le 17 mai 1797 pour que le ghetto soit contesté avec l'arrivée de Bonaparte. Le 7 juillet de la même année les portes du ghetto seront définitivement enlevées.

Cependant, au cours des siècles, une structuration « spécifique » de la part de la population juive se crée de façon « indépendante » au reste de la « cité », réagissant aux attitudes

³¹⁷C. Soret, Ibid.

³¹⁸L. Wacquant, Ibid

³¹⁹Claude Soret, Ibid

³²⁰Claude Soret, Ibid.

discriminatoires en matière d'aides financières et sociales. L'exemple le plus symbolique est le ghetto de Prague (Judenstadt)³²¹, identifié historiquement comme le plus grand « ghetto » d'Europe au 18^{ème} siècle. L'organisation de ce ghetto qui fait valeur aujourd'hui de référence pour la définition de ghetto « nord américain », s'illustre par une autonomisation, quasi autarcique de sa structuration. En font les exemples de l'époque, le tissu entrepreneurial indépendant de cette zone, sa propre mairie, ses marchés et ses lieux de cultes.

De plus, une des images les plus dramatiques du ghetto est évidemment liée à la seconde guerre mondiale et au regroupement des juifs dans la perspective de la « solution finale » d'Hitler. En effet, les juifs étaient ainsi « parqués » dans des zones délimitées et contrôlées afin de faciliter leur déplacement pour « l'ultime voyage ». Ces zones de « transit » sont en elles-mêmes des ghettos car elles constituent des territoires clos, coupés de tout contact avec l'extérieur. L'exemple tristement « célèbre » est celui du ghetto de Varsovie, au sein duquel près de 350 000 personnes ont été obligées de rester dans les enceintes d'un quartier déterminé et de vivre dans des conditions inimaginables. Beaucoup d'entre elles mourront de faim³²².

Cette histoire du ghetto n'est pas directement liée à celle des « quartiers sensibles ». En ce sens, il s'agirait plutôt d'un terme analogique pour parler du « cloisonnement » urbain et social de ces quartiers.

2) Une approche historique des quartiers « sensibles »

L'histoire des quartiers « sensibles » est ancrée dans l'évolution des villes modernes. Divers auteurs et notamment Annie Fourcaut³²³ ont insisté sur la continuité des logiques de ségrégation et stigmatisation dans le temps et dans l'espace. En fait, le terme « banlieue » est ancien car il est déjà présent au XII^{ème} siècle qualifiant un espace juridique situé tout autour de la ville mais il prend son essence actuelle à la moitié du XIX^e siècle au début de l'industrialisation.

Cet espace était sous la coupe seigneuriale ou municipale qui mettait en œuvre le droit de « ban » ; véritable autorité administrative. Les banlieues accueillent les activités non souhaitées du reste de la ville ; activités trop bruyantes, trop polluantes, trop inesthétiques dans lesquelles se regroupaient les populations les plus fragiles et marginalisées. C'est au sein

³²¹ L. Wacquant, *Ibid.*

³²² C. Chollet, *Le Ghetto de Varsovie-Anthologie*, Editions Gallimard, Coll La Bibliothèque, 2004.

³²³ A. Fourcaut, *Un siècle de banlieue parisienne, (1859-1964)*, guide de recherche, Paris, L'Harmattan, 1988.

même de ces zones que se développaient alors les faubourgs de l'autre côté des murailles militaires constituant ainsi des « bourgs hors les murs »³²⁴.

C'est en ce sens, que dans le cadre de l'évolution urbaine française, les banlieues ont concentré le « vide grenier » de la cité.

Pierre Merlin écrivait à ce sujet :

« (...) Les banlieues ont accueilli ce que la ville rejetait³²⁵ »

De plus, dans le cadre de la révolution industrielle, se produit une explosion de la demande en termes de main d'œuvre, de logements et de terrains fonciers. Les besoins sont tels que les changements urbains sont considérables : déplacements des manufactures situées dans le centre ville vers la périphérie, construction de chemins de fer, destruction de bâtiments entiers, changement des axes de voirie... ce qui contribue fortement à la transformation des faubourgs en « zones industrielles ».

Dans les années du tournant du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle, les phénomènes de ségrégation³²⁶ ont été soulignés par les sociologues de l'Ecole de Chicago. En Europe également, certains auteurs évoquent l'importance de la ségrégation, se substituant d'une ségrégation « verticale » à une ségrégation « horizontale ». En ce sens, on passe d'une ségrégation illustrée par le logement (les riches en bas et les pauvres en haut de l'immeuble dans de petits appartements) à une ségrégation concrétisée par la territorialisation (quartiers pauvres et riches). Louis Chevalier et Girardet Raul³²⁷ par exemple ont montré comment la ville de Paris, de par son développement extraordinaire illustre cette évolution. En effet, au fil du temps, la capitale se caractérise par une fragmentation de territoires, avec ses quartiers principaux situés au centre de la ville, ses banlieues résidentielles et ses quartiers populaires des faubourgs et de la banlieue industrielle où se concentrent les ouvriers à proximité des usines.

L'idée de la banlieue industrielle comme comportant des territoires plus pauvres que les autres est déjà évoquée à l'époque en insistant sur un territoire situé au bord des fortifications que les parisiens appellent la « zone »³²⁸. Cet endroit réunit les plus fragiles du monde

³²⁴ F. Plassard, P. Merlin, Les banlieues, géocarrefour, vol. 75, n°2, 2000.

³²⁵ Ibid, p 173.

³²⁶ Citons notamment les travaux de Robert Ezra Park, Roderick Mac-Kenzie... Cf Yves Grafmeyer, Isaac Joseph (dir), L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine, Aubier, 1984.

³²⁷ R. Girardet, L. Chevalier, Classes laborieuses et Classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle, Revue française de science politique, 1959, vol. 9, n°2, pp 505-510.

³²⁸ R. Girardet, L. Chevalier. Ibid

ouvrier ; ceux qui ne vivent que de petits boulots (qualifiés de « chiffonniers » par l'auteur), de mendicité et qui sont les plus souvent plongés dans une misère sans nom et dans la violence, sans aucune assistance, notamment avec les premières bandes juvéniles qui volaient dans les quartiers (surnommées les *Apaches*). Toujours selon l'auteur, ce « micro territoire » est stigmatisé par la plupart des parisiens comme étant « l'envers de Paris³²⁹ ». A l'instar des faubourgs industriels, la banlieue urbaine de la moitié du XIX^{ème} siècle est perçue pour Henri Rey³³⁰ comme le refuge des « classes dangereuses ».

L'histoire récente est souvent présentée comme héritière de cette époque. D'ailleurs le terme de « zone » est actuellement encore employé pour qualifier les quartiers stigmatisés. C'est, d'après Cyprien Avenel, à la moitié du 19^{ème} siècle que le sens actuellement du terme « banlieue » prend naissance, au début de l'industrialisation³³¹. Cependant, sur la période d'un siècle qui sépare ces deux analyses, la période d'expansion économique avait pu faire penser que ces problématiques étaient dépassées. Comme le souligne Cyprien Avenel³³², les quartiers ou grands ensembles, étaient initialement perçus positivement par l'opinion française :

« On peut donc insister sur ce point : les grands ensembles, avant que d'être un « problème », ont été un emblème et une solution. En effet, l'obtention d'un logement dans un grand ensemble représente à l'époque un progrès social et une amélioration objective du niveau de vie³³³ ».

Il est généralement admis que le basculement d'image de ces « quartiers » trouve son origine dès le début de la politique de logement instauré depuis la deuxième guerre mondiale.

Comme le soulignent par exemple, Cyprien Avenel et Sylvie Tissot, durant les années 1950 à 1970, il fallait construire vite et de façon « fonctionnelle » afin d'accueillir un flux de population très important. Ces constructions servaient également selon Cyprien Avenel, à « résorber l'existence des bidonvilles, faire face à l'exode rural, accueillir les rapatriés d'Afrique du nord et la main d'œuvre immigrée, mais aussi offrir un toit aux jeunes ménages et aux cadres moyens³³⁴ ».

³²⁹ M. Perrot, Les ombres de l'histoire. Crime et châtimeut au XIX^e siècle, Edition Flammarion, 2001.

³³⁰ H. Rey, La peur des banlieues, PDSPO, coll. La bibliothèque du Citoyen. 1996.

³³¹ C. Avenel, Sociologie Des Quartiers Sensibles, Armand Colin, 2004, p 38

³³² C. Avenel, Ibid.

³³³ C. Avenel, Ibid, p 28.

³³⁴ C. Avenel, op.cit. pp 27-28.

Dans un contexte de plein emploi, les quartiers urbains résonnent davantage comme l'accès à la modernité³³⁵ où l'eau courante et l'électricité facilitent les conditions de vie même si Paul-Henry Chombart de Lauwe parle dès 1970 d'« anomie » dans ces quartiers.

Selon de nombreux travaux, ce sont les années 1970 qui marquent un « tournant », et notamment avec la politique de logement qui passe d'une logique quantitative à une logique qualitative³³⁶. En effet, l'instauration de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) en lien avec la loi Barre de 1977, va malgré elle, nuire à la mixité des populations dans ces quartiers. Les classes ouvrières supérieures et les classes moyennes vont se servir de ces logements de façon transitoire en l'attente d'un autre logement « individuel », tandis que les foyers fragilisés et les plus démunis (ceux qui n'avaient pas les moyens d'accéder à ces logements avant la loi Barre) n'auront pas les ressources nécessaires pour trouver un autre domicile ailleurs³³⁷.

Dans cette même perspective, ce changement de perception des quartiers de grands ensembles, au sein même de ces lieux a été étudié par Colette Petonnet qui met en lumière une certaine « nostalgie » des anciennes vies ouvrières. L'auteur parle de « regroupement artificiel et contraint³³⁸ ». Les quartiers représentent l'extrême décalage entre espoirs d'une vie meilleure et la pauvreté et l'immobilité vécues par les habitants³³⁹. A partir des années 1980, des événements qui ont opposé jeunes et forces de l'ordre ont mis le « problème » des quartiers sur la « place publique » et également au cœur des questions sociologiques.

Les trente dernières années ont « sculpté » la manière dont ces quartiers sont aujourd'hui construits et abordés par les médias, les institutions, et la sociologie. La situation aujourd'hui est bien sûr, le produit des rapports des jeunes au territoire, dans « ces » quartiers qualifiés de « sensibles » par les politiques de la ville. Mais, au-delà, elle prend racine dans des événements encore plus anciens qui ont conduit au fil des années à « construire » le « problème » des quartiers, devenus quasiment « emblématiques » des déviances sociales urbaines pour le grand public.

La thématique des quartiers caractérisés comme « sensibles » et des autres questions liées aux différentes notions telles que « cités » ou « banlieues » en générale est véhiculée par les

³³⁵ P.H. Chombart de Lauwe, *Famille et Habitation*, Paris, Editions du CNRS, 2 vol., 1959-1960.

³³⁶ J.P. Flamand, *Loger le peuple : essai sur l'histoire du logement social en France*, Paris, La Découverte, 1989.

³³⁷ Nous empruntons ici l'explication de C. Avenel, op. cit. p 28.

³³⁸ C. Pétonnet. *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée, 1979.

³³⁹ J. Barou, *La Place du pauvre, histoire et géographie sociale de l'habitat HLM*, Paris, L'Harmattan, 1992.

institutions, médias et autres pouvoirs publics comme relevant d'un problème « social » depuis plus d'une vingtaine d'années³⁴⁰.

La focale sur les quartiers dits « sensibles » est par conséquent ancrée dans l'histoire urbaine française et la chronologie des émeutes et des événements violents ne coïncident pas forcément avec les conditions économiques et sociales des années 1980³⁴¹. Les auteurs de l'époque mettent, dès les années 70, en lumière les problèmes liés à la stigmatisation de certains territoires et de la pauvreté de la population vivant dans les banlieues.

Pourtant, la question des banlieues et notamment la qualification de certains territoires comme « sensibles » revient de manière durable dans la société française quand elle découvre à la télévision les premières violences urbaines à travers les rodéos de l'été 1981 dans le quartier des « *Minguettes* » et les affrontements entre les jeunes et la police en 1990 dans la banlieue de Lyon³⁴². Les banlieues et le stigmate de leurs populations font alors depuis la *Une* des journaux. S'en suit alors une « répétition » des heurts avec la police où les jeunes expriment leur « haine » de la société ou leur « rage³⁴³ ».

Les quartiers réputés comme sensibles ont tendance à être perçus et définis comme des zones de « relégation »³⁴⁴ concentrant la plupart des maux et difficultés de la société française. De nombreux auteurs ont montré que l'image stéréotypée du quartier sensible est le résultat d'une longue histoire de construction socio-politico-médiatique. De la « ban-lieu » à la « zone », puis, entre les deux guerres de sa constitution ouvrière à la création des « banlieues rouges » pour en arriver à la définition des grands ensembles impliquant la dénomination en « quartiers sensibles », la couronne périphérique des grandes villes françaises a toujours été ancrée dans une logique de stigmatisation négative matérialisant les peurs des classes aisées. (Fourcaut, 1988 ; Donzelot, 2006 ; Tissot, 2007).

³⁴⁰ Nous reprenons ici en première approche la datation proposée par la plupart des auteurs, par exemple Cyprien Avenel, 2003 ; Sylvie Tissot, 2007.

³⁴¹ J.L Le Toqueux, J. Moreau, « Les zones urbaines sensibles, forte progression du chômage entre 1990 et 1999 », Insee Première, n° 823 et 824, 2002.

³⁴² S. Tissot, L'Etat et les Quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique, Seuil, Paris, 2007.

³⁴³ F. Dubet, La galère : Jeunes en survie, Editions Fayard, Paris, 1987.

³⁴⁴ L'expression est par exemple employée et discutée par Rachid Rahaoui, « Ce que « vivre dans les zones de « relégation » veut dire : la question spatiale et du genre, du visible à l'invisible », in *Revue Lianes*, 27 février 2006, pp. 1-7.

C'est alors que, selon Sylvie Tissot³⁴⁵, la problématique des banlieues devient alors un élément central d'analyse dans les problèmes sociaux français. Il devient un problème national généralisé³⁴⁶. La focale négative sur les quartiers sensibles n'est pas une donnée récente en tant que telle, c'est davantage la manière dont sont traités les quartiers « populaires » qui a changé.

Pour certains, les quartiers semblent alors cristalliser le mal être de la société, ils sont l'archétype du désordre urbain dans lequel la vie au quotidien revêtirait des violences et tensions permanentes. Les grands ensembles français sont régulièrement la vitrine des violences qualifiées « d'urbaines ». Ils surgissent souvent dans les grands titres et premières pages de la presse comme étant un terreau d'insécurité où l'ordre public n'a pas sa place. Ils sont perçus comme des territoires de non-droit, de dévastation, de violences exacerbées. En effet, qui n'a pas un jour lu ou entendu parler des quartiers sensibles ?

Les nombreux travaux cités rappellent que pour le grand public, les habitants des quartiers des grands ensembles sont fréquemment « soupçonnés » de violence et deviennent pour l'ensemble de la société française l'archétype des comportements « déviants » et « antisociaux », notamment comme nous l'avons vu, axés sur la « jeunesse ». C'est d'ailleurs beaucoup moins les conditions de vie et l'urbanisme dégradé qui dominant le débat que la potentialité de dangerosité d'une partie de la population et surtout sa jeunesse³⁴⁷.

3) La thèse du ghetto dans la sociologie urbaine française

Alors qu'il était associé principalement à l'histoire des juifs en Europe et de celle des noirs américains dans les mégalo-poles des Etats-Unis, le terme de ghetto de nos jours renvoie à un discours, qui fait écho aux zones en grandes difficultés autour des grandes villes dans un contexte de pauvreté, de stigmatisation des habitants et de leurs territoires et de racisme latent. Paradoxalement donc, de nos jours, la notion de « ghetto » fait davantage référence à la situation nord américaine. Pour Loïc Wacquant³⁴⁸, il s'agit bien plus d'un « mythe » que d'une réalité. En ce sens, le concept n'est pas applicable à la situation des quartiers

³⁴⁵ S. Tissot, Ibid.

³⁴⁶ Nous citons l'article de S. Tissot ; quartiers sensibles, classes dangereuses ? Enquête sur la reformulation de la question sociale après l'émeute de Vaulx-en-Velin (1990), in Cultures et sociétés urbaines. Source Internet : <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Collo/ColloqueSensible.pdf>

³⁴⁷ R. Castel, op. cit.

³⁴⁸ L. Wacquant, *Parias Urbains, ghetto, banlieues, Etat*, Paris, La Découverte, 2006.

« sensibles » français. Pour d'autres et notamment Didier Lapeyronnie, le ghetto « français » est une réalité qui rend compte d'une logique intériorisée.

Si nous devons « résumer » les deux thèses qui s'opposent actuellement dans la littérature sociologique, nous pourrions les illustrer par deux approches distinctes : l'une « territorialisée » qui a tendance à rejeter l'hypothèse du ghetto « à la française » et une autre « mentalisée » ou « individualisée » qui tend à démontrer sa pertinence.

a) Les « ghettos sceptiques » français

Nous proposons de qualifier de « ghettos sceptiques » français les auteurs qui dénie a priori la possibilité d'appliquer le terme de « façon territoriale », à la réalité et aux conditions contemporaines des quartiers « sensibles ».

L'argumentation principale des *ghetto sceptiques* français se fonde sur l'opposition, voire l'antagonisme de la définition du ghetto noir américain. Ce dernier est constitué selon des paramètres établis notamment par Loïc Wacquant³⁴⁹ qui émet quatre critères « territoriaux » essentiels à la définition du ghetto « américain ».

Celui-ci correspond dans un premier temps à une zone de désolation sociale ; c'est-à-dire qu'il existe une réelle rupture physique avec le reste de la ville : maisons délabrées refaites tant bien que mal par les habitants eux-mêmes, mobiliers urbains dégradés ou détruits, déchets et immondices de tous genres gisant sur le trottoir ou même en plein milieu de la rue, voitures calcinées qui pourrissent sur des terrains vagues...le passant étranger penserait débarquer dans une espèce de « no man's land ».

Le second critère consiste à dire que le ghetto est abandonné étatique. En ce sens, l'Etat n'assure plus son rôle de maintien du « vivre ensemble » régi par des lois. La propreté publique n'y est plus assurée, l'éclairage public n'y est pour la plupart du temps plus garanti, la population effectue souvent ses propres branchements électriques non homologués. Les personnes de ces ghettos sont livrées à elles mêmes, sans aides sociales, sans accompagnement « publique », ni assistance.

La troisième caractéristique du ghetto américain est la violence ; une violence exacerbée qui découlerait si nous pouvons nous exprimer ainsi des deux critères précédents. La violence dans les ghettos est quotidienne et rassemble pour la plupart des cas des homicides violents.

³⁴⁹ L. Wacquant, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat*, La Découverte, 2006.

Cette criminalité peut être connectée avec la constitution des fameux « gangs³⁵⁰ » américains, qui livrés à eux-mêmes deviennent de véritables « têtes brûlées » inscrits dans un mode de vie singulier, dominé par la loi du plus fort et de l'« omerta urbaine », dans lequel le clan prend tout son sens : revendication et appropriation territoriales menant à des luttes et conflits meurtriers et arbitraires.

Enfin, le dernier paramètre constitutif d'un ghetto (en comparaison à l'exemple américain) est l'uniformité « raciale » de la population. En effet, le ghetto étasunien concentre une population noire à hauteur de plus de 95%³⁵¹. La scission avec les autres quartiers qualifiés de « blancs » est extrêmement remarquable. C'est la raison pour laquelle certains sociologues nomment cette situation d'« hyper ségrégation³⁵² ».

De ce point de vue, Loïc Wacquant « démonte » la pertinence de la comparaison des cités françaises avec la situation des quartiers nord américains. La pensée de cet auteur s'éloigne de la comparaison du ghetto nord américain. De façon déductive, selon l'idée du sociologue, les quartiers en France ne sont pas des zones à l'abandon d'un point de vue d'intervention étatique. L'état y est présent comme le montrent les nombreuses structures à diverses vocations (centres socio-éducatifs, associations...) elles-mêmes financées en partie par les pouvoirs publics (Etat, collectivités...) en matière de Politique de la Ville. Quelque soit notre avis sur l'efficacité des dispositifs, sur la pertinence et l'adaptabilité de ceux-ci, l'Etat exerce son pouvoir, preuve en est également la présence des forces de l'ordre qui d'ailleurs, selon certains sont trop démonstratives.

En outre, toujours en déduction de l'opinion du sociologue, en dépit d'un habitat social et d'un contexte urbain parfois dégradés, les « cités » ne sont ni des zones de « désolation » à l'instar du Bronx à New York, ni des paysages « lunaires » selon l'exemple américain.

Toujours selon l'analyse de Loïc Wacquant, les « quartiers » ne sont pas des territoires d'uniformité « raciale » exacerbée. Même si les minorités ethniques sont plus nombreuses

³⁵⁰ F. Trasher, *The gang*, University Press, 1927.

³⁵¹ L. Wacquant, *Pour en finir avec le mythe des « cités-ghettos »*. Les différences entre la France et les Etats-Unis, *Annales de la Recherche Urbaine*, N°54, 1992.

³⁵² D. Massey, N Denton, « Hypersegregation in U.S Metropolitan Areas: Black and Hispanic Segregation Among Five Dimensions ». *Demography*, 1989, p373-391.

dans les territoires des grands ensembles, elles ne constituent pas la quasi-totalité de la population y résidant.

De plus, concernant la violence dans les quartiers, largement relayée par les médias, les « quartiers sensibles » ne présentent pas le même « degré » de criminalité. Pour exemple, les homicides volontaires, les crimes graves et les armes à feu (en libre circulation aux Etats-Unis) ne sont en aucun cas comparables à la situation française.

Au final, l'approche territoriale du ghetto « français », positionne la thèse qui place le ghetto en position de « mythe », difficilement applicable aux quartiers sensibles français. Sous cet angle, le sociologue se distancie de la notion de « cité-ghetto » illustrée par l'exemple des ghettos nord américains.

Au total, pour Loïc Wacquant, principal « promoteur » de la thèse d'une non existence des « ghettos français », la dimension territoriale des ghettos américains ne permet pas de positionner les « quartiers » français en tant que tels. Depuis ce point de vue, d'après l'auteur, nous retenons l'idée que la France n'est pas les Etats-Unis d'Amérique en termes d'existence de ghettos et que ce dernier tient davantage du stigmaté car il n'existe pas en soi.

Cependant, d'autres sociologues émettent l'hypothèse que le ghetto est mentalisé, porté par les « victimes » de la ségrégation et de ce fait, ils proposent une autre conception du ghetto « français », distanciée de l'analyse territorialisée.

b) Les *ghettophiles* français

Parallèlement à l'expression « ghettos-sceptiques », nous proposons de qualifier de « ghettophiles » les auteurs qui « croient » partiellement ou totalement en leur existence, en France contemporaine, ou du moins qui opèrent le rapprochement des situations des quartiers français à celles des ghettos américains, ne prenant donc pas uniquement en compte les critères énoncés précédemment. Ils se basent non seulement sur l'aggravation de la situation économique et sociale des « quartiers » mais aussi sur la place de la relégation sociale territoriale et du processus de ségrégation à dimension « raciale ».

Les *ghettophiles* français mobilisent une définition propre et interne au ghetto lui-même et le place comme une construction externe de par la société qui le régit.

Par différence avec la conception de Loïc Wacquant, Didier Lapeyronnie³⁵³ définit le ghetto comme étant également et surtout un espace où les modes de vie de la population se sont adaptés aux conditions d'existence du quotidien. C'est en ce sens que la création d'une organisation sociale originale constitue le ghetto. C'est en quelque sorte une société parallèle qui s'est créée pour faire face à la dureté de la vie dans ces lieux ; une sorte de cocon, de bulle dans lesquels une certaine organisation sociale en marge et donc spécifique à la société civile s'est constituée.

La spécificité de cette nouvelle organisation sociale fait du ghetto un lieu de rupture, un endroit isolé du reste de la ville, où l'ambiance des lieux devient particulière par rapport au reste de la ville. Une sorte de référence propre qui serait mise en œuvre par une population donnée.

Didier Lapeyronnie écrit :

« Le ghetto suppose une définition interne et positive. Il n'est pas simplement un quartier pauvre et immigré où les habitants restent confinés par les difficultés sociales. Il est aussi un lieu où cette population a fini par fabriquer des modes de vies particuliers, des visions du monde organisées autour de valeurs qui lui sont propres, bref une forme d'organisation sociale qui lui permet de faire face aux difficultés sociales et d'affronter les blessures infligées par la société.(...) Mais le ghetto est aussi construit de l'intérieur. Il est un territoire urbain à part, dans lequel la population, ou tout au moins une partie, a élaboré un mode de vie particulier, un contre monde spécifique qui la protège collectivement de la société extérieure³⁵⁴ ».

Si nous suivons l'auteur, les mécanismes de stigmatisation et de ségrégation spatiale conduiraient alors à la construction de « ghetto » en France. C'est à partir de ce point de vue que le sociologue insiste sur l'« intériorisation » du ghetto qui fait qu'il est « dans la peau des gens »³⁵⁵. De plus, Didier Lapeyronnie se base également sur l'hypothèse que la mixité de la population de ces territoires est aujourd'hui de plus en plus restreinte en opposition par exemple avec la France des banlieues des années 1980³⁵⁶.

³⁵³ D. Lapeyronnie, *Ghetto Urbain. Ségrégation, Violence, pauvreté en France d'aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008.

³⁵⁴ D. Lapeyronnie, *Ibid*, pp 11-12.

³⁵⁵ D. Lapeyronnie, page Web. www.nonfiction-1914-entretien nonfiction.fr/articleprint-1914-entretien_avec_didier_lapeyronnie.

³⁵⁶ D. Lapeyronnie, « Racisme, espaces urbains et ghetto », in Manuel Boucher (éd), *Discrimination et ethnicisation*, La Tour d'Aigues, L'Aube essai, 2005, pp 55-80.

Le positionnement idéologique des *ghettophiles*³⁵⁷ français cités s'appuie surtout sur la dégradation des conditions de vie suite au durcissement de la crise économique. Ils partent de la situation française de certains quartiers et plus largement des « banlieues » aujourd'hui qui tendent à constituer des « ghettos » (selon leurs thèses) par l'appauvrissement croissant de ces populations vivant dans ces territoires, par l'accélération des ségrégations quelles soient urbaines ou « ethniques ». Nacira Guénif-Souilamas évoque quant à ce dernier point, l'aspect postcolonial des pouvoirs publics. Selon l'auteure, le ghetto français est une « atténuation », un « euphémisme » si nous observons la transformation radicale des quartiers urbains en véritables « réserves d'indigènes³⁵⁸ ».

De cette idée, d'autres thèses nuancent Loïc Wacquant, à l'instar de celle portée par Michel Kokoreff³⁵⁹ qui écrit :

« Il est vrai que la France n'est pas l'Amérique et que les situations décrites à partir de l'exemple de Chicago ou de East Harlem sont sans commune mesure avec celles observables y compris dans le « 9.3 ». Encore qu'il suffise de se rendre au grand ensemble de Clichy-sous-Bois Montfermeil pour prendre la mesure de la dureté des conditions de vie des habitants de certaines cités françaises³⁶⁰ ».

La constitution des ghettos en France s'appuierait par conséquent sur la situation française actuelle en terme de politique d'immigration qui s'est considérablement durcit. Ceux-ci mettent en avant le durcissement envers les immigrés, les « sans papiers » et envers les autres minorités. D'ailleurs, le sociologue Didier Lapeyronnie, pose l'attentat terroriste du 11 septembre 2001 comme l'élément déclencheur de la « fermeture³⁶¹ » du pays sur les questions d'immigration, de nationalisme, d'autorité et de sécurité publique.

C'est dans ce contexte que les *ghettophiles* pensent que le racisme et les processus de ségrégation jouent un rôle de plus en plus important dans les processus de peuplement des quartiers et que ces populations sont bien obligées de s'organiser en établissant une sorte de

³⁵⁷ Avec Didier Lapeyronnie, nous mobilisons notamment Michel Kokoreff, Hugues Lagrange et Nacira Guénif-Souilamas dont leurs travaux mettent en lumière des mécanismes de ghettoïsation, sans pour autant évoquer le terme « ghetto » (pour les deux premiers auteurs).

³⁵⁸ N. Guénif-Souilamas, La République mise à nu par son immigration, Paris, La fabrique, 2006.

³⁵⁹ M. Kokoreff, Du stigmat au ghetto. De la difficulté à nommer les quartiers, Informations sociales 2007/5, n° 141.

³⁶⁰ M. Kokoreff, Ibid. p 92.

³⁶¹ D. Lapeyronnie, op. cit., p 13.

« micro société » spécifique, en dépit des aides, de l'intervention de l'état et des associations sociales présentes dans ces quartiers.

De ce fait, le ghetto selon Didier Lapeyronnie n'est pas un processus naturel mais bien la construction de l'homme, au plutôt de sa majorité dominante. Le ghetto serait la réaction d'une population donnée à tout un ensemble de discriminations, d'exclusions et de tout processus de mise à l'écart. Les conflits de classes sociales semblant avoir été remplacés par la distance physique des lieux de résidence. Ses travaux traduisent une distanciation physique de plus en plus accrue séparant les catégories les plus défavorisées des autres couches sociales. C'est ainsi que cette distance physique contribue à « pousser » les plus vulnérables selon des filtres non seulement sociaux mais aussi ethniques dans des zones définies et qui semblent identifiées comme telles, ce qui constitue le stigmatisme en soi.

Didier Lapeyronnie note :

*« Mais le ghetto n'est pas simplement la conséquence de l'isolement des catégories sociales. Il est aussi une construction politique, sociale et culturelle. Il est le produit de rapports de pouvoir dissymétriques entre les groupes sociaux et de la capacité des groupes dominants d'imposer leurs normes et leurs valeurs, d'imposer leurs définitions des situations et des problèmes. Les habitants du ghetto sont construits comme des problèmes, définis par leurs manques supposés ou réels, par leur distance aux normes dominantes. Ils n'ont guère de voix propre ni même la capacité de contrôler leur image. (...) Si les dimensions économiques de leur situation sont essentielles (...) elles ne suffisent pas à rendre compte de l'ampleur d'un phénomène dans lequel les questions culturelles, ethniques et raciales sont centrales. Plus que comme des pauvres ou des exclus, les habitants du ghetto se vivent comme des « colonisés »... ».*³⁶²

Selon la thèse de ce même sociologue, le ghetto résulterait donc de l'accumulation des discriminations ethniques, sociales, politiques et notamment via les rapports néo-coloniaux. Pour autant, le ghetto semble être également une réalité « adaptative » de ses propres habitants à cet ensemble de contraintes imposées. En effet, les habitants semblent avoir fabriqués une « contre » ou plutôt une société « d'à côté », régie par des « règles » spécifiques au territoire, règles qui semblent déconnectées en partie du reste de la vie « normale ».

³⁶² D. Lapeyronnie, op. cit. pp 16-17.

Pour Didier Lapeyronnie, le ghetto correspond donc à l'éloignement « psychologique » du « reste » de la ville mais renvoie aussi et surtout, indépendamment des « simples » logiques de pauvreté, à des problématiques « culturelles » et ethniques. Même si les quartiers ne sont pas des zones d'une autre culture au sens d'absence de continuité « nationale », dans notre réflexion, il n'en demeure pas moins que les habitants et surtout les plus jeunes vivent avec le sentiment d'être exclus de la société française ; comme s'ils étaient « réduits au silence³⁶³ » et « maintenus socialement et culturellement par un véritable « système » d'institutionnalisation du racisme et de rapports néocoloniaux³⁶⁴ ». Pour l'auteur, ce rapport nourri de dominance et de relégation instaure par conséquent un isolement social qui semble perdurer dans une dimension de « néocolonialisme », comme si les habitants des quartiers « sensibles » vivaient sous tutelle d'un système dominant, et ceci d'un point de vue culturel, politique, social et économique.

Finalement, le ghetto « à la française » serait donc un lieu clos, hermétiquement « mentalisé » mais pour autant envahi par l'extérieur de par le traitement institutionnel de ces quartiers, le filtre médiatique, ses images qu'il renvoie à la société... une sorte de territoire repoussant mais intrigant, presque envoûtant, que certains qualifient même d'« exotique ». Comme nous l'avons analysé, contrairement aux ghettos nord américains, le ghetto français est institutionnellement « traité » par les pouvoirs publics. Le ghetto serait donc à la fois une réalité contrainte et une protection contre le racisme extérieur ?

Le stigmatisme du ghetto « francisé » semble dépersonnaliser les individus, les dénudés de leurs caractères, de leurs personnalités. Ils se trouvent dans une position de non « je », où la place de l'opinion personnelle semble ne pas vraiment compter.

Pour Didier Lapeyronnie, les habitants disent ce qu'on attend d'eux, entre acteurs et victimes, ils semblent opter pour la position dominante du moment dans le quartier. Ils sont tiraillés entre stéréotypes, victimisation et plaintes. Pour l'auteur, le ghetto semble alors pénétrer les populations, les dévorer et dicte leurs paroles, leurs réactions et comportements en fonction de la situation, que la personne soit seule ou en groupe, qu'elle soit dans le quartier ou à l'extérieur. En ce sens, le ghetto est davantage mentalisé qu'une donnée territoriale. Si nous suivons cette logique, une personne peut vivre dans un quartier ghetto sans le vivre au

³⁶³ D. Lapeyronnie, op.cit. p 18

³⁶⁴ S. Carmichael, C V.Hamilton, Le Black Power, Paris, Payot, 1968.

quotidien. Le ghetto serait donc une « construction sociale et morale³⁶⁵ », individuelle et collective et comme nous l'avons vu contradictoire.

Le ghetto ne serait donc pas une situation établie, figée mais un mode d'action, d'adaptabilité dans un ensemble de rapports sociaux. Didier Lapeyronnie rédige :

« (...) nous comprendrons le ghetto comme une dimension des conduites sociales individuelles et collectives. Il n'est pas une réalité indépendante des individus qui y vivent. Il n'existe pas en dehors de leurs comportements, de leurs propos, de leurs interprétations et de leurs actions. (...) Le ghetto n'est pas une situation. Il est une catégorie d'action dans un ensemble de rapports sociaux³⁶⁶ ».

C'est par conséquent en prenant en compte la thèse individualisée du ghetto illustrée notamment par Didier Lapeyronnie que l'approche « nouvelle » de la définition du ghetto est constituée. Cette dimension (française) intériorisée du ghetto nous permet de considérer la lourdeur du stigmatisme auquel le ghetto renvoie. Accumulé au discrédit de la pauvreté, le stigmatisme du ghetto connote des aspects ethniques, non seulement à l'individu mais également au territoire de résidence.

Conclusion partielle : Le paradoxe du ghetto. Entre immatérialité et intériorisation au quotidien

Nous proposons de retenir, à travers ce parcours parmi les auteurs, que le stigmatisme peut altérer aussi bien la personne que le territoire. Il est à la fois un handicap social et un « marqueur » en ce sens qu'il participe à figer un individu ou un groupe d'individus dans des caractéristiques qui le(s) dépassent. Ces mécanismes de stigmatisation ont un impact sur le développement de la personne et ses relations à l'autre, puisque le stigmatisme porte l'image de la « mauvaise réputation. ».

En outre, les ressources de la littérature sociologique invitent à appliquer le stigmatisme à une dimension territoriale, nous interrogeant notamment sur les adaptabilités plurielles des habitants et leur capacité à réagir face à la stigmatisation du territoire dans lequel ils évoluent. La place des médias de masse dans la couverture de « l'actualité » des « quartiers sensibles » joue un rôle significatif dans le processus de stigmatisation.

³⁶⁵ D. Lapeyronnie, op. cit. p 23.

³⁶⁶ D. Lapeyronnie, op. cit. p 23.

Ces éléments ouvrent la question du ghetto français, question centrale dans le débat sociologique qui oppose ceux qui partagent la conviction de l'existence de « quartiers ghettos » à la « française » à d'autres qui considèrent que « la France n'est pas les Etats-Unis d'Amérique ».

Considérant les enjeux et même les polémiques que ce débat suscite concernant la question du « ghetto français », il apparaît pertinent de tester cette idée sur le terrain des « quartiers » et de tester aussi l'hétérogénéité des positions sociologiques. Nous continuerons à parler de quartier, même si ce terme, comme nous l'avons montré, n'est pas neutre ; il est toutefois impossible d'utiliser un vocable neutre pour évoquer ces territoires, tant ils sont ancrés dans une « pensée collective », dans un « stigmat collectif ». Pourtant, comme Michel Kokoreff³⁶⁷ le souligne :

« C'est moins le manque de liens que le trop de liens qui caractérisent cet univers, l'apathie et le retrait que l'effervescence associative, le désert culturel que la production d'univers symboliques (...). Toute la difficulté est donc de prendre en compte les différentes facettes d'une réalité sociale mouvante et l'activité multiforme des catégories sociales en présence³⁶⁸ ».

A l'issue de ce cheminement à travers les apports des auteurs, nous avons relié les concepts de stigmat appliqué aux territoires (aux quartiers « sensibles ») et à la « jeunesse des quartiers ». C'est à l'intersection de ces questions et de ces trois concepts majeurs de territoire, de jeunesse et de stigmat que nous allons positionner notre problématique. Tantôt stigmatisée comme déviante ou parfois comme « victime », quelle est la place de la jeunesse dans ces quartiers ? En quoi l'appropriation de micro-territoires peut-elle être considérée comme une stratégie d'adaptation au stigmat du quartier ?

³⁶⁷ M. Kokoreff, op. cit.

³⁶⁸ M. Kokoreff, op. cit., pp 88-89.

CHAPITRE IV

Du territoire stigmatisé à l'appropriation du quartier

mosaïque par les « jeunes »

Corpus d'hypothèses et méthodologie

A) Des concepts aux hypothèses : la problématique de la thèse

Partis d'un étonnement initial sur les processus d'appropriations spatiales des jeunes d'un quartier qualifié de « sensible », nous cherchons à comprendre notamment, quelles sont les raisons qui peuvent expliquer ces comportements que nous constatons régulièrement dans notre quartier d'études. Travaillant à Lille-Sud depuis plus de 5 ans maintenant, nous nous sommes en effet interrogés sur des observations régulières mettant en scène des jeunes du quartier qui investissaient ostentatoirement certains espaces du territoire : stationnement sur des trottoirs, escaliers, enrochements, occupation de certaines rues avec parfois obstruction du passage de voitures, ...

De plus, concernant la réputation du quartier, des conversations et entretiens dans le milieu professionnel au sens large (ne comprenant pas seulement le domaine du social mais aussi la police, des prestataires du centre social) et dans notre milieu personnel (famille, entourage) nous renvoyaient l'image de « violence » et de heurts dans le quartier ; violence réellement observée ou bien, entendue dans les médias ou par l'intermédiaire d'un tiers. De ce point de vue et tout en prenant en compte la réalité des faits souvent observés dans notre pratique professionnelle, nous avons voulu néanmoins nous interroger sur la part de stéréotype ; il s'agit de voir comment se construit le processus de stigmatisation et de perception négative du quartier.

Notre projet de thèse ainsi forgé sur une pré-connaissance professionnelle et personnelle du quartier à travers nos observations, et les perceptions extérieures qui nous étaient renvoyées, vise non seulement, à mieux comprendre la mauvaise image que véhicule ce territoire mais à la confronter à « la réalité » et plus particulièrement, la réalité vécue par ses « jeunes ». Notre cœur de questionnements de départ, fondé sur un aspect empirique, est par conséquent double : Par quels processus se construit la vision négative du quartier de Lille-Sud ? Comment est-elle intériorisée, négociée ou réfutée ? Quelles sont les raisons pour lesquelles certains jeunes investissent visiblement et revendiquent ostensiblement ce territoire pourtant stigmatisé ?

Ces questionnements de terrain, car basés sur des phénomènes observés, nous ont conduit à approfondir notre réflexion sur les concepts suivants, qui ont découlé de façon logique : Le territoire, la jeunesse et le stigmat. La mobilisation du concept de territoire s'est imposée parce qu'elle nous permet de discuter dans notre propos, des questions d'appropriations et de revendications territoriales (appréhendées d'abord empiriquement par le terme

« ostentatoire »). Ensuite, le concept de jeunesse est mobilisé puisqu'il renvoie directement à notre public ciblé par l'enquête et parce que ce sont les jeunes qui investissent les espaces du quartier. Enfin, nous nous appuyons sur le concept de stigmatisme car il nous aide à comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le quartier que nous présumons. Ces trois concepts mobilisés par la littérature sociologique, s'entremêlent dans la construction sociale du problème des « quartiers sensibles », parce que ces territoires peuvent constituer à la fois, de par leur représentation pour l'extérieur, des territoires stigmatisés mais aussi par la vision stéréotypée que les « entrepreneurs de morale » véhiculent de leur jeunesse.

Ces concepts, traditionnellement mobilisés dans le cadre des travaux menés en sociologie urbaine, permettent donc d'aborder la problématique large de la « jeunesse » des quartiers « sensibles », que nous proposons d'appliquer au cas particulier de notre quartier d'études : Lille Sud.

Les différents apports des auteurs que nous avons rappelés s'accordent notamment sur l'idée de la stigmatisation des territoires « prioritaires » et de leur jeunesse. Les thèses contemporaines se rejoignent pour considérer que le grand public perçoit ces territoires classés par la Politique de la Ville depuis plus de vingt ans à partir de représentations « négatives » de la population et notamment, de la jeunesse qui y réside. Autrement dit, que les « quartiers sensibles » renvoient à une cristallisation de la perception de la « déviance sociale territorialisée » dans des enceintes géographiques indirectement définies par les politiques et dispositifs publics mis en place, et non plus « seulement » à une précarisation territoriale.

En nous inspirant de ces nombreux travaux sociologiques et en nous appuyant sur notre cheminement à travers ces concepts, nous proposons de puiser dans nos différents matériaux récoltés pour vérifier si notre quartier d'études répond à ces mêmes caractéristiques d'une « mauvaise réputation »; nous introduirons la question de savoir en quel sens nous pourrions parler ou non, à son propos, d'un « ghetto à la française » ; avant de tester nos hypothèses liées à l'appropriation territoriale par « les jeunes du quartier ». Le fil conducteur de notre étude étant que « les jeunes » réagissent à la stigmatisation du quartier en s'appropriant des micro-territoires, pour des raisons que nous chercherons à analyser. Pour ce travail, nous nous appuyerons sur une méthodologie largement qualitative qui lie recherche de terrain, observation ethnologique, entretiens avec 64 jeunes du quartier et avec des acteurs de terrain, analyse d'un corpus de presse et distribution de questionnaires.

Notre travail pose, dans un premier temps, l'hypothèse que le quartier de Lille-Sud, intuitivement posé comme ayant une mauvaise réputation, est en effet, stigmatisé par un ensemble d'acteurs évoluant de près ou de loin dans le quartier, que nous proposons d'appeler les « entrepreneurs de morale³⁶⁹ », expression employée par Howard Becker, et que nous utilisons pour désigner ceux qui contribuent à stigmatiser le quartier de Lille-Sud. Si notre étude rejoint les travaux d'Howard Becker qui interroge le processus de « l'étiquetage³⁷⁰ », notre travail cherche à comprendre aussi les mécanismes à l'œuvre qui disqualifient³⁷¹ territorialement et socialement un quartier à travers des filtres basés non seulement sur une perception de déviance sociale (en termes de non-conformisme au sens de Becker) mais aussi en termes de précarité sociale. Ainsi, nous analysons en tant que contributeurs aux processus de stigmatisation, la presse locale, la police, les travailleurs sociaux et les non-habitants de Lille-Sud. Quels sont les rôles et places de chacun de ces « entrepreneurs de morale » dans le mécanisme global de stigmatisation de Lille-Sud ?

Pour poser ces questions, et tenter d'y répondre, nous nous appuyons aussi sur de nombreux travaux récents qui ont montré que les « quartiers sensibles » étaient régulièrement stigmatisés.

En particulier, nous reviendrons sur le rôle que joue la presse pour notre quartier, à travers des articles traitant principalement d'événements « sensationnels ». Quelle est la contribution au processus de stigmatisation, de la police du quartier dont nous montrerons qu'elle perçoit majoritairement celui-ci à travers un prisme basé sur des phénomènes de délinquance juvénile ? Les travailleurs sociaux contribuent-ils indirectement eux aussi à disqualifier le territoire et ses habitants et comment ? Et enfin, comment les non-habitants perçoivent-ils le quartier ?

La question du stigmat, notamment lorsqu'elle touche à l'individu a été traitée par Erving Goffman³⁷² ; elle est mobilisée dans notre thèse pour parler plus particulièrement de la réception du stigmat au quotidien, notamment par les jeunes de notre étude. A travers la question de la négociation du stigmat d'une partie de la jeunesse d'un quartier qualifié administrativement de « sensible », nous aborderons l'impact des mécanismes de stigmatisation dans la perception du jeune de lui-même, dans son rapport au « monde » hors

³⁶⁹ H. Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985 (éd. Originale 1963).

³⁷⁰ H. Becker, *ibid.*

³⁷¹ Nous faisons référence à Serge Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 2000.

³⁷² E. Goffman, *Stigmat : les usages sociaux des handicaps*, éditions de Minuit, Paris, 1977, (1963).

quartier. L'étude proposée interroge particulièrement l'interactivité de la relation « entrepreneurs de morale³⁷³ » / stigmatisés. En ce sens, notre thèse cherche à comprendre comment concrètement, les mécanismes de stigmatisation en cours ne sont pas un « simple » processus unilatéral subi, mais sont inscrits dans une relation de négociation / réaction dynamique face au stigmaté. Autrement dit, si des travaux sociologiques soulignent souvent l'impact du stigmaté sur les personnes, nous cherchons à ressaisir dans notre travail comment les jeunes observés et interviewés « accueillent » et intègrent ces processus de stigmatisation dans leur parcours de vie. Comment la jeunesse institutionnellement positionnée comme « sensible » négocie cette image « négative » renvoyée ? L'hypothèse privilégiée est que « les jeunes » ne sont pas simplement passifs face à cette stigmatisation.

Comment se manifeste toutefois cette réaction ? Par la négociation ou le rejet, et selon quelles modalités ? Etablissent-ils des stratégies d'adaptation comme le montre le sociologue Didier Lapeyronnie³⁷⁴, et lesquelles ? Pouvons-nous considérer que les phénomènes d'appropriation de micro-territoires sont une de ces stratégies ?

Ces questions invitent à revisiter le sujet actuel, passionné et passionnant du ghetto, en l'appliquant au quartier de Lille-Sud. Si Loïc Wacquant³⁷⁵ soutient d'une manière qui nous semble convaincante dans ses travaux que les ghettos « à la française » n'existent pas en positionnant quatre critères basés sur l'exemple de l'Amérique de Nord, nous chercherons à intégrer cependant aussi dans notre analyse, les apports de Didier Lapeyronnie qui conçoit non pas le ghetto uniquement de façon territorialisée mais aussi et surtout de façon intériorisée. Nous poserons donc la question des possibilités de concilier, ou non, ces deux thèses en apparence opposées. Le territoire de Lille-Sud constitue-t-il un ghetto au sens nord américain du terme ? Est-ce un mythe ? Ou un ghetto intériorisé par ses habitants et notamment ses jeunes ? Nous chercherons notamment à mettre en évidence, quels sont les éléments qui éloignent le quartier de l'idée de ghetto (au sens de chacun de ces auteurs) et quels sont ceux qui l'en rapprochent.

L'hypothèse complémentaire suivante que nous proposons est que le territoire de Lille-Sud est différemment approprié et qu'il existe des « sous-territoires » ou « micro-territoires »

³⁷³ H. Becker, op.cit.

³⁷⁴ D. Lapeyronnie, *Ghetto Urbain, Ségrégation, Violence, pauvreté en France d'aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008.

³⁷⁵ L. Wacquant, « Pour en finir avec le mythe des « cités-ghettos ». Les différences entre la France et les Etats-Unis », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°54, 1992.

revendiqués par les jeunes : ce morcellement de l'espace urbain a déjà été étudié par les sociologues de l'École de Chicago en mobilisant les concepts « d'aires naturelles » et « d'aires morales³⁷⁶ ». Nous empruntons d'ailleurs ces formulations conceptuelles en lien avec la notion de diversité des territoires régulièrement soulignée par des recherches sociologiques contemporaines, notamment dans les quartiers « sensibles ». La plupart des auteurs contemporains les placent comme un espace de grande diversité de lieux³⁷⁷ et d'identités liées à un passé local³⁷⁸, pour évoquer la fragmentation du territoire urbain, que nous désignons dans notre travail par l'expression : quartier mosaïque³⁷⁹. L'image du quartier « mosaïque » dans notre étude s'éclaire de cette attitude territoriale humaine ; l'individu s'approprie le territoire mais également les « valeurs qu'il cherche à lui transmettre »³⁸⁰. L'expression « quartier mosaïque » de notre point de vue, renvoie aussi à l'idée que chaque territoire est inscrit à travers des limites « conscientisées » par les habitants. Ces limites, qui sont souvent perçues comme d'abord géographiques mais aussi administratives ou même géopolitiques, sont déconstruites et reconstruites par les habitants, au niveau (micro) local, et les formes d'appropriation de micro-espaces pourraient être des formes de négociation, notamment, par les jeunes, du stigmatisme du quartier ; c'est un autre élément essentiel qui alimente ce que nous entendons par quartier « mosaïque ».

L'idée des valeurs que nous développons fait intervenir l'habitant en tant qu'être « sociable » et en tant qu'« acteur territorial ». En effet, l'homme en s'appropriant son quartier ou micro-quartier, se fixe des « frontières », depuis lesquelles il définit, différemment de la limitation administrative, son espace de vie, son « univers territorial » en le plaçant à « l'échelle humaine³⁸¹ ». Dans cette perspective, comme le rappelle Yankel Fijalkow, les « besoins urbains » des groupes sociaux ne sont pas seulement « matériels »³⁸². Les micro territoires projetés par certains jeunes correspondent-ils justement à des besoins non matériels et lesquels ?

³⁷⁶ Y. Grafmeyer, I. Joseph, (dir), L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine, Aubier, 1984.

³⁷⁷ J-M. Stébé, La crise des banlieues, éditions PUF, Coll Que sais-je ? n°3507, 2007

³⁷⁸ L. Mucchielli, Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français, La Découverte, Paris, 2001.

³⁷⁹ A. Begag, R. Rossini, Du bon usage de la distance chez les sauvageons, Paris, Seuil, 1999.

³⁸⁰ G.N Fischer, Psychologie de l'environnement social, Dunod,, 2^{ème} édition, 1997.

³⁸¹ Y. Fijalkow, op.cit. p 13.

³⁸² Y. Fijalkow, ibid. p 12.

En analysant la pratique territoriale différenciée des jeunes de l'enquête, nous cherchons donc non seulement à comprendre comment ils « vivent » leurs territoires mais à comprendre le lien entre les processus de stigmatisation et les phénomènes d'appropriation et de revendication des jeunes de l'enquête. Nous cherchons notamment à saisir ce que traduisent les sentiments d'appartenance plus ou moins forts exprimés par les jeunes, et ce que les micro-territoires apportent à chacun. L'appropriation et la revendication territoriale sont-elles une réaction au stigmate du quartier ? Quels liens peuvent être établis entre sentiment d'appartenance, revendication et stigmatisation ? Que traduisent ces micro territoires et comment alors, expliquer la manière dont ils se structurent concrètement ? Quelle(s) place(s) détient la jeunesse du quartier dans la production et la modélisation de l'espace urbain ? Comment et pourquoi des micro-quartiers peuvent-ils être revendiqués ? S'agit-il davantage de questions sociales masquées par des revendications territoriales ou l'inverse ? En d'autres termes, certaines pratiques territoriales visibles par une appropriation et/ou revendication ne traduisent-elles pas avant tout une volonté d'ouvrir « les champs sociaux des possibles » en actionnant le territoire comme un levier d'intégration sociale ?

C'est en ce sens que nous développons l'idée que le territoire n'est pas seulement une question territoriale mais qu'il a aussi une dimension « mentalisée », qui pourrait d'ailleurs aussi être « sociale ».

Cette perspective ici rejoint la question générale, classique en sociologie urbaine, de l'articulation entre le social et le spatial. Si le quartier impose aux hommes des adaptabilités locales liées à sa configuration, il offre aussi la possibilité de s'exprimer à travers des mécanismes d'appropriation différenciés.

En discutant le territoire dans notre recherche comme étant non « seulement » un lieu de vie et de pratiques physiques mais aussi à travers l'idée d'appropriation comme le réceptacle, le « tampon » de la négociation par le citoyen de sa place sociale, nous cherchons à établir si celui-ci peut compenser une carence ou un sentiment de « mise à l'écart sociale » par la production de micro-territoires.

Si notre recherche n'apporte pas toutes les réponses aux questions soulevées, elle permet néanmoins de dégager des pistes au sens de Claude Lévi-Strauss en axant notre travail dans

l'approfondissement de la question initiale. Autrement dit, ce n'est pas tant d'apporter une réponse définitive qui compte, mais de se poser les bonnes questions³⁸³.

Ces questions sont posées à propos du cas particulier de la jeunesse du quartier de Lille-Sud.

B) Méthodologie : une approche ancrée dans la démarche qualitative, mobilisant des compléments quantitatifs.

Dans le cadre de notre thèse, nous privilégions la méthode qualitative car elle est davantage adaptée à notre démarche de travail qui cherche à gagner en profondeur l'analyse de notre objet d'étude. Les techniques qualitatives sont les diverses opérations et manipulations, matérielles et/ou intellectuelles, destinées à aider le chercheur dans sa volonté de faire surgir le sens. En d'autres mots, la méthodologie qualitative est une stratégie d'investigation combinant diverses techniques de recueil et d'analyse dans le dessein de décrire, d'expliquer, un phénomène³⁸⁴.

Dans notre démarche, elle s'illustre par une implication forte du chercheur. Nos différentes observations détaillées, nos descriptions de situations et nos entretiens sont autant d'outils qualitatifs de « codage » qui font ressortir des typologies et des tendances générales.

Concernant nos analyses et résultats sociologiques, notre contribution vise une conceptualisation de notre objet d'étude qui s'éloigne de l'approche quantitative en ne donnant pas une proportion « quantifiée » à un phénomène observé. Elle s'attache davantage à donner un sens parmi d'autres à ce que nous avons choisi d'observer et d'expliquer dans notre thèse.

Néanmoins avant de procéder à la présentation détaillée de ce que nous avons mobilisé pour obtenir les « matériaux » qualitatifs dans notre thèse, il est important de préciser que nous avons aussi mobilisé un aspect de l'approche quantitative : la distribution de questionnaires.

Donnant priorité à l'option « démarche qualitative », nous comptons néanmoins sur la complémentarité des deux approches pour renforcer notre enquête, relativement à nos questions posées. Ainsi, l'enquête qualitative nous apporte dans notre thèse l'analyse de

³⁸³ C. Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Editions Pocket, Coll. Pocket Terre Humaine, 2001.

³⁸⁴ A. Mucchielli, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, 3^{ème} éd., Paris, Armand Colin, 2009.

vocables par le biais d'autres vocables en théorisant des faits selon un processus inductif. La distribution de questionnaires, qui traduit un aspect de l'approche quantitative, peut autoriser à procéder à certaines généralisations basées sur un corpus théorique³⁸⁵.

1) Le centre social comme lieu « ressources »

Le centre social a été durant toute la durée de notre enquête un véritable lieu « ressources » nous permettant d'être en continu « connecté » au quartier en étant presque quotidiennement installé dans une structure de quartier. (Voir photographies 1 et 2 en annexe). Si notre position professionnelle de coordonnateur pédagogique nous a permis de récolter un spectre élargi de matériaux pour notre enquête de terrain à l'échelle du territoire, c'est bien le centre social en tant qu'outil de proximité au service de la population du territoire qui nous permet « d'approcher les gens » au cœur de leur quotidien et d'obtenir leur confiance afin de partager à travers certaines activités un peu de leur parcours de vie et notamment le parcours de certains jeunes. En effet, c'est dans le cadre de la multitude d'activités et de projets que propose le centre social que nous avons sollicité les usagers. Amené à notre public cible (les 13-25 ans), nous participions ainsi aux séances destinées à cette tranche d'âges ; c'est-à-dire les séances d'accompagnement à la scolarité, d'accueil de loisirs sans hébergement (anciennement centre de loisirs), les accueils périscolaires en fin d'après-midi, les accueils de type *foyer jeunes* en soirée, les sorties et les comités d'usagers dans lesquels les jeunes pouvaient exprimer leurs attentes et leurs besoins en termes d'offre éducative. Ce sont surtout les séances de type *foyer jeunes* en soirée qui nous ont permis le plus d'entrer en contact avec les jeunes. En effet, ce type d'accueil est beaucoup plus souple, moins « institutionnalisé » que l'accueil de loisirs et attire des jeunes désireux de passer un moment plus ou moins long (de 30 minutes à 3 heures) autour d'activités libres telles que du billard, des jeux de société, des jeux de cartes, un coin documentation ou simplement souhaitant parler avec les animateurs et/ou avec les amis.

Le « dispositif centre social » est donc bien implanté dans le quartier, avec deux centres sociaux qui proposent des actions de développement local ; à savoir le centre social de l'Arbrisseau dans lequel nous travaillons et le centre social Lazare Garreau, tous deux gérés par une association. En outre, le nombre de centres sociaux dans le territoire s'élève à 3 si nous

³⁸⁵ O. Martin, L'analyse des données quantitatives. L'enquête et ses méthodes, 2^{ème} éd, Paris, Armand Collin, Coll. 128, 2009.

considérons le centre social du Chemin Rouge qui a une portée territoriale intercommunale (Faches-Thumesnil-Lille-Sud).

En ce qui concerne notre enquête, le centre social depuis lequel nous menons notre travail nous a permis de mobiliser à la fois son ancrage territorial local datant depuis plus de 23 ans et de profiter de sa « légitimité » territoriale le positionnant comme « lieu ressources » pour notre thèse. C'est en ce sens, que le centre social a été le point central dans la récolte de notre matériau scientifique en étant souvent l'endroit pour les interviews que ce soit avec les jeunes ou les professionnels, le *QG* pour l'écriture et la restitution d'observations de terrain, la rédaction de quelques parties de notre étude, le lieu de discussion et de réflexion dans le cadre de réunions sur certaines problématiques nous concernant.

Cet ancrage dans le quartier est lié à une « longue » histoire du centre social de l'Arbrisseau qui est né indirectement de la création d'une « cité de l'Arbrisseau » en 1972. A cette époque, une antenne sociale, pilotée par l'association des centres sociaux accompagnait une soixantaine de familles installée dans cette « cité de transit ». En 1980, sous l'impulsion d'une société d'ingénierie sociale (Le C.A.E.D.E.C.S) et sollicitée par les bailleurs sociaux, l'antenne sociale est rapidement remplacée pour l'obtention d'un statut « centre social de quartier » validé en 1982 par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F) de Lille. Ainsi, le premier agrément « centre social » est obtenu en 1984 et il est animé par le C.A.E.D.E.C.S pendant quelques années. C'est en effet, en 1987 qu'une assemblée constitutive permet de proposer un mode de gestion participatif en votant les statuts de l'association gestionnaire du centre social. Ainsi, le 23 octobre 1987, les statuts de l'association sont déposés en Préfecture et un Conseil d'Administration est nommé. Le 1^{er} juillet 1987, l'association est juridiquement « indépendante » et est positionnée comme principal employeur du personnel. Au cours des années, les activités proposées se développent et se technicisent au sens de Maryse Bresson³⁸⁶ ; le centre social s'ancre solidement dans le quartier en devenant un véritable pôle de compétences au service de la population du quartier³⁸⁷.

C'est donc au cœur de ce lieu, avec cette inscription territoriale chargée d'histoire que nous nous basons pour faciliter la collecte de nos différentes données (voir photos en annexes).

³⁸⁶ Nous faisons référence à la chercheuse pour son enquête sociologique sur les centres sociaux associatifs du Nord de la France. Maryse Bresson montre les transformations du social et l'émergence d'une expertise sociale basée sur des critères scientifiques et techniques, in M. Bresson, Les centres sociaux. Entre expertise et militantisme, L'Harmattan, coll Logiques sociales, Paris, 2002.

³⁸⁷ Centre Social de l'Arbrisseau, Contrat de Projet 2010-2012, 2009.

2) L'utilisation de la technique de « l'observation participante »

L'observation participante est généralement préconisée dans l'ethnographie. Elle consiste pour notre sujet de thèse à appréhender les pratiques sociales selon deux principes³⁸⁸. En premier lieu, considérer toutes les pratiques comme significatives même soit-elles les plus banales. Et en deuxième lieu, elle pose ses bases sur une véritable conscience des différents systèmes de signes (sémiotique) en étant attentif à la description par les membres des phénomènes car ceux-ci possèdent une connaissance familière et délicate que nous n'avons pas ou très peu.

Dans le cadre de notre enquête, « l'observation participante » s'est matérialisée par une immersion dans les séances d'accueils de jeunes du centre social en participant activement aux différentes activités tout en observant sans le montrer, dans des réunions de partenaires, ou en évoluant dans le quartier.

L'observation participante renvoie à l'enquête « in situ » issue des travaux de l'École de Chicago³⁸⁹. Elle implique le fait que l'enquêteur observe directement les phénomènes dans leur cadre naturel en focalisant sur des actions collectives et des mécanismes sociaux³⁹⁰.

L'observation participante puise sa particularité dans le fait qu'elle propose d'aller à la rencontre des gens, là où elles se trouvent, en restant avec elles pour mieux les observer et sans les « déranger ».

Ladite observation participante est inscrite dans l'enquête de terrain, présentée par Daniel Céfaï³⁹¹ de la manière suivante :

« L'enquête de terrain est un art des interactions ordinaires, qui découvre, rassemble et analyse des données dont les acteurs eux-mêmes sont en grande partie détenteurs³⁹² ».

Pour Howard Becker³⁹³, l'observation participante consiste à s'immerger de façon active et de façon informelle dans le monde des individus observés. C'est ainsi qu'il décrivait sa méthode de collecte de matériaux :

« J'ai recueilli le matériel utilisé dans cette étude par observation participante, c'est-à-dire en partageant le travail et les loisirs des musiciens (...) Je n'ai réalisé que de rares entretiens

³⁸⁸ M. Arino, Approche sémiotique des logiques implicationnelles du chercheur en sciences humaines, in la revue communication des organisations, GREC/O sous la direction de Hugues Hotier, Bordeaux, 2001.

³⁸⁹ Y. Grafmeyer, I. Joseph, L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine (1979), Nouvelle édition coll, « Champs », Flammarion, Paris, 2004.

³⁹⁰ J.M Chapoulié, « Everett C.Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie », Revue Française de Sociologie, XXV, 582-608.

³⁹¹ D. Céfaï (dir), L'enquête de terrain, La découverte, Paris, 2003.

³⁹² Ibid. Introduction disponible à l'adresse : <http://www.revuedu.mauss.com.fr/media/CEFA.pdf>. p50.

³⁹³ H. Becker, Outsiders, éd A.M Métailé, Paris, 1985 (1^{ère} éd. 1963).

en procédant de manière formelle, et je me suis plutôt attaché à écouter et à noter les conversations ordinaires entre musiciens³⁹⁴ ».

Cette technique d'observation renvoie directement à notre thèse au « travail de terrain » qui consiste à « pénétrer » le lieu d'observation, en s'impliquant totalement avec les « sujets d'étude ». Amenée à nos travaux, l'observation s'est donc faite autant que ce peut directement avec les jeunes.

Il est évident que cette posture nous a été facilitée par le fait que nous travaillons en contact direct avec les jeunes habitants. Pour autant, notre positionnement n'était pas aussi aisé que cela pourrait paraître, car nous restions « étrangers » face aux différents groupes ; A la fois identifié et connu comme professionnel du centre social, mais aussi perçu comme un « bourgeois » qui connaît mais ne vit pas au quotidien les difficultés de leurs vies. A ce sujet, il est vrai que nous ne correspondions pas exactement aux codes de ces jeunes : look *intello* malgré nous, doctorant d'université, un phrasé différent, des loisirs différents et surtout l'identification de travailler dans les « bureaux ».

De plus, le soupçon connoté d'espionnage ou de « balance » selon les qualificatifs de chacun, compliquait la spontanéité des échanges. C'est ainsi que le fil conducteur pouvait se couper à chaque instant.

C'est ainsi que Laurence Roulleau - Berger relève les difficultés du chercheur à pratiquer l'enquête de terrain, notamment dans des quartiers en difficultés, en écrivant :

« Plus le conflit social s'exacerbe, plus les situations économiques et sociales se tendent dans les mondes peu légitimés, moins les frontières sont perméables et plus le sociologue éprouve des difficultés à définir un contrat social et moral avec les acteurs. D'autant que le sociologue est observé dans les mondes peu légitimés, empreints de défiance et de soupçon à l'égard de ceux qui s'en approchent et doivent faire leurs preuves à tous les instants en révélant le plus vite possible pourquoi ils sont là, quelles sont leurs intentions³⁹⁵. »

Nous mettions pour autant tout en œuvre pour passer de « l'autre côté » afin d'instaurer un climat de confiance. Dans le cadre de notre activité professionnelle, nous demandions la

³⁹⁴ H. Becker, Op.Cit. p107.

³⁹⁵ L. Roulleau-Berger, Voir, « savoir être avec », rendre public : pour une ethnographie de la reconnaissance, PUF, Cahiers internationaux de sociologie, n°117, 2004, p 265.

participation de certains collègues et notamment l'Animateur d'Insertion et de Lutte contre les Exclusions³⁹⁶ (Poste A.I.L.E) qui, dans le cadre de son profil professionnel, nous offrait un autre angle d'approche qui consistait à participer à certains accueils en soirée autour d'activités ludo-éducatives. De plus, il facilitait certains contacts en expliquant en amont la raison de notre venue en leur relatant la nature de notre enquête et nous accompagnait dans les premiers contacts directs avec les jeunes dans la rue qu'il suivait.

Il fallait donc s'armer de patience pour observer de plus près les modes de vies et comportements des jeunes. En ce sens, les questions allaient bon train, nous interrogeant sur les raisons de notre présence dans certaines activités, et surtout lorsque nous allions les rencontrer au sein même du quartier. Nous avons dû très régulièrement répondre aux questionnements parfois insistants des jeunes qui ne souhaitaient pas être des « sujets d'étude » malgré nos efforts pour nous « fondre dans le décor ».

Si nous suivons l'idée de Martine Arino, pour effectuer une enquête de terrain sur un fragment de la société, il convient d'analyser les interactions quotidiennes de ses mêmes membres donnés. A l'inverse de Durkheim, le sociologue ne doit donc pas « considérer les faits sociaux comme des choses³⁹⁷ » ; la réalité étant ainsi construite par les interactions de ses acteurs, elle-même étant un processus « inachevé d'émergence³⁹⁸ ».

Dans cette perspective, l'objet de l'observation n'est donc que la partie « émergente » de la réalité. C'est en conceptualisant, en apportant de la théorisation à l'objet que le chercheur modèle ce même objet en le rendant « logiquement partageable » aux autres par un procédé déductif presque mathématique. C'est ainsi que Jean Dieudonné et Pierre Bourdieu écrivent :

« Un enchaînement de propositions disposées de telle sorte que le lecteur (ou auditeur) se voit contraint de considérer comme vraies chacune d'elles, dès qu'il a admis la vérité de celles qui la précèdent³⁹⁹ ».

³⁹⁶ Le poste A.I.L.E est un dispositif financeur spécifique au Département du Nord, subventionné en totalité par le Conseil Général. Ses missions consistent à accompagner les jeunes de 16 à 25 dans des problématiques liées à l'insertion sociale et professionnelle.

³⁹⁷ E. Durkheim, Les Règles de la Méthode sociologique, 1^{re} éd., 1895, chapitre II, P.U.F., 1963, p. 15.

³⁹⁸ M. Arino, A propos de l'ethnométhodologie. Analyse qualitative, analyse compréhensive et analyse sémiotique : Quel lien ? in Rivista Elettronica Trimestrale di Scienze Umane e Sociali, 2002.

Source internet : http://www.analisiqualitativa.com/magma/0000/article_04.htm

³⁹⁹J. Dieudonné, Les méthodes axiomatiques modernes et les fondements des mathématiques in Les grands courants de la pensée mathématiques, éd. Blanchard, 1962, p.543.

« Par objectivation participante, j'entends l'objectivation du sujet d'objectivation, du sujet analysant, bref, du chercheur lui-même⁴⁰⁰ »

L'observation participante intègre « naturellement » la mobilisation physique de l'observant en lui exigeant de prendre grandement en considération les interactions locales tout en gardant sa « nature ». C'est selon Erving Goffman la condition principale de l'interaction⁴⁰¹. En effet, si nous suivons cet auteur, l'enquêteur doit rester « lui-même » tout en ne « bousculant » pas les enquêtés. Autant dire que le chercheur que nous sommes doit assumer un véritable rôle « d'équilibriste » en gardant notre « identité » tout en intégrant « écologiquement » le groupe. Il ne va pas sans dire que « l'équilibration des rôles » n'a pas toujours été facile. En ce sens, Albert Piette⁴⁰² cite-t-il Erving Goffman concernant l'interaction langagière entre l'observant et l'observé :

« Nous avons donc affaire à un spectacle de la normalité où un individu cherche à découvrir des signaux d'avertissement tout en dissimulant ses soupçons, tandis que les autres dissimulent la menace ou l'opportunité qu'ils sont pour lui, tout en cherchant les signes de ses soupçons⁴⁰³ »

En dépit des difficultés et obstacles pour nous d'exercer une « authentique » observation participante en raison de notre identification professionnelle par les jeunes, celle-ci nous a apporté néanmoins dans nos travaux, une certaine philosophie d'action, de recherche en la considérant non seulement comme une méthode sociologique, mais aussi comme une « manière de voir ».

Car selon Jean Peneff⁴⁰⁴, l'observation participante est partout et est utilisée de façon inconsciente par différents acteurs dans différents domaines.

Cette perception de l'observation participante dans notre thèse nous renvoie à nous questionner sur la plus-value du lien entre expérience personnelle du « nous socialisés » et la scientificité de nos travaux. En somme, articuler notre histoire personnelle liée à notre parcours et l'objectivation sociologique afin de mieux comprendre la profondeur des situations que nous observons. En effet, sans poser une dimension morale, la posture

⁴⁰⁰ P. Bourdieu, Les structurations sociales de l'économie, éd. du Seuil, Paris, 2000, p43.

⁴⁰¹ E. Goffamn, Les rites d'interaction, Paris, Edition de Minuit, 1974, p15.

⁴⁰² A. Piette, Ethnographie de l'action. L'observation des détails, Métailié, Paris, 1996.

⁴⁰³ A. Piette, ibid p 94.

⁴⁰⁴ J. Peneff, Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales, La Découverte, coll. "Guides Grands Repères", 2009

ethnographique de l'observation participante doit prendre en considération les fragilités sociales des observés dans un contexte de déstabilisation salariale et « d'insécurité sociale⁴⁰⁵ » qui rompent les « cadres » d'observation de son terrain. Cette « réalité » d'observation nous interroge sur notre capacité d'agencement des propriétés « situationnelles » et « structurelles » du fait social⁴⁰⁶.

Appliqués à notre observation de « terrain », les « cadres » pouvaient changer en fonction des situations personnelles de chaque individu et des degrés d'engagement des jeunes à nous accepter. A ce sujet, certains, timides au début se révélaient tout à fait « naturels » en fin de compte. A l'inverse, ceux qui semblaient au départ monopoliser les conversations au sein du groupe, s'effaçaient quelque peu face à notre présence, quand d'autres s'évinçaient du groupe quelques minutes après notre arrivée.

L'« échange symbolique » serait la panacée illustrant l'harmonie, l'équilibre entre les observés et l'observant. Pouvons-nous alors parler dans notre relation avec les jeunes « d'expérience partagée⁴⁰⁷ » au sens défini par Laurence Roulleau-Berger ?

La réponse est complexe car elle suppose que nos catégories de perception et d'appréciation soient corrélées avec celles des jeunes observés. Elle suppose également que nous puissions ensemble fixer des « valeurs » aux biens symboliques échangés mutuellement.

Certes, notre implication dans certains groupes de jeunes ne nous place pas pour autant complètement dans ce qui est défini par « observation participante », elle-même qui demande une intégration continue durant laquelle l'observateur est censé prélever des données en se confondant « socialement, physiquement et moralement⁴⁰⁸ » aux différentes dynamiques qui constituent le groupe analysé. Cette définition proposée par Erving Goffman traduit une véritable immersion du chercheur dans l'enquête de terrain.

Notre posture aussi adaptée soit-elle n'éloignait pas, malgré nos efforts, la représentation que les jeunes avaient de notre personne ; à savoir, un professionnel socio-éducatif qui travaille à quelques mètres de leur domicile.

⁴⁰⁵ R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris, 1995.

⁴⁰⁶ O. Schwartz, *L'empirisme irréductible*, (Postface à Anderson : le Hobo), in Anderson Niels, *Le Hobo : sociologie du sans-abri*, Nathan, Paris, pp 265-308.

⁴⁰⁷ L. Roulleau-Berger, *Le sociologue, sa posture, ses méthodes face à la désaffiliation sociale*, in *Pratiques psychologiques*, PUF, Paris, 1996.

⁴⁰⁸ E. Goffman, « Le travail de terrain », Extrait de *Journal of Contemporary Ethnography*, Volume 18, n°2, 1989, Traduit par Pascale Joseph, pp 123-132.

Pour autant, en nous proposant une certaine proximité affective pour certains, les jeunes ne nous offraient-ils pas cette notion indispensable à une observation participante ; à savoir, une confiance partagée ? Car, en effet, certains jeunes de l'échantillon nous connaissaient depuis plusieurs années soit directement ou par le biais d'un membre de la famille ayant participé à une séance d'activité lorsque nous étions animateur.

3) L'observation flottante

L'observation flottante est une approche méthodique qui consiste « à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à laisser « flotter » afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans à priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes⁴⁰⁹ ».

Anne Raulin⁴¹⁰ la définit de la manière suivante :

« (L'observation flottante) est la méthode rendue possible par le caractère ouvert de l'espace urbain, qui permet d'enquêter dans l'anonymat en effectuant des observations visuelles et/ou sonores au gré des évolutions sur le terrain⁴¹¹ ».

Cette approche demande une grande disponibilité et réceptivité du chercheur qui doit laisser « flotter » son attention à chaque instant de la vie sociale. Il s'empregne donc de ce qui se vit autour de lui.

Cette approche dans notre thèse s'est concrétisée par notre ancrage professionnel quotidien dans le quartier, qui nous a permis d'être tenu informés sur ce qui se passait à un moment donné, sur des tensions possibles entre jeunes mais aussi avec la police ; relatif à des faits particuliers dans le quartier, concernant le repérage de certains « lieux » publics appropriés par les jeunes. Cette technique nous a également offert la possibilité d'être au courant des rumeurs et autres colportages présents dans la zone, d'accéder au milieu urbain en tenant compte d'une certaine façon des valeurs et des usages locaux. Quelques photographies de lieux nous ont permis de matérialiser certaines de nos observations sur certains phénomènes et notamment les conditions du bâti, certains tags, graffitis, et autres « marquages ».

⁴⁰⁹ C. Pétonnet, « L'observation flottante, l'exemple d'un cimetière parisien », L'Homme, 22, 1982, pp 37-47.

⁴¹⁰ A. Raulin, Anthropologie urbaine, Armand Colin, Paris, 2001.

⁴¹¹ ibid, p177.

L'observation flottante s'est donc illustrée dans nos travaux par un vécu professionnel au quotidien dans le quartier ; en discutant de « la pluie et du beau temps » avec les jeunes, en nous déplaçant dans le territoire soit pour aller à un rendez-vous professionnel au sein du quartier, soit pour aller chercher notre déjeuner à la boulangerie. Cette approche s'est donc traduite dans notre sujet par les interactions du quotidien, sans effort et sans guidance, ni orientations de notre part dans les différents échanges que nous avons pu avoir avec la population. La seule « démarche » de notre part dans cette technique consistait à noter en direct nos multiples observations afin d'être le plus « fidèle » possible à l'événement observé ou à l'information récoltée.

4) Le journal « ethnographique »

Bien qu'ancrés dans le quotidien « informel » du quartier, nous devons noter le matériau récolté de cette technique. C'est pourquoi, nous tenions un « journal de bord » que nous avons qualifié de « journal ethnographique », que nous avons toujours avec nous et qui nous permettait de noter tout ce qui nous semblait intéressant pour nos travaux : discussions, observations, schémas, photographies,... selon les différentes rubriques thématiques que nous avons créées.

Ce « carnet d'enquêtes » a donc été nourri de toutes nos différentes observations, nos descriptions de multiples comportements de jeunes, de situations, des conditions de vie, de discussions mais également de nos émois et troubles devant telles ou telles interrogations.

Ne prétendant pas présenter une forme « canonique » du journal ethnographique d'observation, il est pourtant pour notre enquête un élément important qui, au-delà du gribouillage de certaines feuilles, nous facilitait à appuyer notre argumentation sociologique et à nous rappeler notre travail de mémoire.

Ce « journal » correspond dans notre thèse à l'idée développée d'Albert Piette qui tend à contribuer dans notre ancrage au quartier à « faire au mieux sur le terrain⁴¹² » en inscrivant tous les détails nous permettant de garder les précisions au détriment d'un vaste souvenir. Nous avons donc établi différentes rubriques au sein de notre « cahier ethnographique » afin de pouvoir retrouver plus facilement les éléments et autres données nécessaires à notre réflexion. Ainsi, nous avons dégagé des rubriques en fonction de la provenance du matériau ;

⁴¹² A. Piette, *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Métailié, Paris, 1996.

à savoir, les rubriques qualifiées de *rue/terrain, réunions, rencontres/discussions intérieures* (dans le quartier) et *rencontres/réunions/discussions* (qui ont eu lieu en dehors du quartier).

L'utilisation de notes « sur le vif » est également mobilisée par Loïc Wacquant⁴¹³, qui notamment dans ses travaux sur l'univers de la boxe de Chicago, recueille dans son « carnet de terrain » toutes ses observations, ses photographies et autres croquis en s'immergeant dans le « monde » étudié.

La récolte de ces données, le souligne-t-il, doit être inscrite dans une démarche rigoureuse qui demande une retranscription détaillée, au plus près du réel. C'est pourquoi, nous notons à la suite d'une observation intéressante pour notre sujet toutes nos impressions et ressentis face à une situation donnée. Les informations ainsi inscrites correspondaient aussi bien à la retranscription d'un événement « extraordinaire » au sens premier du terme (conflits, regroupements,...) qu'à des notes pouvant renvoyer au matériau d'un « journal intime » telles que nos impressions à la suite de réunions professionnelles sur une thématique liée à notre travail et après des discussions avec des partenaires professionnels et institutionnels. C'est en ce sens, comme l'écrit Bernadette Bucher⁴¹⁴, que notre « carnet ethnographique » relate une réalité brute, imparfaite, prise sur l'instant mais avec tous ses détails.

Amené à notre contexte d'enquête, ce « journal » nous a donc permis de mettre nos observations et constats en corrélation et d'apporter ou non de la légitimité à celles-ci, tout en nous permettant d'inscrire nos interactions avec le « milieu » dans une démarche d'exigence de plausibilité et de validation, soucieuse d'éclairer le phénomène observé. Il a donc surtout été d'une grande aide pour remettre dans le contexte toutes nos observations de terrain datant parfois de quelques années, car, à défaut de contenir un matériau analysé et interprété, il peut correspondre à ce qu'analyse Bernadette Bucher ; à savoir le lien entre journal intime et journal ethnographique en ce sens qu'il concentre des données à la fois objectives et subjectives. C'est donc un peu à ce « mélange » que notre journal ethnographique renvoie ; c'est-à-dire une variation de la fonction du texte le rendant à la fois documentaire, document d'archive, texte littéraire et notes spontanées⁴¹⁵ prises en « arrière plan⁴¹⁶ ».

⁴¹³ L. Wacquant, *Corps et âme. (Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur)*, Agone, 2002.

⁴¹⁴ B. Bucher, *Le journal de Stendhal. Discours sur le sexe et écriture ethnographique*. *L'homme* 11-112, vol. 29, 1989, pp. 179-193.

⁴¹⁵ B. Bucher, *ibid*, p. 179.

⁴¹⁶ F. De Mèredieu, *L'Affaire Artaud*. *Journal ethnographique*, éditions Fayard, 2009.

Ce journal a donc été utilisé tout le long de notre enquête, c'est-à-dire presque 4 ans. Nous y avons noté la plupart de nos observations provenant de la rue ou de réunions et rencontres en lien avec le sujet. Autrement dit, nous notions certains comportements de jeunes dans leur pratique de l'espace, nous retranscrivions certains extraits de conversations avec eux ou entre eux, nous notions les passages de la police, les heurts éventuels, les remarques des jeunes, les événements particuliers qui pouvaient survenir, certains regroupements, leurs positions, leurs réactions face à telles ou telles manifestations organisées par le centre social sur le domaine public, ... Toutes ces notes nous ont permis d'enrichir notre matériau.

5) Les entretiens semi-directifs

Trois « types » d'acteurs ont été sollicités dans notre enquête par le biais de multiples entretiens ; à savoir les jeunes, principaux protagonistes de notre sujet d'étude ; mais également des agents de police qui revenaient régulièrement dans les discours des jeunes ; et des travailleurs sociaux au sens large et exerçant dans le quartier (les grilles d'entretiens et un tableau récapitulatif des personnes enquêtées sont présentés en annexes).

a) Les entretiens avec les jeunes

En conséquence de notre choix de mobiliser une méthodologie largement qualitative pour notre thèse, nous avons proposé des entretiens semi-directifs directement à ceux concernés par notre étude ; à savoir 64 jeunes, dont 34 filles âgé(e)s entre 13 et 25 ans et habitant bien évidemment notre zone d'investigation et fréquentant de près ou de loin les activités du centre social. En effet, dans l'échantillon des 64 jeunes sollicités, deux « vecteurs » de prise de contacts ont été utilisés ; via les actions au sens large du centre social et par le biais de notre réseau professionnel. Autrement dit, nous avons interrogé d'un côté les bénéficiaires ; à savoir, 30 jeunes fréquentant au moins une fois par semaine une activité de la structure (accueils en soirée, accompagnement à la scolarité, accompagnement social, sorties hors les murs...) et 13 participant aux activités au moins deux fois par semaine ; et d'un autre côté, 21 autres jeunes habitants déclarant avoir déjà participé à certaines activités (surtout lors de leur jeune âge) mais ne les fréquentant en moyenne plus qu'une fois par mois lors de l'entretien. Ainsi, ces 21 jeunes ont été mobilisés par l'intermédiaire de notre réseau partenarial et notamment par le poste AILE⁴¹⁷ du centre social de l'Arbrisseau. De plus, le choix des

⁴¹⁷ L'Animateur d'Insertion et de Lutte contre les Exclusions, dispositif financé par le Conseil Général.

individus interviewés pour notre thèse s'est majoritairement différencié selon le sexe. En effet, pour les filles nous avons davantage opté pour un public « tout venant » considérant d'un point de vue basé sur notre expérience professionnelle (donc subjectif) que ce public est plus « difficile » à mobiliser. Nous cherchions en outre, à avoir un matériau à dimension « féminine » sur nos questions soulevées par notre travail. En ce qui concerne, les garçons, nous avons davantage ciblé ceux qui nous posent « problème » au premier sens du terme (en tant que travailleur social), c'est-à-dire les garçons qui nous posent question et qui ont largement orienté le choix de notre problématique en s'investissant largement et visiblement dans le quartier. Autrement dit, certains jeunes qui présentent des comportements « intéressants » (en termes d'apports) pour notre étude.

Thomas Gay⁴¹⁸ définit et détermine les contours de l'entretien de la manière suivante :

« L'entretien correspond à une situation d'interaction provoquée par le chercheur avec l'objectif d'en retirer un ensemble d'informations. D'un côté, l'interviewé livre sa vision du phénomène étudié alors que de l'autre côté, le chercheur s'efforce de faciliter la parole de l'interviewé⁴¹⁹ ».

En lien avec notre démarche qualitative, les entretiens permettent également de consulter directement les acteurs principaux de nos phénomènes observés. Jean Pierre Olivier de Sardan⁴²⁰ voit l'avantage direct de l'entretien qui consiste à prélever le « discours autochtones » des acteurs locaux, qui détiennent les éléments indispensables à la compréhension de ce même social « local ». Il ne parle pas de « techniques » d'entretien mais plutôt de « savoir faire » et de « politique d'entretien » à appliquer dans une démarche qualitative.

Pour notre thèse, nous appréhendons l'entretien selon deux approches : la consultation ou le récit⁴²¹. D'un côté, l'interrogé est alors consulté d'après son avis sur un sujet précis. Sans être considéré comme un expert, c'est davantage sa « compétence » sur le social local qui intéresse le chercheur. Appliqué à notre étude, il s'agit d'apprécier, d'après une « grille

⁴¹⁸ T. Gay, L'indispensable de la sociologie, 2^{ème} éd, Studyrama, Coll. Principes, Culture Générale, 2006.

⁴¹⁹ Ibid, p87.

⁴²⁰ J.P. Olivier De Sardan, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », Enquête, Les terrains de l'enquête, n°1, 1995, pp. 71-109.

⁴²¹ J.P. Olivier De Sardan, ibid, pp 71-109.

d'entretien », l'opinion du jeune sur les thèmes autour de la stigmatisation du quartier, des dynamiques de « sentiments d'appartenance » et d'appropriation du territoire, de revendication éventuelle et de tensions dans le quartier, notamment avec les forces de l'ordre. D'un autre côté, le jeune est sollicité sur son « expérience » personnelle, sur un « fragment » de sa vie en le plaçant comme « acteur ». C'est en ce sens que nous mobilisons la notion de « récit ». C'est ainsi que nous lui demandions de décrire son « vécu » dans le quartier, sa relation au territoire, aux autres, sa « réception » de la stigmatisation et ses difficultés et réussites dans son parcours de vie.

De plus, l'entretien dans nos travaux renvoie aussi à une « interaction⁴²² » au sens où c'est un échange entre deux personnes ; basé sur des modalités adaptatives de chacun selon leurs « ressources cognitives » et le contexte dans lequel il se situe. Cette posture interactive amenée à notre thèse s'illustre surtout dans le fait que nous ne voulions à aucun moment que le jeune se sente « prisonnier » d'un interrogatoire.

De même, nous avons opté pour la dimension « conversation » de l'entretien afin de rester dans une interaction de la vie quotidienne, visant à réduire le côté artificiel et « déconnecté » de celui-ci contrairement à d'autres chercheurs, notamment certains ethnologues coloniaux⁴²³, à l'instar de Marcel Griaule, qui mobilisaient une forte directivité dans leurs entretiens.

L'entretien comme conversation s'entend donc dans notre étude selon l'exemple d'une discussion, certes « orientée » mais non « ficelée ». Jean-Pierre Olivier De Sardan, distingue d'ailleurs *guide d'entretien* et *canevas d'entretien*.

Pour l'auteur, le « guide d'entretien » enferme les deux parties dans un échange « limité », aux contours restreints, tandis que le « canevas d'entretien » laisse place à la spontanéité des personnes. Il est davantage perçu comme un « pense-bête » pour le chercheur, qui grâce à celui-ci l'empêche d'oublier les « grands thèmes à aborder⁴²⁴ ».

Amenée à notre démarche, la distinction dans la pratique n'est pas simple car cet exercice demande le basculement de nos questions « utiles » à notre sujet vers des questions « à poser » aux jeunes. Cela ne veut pas signifier pour autant que nous attendions de « bonnes ou de mauvaises réponses » de la part des jeunes interviewé(e)s. Les réponses « à côté », « hors

⁴²² C. Briggs, *Learning how to ask. A socio-linguistic Appraisal of the role of the Interview in Social Science Research*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

⁴²³ O. Schwartz. Op.cit, citant W. Van Beek, « Dogon Restudied : a field Evaluation of the Work of Marcel Griaule », *Current Anthropology*, 32 (2), 1991, pp 139-158.

⁴²⁴ Cf D.Delaleu, J-P. Jacob, F. Sabelli, *Eléments d'enquête anthropologique : l'enquête sondage en milieu rural*, Neufchâtel, Institut d'Ethnologie, 1983, p 80.

sujet » ou confuses, ont été également exploitées, nous amenant d'autres questions. C'est à cette étape que nous pouvons parler de dimension récurrente de l'entretien⁴²⁵.

Conscients de l'existence de « biais⁴²⁶ », nous nous sommes concentrés sur les fonctions référentielles de l'entretien ; à savoir la recherche et l'évaluation de l'information communiquée. Olivier Schwartz⁴²⁷ vient nuancer cette sous-estimation des capacités des interrogé(e)s dans un entretien en écrivant :

« Si les choses dites ne sont pas des informations immédiatement vraies sur le monde (...) il ne peut être question de rabaisser pour cette raison leur valeur informative ou cognitive⁴²⁸ ».

C'est dans cette idée que nous plaçons l'importance de l'entretien dans notre enquête car au delà des « obstacles » de l'entretien liés à la fois aux « négociations invisibles⁴²⁹ » des jeunes, joués dans un contexte d'intérêts non réciproques entre le chercheur et l'interviewé, ils permettent de récolter un matériau « frais » et « vécu » en complémentarité avec nos autres aspects cités plus haut de notre méthodologie qualitative.

Notre difficulté principale à la fois dans la conduite et le traitement des entretiens résidait dans le fait d'accorder en permanence du crédit aux propos étranges et parfois même « suspects » des jeunes. Cette posture est essentielle à la compréhension du « sens » du jeune dans son vécu au quartier.

Nous devons par conséquent accepter la « vérité » des propos, quand bien même « farfelus » ou paraissant « déconnectés » de la réalité du quartier. En effet, avant chaque entretien, nous nous « conditionnions » pour avoir une écoute « adhérente » aux propos du jeune afin d'obtenir une compréhension optimale et ainsi tendre à atténuer « ce que nous sommes » pour atteindre le « réalisme symbolique⁴³⁰ ».

Nous gardions pourtant toujours en tête qu'un chercheur doit avoir un œil critique de ce qu'il voit ou entend. Cette distanciation s'illustre dans notre traitement de ces entretiens en

⁴²⁵ H. Schwartz, J. Jacobs, *Qualitative Sociology. A method to the Madness*, Londres, The Free Press, 1979, p 45.

⁴²⁶ C. Briggs, *ibid*, l'auteur parle d'hégémonie communicationnelle de l'interviewer qui agit sur l'interviewé.

⁴²⁷ O. Schwartz, « L'empirisme irréductible », in N. Anderson, *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, postface, 1993.

⁴²⁸ O. Schwartz, *ibid* pp 276-277.

⁴²⁹ W. Van Beek, *op cit*, 139-158.

⁴³⁰ H. Schwartz, J. Jacobs, *op. Cit.* pp 48-49.

décryptant ce qui nous paraissait « méfiant » ou peu « exploitable ». C'est donc davantage dans un second temps que nous cherchions le « sens du sens ».

De plus, nos entretiens n'ont pas été des séquences longues. En effet, nous avons généralement conversé avec les jeunes de l'étude une bonne demie heure en moyenne afin de garantir une qualité d'échanges « considérés et actifs ». Cependant, relativement à tout ce que nous percevons de l'entretien, nous considérons qu'ils ne sont pas des « actes » fermés, hermétiques et uniques. Nous comptons énormément sur la dynamique d'ouverture que l'entretien apportait. A ce sujet, il permettait le plus souvent de lancer une « série » d'autres contacts, pas nécessairement sous la forme d'entretiens mais il facilitait le rapport suivant avec le jeune et de développer certains points « non achevés ». Cette perspective avait un double avantage car elle permettait d'une part d'établir un échange « confiance » avec le jeune et d'autre part, elle nous autorisait à lui montrer nos propres connaissances du quartier. Ce qui consolidait à ses yeux nos compétences et nous « créditaient » ainsi d'une représentation non « naïve » qui éloignait assez efficacement tous propos « douteux⁴³¹ ».

L'entretien nous a donc apporté une complémentarité à l'observation car elle permettait à la fois de laisser l'interrogé(e) se raconter dans son quotidien (récit de vie) ; (nous pouvions l'appliquer ou non à nos observations de terrain) mais elle nous autorisait aussi à pousser certains questionnements pour le sujet de notre étude (consultation) (avoir l'avis de l'interrogé(e) sur des pratiques que nous avions observées).

b) Les entretiens avec la police du quartier

En complément du « face à face » avec les jeunes du quartier, nous avons décidé d'interviewer des agents de police exerçant leur activité professionnelle au sein du territoire de l'enquête, puisque ce corps de métier revient très régulièrement dans les entretiens et qu'il semble tisser avec les jeunes interrogés une relation « distanciée » et/ ou conflictuelle.

Nous avons donc sollicité l'autorisation administrative de l'institution pour obtenir cinq entretiens avec la police de quartier ; en plus des discussions informelles que nous avons pu avoir avec des représentants de la police dans le cadre de notre ancrage professionnelle dans le quartier ; à savoir 2 cadres de l'Institution policière (2 hommes) et un agent de la paix

⁴³¹ J. Bouju, Tradition et identité, La tradition dogon entre traditionalisme rural et néo-traditionalisme urbain. Revue, enquête anthropologie, histoire, sociologie, n°2, pp 95-117.

n'appartenant pas à l'UTeQ (Homme). La nature de notre sujet nous a orienté sur une « typologie » d'agents : les *Uteq*, comme ils sont qualifiés. Il s'agit de l'Unité Territoriale de Quartier, une « police de proximité » *bis*, opérationnelle sur le quartier depuis avril 2008.

A la différence d'autres services de police « habituels », les *Uteq* travaillent sur le terrain, au sein même des quartiers où « le lien de confiance⁴³² » est fragile et dans lesquels une présence policière « humanisée » est nécessaire. L'optique d'intervention est largement axée sur la prévention de la délinquance en milieu urbain.

L'intérêt pour nous de nous entretenir avec l'UteQ consiste dans le fait que depuis leur arrivée dans le quartier, nos observations, ainsi que la presse confirment l'existence de heurts violents entre ces agents et certains jeunes du quartier. Il s'agissait par conséquent pour nous à la fois d'analyser leurs opinions sur le quartier et leur contribution dans les processus de stigmatisation analysés dans notre thèse, et étudier leurs relations avec les jeunes, ainsi qu'avoir leurs avis sur les phénomènes observés, notamment l'appropriation et la revendication de certaines parties du quartier.

Ainsi, nous avons adopté la plupart des aspects de l'entretien expliqués plus haut : la consultation, la notion de récit et la dimension conversation. Il est important de souligner que nous avons pu poser tout type de questions aux cinq policiers. Cependant, considérant le contexte territorial local « tendu » lors de nos entretiens, nous avons évité de mettre en avant notre positionnement professionnel dans le quartier et nous nous sommes davantage appuyés cette fois-ci sur notre « facette » de doctorant-chercheur. (Il est important de rappeler que la plupart des interviewés ne nous connaissait pas et donc ignorait la nature de notre fonction professionnelle dans le quartier).

En effet, nous avons largement évoqué la scientificité de la recherche et nous avons verbalisé dans notre « accroche » d'entretien notre distanciation de l'aspect « journalistique » duquel les policiers semblaient méfiants. Nous ne souhaitons pas en effet, amoindrir la qualité et la richesse du matériau récolté en raison d'une « crainte » de la police que nous rédigeons un papier « scoop », car, il faut le rappeler les faits de violence de l'époque, montraient une tension quasi « polémique » entre jeunes et police.

⁴³² Article internet, Leila Slimani, Le défi de l'Uteq dans les banlieues difficiles, L'Express, 16 avril 2008, http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-defi-de-l-uteq-dans-les-banlieues-difficiles_472044.html

Dans le cadre des entretiens avec les cinq agents de l'UTeQ, nous sommes directement allés dans les locaux du commissariat central de Lille pour les rencontrer. Durant une heure un quart en moyenne par entretien, nous avons interviewé deux femmes et trois hommes âgés entre 35 et 39 ans. Ces entretiens nous ont réellement permis d'approfondir notre étude quant au rapport que la police tisse avec le quartier, avec les jeunes. Nous leur avons demandé d'expliquer leur quotidien professionnel, leurs difficultés, de positionner leurs avis et explications sur des phénomènes observés et notamment l'appropriation et la revendication territoriale et sur l'image du quartier.

c) Les entretiens avec les travailleurs sociaux

Les entretiens avec certains travailleurs sociaux, exerçant dans le quartier de Lille-Sud (dont quelques uns étaient nos collègues) nous ont permis d'apporter une dimension « professionnelle » à la perception du quartier. Au total, nous avons interrogé dans le cadre d'entretiens semi-directifs 12 professionnels (dont 3 collègues) représentés par 2 assistantes sociales intervenant dans la zone d'intervention du centre social, 1 éducateur spécialisé identifié et ancré depuis plus de 10 ans dans le territoire, 4 animateurs/animateuses socioculturels travaillant pour deux d'entre eux au centre social dans lequel nous évoluons et 2 autres exerçant des responsabilités dans le quartier, une technicienne de la Caisse d'Allocation Familiale ayant un partenariat privilégié avec le centre social et exerçant cette fonction depuis presque 10 ans dans le secteur, une responsable de pôle de l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (U.T.P.A.S) ayant une interaction professionnelle avec le territoire de l'enquête, ainsi que 3 éducatrices de jeunes enfants (2 travaillant au centre social et une dans une autre structure du quartier) ; soit 3 hommes (2 animateurs et un éducateur) et 9 femmes âgés entre 23 et 51 ans. Il faut rappeler que tous les travailleurs sociaux sollicités dans le cadre des entretiens connaissaient notre fonction de coordonnateur pédagogique.

Nous avons proposé les mêmes « techniques » d'entretien, à l'instar des autres acteurs interrogés et notamment la police.

En outre, il est important de rappeler que la vision « professionnelle » du quartier a été également nourrie par de multiples discussions avec d'autres professionnels du quartier et notamment via notre participation en tant que professionnel à de nombreuses réunions rassemblant différents travailleurs sociaux impliqués dans le territoire ; réunions autour de

différentes thématiques ; aussi bien des réunions « politique de la ville » « proposées » selon plusieurs thèmes : Insertion, Scolarité, Enfance, etc..., ainsi que des réunions entre partenaires, notamment dans le cadre de l'animation du quartier (manifestations,...) et d'autres réunions plus spécifiques liées à la prévention de la délinquance.

6) Le corpus d'articles de presse

La collecte d'articles de la presse locale ayant pour sujet le quartier de Lille Sud a été une source complémentaire intéressante dans notre analyse axée sur l'opinion extérieure au quartier et orientée sur la stigmatisation du territoire et de ses résidents. Pour ce faire, nous avons procédé à une lecture régulière de la presse locale sur le quartier de Lille-Sud, en privilégiant certaines périodes que nous jugions intéressantes dans l'étude des mécanismes de stigmatisations en cours dans le quartier (notamment en 2008 et surtout en 2009). L'analyse du corpus d'articles de presse n'exclut en rien le fait qu'il existe des articles présentant le quartier de façon « positive ». Cependant, dans le cadre de notre problématique, et n'ayant pas mobiliser d'éléments dans notre enquête pour comparer la proportion d'articles « à charge » relativement à ceux « mélioratifs », nous avons axé notre réflexion sur des articles relatant un événement ou un fait divers dans le quartier afin d'étudier la construction et la contribution médiatique à la stigmatisation de Lille-Sud.

L'étude de 56 articles (dont 4 encarts) de la presse écrite locale, à travers une analyse thématique, nous permet donc d'enrichir l'objet de notre thèse et participe à nous offrir une diversité de sources qui viennent « objectiver » nos observations précitées et rendre plus visibles nos différentes sources de matériaux. Ce qui éloigne notre travail de terrain d'un certain « monopole » des sources ethnographiques. C'est ainsi que Bronislaw Malinowski écrit⁴³³ :

« J'estime que seules possèdent une valeur scientifique les sources ethnographiques où il est loisible d'opérer un net départ entre d'un côté les résultats de l'étude directe, les données et interprétations fournies par l'indigène, et de l'autre les déductions de l'auteur basées sur son bon sens et son flair psychologique.(...) Il faut que le lecteur puisse évaluer avec précision la part de connaissances personnelles qui entre dans les faits rapportés par l'auteur, et se faire une idée de la façon dont les renseignements ont été obtenus des indigènes⁴³⁴(...) ».

⁴³³ B. Malinowski, Les argonautes du Pacifique occidental (1922), Paris, Gallimard, 1963.

⁴³⁴ B. Malinowski, ibid pp 59-60.

C'est ainsi que notre analyse distingue au maximum la provenance de nos prélèvements d'informations afin que le lecteur puisse connaître notre démarche qualitative dans sa globalité ; savoir de quoi nous parlons, de qui et dégager ainsi notre part d'interprétations de notre matériau pour permettre des réinterprétations prochaines et aussi par d'autres.

Cette posture nous souligne l'avantage « d'atténuer » ou de prendre conscience une nouvelle fois de « l'intuitif » dans les enquêtes de terrain et donc de mieux l'« appréhender ».

Rappelons-nous qu'Olivier Schwartz évoque le « risque » de « soupçon d'intuitivisme⁴³⁵ » qui s'illustre selon lui par une confusion d'informations non différenciées que laisse le lecteur « perdu » dans les « origines » des multiples descriptions et observations.

C'est dans cette idée que nous identifions et précisons nos différentes sources en plaçant nos données comme des « pièces du réel » objectivées et transformées par notre analyse. Nos différents matériaux récoltés ne sont donc ni la preuve irréfutable du réel, « conservés » identiquement par nos soins pour être retranscrits fidèlement dans notre étude, ni une pure construction de notre « imaginaire » débordant. C'est en fait, l'objectivation de ce que nous étudions qui fait la scientificité de notre enquête en nous sollicitant sur notre faculté à remettre en cause nos propres préconçus sur notre sujet de thèse. D'ailleurs, Bernard Ganne et Glysi Safa font-ils référence à un proverbe bambara⁴³⁶ pour illustrer l'effort que le chercheur doit cultiver pour « ne pas croire qu'on sait parce qu'on a vu⁴³⁷ ».

« L'étranger ne voit ce qu'il connaît⁴³⁸ ».

L'analyse des différents articles de presse nous a donc permis de compléter nos matériaux en ayant un regard de ce que renvoie la presse en termes d'image du quartier. Si le corpus d'articles de presse nous a également permis d'étudier la part de stigmatisation véhiculée par certains médias, le questionnaire a été un outil utile pour analyser la perception extérieure des non-habitants.

⁴³⁵ O. Schwartz, op. cit., p 284.

⁴³⁶ B. Ganne, Glysi-Safa, Les « creux » du social. De l'indéterminé dans un monde se globalisant. L'Harmattan, 2005. Ils font référence à l'ethnie d'Afrique de l'ouest implanté au Mali principalement, mais aussi en Guinée, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Niger et Sénégal.

⁴³⁷ B. Ganne, Glysi-Safa, ibid. p 74 citant Marcel Mauss.

⁴³⁸ Ganne, Glysi-Safa, ibid. p 74.

7) Le questionnaire

En complément de l'approche qualitative de notre démarche, la distribution de questionnaires nous a permis d'obtenir une vision extérieure quantifiée concernant l'image du quartier.

Le mode de recueil d'informations cette fois-ci était différent. En effet, il ne s'agissait plus de « faire parler » et d'écouter le jeune en vue de récolter du « sens », il s'agissait davantage de « faire répondre » et faire se positionner la personne sur des opinions proposées.

Pour ce faire, nous avons soumis un questionnaire à un échantillon de 100 personnes, composé de 53 femmes et 47 hommes âgés de 15 à 76 ans dans l'hyper centre de Lille durant deux jours. Les personnes ont été questionnées autour de cinq questions.

Nous avons donc proposé ces questionnaires sur la Grand Place.

L'appel à la démarche quantitative dans notre étude se situe bien éloignée de toute volonté de légitimation d'un de nos matériaux collectés. Jean Claude Combessie⁴³⁹ explique à ce sujet que l'utilisation du quantitatif en sociologie s'inscrivait dans une quête de reconnaissance de « science exacte et indépendante⁴⁴⁰ ».

Le choix du questionnaire repose sur notre intérêt de le soumettre à un nombre relativement importants d'individus et nous offre la « représentativité » statistique des résultats selon le modèle de la « maquette » ou de « l'homothétie⁴⁴¹ ».

De plus, la « standardisation » propre à l'utilisation de questionnaires vise également à globaliser l'enquête en atténuant ce que nous évoquions tout à l'heure l'influence indirecte de l'enquêteur sur l'enquêté ; Ce que Danièle Dechaud-Rayssignier⁴⁴² analyse comme étant « l'effet » de l'enquêteur ». En outre, le questionnaire nous a « tout simplement » permis de récolter des données que nous ne pouvions obtenir par le biais de la démarche qualitative.

Les questionnaires ont fait l'objet d'un test préalable sur 4 personnes, afin de vérifier la portée des questions sur les personnes interrogées. Les questions semblaient claires et les individus y répondaient facilement et avec convivialité. De plus, les conditions climatiques étaient avec nous ; ce qui a favorisé la collecte de matériau. Régulièrement d'ailleurs, les personnes

⁴³⁹ J.C. Combessie, Les méthodes en sociologie, Repères, La découverte, 2003.

⁴⁴⁰ J.C. Combessie, ibid. p3.

⁴⁴¹ A. Desrosières, Réflexions sur la portée sociologique des diverses phases du travail statistique, communication présentée à la journée d'études « Sociologie et Statistique », Société française de sociologie, INSEE, Paris, oct 1982.

⁴⁴² D. Dechaud-Rayssignier, Elaboration d'une méthodologie de production des limites à l'interprétation des données collectées pour une enquête statistique, INSEE, rapport interne, 1996.

interrogées poursuivaient l'échange après le questionnaire en nous parlant de ce qu'elles percevaient du quartier.

Concernant le questionnaire, les questions étaient essentiellement fermées ; pour lesquelles nous propositions à la personne interrogée une liste de réponses pré formulées, entre lesquelles la personne devait choisir. Cette structuration des questions nous a surtout facilité leur traitement. Pour ce faire, nous avons procédé pour chaque réponse à une saisie informatique et nous avons par la suite croisé les données à l'aide de la fonction analytique du filtre élaboré du logiciel Excel.

Le questionnaire nous a donc offert un matériau intéressant nous permettant d'analyser les thématiques autour de la stigmatisation du quartier ; à savoir sa connaissance, sa perception par le grand public et les flux de mobilité vers le quartier en lien avec la « non attractivité » pressentie du territoire.

A travers la mobilisation du questionnaire et propre à l'étude quantitative, nous n'avons pas cherché à comprendre les raisons « dissimulées » et les « signes invisibles » des personnes interrogées dans le traitement de cet outil. Nous avons davantage regroupé l'ensemble des opinions recueillies auprès de l'échantillon global en sorte de faire ressortir une analyse des « groupes d'opinion » communs et nous les avons reconstitués indépendamment des personnes.

C'est pourquoi, l'analyse du questionnaire s'attache plus précisément à faire ressortir l'influence des « facteurs objectifs » ; à savoir le sexe, l'âge et le lieu d'habitation, sur l'objet de notre étude, c'est-à-dire la connaissance et l'opinion des non-habitants sur le territoire de Lille Sud.

Partie II

Lille-Sud : Enquête sur un quartier « mosaïque »

CHAPITRE I

Approche monographique

du territoire et mise en discussion de la thèse du ghetto

A) Présentation du quartier de Lille-Sud

Nous présenterons dans cette partie les données territoriales et sociales générales du quartier de Lille Sud qui marque une réalité parfois dure pour les habitants. Nous verrons néanmoins que Lille-Sud est aussi inscrit dans un programme urbanistique important qui va changer physiquement le territoire. Nous mettrons enfin en discussion l'application de la thèse du ghetto sur le quartier.

1) Historique du territoire

Sous l'effet d'une industrialisation significative qui demande à la ville de Lille de s'agrandir au delà de ses frontières, les Faubourgs des Postes et d'Arras sont apparus à la fin du XIX^{ème} siècle dans le prolongement d'axes routiers anciens. Ils constituent aujourd'hui plus ou moins les contours du quartier de Lille Sud⁴⁴³.

La zone située hors les murs de la ville apparaît difficilement sur les plans antérieurs à ceux de l'industrialisation de la ville de Lille. Le paysage est formé de vastes champs, de prairies, ce qui fait de ce territoire une véritable campagne. La zone est néanmoins exploitée par l'activité humaine. En effet, beaucoup de carrières et des fours à chaux ont été retrouvés. On y extrayait de la pierre calcaire. De plus, beaucoup de chemins de terre, appelés également chemins vicinaux (religieux) sillonnaient cette campagne⁴⁴⁴.

Comme l'atteste ce document, « Dès 1863, le Faubourg des Postes organise spontanément son extension modelée par l'emprise du cimetière, ancien cimetière de Wazemmes déplacé à cette date, et sur lequel le quartier concentre très vite son développement urbain et économique »⁴⁴⁵.

Le faubourg conforte son caractère populaire et est très vite relié à la ville entourée de murailles par un réseau de tramways et le passage de la voie ferrée Lille-Béthune.

Les voies anciennes se révèlent être l'épine dorsale du développement du futur quartier car elles accueillent à fur et à mesure de petites habitations ouvrières autonomes.

L'essor industriel des débuts du XIX^{ème} siècle pousse les décideurs politiques de l'époque à procéder à l'agrandissement du périmètre urbain devenu trop étroit. La ville, entourée de toute

⁴⁴³ *Laisser vous conter Lille Sud*, service Ville d'art et d'histoire, Ville de Lille, 2007, p 1

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p 2.

⁴⁴⁵ *Ibid.* p 1

part par ses murailles se développe donc au-delà de ses fortifications pour y installer ses usines.

En 1858, les villages de Wazemmes et de Moulins qui sont devenus de moins en moins ruraux avec l'essor industriel, sont donc absorbés en tant que faubourgs de Lille. Quelques temps ensuite, vers 1859, le village d'Esquermes est également juxtaposé au bord des murailles lilloises⁴⁴⁶.

Pourtant la ville de Lille tient à garder ses limites et procède à l'édification de fortifications militaires qui confirment l'isolement de la cité au sud. La muraille est constituée de sept portes monumentales qui maintiennent le mode de mobilité obsolète et laborieux.

Ces travaux facilitent donc peu la création de liens entre la ville et les faubourgs et la ligne de chemin de fer Lille-Béthune vient d'autant plus séparer physiquement les faubourgs sud.

De manière opposée, l'installation de lignes de chemins de fer est également un atout pour le transport des matières premières vers les usines des quartiers périphériques.

La création du cimetière sud en 1863 demeure l'élément central du quartier de Lille Sud en termes d'expansion urbanistique avec la création du faubourg des Postes et la rue du Four. C'est en effet, à cette époque que se développe une trame urbaine peu structurée, conséquence d'une urbanisation rapide et spontanée.

Les rues courtes et les nombreuses impasses du quartier viennent se greffer donc peu à peu sur l'ancien chemin du Faubourg des Postes. En bordure de la zone, des entrepôts s'installent entre les gares de la porte des Postes et de la porte d'Arras. Des maisons basses construites le plus souvent en bois constituent le paysage presque lunaire des faubourgs lillois.

Le développement des faubourgs sud est contrarié par les murailles qui constituent un véritable frein pour les franchissements commerciaux malgré l'installation d'un boulevard ferroviaire de contournement.

La ville décide alors en 1889 de renoncer à ses fortifications mais ne procède au démantèlement de ses remparts, dont le caractère défensif apparaît dépassé, qu'après la Première Guerre Mondiale⁴⁴⁷.

En 1919, la municipalité lilloise menée par Gustave Delory fait voter donc la destruction des fortifications et commence à faire appliquer un plan d'aménagement concerté et global. Les travaux dureront jusqu'en 1940 selon le rythme des moyens techniques et financiers.

⁴⁴⁶ Voir dans le paragraphe intitulé « L'agrandissement de 1858 », Ibid., p 3.

⁴⁴⁷ Ibid, p 6.

Cette situation ralentit énormément l'aménagement du territoire, créant ainsi indirectement une zone de « non-lieu » formée par des friches et terrains vagues qui formeront physiquement la continuité de la rupture entre la ville et ses faubourgs sud.

En 1950, une analyse urbaine de la ville engagée par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme a lieu et des préconisations en sont dégagées ; préconisations suivies par Roger Salengro, Maire successeur de Gustave Delory, dans la période des grands travaux de 1932 : il faut plus de fluidité et de circulation interne autour du courant hygiéniste de l'époque qui place fortement le triptyque aire, santé et lumière. Néanmoins, la construction du boulevard périphérique dans les années 1970 va mettre à mal cette volonté d'ouverture du quartier à la ville⁴⁴⁸.

Dans un contexte de crise du logement, le quartier de Lille-Sud accueille dès après la deuxième guerre mondiale, de nombreux logements pour ouvriers qui côtoient progressivement de plus en plus de logements de type « sociaux », situés près des grandes usines. Longtemps marqué par un urbanisme fonctionnel délaissant la place de l'habitant dans le territoire, le quartier est inscrit depuis plusieurs années dans une phase de rénovation urbaine importante ancrée dans une volonté de remettre Lille-Sud dans des dimensions urbanistiques humaines et accordant une place significative à la rue et donc aux habitants⁴⁴⁹.

2) Caractéristiques générales actuelles : un quartier « défavorisé »

Les délimitations actuelles du quartier de Lille-Sud le place au cinquième rang des quartiers ou communes associées de la ville de Lille⁴⁵⁰ (/12) avec une superficie de plus de 40 km² pour une densité de 469 habitants au km², répartie selon 10 IRIS. La population représente près de 20 000 habitants, soit près de 9% de la population de Lille-Hellemmes-Lomme⁴⁵¹, laissant apparaître une évolution négative des résidents plaçant le territoire sur le « podium » communal de la perte d'habitants avec une fuite de 3,5% entre 1999 et 2006⁴⁵². Le quartier est

⁴⁴⁸ Voir le chapitre intitulé « Confirmation de la limite », Ibid., p 7.

⁴⁴⁹ Ibid, voir le chapitre « les grands ensembles », p 22.

⁴⁵⁰ Hellemmes et Lomme sont des communes associées à la ville de Lille.

⁴⁵¹ Chiffres INSEE, recensement 2006

⁴⁵² Contrat de ville, document de travail, basé sur les chiffres INSEE RG-2006

le territoire le plus « jeune » avec plus de 30% de ses résidents qui ont moins de 20 ans⁴⁵³ alors qu'au niveau national, la proportion est moindre avec 25 % en 2006 et 24, 6 en 2011⁴⁵⁴.

Le quartier de Lille-Sud est un territoire concentrant de nombreuses difficultés économiques et sociales qui s'illustrent par un ensemble de critères objectifs territoriaux. En effet, les catégories socioprofessionnelles y sont réparties de façon déséquilibrée. En ce sens, les cadres y sont peu représentés (8%, 1 point de moins qu'au niveau national⁴⁵⁵), ainsi que les diplômés de niveau supérieur (5%), tandis que les ouvriers et les employés correspondent respectivement à des représentativités importantes de 34% et 33%⁴⁵⁶ contre 12.8% et 16.4%⁴⁵⁷ au niveau national. Les retraités représentent 21% des habitants⁴⁵⁸.

La population du quartier, en termes de ressources, est pauvre si nous considérons le revenu médian qui s'élève à 9 259 euros⁴⁵⁹ contre 28 150 euros en 2006 au niveau du pays⁴⁶⁰. Le taux de chômage dans le quartier est d'ailleurs important avec près de 28% en 2006 (contre près de 9% au niveau national) avec un maximum atteignant plus de 38% chez les 18-24 ans⁴⁶¹. 42% des actifs ont un emploi dans le quartier. Des « îlots » de pauvreté ressortent dans le territoire et notamment le secteur Croisette qui correspond à notre zone d'enquête. Le quartier se place en deuxième position derrière le quartier du Faubourg de Béthune en ce qui concerne le taux de chômage. De plus, la Commission de Secours via le Lieu d'Accueil Polyvalent (L.A.P) du quartier a accordé en 2005 près de 1 500 aides sociales, majoritairement représentées par l'octroi de chèques d'accompagnement personnalisé. L'aide est majoritairement sollicitée dans le quartier pour des besoins alimentaires (93% pour Lille-Sud). La catégorie de 25-35 ans représente 38% des bénéficiaires des aides du L.A.P alors que la part des familles

⁴⁵³ Document interne, Mairie de Quartier, Ville de Lille, basé sur des chiffres INSEE 2006

⁴⁵⁴ INSEE, Population, Bilan démographique 2010. Adresse internet http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=bilan-demo®_id=0&page=donnees-detaillees/bilan-demo/pop_age3.htm

⁴⁵⁵ Données INSEE, recensement 2009, disponibles à l'adresse internet : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NATTEF02135®_id=0

⁴⁵⁶ Contrat de ville, document de travail basé sur des chiffres INSEE-2006, intitulé Données sur la population de Lille-Sud

⁴⁵⁷ Données INSEE, recensement 2009, ibid.

⁴⁵⁸ Contrat de Ville, document de travail intitulé Habitat-Cadre de vie, basé sur des chiffres de l'Observatoire de l'Habitat, 2007

⁴⁵⁹ Mairie de Quartier de Lille-Sud, basé sur l'observatoire de l'habitat, ville de Lille, 2006

⁴⁶⁰ Données INSEE, recensement 2006, disponible à l'adresse internet http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_idnatsos04202

⁴⁶¹ Contrat de Ville, document de synthèse intitulé Emploi-Insertion professionnelle : quelques indicateurs, basé sur des données INSEE- RG recensement 2006

correspond à près de 64% des bénéficiaires dont 31% de familles monoparentales⁴⁶². En outre, 80% des allocataires du quartier perçoivent une aide au logement.

En 2009, 303 familles ont bénéficié d'une aide alimentaire en sollicitant les Restaurants du cœur, soit 14% de plus que l'année précédente⁴⁶³ ; ce qui montre qu'il n'y a pas d'amélioration sur ce point.

La situation sociale du quartier reste précaire si nous analysons le pourcentage des revenus comparativement au plafond permettant l'accès à un logement social. En effet, 42% des habitants de Lille-Sud ont un revenu inférieur à 20% du plafond « HLM », 43% ont des ressources comprises entre 20 et 60%, 12% entre 60 et 100% du barème d'accès à un logement social et seulement 2% des habitants ont un revenu qui dépasse le plafond défini pour accéder à un logement social⁴⁶⁴. En outre, concernant les demandes d'aide sociale au logement, les demandeurs sont majoritairement jeunes. En effet, 49% des demandes concernent un public de moins de 35 ans contre 9% qui a plus de 55 ans. De plus, 11% des plaintes pour insalubrité des logements visent le territoire.

Le quartier compte en moyenne 2,7 personnes par ménage en 2007. Ce qui fait de Lille-Sud le quartier qui comprend le plus de personnes dans un foyer si nous le comparons avec les 12 autres territoires (quartiers et communes associées). Les ménages de ce territoire sont constitués à 33% de personnes seules, contre par exemple 50% dans le quartier de Vauban.

Les familles monoparentales y sont largement présentes avec un pourcentage de 24%, positionnant le territoire en première place pour cet item. De plus, les familles nombreuses représentent presque 40% de la population du quartier et 30% des couples ont des enfants ; seuls 10% des couples n'ont pas d'enfants⁴⁶⁵.

Les demandes dans le cadre du Fond de Solidarité Logement (F.S.L) enregistrées en 2008 montrent que beaucoup d'habitants du quartier ont sollicité un soutien financier, représentant 15,4% des aides de l'ensemble de la ville et de ses communes associées⁴⁶⁶.

En outre, d'après le calcul de l'indice de précarité proposé par la Direction de l'Action Sociale et de l'Insertion (D.A.S.I), la précarité peut s'estimer à 15,7% si nous rapportons ce

⁴⁶² Contrat de Ville, Ville de Lille, document de travail : les réponses apportées sur le quartier de Lille-Sud ; Les autres dispositifs. DASI, novembre 2006.

⁴⁶³ Contrat de Ville, Ville de Lille, document de travail intitulé Action sociale-Citoyenneté-LCD. Quelques indicateurs, basé sur des données de la campagne 2008-2009 des Restaurants du cœur.

⁴⁶⁴ Contrat de Ville, ibid, 2007.

⁴⁶⁵ Contrat de Ville, document de travail intitulé Habitat-Cadre de vie, basé sur des chiffres de l'Observatoire de l'Habitat, 2007

⁴⁶⁶ Contrat de Ville, document de travail basé sur des données CCAS de Lille, Direction des Solidarités et de la Santé-PLDI, février 2010.

calcul au niveau de ressources de la population du quartier. En ce sens, le taux de bénéficiaires de minima sociaux place le quartier en 3^{ème} position si nous comparons les taux des indicateurs CAF rapportés à la population totale des allocataires⁴⁶⁷. D'ailleurs, près de 52% des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales au sein du territoire ont un revenu inférieur à 734,99 euros par unité de consommation qui correspond au seuil de pauvreté calculé à la médiane des revenus par unité de consommation⁴⁶⁸.

Les chiffres concernant la situation scolaire de certains enfants et jeunes habitant le quartier montrent qu'un pourcentage important d'élèves sont en difficultés scolaires. En effet, en février 2010, 18% des élèves de CE2 du territoire avec au moins un an de retard, allant jusque 30% pour les élèves de CM2⁴⁶⁹. De plus, à la rentrée 2004, 6.1% des élèves du collège principal du quartier avaient au moins 2 ans de retard à l'entrée en 6^{ème}.

3) Un territoire marqué par un culte musulman

Le quartier de Lille-Sud rassemble plusieurs lieux de cultes musulmans ; à savoir deux mosquées sur son territoire, la mosquée Al Imane connue pour être la plus grande de la ville de Lille et de la Région (Elle peut accueillir 1 300 fidèles) et la mosquée El-Houda, plus petite et située au sud du quartier à quelques mètres du centre social dans lequel nous travaillons ; le quartier compte aussi un des « premiers » lycées privés musulmans de France : le lycée Averroès. Par conséquent, si ces lieux culturels musulmans ne « font » pas et ne « sont » pas Lille-Sud en totalité (nous traitons de la question « ethnique » dans le point B de ce chapitre ; à savoir « Lille-Sud et le ghetto »), ils contribuent néanmoins à son image « ethnicisée » vis-à-vis de l'extérieur.

Les mosquées du quartier, outre leur vocation d'expression religieuse, sont aussi des lieux d'éducation coranique axés sur l'enseignement de la langue arabe et l'accompagnement scolaire. Dès 5 ans, les enfants du quartier peuvent bénéficier de cours, pour une capacité de 900 places (concernant la mosquée Al Imane). Celles-ci sont également des lieux culturels

⁴⁶⁷ Contrat de Ville, Ville de Lille, document de travail intitulé Portrait social de quartier-Lille-Sud, basé sur des données de la Direction de l'Action Sociale et de l'insertion, Services Ressources, Cellule de Prospective Sociale-Q et C- Novembre 2006.

⁴⁶⁸ Contrat de ville, ibid.

⁴⁶⁹ Contrat de ville, document de travail basé sur des données CCAS de Lille-Direction des Solidarités et de la Santé-PLDI, février 2010.

proposant activités culinaires, stylistiques et multimédia et salle de conférence, notamment pour la mosquée Al Imane⁴⁷⁰.

En outre, le lycée privé musulman Averroès constitue, de par le contexte de sa création une imprégnation musulmane significative du territoire pour l'extérieur. En effet, le premier lycée privé musulman a été fondé dans un environnement « polémique » suite à l'expulsion de 19 filles voilées d'un lycée publique de Lille. C'est cette situation qui a « poussé » la communauté musulmane locale à créer un lycée privé à l'exemple des autres communautés religieuses en France. Cependant, ce n'est qu'en 2003 que l'association « Averroès » reçoit l'autorisation d'ouverture du Conseil Supérieur de l'Education Nationale. Malgré une contribution indirecte à l'étiquetage « ethnique » du territoire et de sa population, le lycée propose un projet éducatif de l'établissement qui se veut « ouvert à tous », sans discrimination, en alliant les valeurs de l'Islam et de l'Occident⁴⁷¹.

De plus, la perception depuis l'extérieur de la connotation musulmane apposée au quartier peut également s'illustrer par la présence de nombreux commerces identifiés comme « hallal », entre autres les boucheries et certaines boutiques alimentaires. Cette perception est renforcée par la présence de certains magasins spécialisés dans la téléphonie à l'international, largement dédiée aux appels vers le Maghreb. Enfin, les Imans de Lille-Sud interviennent régulièrement dans les médias, ce qui renforce cette vision extérieure.

4) Un quartier en pleine mutation urbanistique

Le quartier de Lille-Sud semble « coupé » du reste de la ville par la présence du « périphérique » qui constitue une rupture physique le distanciant des autres territoires et paraît mal « agencé » en termes d'aménagement urbain s'illustrant en autres par des rues en « cul-de-sac », des friches industrielles à l'abandon, des espaces publics non valorisés et des logements parfois dégradés.

En réaction aux difficultés socioéconomiques du quartier, la ville de Lille, sous l'impulsion du maire, Martine Aubry, a entamé toutes les démarches pour inscrire ce dernier dans un programme de rénovation urbanistique et social important puisqu'il bénéficie des fonds de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. (A.N.R.U) qui est porté par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la mer relatif à un programme

⁴⁷⁰Y. Szrama, La Voix du Nord, « La plus grande mosquée de la région est à Lille », Article du 21 janvier 1987.

⁴⁷¹ Site Internet du lycée Averroès, <http://www.lycee.averroes.com>

national de requalification des quartiers anciens dégradés⁴⁷² instauré par la loi du 1^{er} août 2003. Ces aides financières conséquentes (estimées à 42 milliards d'euros en investissement dont 12 milliards pour l'ANRU) et réévaluées de 350 millions d'euros dans le cadre du « plan de relance » fin 2008, visent les quartiers institutionnellement définis comme « fragiles » en étant classés en Zones Urbaines Sensibles (Z.U.S) ou présentant les mêmes difficultés socio-économiques définissant un quartier « sensible »⁴⁷³.

a) L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et ses partenaires, via le Programme National de Rénovation Urbaine, attribuent donc des financements publics et privés à des projets notamment déposés par des collectivités locales, des établissements publics et par des organismes privés ou publics ayant pour objet une rénovation urbaine. Les réalisations urbanistiques concernent différents champs ; à savoir l'amélioration des espaces urbains, le développement des équipements publics, la réhabilitation et la résidentialisation de logements locatifs sociaux, la démolition de logements vétustes ou dans le cadre d'une amélioration de la fluidité urbaine. 500 quartiers au total sur le territoire national sont concernés par cette rénovation urbaine, ce qui représente près de 4 millions d'habitants⁴⁷⁴.

Dans la perspective de son objectif premier qui consiste à améliorer les conditions du bâti, l'ANRU place la norme Haute Qualité Environnementale (H.Q.E) dans la plupart de ses constructions et rénovations et contribue de par les travaux qu'elle finance à mieux connecter les territoires pour y « faciliter l'accès à l'emploi, à l'éducation et à la culture⁴⁷⁵ » en lien avec les objectifs fixés par la politique de la Ville, dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (C.U.C.S).

L'ANRU agit en fait comme un « guichet unique » simplifiant et accélérant les démarches des collectivités locales et des bailleurs sociaux qui souhaitent mettre en œuvre des projets de rénovation urbaine. L'agence urbaine est positionnée alors comme un interlocuteur « unique » qui permet aux maires notamment « d'adapter » leurs projets en fonction de caractéristiques

⁴⁷² Journal Officiel de la République Française, 4 septembre 2010.

⁴⁷³ ANRU, Nous construisons un avenir partagé, rubrique ANRU par A+B. Consultable à l'adresse : <http://www.anru.fr/-Objectifs-.html>

⁴⁷⁴ ANRU, op.cit.

⁴⁷⁵ ANRU, L'ANRU par A+B, rubrique Création et moyens, consultable à l'adresse <http://www.anru.fr/-Creation-.html>

locales⁴⁷⁶. En effet, la collectivité locale (ville par exemple) « monte » un dossier qui est soumis au Préfet, placé en tant que Délégué Territorial de l'ANRU qui a la charge de donner son avis sur le programme proposé. Si le projet est accepté par le Conseil d'Administration, une convention pluriannuelle sera signée entre le demandeur et les services de l'Etat.

De plus, un Comité d'Evaluation et de Suivi de l'ANRU (C.E.S) est mis en place afin de contrôler la conformité des travaux en lien avec des critères inscrits dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) ; à savoir, la mixité résidentielle, la diversification de l'habitat, les politiques de relogement, la place de l'école, la fonctionnalité des transformations urbanistiques, la qualité de la redéfinition des logements sociaux, le développement durable et les flux de mobilité urbaine. Depuis ces critères, le CES réalise un rapport d'évaluation annuel mettant en lumière la dynamique globale des interventions urbanistiques réalisées dans les « quartiers »⁴⁷⁷.

b) Le quartier de Lille-Sud et l'ANRU

Dans la métropole Lilloise, dix communes sont inscrites (dont Lille) dans des opérations « agréées » par l'ANRU et financées par différents partenaires tels que l'Etat, le Conseil Général du Nord, le Conseil Régional, les bailleurs sociaux, la Caisse des dépôts et Consignations, les organismes de logements sociaux (LMH et CMH) et Lille Métropole Communauté Urbaine. La convention du Grand Projet de Rénovation Urbaine de Lille Habitat Social (PRU n° 732) d'une durée de 5 ans a été signée le 4 août 2006 permettant ainsi de définir les opérations urbanistiques et les enveloppes budgétaires s'y référant en apportant quelques modifications dans le projet global du quartier⁴⁷⁸. De plus, une autre convention a été signée en décembre 2007 portant sur la rénovation et la requalification du parc privé ancien.

Le quartier de Lille-Sud bénéficie des financements de l'ANRU qui modifient considérablement les conditions du bâti. En effet, la ville de Lille, via son Grand Projet Urbain et son inscription dans le programme de rénovation urbaine semble mettre tout en œuvre pour changer durablement la configuration urbaine actuelle du territoire le positionnant relativement aux autres quartiers, comme le quartier emblématique de la « refonte urbaine » à

⁴⁷⁶ ANRU, *ibid*, rubrique Le guichet unique.

⁴⁷⁷ ANRU, *ibid*, rubrique Quel est le rôle du Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU ?

⁴⁷⁸ Grand Projet de Rénovation Urbaine de la ville de Lille, Avenant simplifié n°1, mai 2008, p6.

Lille. Les travaux sont axés selon deux secteurs du quartier ; à savoir le secteur Arras-Europe au nord du territoire à travers un parc urbain de 4 ha, ainsi que le secteur Cannes-Arbrisseau-Wagner au sud visant à restructurer un secteur du quartier mal « agencé ».

Le quartier rassemble à lui seul près de 250 millions d'euros dans le cadre de sa « transformation urbanistique » sur les 410 millions d'euros du budget total obtenu par la ville de Lille. La nature des travaux dans le quartier sont d'ordre divers et concerne des démolitions de barres de logements très dégradées, des constructions neuves, des réhabilitations (c'est-à-dire effectuer de gros travaux en termes d'entretiens et de remise à neuf du bâti : nouvelles fenêtres, modernisation du chauffage, isolation, ravalement de façade) et des projets de résidentialisation (qui consistent à aménager l'espace aux abords des logements tels que les espaces verts, les entrées d'immeubles, les chemins piétons et la pose de clôtures). En effet, en 2006, 346 logements dans le quartier ont été démolis et notamment les barres Asie, Pacifique/Afrique et Cannes PSR et 2 403 logements sont inscrits dans des travaux de résidentialisation (Port du Sud, Charles Péguy, Sylvère Verhulst, Briqueterie, Epi de Soil, Pierre Loti, Léo Lagrange, Colette, Balzac et Gide Vallès), alors que 1396 logements bénéficient de réhabilitation concernant principalement les résidences Sylvère Verhulst, Porte du Sud et Epi de Soil, Gide Vallès, La Fontaine et Pierre Loti⁴⁷⁹. En outre, plus de 1 300 logements neufs seront construits. Au total, pour fin 2014, 400 logements auront été démolis, 1135 logements seront construits, 1600 foyers seront réhabilités et 2600 autres auront été résidentialisés. En fait, cette politique urbaine en cours vise à attirer des classes moyennes et supérieures dans le quartier afin de tendre vers une mixité sociale et une gentrification dans la stratégie de peuplement.

Les opérations financées concernent l'habitat et les axes de circulation (réseau viaire totalement restructuré) mais aussi la construction et/ou rénovation d'équipements publics estimés à 12 au sein du quartier. En effet, les deux centres sociaux du quartier seront concernés par ces changements : le centre social Lazare Garreau pour sa requalification et la construction d'un centre de la Petite Enfance au nord et le centre social de l'Arbrisseau (au sud du quartier), (Voir photographie 3 en annexe) dans lequel nous travaillons qui bénéficiera d'un nouvel équipement implanté à quelques centaines de mètres de son emplacement actuel.

⁴⁷⁹ Lille Métropole Habitat, Office public de l'habitat, rubrique actualités, LMH et le Grand Projet Urbain de Lille, consultable à l'adresse : <http://www.lmh.fr/agence-nationale-pour-la-renovation-urbaine-/lmh-et-le-grand-projet-urbain-de-lille.html>

En outre, 3 groupes scolaires du quartier seront réhabilités ; à savoir le groupe scolaire Briand-Buisson-Nadaud, Wagner et Malot-Painlevé-La Bruyère et une antenne du Conseil Général du Nord sera implantée. De plus, une salle polyvalente, à l'image d'une salle des fêtes dans d'autres communes (et qui n'existe pas dans le quartier) sera construite afin d'avoir un lieu commun de « rencontres » dans le territoire pour y accueillir à la fois des fêtes familiales, des associations et des spectacles. Une nouvelle piscine sera également bâtie dans le quartier, ainsi qu'un club House sur le complexe sportif Driss Berkani.

Conclusion partielle : un quartier qui mise beaucoup sur sa restructuration urbaine

Le quartier de Lille-Sud, de par ses problématiques socioéconomiques et sa configuration spatiale en termes d'aménagement urbanistique local, met en évidence les disparités territoriales de la ville de Lille et marque, à l'instar d'autres agglomérations urbaines, une certaine « fracture » entre le centre et la périphérie. Cette différenciation urbaine est inscrite dans l'histoire de la ville de Lille, qui s'est construite autour de remparts et fortifications qui ont rythmé le développement de la cité ; expansion urbaine originale, qui contrairement à de nombreuses villes qui se sont développées de façon sphérique, a grandi en incorporant d'autres territoires voisins distincts gardant leurs identités « territoriales ».

Avec une superficie importante qui le place à la cinquième place des quartiers ou communes associées de la ville de Lille, Lille-Sud rassemble près de 20 000 habitants confrontés pour beaucoup à des difficultés d'ordre socioéconomique malgré le fait que le quartier est « jeune » avec plus de 30% des habitants qui ont moins de 20 ans⁴⁸⁰. En effet, les chiffres concernant les catégories socioprofessionnelles montrent que le quartier est majoritairement constitué d'ouvriers et d'employés. Ces données traduisent une réalité sociale difficile avec un revenu médian faible, surtout lié à un taux de chômage local très élevé (28% en 2006) ; ce qui fait du quartier le deuxième territoire le plus « pauvre » de Lille et de ses communes associées⁴⁸¹.

Le quartier de Lille-Sud se caractérise aussi par une sollicitation importante de l'aide sociale

⁴⁸⁰ Document interne, Mairie de Quartier, Ville de Lille, basé sur des chiffres INSEE 2006.

⁴⁸¹ Contrat de Ville, document de synthèse intitulé Emploi-Insertion professionnelle : quelques indicateurs, basé sur des données INSEE- RG recensement 2006

avec 15.4% des aides de l'ensemble de la ville et des communes associées⁴⁸². Il est important de rappeler que 52% des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales du territoire ont un revenu inférieur à 735 euros⁴⁸³. De plus, il compte le plus de personnes par ménage en 2007, ce qui le place en première position comparativement aux autres quartiers. Les familles monoparentales y représentent une part importante, ainsi que les familles nombreuses (foyers comprenant au moins 3 enfants) qui rassemblent 40% de la population du territoire⁴⁸⁴. La situation de panel scolaire est y également importante avec de nombreux retards dans les parcours scolaires des enfants dans le primaire et le secondaire.

En outre, au-delà de l'analyse socio-économique de sa population, nous avons vu que le territoire de Lille-Sud est pourvu de deux mosquées et d'un des « premiers » lycées musulmans de France ; ce qui semble contribuer à un « versant » de la stigmatisation du territoire.

Cependant, le quartier est inscrit dans une phase de rénovation urbaine de grande ampleur dans le cadre du plan national de rénovation urbaine inscrit localement dans un grand projet urbain illustré par la formule politique « un nouvel art de ville pour tous⁴⁸⁵ ». De ce fait, de nombreuses constructions, réhabilitations et résidentialisations sont/seront entreprises dans le quartier. Ces opérations urbaines comprennent aussi différents équipements publics du quartier ; à savoir les deux centres sociaux du territoire, dont le centre social de l'Arbrisseau dans lequel nous exerçons la fonction de coordinateur pédagogique ; ainsi que quelques groupes scolaires et des projets tels que la construction d'une nouvelle piscine, d'une salle polyvalente et d'un club house.

Au total, l'investissement financier des institutions dans le quartier vise à atteindre deux objectifs déclinés dans le temps ; à savoir, un objectif de rénovation urbaine à court terme axé sur un reconditionnement du bâti et de ses axes de communication et un autre induit du premier et posant l'amélioration des conditions de vie des habitants. C'est alors que la

⁴⁸² Contrat de Ville, document de travail basé sur des données CCAS de Lille, Direction des Solidarités et de la Santé-PLDI, février 2010.

⁴⁸³ Contrat de Ville, Ville de Lille, document de travail intitulé Portrait social de quartier-Lille-Sud, basé sur des données de la Direction de l'Action Sociale et de l'insertion, Services Ressources, Cellule de Prospective Sociale-Q et C- Novembre 2006.

⁴⁸⁴ Contrat de Ville, document de travail intitulé Habitat-Cadre de vie, basé sur des chiffres de l'Observatoire de l'Habitat, 2007.

⁴⁸⁵ Lille Magazine, Edition Lille-Sud, Mensuel janvier 2009, n°56, et Un nouvel art de Ville : le projet urbain de Lille, Pierre de Saintignon, préface de Martine Aubry, Editions Ville de Lille, 2005.

question de l'impact des opérations de rénovation urbaine se pose. En ce sens, quels seront les effets de la requalification urbaine du territoire dans son image extérieure ?

Il semble encore trop tôt pour affirmer que les efforts financiers concertés des différentes institutions auront une incidence sur l'image du quartier. Seul l'avenir dira si la modification urbanistique locale influencera un changement d'appréciation global du quartier. Car, si Lille-Sud fait l'objet d'une attention particulière le plaçant au niveau communal comme le territoire le plus ciblé par les transformations urbanistiques, donnant parfois l'impression aux autres territoires que « tout est pour Lille-Sud⁴⁸⁶ », le quartier semble « souffrir » d'une image dégradée et véhiculée en tant que telle par les « entrepreneurs de morale⁴⁸⁷ » identifiés dans notre thèse autour de quatre acteurs principaux agissant de près ou de loin dans la stigmatisation du quartier ; à savoir la presse, la police, les travailleurs sociaux et les non-habitants.

Cette image « négative » qui paraît coller au territoire de Lille-Sud nous conduit à interroger la question du ghetto ; Si certaines observations et événements peuvent justifier ou du moins alimenter la mobilisation du terme au territoire de Lille-Sud, nous soutenons pour notre part, que la définition nord-américaine du ghetto ne peut pas s'appliquer au quartier d'étude.

B) Peut-on appliquer le terme de « ghetto » au quartier de Lille-Sud ?

L'analyse de la construction de la stigmatisation du quartier par les différents acteurs tels que les médias, la police, les travailleurs sociaux et les non-habitants, positionnés dans notre thèse comme « entrepreneurs de morale⁴⁸⁸ » (comme nous y reviendrons dans le chapitre suivant) nous amène à nous interroger sur la question du ghetto, sachant que plusieurs « entrepreneurs de morale » et aussi, certains jeunes interrogés évoquent de près ou de loin cette conception. La question du ghetto est une problématique centrale appliquée aux quartiers sensibles français.

Nous nous inspirerons notamment, dans les pages qui suivent, des travaux du sociologue Loïc Wacquant qui a analysé l'application du ghetto nord américain aux quartiers « sensibles » français. En mobilisant d'abord nos différentes observations de terrain, nous rassemblerons

⁴⁸⁶ Cette impression est verbalisée sur un ton humoristique par Martine Aubry, Maire de Lille, dans un discours lors de sa venue au chantier du nouveau centre social de l'Arbrisseau, le 17 septembre 2010.

⁴⁸⁷ H. Becker, op, cit.

⁴⁸⁸ S. Paugam, La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté, PUF, Paris, 2000.

les éléments qui semblent pouvoir justifier l'utilisation du terme ou du moins entretenir cette idée ; avant d'expliquer pourquoi, selon nous, le quartier de Lille-Sud s'éloigne de la définition d'un ghetto étasunien au sens de la définition proposée par Loïc Wacquant à la constitution d'un ghetto⁴⁸⁹.

Afin de questionner cette thématique au quartier d'étude, nous préciserons à chaque fois la nature du matériau utilisé.

1) Des observations de terrain qui accréditent l'idée de « ghetto » ?

L'imagerie collective inspirée par le modèle étasunien associe à l'idée de ghetto, des incivilités et des heurts publics entre civils et forces de l'ordre, avec une forte présence des minorités ethniques et un aspect délabré des lieux. Il semble que certaines caractéristiques « visibles » du quartier de Lille Sud rappelant cette imagerie favorisent l'application du terme ghetto pour les « entrepreneurs de morale⁴⁹⁰ », notamment, au moment des émeutes de 2005.

a) Les émeutes de 2005

Durant les événements de l'automne 2005 qui ont touché l'ensemble des « banlieues » françaises, le quartier de Lille-Sud n'a pas été épargné par ces « émeutes urbaines ». Nous avons en effet, assisté à certains heurts confrontant la police à des jeunes du quartier ; heurts violents qui ont duré plusieurs semaines. Ainsi, nous avons pu observer, depuis notre centre social dans lequel nous travaillons de véritables scènes de « guerre urbaine », car la plupart des confrontations avec les forces de l'ordre se tenaient dans l'artère intérieure principale de notre zone d'intervention professionnelle ; c'est-à-dire le sud du quartier. Nous avons donc assisté aux déploiements des CRS qui stationnaient parfois jour et nuit dans le quartier, ainsi qu'à la présence de très nombreux journalistes venus couvrir cette actualité.

Le pic des tensions s'observait en fin d'après midi jusqu'au milieu de la nuit et nous pouvions dès la nuit tombée, entendre la ronde d'un hélicoptère venu en appui aux équipes policières à terre.

De nombreux collègues du centre social et d'autres organismes, devaient contourner le périmètre, soit pour éviter tout problème « matériel ou physique », soit en raison du blocage

⁴⁸⁹ L. Wacquant, « Pour en finir avec le mythe des « cités-ghettos ». Les différences entre la France et les Etats-Unis ». Annales de la Recherche Urbaine, n°54, 1992.

⁴⁹⁰ H. Becker, op.cit.

policier de la rue. Ce qui nous a surpris dans ces émeutes étaient le caractère participatif extrêmement développé de certains jeunes, que nous connaissions parfois dans le cadre de notre travail et qui ne posaient pas véritablement de problèmes particuliers précédemment ; autrement dit, qui n'étaient pas connus pour être « agressifs ». Nous avons l'impression qu'ils étaient devenus d'autres personnes, comme si le contexte « électrique » du moment les dominait. Grâce à notre carnet ethnologique, nous pouvons rappeler que nous étions extrêmement étonnés de voir participer certains jeunes (nous en avons vu 7) qui n'avaient même pas 10 ans. L'équipe du centre social (nous-mêmes inclus), ainsi que des éducateurs spécialisés, certains habitants, tentions de raisonner certains jeunes en allant directement leur parler dans la rue. Nous avons réussi à en stopper certains, quand d'autres continuaient.

A titre d'exemple et pour illustrer le caractère exceptionnel du contexte de 2005 dans le quartier, nous avons retranscrit les propos d'une dame habitant le quartier depuis plus de 20 ans et qui réagissait quelques instants après avoir vu des affrontements entre jeunes et policiers devant chez elle :

« Vous voyez, c'est incroyable ! c'est de pire en pire ici. Quand tu vois des jeunes que tu connais, qui te disent bonjour, qui sont polis et quand tu vois ça, qu'ils balancent des pierres, des cocktails Molotov et qui sont prêts à tout...t'es sur le cul ! (...) C'est incroyable, j'ai déjà vu des bagarres entre flics et jeunes ici mais pas à ce point, c'est la guerre civile ici, vraiment »

Ces événements violents ont non seulement marqué les esprits des habitants et des professionnels du quartier, mais ont favorisé par l'intermédiaire notamment des médias qui en faisaient naturellement écho, l'idée du caractère « dangereux » du quartier.

S'en sont suivies des réunions spéciales en lien avec la ville de Lille, par le biais de la mairie de quartier, pour trouver des solutions à ces problématiques qui nous dépassaient tous.

b) La présence de femmes voilées dans l'espace public

Même si cet aspect n'a pas fait l'objet d'une enquête spécifique de notre part, la présence visible de femmes voilées dans le quartier favorise pour l'extérieur une interprétation « ghettoïsante » du territoire. Nous n'avons pas estimé le nombre de personnes voilées observées dans un espace temps donné ; par pur choix éthique, car nous considérons que cela constituerait une stigmatisation religieuse que nous refusons d'emblée, toutefois il est courant

de rencontrer des femmes voilées dans les rues du quartier, portant la tunique traditionnelle. Il faut entendre ici par voile, le tissu couvrant la tête en totalité ou en partie.

Nos observations distinguent bien le voile de la Burqa, qui désigne un vêtement cachant les cheveux, les oreilles et le cou, laissant apparaître uniquement les yeux derrière un grillage et cachant l'ensemble du corps. Les apparitions de femmes en Burqa (non estimées) dans les rues du quartier sont rarissimes.

Néanmoins, sur cette question, le quartier de Lille-Sud a fait la polémique en 2009 lorsque des créneaux de piscine réservés à des femmes voilées ont été supprimés, après 8 ans de fonctionnement. C'est paradoxalement lors de leur arrêt que la polémique a vraiment surgi. Indépendamment du bienfondé ou non de cette action, c'est bien le caractère religieux du dossier qui a marqué les esprits⁴⁹¹.

Nous pensons que cette dimension religieuse renforce indirectement pour l'extérieur le phantasme du ghetto à l'américaine. Si cette connotation peut agir dans l'idée du ghetto, d'autres caractéristiques, comme la malpropreté de certaines zones du quartier appliquée à un parc de logements « anciens », favorise une impression de rupture que nous qualifions d'esthétique au regard d'autres territoires qui entourent Lille-Sud.

c) Une rupture esthétique

Le quartier de Lille-Sud, malgré l'action réelle des services de la ville comprend certaines zones que nous pourrions qualifier de « sales ». En effet, même si les balayeuses passent à la même fréquence que dans d'autres quartiers de Lille, (que nous avons l'occasion d'observer dans le cadre de notre ancrage professionnel presque quotidien), certaines rues et espaces sont partiellement jonchés de papiers, de débris divers, de nombreuses déjections canines et certains endroits très localisés font office de « micro décharge ». Même si cet aspect n'est pas spécifique au quartier, car ces observations pourraient être faites dans d'autres quartiers proches et ailleurs, la malpropreté publique de certains endroits laisse au pratiquant « urbain » quotidien que nous sommes, et surtout pensons-nous aux passants extérieurs du quartier, une certaine image favorisant l'impression « d'insalubrité ».

⁴⁹¹ Article VDN, intitulé : La mairie tourne la page des horaires de piscine réservés aux femmes à Lille-Sud, 22/01/2009.

En ce sens, nous avons particulièrement observé pendant une semaine du mois de septembre 2007 deux lieux que nous avons répertoriés comme étant habituellement souillés de détritiques en tout genre et visibles des habitants et autres passants hors quartier ; c'est-à-dire un lopin de terre près d'un lotissement de maisons au bord de la principale rue de notre zone d'intervention et un espace bordé d'un muret près d'une artère très fréquentée par les automobilistes extra quartier. Chaque jour, au matin, (du lundi au dimanche ; nous nous sommes déplacés exprès le week-end pour compléter nos observations) nous avons listé et compté ce que nous trouvions dans ces endroits. Le lundi, nous avons comptabilisé quelques 7 objets sur les deux sites confondus : restes de chaises, sacs poubelles éventrés, néons, sèche-cheveux,... Le jeudi, nous observions 18 détritiques, soit 11 de plus : téléviseur, batterie de moteur, sacs poubelles explosés, pneus, matelas... Le dimanche, 26 déchets étaient présents, soit 19 de plus que le premier jour d'observation.

Nous avons pris soin de vérifier si ces dépôts sauvages étaient liés à une période de ramassage des encombrants ; ce n'était pas le cas. Pour des raisons d'absences professionnelles, nous ne sommes pas en mesure de dire quand ces détritiques ont été retirés. En tout état de cause, même s'ils avaient été déblayés lors de notre retour dans le quartier (fin septembre 2007), d'autres déchets étaient de nouveau présents.

Nos observations peuvent rejoindre l'avis d'un agent chargé par un bailleur social d'assurer la propreté des parties communes d'un ensemble de 4 immeubles. Cet homme exerce une fonction s'apparentant à celle d'un concierge : il sort les poubelles, nettoie les halls et escaliers des immeubles dont il a la charge, il fait remonter certains problèmes techniques au bailleur, ... Nous nous sommes régulièrement entretenus avec lui de façon informelle sur l'esthétique du quartier et son opinion, que nous avons retranscrite après chaque discussion, renvoie à notre idée de malpropreté.

« (...) ça fait maintenant plus de 10 ans que je travaille ici. C'est dégueulasse ici, les gens jettent leurs poubelles de la fenêtre et c'est à moi de la mettre dans les containers. (...) Je vous dis pas, c'est pas terrible pour l'image du quartier. Ici, la poubelle c'est la rue ! »

Il semble que cet agent généralise les problématiques de malpropreté de certains espaces à l'ensemble du quartier. Même si le quartier de Lille-Sud n'est pas un quartier malpropre, dans le sens où sa globalité serait jonchée de multiples immondices, certains espaces de par le fait

qu'ils peuvent être chargés de débris « visibles » durant une période plus ou moins longue paraissent entretenir une vision inesthétique du territoire aux yeux des gens.

Si certaines observations peuvent jeter le soupçon de ghetto, l'analyse montre que le quartier ne correspond pas aux paramètres constitutifs d'un ghetto au sens nord américain.

2) Une application difficile de l'idée de « ghetto » au sens nord américain

Dans ce point, nous appliquerons le quartier de Lille-Sud à la définition du ghetto nord américain dégagée par Loïc Wacquant afin de montrer que le territoire d'étude ne peut correspondre que difficilement au ghetto américain. Pour ce faire, nous reprendrons une par une les quatre caractéristiques constituant un ghetto outre-Atlantique au sens de Loïc Wacquant ; à savoir, l'absence d'Etat, la dégradation urbaine « extrême » du territoire, la criminalité et l'uniformité raciale⁴⁹².

a) Une présence institutionnelle avérée

Une des caractéristiques d'un ghetto américain selon Loïc Wacquant est l'absence des pouvoirs publics dans le territoire, qui entraîne un certain abandon des habitants qui sont livrés à eux-mêmes, sans aides sociales, ni assistance dans leur quartier. De ce point de vue, les données que nous avons sur le quartier en termes de présence institutionnelle montrent que le quartier n'est pas une zone « abandonnée » au sens où l'Etat serait « absent ». En effet, l'inscription du quartier en politique de la ville et notamment en Zone Urbaine Sensible (Z.U.S), en Réseau Educatif Prioritaire (R.E.P) (et dans d'autres dispositifs d'état) démontre que celui-ci est l'objet d'un traitement étatique global (et particulier) qui illustre indirectement une présence des pouvoirs publics et notamment via l'intervention de l'Unité Territoriale de Quartier (UteQ), d'ailleurs qui semble perçue dans notre enquête comme « trop » présente par les jeunes. De plus, l'action de l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (U.T.P.A.S), les services de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I) (et tant d'autres) dans le quartier via leurs permanences d'assistantes sociales dans certaines structures sociales de Lille-Sud (centres sociaux notamment), les Groupes Socio Educatifs (G.S.E) rassemblant un collectif d'acteurs éducatifs du quartier vont dans ce sens.

⁴⁹² L. Wacquant, *ibid.*

Même si nous ne pouvons démontrer par des données statistiques le nombre de personnes accueillies, dans les permanences, notre expérience en tant que travailleur social, permet de penser que beaucoup de personnes y viennent. En effet, durant 3 mois, nous avons comptabilisé dans notre centre social, grâce à notre journal « ethnographique » les personnes venant aux 5 permanences des assistantes sociales proposées de façon hebdomadaire. Nous avons pris le soin de ne comptabiliser qu'une fois la même personne. Les estimations nous montrent qu'en moyenne 5 personnes différentes sont présentes pour chaque permanence, soit environ 300 personnes accueillies en 3 mois.

En outre, le quartier de Lille-Sud dispose d'un nombre important d'associations telles que l'association Léo Lagrange, les Francas du Nord, un club de prévention et notamment de deux centres sociaux (voir trois si nous en comptons un qui est en intercommunalité) qui tous, bénéficient indirectement ou non de subventions des pouvoirs publics. Un chef de projet de la ville de Lille dit à ce sujet :

« Le quartier bénéficie d'un tissu associatif important, on ne compte plus le nombre d'associations ici, malgré les difficultés (...) ».

De plus, la présence de l'Etat en termes d'Institution dans le quartier peut s'illustrer aussi par une présence importante des écoles publiques dans le territoire. En effet, le quartier dispose de 3 facultés, de 2 collèges et de 15 écoles primaires ou maternelles publiques et de 2 écoles maternelles et primaires privées⁴⁹³. La présence des services de l'Education Nationale constitue une intervention étatique forte. En outre, les crèches pour enfants, les espaces éducatifs et autres structures d'accueil du public sont autant de ramifications institutionnelles.

De plus, la couverture juridique du quartier est largement opérationnelle, preuves en sont, la création d'une cellule « spéciale » et la constitution d'un Groupement Local de Traitement de la Délinquance (G.L.T.D) par le Parquet de Lille pour le quartier de Lille-Sud dans un but de traiter plus rapidement les actes de délinquance⁴⁹⁴, sans évoquer le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D).

Une représentante du Parquet, lors d'une réunion évoque :

⁴⁹³ Etat des lieux, Ville de Lille, 2003.

⁴⁹⁴ Voir articles Voix du Nord du 18 et 27 novembre 2009.

« Il faut mettre le paquet dans le quartier pour améliorer le situation. (...) ».

Indépendamment de notre avis sur l'action institutionnelle territoriale locale, l'Etat y est présent de près ou de loin. Si le ghetto américain souffre d'une absence d'intervention de l'Etat, le quartier de Lille-Sud semble au contraire « hyper institutionnalisé » en termes d'intervention dans le domaine de l'action sociale représentée à la fois par des associations (centres sociaux, ..), des collectivités locales (ville...) et l'Etat (police, parquet).

De plus, l'analyse des entretiens avec certains jeunes du quartier montre que paradoxalement les jeunes semblent percevoir une des représentations de l'Etat, à savoir les forces de l'ordre comme « trop présentes » pour 47 jeunes de l'échantillon (/64), contrairement au sein des ghettos américains où celles-ci ne s'y rendent presque plus⁴⁹⁵. De plus, 38 jeunes paraissent positionner le rôle du travailleur social dans un angle « intrusif » au sein du territoire.

De ce point de vue, il semble alors difficile d'appliquer une des caractéristiques du ghetto outre atlantique aussi bien dans une analyse objective en termes de présences institutionnelles directes ou indirectes que dans certaines perceptions des jeunes habitants eux-mêmes.

Il en résulte alors que le quartier de Lille-Sud n'est pas abandonné « financièrement » par les pouvoirs publics, malgré un contexte de diminution de subventions dans l'action sociale.

La construction ou rénovation des deux centres sociaux du territoire en illustre l'implication institutionnelle dans le quartier.

b) Une zone de non-désolation

Un deuxième paramètre constitutif d'un « ghetto » est dégagé par Loïc Wacquant ; à savoir une zone urbaine extrêmement dégradée⁴⁹⁶. L'analyse des données de différents diagnostics territoriaux du quartier et la mobilisation du matériau issu de nos différents entretiens permettront de montrer que Lille-Sud n'est pas une « zone de désolation » au sens de Loïc Wacquant, malgré le fait que le territoire souffre d'un bâti dégradé et d'espaces peu « esthétiques ». Même si en tant que travailleur social, nous nous rappelons lorsque nous sommes entrés pour la première fois dans le quartier, d'un sentiment de dégradation du bâti et de certains terrains vagues jonchés de détritrus, l'état du quartier ne semble pas correspondre à la dimension « lunaire ⁴⁹⁷ » constituant la situation urbanistique d'un ghetto nord américain.

⁴⁹⁵ L. Wacquant, *ibid.*

⁴⁹⁶ L. Wacquant, *ibid.*

⁴⁹⁷ L. Wacquant, « Pour en finir avec le mythe des « cités-ghettos ». Les différences entre la France et les Etats-Unis ». *Annales de la Recherche Urbaine*, n°54, 1992.

En effet, l'habitat se caractérise par des logements disparates, variant entre maisons individuelles, habitat ouvrier du XIX^{ème} siècle de type courées, locaux commerciaux et industriels et logements collectifs plus contemporains construits à 95% avant 1990 dont 42% avant 1970 ; même si ces derniers représentent près de 65% de l'habitat du quartier⁴⁹⁸, composés de barres et de tours à l'exception de maisons individuelles ou de petits immeubles qui datent des années 1930-40⁴⁹⁹. Même si les logements sociaux représentent une part importante du parc immobilier du quartier (65%), il existe une diversité urbanistique locale qui place une distanciation à l'uniformité urbanistique constitutive du ghetto américain.

De plus, le bâti dégradé du quartier, les dégradations observées, notamment sur le mobilier urbain, la malpropreté dans certaines zones du quartier ne semblent être comparables en aucune mesure avec la situation décrite par l'auteur⁵⁰⁰ au sein du ghetto nord américain. En ce sens, le bailleur social du quartier⁵⁰¹ entreprend une mise en conformité des logements via une phase de rénovation des bâtiments du quartier depuis quelques années et nous ne pouvons plus parler d'insalubrité même si les conditions de certains logements restent à améliorer. En outre, le mobilier urbain, parfois dégradé, est pris en charge par les services de la ville et n'est pas laissé, à l'instar des ghettos américains, dans l'état. De même pour les voitures ou autres poubelles calcinées, qui ne « pourrissent » pas à l'endroit même de l'incendie. Malgré le fait que le quartier de Lille-Sud souffre d'une malpropreté publique dans certains endroits du territoire avec l'exemple de détritrus en quantité dans des micro zones données, la commune assure le ramassage des déchets et le nettoyage des rues, comme dans tous les autres quartiers de la ville. Un employé du service propreté de la ville de Lille s'exprime à ce sujet :

« On ramasse les déchets comme dans tous les autres quartiers de la ville. On nettoie pas plus et pas moins, c'est comme dans tous les quartiers. (...) Par contre, c'est vrai qu'on a plus de boulot quand on vient à Lille-Sud car c'est quand même bien sale et on a tendance à tout balancer par les fenêtres ici. C'est un peu la décharge à ciel ouvert, mais bon nous c'est notre travail ici ou ailleurs ».

En outre, le quartier de Lille Sud se distingue de la rupture physique extrême du ghetto car la continuité du service publique y est assuré : l'éclairage public fonctionne, les routes, les

⁴⁹⁸ Document Contrat de Ville, Ville de Lille, basé sur des données de l'Observatoire de l'Habitat, janvier 2007.

⁴⁹⁹ Etat des Lieux, Ville de Lille, 2003.

⁵⁰⁰ Nous faisons référence à Loïc Wacquant.

⁵⁰¹ Lille Métropole Habitat (L.M.H)

pelouses et arbres publics y sont entretenus. De plus, le quartier bénéficie des subventions (récentes) de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (A.N.R.U) qui investit des millions d'euros dans la réfection et construction de logements dans le territoire autour de la formule politique de la municipalité: « Lille-Sud mérite du beau ⁵⁰²». Les modifications urbanistiques concernent aussi bien le bâti, que la réalisation de nouveaux axes de circulation ainsi que la construction d'espaces publics de qualité.

Au total, même si le quartier de Lille-Sud n'est pas, par certains de ses endroits, urbanistiquement soigné et correspond à une vision globale d'habitat plus ou moins dégradé, il ne semble pas exister de rupture abyssale entre le dehors et le dedans. Si rupture il y a, elle semble être davantage basée sur l'aspect non-fonctionnel du quartier dans une application à la fois au bâti et aux axes de communication au sein du quartier. En effet, certains logements collectifs semblent mal agencés et peu adaptés à des conditions de vie sereines. Si nous prenons l'exemple (pour ne pas dire l'archétype) de la cité de la Briqueterie, située près de notre centre social, il s'avère que ces bâtiments construits à la façon « auberge espagnole » autour d'escaliers connectant les bâtiments les uns aux autres semblent très mal vieillir et de plus en plus inadaptés aux familles qui y vivent, paraissant favoriser par sa configuration architecturale la malpropreté ambiante.

De plus, les axes de communication principaux du quartier peuvent être représentés par de longues rues longilignes (rues de Cannes, Wagner, de l'Arbrisseau, ...) qui coupent le quartier de façon « agressive » ; et inversement, d'autres rues finissent en cul-de-sac ou « tournent » sur elles-mêmes.

Outre les conditions d'un bâti parfois dégradé, d'une malpropreté réelle dans certains micro territoires, un flux de circulation peu adapté, le quartier de Lille-Sud peut constituer, non pas une rupture urbanistique avec le reste de la ville à l'instar de l'exemple du ghetto nord américain mais davantage une discontinuité urbanistique plus ou moins marquée géographiquement. En ce sens, le nord du quartier semble plus « intégré » par son architecture plus douce et moins haute que le sud du quartier constitué majoritairement par des barres d'immeubles et un bâti qui semble plus délabré. Une représentante de la ville de Lille s'exprime à ce sujet :

⁵⁰² Cette formule « slogan » a été employée à plusieurs reprises dans des réunions publiques.

« Le nord du quartier est plus calme. (...) Beaucoup de travaux ont déjà été réalisés avec notamment la destruction des barres du secteur. La devise maintenant c'est construire des immeubles à 3, 4 étages maximum et ne plus avoir ce genre de barres qui ne vont pas avec le paysage ».

Si la situation urbanistique du ghetto nord américain positionne une cassure physique avec le reste de la ville, la condition du bâti du quartier semble ici imbriquée dans le stigmatisme territorial⁵⁰³ global dont souffre le territoire. De ce fait, l'état de l'habitat dans certaines zones de Lille-Sud semble agir plus comme une barrière psychologique que physique car la perception extérieure posée sur la condition de certains logements semble renvoyer davantage aux représentations issues du stigmatisme que constitue le quartier qu'aux difficultés économiques locales pouvant expliquer la configuration du bâti.

c) Une absence d'homicides volontaires

L'analyse de nos différents matériaux ainsi que de données chiffrées concernant les faits de délinquance dans le quartier montre que Lille-Sud est un quartier qui détient un taux de délinquance relativement élevé sans pour autant être une zone de non droit, au sein de laquelle une violence territoriale exacerbée mène au crime de sang à l'instar du ghetto américain⁵⁰⁴. L'analyse de certaines des données des bilans du Contrat Local de Sécurité dans le cadre des cellules de veille récapitulant tous les faits traités en matière de violences contre les personnes, de délinquance de voie publique, de trafics et d'occupations illicites, montre que le quartier de Lille-Sud (qui bénéficie d'une cellule de veille propre) comptabilise en 2009 en effet la majorité des faits traités dans Lille intra-muros⁵⁰⁵, dans lesquels, les violences contre les personnes représentent la deuxième part la plus importante, derrière la délinquance de voie publique. Même si la situation de délinquance du quartier peut poser question, en 2009, à notre connaissance (étant travailleur social dans le quartier) aucun crime de sang n'a eu lieu, contrairement à la criminalité très importante pouvant atteindre jusqu'à 1% de la population dans certains quartiers ghetto outre atlantique⁵⁰⁶. Un chef de projet de la Ville de Lille dit à ce sujet :

⁵⁰³ C. Avenel, Sociologie des quartiers sensibles, Armand Colin, 2004, p 43.

⁵⁰⁴ L. Wacquant, op, cit.

⁵⁰⁵ Document Contrat de ville, Ville de Lille, CLSPD, Bilan des cellules de veille 2009.

⁵⁰⁶ L. Wacquant, op. cit.

« On observe depuis quelques temps une aggravation de la délinquance et notamment sur les violences contre les personnes. Mais non, des meurtres ou des crimes ou des règlements de compte par mort dans le quartier, on en est pas encore là ».

En ce sens, même si le quartier de Lille-Sud enregistre en cellule de veille 40% de délinquance de voie publique dans les faits traités en 2009 dans le territoire; à savoir vols, cambriolages, dégradations volontaires, incendies et rodéos d'engins à moteur, et 28% de violences contre les personnes (coups et blessures, autres agressions physiques, agressions verbales), le quartier de Lille-Sud n'est pas dangereux selon l'exemple du quartier ghetto américain. En effet, aller à l'école dans le quartier n'entraîne pas le risque d'y perdre sa vie contrairement à la situation américaine où un nombre non négligeable d'enfants et d'adolescents stoppe leur scolarité de peur de se faire tuer par armes à feu notamment ; ce qui nécessite une fouille au corps minutieuse chaque matin pour entrer dans l'établissement scolaire. A ce sujet, d'après Loïc Wacquant, une enquête américaine a démontré que plus de 30% des élèves de 31 écoles de l'Illinois amenaient une arme au sein des établissements pour se défendre au cas où, dont 5% sont des armes à feu⁵⁰⁷.

De plus, pénétrer dans le quartier n'expose pas « l'étranger » à recevoir une balle perdue lors d'un règlement de compte ou autre conflit localisé selon l'exemple du ghetto qui oblige ses jeunes habitants à apprendre dès leur plus jeune âge à se jeter à terre au retentissement d'un coup de feu⁵⁰⁸. Dans cet angle d'analyse, la situation du quartier ne peut en aucun cas correspondre à la situation d'un ghetto nord-américain.

Au total, si violence à Lille-Sud il y a, il n'y a pas d'homicide direct et elle n'atteint pas un degré de violence comparable avec le ghetto américain ; en particulier il n'y a pas une violence quotidienne qui induit un risque de surmortalité accrue surtout en direction des hommes, positionnant dans les ghettos étasuniens leur probabilité de décéder par mort violente au dessus de celle estimée pendant la guerre du Vietnam⁵⁰⁹. Cette insécurité quotidienne et permanente n'est donc pas applicable dans le quartier de Lille-Sud si nous nous référons à la fois aux différentes analyses quantitatives et statistiques et à nos observations empiriques, même si des incidents « exceptionnels » ont eu lieu à l'encontre notamment de la police (tirs de plomb). Si la violence exacerbée constitutive du ghetto américain ne

⁵⁰⁷ L. Wacquant. op.cit.

⁵⁰⁸ L.Wacquant, ibid.

⁵⁰⁹ C.McCord et H.P.Freeman, "Excess Mortality in Harlem", *New England Journal of Medicine*, 322, 1990, p.173), in Loïc Wacquant, op.cit.

correspond pas à la situation du quartier, le soupçon de la violence quotidienne semble entretenu plus ou moins fortement selon les « entrepreneurs de morale ». A défaut d'être un mythe, la violence du ghetto étasunien surprend par son intensité et son ancrage territorial qui le transforme en véritable « zone de combat ». Le quartier de Lille-Sud semble inversement surprendre par la confrontation du stigmat de violence accrue (véhiculé de l'extérieur par les « entrepreneurs de morale »⁵¹⁰) à la réalité de la vie locale qui semble surtout marquée par des difficultés économiques. C'est donc, en dépit d'une violence objectivement enregistrée, bien plus la stigmatisation qui semble parfois placer le quartier en zone de « non-droit » pour l'extérieur.

d) Un quartier multiculturel

Le quatrième critère dégagé par Loïc Wacquant pour décrire un ghetto au sens américain du terme est « l'uniformité raciale » ; à savoir que le ghetto américain est constitué aussi par la couleur de peau de ses habitants. En ce sens, les habitants du ghetto sont noirs ou latino (dans les villes du sud et de la Californie) à 96% allant parfois jusqu'à 99%⁵¹¹. Ce paramètre ne paraît pas pouvoir s'appliquer non plus à la nature de la population du quartier de Lille Sud. En effet, si ce quartier est celui de Lille, qui compte le plus d'habitants de nationalité étrangère avec presque 15% de sa population, (les chiffres datent de 1999 car il est très difficile d'obtenir des informations à ce sujet) et s'il concentre deux mosquées, dont, la plus grande de la région, ainsi qu'un des premiers lycées privés musulmans de France, il ne semble pas pouvoir correspondre à l'idée d'uniformité ethnique qui ferait du territoire un quartier « maghrébin » de façon numérique ; ainsi, le pourcentage le plus élevé pour une zone du quartier est 26% en représentativité étrangère (IRIS croisette B).⁵¹²

Autrement dit, les habitants de nationalité française représentent au minimum 74% de la population dans certaines zones du quartier comptant le plus grand nombre d'étrangers. Ce qui, en tout cas, ne renvoie en rien à l'uniformité ethnique constitutive d'un ghetto américain, même si « ces » habitants français de « naissance » ou par acquisition (6.4%)⁵¹³ peuvent être d'origine maghrébine. Inversement et de façon caricaturale, nous pourrions dire que le

⁵¹⁰ H. Becker. op.cit.

⁵¹¹ L.Wacquant, Pour en finir avec le mythe des « cités-ghettos ». Les différences entre la France et les Etats-Unis, Annales de la Recherche Urbaine, N°54, 1992.

⁵¹² Contrat de Ville de Lille-Sud, ville de Lille, Document de travail : données sur la population du quartier, mars 2006.

⁵¹³ Lille-Sud est la quartier qui accueille le plus de français par acquisition, in Contrat de Ville de Lille-Sud, ibid.

quartier de Lille-Sud est un territoire où la majorité des habitants sont « blancs » et nés dans l'hexagone.

De plus, dans la proportion de population étrangère du quartier, une certaine diversité en matière de nationalités est observée contrairement au ghetto américain. En effet, Lille-Sud compte de nombreuses nationalités d'Afrique du Nord : parmi les nationalités étrangères, on compte des personnes de nationalité marocaine (près de 54%), de nationalité algérienne (23%)⁵¹⁴ et d'autres nationalités moins nombreuses d'Afrique Noire (Mali, Congo, Côte d'Ivoire, ...). Même si une proportion importante de populations du Maghreb est observée, plusieurs nationalités se côtoient. Cette présence multiculturelle semble éloigner une fois de plus le quartier de la dimension ségrégationniste dont souffre le ghetto nord américain et qui le place dans une situation « d'hyperségrégation⁵¹⁵ ».

Ce brassage de populations d'origines ethniques diverses avec une population majoritaire de nationalité française de « souche » du quartier contrarie l'image territoriale du ghetto qui dans son modèle étasunien, coupe littéralement l'espace en regroupant des zones de population noire sans la moindre gradation ; c'est ainsi que la couleur du ghetto agit comme créatrice d'une frontière le séparant des « quartiers blancs » périphériques⁵¹⁶. Peu de zones intermédiaires sont observées. La cassure est brutale. Par différence à Lille Sud, même si les populations étrangères et d'origines étrangères représentent une part « visible » du quartier pour les « entrepreneurs de morale⁵¹⁷ », cela ne fait pas du quartier une zone de « regroupement ethnique » mais renvoie davantage à la réalité d'un multiculturalisme basé sur une histoire locale où il fallait loger une immigration de main d'œuvre venant principalement du continent africain. Si le ghetto américain se caractérise surtout par son filtre ségrégationniste basé sur la couleur de peau de ses habitants, le quartier de Lille-Sud semble néanmoins perçu par sa minorité ethnique présente dans le quartier ; comme si celle-ci était pour l'extérieur, à l'instar des jeunes, « le quartier ».

⁵¹⁴ Contrat de ville de Lille-Sud, *ibid.*

⁵¹⁵ Doug Massey et Nancy Denton, "Hypersegregation in U.S. Metropolitan Areas : Black and Hispanic Segregation Among Five Dimensions", *Demography*, 26-3, août 1989, pp. 373-391.

⁵¹⁶ L. Wacquant, *op.cit.*

⁵¹⁷ H. Becker, *op.cit.*

Conclusion partielle : Une définition territorialisée du ghetto américain qui ne « colle pas » au quartier.

Même si des observations de terrain peuvent laisser penser à une certaine idée du ghetto et alimentent un doute pour l'extérieur, l'analyse objectivante montre que ce n'est pas le cas. Ainsi, en reprenant les quatre caractéristiques constitutives d'un ghetto nord-américain selon Loïc Wacquant, nous avons montré que le quartier de Lille-Sud ne peut correspondre à la situation de certains territoires-ghettos des villes anglo-saxonnes telles que par exemple Chicago, Détroit ou New York qui illustrent une non intervention étatique. En ce sens, nous avons en effet montré qu'un traitement institutionnel est opérationnel à Lille-Sud s'illustrant par l'inscription du territoire dans de nombreux dispositifs d'Etat et notamment la Politique de la Ville. De plus, le traitement juridico-policier du quartier marque un positionnement volontariste de l'Institution qui place son rôle dans son « maintien du vivre ensemble » avec particulièrement l'intervention de l'Unité Territoriale de Quartier (UteQ) (ancienne police de proximité) et du Groupement Local de Traitement de la Délinquance mis en place par le Parquet de Lille en réaction à des poches de délinquances « ponctuelles », ce qui n'existe pas aux Etats-Unis, à part l'intervention irrégulière de groupes spéciaux de police lorsque la violence « déborde » du ghetto ; sinon il n'y a pas ou très peu de services d'assistance sociale représentant l'Etat au sein du ghetto, les habitants étant livrés à eux-mêmes. En outre, la présence de différents services décentralisés de l'Etat ; à savoir l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (U.T.P.A.S), la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I) et l'action de structures éducatives et socio-éducatives (centres sociaux, écoles...) montrent davantage une « hyper institutionnalisation » territoriale plutôt qu'un abandon de l'Etat constituant l'un des quatre paramètres du ghetto outre-Atlantique.

Le deuxième critère à la constitution d'un ghetto américain est la zone urbaine extrêmement dégradée rendant le paysage quasi « lunaire ». Même si Lille-Sud détient un parc de logements sociaux parfois dégradé car construit à 95% avant 1990, la situation du bâti n'est en rien comparable à celle des quartiers ghettos américains puisqu'il existe, malgré les 65% de logements sociaux⁵¹⁸ dans le quartier, une diversité urbanistique réelle qui détache l'image de Lille-Sud à celle de la platitude urbanistique du ghetto. En outre, le cadre de vie du quartier, en dépit de certains endroits objectivement malpropres, est inscrit dans le plan de

⁵¹⁸ Ibid.

nettoyage de la ville ; les déchets et autres dépôts y sont ramassés contrairement aux ghettos américains où le territoire tient plus d'un dépotoir à ciel ouvert⁵¹⁹. Le quartier est également, en pleine mutation urbanistique dans le cadre de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (A.N.R.U), ce qui améliore considérablement les conditions du bâti dans le quartier. Si le quartier de Lille-Sud peut offrir à l'extérieur une impression générale de logements dégradés, elle ne constitue en rien la rupture physique criante du ghetto étasunien.

Par ailleurs, contrairement à une violence de « sang » perpétrée dans le ghetto américain avec des chiffres de criminalité pouvant atteindre jusqu'à 1% de sa population⁵²⁰, le quartier de Lille-Sud ne semble pas concerné par des homicides volontaires. En effet, même si nous n'avons pas mobilisé d'éléments pour le démontrer, notre ancrage professionnel et nos différentes discussions et échanges avec des acteurs institutionnels ou associatifs du territoire, montrent qu'à notre connaissance aucun crime de sang n'a eu lieu dans le quartier durant ces 5 dernières années ; il y a bien eu des faits et des incidents graves mais pas d'homicides volontaires par armes à feu.

En outre, bien que le quartier représente par ses faits traités 20% de l'ensemble des interventions enregistrées par les six cellules de veille de la ville⁵²¹ et enregistre 40% de la délinquance de voie publique et 28% des violences contre les personnes dans l'ensemble des faits traités dans le quartier, la criminalité ne semble pas correspondre à celle de la vie du ghetto où se déplacer peut renvoyer à risquer sa propre vie. La violence est donc objectivement enregistrée dans le quartier et semble être plus développée en 2009 que dans les autres territoires de Lille intra-muros et pourtant vivre ou travailler à Lille-Sud ne signifie pas prendre des risques mortels à l'instar du ghetto américain.

Enfin, l'application de l'idée d'uniformité ethnique au quartier ne semble pas convaincante car à l'inverse du ghetto américain, la population de Lille-Sud réunie ne semble pas constituer un quartier « maghrébin » par son nombre d'habitants, bien que la part des résidents de nationalités étrangères soit de 15%⁵²² et que les lieux de cultes musulmans soient présents dans le quartier. De plus, nous sommes loins des 96 à 99% de population de couleur noire qui

⁵¹⁹ L. Wacquant, op.cit.

⁵²⁰ L. Wacquant, ibid.

⁵²¹ Document Contrat de ville, Ville de Lille, CLSPD, Bilan des cellules de veille 2009.

⁵²² Contrat de Ville de Lille-Sud, ville de Lille, Document de travail : données sur la population du quartier, mars 2006.

vivent dans le ghetto outre-Atlantique⁵²³, et ceci, même si la représentativité de populations du Maghreb au sein même des « minorités » du quartier renvoie à 87% de nationalités marocaine et algérienne confondues.

Numériquement, le quartier de Lille-Sud ne concentre pas une population étrangère, ce qui l'éloigne du constituant principal du ghetto américain : la couleur de peau. Si le quartier de Lille-Sud accueille une « minorité » ethnique relativement à sa population globale, c'est principalement cette dernière, de par les craintes qu'elle peut susciter⁵²⁴ depuis l'extérieur, qui semble malgré elle, alimenter la stigmatisation du territoire dans une perspective de ghettoïsation territoriale perçue directement ou indirectement par les « entrepreneurs de morale⁵²⁵ », que nous verrons dans le chapitre suivant.

De ce fait, la dimension ethnique dans notre travail ne constitue pas selon nous, un élément pertinent dans le mécanisme des phénomènes et processus que nous avons observé. Nous verrons néanmoins certains de ses aspects dans l'étude des processus de stigmatisation qui sont à l'œuvre dans le quartier par l'intermédiaire de certains « entrepreneurs de morale ». Mais, l'ethnique ne sera pas étudié en tant qu'élément caractéristique qui pourrait constituer le moteur d'un phénomène analysé dans notre thèse.

Ce choix, que nous assumons est également ancré dans un sens moral car il est éloigné de nos valeurs en tant que citoyen et travailleur social.

⁵²³ L. Wacquant, op.cit.

⁵²⁴ R. Castel, La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?, Seuil, 2007.

⁵²⁵ H. Becker, op.cit.

CHAPITRE II

Les processus de stigmatisations des « entrepreneurs de morale⁵²⁶ » et les « réactions » des jeunes

*« Il est plus difficile de désagréger un préjugé qu'un atome »
Albert Einstein⁵²⁷ (1879-1955)*

⁵²⁶ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985.

⁵²⁷ A. Einstein, *Comment je vois le monde*, Flammarion, 1989.

Nous proposons de montrer ici en quel sens, il est possible d'affirmer que le quartier de Lille Sud a une image négative et comment celle-ci est véhiculée par les médias, les acteurs institutionnels, la police et par les non-habitants du quartier. Cette vision péjorative du territoire pèse surtout sur les jeunes habitants du quartier qui se voient massivement associés à la délinquance juvénile qui concerne certains individus du quartier.

Le stigmatisme pèse à la fois sur le territoire de Lille Sud en tant qu'entité géographiquement définie, mais aussi sur ses habitants, et notamment sa jeunesse. Dans ce point, nous montrerons que cette posture est présente dans les discours de différents acteurs travaillant de près ou de loin dans le quartier : médias, représentants de la police, acteurs institutionnels et habitants « hors quartier ».

Pour notre analyse, nous empruntons par ailleurs la qualification « d'entrepreneur de morale » à Howard Becker⁵²⁸ pour désigner ceux qui contribuent directement ou indirectement à stigmatiser le quartier.

Nous proposons de montrer d'abord comment cette stigmatisation est construite par les « entrepreneurs de morale » selon une double dimension : le territoire et les habitants (notamment, suivant l'axe choisi pour cette thèse, la jeunesse du quartier), et comment elle est reformulée en terme de « disqualification sociale » selon la formule de Serge Paugam⁵²⁹, en analysant les discours et « productions » de chacun de ces différents « entrepreneurs de morale » ; nous mettrons en évidence pour chacun d'eux, la part accordée à chacune de ces dimensions, en précisant à chaque fois, notre matériau de recherche.

Dans un deuxième point, nous montrerons comment les jeunes du quartier perçoivent le rôle et la part « stigmatisante » de chaque acteur et comment ils négocient, réfutent cette vision, en mobilisant pour illustrer, nos différents entretiens⁵³⁰ ; autrement dit, les résultats des entretiens relatifs à la perception des jeunes sur le traitement des « entrepreneurs de morale » de leur lieu de vie.

⁵²⁸ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985.

⁵²⁹ S. Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 2000.

⁵³⁰ Nous avons procédé à 64 entretiens de jeunes entre 13 et 25 ans fréquentant de près ou de loin le centre social dans lequel nous travaillons.

A) Lille Sud : Un quartier et une jeunesse stigmatisés par les « entrepreneurs de morale »

D'après nos observations, quatre « entrepreneurs de morale » jouent un rôle important dans le processus de stigmatisation du quartier, et de sa jeunesse : les médias, les acteurs institutionnels, la police et les non-habitants du quartier.

1) L'image du quartier dans la presse écrite ou l'exemple d'un écho médiatique « réactif »

Les médias jouent un rôle non négligeable dans la stigmatisation du quartier⁵³¹ et ils contribuent à lui coller, comme le dit Cyprien Avenel, « l'image de la mauvaise réputation⁵³² ».

La démarche de recherche que nous proposons ici consiste à analyser un échantillon d'articles de presse construit pour l'enquête afin d'apprécier le rôle de la presse écrite dans la construction du « problème » des « quartiers sensibles ».

Pour ce faire, nous avons compilé de 2006 à 2009, 56 articles de la presse locale (dont 4 encarts), à savoir majoritairement *La Voix du Nord* et également *DirectLille*, *Nord Eclair*, *MetroLille* et *20 minutes*, traitant des rapports entre jeunes du quartier et l'Institution entendue dans notre étude au sens large du terme (du représentant de la loi, en passant par les bailleurs sociaux, jusqu'aux associations présentes sur le quartier).

De plus, nous avons voulu analyser la « couverture » médiatique de la presse écrite, lors d'évènements plus ou moins violents surtout ayant eu lieu en 2009, largement représentés par des heurts entre forces de l'ordre et jeunes du quartier, afin d'apprécier la vision offerte des « violences urbaines » dans le quartier. Nous mobiliserons donc ici notre analyse de la presse écrite sur l'ensemble de cette période.

a) La peur en « vocables »

L'analyse de contenu thématique et lexicale des articles permet d'estimer cette tendance à identifier le quartier comme un espace peu sécurisé, où règne une sorte de « chaos » social qui fait peur.

⁵³¹ Nous faisons référence une nouvelle fois à Azouz Begag et Christian Delorme, in *Quartiers sensibles*, Seuil, coll. Point virgule, 1994.

⁵³² C. Avenel (2004), p 43.

Elle confirme aussi la thèse de Cécile Carra⁵³³ ou d'Annie Collovald⁵³⁴ qui montre respectivement que la presse stigmatise un quartier donné en s'y intéressant presque uniquement pour parler des problèmes d'architecture, d'insalubrité ou de dangers liés à la circulation routière (en somme, une « territorialisation » des problèmes) et une focale sur les phénomènes de violence.

Même si le quartier est aussi médiatisé au niveau de son tissu associatif fort, la presse assure un relais important aux problématiques de délinquance et s'en fait aisément l'écho lorsque des incidents « éclatent » dans le quartier, comme l'attestent les 35 articles parus dans les journaux régionaux et analysés dans notre corpus.

Dans le corpus de 56 articles et encarts de presse construit pour la thèse, l'analyse thématique et lexicale montre que les champs lexicaux dégagés ou choisis via les différentes interviews sont empruntés le plus souvent au registre que nous pouvons qualifier comme celui de la « menace ».

Dans ce registre, nous pouvons distinguer différentes thématiques ; à savoir :

- l'investigation juridico-criminelle. Elle est présente par exemple à travers les termes ou expressions tels que « *piste criminelle- enquêteurs (VDN⁵³⁵, 12/06), sous le choc (VDN, 18/02/09), procès-verbaux - procédure (VDN, 26/11/09), plaintes- sinistre (VDN, 12/06), amendes, délit-enquête (VDN, 20/10/09), mandat de dépôt (VDN, 22/10/09), inspections, comparution immédiate (VDN, 27/11/09), mis en examen, garde à vue (VDN, 27/11/09), série d'outrages (VDN, 22/10/09), plaignants (VDN, 12/06), policiers (VDN, 12/05/09), victime, contrôle, menottait (VDN, 26/11/09), braquage- hold-up (VDN, 18/02/09), menaces de mort (VDN, 02/04/09), infractions (VDN, 18/11/09), interpellations (VDN, 21/10/09), vandalisée (VDN, 31/03/09), sécurisation (VDN, 27/11/09), condamnations et incarcérations (VDN, 18/11/09), sanctions, déferrement-prison (VDN, 27/11/09), avocat, suspect (VDN, 21/10/09), condamné (metrolille, 05/09), juge des enfants, procureur (VDN, 27/11/09), perquisition (29/11/07) ... »;*

⁵³³ C. Carra, *Délinquance juvénile et « quartiers sensibles »*, L'Harmattan, 2001

⁵³⁴ A. Collovald, « violence et délinquance dans la presse ». Politisation d'un malaise social et technicisation de son traitement », in F. Bailleau, C. Gorgeon (dir), *Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?*, Paris, Les éditions de la DIV, 2000, pp 39-53.

⁵³⁵ Par souci de lisibilité, veuillez lire dans l'abréviation VDN, La Voix du Nord.

- l'émeute et le combat : « *atmosphère d'émeute (VDN, 27/11/09), menaces et jets de projectiles (VDN, 20/10/09), affrontement (MetroLille, 22/10/09), dangereuse gradation de la violence ? (VDN, 27/11/09), tension (VDN, 22/04/09), incidents (VDN, 21/10/09), insultes (VDN, 31/03/09), provocations, caillassages (20minutes, 20/10/09)), projectiles (VDN, 27/11/09), violences (VDN, 20/10/09), engins incendiaires (VDN,01/09) jeté des pierres (VDN, 26/11/09), guet-apens (Directlille, 10/09) armés de battes (VDN, 22/10/09), flash-balls (VDN, 21/10/09), CRS (VDN, 03/09), saccage (VDN, 19/11/09), blessure, coups (VDN, 02/04/09), battes, matraque VDN, 27/11/09), cocktail Molotov (VDN, 12/05/09), incendies (20minutes, 20/10/09), carcasse fumante (VDN, 12/06), voitures brûlent (VDN, 12/05/09), poussée d'insécurité (VDN, 04/04/09), violences urbaines (VDN, 29/11/09), sabre- couteau (Nord Eclair, 29/08/08) ... » ;*
- de la guerre : « *blessés, tirs (VDN, 28/11/09), riposté (VDN, 21/10/09), tir d'arme à feu (VDN, 26/11/09), guerre (VDN, 22/04/09) arme de poing, le feu -les cris (VDN, 22/04/09), détonations, gazer (VDN, 22/04/09), bombe (VDN,01/09), impact (VDN, 26/11/09), représailles (VDN, 20/10/09) balle (VDN, 26/11/09), dégradations (VDN, 22/04/09), assaillants (directlille, 10/09), ennemi (VDN, 22/04/09), désastre (VDN, 12/06), drames (VDN, 20/09/09), peur, accalmie, déploiement (VDN, 04/04/09), force, sécurisation (VDN, 27/11/09), ravagé (VDN, 26/05/06), ... » ;*
- l'insalubrité et des risques liés à la circulation routière : « *gymkhana (VDN, 12/05/09), rodéos avec scooters (VDN, 22/04/09), scooter prend feu (VDN, 21/10/09) tué à moto (VDN, 22/04/09), dérapages (VDN, 31/03/09), dégradations (containers, portes, vitres) -invivable (VDN, 22/04/09), sinistre, ghettoisé le quartier avec des HLM partout (VDN 12/05/09), dégueulasse- on vit comme des animaux- insalubrité des parties communes, sent l'urine- rats- ascenseurs en panne- noir (VDN 28/05/09), bâtiments désaffectés (VDN, 27/07/09), poudre d'escampette sur un scooter (VDN, 26/11/09), vive allure (VDN, 02/10/07), trop d'accidents- voitures sur le trottoir- verre brisé (20/02/07)... ».*

Bien que nous n'ayons pas mis en évidence, dans le cadre de notre thèse, d'éléments pour le montrer, ce vocable du « sensationnel » pourrait s'expliquer, selon Henri Rey, par un enjeu

pécuniaire non négligeable dans le traitement du « sensationnel ». (Rey, 1996). Nous pouvons supposer en effet que des titres « alléchants » peuvent produire davantage de tirages. En tout cas, cette hypothèse de la tendance des médias à mettre en scène le « sensationnel » est confortée à la lecture du traitement journalistique du quartier dans le cadre d'évènements « remarquables ».

b) Une dénomination et une spécificité géographique

L'étude de la presse locale sur le phénomène de stigmatisation médiatique du quartier nous permet de vérifier un ciblage médiatique sur notre zone d'étude, à savoir une partie du « sud du sud » du quartier, correspondant aux environs de la rue de l'Arbrisseau et de la Briqueterie, englobant d'autres rues adjacentes. En tant que travailleur social et « observateur » évoluant dans cette zone, nous pouvons difficilement contester que ces environs ne sont pas « problématiques » au sens où nous observons couramment par exemple des actes d'incivilités.

Mais cette « micro-stigmatisation » par les médias fige le micro-territoire dans une image négative qui semble interdire toute évolution positive possible aux yeux de l'extérieur et par conséquent pour les « concernés » eux-mêmes, ce que nous développerons par la suite. Ce micro-ciblage médiatique ou « dénomination médiatique » comme nous la qualifions, accentue la mise à distance avec l'extérieur selon le sens de Patricia Paperman en la nommant explicitement. En illustrent comme exemple, certains extraits suivants :

« (...) secteurs difficiles de Lille Sud : notamment les environs de la cité Briqueterie, rue de l'arbrisseau⁵³⁶ ».

« difficultés des agents de travailler dans certaines zones du secteur⁵³⁷ »

« (...) cristallisation de poche de délinquance comme (...) dans les secteurs de l'Arbrisseau (Lille Sud)⁵³⁸ ».

Cet écho médiatique en est encore plus pesant au sens où la plupart des personnes lisant ces informations n'ont aucun contact physique avec ce territoire. Et c'est cette même presse qui

⁵³⁶ Journal La Voix Du Nord, 27 novembre 2009.

⁵³⁷ Metrolille, 22 octobre 2009.

⁵³⁸ La Voix Du Nord, 19 mai 2009.

fait office de « liant », de « connexion » avec le quartier de Lille Sud. Nous en comprenons vite l'enjeu risqué que cela représente pour des « extra quartier », qui le perçoivent comme une zone de « non droit », « soupçonneuse » et « géographiquement délimitée » au sens de Luc Basier et Christian Bachmann.

Ainsi, les potentielles mobilités en direction du quartier, quelles soient concrétisées par un « simple » passage intra-quartier dans le cadre d'un déplacement global d'un individu vers une autre destination ou quelles soient ciblées pour un déplacement d'intérêt personnel (rendez-vous, activités commerciales ou de loisirs) s'en voient contrariées (nous le verrons par la suite).

Un autre axe est dégagé par l'analyse du corpus de presse et s'articule autour de la notion de « spécificité » territoriale, comme l'illustrent les termes, extraits et expressions récoltés dans certains articles. Nous avons dégagé plusieurs thèmes tels que :

- l'auto gestion : « *royaume de l'auto gestion, on se bouscule pas au portillon pour encadrer ces jeunes (VDN, 22/04/09, jeunes cumulent les handicaps, au niveau logement, famille, emploi, scolarité etc.- On doit se débrouiller (VDN, 02/04/09), On nous fait croire qu'il y a des acteurs sociaux dans le quartier (VDN, 22/04/09), des quartiers livrés à eux-mêmes (VDN, 23/10/06) ...* ».

- la culture de la rue : « *c'est aussi un vocabulaire que les jeunes utilisent au quotidien, pour eux ce ne sont pas des mots, mais à l'extérieur, c'est très choquant- Les clubs de foot de quartier deviennent des clubs de prévention ou d'éducation spécialisée (VDN, 02/04/09), les jeunes de quartier ont besoin de faire du sport (VDN, 02/04/09),...* ».

- Le « foot sans violence » (alors présenté comme exceptionnel dans le territoire) : « *C'est l'occasion de montrer qu'à Lille-Sud, on peut faire du sport sans violence (VDN, 05/06/09), faire du foot à Lille-Sud, c'est pas comme à Marcq-en Baroeul ou à Chérenghem (VDN, 02/04/09), cas exceptionnel dans la métropole lilloise (VDN, 22/04/09), ...* ».

-Un traitement institutionnel et juridique particuliers : « *Le nouveau procureur de Lille,...a réaffirmé hier la politique énergique du parquet contre les incidents...à Lille-Sud.(...) Nous sommes très attentifs à l'évolution de la situation de Lille-Sud (VDN, 27/11/09), secteur*

difficile (18/11/09), la consigne, c'est de rebrousser chemin (VDN, 20/10/09), ma (Martine Aubry) priorité majeure à Lille, c'est la briqueterie (VDN, 12/05/09), ... ».

Le vocabulaire utilisé favorise ainsi, même indirectement le marquage du quartier de Lille-Sud en tant que territoire « singulier » et notamment dans le comportement des jeunes et le place comme « prioritaire » (dans un quartier déjà défini comme tel) pour le traitement de la délinquance ; comme si, Lille-Sud était une zone « dangereuse », à pacifier.

Cette tendance journalistique à marquer le territoire de Lille-Sud comme un quartier spécifique, peut également s'illustrer par l'extrait conclusif d'un article, dans lequel le journaliste note, de façon plus globale : « *Ils (les agents de l'UteQ) suivront une formation, avec une sensibilisation aux spécificités de Lille-Sud*⁵³⁹ ».

Notre analyse de la presse montre ici que le quartier de Lille-Sud est souvent présenté comme une « zone singulière », connotée péjorativement par des comportements spécifiques notamment en termes de violence concernant les jeunes, qui seraient « laissés pour compte ». Cette vision du quartier renvoyée par la presse contribue à entretenir dans un « magma » de stigmates le « négatif de la ville⁵⁴⁰ ».

c) Une mise à distance par les « mots »

Le filtre médiatique du traitement des problématiques d'incivilités engendre indirectement une image caricaturale du territoire pour l'extérieur qui distancie encore plus « mentalement » le quartier du reste de la ville et contribue alors à la « distance sociale » théorisée par Desmond Avery⁵⁴¹. Ainsi, les habitants sont réduits par les conditions du bâti, illustrées par des photos en noir et blanc, figeant ainsi aussi « la vie » du quartier. Ce n'est pas tant la véracité de l'information qui est discutée ici mais sa fidélité ancrée dans un mécanisme d'explications de causes et de conséquences.

Le traitement journalistique du quartier, dans le cadre d'évènements « d'incivilités » produit sur les lecteurs l'impression que le quartier de Lille Sud est un territoire « dangereux » pour les plus pessimistes ou « difficilement sécurisable » pour les plus optimistes.

⁵³⁹ Voix du Nord, 12 mai 2009.

⁵⁴⁰ C. Avenel (2004), op.cit. p 8.

⁵⁴¹ D.Avery, Civilisations de la Courneuve. Images brisées d'une cité. Paris, L'Harmattan, 1987.

En tout état de cause, l'analyse des « papiers » parus en 2009 dans la presse locale pour couvrir la « période de tension » dans le quartier conforte cette fixation généralisante.

N'est-ce pas l'impression que nous avons en lisant ces articles ? Comme l'illustre un article en page centrale intitulé « *La Briqueterie à Lille-Sud : comment sortir la résidence de la dérive ?*⁵⁴² » :

« *Dégradations, rassemblement et agressions augmentent, dans le secteur de la résidence la Briqueterie. Les associations s'en vont. Des chantiers sont arrêtés. Beaucoup de gens veulent partir. (...)* » Et un bailleur social d'évoquer, « *un cas de figure exceptionnel dans la métropole lilloise* », et « *une concentration aussi intense et longue de problématiques* »... « *On est au bord de la rupture* », ajoute un autre professionnel interrogé. Les termes utilisés sont forts de sens et présentent une situation au bord du chaos pour le lecteur. Bien que des « violences » aient été plus particulièrement observées et observables dans une partie du quartier durant la période estimée entre mars-avril 2009, la presse locale contribue à une « généralisation territoriale » mêlée d'une « homogénéisation » des problématiques ne permettant pas de rendre une image fidèle à la réalité et traduisant parfois « timidement » un certain décalage entre des comportements violents de certains individus et une population « violente » d'un quartier. Pour exemple, certains termes ou expressions tels que « *noyau « dur »- manque d'activité (VDN, 22/04/09), minorité de jeunes (VDN, 20/10/09), poignées de délinquants (20minutes, 20/10/09), on peut pas stigmatiser parce que c'est Lille-Sud (VDN, 31/03/09) ...* », entre autres.

L'articulation des articles de presse est orientée de telle sorte qu'elle ne laisse que peu de place à une « contrepartie objectivante » de la situation observée. Dans le corpus analysé, sur les 56 articles et encarts, nous avons repéré seulement 6 articles qui pouvaient donner cette contrepartie objectivante ou du moins offrant une certaine distance à l'information brute, permettant de « creuser » l'enveloppe problématique, en donnant entre autres, la parole à certains jeunes du quartier et en plaçant le propos dans un contexte de stigmatisation du territoire.

L'articulation de la plupart des « papiers » traduit un travail « plus ou moins subjectif » du journaliste, qui analyse le problème donné en fonction de son « être », c'est-à-dire son parcours, sa personnalité... Cette approche « constructiviste » ne signifie pas qu'il relaie une information erronée des événements mais que la rédaction des articles est ancrée dans une construction *artificialisée* d'un phénomène, pouvant amplifier et dramatiser « l'objet

⁵⁴² Voix du Nord, 22 avril 2009.

analysé ». Ici, nous devons considérer également l'approche boudieusienne qui consiste à dire que Lille-Sud ne serait certainement pas aussi médiatisé si de tels heurts n'avaient pas eu lieu dans le quartier mais le rôle de la presse écrite, pensons-nous, conforte le stéréotype du « gigantisme, de la maladie et de la sauvagerie⁵⁴³ ».

La focale médiatique tend également à contribuer à la mauvaise réputation du quartier en procédant à une certaine amplification des problèmes et une simplification des difficultés vécues dans ce territoire à travers une généralisation des comportements, en « oubliant » toute l'hétérogénéité de sa population et aussi à travers l'extrapolation de certains événements. Ce qui constitue un « discrédit social territorialisé » au sens d'Erving Goffman, s'appliquant non seulement au territoire mais aussi à la personne qui est contrainte de la « transporter » avec elle lorsqu'elle interagit avec d'autres personnes « extérieures » et notamment lorsqu'elle mentionne ou que la tierce personne connaît son adresse.

Au total, nous pouvons affirmer que les habitants du quartier sont étiquetés en tant que tels selon les travaux de Howard Becker⁵⁴⁴ et que le stigmatisme médiatique agit comme un « marqueur territorial » péjoratif. En effet, le traitement de la presse écrite dépeint une réalité souvent présentée comme une « zone de non droit » selon l'exemple des voitures calcinées, des violences urbaines notamment avec la police. Cette couverture des médias traduit incontestablement une réalité parfois difficile dans les quartiers des grands ensembles mais caractérise également un regard « biaisé » et caricatural au sens de Grégory Derville⁵⁴⁵ ; C'est-à-dire que la presse, d'un point de vue externe, tend à focaliser sur des événements constituant le cœur du stigmatisme ; à savoir l'imagerie collective de « la » banlieue périphérique.

d) L'image médiatique de la « bande de jeunes »

Pour conforter ce propos, nous pouvons encore évoquer les différents reportages télévisuels avec notamment celui diffusé en novembre 2009 sur CANAL + (émission Dimanche +) qui montrait une équipe de télévision se faire poursuivre par une « bande de jeunes délinquants » en voiture dans une grande rue du quartier. Les journalistes y voyaient une « dérive juvénile⁵⁴⁶ » et la défense violente du territoire.

⁵⁴³ C. Bachmann, L. Basier, 1989.

⁵⁴⁴ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985.

⁵⁴⁵ G. Derville, *op.cit.*

⁵⁴⁶ Il s'agit ici de notre expression, pouvant illustrer au mieux l'esprit du reportage en question.

De nouveau ici, notre propos ne consiste en rien à nier la situation exposée lors de ce documentaire, mais le traitement « journalistique », même si nous ne n'y appesantirons pas davantage dans notre étude, semblait en dire long sur la « réception nationale » et surtout « localisée » (au niveau métropolitain et régional) de la délinquance d'un « quartier sensible » de Lille.

Comme dans notre corpus d'articles de presse, le traitement « médiatique » laisse apparaître les jeunes du quartier comme une catégorie particulièrement stigmatisée, puisqu'ils sont présentés, soit comme coupables de mener la vie dure aux policiers et/ou comme responsables de la dureté de cadre de vie du quartier.

L'étude des articles montre une association entre « jeunes » et « bandes délinquantes ». Les termes utilisés sont inscrits dans des champs thématiques empruntés à ceux :

- de la délinquance, avec les vocables tels que « *délinquance, délinquants (20 minutes, 20/10/09), jeunes désespérés (VDN 12/05/09), adolescents, jeunes désœuvrés du quartier, insécurité, poches de délinquance (VDN, 19/05/09), attaque (VDN, 23/05/09), problèmes d'incivilités et d'agressions, vols (VDN, 11/10/08), groupe local de traitement de la délinquance (VDN, 27/11/09), représailles de jeunes (VDN, 20/10/09), brigade de répression des actions violentes (BRAV) (VDN, 21/10/09), BAC (brigade anti-criminalité) (VDN, 26/11/09), gangrenée par l'insécurité (VDN, 12/05/09), délinquance locale- secteur difficile (VDN, 18/11/09), mini-émeute (VDN, 28/08/08) ... ».*

- des addictions illégales : *fument des joints-ramdam (VDN, 22/04/09), drogués (VDN, 14/02/09), un kilo d'héroïne- trafic de drogue- héroïne- cocaïne- business (VDN, 29/11/07), beuverie- alcool (28/08/08), groupes qui dealent- font du business (VDN, 23/10/09), ivresse (22/10/08), ... ».*

- de la bande juvénile délictueuse : « *jeune homme, jeunes du quartier (VDN, 20/10/09), groupes de jeunes (VDN, 22/10/09), cagoules et bâtons (VDN, 21/10/09), jeunes regroupés, représailles de jeunes, violence, groupe d'une dizaine de jeunes gens, jeunes interpellés (VDN, 26/11/09), phénomène de bande de jeunes qui a décidé de marquer son territoire (VDN, 04/04/09), chef de gang (VDN, 22/04/09), trente ou quarante (jeunes) (VDN, 20/10/09), quinzaine de jeunes, trentaine d'individus masqués (metrolille, 22/10/09), visage dissimulé par un cache-nez et une capuche, écharpe sur le visage, cinq adolescents (VDN,*

11/10/08), *bande d'ados de Lille-Sud* (VDN, 11/10/08), *soixantaine de jeunes* (VDN, 04/04/09), *sauvageons excités* (VDN, 26/11/09), *leader* (VDN, 26/11/09), *caïd* (29/11/07)... ».

- de l'appropriation territoriale : « *squats accentués* (VDN, 22/04/09), *occupation illégale* (VDN, 04/04/09), *occupation du terrain* (VDN, 18/11/09), *une logique de territoire*, *point de ralliement* (VDN, 22/04/09), *prennent possession des lieux*, *gardent un territoire*, *rassemblements de groupes* (VDN, 22/04/09) *regroupements*, *solidarisent sur le trottoir- se solidarisent avec l'agresseur* (Nord Eclair, 28/08/08), *solidarité réactionnelle* (VDN, 23/10/09), *on est chez nous ! cassez-vous !* (VDN, (27/11/09) ... ».

Même si nous n'avons pas évalué dans ce corpus la proportion des articles mélioratifs relativement à celle des articles « péjoratifs », notre travail rejoint la thèse de Richard Ericson⁵⁴⁷ qui montre un certain ciblage de la « violence » notamment en accordant une « visualisation de la déviance » orientée selon des échauffourées et tensions entre jeunes et forces de l'ordre.

C'est en ce sens, que le traitement de la presse locale aborde, si nous pouvons nous exprimer ainsi, les jeunes dans un filtre axé sur la délinquance et des « incivilités ». La perception de la jeunesse du quartier est alors orientée le plus souvent dans une déviance expressive⁵⁴⁸.

En relayant les problématiques de « délinquance », en positionnant les « jeunes du quartier » comme « acteurs » des incivilités dans une dimension généralisante, la presse contribue à diffuser l'image de bandes de jeunes délictuelles à Lille-Sud. Cette vision tend à nier les logiques de rassemblements liées à « l'âge » et aux « besoins » inhérents des individus⁵⁴⁹.

La question soulevée ici n'est pas tant de savoir s'il existe ou non « des bandes de jeunes » à Lille Sud mais de voir comment les incivilités sont facilement annexées aux phénomènes de groupes dans le quartier. La presse ne semble pas douter et prendre en compte la complexité de la bande basée sur une réalité « mouvante et fluctuante dans l'espace et dans le temps⁵⁵⁰ ». Pour Didier Lapeyronnie, les jeunes peuvent se regrouper pour une « embrouille⁵⁵¹ » sans pour

⁵⁴⁷ R. Ericson, *Visualizing Deviance. A study of news Organizations*, University of Toronto Press, 1987, p4-5.

⁵⁴⁸ H. Lagrange, *De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances, et usages de drogues*, Syros, Paris, 2001.

⁵⁴⁹ S. Lesourd, *Adolescence, rencontre du féminin*, Eres, 2002.

⁵⁵⁰ D. Lapeyronnie, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Editions Robert Laffont, Paris, 2008, p461.

⁵⁵¹ *Ibid*, p 461.

autant former une bande délinquante. La « bande de jeunes » est pourtant perçue comme telle, avec toute la symbolique qu'elle emporte avec elle, par l'extérieur et notamment par les médias.

C'est pourquoi, nous optons davantage pour parler de « groupes de jeunes » plutôt que des « bandes ». Nous questionnerons cet axe dans la partie dédiée à la stigmatisation policière.

Conclusion partielle : Le « poids des mots » en tant que contributeur à la stigmatisation

L'étude de notre corpus composé de 56 articles nous permet d'apprécier le rôle de la presse écrite locale dans le processus de stigmatisation du quartier et de ses habitants. Cette contribution à la stigmatisation n'est pas directe et unique mais entre dans un mécanisme d'ensemble d'acteurs qui « alimente » le stigmate. En ce sens, nous ne pouvons dire que la presse stigmatise le territoire de Lille Sud et par conséquent ses habitants dans un but intentionnel et de façon arbitraire car les faits sont observés et visibles. Cependant, elle participe à « paralyser » le quartier dans une vision négative pour l'extérieur ; qui pensons-nous n'a que peu de contacts directs avec le quartier.

La presse écrite locale semble « simplifier » les problèmes en mêlant les causes aux conséquences et inversement. Même si l'étude n'évalue pas la proportion d'articles « déficitaires » relativement à d'autres « positifs » pour le quartier dans une période donnée, elle montre que la presse ne semble pas prendre en compte la complexité des phénomènes de violences urbaines, en les traitant comme des « faits divers » déconnectés de l'information brute et en privilégiant probablement ce qui semble « vendable ».

Autrement dit, le traitement journalistique ne paraît pas prendre en compte l'avertissement de Pierre Bourdieu qui consiste à dire que « les lieux difficiles sont d'abord difficiles à décrire et à penser⁵⁵² ».

Le rôle de la presse écrite locale n'est toutefois pas « isolé » mais est ancré à la fois dans une construction personnelle du journaliste qui « filtre » malgré lui l'information pour la transformer en « produit lisible » et compréhensible pour ses lecteurs dans une logique de média de masse, mais il transcrit également une partie de la réalité, dans le sens où ce qu'il écrit est issu d'une situation « réelle ». Nous parlerons donc davantage au sens de Cyprien

⁵⁵² P. Bourdieu, *La misère du monde*, Seuil, 1993, p 9.

Avenel et Alain Battegay, de « co-construction médiatique⁵⁵³ » qui consiste à dire que la presse locale n'est pas la seule « fabricante ou facilitatrice » unilatérale de la stigmatisation mais elle contribue d'une certaine façon, à travers son rapport au quartier, à participer à « ankyloser » Lille-Sud dans un mécanisme global « stigmatisant ».

En définitive, l'étude du corpus de presse nous montre que la stigmatisation médiatique s'opère indirectement par un ensemble d'acteurs « stigmatisants » ou « entrepreneurs de morale » selon Howard Becker. La presse ne ment pas sur des faits ou incidents inventés ou créés de toute pièce mais accentue la distance avec « l'extérieur » qui à la fois n'a pas ou peu de contacts avec le quartier et qui est aussi « orienté idéologiquement » par les autres « entrepreneurs de morale » et comme nous le verrons plus loin, contribuent au mécanisme global de stigmatisation.

C'est en ce sens que nous positionnons le poids des mots dans le traitement des phénomènes de violence en faits divers. Comme la plupart des personnes qui lisent les journaux n'ont pas de contacts directs avec le quartier, la force syntaxique de la presse renforce la distanciation « physique » de Lille-Sud avec le reste de la ville. Cette accentuation de la distance avec les « autres » se fait par des « mots » qui ont toute leur importance. Car il ne faut pas l'oublier, nous le confirmerons d'ailleurs plus loin, que ces mêmes vocables, présents dans la presse et déconnectés de toute « prise de possession » des lieux sont aussi repris par les non habitants et constituent pour beaucoup, le premier contact avec le quartier.

Ces mots pour décrire ou présenter les maux de Lille-Sud ont une résonance qui se retrouve également dans les discours et analyses des autres acteurs constituant les « entrepreneurs de morale ».

Notamment, à l'instar de la presse, le rôle de la police en tant « qu'entrepreneur de morale⁵⁵⁴ » contribue à stigmatiser à la fois le quartier et ses jeunes habitants.

⁵⁵³ A. Battegay, « La médiatisation de l'immigration en France dans les années 1980 », Les Annales de la recherche urbaine, n°57-58, 1993, pp 174-184.

⁵⁵⁴ H. Becker, op.cit.

2) L'expression d'une dureté policière dans sa vision du quartier

Afin d'obtenir leur perception du territoire et les rapports avec la jeunesse du quartier, nous avons proposé 5 entretiens à des agents de l'UteQ (Unité territoriale de Quartier) travaillant dans le quartier de l'étude et ayant donc un « contact » professionnel et institutionnel avec les habitants de Lille-Sud et notamment ses jeunes habitants. Les entretiens semi-directifs avec la police de proximité ont duré en moyenne une heure trente pour chaque interviewé ; 2 femmes et 3 hommes, présentant une moyenne d'âge de 38 ans. Nous nous sommes également entretenus avec d'autres représentants de la police de façon informelle sur ces questions de la perception policière de la « jeunesse » du quartier. Nous avons conversé par conséquent en « off » avec deux cadres de l'Institution policière et un autre agent de la paix (non UTeQ si nous pouvons nous exprimer ainsi).

Notre échantillon, de par le nombre d'interviewés ne peut être considéré comme représentatif d'un point de vue « scientifique ». Néanmoins, ces entretiens permettent d'observer une « tendance » concernant la stigmatisation du quartier et de ses jeunes habitants. Les résultats tendent à confirmer que les policiers aussi, comme la presse, véhiculent une image stigmatisée et jouent un rôle « d'entrepreneurs de morale »⁵⁵⁵.

a) Un quartier « sensible »

Considérant le fait que notre échantillon est composé de 5 personnes, nous parlerons davantage de « tendance » ou d'indicateur. Nous avons donc au total 5 entretiens réalisés avec une unité de police de proximité particulièrement « ancrée » dans le quartier ; à savoir les UTeQ. Dans ces paragraphes, nous mobiliserons également nos différents échanges que nous avons eus avec d'autres représentants de l'Institution policière afin d'enrichir cette analyse.

Dans un premier temps, l'analyse des 5 entretiens avec les représentants des forces de l'ordre nous montre une vision péjorative du territoire. En effet, dans le cadre de la proposition d'expressions pour qualifier le quartier (voir les questions en annexes), les interviewés (qui devaient choisir 2 options parmi 7) mettent totalement en avant les appellations « quartier sensible » (5 policiers) et « quartier en difficulté ». (3 policiers sur 5), devant « quartier pauvre » (2 personnes)⁵⁵⁶. Il est intéressant de noter que les qualificatifs tels que « quartier

⁵⁵⁵ H.Becker. op.cit.

⁵⁵⁶ Les questionnaires proposés sont consultables en annexes.

dangereux », « quartier multiculturel », « quartier résidentiel » et « quartier comme les autres » n'aient été mentionnés par aucun interrogé.

Les interrogés semblent percevoir autant les phénomènes de « violence » ou « d'incivilités » que les conditions socio-économiques « difficiles » des habitants du quartier. Cette vision dualiste du territoire peut rejoindre l'idée de Laurent Mucchielli⁵⁵⁷ qui montre le rapport extérieur oscillant entre perception du sentiment d'insécurité et précarité humaine.

Les interrogés sont unanimes dans leur perception du territoire en positionnant l'image négative du quartier. (5 policiers sur 5). Lille-Sud est perçu par la majorité (4/5) comme un quartier où il ne fait pas « bon vivre » et où les problématiques de « violences urbaines » sont largement évoquées (5 /5), ainsi que celles des conditions du bâti (4 sur 5).

De par leur rapport au territoire, c'est moins les conditions du bâti qui influent sur la vision policière du quartier que les phénomènes de « déviance ».

« Ici, c'est quand même particulier, la violence est facile ; elle est palpable et c'est parfois très dangereux dans ce type de quartier. (...) L'agressivité des habitants, et surtout pour nous concernant les jeunes, c'est de la folie. On peut se prendre un jet de projectiles pour un simple uniforme. (...) C'est pas en rénovant le quartier que la situation va s'améliorer je pense, c'est un quartier où l'activité policière n'est pas propice ».

(Policrière, 37 ans)

Les 5 policiers de l'UteQ interrogés ont exercé préalablement dans la région parisienne avant de travailler dans le quartier. Les interviews montrent un certain intérêt de ces expériences antérieures car elles ont en quelque sorte « forgé » les profils choisis pour travailler dans le quartier.

« Il fallait qu'on soit armé pour venir travailler dans ce genre de quartier (...) On a été profilé pour travailler ici ».

(Policier, 38 ans)

« Lille-Sud, c'est pas non plus le 9.3 comme j'ai connu, mais je peux vous dire que c'est un quartier de forte délinquance, avec une jeunesse difficile, qui est difficilement « raisonnable ». (Policier, 35 ans)

⁵⁵⁷ L. Mucchielli, Violences et insécurité, Paris, La Découverte, 2001.

L'enquête montre également un poids de la mauvaise « réputation » du quartier. En ce sens, 4 policiers de l'UteQ sur 5 avaient déjà entendu parler de Lille-Sud de façon négative et « s'attendaient » à travailler dans des conditions « difficiles » et « tendues ».

« Moi, je viens de Calais⁵⁵⁸ et pour vous dire, des collègues ou amis m'ont prévenu que c'était un quartier pas facile, un quartier sensible quoi... Il faut dire qu'on a aussi été recruté pour ça et que c'est dans la continuité de notre travail, dans la région parisienne ; on a l'habitude. »

(Policier, 38 ans)

« J'avais déjà entendu parler de Lille-Sud, dans la région, on le connaît, ça se sait... C'est un quartier difficile, donc avec tout ce qui va avec. Vous regardez les journaux ou les médias, vous savez que le quartier est quand même un peu à part. On le voit nous sur le terrain maintenant. (...) Moi, dans ma famille, on m'a demandé si j'étais folle de travailler ici, mais bon on s'y fait. »

(Policier, 38 ans)

Lille-Sud constitue en lui-même un stigmat territorialisé car il renvoie à des « croyances collectives » péjoratives basées sur le quartier et continuellement alimentées par l'expérience d'une dureté policière facilement évoquée. La situation difficile du quartier est une réalité pour les policiers dont les témoignages proposent un positionnement assez éloigné de la thèse qui consisterait à penser que la société véhicule des stéréotypes fabriqués à partir notamment de reportages télévisuels au sens de Renaud Dulong et Patricia Paperman⁵⁵⁹. Pour les interviewés (4/5), s'il n'est pas question d'une construction « fantasmagorique », il l'est davantage d'une réalité qui serait vécue de la place de « victimes » potentielles de la « violence du quartier ». A ce sujet, la moitié des interrogés évoque leur difficulté professionnelle dans l'exercice de leur fonction et 4 agents sur 5 pensent que « l'insécurité » à Lille Sud n'est pas un mythe mais une expérience professionnelle vécue dans l'exercice de leur fonction. Finalement, la quasi totalité des interviewés estime que l'image du quartier n'est pas exagérée. Par ailleurs, le discours policier semble placer l'insécurité dans des enceintes définies et localisées ; comme si le territoire était incrusté par une insécurité ambiante, extraordinairement observable dans des zones géographiques ciblées du quartier.

⁵⁵⁸ Par souci de confidentialité, nous avons modifié le nom de la ville citée.

⁵⁵⁹ R. Dulong, P. Paperman, La réputation des cités HLM : essai sur le langage de l'insécurité, Paris, L'Harmattan, 1992.

Ces analyses confirment la thèse de Cécile Carra, d'une « territorialisation » des problèmes liés à la violence et à la délinquance. Pour cet auteur, il fallait « circonscrire symboliquement les problèmes dans des lieux précis, abcès de fixation ou point de cristallisation de l'insécurité⁵⁶⁰».

Dans les discours, l'expression : « violence urbaine » est donc omniprésente (5/5 des entretiens) et les interviewés l'évoquent sans sollicitation et de manière spontanée. L'analyse des discours policiers montre une correspondance avec les travaux de Laurent Bonelli⁵⁶¹ et Laurent Muchielli⁵⁶² qui positionnent une « valeur sociale » à l'utilisation de ces termes. Ils seraient les résultantes de l'importance prise dans le débat sociétal et plus précisément d'une construction policière. La notion de « violence urbaine » dans les discours policiers favorise la focalisation de la société sur des espaces et micro territoires qui deviennent comme d'un commun accord, des lieux de déviance sociale, de délinquance et de violences scientifiquement enregistrés.

En ce sens la stigmatisation du quartier de Lille Sud est produite ou favorisée par le traitement institutionnel de l'insécurité. Cette stigmatisation territoriale est accompagnée, dans les discours policiers comme dans ceux de la presse, d'une stigmatisation de la jeunesse.

b) Une jeunesse « difficile »

Même si l'échantillon est limité (5 personnes), du point de vue de la police, la jeunesse du quartier de Lille-Sud « pose problème » puisque les entretiens avec des représentants de la police confirment qu'ils focalisent sur la délinquance juvénile pour parler du quartier. Sur les 5 interrogés, 2 d'entre elles se distancient d'une stigmatisation de la jeunesse, mais les 3 autres font facilement référence à la « jeunesse du quartier » dans une perspective généralisante et axée sur la déviance, sans prendre en compte l'hétérogénéité de celle-ci⁵⁶³. Comme l'illustrent ces trois citations différentes :

« Les jeunes sont clairement hyper hard ici...c'est pas une légende, c'est la réalité. (...) ».

(Policrière, 39 ans)

⁵⁶⁰ C.Carra, *Délinquance juvénile et « quartiers sensibles »*, L'Harmattan, 2001, p.19.

⁵⁶¹ L. Bonelli, « des populations en 'danger' aux populations 'dangereuses' », *La machine à punir*, L'esprit Frappeur, 2000, p.25.

⁵⁶² L. Muchielli, *Violences et insécurité*, La découverte, 2001.

⁵⁶³ C. Avenel, op. cit. p 16

« C'est surtout les jeunes du quartier qui nous posent problème ».

(Policier, 35 ans)

« A Lille-Sud, les jeunes sont pas faciles. (...) On a des situations très précaires ici. La population parfois en a marre car ils s'approprient le territoire ».

(Policrière, 39 ans)

L'analyse des termes employés dans les discours montre une certaine opacité dans la description de la jeunesse du quartier mais renvoie à une concordance d'une image négative de celle-ci. Même si nous relevons une absence de définition commune de la jeunesse de Lille-Sud, les interrogés s'accordent sur le fait qu'elle est « sensible » (4/5) au sens où elle constitue par elle-même une catégorisation particulière d'une jeunesse qui pourrait se définir par une logique territoriale, en somme par le quartier lui-même. Cette perception des jeunes du quartier semble se nourrir de la notion de « vide » proposée par Marc Oberti⁵⁶⁴ et nous invite à penser que la vision « unicodée » des jeunes habitants du territoire contribue fortement à la stigmatisation de Lille-Sud.

Ainsi, les jeunes de Lille-Sud se différencieraient des autres, comme tend à le suggérer le traitement des interviews. En effet, dans le cadre des entretiens, 3 policiers sur 5 évoquent une « spécificité » de la jeunesse de Lille-Sud, surtout ciblée entre 13 et 17 ans.

« On peut pas dire que Lille-Sud c'est particulier, mais la violence des jeunes nous interpelle.

(...) C'est quand même un fonctionnement singulier ici ».

(Policier, 38 ans)

« Les jeunes du quartier, c'est vraiment le problème actuellement ».

(Policier, 38 ans)

La jeunesse « sensible » du quartier est également perçue à travers sa visibilité dans l'espace public de Lille-Sud, dans des dimensions d'occupation et de revendication territoriales. En effet, les policiers associent l'aspect « sensible » du quartier à l'idée d'une appropriation territoriale juvénile du quartier. (5 policiers sur 5 dans les entretiens évoquent l'idée que les jeunes sont « partout » dans le quartier).

⁵⁶⁴ M. Oberti, « Formes et contenu d'une conscience sociale chez les jeunes des « quartiers en difficulté », Actuel Marx, n°26, 1999, p 69-83.

Cette image donnée par la police est assez éloignée de la démarche « active et positive » que les travailleurs sociaux notamment veulent promouvoir pour la jeunesse. En ce sens, les interrogés voient davantage « la jeunesse » à travers le filtre d'une vision *bis* de la « galère », marquée par la « rage » et la « désorganisation sociale⁵⁶⁵ ». Cette approche au quartier dénote de leur part une focale qui consiste à s'intéresser aux jeunes les plus exclus⁵⁶⁶ du quartier au détriment de l'ensemble constituant la jeunesse de Lille-Sud. Nous pouvons supposer ici que c'est la nature même de la profession qui engendre un tel angle d'analyse de la jeunesse du territoire.

« On peut dire que la jeunesse est sensible, (...) Aucun dialogue n'est possible avec les jeunes, c'est tout de suite un rapport de force qui s'installe avec eux. C'est tout de suite la confrontation verbale ou physique, ou les deux avec les jeunes du quartier. (...) Ils ont comme ils disent la haine face à nous ».

(Policier, 35 ans)

c) Une logique juvénile de « territorialité »

Le traitement des entretiens avec la police du quartier montre une tendance à percevoir les difficultés liées aux jeunes du quartier à travers des comportements associés à des logiques de territoire. C'est ainsi que les 5 policiers de l'UteQ (sur 5), voient dans les violences ou les actes d'incivilités surtout envers leur corps de métier, une certaine territorialité dans l'explication de ces phénomènes. En effet, les interrogés font un parallèle franc entre jeunes et quartier, les plaçant par conséquent comme les véritables acteurs dans la « construction » du trouble de l'ordre public local⁵⁶⁷. Les jeunes sont en quelque sorte pour la police, le quartier. Ils le représentent dans la vision que celle-ci (la police) a du territoire.

Cette propension montre à quel point les jeunes sont omniprésents dans l'évocation des difficultés professionnelles ressenties par la police du quartier.

« (...) Ici les jeunes sont dans tous les coins ». (Policrière, 39 ans)

« Nos véritables problématiques concernent surtout les jeunes. (...) ». (Policier, 35 ans)

⁵⁶⁵ F. Dubet, *La galère, jeunes en survie*, Fayard, Paris, 1987.

⁵⁶⁶ C. Avenel, *op. cit.* p 61

⁵⁶⁷ C. Avenel, *op. cit.* p 62.

Car, il s'agit bien toujours de difficultés lorsque les policiers interrogés parlent des jeunes. Si Cyprien Avenel⁵⁶⁸ rappelle que les jeunes sont les inspirateurs de nombreuses études sociologiques (la notre comprise), la police ne semble pas pouvoir en faire « l'économie » d'en parler pour « raconter » le territoire. D'une certaine façon, les jeunes de Lille-Sud symbolisent le quartier⁵⁶⁹ pour la police qui les positionne comme les principaux acteurs territoriaux. Et inversement, c'est aussi l'approche géographique et territoriale qui semble définir les jeunes du quartier de Lille-Sud pour la police.

La posture d'acteurs territoriaux renvoie à une logique de territoire dans une dimension d'appropriation et de revendication du quartier via des comportements parfois hostiles envers la police. La totalité des interviewés explique principalement les comportements déviants des jeunes dans un prisme de « défense » ou de « sentiment d'appartenance » du quartier. En ce sens, la police perçoit un attachement des jeunes à leur territoire⁵⁷⁰ dans une perspective identitaire⁵⁷¹ pour expliquer principalement les problèmes vécus dans le quartier. La précarité, les situations sociales fragiles, le chômage sont évoqués en premier lieu par 1 personne (sur 5) ; en second lieu pour 4 personnes, après la « territorialité » des jeunes (3/5) qui est la cause la plus souvent avancée pour expliquer les problèmes rencontrés avec les jeunes résidents de Lille-Sud.

« (...) C'est leur quartier. On est dans une logique de territoire. On entend souvent « on est chez nous ». On est clairement pas les bienvenus. C'est chez eux, on est comme chez eux. C'est plutôt notre activité qui les dérange. Ils ne peuvent plus faire ce qu'ils veulent. (...) C'est clairement un territoire défendu et tous les moyens sont bons, ça va des injures ou jets de pierre ou d'objets jetés des immeubles ».

(Policrière, 39 ans)

L'appropriation du quartier par les jeunes paraît mal perçue par la police car elle semble la placer dans une dimension « d'invasion », « d'occupation » unilatérale et « possessive » de l'espace urbain. Cette perception policière du rapport entre les jeunes et le quartier

⁵⁶⁸ C. Avenel, op. cit. p 62.

⁵⁶⁹ D. Lapeyronnie, (2008) op.cit. p 460.

⁵⁷⁰ A.Begag, C. Delorme, 1994, op. cit.

⁵⁷¹ A.Begag, Les Déroutés, Mille et une nuits, Paris, 2002

« sensible » rejoint les travaux de Laurent Mucchielli⁵⁷² qui montrent une « liaison » de pensées quasi automatique entre appropriation territoriale et « déviance comportementale ». L'analyse des entretiens montre une perception « brute » de l'appropriation territoriale des jeunes du quartier. En effet, il s'agit davantage pour la police interrogée d'une volonté des jeunes de rendre le territoire « privatif » au détriment d'autres analyses qui les placent dans une volonté d'intégration sociétale⁵⁷³. Dans les interviews, les « motivations » des jeunes à revendiquer leur quartier sont donc à chercher dans une logique de territoire, basée sur une transformation de l'espace public en véritable espace privé⁵⁷⁴.

« Les jeunes sont chez eux ici. (...) La rue c'est leur jardin et quand on rentre dans leur jardin, ils nous expulsent violemment ».

(Policier, 38 ans)

« On est dans leur quartier, c'est à eux et ils pensent faire ce qu'ils veulent...d'ailleurs, ils font ce qu'ils veulent (...) ».

(Policier, 38 ans)

L'image de la « bande » non structurée

L'étude des interviews des policiers révèle qu'ils n'hésitent pas à parler de « bande de quartier » pour évoquer des phénomènes de violence de groupes. En effet, 3 personnes sur 5 utilisent le terme de « bande » sans pour autant retenir l'aspect structurel et organisationnel des mécanismes de fonctionnement des groupes de jeunes dans l'espace public. 2 interrogés (/5) positionnent l'organisation des jeunes dans les phénomènes d'incivilités à l'encontre de la police du quartier. Même s'il ne s'agit pas de bande organisée au sens où celle-ci semble davantage décrire pour les interrogés un regroupement spontané de jeunes face à un évènement particulier « en réponse » à la présence des forces de l'ordre dans le territoire, les policiers parlent de « mécanisme de solidarité » qui semble s'opérer dans le quartier lors par exemple d'un contrôle policier⁵⁷⁵. La carence organisationnelle de la bande évoquée ne renvoie pourtant pas à « l'amateurisme » proposé par Maryse Esterle-Hedibel⁵⁷⁶ car les jeunes

⁵⁷² L. Mucchielli, *Violences et insécurité*, La découverte, 2001

⁵⁷³ J-A. Denzler, Journée de l'Ecole doctorale de Sciences sociales sous la direction d'Alain Bertho et Harvé Vieillard-Baron, 13 mai 2006, p 2. Disponible sur Internet : <http://berthoalain.wordpress.com/2007/04/20/jeunes-des-quartiers-populaires-et-espaces-du-dehors/>

⁵⁷⁴ C. Avenel, (2004), op.cit, p 62

⁵⁷⁵ D. Lapeyronnie, 2008, op.cit. p 461

⁵⁷⁶ M. Esterle-Hedibel, *Virées, incendies et vols de voitures: motivations aux vols et aux dégradations de voitures dans les bandes de jeunes de milieu populaire*, *Déviance et société*, Vol. 20, N°20-2, pp.119-139, p 124.

(selon la police) connaissent très bien la configuration de leur territoire et développent une « coopération spontanée » et « d'infortune » face à l'intervention de la police dans le quartier.

« Les jeunes ne sont pas organisés comme on peut le voir dans des pays d'Amérique du Nord mais leurs conduites et comportements rappellent quand même qu'ils s'arrangent entre eux pour nous attaquer. Leur force, c'est leur nombre impressionnant en quelques minutes et après c'est l'avalanche de projectiles ».

(Policier, 35 ans)

Un paradoxe est pourtant à relever lors du traitement des entretiens dans le fait que les interrogés utilisent le vocable de « bandes » appliqué au quartier, sans pour autant faire apparaître le côté structuré du regroupement, Leur explication (pour 3 d'entre eux) tend à correspondre à une des définitions sociologiques de la bande ; à savoir une occupation de l'espace de communication et de consommation du quartier⁵⁷⁷.

« C'est vraiment un positionnement (des jeunes) stratégique. Vous pouvez le voir, avec les problèmes qu'on a eu et qu'on a encore, c'est dans des endroits stratégiques qu'ils se mettent pour surveiller notre arrivée et donc prévenir les autres, et aussi rue de l'Arbrisseau, à la Briqueterie où ils sont en hauteur sur un escalier pour voir tout ce qui arrive et aussi pour se montrer. (...) C'est une rue stratégique parce qu'elle traverse tout le sud du quartier et les gens sont plus ou moins obligés de passer par là. Quand vous voyez une bande de jeunes qui se met devant une voiture pour littéralement ne pas la laisser passer, ça pose question quand même. (...) Ou, quand vous voyez des commerçants qui se font racketter car c'est bien ça dont il s'agit et qui n'osent pas porter plainte par peur de représailles, ça montre à quel point Lille-Sud est, pour certaines zones, accaparé par les jeunes. Nos opérations de sécurisation servent à contrôler et à montrer que certaines zones ne sont pas des zones de non droit ».

(Policier, 38 ans)

Consultable sur Internet : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ds_0378-7931_1996_num_20_2_1600

⁵⁷⁷ M. Esterle-Hedibel, Virées, incendies et vols de voitures: motivations aux vols et aux dégradations de voitures dans les bandes de jeunes de milieu populaire, *Déviance et société*, Vol. 20, N°20-2, pp.119-139, p 124. Consultable sur Internet : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ds_0378-

Deux types de délinquances juvéniles

L'analyse des entretiens des policiers nous montre que la constitution de groupes de jeunes dans l'espace public du quartier est mal perçue et renvoie presque automatiquement à l'existence de bandes juvéniles délinquantes peu ou pas organisées. Dans les entretiens avec les 5 agents de l'UteQ, 4 expriment l'aspect potentiellement risqué dans la formation d'un groupe de jeunes qui peut facilement exercer une « activité délinquante » ou du moins délictueuse. Cette position renvoie à l'analyse de Laurent Mucchielli⁵⁷⁸ qui montre la tendance à assimiler « bandes de jeunes » à « bandes délinquantes ».

« Nous nous méfions des regroupements de bandes de jeunes dans le territoire. Ça peut très vite tourner au caillassage. Ici, il faut savoir que lorsque des groupes de jeunes se réunissent c'est pas pour aller jouer au ballon, c'est plutôt pour des activités délictueuses (...)».

(Policier, 35 ans)

C'est davantage la dynamique de groupe qui semble donner la nature de la perception de la police du quartier sur la jeunesse. L'individualité est majoritairement moins mise en avant pour décrire le jeune de Lille-Sud. Les interrogés parlent tous du groupe « de jeunes » pour parler de la conduite « du » jeune du quartier.

Les policiers distinguent implicitement deux perceptions de délinquances pouvant correspondre aux deux catégorisations proposées par Hugues Lagrange⁵⁷⁹ pour décrire les mécanismes de comportements juvéniles « déviants ».

En effet, deux types de délinquances sont évoqués ; à savoir la délinquance expressive et celle d'appropriation. 4 policiers sur 5 évoquent les deux tandis qu'un parle « uniquement » de délinquance d'appropriation.

« Dans le territoire, nous sommes confrontés aussi bien à la violence à la personne, aux problématiques de violences urbaines sur nos collègues et au trafic de stupéfiants, c'est-à-dire drogue qu'on appelle douce et drogue dure pour laquelle, le trafic dans le quartier est impressionnant. (...) Lille Sud est une plaque tournante en héroïne. On cueille (interpelle) et démantèle beaucoup en ce moment. ».

(Policier, 38 ans)

⁵⁷⁸ L. Mucchielli, Hommes et migrations, n° 1241, 2003, p 22.

⁵⁷⁹ H. Lagrange, De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances, et usages de drogues, Syros, Paris, 2001.

Dans les personnes mentionnant les deux typologies, la délinquance d'expression est davantage développée et placée en avant pour évoquer les problématiques de la jeunesse du quartier⁵⁸⁰ car c'est ce type de délinquance appliquée à une dimension territoriale qui semble le plus mal vécue dans l'exercice de leur métier et suscite « une forme de panique » au sens de Moore⁵⁸¹.

« Parfois, j'avoue j'ai peur. On peut se faire tabasser pour un simple contrôle ou simplement en étant dans leur territoire. Et les coups, les jets de projectiles, les marteaux, les micro-ondes qui tombent des fenêtres peuvent nous tuer. Je sais pas s'ils se rendent compte de la gravité de leurs actes mais c'est vraiment de la gratuité pure face à l'uniforme. (...) On a eu pour consigne d'enlever les casques pour ne pas effrayer la population et pour éviter de faire « guérilla urbaine », mais bon sans casque, c'est pas facile facile. (...) ».

(Policrière, 39 ans)

« Moi j'appelle ça de la délinquance anti-institutionnelle. C'est taper sur du flic gratuitement. (...) ».

(Policier, 38 ans)

De plus, le traitement des entretiens montre que la perception policière de la délinquance juvénile d'appropriation renvoie aux vols dans le quartier mais surtout aux différents trafics de drogues présumés dans le territoire. L'analyse montre que la police perçoit une économie parallèle bien organisée et concernant davantage les individus en fin d'adolescence et les jeunes adultes. En croisant les données des entretiens, nous pouvons estimer cette vision policière concernant une des constituantes principales de la délinquance d'appropriation (le trafic de stupéfiants) selon une tranche d'âges estimée entre 15 et 23 ans.

« (...) Le trafic de drogue ici est incroyable. Lille Sud est actuellement une des plaque-tournante de la Région en matière de trafic de stupéfiants. On voit des gamins de 15 ans se promener avec de l'héroïne. On a fait des saisies dans le quartier et les sommes découvertes sont impressionnantes. (...) Cette forme de délinquance pourrie aussi le quartier ».

(Policier, 38 ans)

⁵⁸⁰ C.Avenel, (2004) op.cit. p 75

⁵⁸¹ J.B. Moore, Skinheads shaved for battle : a cultural history of american skinheads, Bowling Green State University Popular Press, Bowling Green, 1993.

Une « autolimitation de l'existence »

Le traitement des entretiens démontre également une conception policière particulière quant à la mobilité des jeunes du quartier. En effet 4 policiers sur les 5, évoquent l'idée d'une certaine « autolimitation de l'existence⁵⁸² » des jeunes du territoire. La perception policière de la jeunesse du quartier est basée sur la notion d'enclavement géographique, contrariant les mobilités urbaines des jeunes de Lille-Sud.

Par ailleurs selon les policiers, cette vision de limitation territoriale de la jeunesse du quartier semble causée par leur attachement très vif au quartier. En effet, 4 personnes de l'échantillon renvoient à la notion d'« absence » de mobilité qui serait la résultante d'une trop grande « appropriation du quartier » qui elle-même rendrait délicate toute autre adaptation à « l'extérieur ».

« (...) On les voit passer devant (en moto). Ici, ils passent le pont des Postes, ils font demi-tour et reviennent tout de suite dans le quartier ».

(Policier, 35 ans)

« (...) Ils sortent peu du quartier. C'est comme si ça leur faisait peur d'aller de l'autre côté du pont. (...) Dans un autre territoire, ils sont carrément déboussolés.

(Policier, 39 ans)

« Ici, c'est rue par rue. On traverse, on est perdus. (...) C'est un territoire où les gens sont renfermés sur eux-mêmes et ne souhaitent pas sortir. »

(Policier, 38 ans)

d) Une dimension « culturelle »

En analysant les 5 entretiens avec la police de proximité, l'étude tend à indiquer une représentation « culturelle » du quartier, au sens d'une perception ethnicisante du territoire, à travers notamment les jeunes du quartier.

En effet, la totalité des interrogés évoquent dans leurs propos l'origine culturelle d'une certaine partie des habitants du quartier et soulignent l'aspect identitaire de cette origine « ethnique⁵⁸³ » dans le quartier, affirmant que les jeunes revendiquent parfois « violemment » cette dimension devant les forces de l'ordre présentes à Lille-Sud.

⁵⁸² C. Avenel (2004), op.cit.

⁵⁸³ M. Wieviorka, « Culture, société et démocratie », in M. Wieviorka, Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat, 1996, p 16.

L'analyse des entretiens montre ainsi que la vision policière du quartier tend vers un positionnement « culturel » territorial consistant à dire que Lille-Sud « s'ethnicise⁵⁸⁴ » de plus en plus au regard des rapports de solidarité « communautaire » existants. En ce sens, la totalité des personnes interviewées évoque « une spécificité culturelle » à « prendre en compte » sur le quartier, liée principalement à une proportion importante de populations originaires d'Afrique du nord, et parfois associée aussi à la dimension religieuse.

« La configuration de Lille-Sud nous oblige à adapter nos interventions. (...) Le fait d'avoir une population maghrébine importante nous oblige aussi à prendre en compte leur culture et donc d'apprécier au mieux comment ils fonctionnent pour mettre en place des opérations de sécurisation plus adaptées ».

(Policrière, 39 ans)

« La place de la religion, le côté culturel du quartier, c'est important ici car il faut savoir qu'ici, la plupart des gens viennent du même endroit du pays. Ils se mélangent pas et restent ensemble dans des territoires bien donnés. (...) C'est une population qui est souvent née dans le même village ou le même coin et qui retrace ce qu'ils avaient avant de venir en France. C'est-à-dire les modes de vie, leurs spécificités culturelles, culturelles aussi. (...) ».

(Policier, 38 ans)

La police interrogée semble voir également à travers les jeunes du quartier, des carences « d'intégration » qui seraient liées notamment à la nouvelle génération qui serait de plus en plus « dure ». Dans cette perspective, 3 interviewés sur 5 évoquent spontanément les difficultés des jeunes à « s'intégrer » dans la société, à la différence des générations précédentes (les parents notamment) qui se seraient « mieux » adaptés. Même si l'analyse des entretiens ne met pas en évidence l'idée de « carences culturelles » au modèle républicain depuis le filtre policier, nous pouvons ainsi établir un certain triptyque dimensionnel entre jeunes, violence et « carence intégrative » basée sur un sentiment d'exclusion.

« (...) Nous, on ne les rejette pas, c'est eux qui nous agressent. On ressent pas une amélioration de la situation dans le quartier. Ça a bien changé. Les nouvelles générations maghrébines s'adaptent plus. En fait, on peut dire qu'y a deux types de populations. On a

⁵⁸⁴ R. Castel, op.cit. pp 57-58.

l'impression que les jeunes s'adaptent pas. (...) Ils font leurs propres lois et respectent pas toujours celle du pays ».

(Policier, 38 ans)

Si l'étude du matériau récolté ne nous permet pas de rejoindre totalement l'analyse de Ralph Schor⁵⁸⁵ ; il dénote cependant une corrélation latente entre le stéréotype du jeune « de quartier » et la dimension « d'immigré » ; en ce sens que les jeunes du quartier sont perçus comme un « problème » mettant à mal l'ordre public et corrélé avec le stéréotype du jeune en « mal » d'intégration. L'analyse montre ainsi une vision « culturelle » des jeunes dans une dimension « ethnicisante » mais sans référence particulière à un aspect « biologique » ou « racial »⁵⁸⁶.

Il s'agit davantage d'une différenciation dans une logique de positionnement assimilée à la catégorisation « jeunes de quartier » par rapport à leur propre perception de la jeunesse car la police du quartier ne désigne pas l'existence de groupes « ethniques » « déviants » dans le territoire.

« Je peux pas dire que Lille-Sud est particulier parce qu'il y a une grande proportion de population « arabe » dans le quartier...ça serait faux. Mais c'est vrai que les jeunes, pourtant qui sont français, sont, à mon avis, ce n'est que mon avis, de plus en plus dans une logique attachée au pays d'origine. (...). Je sais pas, en fait, c'est comme si, ils s'intégraient de moins en moins...Leur culture, leur origine devient presque une sorte de faire-valoir».

(Policrière, 39 ans)

L'analyse des entretiens confirme donc une certaine ethnicité perçue dans le rapport que la police tisse avec la jeunesse du quartier de Lille-Sud. A savoir, un « filtre » ethnique⁵⁸⁷ appliqué dans le lien entre jeunes et leur quartier et par conséquent dans le rapport qu'elle a avec la jeunesse de Lille-Sud. A ce sujet, 5 interrogés sur 5 parlent de la dimension ethnique du quartier⁵⁸⁸ « à prendre en compte » dans son rapport avec les jeunes habitants.

« Vu la configuration de la population du territoire, nos interventions prennent en compte la spécificité du quartier pour tout ce qui est question du cultuel ou culturel. Ici, quand on est

⁵⁸⁵ R. Schor, Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIXe siècle à nos jours, 1996, p 248.

⁵⁸⁶ C. Avenel, op.cit. p 57.

⁵⁸⁷ M. Wieviorka, La France raciste, Paris, Seuil, coll. Epreuve des faits, 1992.

⁵⁸⁸ R. Castel, op.cit.

une femme et qu'on s'adresse à un jeune, on a plus de difficulté à se faire respecter. (...) On est perçue en tant que femme comme de la merde, c'est littéralement ça dans le quartier. On se fait menacer en tant que femme et des jeunes me disent souvent qu'ils ne veulent pas me répondre car je suis une femme. Alors, ils s'adressent à mon collègue masculin et refusent de me répondre ».

(Policrière, 39 ans)

« C'est vrai qu'on fait toujours attention quand on doit procéder à un contrôle d'identité, à ne pas envoyer ou demander à une collègue de contrôler un homme, car c'est mal perçu. C'est comme ça ici, le traitement des femmes n'est pas réjouissant, et je vous dis pas si on doit contrôler une femme, les jeunes sont alors très agressifs quand ils assistent à ça (...) ».

(Policier, 35 ans)

e) Une typologie policière de la jeunesse

L'analyse des 5 entretiens semi-directifs avec l'UteQ du quartier ; et aussi des quelques conversations « hors les murs » et informelles avec le corps policier nous permettent aussi de mobiliser d'autres éléments « indicateurs » d'une catégorisation (typologie) policière des jeunes vivant dans le territoire de Lille-Sud. Considérant que le nombre des entretiens ne permet pas une représentativité scientifique, nous parlerons de valeur indicative d'une certaine perception policière de la jeunesse.

Nous proposons de distinguer quatre « tendances ou indications » de « catégorisations » de la jeunesse du quartier articulées autour de qualifications conceptuelles que nous définissons à partir de nos données de terrain, et qui diffèrent de celles proposées par d'autres auteurs. En effet, le traitement des entretiens nous montre que les policiers interviewés « classent » les jeunes selon une gradation qui va du moins « problématique » à celui qui pose le plus de « difficultés » ; à savoir les « cibles », les « pacificateurs », les « influençables » et les « déstabilisateurs ».

La première catégorisation qui se dégage est donc la notion de « jeunes cibles » qui peut renvoyer (selon le filtre policier) à des groupes de jeunes « victimes » qui paraissent subir « l'ambiance » du quartier. En effet, la totalité de l'échantillon (ainsi que deux conversations informelles avec des membres de la police) positionne « ces » jeunes comme « peu intégrés »

dans le territoire et semblent, de par leurs comportements, se différencier des conduites délinquantes. Ce sont des jeunes individus qui ne posent pas de « problèmes » particuliers en termes de rapports avec les forces de l'ordre et de « respect » de l'ordre public. Paradoxalement, ils semblent être perçus comme « normés » en termes de conduites par la police mais ils sont aussi considérés comme « hors normes » dans leur inscription territoriale par les jeunes « déviants » du quartier (selon la perception policière). C'est en ce sens, que le discours policier les positionne comme des « cibles ».

« Dans le quartier, beaucoup de jeunes sans histoire sont mal vus car ils ne font pas de trafic, et ne participent pas aux troubles de l'ordre public. (...) Ici, ça doit pas être facile pour un jeune qui souhaite s'en sortir et qui est sans histoire. En fait, s'il ne correspond pas au jeune caïd entre guillemets, il aura tendance à être mis de côté et à être le souffre-douleur (...)».

(Policier, 38 ans)

« Ici, si on est pas dur et qu'on ne suit pas, on est mal... ».

(Policière, 39 ans)

Cette première « catégorisation » présente une ressemblance avec celles des « jeunes intégrés » proposée par Azouz Begag et Christian Delorme⁵⁸⁹ et celle des « scolaires » dégagée par Michel Kokoreff⁵⁹⁰, en ce sens que les « jeunes cibles » sont perçus par la police comme étant plus ou moins socialement intégrés car ne posant pas de « problèmes » et fréquentant encore l'école.

La deuxième catégorisation policière que nous pouvons dégager dans l'analyse des entretiens (4 des 5 entretiens et 1 discussion sur le terrain) est celle que nous appelons les « pacificateurs ». Ces jeunes (plus âgés ; entre 19 et 25 ans) sont perçus comme étant des individus qui « apaisent » les conflits lors de heurts ou autres évènements particuliers avec la police du quartier. Ces jeunes peuvent renvoyer d'une certaine façon à la première catégorisation policière des « jeunes cibles » car ils ne posent pas de « problèmes » aux forces de l'ordre mais se différencient de celle-ci, de par le fait qu'ils ne sont pas des « victimes » au sens où ils ne subissent pas une certaine éviction des groupes et sont « visibles » dans le territoire. Ces individus semblent agir comme des « médiateurs » dans le cadre de « conflits » avec la police et paraissent se positionner à l'interface entre jeunes et policiers. Ils peuvent

⁵⁸⁹ A. Begag, C. Delorme, Quartiers sensibles, Seuil, coll. Points virgule, 1994.

⁵⁹⁰ M. Kokoreff, La force des quartiers, Payot, Paris, 2003

être perçus par ces derniers comme étant des « leaders positifs » au sens de Pascal Duret⁵⁹¹ sans pour autant connoter cette dimension de « leadership » en termes de « guidance de dynamique de groupes » (car ils ne sont pas perçus par la police comme des meneurs) mais davantage distingués par leur « médiation positive » renvoyant en certains points au sens défini par Philip Milburn⁵⁹², c'est-à-dire pour résoudre des « différends interpersonnels » mais aussi dans une logique de « déjudiciarisation » permettant à certains jeunes de ne pas être sanctionnés juridiquement dans le cadre des conflits avec la police .

« (...) On voit bien que certains jeunes en freinent d'autres. (...) Dans le cadre d'une intervention, certains jeunes nous ont parlé pour demander ce qui se passait et ont tenté de calmer le jeu. Ils nous demandent de pas mettre un outrage aux copains par exemple. Ils désamorcent. Parfois, ça marche, on cueille pas...mais c'est rare ».

(Policier, 35 ans)

La troisième catégorie de la jeunesse induite des discours de la police renvoie à ce que nous proposons de dénommer les « influençables ». En effet, 5 interviewés sur 5 évoquent cette notion de fragilité « comportementale juvénile » qui semble inscrite dans une logique « grégaire ». Le filtre policier place ces jeunes dans une logique de « domination du groupe » qui influence les conduites individuelles. Les jeunes « influençables » participeraient de façon épisodique aux « troubles » de l'ordre public en fonction des comportements des « déstabilisateurs » auxquels ils sont « rattachés ». Les jeunes « influençables » semblent ainsi ancrés dans une délinquance d'opportunité largement « dirigée » ou en tout cas « orientée » par les « déstabilisateurs ».

L'analyse des entretiens nous montre que ces jeunes sont davantage « problématiques » pour la police en raison la mauvaise influence du territoire. L'« influençable » serait donc un jeune individu initialement « fragilisé » (socialement, personnellement...) qui s'inscrirait dans des comportements délinquants sous le poids d'un conformisme territorial orienté par les « déstabilisateurs ».

« (...) Beaucoup de jeunes n'ont pas le choix dans le quartier...Pour la plupart, ils n'ont pas d'emploi et squattent à longueur de journée. (...). Le groupe est très important dans le

⁵⁹¹ P. Duret, *Anthropologie de la fraternité dans les cités*, PUF, Paris 1996.

⁵⁹² P. Milburn, *La médiation : contexte et compétences. L'exemple de la Moselle*, in *Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?* (dir) F. Bailleau, C. Gorgeon, Les éditions de la DIV. Chp 9, 2000.

territoire et beaucoup de jeunes n'ont pas d'autres choix de faire comme les autres, au risque de se faire éjecter. Alors certains se laissent influencer par des plus durs. (...) c'est vraiment ça qui est difficile dans nos contrôles, c'est le nombre incroyable de jeunes qui se laissent influencer et qui peuvent se transformer en fonction d'avec qui ils sont ».

(Policier, 38 ans)

Dans le cadre du traitement des entretiens, la totalité des interrogés (les 5 UTeQ et les 3 discussions informelles) nous parle de ces jeunes qui « déstabilisent » le quartier - le terme « déstabilise » a été spontanément utilisé par 4 interrogés. Cette catégorisation peut renvoyer à des groupes de jeunes restreints et identifiés pour la plupart par les services de police. Selon le discours policier, « ces » jeunes « déstabilisateurs » représenteraient « la cause » significative des difficultés auxquelles la police est confrontée dans le quartier. Ces jeunes peuvent aussi répondre aux catégorisations de « rouilleurs⁵⁹³ » ou de « cas sociaux⁵⁹⁴ » proposées respectivement par Azouz Begag et Claude Dubar. En effet, ces catégories sont aussi inscrites dans une vision d'oisiveté du jeune (chômage, errance...) et ancrées dans une situation sociale « difficile ». Cependant, les « déstabilisateurs » sont davantage perçus dans un prisme de déviance comportementale largement inscrit dans une logique de revendication territoriale. Ce n'est pas tant la vision du « précaire⁵⁹⁵ » au sens de Michel Kokoreff qui est perçue par la police à travers cette « catégorisation » mais le « marqueur⁵⁹⁶ » du jeune « déstabilisateur » (selon Erving Goffman) (identifié ici par la police comme négatif) qui « territorialise » son quartier pour lui donner un sens.⁵⁹⁷

Conclusion partielle : Un « filtre » policier négatif construit sur une réalité de terrain vécue comme difficile

Même si le nombre de policiers interrogé est limité (5 entretiens formels avec la police de proximité et les 3 discussions « sur le terrain »), le matériau collecté a une valeur indicative de la perception policière du quartier et notamment de ses jeunes résidents ; or, l'analyse du filtre policier tend à confirmer une perception négative du quartier de Lille Sud en le positionnant

⁵⁹³ A. Begag, C. Delorme, *Quartiers sensibles*, Seuil, coll. Points virgule, 1994.

⁵⁹⁴ C. Dubar, *L'Autre jeunesse. Jeunes stagiaires sans diplômes*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987.

⁵⁹⁵ M. Kokoreff, *La force des quartiers*, Payot, Paris, 2003.

⁵⁹⁶ E. Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, 1974, p55-57

⁵⁹⁷ G. Deleuze, F. Guattari, *Mille plateaux*, Editions de minuit, Paris, 1980, p 388.

dans une dimension de difficultés territoriales largement axées sur des problématiques de violence urbaines⁵⁹⁸ (5/5), ainsi que sur les conditions du bâti (4/5).

Le quartier est ainsi qualifié de « sensible » pour la totalité des interrogés, (5/5) ; il est par ailleurs considéré comme un « quartier en difficulté » (3/8) et un « quartier pauvre » (2/8).

Le stigmate est aussi manifeste par le fait que selon l'analyse des entretiens, 4 interviewés sur 5 avaient déjà entendu parler de Lille-Sud.

La police, apparaît ainsi comme un des « entrepreneurs de morale »⁵⁹⁹ selon l'expression d'Howard Becker, qui semble indirectement contribuer aux mécanismes de stigmatisation en véhiculant son vécu de dureté professionnelle quotidienne. En effet, pour 4 policiers (/5), les difficultés liées au quartier ne sont pas un mythe et l'insécurité semble bien réelle. Et comme pour la stigmatisation médiatique, ce n'est pas la véracité des informations recueillies dans les entretiens qui nous semble devoir être questionnée mais la focalisation sur l'insécurité qui tend à effacer ou du moins à écarter les « potentiels » d'un territoire et de ses habitants, « filtrés » par le discours policier selon un axe péjoratif. Il s'agit donc bien d'un processus de stigmatisation dans les interactions à autrui et dans le rapport que le jeune peut avoir de lui-même qui posent question en matière de « disqualification sociale⁶⁰⁰ » ou de processus « d'étiquetage⁶⁰¹ ».

De plus, le traitement des entretiens montre que les conduites appropriatives des jeunes dans le quartier sont perçues dans le cadre de rapports « tendus » avec les forces de l'ordre. Bien que les interrogés n'utilisent pas le vocable de « bande de jeunes » dans son aspect structurel et organisé en tant que tel, ils utilisent pour autant le vocable de « bande non structurée » (3/5) pour parler des regroupements de jeunes dans le quartier tandis que 2 positionnent la structuration des groupes de jeunes dans les heurts avec la police du quartier.

En outre, deux types de délinquances sont évoqués par les policiers interrogés ; à savoir la délinquance appropriative et celle d'expression⁶⁰². 4 policiers évoquent les deux types tandis qu'un autre parle « uniquement » de la délinquance d'appropriation. Le discours policier

⁵⁹⁸ L. Muchielli, *Violences et insécurité*, La découverte, 2001

⁵⁹⁹ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985.

⁶⁰⁰ S. Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 2000.

⁶⁰¹ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985

⁶⁰² H. Lagrange, *De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances, et usages de drogues*, Syros, Paris, 2001.

semble également placer les jeunes dans une « carence » de mobilité qui peut renvoyer à « l'autolimitation de l'existence⁶⁰³ » selon l'expression de Cyprien Avenel.

Enfin, alors que les policiers évoquent spontanément la « dimension culturelle » du quartier (5/5 des entretiens), le traitement de entretiens nous permet de dégager une typologie policière de la jeunesse du quartier, articulée selon 4 catégorisations ; à savoir les « cibles » (peu intégrés au territoire), les « pacificateurs » (les interfaces entre jeunes et policiers), les « influençables » (ceux qui suivent la dynamique « déviante » du groupe) et les « déstabilisateurs » (qui apparaissent selon le filtre policier comme le noyau des « responsables » des tensions dans le quartier).

De même que la presse et la police sont positionnées dans notre thèse en tant « qu'entrepreneurs de morale », les professionnels du social contribuent aussi, à leur manière, à la stigmatisation du territoire.

3) La vision des professionnels du social d'un quartier en « souffrance »

Dans le cadre de notre enquête, nous avons mené des entretiens « formels » avec 12 travailleurs sociaux exerçant sur le territoire de Lille-Sud, représentés par 2 assistantes sociales, 1 éducateur spécialisé, 4 animateurs socioculturels du secteur, un technicien de la Caisse d'Allocation Familiale, un technicien de l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (U.T.P.A.S) et 3 Educatrices de Jeunes Enfants. Ces entretiens ont duré au minimum une heure.

De plus, dans le cadre de notre activité professionnelle, notre matériau a été enrichi par des nombreuses discussions « informelles » avec d'autres travailleurs sociaux, notamment d'autres assistantes sociales, éducateurs, représentants de la ville de Lille, et personnel de l'Education Nationale.

Enfin, notre participation à de nombreuses réunions de quartier nous a permis de « qualifier » encore plus finement notre analyse. Dans le texte qui suit, nous préciserons, comme précédemment, à chaque fois l'origine de notre matériau.

Nous rappelons l'apport « indicatif » de ce matériau ; considérant que 12 personnes ne constituent pas un « échantillon » permettant une représentativité scientifique.

⁶⁰³ C. Avenel (2004), op.cit.

a) Une précarité territoriale

Nous mobilisons ici l'analyse des 12 entretiens mais aussi notre matériau « informel » issu de nos différents échanges avec d'autres professionnels du secteur afin de compléter nos résultats. Il ressort que pour la totalité des interrogés, les travailleurs sociaux évoquent le territoire par le filtre de la précarité.

Dans le cadre des entretiens, ces professionnels ont été sollicités quant à la perception globale qu'ils ont du quartier. En ce sens, ceux-ci parlent du contexte territorial de précarité en évoquant des situations socio-économiques fragiles et « concrétisées » par l'absence d'activité professionnelle, chômage notamment ... (11 sur les 12), et de présences importantes de familles monoparentales (8 sur 12). De plus, les travailleurs sociaux parlent également des besoins de la population du quartier en termes d'aides sociales et en termes d'aides pécuniaires (9 sur 12) en complément de ressources domestiques, perçues par les professionnels comme « insuffisantes ».

Notre étude n'écarte pas la pertinence ou le « bien-fondé » de ces perceptions professionnelles, mais elle s'attache plus particulièrement à la place des travailleurs sociaux dans les mécanismes de stigmatisation ; en effet, ils peuvent « contribuer » en tant qu' « entrepreneurs de morale⁶⁰⁴ » à stigmatiser un individu en lui apportant une aide sociale, cette aide pouvant elle-même être vecteur de stigmatisation pour la personne aidée (et pouvant être perçue comme telle par le professionnel). Même si nous n'avons pas mis en évidence des éléments pour pouvoir rejoindre la thèse de Jeannine Verdès-Leroux qui place le bénéficiaire de l'aide sociale comme un « individu pathologique⁶⁰⁵ » aux yeux des travailleurs sociaux, le traitement des entretiens et de nos différentes discussions dans le cadre de notre insertion professionnelle, tend à mettre en évidence un « postulat institutionnel » qui contribue à la stigmatisation des habitants. Ce postulat institutionnel peut renvoyer aux travaux de Serge Paugam qui évoque la « norme » véhiculée par le travailleur social à ses « bénéficiaires »⁶⁰⁶. Il y aurait ainsi un déséquilibre dans le rapport aux normes entre le professionnel social et la personne « nécessiteuse » qui serait à l'origine de la perception professionnelle « stigmatisante » du travailleur social. Dans cette perspective, la contribution des travailleurs sociaux au « stigmate » serait basée sur le présupposé d'une « carence » d'adhésion de la personne « aidée » par rapport aux « normes » du travailleur social au sens de Serge Paugam ;

⁶⁰⁴ H. Becker. Op.cit.

⁶⁰⁵ J. Verdès-Leroux, *Le travail social*, Les éditions de minuit, Coll le sens commun, 1999.

⁶⁰⁶ S. Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 2000.

c'est-à-dire que plus une personne se distancie des « normes » du professionnel, plus elle a tendance à être perçue comme « anormée » et donc plus elle a tendance à être « étiquetée⁶⁰⁷ » comme « nécessiteuse » ; elle doit de ce fait être accompagnée pour rétablir l'équilibre entre le travailleur social et le « bénéficiaire », et atteindre le stade que nous appelons de « normes partagées ».

« C'est un quartier concentrant de grandes difficultés de tout ordre, (...) où les situations des familles sont très difficiles. C'est un quartier précaire au sens que les familles ont de très bas revenus et vivent avec les minima sociaux, c'est riche malheureusement en problématiques et qui doit être accompagné ».

(Assistante sociale, 42 ans)

b) Des besoins « recensés »

L'analyse des entretiens avec les professionnels de l'action sociale montre aussi une posture de légitimation de leur présence sur le quartier. En ce sens, 9 d'entre eux (/12) (3 animateurs socioculturels n'ayant pas émis cet aspect) énoncent que leur présence est légitime et permet de « suivre » des familles en grands besoins.

« Ici, dans le quartier, les familles seraient totalement démunies si nous ne les suivions pas. Ils ont des besoins énormes, en termes d'accompagnement budgétaire, pour l'aide des paiements des factures et d'autres charges et aussi car ces familles sont dépassées et ont besoin d'un suivi continu ».

(Assistante sociale, 33 ans)

C'est en ce sens que la perception professionnelle du territoire est institutionnellement légitimée dans le discours de certains travailleurs sociaux à travers les difficultés socioéconomiques de sa population, et la « dépendance » que certains habitants développent à l'aide sociale.

En effet, dans le cadre de l'évocation d'une « dégradation » des difficultés perçues et vécues professionnellement par les professionnels du social (8/12), ceux-ci justifient la nécessité de leur intervention par une certaine « dépendance » qui place les « bénéficiaires » dans une

⁶⁰⁷ H. Becker, op.cit.

vision professionnelle « d'assistés⁶⁰⁸ », rejoignant l'analyse proposée par Serge Paugam qui les définit par une « dépendance » à l'aide sociale.

« (...) C'est de pire en pire. Les situations sont de plus en plus complexes dans le secteur. Les familles sont de plus en plus dans des situations auxquelles elles ne peuvent plus répondre seules. (...) ».

(Technicienne C.A.F, 45 ans)

c) Des problématiques de « violence » élargies

Outre la précarité, les travailleurs sociaux évoquent dans les entretiens une certaine « complexification » des situations personnelles et familiales « suivies » dans le quartier, avec un ressenti professionnel qui intègre les questions de violences. En effet, la totalité des professionnels emploie dans nos échanges le terme de « violence » mais nous pouvons distinguer plusieurs perceptions différentes en fonction du corps de métier de l'interrogé.

Les travailleurs sociaux évoquent à la fois la violence de certains jeunes du quartier et la violence subie par certaines femmes du territoire. Beaucoup perçoivent une violence axée sur la question de la jeunesse. En ce sens, 10 interrogés sur 12 établissent une liaison entre jeunes et problématiques de violences. Cette perception du travailleur social (en tant « qu'entrepreneur de morale⁶⁰⁹ ») semble partiellement rejoindre celle des médias et de la police en termes de « visibilité territoriale » de la jeunesse pour l'extérieur à travers un filtre de « déviance ». Les corps de métiers du social évoquant le plus largement cette « violence juvénile » sont les professions qui font du « face à face » avec certains jeunes du quartier (animateurs, éducateurs, assistantes sociales).

Cependant, une autre perception de la violence est dégagée dans le traitement des entretiens. Les interrogés mentionnent aussi les violences subies par les femmes et notamment dans la sphère privée en axant prioritairement leurs discours sur la thématique des violences conjugales.

En ce sens, les Educatrices de Jeunes Enfants (E.J.E), les assistantes sociales, les deux techniciens de la CAF et de l'UTPAS⁶¹⁰ et un animateur socioculturel interrogés, soit 8 personnes sur 12, positionnent ce « type » de violence. En outre, 6 personnes interrogées

⁶⁰⁸ S. Paugam, La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté, PUF, Paris, 2000.

⁶⁰⁹ H. Becker. op.cit.

⁶¹⁰ Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale.

parmi les 8 ayant évoqué les violences faites aux femmes, font le lien avec les situations sociales difficiles de ces dernières.

« Nous intervenons beaucoup depuis quelques temps sur des affaires de violences conjugales dans le quartier. Ce n'est vraiment pas facile d'intervenir dans ces cas car souvent la femme, dans ce cas battue, ne souhaite pas partir de peur de tout perdre. (...) »

(Assistante sociale, 42 ans)

Dans une perspective un peu différente, 5 interrogés (/8) placent dans leurs discours la dimension « d'oppression masculine territoriale », rejoignant l'idée de Horia Kebabza et Daniel Welzer-Lang⁶¹¹ selon laquelle certains hommes du quartier exercent une sorte de « contrôle social » sur les femmes. Pour autant, cette dimension, qui est présentée par ces auteurs comme une conséquence du chômage (représentativité sociale faible⁶¹²) n'est que peu ou pas exprimée dans les échanges. Même si 6 personnes sur 8 expriment un rapport entre difficultés sociales et « condition féminine » dans le quartier, celui-ci est davantage axé dans une impossibilité « financière » de la femme de quitter le foyer que dans une dimension de domination territoriale masculine. 5 professionnels placent en revanche, le rôle culturel et notamment religieux dans la « considération » de la femme dans le territoire.

« Ici, dans le quartier, la place de la femme est pas facile. (...) on le voit tous les jours dans le cadre de notre travail, beaucoup de femmes sont mises sous silence (...) c'est le poids de la religion dans le quartier aussi qui fait ça ».

(Assistante sociale, 42 ans)

Au total, l'étude des entretiens avec les travailleurs sociaux montre que ceux-ci semblent davantage percevoir le quartier de Lille-Sud à travers des situations sociales « fragilisées » (aussi bien des jeunes que des adultes), qui de leur point de vue, définissent le quartier. Contrairement aux deux autres « entrepreneurs de morale » (la presse et la police) qui tendent à percevoir le quartier à travers sa jeunesse⁶¹³, ces « entrepreneurs de morale⁶¹⁴ » développent un spectre de perception plus large, en ce sens qu'ils ne semblent pas voir le quartier

⁶¹¹ H. Kebabza, D. Welzer-Lang, Jeunes filles et garçons des quartiers : une approche des injonctions de genre, Rapport GIP Justice et DIV, Université de Toulouse Le Mirail, Simone/ SAGESSE, sept 2003.

⁶¹² S. Paugam, op.cit.

⁶¹³ C. Avenel (2004), op.cit.

⁶¹⁴ H. Becker, op.cit.

uniquement via les jeunes et la délinquance (contrairement à la tendance des « entrepreneurs de morale » tels que les médias et surtout la police) mais autour de problématiques plus globales, incluant la précarité et la question du genre.

d) Un territoire « réputé »

Dans le cadre des entretiens, 11 travailleurs sociaux sur 12 mentionnent la « réputation » (dans une dimension péjorative) du quartier dans leurs discours, en ce sens qu'ils évoquent l'idée que le territoire de Lille-Sud a une « réputation » dans la sphère professionnelle et qu'il est « placé » dans le réseau de collègues comme un quartier « difficile ». Plus précisément, les 11 personnes interrogées qui pensent que Lille-Sud a une « réputation », déclarent avoir déjà entendu parler de Lille-Sud avant de travailler dans le territoire, aussi bien par les médias que par la sphère privée. Parmi elles, 5 mettent d'abord la « connaissance » du quartier via leur réseau personnel (entourage, familles...) et 6 autres placent en avant le rôle des médias.

De plus, 9 des interrogés qui pensent que le quartier a une « réputation » (11/12), semblent indirectement positionner le réseau professionnel comme un facteur « solidifiant » « l'étiquetage⁶¹⁵ » du quartier en termes de « propagation » de la réputation du territoire (en tant que « marqueur stigmatisant » au sens de Erving Goffman⁶¹⁶).

« Je connaissais Lille-Sud de nom, (...) avec les journaux et tout ce qu'on dit de Lille-Sud. C'est vraiment en commençant dans le métier que j'ai compris que le quartier était difficile avec les collègues et avec tout ce qu'on disait du quartier dans le service. (...) Lille-Sud a une réputation dans notre organisme⁶¹⁷ ».

(Employée U.T.P.A.S, 53 ans environ)

Cette citation suggère que le réseau de professionnels du social joue un rôle d'« entrepreneur de morale⁶¹⁸ » -autrement dit, que le processus de stigmatisation se nourrit dans les corps de métiers constituant les travailleurs sociaux. En effet, la « réputation » du quartier semble « objectivée » par l'ensemble du réseau professionnel, donnant de ce fait une « portée légitimante » à chaque travailleur social qui véhicule inconsciemment ou non « l'image de

⁶¹⁵ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985.

⁶¹⁶ E. Goffman, *Stigmate ; les usages sociaux des handicaps*, éditions de Minuit, Paris, 1977, (1963).

⁶¹⁷ Par souci de confidentialité, nous avons changé le nom du service évoqué dans l'entretien en utilisant un terme plus global tel que « organisme ».

⁶¹⁸ H. Becker, *op.cit.*

la mauvaise réputation⁶¹⁹» du territoire tout en y traitant, paradoxalement, ses problématiques sociales territoriales.

Une assistante sociale semble bien illustrer cette idée :

« Depuis quelque temps, nous ne pouvons plus intervenir l'après midi dans certains coins du quartier. Moi, personnellement, j'y étais contre car je voyais pas trop le danger car je suis déjà passée dans ce coin régulièrement et je n'ai pas eu de problèmes particuliers, quelques situations difficiles mais bon, on a l'habitude (...) Je sais que la PMI a fermé suite à des problèmes de violence avec les jeunes. (...) Mais c'est vrai que beaucoup de mes collègues m'ont dit que c'était vraiment de plus en plus délicat de travailler là-bas et si l'UT nous interdit de faire des visites à domicile dans cette zone, c'est vraiment que ça doit être difficile maintenant. (...) moi en tout cas, j'irai plus de peur de me faire agresser ».

(Assistante sociale, 33 ans)

e) Une négociation de leur contribution « stigmatisante »

Le traitement des entretiens des travailleurs sociaux montre des postures différentes, lorsque nous évoquons dans l'échange la contribution ou du moins la place du professionnel dans les mécanismes de stigmatisation du quartier. En effet, 7 professionnels interrogés semblent nier ou négocier cet « aspect contributif » tandis que 5 autres paraissent conscientiser leur contribution au stigmate du quartier. (/12)

Pour les premiers (les 7 professionnels qui nient ou négocient leur rôle dans le stigmate du quartier), deux discours peuvent être dégagés. Le premier, illustré par 5 travailleurs sociaux interviewés (/7), pourrait correspondre à une conduite « militante » du professionnel qui semble rejeter cette idée de contribution à la stigmatisation du quartier, mettant en avant tout son investissement personnel pour « œuvrer » au développement social et local du territoire en démontrant par des exemples ce qu'il permet d'apporter aux familles du quartier. Dans ces cas, l'intéressé se positionne plutôt dans une conduite de « lutte » contre la stigmatisation du territoire de Lille-Sud en tant que « non-contributeur ». Ce discours peut renvoyer à l'idée de « supra-assistance » développée par le travailleur social proposée par Serge Paugam⁶²⁰ au sens où ces derniers semblent tisser des rapports de « dépendance » avec leurs « bénéficiaires », les figeant indirectement dans un « statut social particulier » (au sens de Serge Paugam) qu'ils

⁶¹⁹ C.Avenel, (2004), op.cit.

⁶²⁰ S. Paugam, La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté, PUF, Paris, 2000.

intériorisent plus ou moins en fonction de leurs parcours. (comme nous le verrons dans une autre réflexion). L'auteur parle d'assistance « installée ».

Les professionnels de l'action sociale adoptant la posture d'une « négociation » de leur « part contributive » dans la stigmatisation du quartier (2/7), minoritaires parmi nos interviewés, renvoient à une attitude d'évitement en positionnant un contexte de « restrictions budgétaires » de plus en plus difficile qui les empêcherait d'accomplir la totalité de leurs missions sociales. Si contribution au stigmatisme il devait y avoir, alors ce serait selon eux, davantage le système qui, faute de leur donner des moyens suffisants, les contrarierait dans leur accompagnement social. Ces derniers ont tendance alors à se positionner en tant que « contributeurs négociants » qui pourraient développer une relation qualifiée par Serge Paugam de « différée⁶²¹ » avec le « bénéficiaire », au sens où les liens professionnels-individus sont moins réguliers.

Nous pouvons alors dégager deux « postures » de dénégation par les travailleurs sociaux, de leur rôle « d'entrepreneur de morale »: les professionnels « militants » se situent dans une dimension de « rejet personnel » et de lutte, se différenciant des professionnels qui ont un militantisme intellectuellement positionné mais « opérationnellement déchu ».

Inversement, parmi les 12 interviewés, 5 professionnels semblent conscientiser leur « contribution » à la stigmatisation du quartier. En ce sens, ils expriment leur « participation indirecte » aux mécanismes globaux de stigmatisation de Lille-Sud. Ces professionnels correspondent aussi à ceux qui ont évoqué dans leurs échanges l'influence du réseau professionnel (/9). Ces professionnels paraissent alors resituer leur contribution dans une dimension globale du réseau en tant que « contributeur » à la stigmatisation du quartier. Autrement dit, s'ils semblent intellectualiser leur participation, ils la placent dans une démarche globale et non individualisée. Ainsi, ces 5 travailleurs sociaux ne se projettent pas (malgré leur conscientisation) dans une « contribution directe » mais dans un maillage et un rôle « contributif collectif » qui positionnent comme « limitée » leur propre place stigmatisante de travailleur social dans son individualité.

C'est en ce sens que ceux-ci ont tendance à se placer comme « contributeurs collectivisés » et non comme « contributeurs individualisés » en termes de « participation » au processus global de stigmatisation du territoire.

⁶²¹ S. Paugam, *ibid.*

« Lorsqu'on parle entre collègues de nos difficultés et notamment du boulot, nos collègues nous disent « alors comment ça va à Lille-Sud ?, ça doit pas être facile avec tout ce qu'on entend ! ». C'est vrai que moi quand je parle de Lille-Sud, sans dire les noms et en gardant l'anonymat bien sûr, je parle des problèmes du quartier et que je valide entre guillemets en gros ce qu'on me dit. (...) Je participe donc un peu à l'image du quartier ».

(Animatrice socioculturelle, 26 ans)

Conclusion partielle : D'une contribution indirecte au stigmatisme à une vision « pathologique » des bénéficiaires

Dans notre enquête, 11 professionnels parmi les 12 interviewés avaient déjà entendu parler de Lille-Sud et positionnent la « réputation » du territoire dans leurs discours ; « réputation » qui avait déjà été portée à la connaissance de 5 travailleurs sociaux d'abord par leur sphère privée, c'est-à-dire l'entourage, la famille, ...et pour 6 autres interrogés, d'abord par le biais des médias.

L'analyse des entretiens avec des travailleurs sociaux du territoire montre qu'ils tendent à percevoir le quartier selon un filtre de précarité territoriale (11/12) et de problématiques sociales, notamment axées autour des questions de monoparentalité (8/12) et des besoins de la population du quartier en aides sociales (9/12).

L'analyse des entretiens indique aussi un certain discours de « légitimation » de leur intervention, puisqu'ils évoquent la « nécessité » de leur présence dans le territoire dans un contexte de dégradations des conditions socioéconomiques locales (8/12) qui contraignent les familles à solliciter les institutions sociales⁶²².

De plus, les problématiques de violences locales sont présentes dans tous les entretiens (12/12) et la plupart établissent une corrélation entre jeunes et problématiques de violences (10/12) tout en resituant toujours en filigrane les conditions sociales « difficiles » du quartier. Mais, les violences conjugales sont aussi exprimées par 8 personnes (/12) dont 6 faisant un rapport avec les situations sociales « précaires » tandis que 5 (/8) parlent de la dimension « d'oppression masculine » en lien avec l'aspect culturel du territoire.

⁶²² C. Avenel, (2004), op. cit. p 116.

Enfin, l'influence du réseau professionnel dans « l'étiquetage⁶²³ » du quartier et de ses habitants est directement ou indirectement évoquée par 9 travailleurs sociaux. Pour ces professionnels, deux postures quant à leur « contribution » à la stigmatisation sont observées ; soit ils nient ou négocient l'idée de « contributeurs » soit, ils la conscientisent sans pour autant la revendiquer dans leur action individuelle.

Ainsi, 3 catégorisations indicatives peuvent être proposées. En ce sens, les individus ayant un profil « militant » (5) se placent davantage en tant que « non-contributeurs » dans la stigmatisation globale du territoire, d'autres (5) semblent conscientiser leur part contributive à la stigmatisation dans une dimension collective ; nous les qualifions de « contributeurs collectivisés » et d'autres enfin (2) se positionnent davantage dans un rôle de « négociation » face à un contexte de restrictions budgétaires les plaçant comme « contributeurs négociants ».

La contribution des travailleurs sociaux à la stigmatisation semble se produire au sens où le réseau joue le rôle d'un « entrepreneur de morale⁶²⁴ » véhiculant, de par l'accompagnement des personnes étiquetées comme « nécessiteuses », une « disqualification sociale⁶²⁵ » relativement aux autres individus « moins accompagnés » par l'aide sociale. C'est notamment au « déséquilibre » du bénéfice de cette aide sociale qu'est associé le stigmate.

Quelle que soit sa position, le travailleur social tend, à l'instar des autres « entrepreneurs de morale » (la presse et la police) à véhiculer la « réputation » du quartier dans un spectre de perception cependant plus large et moins focalisée sur la « déviance » juvénile territoriale.

Un quatrième « entrepreneur de morale⁶²⁶ » que nous désignons par l'expression : « non-habitants » vient alimenter les mécanismes de stigmatisation en cours.

4) Un territoire identifié négativement par l'extérieur

En plus des méthodes qualitatives, la passation de questionnaires auprès d'une population non habitante de Lille Sud, (questionnaires distribués dans l'hyper centre de Lille), a été un outil très intéressant pour approfondir l'étude. En effet, afin d'apprécier plus précisément le degré de stigmatisation du quartier de Lille Sud de l'extérieur par les non-habitants, nous avons mobilisé un aspect de l'approche quantitative en menant pendant deux jours une enquête via

⁶²³ H. Becker, op.cit.

⁶²⁴ H. Becker. ibid.

⁶²⁵ S. Paugam, La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté, PUF, Paris, 2000.

⁶²⁶ H.Becker, op.cit.

un questionnaire (de 7 questions et disponible dans les annexes.), interrogeant 53 femmes et 47 hommes, soit 100 personnes de 15 à 76 ans afin de connaître l'image du quartier de Lille Sud à l'extérieur de cette zone.

Dans l'échantillon de 100 personnes interrogées ; 32% vivent à Lille intra muros, 27% vivent au sein de la Communauté Urbaine De Lille (CUDL), 28% habitent hors Communauté Urbaine De Lille mais dans la Région et 13% n'habitent pas le Nord-Pas-de-Calais.

a) Un quartier perçu par sa délinquance

D'après l'enquête quantitative effectuée, Lille Sud est un quartier globalement connu et identifié par les personnes ayant répondu au questionnaire. En effet, 77% des sujets interrogés, soit 77 personnes sur les 100 interviewées, déclarent « déjà avoir entendu parler de Lille Sud » tandis que 23% déclarent « n'avoir jamais entendu parler du quartier ».

Parmi les 77 personnes qui disent déjà avoir entendu parler de Lille-Sud, la proportion d'hommes et de femmes reste équilibrée puisque 40 (soit 52%) sont des femmes tandis que 37 sont des hommes. (48%). De plus, lorsque les non-habitants ont « entendu parler » du quartier, ils semblent le percevoir via un filtre négatif, axé vers la délinquance et la pauvreté. En effet, plus de 53% des personnes ayant déjà entendu parler du quartier de Lille Sud (41 personnes sur les 77 connaissant Lille Sud) optent par la formule « un quartier marqué par la délinquance » et 27% pour un « quartier défavorisé » (21 personnes sur les 77) ; ces formules arrivent donc largement avant celles de : « quartier de Lille » (7/77 soit 9%), « quartier multiculturel » (7/77 soit 9%) et « quartier riche » (1/77 soit un peu plus de 1%).

Ces résultats mettent en évidence qu'une majorité de personnes interrogées qui ont déjà entendu parler de Lille Sud, le qualifie comme un quartier marqué par la délinquance et dans une moindre mesure, la pauvreté. En outre, 23 personnes sur les 41 ayant qualifié Lille Sud comme un quartier marqué par la délinquance ne s'y rendent pas en raison de la « réputation » (17 personnes) ou de la « peur » que ce territoire véhicule (6 personnes). Cet aspect montre la « force » du stigmatisme qui contrarie les déplacements vers le quartier. De ce point de vue, le stigmatisme semble cristalliser une barrière physique aux limites invisibles.

Le stigmatisme n'existant pas en soi mais dans la relation qui le véhicule⁶²⁷, la plupart des personnes qui « connaissent » Lille-Sud via sa stigmatisation ne s'y sont jamais rendues. En ce sens, parmi les 77 individus déclarant avoir déjà entendu parler du quartier, seulement 9

⁶²⁷ E. Goffman, Stigmatisme ; les usages sociaux des handicaps, éditions de Minuit, Paris, 1977, (1963).

disent y être déjà allés. De ce point de vue, la stigmatisation du quartier véhiculée par les non-habitants (comme « entrepreneurs de morale ») se base justement sur les représentations inscrites dans le stigmate qui fige Lille-Sud dans une perception extérieure « territorialisée » négative, non soumise à l'expérimentation personnelle. (puisque la plupart des interrogés ne semblent pas se rendre dans le quartier).

L'analyse du questionnaire confirme la « territorialisation » du stigmate qui, non seulement fixe une perception négative dans des enceintes géographiques définies et perçues comme « douteuses » ou « insécures » au travers notamment d'autres « entrepreneurs de morale » tels que les médias mais contribue également à disqualifier socialement⁶²⁸ ses habitants dans des visions nourries de concentration de pauvreté territoriale.

b) Un stigmate géographiquement « étendu »

Le traitement du questionnaire montre que la perception « négative » du quartier ne se limite pas aux frontières du quartier ni même, de la ville « accueillant » le quartier, mais s'étend à des zones géographiquement plus éloignées. En effet, si nous nous intéressons à la perception négative du territoire en termes de délinquance (« quartier marqué par la délinquance ») et de pauvreté (« quartier défavorisé »), il est intéressant de noter que l'image est véhiculée à des « kilomètres à la ronde ». Parmi les personnes déclarant avoir déjà « entendu parler de Lille-Sud » et qui le perçoivent « négativement » via les filtres de délinquance et de pauvreté, 36%, (soit 24 personnes sur 77) habitent Lille intra muros, 30% vivent dans l'aire urbaine de la C.U.D.L (17 personnes), 26 % (16 personnes) vivent dans la région mais hors C.U.D.L et 8%, (soit 5 personnes) n'habitent pas la région. De ces chiffres, il semble possible de déduire qu'il existe un lien entre proximité et « force » du stigmate ; à savoir que, plus les « entrepreneurs de morale » habitent à proximité des « stigmatisables », plus ils ont tendance à les stigmatiser.

En représentativité proportionnelle, ce sont les Lillois et les « non nordistes » (hors région) (ayant déjà entendu parler du quartier) qui paraissent davantage percevoir le quartier par des faits de délinquance et par l'aspect « défavorisé » du territoire. En effet, en proportion, les Lillois sont 86% (24/28) mais les « hors-région » représentent la deuxième « catégorie » d'habitants avec des chiffres très proches (83%) (5/6) à voir le quartier dans ce prisme

⁶²⁸ S. Paugam, op.cit.

« négatif », devant ceux qui habitent la région mais hors C.U.D.L. (80%, 16/20), et 74% habitant la C.U.D.L. (17/23).

Il faut ainsi relativiser fortement l'idée de corrélation entre proximité et « force » du stigmatisme puisqu'en proportion, la stigmatisation basée sur les problématiques perçues au travers de « l'image de la mauvaise réputation⁶²⁹ » des quartiers « sensibles », ne perd pas de son « intensité » en fonction de la distanciation depuis le lieu stigmatisé. Le « marquage identitaire » négatif au sens d'Howard Becker est donc véhiculé au-delà même de la ville.

Dans un autre angle d'analyse : sachant que 36% (/77) des personnes et 86% en proportion déclarant avoir déjà « entendu parler de Lille-Sud » et qui le perçoivent « négativement » via les filtres de délinquance et de pauvreté, habitent Lille intra muros, nous pouvons nous interroger sur la place de l'expérimentation personnelle de cet « entrepreneur de morale⁶³⁰ » au stigmatisme. En d'autres termes, le stigmatisme repose-t-il sur une réalité territoriale vécue par certains lillois n'habitant pas Lille-Sud ? La pratique du quartier par cet « entrepreneur de morale » ne semble pouvoir être que peu mobilisée car seulement 3 lillois (percevant Lille-Sud comme un quartier marqué par la délinquance) déclarent s'être déjà rendu dans le territoire. Le reste de l'échantillon ne s'y est jamais rendu. Au contraire, nous pourrions alors dire que le stigmatisme se base sur une non pratique de sa propre application en termes de confrontation de sa réalité.

c) Un quartier « non attractif »

L'analyse du questionnaire montre que la mobilité en faveur du quartier reste contrariée par le poids du stigmatisme : celui-ci semble ainsi influencer la fluidité des échanges sociaux entre habitants de Lille-Sud et non-habitants. En effet, 31 personnes interrogées déclarent ne pas se rendre dans le quartier à cause de sa « réputation » et 8 individus expriment leur « peur » du quartier. Il est important de rappeler que dans l'échantillon des 31 personnes, 18 d'entre eux ont choisi la formule « un quartier marqué par la délinquance » et 8 (/31) la formule un « quartier défavorisé ». Cette perception négative du quartier semble ici ancrée dans un maillage de stigmatisations ; par les formules choisies, « l'entrepreneur de morale » (ici les non-habitants) semble donner au stigmatisme (de déviance et de pauvreté) une valeur vécue et

⁶²⁹ C. Avenel, op.cit.

⁶³⁰ H. Becker, op.cit.

validée en termes d'expérimentation personnelle, alors qu'une grande majorité d'interrogés ne sont jamais allés dans le territoire de Lille-Sud. (9/100).

En outre, 27 personnes placent l'absence « d'intérêts » de se rendre dans le quartier. Cette approche peut renvoyer à l'absence de zone commerciale dans le territoire (1 seule personne évoque clairement cette raison dans l'échantillon total) mais peut connoter aussi une vision négative « négociée » du territoire puisque la totalité de ces interrogés (27/27) opte pour la formule « un quartier marqué par la délinquance ». En définitive, 67 personnes sur les 77 ayant déjà entendu parler du quartier ne s'y sont jamais rendues alors que 9 interrogés (/77) déclarent s'y être rendus, notamment dans un but de loisirs (5/9), pour un trajet professionnel (2/9), pour un deuil (1/9) (autres : 1/9). Une personne de l'échantillon n'a pas émis de raison de non déplacement vers le quartier.

Le mécanisme de stigmatisation du quartier produit par l'ensemble des « entrepreneurs de morale » semble se nourrir de lui-même. En ce sens, chaque entrepreneur de morale paraît se « servir » de l'autre pour légitimer et/ou valider son propre discours stigmatisant. En ce sens, la stigmatisation médiatique du quartier contribue indirectement à la stigmatisation extérieure et cette dernière semble valider la première, (Nous pourrions appliquer ce raisonnement à la contribution de nos deux autres « entrepreneurs de morale »). D'une certaine manière, la stigmatisation de Lille-Sud plante ses bases dans la ségrégation même du territoire⁶³¹ car les non-habitants semblent conscientiser et pratiquer un évitement spatial qui paraît sous-entendre, pour les non-habitants, une différenciation sociale de sa population⁶³² en « s'auto limitant l'existence⁶³³ », confortant ainsi leur perception stéréotypée du quartier de Lille-Sud qui renvoie à l'image d'une certaine « destruction sociale⁶³⁴ ».

Conclusion partielle : Lille-Sud ou la mauvaise réputation

D'après les résultats de notre questionnaire, plusieurs chiffres ressortent. Au total, le quartier est globalement identifié par la majorité des personnes interrogées (77 personnes). La dimension de déviance du territoire est mise en avant (53%), notamment en mobilisant

⁶³¹ M.C. Jaillet, *Diversité sociale, Ségrégation Urbaine, Mixité*, La Documentation Française, Coll Recherches, 2008.

⁶³² C. Avenel, *Sociologie des quartiers sensibles*, Armand Colin, 2004, p 25.

⁶³³ Nous appliquons ce concept à la mobilité des non-habitants vers le quartier du sujet d'étude, in C. Avenel (2004), *op.cit.*

⁶³⁴ F. Dubet, *La galère, jeunes en survie*, Fayard, Paris, 1987.

l'expression proposée de « quartier marqué par la délinquance » (41 personnes), tandis que 21 autres personnes optent pour l'aspect « défavorisé » du territoire ; soit au total 62 personnes sur 100 qui perçoivent le quartier de Lille-Sud de façon « négative ». Dans une perception moins stigmatisante, 7 personnes choisissent la formule « quartier de Lille », 7 autres avancent l'expression « quartier multiculturel » et enfin 1 personne dégage la formule « quartier riche » pour décrire le quartier.

En outre, 17 personnes ayant qualifié le territoire de Lille-Sud comme un quartier « marqué par la délinquance » disent ne pas s'y rendre à cause de la « réputation » du quartier et 6 autres à cause de la « peur » qu'il peut susciter, soit 23 personnes sur les 41.

En première approche, nous avons pu penser qu'il existait un rapport entre proximité et stigmatisation ; à savoir que plus « l'entrepreneur de morale » réside à proximité du quartier, plus il a tendance en nombre à le stigmatiser. En effet, les personnes qui paraissent percevoir le quartier de façon négative (délinquance et pauvreté) sont représentées à 36% par des lillois, à 30% par des métropolitains, (C.U.D.L), à 26% par des hors C.U.D.L et à 8% par des habitants ne vivant pas dans la région. Toutefois, en proportion, (sauf pour les Lillois qui restent en proportion les plus « stigmatisants » avec 86%), la corrélation semble s'estomper ; l'analyse laisse apparaître, une forte valeur de 83% des non-habitants de la région qui en proportion sont les plus « stigmatisants » (après les Lillois), devant les non-métropolitains avec 80% et les métropolitains avec 74%. De ce point de vue, la proximité semble être un facteur moins « actif » dans la stigmatisation du quartier –excepté donc pour la zone directe englobant le quartier de Lille-Sud (Lille).

En considérant en ce sens, que la proximité influe sur la stigmatisation ; à savoir que 36% (/77) et 86% (en proportion) des Lillois perçoivent le quartier via un filtre « négatif », nous nous sommes interrogés sur la place de l'expérimentation personnelle en termes de confrontation au stigmat. Pour ces non habitants, est-ce la pratique d'une réalité qui favorise cette stigmatisation du quartier ? L'analyse du questionnaire montre qu'une telle pratique, ici pouvant être qualifiée de territoriale, ne semble pas pouvoir s'appliquer car seulement 3 Lillois dans l'échantillon des personnes percevant le territoire « négativement » déclarent être déjà allés à Lille-Sud.

Enfin, les flux de déplacement des non-habitants vers le quartier semblent contrariés en raison de sa « mauvaise image » (réputation) puisque 31 personnes et 8 autres évoquent « la peur »

que le quartier véhicule. De plus, l'absence d'intérêt personnel à s'y déplacer est aussi évoquée (27) tandis qu'une personne de l'échantillon ne s'y rend pas en raison de l'inexistence de zone commerciale dans le quartier. Au total, 67 personnes (/77), soit 87% qui ont déjà entendu parler du quartier de Lille-Sud ne s'y sont jamais rendues alors que 9 personnes seulement y sont allées. La faible attractivité du quartier semble se concentrer dans le loisir (5/9), notamment avec la halle de glisse, dans le cadre de trajets professionnels (2/9), pour des recueils en raison de la présence du cimetière (1/9) et pour d'autres motifs (1/9).

Le quartier de Lille-Sud, bien qu'il soit majoritairement identifié est donc peu attractif en raison d'une image « négative » qui lui colle à la peau.

Dans le point suivant, nous proposons d'étudier les réactions des jeunes de notre enquête quant aux processus de stigmatisations entrepris par ceux qui nous dénommons les « entrepreneurs de morale⁶³⁵ ». Nous verrons pour chacun d'entre eux, la réception du stigmatisme vécu dans le quotidien des jeunes de notre échantillon en termes de négociation et/ou rejet des mécanismes de stigmatisation.

B) Les réactions des jeunes face aux mécanismes de stigmatisations des « entrepreneurs de morale⁶³⁶ »

Nous avons questionné le rôle des « entrepreneurs de morale » autour de leur contribution respective dans la stigmatisation du quartier ; la perception des jeunes de l'enquête est essentielle pour comprendre le poids d'un stigmatisme au quotidien. Car, même s'il s'agit pas d'un échantillon représentatif et que les chiffres donnés ne sont pas significatifs, les 64 jeunes de l'enquête sont 56% (36 jeunes sur 64) à être conscients que leur quartier a une mauvaise image, contre 42 % (27 jeunes) à penser le contraire (que le quartier a une bonne image). 1 jeune ne se prononce pas. De ce point de vue, les mécanismes de stigmatisations des « entrepreneurs de morale » apparaissent comme largement conscientisés et nécessitent alors une stratégie de « faire avec » pour les jeunes de l'étude.

D'un autre côté, une part significative, soit ne la conscientise pas, soit se positionne dans un discours de dénégation qui peut aussi être interprété comme une forme de négociation du stigmatisme.

⁶³⁵ H. Becker, op.cit.

⁶³⁶ H. Becker, op.cit.

Dans le premier paragraphe, nous nous intéressons à la perception des jeunes quant au rôle de la presse en tant « qu'entrepreneur de morale⁶³⁷ » dans sa « couverture » du quartier lors d'évènements particuliers liés à des troubles « urbains ».

1) Des jeunes au fait de l'impact médiatique

a) L'image de la « jungle urbaine »

La plupart des jeunes interrogés cite le rôle de la presse en général (car les jeunes citent les médias locaux en général, pas uniquement la presse écrite). Celui-ci est spontanément cité dans les conversations que nous avons eues avec eux, comme un des « contributeurs » à la mauvaise image du quartier. Plus précisément, parmi les 36 jeunes, conscients de l'image dégradée du territoire, 28 citent l'influence de la presse dans la stigmatisation du quartier. Il est important de noter également que 6 jeunes sur 27 qui pensent que Lille Sud a une bonne image, rejoignent cette pensée sur le rôle de la presse.

Autrement dit, non seulement une grande majorité des jeunes qui ont conscience de la « mauvaise image » du quartier (28 sur les 36), mais aussi une part significative (6 sur les 27) de ceux qui pensent que Lille-Sud a une bonne image considèrent que le rôle de la presse est significatif et qu'il participe à « disqualifier » le quartier et a fortiori ses habitants.

Pour illustrer cette idée, 14 jeunes évoquent des exemples d'articles ou d'informations issus de la presse écrite locale.

La presse est définie comme « exagératrice » lors d'évènements particuliers dans le quartier. C'est en ce sens que les jeunes expriment ce qu'ils ressentent comme une certaine méconnaissance du quartier de la part de la presse, largement inscrite dans un traitement journalistique à la recherche du sensationnel, comme l'évoque un interviewé :

« (...) nous, de toute façon, on intéresse la presse que quand y'a du bordel, sinon y'a personne. (...) une fois, un journaliste m'a questionné mais comme moi, je suis calme, j'étais pas intéressante pour lui. » (Fille, 17 ans).

« (...) Ils (la presse) aiment bien parler du quartier quand c'est tendu. Mais ils connaissent keutch (rien). C'est zerm (nul ou bizarre) de voir qu'on parle de Lille-Sud comme ça et qu'ils

⁶³⁷ H. Becker, *ibid.*

connaissent rien du quartier. (...) l'autre fois, ils ont pris des photos d'une rue pour un problème avec un mec et c'était pas la bonne ». (Garçon, 13 ans).

Pour les interviewés, la presse focalise sur le « spectaculaire » et le « conflictuel » au détriment du traitement du quotidien du quartier. C'est alors le traitement de cet aspect qui contribue à fixer le quartier dans une vision de « l'extraordinaire » au premier sens du terme et axé pour les jeunes dans les problématiques de « violence urbaines ».

Cette tendance alimente le stéréotype de la « destruction sociale⁶³⁸ » ou de la zone de « non-droit⁶³⁹ » qui met à distance. En illustrent ces extraits d'entretiens :

« C'est aussi les journaux qui racontent ce qu'ils veulent. Quand on lit, les journaux, on a l'impression qu'on vit dans une jungle, même qu'on est comme des animaux dangereux. Y'a pas que des délinquants ici. (...). (Fille, 18 ans)

« C'est vrai que c'est un quartier spécial... (...) mais les médias en rajoutent, comme si que c'était le Far-West et que les gens qui viennent vont se faire attaquer... (...) ».

« Les journalistes nous prennent pour des sauvages... (...) Ils nous prennent pour des délinquants. Ils font tout un plat pour une petite affaire. (...) Quand on regarde les journaux, on a l'impression que Lille-Sud c'est un ghetto... (...) On a l'impression qu'on est en Amérique avec eux ». (Garçon, 17 ans)

Les jeunes de l'étude considèrent le rôle de la presse dans sa collaboration au prolongement de l'imagerie « stéréotypée » des violences urbaines qui s'opèrent dans un contexte d'insécurité territorialisée qui laisse en filigrane l'idée que le quartier n'est pas sûr. C'est donc la comparaison « latente » de la « jungle urbaine » qui semble peser sur les jeunes interrogés.

b) Le sentiment de mise à l'écart

Les entretiens que nous avons menés avec les jeunes nous montrent également que leur perception sur le rôle de la presse locale consiste aussi à penser que celle-ci distancie le quartier avec le reste de la ville. En effet, parmi les 14 jeunes qui citent l'influence de la presse locale dans la stigmatisation du quartier en prenant l'exemple d'articles ou autres

⁶³⁸ F. Dubet (1987), op. cit.

⁶³⁹ C. Bachmann, L. Basier, op. cit.

couvertures médiatiques du quartier, 13 évoquent spontanément son impact dans la « mise à l'écart » des autres, et plus particulièrement de ceux qui ne vivent pas dans le territoire. Citons ici quelques exemples de propos des interrogés :

« Comment tu veux que les gens aiment le quartier ? C'est pas avec les journaux que c'est possible. (...) Quand tu vois ça, t'as pas envie de venir...déjà qu'y a rien. ». (Fille, 22 ans).

« Le quartier est mal vu, c'est net. Même les profs ils disent qu'ils iraient pas dans certains coins de Lille-Sud avec ce qu'y a dans les journaux. Je leur dis qu'y a pas de problèmes mais bon, ils me croient pas ». (Garçon, 14 ans).

« Avec la presse, on est vu comme un quartier à part, comme si qu'on était pas normaux. C'est pour ça que beaucoup de gens viennent pas dans le quartier. (...) Même certaines personnes avec qui je parle et qui vivent pas ici me demandent si c'est vrai que Lille-Sud c'est dangereux ». (Fille, 15 ans).

Ces propos reflètent le sentiment des interviewés d'être « exclus », notamment ici, à cause de la vision que la presse donne sur le quartier. Dans l'échantillon des 28 jeunes qui citent le rôle de la presse dans le processus de stigmatisation du quartier, 26 pensent que le quartier aurait une meilleure image si la presse était moins « réactive » aux problématiques de violences et autres incidents dans le quartier.

Dans la même perspective, ils sont 21 jeunes (sur 28) à évoquer dans la conversation l'aspect « exagération » du traitement médiatique qui leur est offert sur le lieu de vie.

« C'est vrai qu'y a des soucis dans la quartier, mais si les journaux profitaient pas de ça, ça irait mieux, c'est net ». (Fille, 16 ans)

C'est en ce sens que les jeunes se sentent oppressés par la « distance sociale⁶⁴⁰ » qui altère le rapport avec les autres et plus particulièrement ici à cause de l'impact de la presse qui semble éloigner les interrogés du « monde social⁶⁴¹ ».

⁶⁴⁰ F. Khosrokhavar, op.cit.

⁶⁴¹ D. Avery, op.cit.

c) Une influence sur leur vie

Dans leur perception de l'influence des médias sur leur vie, nous avons demandé aux jeunes interrogés (parmi les 36 qui pensent que Lille-Sud a une mauvaise image), de se positionner sur une échelle de 1 à 10 concernant l'impact potentiel de la presse sur leur vie quotidienne.

(1 correspondant à peu d'impact et 10 à beaucoup d'impact).

Près d'un tiers des jeunes qui considèrent que le quartier a une mauvaise image (soit 11 sur 36) mettent à l'influence de la presse une note de 7/10, près d'un tiers (soit 10 jeunes sur 36) choisissent la note de 6/10. Aucun individu n'a noté en dessous de 4/10, ils sont 2 jeunes à avoir proposé 4/10 ; 3 jeunes ont sélectionné 5/10, ainsi que 8/10 et 10/10 en enfin 4 jeunes optent pour 9/10.

Ces résultats témoignent d'une appréciation élevée du rôle perçu par les jeunes des médias. Les individus interrogés qui ont conscience de la mauvaise image du quartier, perçoivent l'influence de la presse dans leur quotidien comme « disqualifiante » pour le quartier.

Au total, les jeunes considèrent que le traitement médiatique nuit à leur vie quotidienne au sein du quartier. Ces jeunes semblent ainsi avoir conscientisé la « peur » des « classes dangereuses⁶⁴² » qu'ils suscitent en habitant dans un quartier « sensible », et aussi, ils semblent avoir intériorisé la stigmatisation territorialisée qui « s'incruste » dans leur vie⁶⁴³.

Conclusion partielle : Le rôle des médias conscientisé par les jeunes

Une part importante de jeunes (plus de la moitié, soit 36 jeunes sur 64) conscientise la mauvaise image véhiculée du quartier et parmi eux, près des 3/4 (28 sur les 36) positionnent l'influence de la presse sur l'image dégradée du territoire. De plus, même parmi ceux qui affirment que Lille Sud a une bonne image, plus d'1/5 (6 sur 27) dénoncent aussi le rôle de la presse, soit au total 34 jeunes sur les 64 qui citent le rôle de la presse comme participant à « la disqualification » du quartier et de ses habitants.

En outre, des exemples de la presse locale sont cités (par 14 jeunes) pour illustrer à leur manière la stigmatisation du quartier, (13 expriment clairement le sentiment de « mise à l'écart »). Beaucoup (26), expriment que le quartier aurait une meilleure image si la presse

⁶⁴² S.Beaud, M.Pialoux, Violences urbaines, Violences sociales, Fayard, Paris, 2003

⁶⁴³ F. Dubet, D.Lapeyronnie, Les quartiers d'exil, Seuil, Paris 1992.

couvrait moins le territoire en matière d'évènements ou autres incidents « extraordinaires ». La dimension exagératrice du traitement médiatique est évoquée par 21 jeunes (sur 28).

Pour beaucoup de jeunes, la presse, en retranscrivant presque toujours une réalité embarrassante de la vie du quartier, les enferme dans des images collectives qui peuvent ne pas correspondre à leur réalité individuelle. C'est en ce sens que la presse contribue pour les interrogés à entretenir la « disqualification sociale⁶⁴⁴ » vis-à-vis de l'extérieur car, elle renvoie à une image collective territorialisée de la déviance juvénile qui « inclut » l'individu donné.

2) L'image médiatique du quartier négociée

Un nombre significatif de jeunes interrogés (27 sur les 64) pensent pourtant que Lille-Sud a une bonne image vis-à-vis de l'extérieur. Ils développent alors deux positionnements distincts : soit ils ne conscientisent pas l'image « négative » du quartier, soit ils entrent dans des stratégies de négociation du stigmatisme en le déniaient ou en le refusant.

a) Une non-conscientisation de l'image négative du quartier

Alors que notre recherche rejoint la plupart des différents travaux sociologiques qui mettent en évidence le poids de la stigmatisation d'un territoire dans la vie de ses habitants, l'analyse de nos entretiens montre une représentativité significative de jeunes qui pensent que le quartier a une bonne image. En effet, ils sont 42% à exprimer que le quartier de Lille-Sud a une bonne image, soit 27 jeunes sur 64.

Parmi ces 27 jeunes, 9 paraissent ne pas « conscientiser » la mauvaise image du quartier véhiculée par les « entrepreneurs de morale » (médias, police, institution au sens large et non-habitants) et présentent une distanciation à l'idée de l'image « dégradée » du quartier, semble-t-il, non pas par un quelconque rejet « stratégique ou négocié » (ce que nous verrons après) mais davantage dans les termes d'un « non-vécu », d'après leur expérimentation et leur confrontation avec l'extérieur. C'est en ce sens que le stigmatisme territorial (ici l'image négative du quartier) n'a pas les mêmes répercussions sur les individus en fonction d'un ensemble de paramètres constituant la situation du jeune et sa capacité à s'en extraire⁶⁴⁵.

⁶⁴⁴ S. Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 2000.

⁶⁴⁵ J-M. Delarue, *Banlieues en difficulté : la relégation*, Paris, Syros, 1991.

« Moi, pour moi, je n'ai jamais eu de problèmes avec l'image du quartier. C'est un quartier comme un autre. Je vois pas en quoi il serait différent d'un autre. (...) Je parle avec des gens et la plupart ne connaissent pas Lille-Sud. (...) Je dirais que Lille-Sud a une bonne image. On le voit avec tous les travaux dans le quartier. Y'a plein de trucs qui se font ».

« Lille-Sud a une image jeune, c'est un quartier jeune avec une image jeune. (...) ».

(Fille, 16 ans)

Pour ces jeunes (9), les mécanismes de stigmatisation entamés par les « entrepreneurs de morale⁶⁴⁶ » sur le quartier (et particulièrement la presse dans ce paragraphe), ne semblent pas les toucher et à fortiori ne paraissent pas constituer un « handicap social⁶⁴⁷ » ou un « marqueur de discrédit⁶⁴⁸ » les figeant dans une image « négative » qui les dépasserait. C'est davantage une non-expérimentation du stigmate inscrite dans une distanciation franche à celui-ci, elle-même basée sur une non-conscientisation de la stigmatisation territoriale. Le stigmate n'existant pas par lui-même mais dans l'interaction sociale avec les « autres », pour ces 9 jeunes « non stigmatisés » il n'y a pas perception d'un « attribut » (ici territorial) au sens d'Erving Goffman qui constituerait un « écart » relativement aux « attentes normatives des autres⁶⁴⁹ ».

De ce fait, cette proportion non négligeable de jeunes (9 sur les 27) semble « ignorer⁶⁵⁰ » la perception extérieure sur le territoire de Lille Sud. Il en ressort par conséquent que tous les risques évoqués par l'extérieur (notamment, par ceux que nous avons positionnés dans notre étude en tant qu'« entrepreneurs de morale⁶⁵¹ » : presse écrite, police, institution, population extérieure)) n'ont pas été intégrés par ces 9 jeunes interrogés. Ces jeunes n'ont pas l'impression d'être « menacés » au jour le jour par ces risques potentiels évoqués par l'extérieur mais ont tendance à les ignorer ou à les minorer fortement. Certains jeunes ne semblent donc pas « vivre » l'image négative véhiculée par l'extérieur.

« (...) C'est un quartier calme. Un quartier bien réputé où on est bien. (...) Je pense que le quartier est bien vu. (...) ».

(Garçon, 14 ans)

⁶⁴⁶ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985, p 145.

⁶⁴⁷ G. Mauger, « Les mondes des jeunes », *Sociétés contemporaines*, n°21, 1995, p 6-7.

⁶⁴⁸ S. Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 2000.

⁶⁴⁹ J. Nizet, N. Rigaux, *La sociologie de Erving Goffman*, La Découverte, Repères, 2005, p 26.

⁶⁵⁰ C. Avenel, in *Jeunes des quartiers populaires. Construction de l'identité, image et autonomie*, Les cahiers de Profession Banlieue, mars 2005.

⁶⁵¹ H. Becker, op.cit.

b) Le « positivisme territorial » comme stratégie de négociation au stigmat

Dans l'échantillon des 27 jeunes percevant l'image du quartier comme « bonne », si 9 jeunes paraissent ne pas « conscientiser » en terme d'expérience « la mauvaise image » du territoire 18 jeunes (/27) semblent cependant plutôt adopter des stratégies de négociation face à la stigmatisation. Parmi eux, 7 jeunes paraissent « dénier » la perception négative du quartier par l'extérieur tandis que 11 autres individus semblent négocier « de front » cette image en adoptant des attitudes de « surcompensation ».

Ainsi, les jeunes qui paraissent « dénier » la perception négative du quartier (7/27) s'inscrivent davantage dans une logique d'« évitement » du stigmat⁶⁵² en écartant presque systématiquement lors de nos échanges de la question posée (sur l'image du quartier). Pour ces jeunes, la lourdeur de la « mauvaise réputation⁶⁵³ » territoriale semble alors « douloureuse » et ils préfèrent renvoyer plutôt à leur propre perception. C'est en ce sens que le stigmat « territorialisé » semble conscientisé mais non-verbalisé ici (indépendamment du fait que leur perception du territoire paraît positive) ; ce qui peut être un réel frein au développement personnel du jeune⁶⁵⁴ entravant certains de ses potentiels. En dépit du fait que l'analyse de ces entretiens tend à montrer un certain déni de l'image négative du quartier, ces jeunes ne sont pas pour autant paradoxaux ; en effet, ils associent le côté « positif » de l'image extérieure du quartier à leur propre vision et leur attachement à celui-ci. (Ce que nous verrons dans un autre chapitre). Pour ces jeunes, il semble s'agir plus de la perception « intimiste » du quartier qui définit leur perception de l'image véhiculée par le territoire⁶⁵⁵.

« (...) Le quartier a une bonne image, c'est clair...moi je m'y sens bien. (...) ».

(Garçon, 13 ans)

De plus, une autre stratégie de négociation de la stigmatisation du quartier semble se dégager dans le cadre des traitements des entretiens avec les « autres » jeunes (sur 27) pensant que Lille-Sud a une bonne image. En effet, 11 individus (/27) semblent procéder à une distanciation avec les « autres » pour positionner l'image positive du quartier au sens de Serge Paugam qui distingue une certaine « hiérarchisation » des habitants, rendant certains « responsables »⁶⁵⁶.

⁶⁵² C. Petonnet, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée, 1979.

⁶⁵³ C. Avenel, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin, Paris, 2004.

⁶⁵⁴ F. Dubet, D. Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.

⁶⁵⁵ C. Avenel, «Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles», *Lien Social et Politiques*, n°43, 2000, p 143-154.

⁶⁵⁶ S. Paugam, *op. cit.*

« Lille-Sud a quand même une bonne image même si y'a des délinquants ici qui foutent le bordel. (...) »

(Fille, 18 ans)

« Heureusement que le quartier est bien et a une bonne réputation parce qu'avec certains jeunes, ça serait vraiment un ghetto. (...) »

(Fille, 21 ans)

c) La place de la presse et la perception positive du territoire

Un peu moins de la moitié de l'échantillon interrogé pense que le quartier a une bonne image, (27 jeunes sur les 64). Cependant, 6 jeunes (parmi les 11 personnes qui se distancient des « autres ») citent néanmoins le rôle de la presse dans la perception extérieure du territoire. Ces 6 jeunes perçoivent donc l'image véhiculée de leur quartier comme étant positive mais dénoncent en revanche l'influence « négative » des médias sur le territoire. Pour ces jeunes, l'image positive de Lille-Sud se nourrit alors des relations de sociabilités « exacerbées » que ceux-ci tissent au quotidien dans leur quartier⁶⁵⁷. (Nous verrons ces aspects plus loin). Ici, le rôle des médias est conscientisé mais ne semble pas altérer pour ces jeunes la réputation du quartier vis-à-vis de l'extérieur.

« C'est vrai que les journalistes dès qu'ils entendent un chien aboyer, ils viennent. Mais bon, c'est pas ça qui va faire que Lille-Sud c'est plus Lille-Sud. (...) »

(Garçon, 15 ans)

« (...) Même si les médias nous ratent pas, on a une bonne image je crois ».

(Garçon, 16 ans)

Conclusion partielle : Un impact médiatique différencié

Comme nous l'avons montré, une part importante des jeunes interrogés (42% soit 27 jeunes sur 64) pense que le territoire de Lille-Sud a une bonne image véhiculée à l'extérieur.

Nous avons dégagé deux positionnements opérés par certains jeunes qui s'articulent soit, autour d'une non-conscientisation de l'image négative véhiculée du quartier, soit, d'une conduite basée sur l'évitement de la stigmatisation. En ce sens, 9 jeunes ne semblent pas

⁶⁵⁷ A. Begag, C. Delorme, Quartiers sensibles, Paris, 1994.

conscientiser la « mauvaise image » du quartier car ils ne le vivent pas en tant qu'expérimentation dans leur rapport à autrui. Le stigmatisme n'est alors pas constitué car il n'est pas vécu dans les rapports que ces jeunes tissent avec les « non-habitants ».

En outre, 18 jeunes (/27) rejettent ou négocient l'image négative du quartier en adoptant alors pour certains : un déni de la stigmatisation territoriale basée sur des stratégies d'évitement du stigmatisme (7), pour d'autres : en hiérarchisant les groupes d'individus vivant dans le quartier⁶⁵⁸ (11). Enfin, nous avons montré que certains jeunes (6) positionnent l'image du quartier comme positive, tout en conscientisant le rapport péjoratif des médias vis-à-vis du territoire.

La place de police dans la contribution au stigmatisme est aussi évoquée par les jeunes de l'échantillon. Nous soulignerons ici que presque la totalité des jeunes de l'enquête parlent de l'institution policière dans leur entretien.

3) Une stigmatisation policière discréditante

Dans ce point, nous nous sommes intéressés à la place de la police accordée dans les discours des jeunes et avons dégagé deux perceptions distinctes : soit la police est évoquée « naturellement » dans les récits de vie du jeune ou soit elle est citée dans le cadre de la semi-direction que nous proposons dans nos entretiens. En ce sens, dans l'analyse des 64 interviews avec les jeunes, 45 jeunes sur les 64, soit plus de 70% de l'échantillon évoquent de façon spontanée les forces de l'ordre dans leurs discours, contre 18 jeunes (28%) qui ne parlent pas spontanément de la police dans les entretiens, 1 jeune n'ayant pas émis d'avis sur la question (2%). Au total, qu'ils soient amenés ou non sur la question policière dans le quartier, 63 jeunes ont des choses à dire sur la présence policière dans le territoire et celle-ci ne semble pas laisser les jeunes individus « indifférents ».

Cette image négative, bien que pesante est facilement évoquée par les jeunes du quartier mais elle est à la fois contestée, nuancée et/ou négociée conformément à l'analyse d'Erving Goffman⁶⁵⁹ sur le stigmatisme.

⁶⁵⁸ S. Paugam, op. cit.

⁶⁵⁹ E. Goffman, Stigmatisme ; les usages sociaux des handicaps, éditions de Minuit, Paris, 1977, (1963).

a) Une influence policière sur l'image du quartier

Dans le cadre des entretiens, nous avons proposé aux jeunes de se prononcer sur le « degré d'influence » de la police sur l'image du quartier perçue par les jeunes habitants. Ces derniers ont eu le choix entre quatre positions sur la question ; à savoir aucune influence policière, un peu d'influence, une influence moyenne et beaucoup d'influence.

L'analyse des 63 entretiens (un jeune ne s'est pas prononcé) montre que la majorité des jeunes interrogés positionne une influence policière sur le territoire. En effet, 34 jeunes (/63) utilisent le terme « beaucoup » pour qualifier le degré d'influence policière sur l'image du quartier et 23 jeunes (/63) choisissent l'expression « influence moyenne » de la police sur la représentation du quartier. 4 jeunes placent le « peu d'influence » et 2 mobilisent l'absence d'influence de la police sur l'image du quartier.

Cet aspect de l'analyse peut renvoyer à une certaine conscientisation de l'impact policier aussi bien sur le territoire que sur les jeunes eux-mêmes.

En ce sens, certains jeunes paraissent « être au fait » d'un certain « traitement policier ⁶⁶⁰ » qui semble favoriser une focalisation « péjorative » sur le territoire de Lille-Sud et sur les habitants.

« Ils (les policiers) nous font passer pour des délinquants (...) et ils voient Lille-Sud comme si c'était un quartier à part et ils le disent à tout le monde. »

(Garçon, 17 ans)

b) Une forte présence policière

Pour les 63 jeunes qui s'expriment sur leur perception de la police du territoire, indépendamment du fait qu'ils l'évoquent spontanément ou non, nous pouvons distinguer deux visions que les jeunes ont de la police intervenant dans le quartier. Pour 47 d'entre eux (/63) (38 jeunes qui ont évoqué spontanément la place de la police et 9 jeunes qui ne l'ont pas citée spontanément) la présence des policiers semble « exacerbée » dans le territoire et peut représenter une sorte « d'invasion » de l'espace pour le jeune. Si le jeune semble incarner pour la police (ce que nous avons vu dans la réflexion précédente) un risque potentiel en étant

⁶⁶⁰ L. Bonelli, « des populations en 'danger' aux populations 'dangereuses' », *La machine à punir*, L'esprit Frappeur, 2000, p.25.

un véritable « acteur » territorial⁶⁶¹, celle-ci semble renvoyée au jeune une image « péjorative » basée d'une part sur une « occupation » de l'espace public (elle-même basée sur un attachement au territoire, ce que nous verrons après) et sur des conduites « agressives » de la part des policiers et notamment lors de contrôles d'identité (27 /45 qui ont cité spontanément la police dans les échanges).

« La police elle vient comme ça, elle croit qu'elle est chez elle. (...) les flics décident de venir dans une rue et ils la bloquent comme ils veulent. Ils te palpent et font ce qu'ils veulent...c'est tranquille pour eux. » (il faut attendre ici le terme « tranquille » par « ils font comme ils veulent ».

(Garçon, 15 ans)

« Y'a toujours des contrôles dans le quartier. T'as qu'à voir ici, y'a une voiture de flics qui passe et ils demandent ce que tu fais. (...) T'as l'impression que le quartier est en guerre avec tous ces flics ».

(Garçon, 23 ans)

Si les « entrepreneurs de morale »⁶⁶² tendent à parler de « jeunesse des quartiers sensibles », il semble aux yeux des jeunes qu'une telle catégorisation puisse être également déglacée par la perception de ces jeunes d'une certaine « spécificité territoriale » de cette même police, que nous pourrions qualifier ainsi de « police des quartiers sensibles ». En effet, 41 jeunes (38/45 et 2 /18 (qui n'ont pas expressément évoqués la police dans leurs discours) semblent placer une certaine « particularité policière » basée sur la dureté des liens qu'elle tisserait avec les jeunes.

« Les flics ici sont durs...moi, je le vois avec d'autres polices, par exemple dans le centre de Lille ou dans d'autres quartiers, ils arrêtent pas les jeunes comme ça. (...) A Lille-Sud, c'est des cow-boys ».

(Garçon, 16 ans)

« (...) La police du quartier c'est quand même des fous, ils foutent des CRS dès qu'y a une moto qui fait du bruit ».

(Fille, 15 ans)

⁶⁶¹ C.Avenel (2004). op.cit.

⁶⁶² H. Becker. op.cit.

En outre, 16 jeunes (/63) (7 ayant évoqué spontanément la police et 9 ne l'ayant pas citée de façon spontanée) semblent davantage percevoir les forces de l'ordre dans une dimension « d'inefficacité » plutôt que dans un angle « d'occupation territoriale ». C'est paradoxalement, leur « non-visibilité » et leur « impuissance » qui semblent être mis en avant pour cette proportion de jeunes.

« Ils sont de toute façon jamais là. Quand y'a des gros problèmes, si ils savent que c'est à Lille-Sud, ils viennent pas ».

(Fille, 25 ans)

« Ils connaissent les délinquants, alors pourquoi ils vont pas directement les chercher plutôt que de faire chier tout un quartier pour rien ».

(Fille, 19 ans)

c) Un « étiquetage » policier péjoratif

L'analyse des entretiens montre que 53 jeunes (dont 45 évoquant spontanément la police et 7 jeunes ne l'évoquant pas spontanément) pensent que la police les perçoit négativement, à travers un prisme de « délinquance ou de déviance » potentielles. Cet aspect renvoie à une conscientisation d'une partie de la jeunesse interrogée sur le « traitement policier » d'elle-même. Les jeunes semblent majoritairement percevoir le « filtre » policier notamment étudié par Laurent Bonelli⁶⁶³ et Laurent Mucchielli⁶⁶⁴.

De plus, cette perception policière « négative » ressentie par les jeunes semble constituer un « étiquetage⁶⁶⁵ » territorial au sens d'Howard Becker car (selon la perception des jeunes) ceux-ci paraissent perçus largement par « l'étiquette » (le « labelling⁶⁶⁶ ») de « délinquants en latence » indépendamment de leur comportement face aux forces de l'ordre et de leurs situations personnelles.

« Dès qu'on nous arrête et qu'on demande nos papiers, ils voient qu'on est de Lille-Sud et alors là, ils nous traitent comme des délinquants, comme si on était des dangereux. (...) Pour eux, on est de la racaille. (...) ».

(Garçon, 16 ans)

⁶⁶³ L. Bonelli, « des populations en 'danger' aux populations 'dangereuses' », *La machine à punir*, L'esprit Frappeur, 2000, p.25.

⁶⁶⁴ L. Mucchielli, *Violences et insécurité*, La découverte, 2001.

⁶⁶⁵ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985.

⁶⁶⁶ Ibid. p 145.

C'est en ce sens que la plupart des jeunes (53) conscientise le fait qu'ils soient « étiquetés » au sens d'Howard Becker et que cet « étiquetage » participe à une « disqualification sociale⁶⁶⁷ » car il semble figer toute interprétation dans les interactions que la police développe avec les jeunes du quartier. Il paraît alors que le jeune renvoie automatiquement à l'imagerie du « déviant potentiel » au sens de Robert Castel⁶⁶⁸.

d) Des jeunes qui se sentent « ghettoisés » par la police

L'analyse des 64 entretiens (le jeune ne s'étant pas exprimé sur les questions liées à l'influence policière sur le territoire, s'est prononcé sur ces aspects de l'étude) montre que 37 jeunes (près de 58%) semblent penser qu'ils sont perçus comme des jeunes vivant dans un « ghetto » au sens américain du terme. En effet, cette proportion d'interrogés place la perception policière dans une dimension « ghettoïsante » qui positionne le jeune comme habitant d'un « ghetto ». Ces mêmes jeunes (37) évoquent spontanément dans leurs discours le terme de « ghetto ».

Le fait que la question du ghetto est davantage soulevée par une majorité de jeunes plutôt que par la police elle-même (voir sous-partie précédente), peut renvoyer à la thèse de Didier Lapeyronnie qui parle d'une certaine « intériorisation » du « ghetto » et d'une « distanciation psychologique » intégrées dans la vie des gens⁶⁶⁹.

Cet aspect perçu par ces jeunes peut également renvoyer au sentiment d'être relégués non seulement à des notions de pauvreté, mais aussi à des « modes de vie particuliers⁶⁷⁰ » ou à l'idée d'un « contre monde⁶⁷¹ » au sens de Didier Lapeyronnie. Les jeunes paraissent penser dans la majorité que la police les « ghettoïse » en les plaçant dans des pratiques « anormées » qui se développeraient en parallèle du monde « normal », tout en plaçant la perception policière de leur territoire comme un « ghetto » nord américain. C'est par conséquent par ce biais que certains jeunes semblent penser être identifiés par la police du quartier ; à la fois via un territoire « à part » et par des conduites et modes de vie « singuliers ».

« On est pas au Bronx ici. On a l'impression qu'on est des gangs comme aux states. (...) ».

(Garçon, 18 ans)

⁶⁶⁷ S. Paugam, La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté, PUF, Paris, 2000.

⁶⁶⁸ R. Castel, La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?, Seuil, 2007.

⁶⁶⁹ D. Lapeyronnie, Ghetto Urbain. Ségrégation, Violence, pauvreté en France d'aujourd'hui, Robert Laffont, 2008.

⁶⁷⁰ D. Lapeyronnie, Ibid, pp 11-12.

⁶⁷¹ D. Lapeyronnie, Ibid, p 12.

« (...) *Les flics nous voient comme des barbares, comme si on était en Amérique* ».

(*Garçon, 14 ans*)

De plus, dans l'échantillon des 37 jeunes (/64) qui pensent que la police les « ghettoïse », 35 interrogés évoquent l'idée que celle-ci les voit comme des « jeunes violents » dans une dimension proche du concept des « classes dangereuses⁶⁷² » repris par Stéphane Beaud et Michel Pialoux. Ce sentiment de perception policière renvoie également à un des paramètres évoqués par Loïc Wacquant⁶⁷³, constitutifs d'un ghetto américain, à savoir une violence « exacerbée ». Le filtre policier est donc perçu par les jeunes selon des problématiques de « déviance » à « l'américaine » d'après le traitement des entretiens. (Nous développerons cette thématique dans une autre réflexion).

Conclusion partielle : Une police inscrite au cœur du stigmat

Au total, dans la majorité, les jeunes évoquent « naturellement » la place de la police dans les entretiens (45 jeunes soit 70%) alors que 28% (soit 18 jeunes) n'en parlent « qu'après » nos questions sur cette thématique. 53 jeunes sur les 63 (un jeune ne s'est pas prononcé sur ces aspects) pensent que la police a une « mauvaise image » du quartier, et notamment dans un prisme de « ghettoïisation » des modes de vie des habitants⁶⁷⁴. (58%)

De plus, l'influence des forces de l'ordre sur l'image du quartier semble être perçue comme « forte » si nous considérons la représentativité des jeunes ayant positionné les expressions telles que « beaucoup d'influence » (34/63) et « influence moyenne » (23/63) ; le peu d'influence ayant été placée par 4 jeunes et l'absence d'influence par 2 jeunes de l'échantillon.

En outre, 47 jeunes (/63) paraissent considérer la présence des policiers comme « exagérée » et « disproportionnée » relativement à ce qui se passe dans le territoire. En ce sens, 27 jeunes

⁶⁷² . Beaud, M. Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales : Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Editions Hachette, Coll Pluriel, 2005.

⁶⁷³ L. Wacquant, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat*, La Découverte, 2006.

⁶⁷⁴ D. Lapeyronnie, *Ghetto Urbain. Ségrégation, Violence, pauvreté en France d'aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008.

expriment une certaine « agressivité » des policiers et notamment dans le cadre de contrôle d'identité. 16 jeunes évoquent quant à eux, l'aspect de « non-visibilité » policière.

Le filtre policier perçu par les jeunes semble également renvoyer à l'image d'une spécificité territoriale du quartier. En ce sens, 41 jeunes paraissent penser que la police voit Lille-Sud comme un quartier « marginal ».

De ce point de vue, si la police tient une place significative en tant que contributrice aux processus de stigmatisation, les professionnels du social entrent indirectement dans le poids du stigmate ressenti par certains jeunes.

4) L'aide sociale comme stigmate

a) Un suivi social différemment « mobilisé » par les jeunes

L'analyse des 64 entretiens avec certains jeunes du quartier de 13 à 25 ans montre que la question du « suivi social » appliquée à leur situation et/ou à leur famille est différemment appréhendée. En effet, 31 jeunes (soit 48%) paraissent évoquer cette problématique d'aide sociale avec « distance » et semblent se positionner en tant que « faibles bénéficiaires » que nous qualifierons en tant qu'« utilisateurs occasionnels et ciblés » alors que 11 jeunes individus semblent se positionner dans une relation plus « régulière » avec le travailleur social, axée majoritairement vers le métier d'assistantes sociales et d'éducateurs. Nous les désignerons comme « utilisateurs dépendants ». De plus, 22 autres jeunes déclarent ne pas être « suivis » (ou via leur famille) par un travailleur social. Nous les appellerons les « autonomes ».

Les jeunes que nous avons rassemblés autour de la notion de « peu bénéficiaires » (31/64) peuvent correspondre à notre sens à des jeunes ayant directement effectué des démarches d'aides sociales au moins une à deux fois par an ou à leurs familles ayant effectué ces démarches pour ces mêmes jeunes (sur sollicitation de ce dernier). La perception de cette première « typologie » de jeunes du travailleur social est alors placée dans une prise de distanciation du jeune dans son discours, se positionnant davantage dans un rôle « d'utilisateur occasionnel et ciblé » de l'aide sociale plutôt que « bénéficiaire » selon le jeune. D'ailleurs, 26 jeunes sur les 31 (ayant positionné la place du travailleur social « dans leur vie » avec « distance ») ne connaissent pas le nom du travailleur social qui est administrativement « susceptible » de le « suivre » (ou sa famille).

« Je vais voir l'assistante sociale pour les séjours, mais ça s'arrête là ».

(Garçon, 14 ans)

De plus, il est intéressant de noter que pour « ces » 31 jeunes, le travailleur social renvoie davantage aux corps de métiers les plus « en capacité » de répondre à leurs demandes, c'est-à-dire majoritairement les animateurs pour leur orientation vers les assistantes sociales pour une prise en charge,...) pour 17 d'entre eux (/31), les assistantes sociales pour 9 jeunes, les éducateurs pour 3 jeunes et le Pôle Emploi pour 2 jeunes.

Le jeune semble percevoir le rôle du travailleur social comme un « coup de pouce », dissocié d'une « influence » dans sa vie de tous les jours. La relation avec le professionnel social semble se « limiter » à quelques échanges matérialisés déconnectés à tout accès à une source de revenus pour le quotidien au sens de Serge Paugam. Le travailleur social pour cette « typologie » de jeunes (31/64) est perçu comme positif au sens où il permet d'apporter un « plus » dans la vie du jeune, notamment axé dans le domaine du loisirs dans le cadre d'une orientation vers une prise en charge pécuniaire « utilitaire⁶⁷⁵ » pour, par exemple un départ en séjour. Pourtant, 14 jeunes sur les 31 (que nous qualifions « d'utilisateurs occasionnels et ciblés » par leur « utilisation » de l'aide sociale) paraissent « mal à l'aise » de bénéficier de cet apport financier. En effet, ces mêmes individus insistent sur le caractère ponctuel de cette aide rappelant qu'ils en font appel « occasionnellement ». C'est en ce sens que cette aide sociale « ponctuelle » peut constituer un stigmatisme pouvant renforcer (selon la perception du jeune) une « disqualification sociale » qui peut les effleurer et pouvant être vécue par de l'angoisse (fragilité intériorisée) plus ou moins maîtrisée (fragilité négociée)⁶⁷⁶.

« Je demande une aide parfois mais c'est très rare. (...) Ma mère peut le payer mais parfois avec la facture d'électricité, comme l'autre fois, on a dû aller voir pour l'aide, mais je le fais que quand on peut vraiment pas. Comme l'année dernière, on a pu partir quelques jours sans aide. »

(Garçon, 15 ans)

Cette première « catégorie » de jeunes peut renvoyer dans une moindre mesure à une de celles proposées par Serge Paugam qui pourrait être celle des « fragiles⁶⁷⁷ » dans le sens où le rapport individu-travailleur social n'est pas dépendant et où le jeune « utilise » peu l'aide

⁶⁷⁵ C. Avenel (2004), p 116.

⁶⁷⁶ S. Paugam (2000), op.cit.

⁶⁷⁷ S. Paugam, (2000), ibid.

sociale. Cependant, la proposition d'application de la catégorisation de « fragiles » trouve une autre limite dans l'échantillon des 31 jeunes en raison de la présence « fragile » des majeurs ; à savoir 7 jeunes sur les 31 qui sont « socialement » considérés comme actifs en tant qu'agent économique contributeur.

La deuxième typologie dégagée renvoie à notre qualification « d'utilisateurs dépendants » qui concerne 11 jeunes (/64) et qui correspond majoritairement à des jeunes majeurs (10/11).

« Ces » jeunes semblent tisser des liens réguliers avec les travailleurs sociaux, notamment dans une dimension de « dépendance » et dans une « personnalisation⁶⁷⁸ » du rapport avec le travailleur social. (10/11 évoquent le(s) nom(s) de « leur » travailleur social et 7 (/11) apportent dans leurs discours des précisions sur leurs traits de caractères). Il s'agit davantage d'un « type » de relation entretenue avec le travailleur social qui, de par la « dépendance » du jeune de l'aide sociale dans sa vie quotidienne, peut renvoyer à la « carrière morale d'assisté⁶⁷⁹ » selon Serge Paugam. Ces jeunes sont majoritairement sans formation, ont quitté l'école très tôt, et sont ancrés dans un parcours de vie « difficile » qui rend la sollicitation de l'aide sociale presque « indispensable ». En effet, les 10 majeurs de l'échantillon des 11 personnes déclarent n'avoir aucun diplôme et 8 jeunes (/10) disent solliciter l'institution sociale (via le travailleur social) une fois par mois en moyenne.

Paradoxalement, certains jeunes de cette catégorisation paraissent avoir une image mitigée du travailleur social, représentée essentiellement pour « ces » jeunes par l'assistante sociale (9/11) et l'éducateur (2/11), brassés dans un sentiment de frustration entre ce qu'ils attendent de ce dernier et ce qu'il peut offrir « financièrement » (9/11). Car pour ces jeunes, l'aide sociale ne semble pas revêtir l'aspect « plus-value » comme cité plus haut en termes d'accession aux loisirs ou aux séjours mais semble constituer de par leur dépendance un « véritable mode de vie⁶⁸⁰ » en termes « d'enracinement⁶⁸¹ » de l'expérimentation de la pauvreté, pouvant renvoyer à l'hypothèse soutenue d'une « hystérésis spatiale⁶⁸² » résultant d'un « effet de socialisation » des comportements des individus qui ont tendance à intérioriser la situation de l'emploi et de leur situation « précaire ».

⁶⁷⁸ C. Avenel, « La relation aux aides sociales du point de vue des familles bénéficiaires » Recherches et Prévisions, n°72, mars 2003, p 37-52.

⁶⁷⁹ S. Paugam, *ibid.*

⁶⁸⁰ J-P. Fitoussi, E. Laurent, J Maurice, in rapport du Conseil d'Analyse Economique, Ségrégation urbaine et intégration sociale, 2003.

⁶⁸¹ C. Avenel. (2004), *op.cit.*, p 40.

⁶⁸² C. Avenel, *Ibid.* p 26

« Moi, je vais voir Madame X parce que sinon c'est pas possible avec la crise et comme je touche rien, c'est pas possible sans. Faut bien m'aider car sans argent je serais sans rien, je pourrais rien avoir. Déjà que j'ai rien alors t' imagine (...) ».

(Fille, 25 ans)

La catégorisation que nous proposons dans le cadre de la propre perception des jeunes sur leur rapport qu'ils tissent avec l'accompagnement social nous permet d'en dégager une troisième articulée autour de la notion « d'autonomie » en termes de « non-dépendance » de l'aide sociale (proclamée par le jeune). En effet, 22 jeunes (/64) expriment l'idée qu'ils ne sont pas « suivis » par un travailleur social ou par tout autre représentant de l'institution sociale. Ils semblent « rejeter » cette notion d'accompagnement de leur personne ou de leurs familles dans une dimension de perception négative appliquée à leur situation. C'est en ce sens que « ces » jeunes (22/64) paraissent percevoir « leur suivi » par un travailleur social comme un « marqueur identitaire » négatif (au sens de Serge Paugam) qui véhicule aux yeux des autres (et principalement au sein même du quartier) un stigmatisme les figeant ou leur famille dans une image péjorative, les/la fragilisant socialement en les/la rendant davantage « stigmatisable(s) » en tant que « nécessiteux(se) ». « Ces » jeunes ont tendance alors à se préoccuper du traitement et de la gestion de l'information au regard du stigmatisme posé sur eux-mêmes à travers l'intervention du travailleur social dans leur parcours de vie (stratégies d'évitement du stigmatisme). Car « ces » jeunes semblent vouloir se positionner en tant que « non-stigmatisés » en rejetant le stigmatisme lui-même ; à savoir « l'étiquetage⁶⁸³ » engendré par le suivi du travailleur social positionné ici en tant « qu'entrepreneur de morale » par sa guidance « normative » dans le cadre de la relation « personnalisée » qu'il tisse avec « l'utilisateur ».

De façon paradoxale, l'aide sociale pour ces 22 jeunes (/64) ne semble pas constituer une aide en tant que telle mais un « obstacle » ancré dans une perception du jeune d'une « disqualification sociale⁶⁸⁴ » de laquelle il se distancie. C'est en ce sens que le travailleur social semble perçu comme « constitutif » d'un stigmatisme.

« Je ne demande pas d'aide... (...) De toute façon, même si on (lui et sa famille) en a besoin, on préfère demander à la famille ou à quelqu'un d'autre ou carrément rien faire. (...) C'est

⁶⁸³ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985.

⁶⁸⁴ S. Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 2000.

*un peu la honte quand même d'aller voir l'assistante sociale ou même d'aller à X⁶⁸⁵. On est
vus comme des pauvres ou des délinquants et moi franchement, je veux pas me taper la
réput d'un crevard ».*

(Garçon, 15 ans)

b) Une « intrusion » dans leur vie de « jeunes »

En fonction des trois catégorisations dégagées depuis la perception des jeunes sur leurs relations avec les travailleurs sociaux, l'analyse des entretiens montre un sentiment « d'intrusion » perçu par certains jeunes dans leur vie privée. En ce sens, nous observons un rapport entre « mise à distance » du travailleur social (par le jeune en terme « d'utilité ») et perception « d'intrusion » dans sa sphère privée. En somme, il apparaît que plus un jeune « mineur » son rapport au travailleur social dans son parcours de vie, plus il a tendance à le positionner comme « intrusif » dans « sa vie de jeunes ». En effet, 38 jeunes (/64) soit plus de 59%, semblent positionner l'aspect « intrusif » dans la raison principale pour laquelle ils ne sollicitent pas ou peu le travailleur social. En ce sens, il est important d'observer que ces 38 jeunes correspondent pour 21 d'entre eux (/22) à la catégorisation « d'autonomes » que nous avons proposée et 17 autres (/31) « appartiennent » aux « utilisateurs occasionnels et ciblés ».

Il semble par conséquent que l'intervention du travailleur social (pour 59% des jeunes interrogés) renvoie à une connotation « intrusive » mais « graduée » en fonction de la capacité du jeune à « s'extraire » du stigmatisme que peut représenter l'accompagnement du travailleur social ; à savoir, si le suivi dépasse la sphère du loisir et du « ponctuel », il a tendance à être perçu par les utilisateurs occasionnels comme « intrusif » (pour 26%, soit 17 jeunes/64) tandis que s'il est proposé à des jeunes se sentant potentiellement « stigmatisables », il semble perçu massivement (21/22) comme une intrusion dans leur vie personnelle (33% des interrogés, 21/64). Enfin, pour ceux qui tissent une relation « régulière » avec un travailleur social (« utilisateurs » dépendants), aucun discours en ce sens n'a été observé.

Conclusion partielle : De l'utilisation de l'aide sociale à son rejet

Trois catégorisations de jeunes en lien direct avec leurs types de « relations » entretenues avec les travailleurs sociaux, ont pu être dégagées. Ces « contacts » tissés avec le travailleur social

⁶⁸⁵ Le jeune, ici, fait référence à un organisme de prévention dont nous taisons le nom pour raison de confidentialité.

sont largement représentés en termes « d'utilisation » des services des métiers d'assistantes sociales (et via les animateurs) et d'éducateurs dans le cadre d'une sollicitation financière.

31 jeunes sur 64 (48%) disent voir un travailleur social de façon occasionnelle et ciblée, souvent dans le cadre d'une aide financière pour un projet défini de loisirs. D'ailleurs, 26 d'entre eux ne connaissent pas le nom de leur travailleur social « référent ». Les 31 « utilisateurs occasionnels et ciblés » comme nous les qualifions ainsi, semblent percevoir le travailleur social comme un « coup de pouce », un aide ponctuelle qui est essentiellement « utilisée » dans le cadre du loisir tel qu'un départ en séjour par exemple.

En outre, les « utilisateurs dépendants » représentent 11 jeunes sur les 64, soit 17% de notre échantillon. Ceux-ci tissent des liens permanents et réguliers avec les travailleurs sociaux et principalement avec l'assistante sociale (9/11) et les éducateurs (2/11). 10 jeunes interrogés (/11) connaissent le nom et le prénom de « leur » travailleur social tandis que 7 jeunes nous apportent des précisions et commentaires sur un des traits de leur caractère.

« (...) Elle est lunatique quand même. Si elle est de mauvais poil, t'as du mal à avoir une aide ».

(Garçon, 21 ans)

« Ces » jeunes (10/11 sont majeurs) sont pour la plupart sans formation et ne possèdent aucun diplôme pour 10 d'entre eux (/11). 8 (/11) interrogés disent solliciter le travailleur social en moyenne une fois par mois. Par conséquent, pour ces jeunes, l'aide sociale dépasse la « plus-value » du quotidien, « l'évasion » permise par sa sollicitation auprès d'un travailleur social, elle constitue une véritable ressource qui le conditionne dans un rapport régulier « contraint » ancré dans son « mode de vie ».

De plus, 22 jeunes sur les 64 interrogés disent ne pas être « suivis » par l'aide sociale. Pour « ces » individus, l'aide sociale ne semble pas les concerner. Nous les qualifions « d'autonomes » car ils déclarent ne pas avoir « besoin » de solliciter un travailleur social. Ce n'est pas tant le travailleur en lui-même qui semble rejeter par « ces » 22 jeunes mais ce qu'il représente institutionnellement ; à savoir, un « marqueur » négatif de par le suivi qu'il propose et qui induit indirectement aux yeux des « autres » un « besoin », une « carence » du

jeune ou de sa famille du fait de se faire « suivre » (« l'étiquetage⁶⁸⁶ »). Dans ces cas de figure, c'est bien l'accompagnement étiqueté comme « social » qui semble le fragiliser en le stigmatisant comme « nécessaire » au regard des « autres ». De ce fait, « ces » 22 jeunes semblent percevoir le suivi d'un travailleur social comme « négatif » et s'en distancient pour mieux éviter le stigmat⁶⁸⁷ qu'il peut représenter.

De plus, 38 jeunes (/64) soit 59%, positionnent l'aspect « intrusif » du travailleur social dans l'accompagnement qu'il propose. Il est intéressant de noter qu'il semble que plus un jeune se distancie du travailleur social en termes de contacts, plus il a tendance à le voir comme « intrusif » dans sa vie privée. En effet, 21 jeunes qualifiés « d'autonomes » (/22) (qui déclarent pourtant ne pas le « côtoyer ») et 17 jeunes dénommés « d'utilisateurs occasionnels et ciblés » (/31) paraissent voir dans l'accompagnement du travailleur social une « intrusion » qui peut contribuer à une « disqualification sociale⁶⁸⁸ ».

Si l'action des travailleurs sociaux (en tant qu'entrepreneurs de morale) peut être conscientisée par certains jeunes, la contribution des non-habitants l'est également.

5) Une stigmatisation extérieure conscientisée par les jeunes

L'analyse des 64 entretiens avec des jeunes du quartier montre que 56% (36 jeunes sur les 64 interrogés) sont conscients que leur quartier a une mauvaise image, contre 42 % (27 jeunes sur les 64 interrogés) qui pensent le contraire (que le quartier a une bonne image). (1 jeune ne se prononce pas (2%)). Cette stigmatisation extérieure implique la contribution des non-habitants dans le processus de stigmatisation du quartier, ainsi 32 jeunes (/36) évoquent spontanément la vision extérieure des « gens » et, paradoxalement 11 jeunes (27) (qui pensent que le quartier a une bonne image) évoquent également cette perception négative des non-habitants. Cet « entrepreneur de morale » perçu par les jeunes de l'enquête a surtout un rôle de stigmatisation résidentielle, intériorisée par certains jeunes du quartier.

a) L'adresse comme stigmat

Parmi les 43 jeunes (32 et 11) soit 67% de l'échantillon, qui évoquent « l'extérieur » comme contributeur à la stigmatisation du quartier, 39 parlent spontanément de la vision extérieure

⁶⁸⁶ H. Becker, op.cit.

⁶⁸⁷ S. Paugam, op.cit.

⁶⁸⁸ S. Paugam, op.cit.

négative posée sur leur territoire en tant que lieu de résidence. En ce sens, sur les 39 jeunes, trois « réceptions » du stigmatisme peuvent être dégagées. En effet, 13 jeunes semblent penser que le fait d'habiter le quartier peut constituer un « obstacle » au sens où leur perception du quartier et celle des autres gens est conscientisée comme négative, sans pour autant cacher le fait qu'ils vivent dans le quartier.

« (...) Habiter ici, on part pas quand même avec les mêmes bases que dans le vieux Lille ».

(Garçon, 17 ans)

De plus, 12 autres jeunes (/39) disent éviter de parler de leur domiciliation lorsqu'ils sortent du quartier, dont 5 (/12) qui déclarent avoir déjà dissimulé leur adresse en indiquant à leur interlocuteur un autre lieu de résidence.

« (...) Pour pas avoir de problème, je dis que je suis de Wazemmes ».

(Garçon, 16 ans)

« (...) Le quartier est tellement mal vu que quand je sors je me mets comme une carapace, c'est pas que je change comme si j'étais quelqu'un d'autre, c'est pas ça mais je dis pas que je suis du quartier. Sinon c'est tout de suite : « ah t'habites là ? » et tout ce qui va avec...donc je préfère, avec les filles (ses amies) quand on va sur Lille, de pas dire que je suis de Lille-Sud ».

(Fille, 14 ans)

Enfin, 14 jeunes semblent osciller entre revendication et stratégie d'évitement du stigmatisme. En effet, « ces » 14 individus paraissent en fonction de leur état d'esprit adopter deux comportements distincts à l'extérieur du quartier; soit ils ont tendance à dire facilement qu'ils habitent le quartier, parfois même de façon ostentatoire, sans lien avec le sujet de la conversation (3 jeunes dans ce cas), soit ils dissimulent leur lieu de résidence.

« ça dépend aussi de moi. Quand je me sens bien, par exemple que je suis de bonne humeur, alors là je m'en fous et je le dis sans problème.(..) Et comme tout le monde, quand je suis fatigué, eh bein, je préfère me la fermer et rien dire ».

(Garçon, 13 ans)

Au total, 39 jeunes (/43) semblent intérioriser la stigmatisation résidentielle dans leur vie de tous les jours. (3 jeunes (/43) ne semblent pas l'intérioriser et paraissent se dégager largement de l'impact de « l'adresse comme stigmatisme » et un jeune qui n'a pas répondu). De ce point de vue, la stigmatisation n'est donc pas une simple construction externe mais entre dans une

logique interne en modifiant le lien relationnel que certains jeunes tissent avec l'extérieur⁶⁸⁹. Le stigmatisme de la « mauvaise adresse » semble non seulement altérer le rapport avec les autres mais aussi le rapport avec soi-même en accentuant la distance avec le « monde social⁶⁹⁰ » positionné ici en tant qu'« entrepreneur de morale ».

De plus, en mobilisant l'analyse des 14 entretiens des jeunes qui semblent adopter deux attitudes opposées ; c'est-à-dire soit la revendication ou la dissimulation, il semble que la « force » de l'impact du stigmatisme semble être corrélée avec la situation « personnelle » de la personne⁶⁹¹. En effet, le stigmatisme semble également puiser sa force dans la fragilité du jeune stigmatisé en fonction de sa situation personnelle. En d'autres termes, si le jeune paraît être dans de bonnes conditions « morales » (humeur, estime de soi...), il a tendance à revendiquer ou en tout cas à « utiliser » le stigmatisme comme s'il voulait « jouer » avec cette image. Inversement, dans une situation personnelle déstabilisante, il a tendance à le cacher. C'est-à-dire ici, à ne pas dévoiler son lieu de domiciliation.

b) Une distance sociale ressentie

Le traitement des entretiens montre que certains jeunes de l'échantillon positionnent « l'entrepreneur de morale » (ici les non-habitants) comme créateur d'une certaine distance non seulement dans une dimension géographique mais aussi surtout dans une dimension de « distanciation sociale⁶⁹² ». En effet, les 43 jeunes qui parlent du rôle des non-habitants dans la contribution à « l'étiquetage »⁶⁹³ du quartier, évoquent à leur manière une certaine idée de « distance sociale » imposée par les « entrepreneurs de morale » alors que 20 autres (un jeune de l'échantillon ne s'est pas positionné) n'évoquent pas cet aspect.

Parmi les 43 jeunes, 26 semblent penser que les non-habitants les perçoivent comme des « délinquants », (21 jeunes (/26) utilisent ce terme) lorsque ceux-ci quittent le quartier. Cette perception évoquée par certains jeunes semble davantage ancrée à la fois dans la propre vision qu'ils ont d'eux-même et dans « l'écart » qui leur est renvoyé par les non-habitants en terme d'« attente normative⁶⁹⁴ ». Car dans l'échantillon des 26 jeunes, 11 interrogés, soit 42%

⁶⁸⁹ F. Dubet, D. Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.

⁶⁹⁰ D. Avery, *Civilisations de la Courneuve. Images brisées d'une cité*. Paris, L'Harmattan, 1987.

⁶⁹¹ J.-M. Delarue, *Banlieues en difficulté : la relégation*, Paris, Syros, 1991.

⁶⁹² F. Khosrokhavar, « A Argenteuil, une mémoire dépossédée par les médias », in Collectif, *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, Paris, Editions de l'Aube, 1997.

⁶⁹³ H. Becker, *op.cit.*

⁶⁹⁴ J. Nizet, N. Rigaux, *La sociologie de Erving Goffman*, La Découverte, Repères, 2005, p 26.

disent avoir eu des remarques ou observations de la part des non-habitants lors de leurs déplacements.

« On est tout de suite ciblé. On rentre dans un magasin, et vla, on est catalogué. Comme on parle pas très bien et qu'on a pas le look bourgeois, on est de la racaille pour les bourgeois, ça se passe comme ça ».

(Garçon, 16 ans)

Cette perception que certains jeunes émettent renvoie à la dimension « invisible » du stigmat qui tout en étant non verbalisé, est implicitement valorisé⁶⁹⁵. En ce sens, le stigmat est la relation car il suppose à la fois un différentiel entre l'attente normée de « l'entrepreneur de morale » basée sur des codes et des stéréotypes nourris par le processus de stigmatisation des autres « entrepreneurs de morale » (médias, ...) et un sentiment de discrédit subi par le jeune. De plus, 17 jeunes (/43) paraissent penser que les non-habitants les perçoivent dans un dualisme de « déviance » et d'ethnicité, orienté vers la population nord africaine (maghrébine) du quartier. 10 jeunes évoquent la discrimination qu'ils perçoivent depuis l'extérieur.

« Les gens de l'extérieur nous voient comme un quartier d'arabes. C'est vrai y'en a beaucoup ici mais bon, c'est pas parce qu'on est arabe qu'on doit être vu comme ça. (...) Les gens ils voient à la télé des voitures cramées et on voit des jeunes arabes autour, les gens font pas la différence (...). On a l'impression que les gens nous aiment pas, qu'ils ont peur de nous.

(Garçon, 15 ans)

Conclusion partielle : Quand l'image d'un territoire devient un lourd « fardeau » à porter à l'extérieur

Par conséquent, 36 jeunes (56%) semblent être conscients que leur quartier souffre d'une mauvaise image contre 27 autres personnes qui pensent le contraire (42%). (Un jeune dans l'échantillon des 64 ne s'est pas prononcé sur la question). 32 jeunes (/36) qui pensent que le quartier a une image négative à l'extérieur, parlent du rôle des non-habitants (en tant « qu'entrepreneurs de moral ») dans la stigmatisation du territoire tandis que 11 autres qui pensent que Lille-Sud a une bonne image, rejoignent cette idée. Au total, il paraît alors que 43 jeunes soit 67% de l'échantillon évoquent les non-habitants comme contributeurs au mécanisme de disqualification du quartier.

⁶⁹⁵ E. Goffman, Stigmat ; les usages sociaux des handicaps, éditions de Minuit, Paris, 1977, (1963).

En outre, 39 (/43) parlent de leur adresse comme stigmaté ; 3 positionnements des jeunes peuvent être observés. En effet, 13 d'entre eux évoquent la difficulté d'habiter le quartier dans les relations sociales tissées à l'extérieur en le positionnant comme un « obstacle » à la création de liens sociaux. En outre, 12 autres jeunes, disent éviter de parler de leur quartier dans les discussions et échanges qu'ils ont en dehors du territoire par crainte d'être « étiquetés⁶⁹⁶ » et « disqualifiés⁶⁹⁷ », dont 5 (/12) qui déclarent automatiquement cacher leur adresse dans les interactions sociales à l'extérieur. De plus, 14 paraissent osciller entre revendication et stratégie d'évitement du stigmaté. 39 jeunes (43) semblent alors intérioriser la stigmatisation ambiante dans leur contact avec le « hors quartier ». Ils semblent intégrer cette information (le stigmaté) dans leur vie de tous les jours. De plus, 14 jeunes paraissent s'adapter tant bien que mal à ce dernier en fonction de leur « force » en termes de situation personnelle. C'est-à-dire qu'il semble que pour certains jeunes (14) la réception du stigmaté (ici en tant qu'adresse) paraît différenciée selon « l'état » des jeunes ; en somme, au plus le jeune est fragile dans le regard qu'il porte sur lui-même, au plus le stigmaté semble l'handicaper dans sa vie extérieure au quartier.

En outre, 26 jeunes sur 43 pensent que les non-habitants les perçoivent comme des délinquants. D'ailleurs, 21 d'entre eux (/26) utilisent ce terme. 17 autres jeunes semblent penser que l'extérieur les perçoit dans un dualisme de déviance et d'éthnicité, dont 10 jeunes qui évoquent une réalité de discrimination.

6) Le « ghetto » comme stigmaté intériorisé par les jeunes

L'application territoriale du ghetto américain à la situation du quartier de Lille-Sud ne semble pas pertinente comme nous l'avons vu plus haut, si nous prenons en compte les critères « objectifs » établis par le sociologue Loïc Wacquant pour définir un quartier ghetto ; à savoir que le territoire d'étude n'est pas « abandonné » par l'Etat, qu'il n'est pas une aire urbaine extrêmement dégradée, que sa violence n'atteint pas les crimes de sang et qu'il n'est pas habité majoritairement par des personnes de nationalités étrangères. En contribuant à la stigmatisation du quartier de façon directe ou indirecte, ceux que nous avons appelés dans notre thèse les « entrepreneurs de morale⁶⁹⁸ », véhiculent à leur manière le stigmaté du ghetto français qui serait comparable à la situation de certains quartiers nord-américains. Comme

⁶⁹⁶ H. Becker, op.cit.

⁶⁹⁷ S. Paugam, op.cit.

⁶⁹⁸ H. Becker, op.cit

nous l'avons montré, Lille-Sud n'est pas un ghetto américain et de façon plus générale, la « France n'est pas les Etats-Unis ». Cependant, si nous mobilisons les travaux d'autres chercheurs et notamment le sociologue Didier Lapeyronnie, le ghetto n'est pas uniquement un quartier pauvre, violent et délabré où les minorités ethniques s'y concentrent, c'est aussi un quartier où la population s'est adaptée aux conditions d'existence difficile du quotidien entraînant une particularité des modes de vie⁶⁹⁹.

De cette idée, nous montrerons que le quartier de Lille-Sud peut correspondre dans une certaine mesure à une intériorisation du ghetto qui le place dans la « peau des gens⁷⁰⁰ ».

a) Le ghetto : entre utilisation et définition par les jeunes

L'analyse des entretiens aussi bien avec les jeunes qu'avec les « entrepreneurs de morale⁷⁰¹ » montre que le terme de ghetto est employé dans les échanges, et qu'il semble cristalliser surtout pour les stigmatisés (les jeunes de l'étude) l'ensemble des stigmatisations accumulées. En effet, près de 58% des jeunes interrogés, soit 37 jeunes de l'étude utilisent spontanément le terme de ghetto lorsqu'ils évoquent leurs avis sur la perception que les « entrepreneurs de morale » (et notamment la police) ont du quartier. En ce sens, parmi les 37 jeunes évoquant spontanément le terme de ghetto lorsqu'ils évoquent (surtout) l'image qui semble leur être envoyée par la police, nous avons dégagé deux « définitions » principales (qui néanmoins se croisent indirectement) des jeunes à la notion de ghetto, c'est-à-dire « leur » interprétation du ghetto qui leur est renvoyée par les « entrepreneurs de morale ». En ce sens, sur les 37 jeunes, 4 ne donnent pas de définition personnelle, 20 paraissent placer le ghetto dans une dimension de particularité « des modes de vie » tandis que 13 autres positionnent davantage leur définition du ghetto dans un ancrage territorial, le plaçant comme un espace d'isolement.

Ceux qui voient dans le ghetto une « particularité » de ses habitants (20/37), paraissent mettre davantage en avant la « spécificité » de la vie locale du ghetto qui, marquée par la pauvreté et la violence, doit en « réaction » aux grandes difficultés économiques et sociales faire preuve d'adaptation et développe alors à moyen terme des « valeurs » qui lui sont propres⁷⁰². C'est dans cette perspective que le ghetto semble alors être constitué dans la vision de certains jeunes (20).

⁶⁹⁹ D. Lapeyronnie, *Ghetto Urbain. Ségrégation, Violence, pauvreté en France d'aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008.

⁷⁰⁰ D. Lapeyronnie, page Web. www.nonfiction-1914-entretien nonfiction.fr/articleprint-1914-entretien_avec_didier_lapeyronnie.

⁷⁰¹ H. Becker, op.cit.

⁷⁰² Didier Lapeyronnie (2008), op.cit.

« Un ghetto, c'est un endroit où les personnes elles sont pas comme les autres, où on voit des choses qu'ailleurs on verrait pas. (...) Un ghetto, c'est aussi pour moi, un gang qui y vit comme on voit à la télé et qui tue des gens et que les gangs ils se battent entre eux ».

(Garçon, 13 ans)

En outre, 13 autres jeunes semblent axer davantage leur définition vers l'aspect de « cloisonnement » territorial du ghetto. En effet, pour « ces » interrogés, le ghetto renvoie plus à un espace isolé, coupé du reste de la ville, presque rejeté des autres. Cette vision du ghetto semble rejoindre l'idée « d'assignation à territoire ⁷⁰³ » des populations, qui faute de moyens financiers ne peuvent s'extraire de ce territoire urbain.

« Un ghetto c'est là où les gens sont obligées de vivre, (...) Où ils peuvent pas sortir. C'est un quartier à part, personne se mélange, ils restent entre eux (...) Tout est pourri dans un ghetto, c'est moche ».

(Fille, 14 ans)

Les deux grandes propositions de définitions personnelles dégagées par certains jeunes (33) peuvent renvoyer à la définition du ghetto présentée à la fois par Loïc Wacquant et par Didier Lapeyronnie car elles semblent rassembler l'aspect territorial et l'intériorisation du ghetto en termes de définition « interne et positive ⁷⁰⁴ ».

Ainsi, indépendamment de le dire spontanément, la question du ghetto pour certains jeunes du quartier (33/64, 4 n'ont pas donné de définition) ne semble pas renvoyer à un simple vocable qu'ils utiliseraient sans pour autant en comprendre le sens, un mot « creux » qu'ils véhiculeraient sans expérimentation. Il semble au contraire s'agir davantage d'un terme « vécu » et « expérimenté » qui connote pour eux une souffrance et un sentiment de mise à l'écart du « quotidien d'un stigmatisé » et ceci quelle qu'en soit la définition/vision dégagée.

Il semble que la définition apportée au terme de « ghetto » par le jeune renvoie indirectement à celle expérimentée par le même individu. C'est-à-dire que le jeune semble décrire ce qu'il entend par « ghetto » selon la réception de ce dernier comme stigmaté. C'est en ce sens que le ghetto au delà de son aspect territorial est ancré dans un processus intériorisé, lui-même

⁷⁰³ C. Avenel (2004), op.cit.

⁷⁰⁴ D. Lapeyronnie, Ghetto Urbain. Ségrégation, Violence, pauvreté en France d'aujourd'hui, Robert Laffont, 2008.

inscrit dans l'interaction sociale qui place le ghetto non pas comme une situation mais comme une « catégorie d'action dans un ensemble de rapports sociaux⁷⁰⁵ ».

b) Le « ghetto » comme expérience personnelle du jeune

L'analyse des entretiens montre que non seulement, certains jeunes de l'échantillon utilisent spontanément (37/64) et apportent des éléments de définition au terme « ghetto » (33/64), mais qu'ils pensent que ce vocable peut être appliqué à leur quartier (tout en mettant pourtant en avant la contribution stigmatisante de la police). Parmi eux, 29 jeunes (soit un peu plus de 45% de l'échantillon de 64), pensent que leur territoire peut constituer par certains paramètres un ghetto alors que 8 autres pensent le contraire. Inversement il y a en tout 35 personnes (/64) qui, soit n'évoquent pas le ghetto dans leurs discours (27/64), soit se distancient de la dimension de « ghettoïsation » du quartier (8/29)). (en ayant tout de même utilisé le terme de ghetto).

Parmi les 29 jeunes qui pensent que Lille Sud présente certaines caractéristiques du ghetto, le traitement des entretiens montre que deux « grandes » idées sont évoquées séparément ou conjointement ; à savoir la « mentalité » du quartier et le racisme ressenti.

En ce sens, 12 jeunes sur les 29 justifient dans leurs discours le « rapprochement » du quartier à la notion de « ghetto » par l'idée de « mentalité » du quartier. En effet, pour expliquer pourquoi ils peuvent apporter des éléments comparatifs du « ghetto » à leur quartier, « ces » 12 individus semblent mettre en avant une « spécificité territoriale » basée sur une « norme locale conscientisée comme différente par confrontation à l'extérieur, c'est-à-dire entre le quotidien vécu du quartier et ce qu'ils constatent à l'extérieur du territoire. Cet angle de vue de certains jeunes peut placer le territoire dans une logique territoriale basée sur une organisation sociale juvénile très « codifiée et très structurée⁷⁰⁶ » qui se différencierait d'autres territoires et notamment dans les rapports entre filles et garçons (11/12).

« Ici dans le quartier, c'est pas comme dans les autres quartiers. T'as une réputation à tenir et si tu traînes avec des filles, c'est super mal vu...c'est une mentalité comme ça ici...c'est le quartier, qu'est-ce tu veux ».

⁷⁰⁵ D. Lapeyronnie, op. cit. p 23.

⁷⁰⁶ H. Kebabza, D. Welzer-Lang, Jeunes filles et garçons des quartiers: une approche des injonctions de genre, Rapport GIP Justice et DIV, Université Toulouse le Mirail, Simone/SAGESSE, septembre 2003.

(Garçon, 14 ans)

« C'est spécial quand même ici, c'est pour ça que je te parle de ghetto, c'est pas un ghetto comme là-bas, à Miami, c'est pas à ce point, on est pas des dingues ici mais y'a des trucs comme ça qui te sont imposés ; du genre pas parler aux garçons quand tu les croises sinon bein.. ; comment dire...t'es une légère quoi ».

(Fille, 15 ans)

Dans la même idée, la « particularité » du quartier évoquée par certains jeunes semble également s'illustrer par l'idée d'événements habituels à leurs yeux qui paraîtraient « extraordinaires » pour l'extérieur (pourtant qu'ils conscientisent comme « anormaux » relativement aux autres territoires car ils le verbalisent en tant que tel). Ici, les exemples donnés par l'échantillon des 12 jeunes sont nombreux. Nous les avons classés par ordre « d'importance » en fonction de leur fréquence d'utilisation par les interrogés. Ainsi, l'exemple des voitures calcinées dans le quartier est le plus souvent cité (par 12 /12 jeunes), les conflits avec la police dans le quartier (cités par 10/12 jeunes), la délinquance du quartier (citée par 9/12 jeunes), la présence d'engins à moteurs à grande vitesse dans la rue (citée par 5 /12 jeunes), la saleté de certains lieux (3 jeunes sur les 12).

En voulant justifier leurs éléments comparatifs à leur définition du ghetto, certains jeunes deviennent indirectement à leur tour des « entrepreneurs de morale » malgré eux car ils contribuent à stigmatiser eux-mêmes le territoire et sa population. Le ghetto ici comme stigmatisme semble tellement intériorisé qu'il paraît ne laisser que peu de place à l'opinion personnelle de l'interrogé, elle-même déséquilibrée en permanence par le choc entre la « norme » imposée par les « entrepreneurs de morale » étudiés et leur propre perception de cette « norme » depuis l'intérieur. Pour certains jeunes du quartier, le ghetto comme stigmatisme semble tellement inscrit dans leur vie, qu'ils finissent par croire qu'ils vivent dans un ghetto. En pensant qu'ils sont ghettoïsés, ils arrivent à croire ce que les « entrepreneurs de morale » disent d'eux. Le ghetto n'existe donc pas par lui-même mais dans la relation avec d'autres. Bien plus qu'un « étiquetage » négatif disqualifiant un territoire, le ghetto renvoie à tout un mécanisme de stigmatisations intériorisé par le jeune, qui semble le déstabiliser et parfois, le fasciner. En effet, le traitement des 12 entretiens montre également que 5 jeunes paraissent présenter une comparaison « positive » du ghetto à leur quartier. En ce sens, comparer le quartier à l'imagerie du ghetto peut aussi renvoyer au jeune un « exotisme » véhiculé dans les films des grandes productions américaines, dans lesquels le mythe du ghetto illustre le « *bad*

boy » reconnu et respecté de tous. C'est plus cette notion de reconnaissance qui semble être recherchée dans cette référence « positive » au ghetto.

« Lille-Sud, c'est pas comme aux Etats-Unis où là-bas il y a des gangs et des meurtres. (...)

Mais là-bas, c'est quand même la classe et les jeunes sont respectés ».

(Garçon, 13 ans)

En outre, 9 jeunes (sur 29 qui pensent que Lille-Sud peut être un ghetto dans certaines dimensions) parlent des discriminations pour « argumenter » que le quartier peut être un « ghetto ». En effet, si ces interviewés placent une comparaison au ghetto, c'est parce qu'ils semblent penser que les habitants du territoire sont nombreux à être victimes de discriminations basées sur leurs origines culturelles dans leur recherche d'emplois, dans leur relation avec les Institutions et surtout avec la police. Ils évoquent aussi l'idée que le quartier concentre une part plus importante d'habitants d'origines étrangères. C'est en ce sens que le quartier peut être ressenti comme un ghetto par certains jeunes à travers les stigmatisations perçues et vécues depuis l'intérieur du quartier qui renforcent leur impression de « ségrégation spatiale ».

« Regarde autour de toi, franchement on est que des arabes ici, on est parké là pour ne pas gêner, c'est clair...si ça c'est pas un ghetto alors c'est quoi ? ».

(Garçon, 16 ans)

« Les gens bougent pas ici, ils sont toujours entre eux et vivent dans leur bulle, ils sortent pas, vivent qu'en famille ou avec des amis du quartier. (...) y'a pas beaucoup de mélange ici, c'est un ghetto ici carrément. Tu passes le pont et si tu vois pas que le quartier est mis de côté, c'est vraiment que t'es sur une autre planète ».

(Garçon, 14 ans)

De plus, 8 jeunes sur les 29 (qui pensent que Lille-Sud peut rassembler quelques éléments constitutifs d'un ghetto) paraissent utiliser les deux aspects pour légitimer leur appel à comparaison du quartier à un ghetto. En effet, « ces » 8 jeunes mobilisent aussi bien la particularité du territoire autour de la notion de spécificité territoriale et la présence de familles de nationalités ou d'origines étrangères.

Même si la comparaison du quartier avec le ghetto américain peut renvoyer à une réalité difficile des jeunes, elle marque surtout le poids de la stigmatisation dont souffrent les habitants et notamment certains jeunes résidents. Le stigmate du ghetto place dans la vie des jeunes le sentiment qu'ils ne vivent pas dans un quartier « normal » sans pour autant être eux-mêmes « anormés ». C'est bien plus la croyance d'être « anormé » qui constitue le ghetto au sens de Didier Lapeyronnie. Les jeunes conscientisent le fait que certains événements et certaines situations de par leur régularité constituent une « spécificité » du quartier. Cette conscientisation, par la mise en lumière des « différences » entre « le dehors et le dedans », marque donc leur volonté d'intégration sociale qui démontre indirectement une « assimilation culturelle » de ces jeunes.

Le ghetto de Lille-Sud n'existe pas en lui-même car ses jeunes habitants ne sont pas des « non assimilés » mais il peut être constitué comme tel par la force de la valeur que ceux-ci lui donnent en matérialisant son existence de façon « mentalisée », avec des conséquences bien réelles sur la vie sociale des jeunes.

Conclusion partielle: Un ghetto dans la « peau des jeunes »

Le terme de « ghetto » est spontanément mobilisé par 37 jeunes, soit près de 58% de l'échantillon total. De ce constat, nous avons dégagé deux définitions des jeunes du terme de ghetto ; à savoir un endroit particulier où les modes de vies sont « singuliers » (20) et un espace isolé (13). (4 n'ont pas donné de définition). Pour les 33 jeunes ayant émis une définition personnelle du ghetto, le vocable utilisé ne semble pas être « creux » mais bien au contraire, nourri d'expérimentation dans leur quotidien qui le place dans l'esprit des jeunes.

En outre, 29 jeunes (/37), soit plus de 45% pensent que le quartier de Lille-Sud peut constituer par certains aspects un ghetto relativement à une définition qu'ils donnent selon deux grandes idées : la « mentalité » du quartier et le contexte de discrimination territoriale. En ce sens, 12 jeunes (/29) évoquent l'idée de mentalité du quartier qui participe à sa « singularité » pouvant correspondre à la notion de « norme locale » conscientisée par les jeunes. A ce sujet, ces derniers donnent de nombreux exemples pour illustrer leur idées, tels que les incendies de voitures (12/12), l'organisation des rapports filles/garçons qui rend le quartier « différent » des autres (11/12), les conflits avec la police (10/12), la délinquance locale (9/12), la présence de scooters ou autres engins motorisés (5/12) et la saleté de certains endroits du quartier (3/12).

En exposant la « particularité » du territoire pour justifier leur comparaison du quartier au ghetto, certains jeunes véhiculent à leur tour le stigmatisme du ghetto et l'entretiennent. C'est en ce sens qu'ils peuvent être également des « entrepreneurs de morale⁷⁰⁷ », en diffusant leur propre stigmatisme dont ils sont les cibles.

De ce point de vue, le stigmatisme n'est donc pas seulement un handicap social subi mais devient un opérateur de pensée qui semble orienter indirectement ses propres stigmatisés. En effet, 5 jeunes (/12) montrent un certain intérêt à mobiliser le ghetto (comme stigmatisme) dans une dimension de valorisation.

En outre, 9 autres jeunes évoquent un contexte de discriminations pour faire appel à la figure du ghetto. Pour ce faire, ils mettent en avant la présence de populations étrangères ou d'origines étrangères dans le quartier. Cet aspect évoqué peut rejoindre l'idée de « ségrégation spatiale ».

Enfin, 8 jeunes parlent à la fois de la « mentalité » du quartier et de la représentativité des familles étrangères ou d'origines étrangères pour le comparer à un ghetto.

La comparaison du quartier au ghetto permet surtout de mettre en évidence le fardeau constitué par le soupçon de « cité-ghetto » qui pèse sur le quartier. Loin de laisser indifférent, la question du ghetto semble fonctionner comme un « occultant du libre arbitre », paraissant substituer les incertitudes des jeunes sur eux-mêmes et les images qu'on leur renvoie sur leur territoire en véritables certitudes. C'est ainsi que le ghetto semble être un stigmatisme intériorisé via les rapports que certains jeunes tissent de près ou de loin avec les « entrepreneurs de morale ». Si Lille-Sud ne peut correspondre à travers une application territoriale au ghetto américain, le quartier peut en partie renvoyer à un ghetto comme stigmatisme intériorisé ; stigmatisme qui agit aussi comme un « séparateur » entre le « dedans et le dehors ».

Non seulement certains jeunes paraissent définir leur territoire et eux-mêmes via les perceptions des « entrepreneurs de morale » mais ils semblent avoir tellement intériorisé le stigmatisme du ghetto qu'ils finissent par y croire en confrontant cette définition à leur réalité. L'inscription du stigmatisme est telle qu'ils n'arrivent presque plus à distinguer la part du stigmatisme de la part de la réalité. Si Lille-Sud est un ghetto, le quartier ne peut l'être que dans la relation déséquilibrée et inégale entre ses jeunes habitants et les « entrepreneurs de morale⁷⁰⁸ » identifiés dans l'étude.

⁷⁰⁷ H. Becker, op.cit.

⁷⁰⁸ H. Becker, op.cit.

Conclusion du chapitre II : Lille-Sud ou le poids d'un stigmaté au quotidien

Dans ce chapitre, nous avons proposé de montrer en quel sens le quartier de Lille-Sud a une image négative véhiculée par les médias, la police, les acteurs institutionnels (acteurs sociaux) et par les non-habitants. Pour désigner ces derniers (qui contribuent directement ou indirectement à stigmatiser le quartier), nous avons mobilisé la qualification « d'entrepreneurs de morale⁷⁰⁹ » empruntée à Howard Becker, ainsi que les travaux d'Erving Goffman⁷¹⁰ et de Serge Paugam pour montrer comment le stigmaté peut avoir une double dimension ; à savoir qu'il n'est pas seulement applicable à un territoire mais entraîne une certaine « disqualification sociale⁷¹¹ » des jeunes (ici dans notre étude). Ainsi, notre axe de réflexion dans ce premier chapitre s'est construit autour de deux regards : l'étude de la part de chaque « entrepreneur de morale » dans la stigmatisation du quartier et l'analyse de la « réception » du stigmaté de la part des jeunes, c'est-à-dire comment ils négocient ou réfutent cette stigmatisation. A chaque fois, nous avons précisé notre matériau de recherche utilisé.

A travers la compilation d'articles de presse parus entre les années 2006 et 2009 dans les journaux locaux, nous avons vu que le filtre médiatique contribue à véhiculer « l'image de la mauvaise réputation⁷¹² » autour des notions de « dangerosité potentielle » du territoire. La presse locale participe à une « visualisation de la déviance⁷¹³ » en lui accordant une place centrale dans son traitement journalistique du quartier. Quelle qu'en soit la véracité des informations traitées et diffusées, la perception de la jeunesse par ce biais s'en trouve alors orientée.

Un autre axe dégagé par l'analyse de la presse locale s'est articulé autour de la notion de « spécificité territoriale ». En effet, plusieurs champs lexicaux allant dans ce sens montrent une vision d'une « particularité territoriale » ; à savoir, les champs lexicaux de l'autogestion, de la « culture de rue » et du traitement juridique particulier.

Finalement, même si la presse locale relate des faits observés et réels dans le quartier, elle participe par sa focalisation sur des événements « sensationnels » à « paralyser » l'image du

⁷⁰⁹ H. Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, Paris, 1985.

⁷¹⁰ E. Goffman, *Stigmaté ; les usages sociaux des handicaps*, éditions de Minuit, Paris, 1977, (1963).

⁷¹¹ S. Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 2000.

⁷¹² C. Avenel (2004), p 43.

⁷¹³ H. Lagrange, *De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances, et usages de drogues*, Syros, Paris, 2001.

quartier dans des enceintes négatives, en offrant aux lecteurs, qui n'ont pour la plupart aucun autre contact avec le quartier, une expérience vécue et synthétisée (car le journaliste traite subjectivement et indirectement son information) qui ne sera que rarement confrontée à la propre réalité du lecteur (en termes d'expérimentation). De ce fait, nous positionnons le rôle de la presse locale, en tant qu' « entrepreneur de morale », dans un spectre de diffusion large dans le mécanisme de stigmatisation globale.

A ce sujet, l'analyse des entretiens montre que 56% des jeunes enquêtés sont conscients que leur quartier a une mauvaise image extérieure contre 42% qui pensent le contraire. Aussi, si une majorité pense que Lille-Sud a une mauvaise image, il est important de souligner qu'une autre part significative des jeunes pense le contraire. Deux positionnements ont pu être dégagés : soit ils semblent ne pas conscientiser l'image négative véhiculée du territoire, soit ils paraissent adopter une stratégie de négociation du stigmat.

De plus, la perception policière du quartier contribue à la stigmatisation globale et notamment de ses jeunes habitants. Bien que notre enquête qualitative ne permette pas une représentativité scientifique mais ait davantage une valeur d'indication, l'analyse des entretiens tend à montrer une focalisation sur les difficultés liées aux problématiques de « violences urbaines » et aux conditions du bâti du quartier. Pour la quasi totalité des policiers de l'enquête, les difficultés du quartier dans l'exercice de leur profession ne sont pas un mythe mais bien une réalité. En outre, nous avons soulevé une perception policière axée sur les conduites appropriatives des jeunes du territoire dans les rapports parfois « conflictuels » avec les forces de l'ordre. Bien que l'aspect structurel des groupes de jeunes ne soit pas mis en avant, les interrogés utilisent le terme de « bande » pour parler des regroupements des jeunes dans le quartier.

En outre, deux types de délinquances sont distingués à l'analyse des entretiens avec la police : la délinquance d'appropriation et celle d'expression⁷¹⁴. Le discours policier montre également une certaine prise en compte de la dimension « culturelle » du quartier et une typologie de jeunes a pu être dégagée ; à savoir les jeunes « cibles » (peu intégrés), les « pacificateurs » (ceux qui jouent l'interface entre policiers et autres jeunes), les « influençables » (ceux qui suivent la dynamique de groupe) et les « déstabilisateurs » perçus comme « responsables » des tensions dans le quartier. La police étudiée dans notre thèse comme « entrepreneur de

⁷¹⁴ H. Lagrange, op.cit.

morale⁷¹⁵» nous semble positionnée de par sa contribution à l'image stigmatisée du quartier dans un spectre de diffusion moyenne du stigmatisme car il s'agit davantage de sa « propagation » dans le réseau professionnel.

La place de la police dans les entretiens avec les jeunes est forte car elle est évoquée spontanément par 45 jeunes, tandis que 18 jeunes en parlent pour répondre à nos questions sur cette thématique. La perception policière du quartier est positionnée par les jeunes en tant que mauvaise et notamment dans un prisme de « ghettoïsation » de leurs modes de vie. De plus, l'influence de la police est fortement placée dans les discours des jeunes et sa présence semble perçue comme « exagérée » relativement à ce qui se passe dans le quartier.

La perception du quartier par les travailleurs sociaux semble également inscrite dans le mécanisme global de stigmatisation du territoire mais de façon plus indirecte. La vision professionnelle du territoire semble axée majoritairement dans un filtre de précarité territoriale, de problématiques sociales locales orientées autour des questions de monoparentalité et des besoins de la population en termes d'aides sociales. L'analyse des entretiens a montré une certaine « légitimation » des travailleurs sociaux quant à leur intervention dans le quartier. De plus, les questions liées aux violences ont été omniprésentes dans les entretiens et la plupart des interrogés semble placer une corrélation entre jeunes et violence.

En outre, l'influence du réseau professionnel dans « l'étiquetage » du territoire et de ses habitants a été dégagée et deux postures ont pu être distinguées : soit les travailleurs sociaux nient ou négocient leur part à la stigmatisation, soit ils la consciencient sans pour autant l'assumer dans une action individuelle. De ce fait, 3 catégories ont été proposées : les « non-contributeurs », les « contributeurs collectivisés », et les « contributeurs négociants ». La contribution des travailleurs sociaux à la stigmatisation de Lille-Sud est positionnée comme indirecte car, indépendamment de la vision qu'ils ont du quartier, c'est (paradoxalement) davantage leurs accompagnements de certaines personnes qui semblent contribuer au stigmatisme. Ainsi, leur place dans la stigmatisation du quartier est ancrée dans un spectre de diffusion limitée du stigmatisme car la stigmatisation semble indirecte et inscrite dans le réseau.

⁷¹⁵ H. Becker, op.cit.

L'action sociale est différemment perçue par les jeunes et peut dans certains cas constituer un stigmatisme en soi. En effet, 3 catégories de jeunes ont pu être dégagées en fonction de leurs « relations » entretenues avec les travailleurs sociaux intervenant dans le quartier : les « utilisateurs occasionnels et ciblés », les « utilisateurs dépendants » et les « autonomes ». Il semble alors que plus un jeune se distancie du travailleur social en termes de contacts avec ce dernier, plus il a tendance à le trouver « intrusif » dans son accompagnement.

Lille-Sud est un quartier globalement connu et identifié par les non-habitants (77%) mais il reste perçu de façon négative et notamment via sa délinquance. Il semble exister un rapport entre proximité et stigmatisation ; à savoir que plus « l'entrepreneur de morale » réside à proximité du quartier, plus il a tendance en nombre à le stigmatiser. Si la proximité influe sur la stigmatisation, la question de l'expérimentation personnelle du stigmatisme peut être soulevée. Il semble alors que la stigmatisation s'appuie plus sur un non-vécu et ne se nourrit pas de la réalité des interrogés en termes de confrontation au stigmatisme.

De plus, les déplacements des non-habitants en faveur du quartier semblent contrariés par la mauvaise image du quartier (réputation). Lille-Sud semble souffrir d'une faible attractivité basée sur une stigmatisation globale (de l'ensemble des « entrepreneurs de morale⁷¹⁶ ») dont les premiers récepteurs paraissent être les non-habitants. Leur rôle dans la stigmatisation du quartier semble ancré dans un spectre de diffusion différencié. C'est-à-dire large en terme de récepteur principal du stigmatisme qu'ils véhiculent grandement, mais pour autant moyen dans une autre mesure car ils ne produisent que de façon modérée la nature de la stigmatisation. Ils sont davantage « dépendants » du degré de stigmatisations des autres « entrepreneurs de morale » et notamment les médias.

La plupart des jeunes de l'enquête sont conscients que leur quartier souffre d'une mauvaise image extérieure mais 27 autres pensent le contraire. Il semble y avoir une relation entre « force du stigmatisé » et force du stigmatisme. En effet, il paraît pour certains jeunes que la réception du stigmatisme semble graduée selon « l'état » des jeunes ; en somme, plus le jeune est fragile dans le regard qu'il porte sur lui-même, plus le stigmatisme semble l'handicaper dans sa vie extérieure au quartier.

⁷¹⁶ H. Becker. op.cit.

L'analyse de la construction de la stigmatisation du quartier et à fortiori de ses habitants (les jeunes dans notre thèse) par les « entrepreneurs de morale » nous a renvoyé à la question du ghetto, régulièrement employée à la fois, par les jeunes et quelques « entrepreneurs de morale ». En mobilisant deux sociologues⁷¹⁷ qui ont travaillé sur cette question, le territoire ne semble pas pouvoir correspondre à la définition territoriale du ghetto américain basée sur quatre critères : un abandon de l'Etat, une zone urbaine extrêmement dégradée, une violence exacerbée et une uniformité raciale⁷¹⁸.

Cependant, si le ghetto étasunien ne peut s'appliquer au quartier, le traitement des entretiens montre qu'il semble constituer un stigmate intériorisé qui le rend « réel » en termes de vécu dans la vie des jeunes habitants. Deux définitions par les jeunes du ghetto ont pu être dégagées ; à savoir un endroit particulier où les modes de vies sont « singuliers » et un espace isolé.

Finalement, le processus de stigmatisation global du quartier et de ses habitants est différemment entrepris et véhiculé par les « entrepreneurs de morale », en termes de diffusion et d'intensité du stigmate. En effet, la presse semble agir largement dans la stigmatisation du quartier en véhiculant le stigmate de façon étendue (en termes géographiques et en nombre de récepteurs du stigmate qui deviennent eux-mêmes plus ou moins des contributeurs). La place des médias (avec l'exemple de la presse locale dans notre thèse) peut être considérée comme influente dans la stigmatisation du territoire car sa contribution au stigmate semble directe et active. Ce n'est pas tant la véracité des informations diffusées sur le quartier qui pose question mais le plaquage d'informations fortement axées sur un filtre du « sensationnel » qui tend à faire apparaître un élément de réalité du quartier pour la réalité de Lille-Sud. De même, le rôle de la police dans la stigmatisation du quartier est qualifié de moyen dans sa diffusion (spectre de diffusion moyen) car les stigmates véhiculés le sont surtout dans le réseau professionnel. Par contre, dans l'intensité, il semble que la stigmatisation policière soit pesante dans la vie des jeunes de l'étude qui y font spontanément référence (à 70%).

La participation des travailleurs sociaux dans le processus de stigmatisation de Lille-Sud semble quant à elle, inscrite dans un spectre de diffusion et d'intensité limitées et indirect, tandis que les non-habitants paraissent constituer le dernier maillon de la chaîne de

⁷¹⁷ Nous faisons référence à Loïc Wacquant et Didier Lapeyronnie.

⁷¹⁸ L. Wacquant, Pour en finir avec le mythe des « cités-ghettos ». Les différences entre la France et les Etats-Unis, Annales de la Recherche Urbaine, N°54, 1992.

stigmatisation du quartier, en relation directe avec la presse (les médias au sens large) depuis laquelle ils diffusent indirectement le stigmaté.

De ce point de vue, le stigmaté est un ensemble de croyances plus ou moins fondées qui empêche toute expérimentation pour le contredire. Il est aussi la vision exclusive d'une ou de quelques caractéristiques constituant un ensemble donné. Le stigmaté semble alors agir comme un dogme, emprisonnant la personne dans des contours qui ne sont pas les siens, ou en tout cas pas en totalité, mais ceux provenant majoritairement de la perception des autres.

CHAPITRE III

Lille-Sud comme quartier mosaïque : Appropriations plurielles par les jeunes des micro territoires

(...) Les cités ne sont jamais des territoires homogènes mais des mosaïques de micro-territoires marqués par des identités spécifiques. »⁷¹⁹

⁷¹⁹ A.Begag, R. Rossini, Du bon usage de la distance chez les sauvageons, Paris, Seuil, 1999, p144.

Nous montrerons dans ce chapitre que ce quartier stigmatisé dans son ensemble, est aussi un territoire globalement apprécié par ses jeunes habitants, dont une très large majorité y semble attachée et paraît percevoir en lui « la projection extérieure du nid familial⁷²⁰ » constituant ainsi une sorte de « rempart » à la stigmatisation générale du quartier. Nous verrons par ailleurs, que Lille-Sud est profondément divisé en sous-territoires que nous désignons pour cette raison de "mosaïque" pour signifier qu'il existe de nombreux micro-territoires superposés, distingués par des caractéristiques distinctes et aussi, par une multitude de comportements d'appropriations et de revendications développés notamment, par les "jeunes" (qui sont sans doute, la population "la plus" stigmatisée à l'intérieur du quartier) et corrélés à des sentiments d'appartenance différenciés. Nous prendrons ainsi l'idée que le milieu urbain « produit » de par son caractère polyfonctionnel différentes formes d'appropriations et de rapports à celui-ci. Car, l'espace urbain est d'abord un espace « vécu » et subjectivé. Cependant, même si cet espace semble pleinement investi de façon positive par les jeunes du quartier en les positionnant comme acteurs principaux, il semble aussi que le territoire, ancré dans des processus de stigmatisations, les place dans une logique de « mono fonctionnalité » en termes de rapports à l'extérieur.

A) De l'affect territorial aux sentiments d'appartenance « différenciés » à des micro territoires

Si la sociologie mobilise le concept de « micro territoires » pour analyser la fragmentation de l'espace urbain à travers la pratique différenciée et « humanisée » du citadin, les « micro territoires » sont davantage évoqués pour les jeunes de l'enquête en tant que « sous quartiers », pour lesquels des sentiments d'appartenance différemment appliqués géographiquement s'y développent.

1) Un affect des jeunes au quartier

L'affect au quartier est largement exprimé par les jeunes de l'étude. En effet, le traitement des 64 entretiens montre que 76% des interrogés, soit 49 jeunes, expriment nettement leur vision positive du quartier et ceci quelque soit la conscientisation ou non de son image « négative » à l'extérieur. En effet, le fait de savoir que le territoire véhicule une mauvaise image pour l'extérieur ne semble pas constituer un obstacle en soi pour « s'attacher » au quartier, ou

⁷²⁰ Bertrand Michel-Jean, La pratique de la ville, Paris, Masson, 1978, p16.

plutôt à leur « bout » de quartier. En ce sens, parmi les 49 jeunes qui expriment une vision positive de leur quartier, 33 jeunes appartiennent à l'échantillon conscientisant la mauvaise image du quartier depuis l'extérieur contre 15 autres jeunes qui pensent que le quartier a une « bonne image ». (1 jeune correspondant à celui qui ne s'était pas exprimé sur la perception extérieure du quartier).

De plus, ils sont plus de 69%, soit 44 jeunes, à déclarer « aimer leur quartier ».

Au total, il semble alors que la plupart des jeunes de l'étude développe un certain affect à leur quartier, mais différemment « nourri » en matière d'explication dans leurs discours. En ce sens, plusieurs aspects sont avancés par les jeunes au travers de la notion de sociabilités « exacerbées » pour légitimer/expliciter leur affection au quartier. Ainsi, nous avons distingué l'idée de territoires « villages », d'espaces de solidarités et d'espaces de protection.

a) Des territoires « villages »

Certains jeunes de l'enquête mettent principalement en avant dans leur expression de leur affect à des micro-territoires du quartier la dimension de proximité qui semble faire revêtir au quartier de Lille-Sud une dimension « villageoise ». En effet, 31 jeunes (/49) parlent de cette notion de voisinage qui place des espaces du quartier dans un tissu relationnel basé sur la convivialité et la connaissance « fine » de l'autre. D'ailleurs, 26 jeunes utilisent le terme de « village » pour décrire leur affection à « leur » quartier et 24 (/31) évoquent aussi les relations privilégiées entretenues avec leur entourage géographique. Ces résultats correspondent aux travaux de Stéphane Beaud et Michel Pialoux qui montrent (entre autres) l'attachement territorial des habitants des quartiers « sensibles » souvent décrits comme « dangereux »⁷²¹. L'aspect « village » dégagé par certains jeunes démontre une valorisation certaine de leur environnement proche qui pose une contradiction entre la vision négative posée par les « entrepreneurs de morale⁷²² » et le positionnement positif des jeunes sur leurs sous-quartiers.

Parmi les explications avancées, Michel-Jean Bertrand émet l'hypothèse que le quartier est débord « vécu intérieurement et suppose une prise de possession du paysage qui est sécurisante psychiquement et socialement » (1978, p16) ; ce qui peut expliquer le fait que les jeunes habitants s'y sentent bien et s'investissent dans des relations sociales denses positionnant ainsi leur espace de vie comme un « corridor de proximité ».

⁷²¹ Beaud S, Pialoux, M, violences urbaines, violences sociales, Paris, Fayard, 2003.

⁷²² H. Becker, op.cit.

« Ici, on se connaît tous. On a grandi ensemble, on connaît tout le monde. C'est un grand village le quartier. On a l'impression d'être dans notre village. (...) ».

(Garçon, 14 ans)

Le sentiment de « bien être » dans le quartier dégagé par les jeunes de l'étude, s'exprime aussi et surtout par le fait que les jeunes interrogés sont à 73% (soit 46 jeunes sur les 64) à déclarer « ne pas vouloir quitter le quartier ». Ces chiffres illustrent l'attachement fort qui lie Lille Sud à ses jeunes habitants. Il est intéressant de relever qu'un certain pourcentage de personnes ayant répondu ne pas aimer le quartier (sur les 15 jeunes) ne souhaite pour autant pas le quitter. (plus de 4% de l'échantillon interviewé, soit 3 jeunes).

b) Des espaces de solidarités

Les jeunes de l'étude expriment également dans leurs discours de valorisation de certains espaces du quartier la dimension de solidarité qui semble très importante dans l'explication de l'attachement à leurs sous-quartiers. En effet, dans l'échantillon des 49 jeunes (76% de l'échantillon total) qui perçoivent leur quartier de façon positive en tant qu'habitant, 29 interrogés parlent d'une solidarité locale plaçant le quartier de Lille-Sud comme un territoire où les habitants s'aident mutuellement. Pour 21 jeunes (/29) la dimension de solidarité semble positionnée dans un réseau d'échanges de services, allant du « dépannage » occasionnel (conduite automobile pour un déplacement par exemple) à l'aide financière entre familles. Cette solidarité (perçue par les jeunes) paraît ancrée dans un contexte économique local difficile qui la place davantage dans une collaboration équilibrée en termes d'échanges matériels que dans une aide dépourvue d'intérêts. En somme, les jeunes semblent exprimer des relations de solidarité davantage basées sur un échange de « donnant-donnant », pouvant débloquent des situations personnelles difficiles de certaines familles.

« C'est un quartier solidaire. Si on est dans la merde, on est pas tous seuls. (...) C'est comme ça ici. On s'aide. (...) Mais, faut quand même qu'il y a un retour car si par exemple, on a un problème d'argent ou qu'on doit aller sur Lille ou ailleurs et que c'est toujours les mêmes qui aident, alors on arrête. Moi dans ma famille, par exemple, on aide que ceux qui nous aident sinon ils se démerdent ».

(Garçon, 16 ans)

C'est pourtant cette solidarité qui semble contribuer à l'image positive que certains jeunes ont de leurs sous-quartiers. C'est en ce sens que cette solidarité territoriale évoquée par les interrogés paraît être davantage réactive et répondre à un besoin matériel. Si certains jeunes de l'étude semblent s'attacher à leur quartier en y voyant une solidarité territoriale locale qui s'y développe plus qu'ailleurs, cette solidarité paraît davantage basée sur un ensemble d'interdépendances socioéconomiques qui ne semble pas être conscientisé par les jeunes. En effet, même si l'analyse des entretiens montre que 21 jeunes positionnent la solidarité du quartier dans une relation pourvue d'intérêts (en termes d'échanges équilibrés de services), la plupart ne semble pas faire de lien entre précarité et solidarité. En effet, 19 jeunes (/21) ne paraissent pas conscientiser cet éventuel rapport. D'après les jeunes, la solidarité à Lille-Sud semble de nature territoriale et non contrainte économiquement (« sociabilité contrainte⁷²³ ») car elle est positionnée dans les discours comme étant dans le cœur des habitants contribuant ainsi à toujours tisser des liens sociaux.

La solidarité du territoire dégagée par certains jeunes peut aussi renvoyer à l'idée de « suraffiliation territoriale⁷²⁴ » dans le sens où les jeunes paraissent mêler relations amicales et relations de voisinage avec les mêmes personnes. En effet, 27 jeunes (/49) expriment dans leurs discours ce dualisme relationnel.

c) Des espaces de protection

Le traitement des entretiens montre également que le quartier de Lille-Sud offre une certaine « alternative protectrice » aux yeux de certains jeunes. En effet, même si les mécanismes de stigmatisation entrepris par « les entrepreneurs de morale⁷²⁵ » ne touchent pas de la même façon les individus, certains territoires du quartier semblent positionnés comme des espaces de protection. En ce sens, 20 jeunes, soit plus de 31% de l'échantillon total (/64) évoquent cet aspect. Ces jeunes paraissent alors placer leur sous-quartier comme un espace « tampon », absorbant indirectement le poids de la stigmatisation et leur offrant une dimension de « refuge » qui semble agir à la fois comme un protectorat individuel et collectif, et un stabilisateur de l'impact du stigmate. C'est en ce sens que certains espaces constituant le

⁷²³ C. Avenel, « Rapports sociaux et quartiers sensibles », in M. Bassand, D. Joye, V. Kaufmann (dir), Les enjeux de la sociologie urbaine, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, p137-158.

⁷²⁴ M. Kokoreff, La force des quartiers, Payot, Paris, 2003.

⁷²⁵ H. Becker, op.cit.

quartier peuvent représenter, par l'attachement des jeunes à celui-ci, une sorte de « rempart » aux effets du stigmatisme⁷²⁶.

« Ici, c'est notre quartier, on se sent bien ici. Comment te dire, on se sent protégés ici. On se connaît tous, donc on est pas jugés d'habiter Lille-Sud, c'est comme une bulle le quartier ».

(Garçon, 15 ans)

Cette dimension protectrice attribuée aux territoires par certains jeunes renvoie à une prise de possession des espaces qui semble dépasser le « simple » affect, illustrant davantage une réelle fonction au quartier, qui, juridiquement public, semble « transformé » par les jeunes en véritables espaces privés⁷²⁷. Car, en représentant largement le quartier pour l'extérieur (ce que nous avons vu plus haut), les jeunes positionnent indirectement une « marque⁷²⁸ » au quartier de Lille-Sud qui le rend « identifiable » aussi bien pour les « entrepreneurs de morale » étudiés que pour ses jeunes habitants. En étant acteurs du quartier, les jeunes semblent s'appropriier les différents territoires et donc leur donner un « sens » qui fait que la « marque » constituant le lieu est visible ; ce qui place les territoires (sous-quartiers) « connotés » de l'empreinte de ses habitants.

d) Un « hyper-attachement réactionnaire »

Même si les résultats des entretiens avec les jeunes tendent à montrer qu'ils perçoivent pour la plupart (76%, soit 49 jeunes) le quartier de façon positive (69% d'ailleurs déclarent « aimer » leur quartier, soit 44 jeunes) (à travers leurs micro territoires), il semble intéressant d'analyser la part de négociation du stigmatisme dans les discours des jeunes concernant l'attachement au quartier afin de dégager des ressorts explicatifs concernant leur adaptation au dit stigmatisme. Précédemment, nous avons vu que 27 jeunes ne semblent pas percevoir l'image négative du quartier perçue par les « entrepreneurs de morale⁷²⁹ » (l'extérieur). Nous en avons dégagé deux postures : 9 d'entre eux (/27) ne paraissent pas conscientiser cette perception péjorative extérieure et 18 semblent développer des stratégies d'évitement. (7/18 mobilisent le déni et

⁷²⁶ C. Avenel, « Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles », Lien Social et Politiques, n° 43, 2000, p 143-154.

⁷²⁷ C. Avenel, (2004), op.cit, p 62.

⁷²⁸ I. Joseph, Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public, Librairie des Méridiens, Paris, 1984, p 10. L'auteur conditionne l'espace public comme « public » que si la « marque » qui fait le lieu n'est pas visible.

⁷²⁹ H. Becker, op.cit.

11/18 élaborent une « hiérarchisation » des habitants). Il est important de rappeler que dans l'échantillon de ceux qui perçoivent positivement leur quartier (76%, soit 49 jeunes), une part importante (33/36) conscientise le fait que Lille-Sud a une mauvaise image depuis l'extérieur contre 15 (/27) qui pensent que le quartier a une bonne image extérieure (et 1 jeune ne s'étant pas prononcé sur sa perception de l'image extérieure du quartier).

De plus, il est à noter que « ces » 15 jeunes font partie de l'échantillon des 18 personnes qui négocient le stigmat, donc indirectement, derrière des « adaptations » personnelles aux mécanismes de stigmatisation, ils paraissent conscientiser le stigmat que peut constituer le quartier depuis l'extérieur. En outre, dans l'échantillon des 46 jeunes qui ne souhaitent pas quitter le quartier, 30 interrogés ont conscience que Lille-Sud a une mauvaise image extérieure et 29 des 44 jeunes qui déclarent « aimer » le quartier en sont également conscients. Par conséquent, le traitement des entretiens montre un certain rapport entre conscientisation de l'image extérieure négative perçue par les jeunes et intensité d'attachement au territoire. Il semble en effet, que plus le jeune est au fait de la stigmatisation extérieure du quartier, plus il a tendance à en revendiquer son attachement depuis l'intérieur. Il semble s'agir davantage d'un retournement du stigmat « territorialisé » en ressource territoriale, modifiant un quartier pouvant être perçu comme un « univers de destruction sociale⁷³⁰ » depuis l'extérieur au sens de François Dubet, en un territoire « attachant » et rassurant, renvoyant aux dimensions précédemment analysées telles que le « familialisme⁷³¹ », la solidarité et la protection.

« (...) Moi je crois que le quartier est tellement mal vu que les jeunes ils s'attachent à ce quartier car ils ont plus que ça pour se faire montrer ».

(Fille, 19 ans)

Conclusion partielle : Une pratique des espaces comme « rempart » à la stigmatisation

Au total, le quartier est largement perçu positivement et ceci, indépendamment de la conscientisation de l'image extérieure négative du quartier qui ne semble pas constituer un obstacle à l'expression de leur attachement aux territoires. En effet, dans l'échantillon des 49 interrogés, 33 jeunes ont conscience de cette image externe largement mitigée contre 15

⁷³⁰ F. Dubet, *La Galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

⁷³¹ C. Avenel. (2004), *op.cit*, p 48.

autres individus qui pensent que le quartier a une bonne image. En outre, ils sont plus de 69% (44 jeunes) à déclarer « aimer » leur quartier.

Dans l'analyse de l'attachement des jeunes à leur territoire, 3 aspects ont pu être dégagés à travers la notion de sociabilités « accrues » ; à savoir, la connotation « village » des territoires constituant le quartier mise autour de la notion de convivialité. L'affect au quartier (ou plutôt à leurs sous-quartiers) et indirectement le sentiment d'attachement territorial s'expriment aussi par le fait beaucoup de jeunes déclarent ne pas vouloir quitter le quartier.

En outre, les espaces du quartier offre aussi une « alternative protectrice » qui paraît agir comme une zone « tampon » collective absorbant indirectement le poids de la stigmatisation. C'est en ce sens que le quartier peut constituer, de par l'attachement des jeunes à celui-ci, une sorte de « rempart » face aux processus de stigmatisations des « entrepreneurs de morale⁷³² ». Ces différentes dimensions dégagées par les jeunes à travers leurs territoires contribuent indirectement à la perception extérieure du quartier via un filtre de la jeunesse, qui en étant actrice incontournable du territoire impose indirectement sa « marque⁷³³ ».

Un certain rapport entre conscientisation de l'image extérieure dégradée et expression de l'attachement du jeune au territoire est observé. En effet, il semble que plus le jeune est au fait de la stigmatisation externe ambiante, plus il a tendance à exprimer son attachement depuis l'intérieur du territoire. En ce sens, dans l'échantillon des 49 jeunes qui perçoivent positivement leur quartier en tant qu'habitant, 33 conscientisent le fait que Lille-Sud a une « mauvaise réputation ». D'autres analyses semblent aller dans le même sens. En effet, sur les 46 interrogés qui ne souhaitent pas quitter le quartier, 30 en ont aussi conscience. Et de même pour 29 jeunes sur 44 qui déclarent pourtant « aimer » leur quartier.

Même si nous n'avons pas mobiliser d'autres éléments pour développer cet axe d'analyse, il semble que l'attachement des jeunes aux sous-quartiers constitue d'une certaine façon un mode de sociabilité, qui leur offre la possibilité de se positionner socialement dans le quartier mais aussi en dehors, en décrivant comment le territoire se construit autour de valeurs largement basées sur le relationnel. Et qui plus est, lorsqu'ils ont connaissance de l'image négative extérieure. En valorisant le territoire, la plupart des jeunes de l'étude (76%) paraissent indirectement rechercher leur propre valorisation. C'est en ce sens aussi que le

⁷³² H. Becker, op.cit.

⁷³³ I. Joseph, op.cit.

quartier « est » les jeunes car, tout en les stigmatisant depuis l'extérieur, il semble aussi leur offrir un « contrepoids » au stigmaté. Ainsi, les comportements et attitudes de valorisation du territoire semblent alors renvoyer à la fois à une inscription territoriale incontestable des interrogés mais aussi à une recherche de stabilisation collective contre les « violences symboliques et sociales⁷³⁴ » du monde extérieur renvoyant aux « entrepreneurs de morale⁷³⁵ ».

Nous verrons ici que la vision largement positive du territoire ne traduit pas une affection homogène sur un seul et même territoire. Si le quartier de Lille-Sud, administrativement défini, traduit un ensemble urbain uniforme géographiquement, les sentiments d'appartenance différenciés exprimés par les jeunes de l'enquête montrent que le quartier est constitué de sous-quartiers, ou plutôt de micro territoires mosaïques renvoyant à leurs espaces de vie.

2) Des sentiments d'appartenance « différenciés »

Si l'étude montre la vision positive d'une majorité pour le territoire (49 jeunes), faisant majoritairement référence à la sphère familiale et au réseau amical, l'attachement des jeunes au quartier semble renvoyer à des espaces différents, distincts d'autres. En ce sens, le traitement des discours des jeunes tend à montrer que pour ces derniers, il est souvent question d'évoquer ou de viser un « morceau de territoire » plus ou moins éloigné de la définition géographique du quartier. La vision territoriale positive exprimée paraît alors liée à un sentiment d'appartenance différencié par les jeunes. Il semble s'agir davantage d'une expression de son attachement à un « bout » du quartier, à « son Lille-Sud », à son « micro territoire » et non pas toujours au quartier dans sa globalité administrativement définie.

Autrement dit, ce n'est pas le quartier dans ses limites administratives qui est associé pour la plupart des interrogés à un sentiment d'appartenance. Mais ce qui est évoqué, ce sont davantage différentes parcelles plus au moins étendues, voir morcelées dans lesquelles les jeunes semblent se projeter « affectueusement ». En particulier, les jeunes qui décrivent « leur quartier », en termes d'épanouissement et d'appropriation d'un espace, évoquent dans l'entretien un territoire qui ne correspond pas à l'ensemble du quartier. C'est-à-dire qu'ils évoquent une ou des parties du quartier administratif de Lille Sud comme relevant d'un territoire « voisin », n'appartenant que de façon réduite à leur quotidien d'adolescents ou de

⁷³⁴ C. Avenel, (2004), op.cit. p 62.

⁷³⁵ H. Becker, op.cit

jeunes adultes. En tout cas, ils ne développent pas ou peu de sentiment d'appartenance à cette ou ces zones définie(s).

Un des principaux résultats de notre étude est donc la mise en évidence d'un sentiment d'appartenance limité soit au lieu d'habitation et/ ou au lieu de projection « affective ».

Plus précisément, nous proposons de distinguer trois positionnements d'appartenance d'intensité décroissante au quartier qui peuvent être induits à partir du traitement de notre échantillon ; à savoir, un positionnement que nous qualifions de « limité », un positionnement « réduit » et un autre désigné comme « large ». Il est important de noter que tous les jeunes de l'échantillon ont exprimé à leur façon et selon des « degrés d'expressions » différents un sentiment d'appartenance au quartier, et ceci même pour les 15 interrogés n'ayant pas exprimé un affect particulier au territoire. En d'autres termes, le quartier ne semble pas les laisser indifférents.

Nous entendons ici par positionnement, la projection intellectuelle du jeune dans des limites géographiques intériorisées mentalement comme constituant les « frontières » invisibles de son quartier. C'est en ce sens que nous mobilisons l'idée de territoire « mosaïque ⁷³⁶ » (inspirée, entre autres, par certains chercheurs du courant sociologique de l'Ecole de Chicago et notamment par Park et McKenzie) qui fait que le quartier n'est pas un vaste espace homogène et uniforme mais qu'il semble exister au sein même de celui-ci une diversité de « micro territoires » remarquables par des spécificités ⁷³⁷ et des empreintes territoriales dégagées par les jeunes eux-mêmes.

a) Un sentiment d'appartenance à une zone géographiquement « limitée »

L'analyse des entretiens montre que certains jeunes semblent développer un sentiment d'appartenance que nous qualifions de « limité ». En ce sens, ce positionnement géographique « limité » (entendu ici au sens d'un sentiment d'appartenance à une zone limitée) paraît dessiner le quartier dans des enceintes très réduites, type rue(s) ou grappe(s) de rues, rappelant une mosaïque territoriale. En effet, 29 jeunes (/64) soit 45% de l'échantillon total, semblent projeter leur sentiment d'appartenance à un espace limité par quelques rues. En somme, pour

⁷³⁶ A.Begag, R. Rossini, Du bon usage de la distance chez les sauvageons, Paris, Seuil, 1999, p144. Les auteurs utilisent la métaphore de mosaïque pour illustrer la diversité des territoires et notamment ceux des quartiers « sensibles ».

⁷³⁷ Park R.E (1925), « la ville, proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain » in Grafmeyer et Joseph I, L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine, p 79-126 ;

cette « catégorisation » de jeunes, l'appartenance au quartier semble cantonner géographiquement mais « intensément ». Dans cet échantillon de 29 individus, deux types de situations peuvent être observés : soit la zone d'appartenance exprimée englobe le lieu d'habitation ou soit le domicile du jeune ne se trouve pas dans la zone d'appartenance projetée. En effet, 20 personnes (/29) semblent habiter dans l'espace d'appartenance défini comme tel. Ces jeunes paraissent alors positionner l'environnement proche de leur domicile comme leur « quartier » au détriment de l'expression d'un sentiment d'appartenance pour le reste du quartier administrativement posé.

« J'aime bien Lille-Sud, le quartier en général mais mon réel quartier c'est le bâtiment X où je vis. C'est pas que je m'en fous des autres quartiers mais c'est pas pareil...c'est pas mon coin. (...) j'y passe pour soit aller chercher quelque chose chez l'arabe (il faut entendre ici l'épicerie) ou faire autre chose mais je me sens pas, euh, c'est comme si je suis pas dans mon quartier comme je disais. (...) Lille-Sud, tout Lille-Sud, c'est pas trop mon quartier. Je me sens plus du bâtiment X ».

(Garçon, 15 ans)

En outre, le traitement des discours des jeunes fait également apparaître que certains interrogés ne vivent pas dans la « zone d'appartenance » définie comme étant *leur* quartier. En effet, 9 jeunes (/29) développent un sentiment d'appartenance pour un territoire qui ne comprend pas leur lieu d'habitation. En somme, pour « ces » jeunes, leur domicile n'est pas situé dans leur quartier « de projection affective » et ils extériorisent dans les entretiens leur appartenance dans la plupart des cas à un territoire « voisin » (de leur lieu d'habitation), dans lequel ils évoluent la plupart de leur temps libre.

« (...) Moi, je traîne pas près de ma case. Je mange là et je dors et encore, et ça s'arrête là. C'est pas que je me sens pas à l'aise ici (il faut entendre son lieu d'habitation) mais ma vie elle est ailleurs de ma case. (...) De toute façon, tous mes potes sont pas d'ici, c'est du côté de l'épi de Soil. Je sais pas, c'est pas ma zone ici ».

(Garçon, 16 ans)

De plus, il est intéressant de noter que 15 jeunes (/29) (soit presque 52%) utilisent le terme de « quartier » pour désigner leur « zone d'appartenance ». En effet, 12 jeunes (/20) qui vivent dans l'espace géographique dans lequel ils développent un sentiment d'appartenance, ainsi que 3 autres interviewés (/9) qui n'habitent pas dans la zone d'appartenance décrite par le

jeune, mobilisent le terme de « quartier ». De cette analyse, le quartier semble alors positionné dans une perspective d'appartenance basée majoritairement sur l'appropriation de celui-ci car la plupart des jeunes (20/29) qui développent un sentiment d'appartenance « limité » géographiquement par rapport aux lignes « administratives » du quartier de Lille-Sud, « vivent » leur territoire en s'y investissant dans le quotidien (du fait de développer un sentiment d'appartenance dans un espace incluant sa domiciliation). De ce point de vue, il semble alors que le quartier renvoie pour certains jeunes à un espace qu'ils « humanisent » en le pratiquant au quotidien pour lui donner un « sens » ; ce qui semble contribuer à la délimitation subjective du lieu géographique⁷³⁸. C'est-à-dire que le quartier, bien que défini administrativement, ne suppose pas une « projection affective » et un développement d'un sentiment d'appartenance identique pour chaque individu. Le territoire se vit différemment et ne peut ni revêtir les mêmes contours, ni des significations identiques pour tous.

b) Un sentiment d'appartenance « réduit » géographiquement

L'étude des discours des jeunes montre aussi l'expression d'un autre « positionnement » d'appartenance développé par ces derniers. En effet, 20 jeunes (/64) (31% de l'échantillon total) exposent une zone « d'appartenance » (entendue une nouvelle fois comme un sentiment d'appartenance à une zone moins limitée) plus importante géographiquement mais étant toutefois arrêtée à des pâtés de maisons ou des groupes d'immeubles. Pour ces jeunes, il semble que leur projection « d'appartenance territoriale » dépasse les rues ou grappes de rues citées plus haut, mais pour autant se dénote par une limitation spatiale basée sur du bâti à proximité du lieu d'habitation. En effet, la totalité de cette portion d'échantillon vit dans la zone, décrite comme « leur quartier ». En ce sens, 13 personnes (/20) (soit 65% de cette portion de l'échantillon) utilisent le terme de « quartier » pour évoquer l'espace auquel elles se sentent « appartenir ».

« Mon quartier, c'est du côté de la rue X, (...) et les deux immeubles du quartier (il faut comprendre ici, « de la rue »). Après, je sais que Lille-Sud s'arrête pas là pour la mairie ou la police mais pour nous, c'est pas notre quartier. C'est différent...c'est comme un autre quartier. (...) comme quelqu'un qui habite Lille-Sud et Moulins par exemple, on est pas du même quartier. Ben...ici c'est pareil ».

(Fille, 14 ans)

⁷³⁸ H. Becker, *Outsider*, Editions Médaille, Paris, 1985, P 171.

c) Un sentiment d'appartenance positionné comme « large »

Si 49 jeunes (soit 76.5% de l'échantillon total) expriment des sentiments d'appartenance « différenciés » renvoyant à une « projection affective » territoriale différenciée et qui semble correspondre à un morcellement de l'espace urbain du quartier, 15 jeunes (/64) soit 24% de l'échantillon global, paraissent développer un sentiment d'appartenance « opérationnel » beaucoup moins marqué et pouvant correspondre à la définition administrative du quartier. (Seuls 5 jeunes positionnent distinctement un rejet « affectif » du quartier). De ce fait, nous avons qualifié leur positionnement de « large » car il renvoie à des espaces plus étendus que les deux précédemment décrits et à moins d'intensité d'attachement. En ce sens, leur projection d'appartenance paraît s'étendre au delà de leur bâtiment ou immeuble de résidence pour s'étirer vers des enceintes géographiques beaucoup moins réduites et donc plus éloignées de leur(s) lieu(x) de vie. Ainsi, nous pouvons observer une certaine adéquation entre la définition subjective du quartier (de cette portion de l'échantillon, soit 15 jeunes) et celle administrativement définie. D'ailleurs, 14 jeunes sur les 15, désignent leur espace d'appartenance avec le qualificatif de « quartier ».

« Mon quartier est grand. (...) Je me sens du quartier, c'est mon quartier, du CHR à la Briqueterie, (...) il est grand quoi. Il va même plus loin. (...) je me sens de Lille-Sud que ce soit au nord au sud, à l'est, au sud-nord, je suis de Lille-Sud. On a tous bien sûr un petit faible sans plus pour son coin où on habite mais bon on est de Lille-Sud en général ».

(Fille, 16 ans)

Il est intéressant de noter que dans cette portion d'échantillon (15 jeunes), 13 interrogés appartiennent à ceux qui n'ont pas particulièrement exprimé une perception positive du quartier (15 personnes (24%) contre 49, soit 76%). De ce point de vue, il semble que le « détachement » affectif à des micro territoires au profit du quartier en général favorise la correspondance à la définition « objective » du quartier.

Conclusion partielle : Un quartier intimement « morcelé » : le quartier mosaïque

L'analyse des 64 entretiens permet d'établir une typologie autour de l'expression de sentiments d'appartenance « différenciés » au quartier. Il semble, en effet, que la plupart des jeunes de l'étude (49/64) développent un sentiment d'attachement à des micro territoires au détriment de l'ensemble du quartier. En ce sens, nous avons pu dégager 3 positionnements d'appartenance au territoire de Lille-Sud plus ou moins intenses qui se concrétisent par la projection intellectuelle des jeunes sur des espaces géographiques donnés et correspondant de près ou de loin aux contours administratifs du quartier; à savoir, un positionnement que nous qualifions de « limité », un positionnement de « réduit » et un autre qualifié de « large ». Par conséquent, pour la majorité des interviewés, il semble que ce n'est pas le quartier dans ses enceintes institutionnelles qui paraît associé à un attachement de ses jeunes résidents. En effet, 29 jeunes (/64) expriment une « zone d'appartenance » inscrite dans des limites très réduites de type rues ou grappes de rues (positionnement « limité »), pour laquelle « ces » jeunes semblent intensément attachés, alors que 20 autres jeunes positionnent leur « appartenance » dans des espaces plus importants mais toutefois arrêtés à des immeubles ou pâtés de maisons (positionnement « réduit »). L'attachement territorial exprimé ici, paraît fort mais « moins intense » que le précédent. De plus, le positionnement que nous nommons de « large » et qui rassemble 15 jeunes (/64) qui développent un sentiment d'appartenance « opérationnel » mais beaucoup moins marqué en intensité, peut correspondre aux limites institutionnelles du quartier.

En outre, bien que pour la majorité des jeunes interrogés, le lieu de « projection affective » comprend le domicile (55 jeunes), il est intéressant de souligner qu'une minorité (9 jeunes) ne vit pas (en termes de résidence) dans la zone d'appartenance décrite. Cependant, pour la majorité des interrogés, « être » du quartier renvoie à un vécu de l'espace urbain au quotidien car 55 jeunes (/64) vivent dans leur « zone d'appartenance ». Se sentir « appartenir » à un territoire, qualifié par 42 jeunes (/64) par le terme de « quartier » semble renvoyer indirectement à l'usage de celui-ci en lui apportant de par la « pratique du lieu » une « valeur » propre en fonction de la « marque⁷³⁹ » affective que le jeune lui prête. La perception du quartier par les jeunes semble alors basée sur des valeurs d'appartenance plus ou moins développées (en termes géographiques) et qui semblent dessiner, par l'appropriation territoriale qui en découle, les contours physiques subjectivés du quartier qui contribuent à la

⁷³⁹ G. Deleuze, F. Guattari, Mille plateaux, Editions de minuit, Paris, 1980, p 388.

métaphore du quartier « mosaïque ». En ce sens, les jeunes en étant de véritables « acteurs urbains », morcellent « mentalement » le quartier de par leurs « sentiments d'appartenance différenciés ». C'est bien leur usage du territoire qui semble agir à la fois sur « se sentir » du quartier et sur le mécanisme de séparation spatiale des espaces ancré dans un subjectivisme territorial profond.

Nous verrons dans ce point que les sentiments d'appartenance différenciés que nous avons dégagé conditionnent en partie les revendications plurielles des jeunes à l'intérieur du quartier mosaïque. Nous montrerons aussi qu'il existe un lien entre revendication et parcours des jeunes interrogés.

B) Appropriations et revendications plurielles

La question de la pratique du territoire amène directement notre réflexion sur les notions d'appropriation et de revendication territoriales qui paraissent se « nourrir » de l'attachement des jeunes au territoire et de leurs expressions de « sentiments d'appartenance différenciés » précédemment analysées. Du fait de notre position interne au quartier comme travailleur social, le questionnement d'origine de la recherche s'est porté sur une observation renvoyant à cette idée de dimension appropriative d'une part de la jeunesse du quartier ; à savoir quelles étaient les raisons pouvant expliquer le fait que certains jeunes se mettaient au milieu de la rue, bloquant parfois quelques véhicules et intimidant certains passants. Si le développement de « sentiments d'appartenance » à des micro territoires donnés semble lié à une appropriation de ces mêmes micro territoires en terme d'utilisation spatiale, il semble que la revendication territoriale soit corrélée aux positionnements d'appartenance des jeunes au quartier. Il paraît, en effet, que plus le jeune développe un attachement « limité » à une zone donnée, plus il a tendance à s'approprier « de façon ostentatoire » cette même zone ; c'est-à-dire en termes d'attitudes et de comportements revendicatifs, à la fois dans son discours et dans sa pratique territoriale.

1) Un rapport entre « positionnements d'appartenance » du jeune et revendication territoriale

Le traitement des entretiens montre que les jeunes de l'enquête expriment plus ou moins une dimension revendicative concernant leur quartier, allant de l'expression d'une revendication « marquée » du territoire en fonction de la perception d'une « ambiance territoriale »

(qualifiée de « tendue » ou « non tendue ») à une revendication « normalisée » sans conduites ostentatoires ou agressives et sans connotation de délinquance.

a) L'expression d'une revendication territoriale « marquée »

L'analyse des discours montre que certains jeunes de l'enquête avancent des attitudes et comportements d'appropriation territoriale revendicative illustrés par les jeunes via le marquage (graffitis, tags,...), l'intimidation verbale (« distanciation verbale », menaces,...) et des comportements agressifs. En effet, sur 29 jeunes qui semblent développer un sentiment d'appartenance que nous avons qualifié de « limité » géographiquement, (car il tend à se localiser à des rues ou des grappes de rues), 13 d'entre eux évoquent des signes revendicatifs. De plus, 2 autres jeunes appartenant à l'échantillon des 20 individus délimitant « leur quartier » via un positionnement d'appartenance « réduit » (pâtés de maisons, groupes d'immeubles) et un jeune développant un sentiment d'appartenance « large » rejoignent ces comportements revendicatifs. Soit au total, 16 jeunes, (qui développent majoritairement un sentiment d'appartenance « limité » (13/16) comparativement aux délimitations administratives du quartier) déclarent avoir déjà utilisé des pratiques de revendications territoriales telles que le marquage ou l'intimidation (qu'elle soit « douce » ou « dure »). Autrement-dit, l'appropriation territoriale et le sentiment d'appartenance semblent plus développés pour un jeune qui perçoit son quartier avec un positionnement limité (rues, grappes de rues...) que pour un autre jeune qui perçoit son quartier plus largement.

Le marquage comme revendication

Dans l'expression de la revendication territoriale que nous qualifions de « marquée », bien que les jeunes concernés (/16) adoptent des attitudes revendicatives le plus souvent plurielles, le marquage, semble être la revendication la plus utilisée par les interrogés. Le marquage est placé ici comme toute inscription sur murs, bâtiments ou autres supports, destinée à signifier à autrui des écritures « slogans » renvoyant à son appartenance ou sa distanciation soit à des micro territoires donnés (rues, grappes de rues) ou soit au territoire global. Nous écartons le marquage diffamatoire qui ne revêt pas à notre sens de caractère territorial et notamment l'inscription d'injures en direction d'une personne ou d'un groupe de personnes (habitants ou Institution (police notamment)) mais qui rentre davantage dans des règlements de comptes « individuels ». En ce sens, 9 jeunes (sur 16) disent avoir déjà marqué un mur ou autre

immeuble du quartier en écrivant des tags ou graffitis reprenant soit les initiales du quartier en global (*L.S.D, L.S*) (3/9) ou celles de « micro territoires intériorisés » (6/9) telles que *L.S.400* (Lille-Sud 400), *Rue X en Force* et entre autres *L.S.X...*⁷⁴⁰.

Le traitement de ces discours montre que le marquage évoqué tels que des graffitis ou tags renvoie le plus souvent à des micro territoires (6 cas) positionnés par les jeunes et qu'il semble être question de « revendiquer » à l'intérieur du quartier afin de se démarquer des autres « micro territoires ». Ainsi, le marquage comme expression revendicative localisée peut constituer de par sa nature et son objet une micro revendication territoriale. De ce fait, si les « positionnements d'appartenance » développés par les jeunes peuvent être mis en rapport avec l'expression revendicative territoriale, en réduisant ou augmentant en intensité et spatialement les délimitations « subjectives » du quartier, ils contribuent à l'existence de « micro revendications territoriales » paraissant destinées en « priorité » à l'intérieur du territoire. C'est-à-dire les habitants du territoire mais aussi les acteurs institutionnels du quartier et notamment la police.

« (...) On tague souvent quand y'a un problème dans le quartier ou une histoire avec un autre quartier. (Le jeune fait référence à un autre micro territoire de Lille-Sud (...)) C'est pour montrer que c'est occupé ici et que c'est pas le quartier à tout le monde ».

(Garçon, 13 ans)

« La police pense qu'elle peut tout faire ici et que c'est à tout le monde. Nous, on répond aussi aux flics avec ça. C'est anonyme donc c'est nickel et aussi c'est pour faire montrer que nous, on est là et qu'elle est pas bienvenue ».

(Garçon, 15 ans)

A contrario, lorsqu'il s'agit de « marquer » au profit de l'ensemble du quartier (avec les initiales du quartier global), les interrogés (3) paraissent davantage « revendiquer » à destination des non-habitants ; en somme en direction de l'extérieur, comme si au delà de tout sentiment d'appartenance exprimé, le quartier de Lille-Sud servait de « signal existentiel » et revendicatif fort. En somme, l'expression d'une « conscience fière⁷⁴¹».

⁷⁴⁰ Ces initiales font référence à un micro territoire désignant un ensemble de bâtiments nommés les « 400 maisons ». De plus, par souci de confidentialité, nous avons remplacé les noms de rues citées par des X.

⁷⁴¹ C. Avenel (2004), op.cit. p 63.

« On montre que Lille-Sud existe, que les jeunes sont là. (...) C'est pour montrer à ceux qui connaissent pas que Lille sud est en force ».

(Garçon, 13 ans)

L'intimidation verbale comme revendication territoriale

Dans l'échantillon des 16 jeunes qui adoptent des comportements revendicatifs, 7 jeunes, soit 11% de l'échantillon total, ont déjà utilisé l'intimidation verbale pour revendiquer leur quartier. En effet, cette attitude revendicative semble être placée par les jeunes dans ces cas de figure comme un « faire-valoir territorial » agissant comme un « miroir identitaire » qu'il s'agit de protéger face à « l'étranger ». Nous entendons ici par intimidation verbale (comme mode de revendication) les sollicitations injustifiées, provocations et injures verbales de certains jeunes envers une personne « cible » afin de lui transmettre l'information qu'elle n'est, soit pas la bienvenue ou qu'elle n'est pas dans son quartier (mise à distance). Ces comportements souvent plus « spectaculaires » que violents, traduisent alors à la fois une « inscription territoriale de l'identité⁷⁴² » mais aussi une certaine volonté des jeunes de se protéger de l'extérieur en accentuant ce que les « entrepreneurs de morale⁷⁴³ » voient en eux (à travers un stigmatisme majoritairement conscientisé). C'est ainsi, que l'intimidation verbale comme comportements revendicatifs peut être doublement perçue : à la fois comme une défense d'un espace « protecteur » auquel les jeunes sont attachés et une réponse de « désobéissance » aux perceptions des « entrepreneurs de morale ». Ces attitudes ostentatoires et massivement mal perçues par l'extérieur (et constitutives du cœur du stigmatisme) semblent par conséquent moins liées à des caractéristiques personnelles qu'à des logiques adaptatives territoriales intériorisées en réaction à une construction collective stigmatisée depuis l'extérieur qui offrent paradoxalement à certains jeunes (7 interrogés) une visibilité sociétale globale mais aussi une quête de reconnaissance parmi leurs pairs⁷⁴⁴ qui passe par l'expression d'une masculinité « exacerbée ». De ce point de vue, les conduites revendicatives sont largement inscrites dans un rapport de masculinité au territoire. En effet, sur les 16 jeunes adoptant des comportements revendicatifs, 16 sont des garçons.

« Moi, je montre que je suis chez moi ici. (...) J'ai déjà emmerdé des personnes que je connais pas, qui sont pas d'ici. C'est pas méchant mais bon, ils le prennent mal parce qu'on

⁷⁴² C. Avenl, op.cit. p 62.

⁷⁴³ H. Becker, op. cit.

⁷⁴⁴ D. Lepoutre, Cœur de banlieue, Odile Jacob, Paris, 1997.

les taquine un peu. Nous on les connaît pas, faut nous comprendre. On sait pas ce qu'ils veulent. On se méfie en gros (...) C'est vrai que quand je sors du quartier, si je suis tout seul, suis plus discret, je veux pas me taper la zerme. (...) Quand je suis ici, bein...on a notre honneur aussi donc, c'est le quartier qui veut ça aussi. On est pas obligés, c'est pas ça mais bon si on fait pas comme les autres, on est traité de tarlouze ».

(Garçon, 15 ans)

En outre, le traitement de ces entretiens montre que l'intimidation verbale est majoritairement « utilisée » à l'encontre des personnes extérieures au quartier et que les jeunes ne connaissent pas. Il semble alors que la non-identification d'une personne dans le quartier par une minorité de jeunes tend à favoriser l'expression d'une revendication par intimidation verbale. En ce sens, les jeunes paraissent positionner prioritairement le non-habitant comme « étranger » au territoire (en termes « d'intrus »), c'est le cas de 6 jeunes sur 7. Viennent ensuite les professionnels n'appartenant pas au secteur socio-éducatif (4/7) (bailleurs sociaux, professionnels de santé) et finalement les acteurs sociaux (2/7). La police quant à elle, semble constituer à elle seule le « supra étranger » dans une dimension d'intrusion et de « menace » au territoire car elle rassemble les 7 jeunes de l'échantillon qui la placent dans une perspective « d'antagoniste territorial » qui semble cristalliser le réceptacle de l'intimidation verbale. Cette hostilité vis-à-vis de la police semble ancrée dans un relationnel « tendu » entre cette dernière et certains jeunes du quartier et nourrie de suspicions et de craintes mutuelles⁷⁴⁵.

L'intimidation physique comme mode revendicatif

Dans la portion d'échantillon des 16 jeunes qui avancent dans leurs discours une appropriation revendicative « marquée » du territoire, 2 jeunes, soit plus de 3% du total des interrogés (/64), déclarent avoir déjà adopté des attitudes revendicatives agressives quelque soit « l'ambiance » perçue dans le territoire, qu'il faut entendre dans notre étude comme tout comportement physique violent à l'encontre d'une personne qui est positionnée d'emblée comme « étrangère » au territoire et dont il faut s'en distancier. En effet, « ces » 2 interrogés positionnent une revendication « dure » du territoire en adoptant des comportements pouvant être « violents » face à ce qu'ils placent comme « étranger » au quartier (soit 12.5% de ceux qui développent une revendication « marquée » (/16)). « L'étranger » pour les 2 individus

⁷⁴⁵ C. Bachmann, N. Le Guennec, Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier, Albin Michel, Paris, 1997.

concernés renvoie plus particulièrement à la police, qu'ils semblent, (comme ces 2 jeunes « utilisent » aussi l'intimidation verbale comme mode revendicatif territorial (/7)), placer en tant « qu'agression extérieure » principale. Puis, viennent ensuite les non-habitants (cités par les 2 jeunes mais positionnés après la police dans les discours). En ce sens, les 2 interviewés déclarent avoir déjà bloqué ponctuellement des véhicules passant dans « leur » quartier et avoir participé à des actes agressifs envers d'autres personnes extérieures au quartier telles que les forces de l'ordre.

Ces comportements déviants semblent inscrits dans une dynamique de groupes de « revendication expressive⁷⁴⁶ » du territoire auquel ces jeunes semblent spécialement attachés. Il semble s'agir en effet, d'une certaine « catégorie » de jeunes qui se sent particulièrement stigmatisée et exclue de l'extérieur (positionnés dans notre étude en tant qu'« entrepreneurs de morale⁷⁴⁷ ») et qui paraît compenser la perception « déficitaire » que les « entrepreneurs de morale » leur portent. C'est donc non seulement dans une quête « d'avoir mais d'être⁷⁴⁸ » que les jeunes semblent actionner à l'extrême le « levier territorial » que constitue leur quartier, conduisant à le placer comme une ramification et un prolongement de leur identité. Ainsi, nourris de frustrations et de besoins de reconnaissance, « ces » 2 jeunes, en revendiquant leur territoire de façon « déviante » (au sens d'Howard Becker, en tant que non-correspondance à la norme établie par les « entrepreneurs de morale ») semblent exprimer un sentiment de « domination » subie, axée non seulement dans une dimension économique mais surtout dans un axe identitaire. La question soulevée par ces comportements agressifs est moins « ce que je n'ai pas » que « ce que je ne suis pas⁷⁴⁹ ».

« ça m'est déjà arrivé de balancer des trucs sur les flics.(...) On en a ras le bol, ils viennent comme ça pour nous emmerder et faire leurs lois. Ils pensent qu'ils nous dominant mais ils croient que c'est leur quartier. (...) On est perçu comme de la merde par dehors, ils nous parlent comme des chiens.(...) moi, mon quartier c'est un peu tout ce que j'ai et je me sens bien dedans, alors faut nous laisser tranquille quand même car y'en a marre qu'on soit vu comme de la merde. (...) On a l'impression qu'on est rien ».

(Garçon, 14 ans)

⁷⁴⁶ H. Lagrange, De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances et usages de drogues, Syros, Paris, 2001.

⁷⁴⁷ H. Becker, op.cit.

⁷⁴⁸ H. Lagrange, op.cit.

⁷⁴⁹ C. Avenel, (2004), op.cit, p 97.

Conclusion partielle : Une gradation de l'expression revendicative basée sur une intériorisation spatiale du territoire

Au total, l'analyse des discours montre que 16 jeunes de l'échantillon global (64) soit un quart déclare avoir déjà adopté des attitudes et comportements revendicatifs ostentatoires dans un but de communiquer leur appartenance à leur territoire. 3 modes de revendications ont pu être dégagés dans le discours des jeunes ; à savoir le marquage, l'intimidation verbale et l'intimidation physique. Il semble s'en dégager une certaine corrélation entre sentiments d'appartenance exprimés par les jeunes et revendication territoriale. Ainsi, les 16 jeunes qui expriment un revendication territoriale sont représentés par 13 individus appartenant à la catégorie exprimant un sentiment d'appartenance « limité » à des rues ou grappes de rues (/29) et par 2 autres jeunes de l'échantillon des 20 délimitant « leur » territoire via un positionnement d'appartenance « réduit » à des pâtés de maisons et immeubles. (1 jeune appartenant à la catégorie développant des sentiments d'appartenance « large »). En d'autres termes, il paraît que plus le sentiment d'appartenance est géographiquement restreint, plus le jeune a tendance à le revendiquer à travers différents modes d'actions.

La revendication territoriale par marquage (graffitis, tags et autres inscriptions sur des murs ou autres supports) semble être la plus utilisée par les jeunes de l'enquête (9/16). Le marquage territorial dégagé par certains jeunes semble davantage revendiquer un micro territoire (6/9) à l'intérieur du quartier en direction des « usagers » du territoire au détriment du quartier dans son ensemble (3/9). De ce fait, si les positionnements d'appartenance peuvent être mis en rapport avec l'expression de revendication territoriale, en agissant sur les délimitations géographiques « subjectivées » du quartier global, ils contribuent aussi à l'existence de « micro revendications territoriales » à l'intérieur du territoire.

De plus, 7 jeunes (/16) disent avoir déjà adopté l'intimidation verbale pour revendiquer « leur » quartier, soit 11% de l'échantillon global. En ce sens, 6 jeunes sur 7 paraissent mobiliser prioritairement ce mode revendicatif à l'encontre des non-habitants ; 4 jeunes citent également les professionnels n'appartenant pas au secteur socio-éducatif (bailleurs sociaux, professionnels de santé) ; et 2 mentionnent les acteurs sociaux comme « cibles » potentielles de l'intimidation verbale. Enfin, en constituant le « supra étranger » pour les jeunes (en termes d'intrusion) la police semble cristalliser un des réceptacles principaux de l'intimidation verbale. (7/7). En outre, l'intimidation physique comme mode de revendication territoriale

semble être « couramment » utilisée par 2 jeunes de l'échantillon (qui utilisent d'ailleurs aussi l'intimidation verbale), soit 12.5% de la portion d'échantillon des 16 jeunes ou 3% du total. Elle paraît se concrétiser dans les discours par des actes agressifs illustrés par des jets de projectiles en direction notamment de la police et par la gêne de la circulation automobile de certains axes du quartier.

Nous verrons ici les trois catégories de jeunes en termes d'expressions revendicatives que nous avons dégagé dans l'enquête; à savoir, les « non revendicatives », les « fières » et les « revendicatifs latents ».

b) De l'absence de revendication territoriale à celle « sous-jacente »

Alors que 16 jeunes de l'enquête expriment des comportements de revendications territoriales « marqués » (25%) et illustrés par le marquage (9) et les intimidations verbales (7) et parfois physiques (2), 48 interrogés développent un « rapport au quartier normalisé » (entendu ici comme n'exécutant pas d'actes de revendications « visibles »), et ceci en lien semble-t-il avec leur sentiment d'appartenance au quartier, qu'il soit limité, plus étendu ou correspondant à la globalité du territoire ; En ce sens, dans l'échantillon des 48 jeunes qui ne développent pas d'attitudes ostentatoires sous formes de revendications violentes ou intimidantes, 3 catégories de jeunes peuvent être dégagées : les non-revendicatives (15), les « fières » (17) et les revendicatifs « latents » (16). Il est intéressant de noter que pour les deux premières catégories dégagées, nous utilisons le féminin pluriel car la quasi-totalité de ces portions d'échantillon est représentée par des filles.

Les « non-revendicatives »

L'analyse des entretiens montre que certains jeunes de l'échantillon n'expriment pas de revendications territoriales particulières. En effet, 15 jeunes (/48) semblent ne pas adopter de comportements revendicatifs ostentatoires. D'ailleurs, les discours de 5 d'entre eux (/15) dénotent un « rejet » affectif du quartier. « Ces » jeunes déclarent ne pas être concernés par les phénomènes de revendications territoriales en exposant une absence de nécessité et n'avançant pas de « fierté territoriale ». Une autre observation importante est à relever dans le croisement de nos données. Il s'agit de la correspondance entre leur expression de « positionnements d'appartenance » que nous avons qualifié de « large » et l'absence de

revendication. En effet, sur les 15 jeunes que nous dénommons de « non-revendicatives », 14 se projettent dans une dimension d'appartenance en adéquation avec les délimitations institutionnelles du quartier alors qu'il n'y a qu'un seul jeune à « appartenir » à ceux ayant exprimé un sentiment d'appartenance « réduit » (pâtés de maisons, immeubles). C'est-à-dire qu'ils décrivent leur quartier dans des enceintes beaucoup plus larges et correspondant plus ou moins à la définition administrative du quartier. Il semble alors que le détachement « affectif » à des micro territoires et la « projection d'appartenance large » des jeunes influent sur l'existence de formes revendicatives ostentatoires. En somme, il paraît que plus le jeune perçoit son territoire largement (en termes d'appartenance) (14/15), moins il semble ressentir le « besoin » de le revendiquer, d'où l'absence de revendication dans l'échantillon ayant un positionnement pouvant correspondre aux limites administratives du quartier (d'après les termes employés ou les comportements évoqués en entretiens).

« (...) Je suis bien dans mon quartier mais je vois pas pourquoi je montrerais que je suis du quartier. (...) Moi, je vis ma vie dans le quartier et j'ai pas besoin de manifester quelque chose pour dire que je suis d'ici ».

(Fille, 14 ans)

En outre, il est intéressant de voir que dans l'échantillon des 15 jeunes qualifiés de « non-revendicatives », 7 d'entre eux n'évoquent pas leur adresse lorsqu'ils sortent du quartier (/12).

Les « fières »

Le traitement des entretiens permet de dégager une autre catégorie de jeunes que nous qualifions de « fières » en rapport avec l'attachement au territoire qu'ils dévoilent (nous avons opté pour le féminin car les filles y sont largement majoritaires). En ce sens, 17 autres jeunes (/48) semblent « cultiver » un affect au quartier sans pour autant en revendiquer visiblement leur appartenance. De plus, il est intéressant d'observer que « ces » 17 jeunes développent des « sentiments d'appartenance réduits » au quartier (pâtés de maisons, immeubles). « L'autolimitation » territoriale (en termes de sentiments d'appartenance) semble graduer, en fonction de sa portée géographique, l'expression revendicative des jeunes (pour autant sans mode revendicatifs ostentatoires dans cette portion d'échantillon tels que le marquage et l'intimidation). Les « fières » telles que nous les qualifions semblent renvoyer à une catégorie de jeunes adoptant une revendication territoriale « normalisée », c'est-à-dire intégrée dans un

relationnel « normé » sans comportements « déviants ». Si revendication territoriale il y a, elle ne semble pas se concrétiser physiquement par des actes visibles et parfois violents mais elle paraît davantage inscrite dans une fierté territoriale à la fois de « cœur » et semblant aussi basée sur une réponse à la stigmatisation.

A l'extérieur, cette catégorie de jeunes semble en majorité ne pas cacher leur adresse de domiciliation. En effet, même si certains admettent le fait que le quartier peut être stigmatisant, 4 (/12) seulement ne parlent pas de leur adresse lorsqu'ils sont en interaction avec « l'extérieur », soit 13 qui disent ne pas cacher leur lieu de domicile. De cette idée, il semble alors que la fierté territoriale sans comportement revendicatif ostentatoire, revêt tout de même une part de revendication en soi. Car, contrairement à la catégorie des « non-revendicatives », les « fières » paraissent majoritairement ressentir le « besoin » de revendiquer et de « défendre » sans actes physiques leurs micro-territoires à leur manière, à travers un attachement non dissimulé, révélant que les questions autour de leur quartier ne les laissent pas indifférents.

« Suis fière d'être de X (le jeune fait référence à un micro territoire du quartier). Quand on parle par exemple du quartier en disant qu'il est dangereux, etc, je dis qu'il faut pas croire ce qu'on dit, que c'est pas comme ça et que même si y'a des délinquants qui foutent le bordel, c'est pas tout le monde.(...) ça me fait réagir quand j'entends du mal du quartier, mais de là à faire comme certains jeunes, suis pas à ce point ».

(Fille, 14 ans)

Les revendicatifs « latents »

La troisième catégorie dégagée correspond à une typologie de jeunes rassemblant 16 individus (/48) n'utilisant pas de modes revendicatifs visibles comprenant le marquage ou l'intimidation qu'elle soit verbale ou physique mais qui exprime une certaine solidarité à cette revendication « marquée » en déclarant « se sentir » capable d'exécuter un ou plusieurs de ces mêmes modes revendicatifs sans pour autant l'avoir déjà fait ; à savoir prioritairement le marquage pour 10 d'entre eux, l'intimidation verbale également pour 7 jeunes et l'intimidation physique pour 4 interrogés. Elle renvoie à des jeunes qui semblent mettre en avant dans leurs discours leur attachement à des micro territoires donnés au détriment de l'ensemble du quartier. En effet, les 16 jeunes de cette portion d'échantillon appartiennent tous à ceux qui expriment des « sentiments d'appartenance limités » à des rues ou des grappes de rues (/29).

Ces comportements revendicatifs « hypothétiques » avancés par « ces » jeunes se placent dans une éventualité de solidarité posée par ceux-ci. En d'autres termes, dans une situation (positionnée dans les discours par les jeunes comme n'avoir jamais eu lieu) où ces derniers sentiraient d'autres habitants desquels ils sont proches (amis, copains, voisins, connaissances) en grande « vulnérabilité ». Ces conditions potentielles de « passage à l'acte » paraissent renvoyer pour la plupart à la venue des forces de l'ordre qu'ils semblent placer comme une des « causes » principales à la « concrétisation » de leurs « sentiments d'appartenance » (revendication territoriale). En effet, sur les 10 jeunes qui pourraient « marquer » le territoire, 8 d'entre eux positionnent la venue de la police dans « leur(s) » micro territoire(s) comme un stimulus qui faciliterait ce mode d'expression revendicative (surtout réalisé après leur départ). De plus, l'intimidation verbale pour revendication territoriale semblerait pouvoir être adoptée par 5 jeunes lors de l'action de la police dans un ou plusieurs micro territoire(s) donné(s) contre 2 qui pourraient l'utiliser contre des « étrangers » (non-habitants). De même, 3 jeunes se disent « capables » de molester ou de « répondre » avec utilisation de la violence en direction de la police et 1 jeune contre un « étranger » (non-habitants). Au total, il semble que la présence des forces de l'ordre dans certains micro territoires agit comme une « mise en conditions » en termes de revendications territoriales « marquées » potentielles.

« Franchement, je l'ai jamais fait, et je dis pas ça pour me protéger car je sais que c'est anonyme et que ma conversation elle est anonyme, mais j'admire quand même ceux qui défendent le quartier...Franchement, moi, si vraiment je sens que ça pue, vite fait, je balance un truc sur la police...Mais bon, ça serait vraiment si j'ai pas le choix ».

(Garçon, 15 ans)

Bien qu'il s'agisse d'actes « éventuels » et non réalisés (positionnés en tant que tels dans les entretiens), cette catégorie de jeunes semble inscrite dans une revendication « marquée » latente telle que nous la qualifions, nourrie par des « sentiments d'appartenance limités » géographiquement.

Paradoxalement, l'étude des discours des 16 jeunes de cet échantillon montre que la plupart (14/16) place l'utilisation « éventuelle » de la violence dans une dimension de « réponse » à une agression extérieure pouvant être matérialisée par l'action policière. En effet, il semble que ces revendications « latentes » car non-réalisées soient ancrées dans un contexte de solidarité « territoriale » qui place l'importance de l'intervention policière dans le quartier. En ce sens, les 16 jeunes positionnés dans notre thèse comme « revendicatifs latents »

n'expriment pas de volonté de revendication territoriale basée sur une présence policière vécue comme une « intrusion » (contrairement à ceux qui pratiquent une revendication territoriale « marquée » ; voir chapitre III, B),1), a)) mais plutôt inscrite dans une réponse à une « agression » policière (positionnée ainsi dans les discours) ayant lieu dans la projection géographique du lieu d'appartenance (micro territoire) que ceux-ci jugeraient d'illégitime et de disproportionnée, voir d'humiliante.

« Attends, quand tu les vois arriver en groupes et qu'ils cherchent même pas à comprendre si t'es concerné ou pas, et qu'ils t'insultent et te frappent comme ça, comme ils veulent, tu te sens révolté. C'est pas nous qu'on les agresse, c'est eux. Ils viennent et ils nous narguent, ils nous traitent comme de la merde. Ils nous disent souvent que c'est pas notre quartier et que c'est pas nous qu'on fait la loi ici (...) quand tu vois des amis ou de la famille se faire contrôler pour rien et se faire traiter comme des délinquants, et bein tu serais tenté de réagir ».

(Garçon, 18 ans)

Conclusion partielle : Un territoire à « fleur de peau »

Si un quart de l'échantillon total (soit 16 jeunes) exprime des comportements de revendications territoriales que nous qualifions de « marquées », 48 autres interrogés (/64) paraissent développer des « rapports » au quartier sans formes de revendications « visibles » ou violentes. Dans cette portion d'échantillon (/48), nous avons dégagé 3 catégories de jeunes ; à savoir, ceux qui se distancient de toute revendication territoriale, qualifiés dans notre enquête de « non-revendicatives » (l'emploi du féminin pluriel se justifie par une forte représentativité féminine) (15 jeunes), ceux qui mettent en avant leur attachement au quartier tout en écartant les actes revendicatifs « ostentatoires » de leur conduites personnelles (17 individus) que nous avons qualifié de « fières » et 16 jeunes qui tout en positionnant dans leur discours une distanciation avec la revendication territoriale « marquée » (marquage, intimidations verbales et physiques) se sentiraient « capables » de l'utiliser dans des conditions « ultimes » (positionnées en tant que telles dans les discours) dans un contexte de réponse à une situation « d'agression extérieure » (placée ainsi par les jeunes). Ainsi, la catégorie des « non-revendicatives » dégagée (15/48) renvoie à des individus qui ne pratiquent pas de revendication territoriale « marquée ». C'est-à-dire qu'ils n'utilisent ni le marquage, ni les formes d'intimidations précédemment étudiées pour montrer leur « appartenance » au quartier. « Ces » jeunes déclarent pour la plupart une absence de

nécessité de « revendiquer » ; 5 d'ailleurs, placent un « rejet » affectif du quartier tandis que les 10 autres expriment un sentiment d'appartenance moins « marqué » au territoire. De cette idée, l'analyse des entretiens montre que sur les 15 jeunes qualifiés de « non-revendicatives », 13 développent un « sentiment d'appartenance large », correspondant aux délimitations institutionnelles du quartier tandis que 2 (seulement) expriment un « sentiment d'appartenance réduit » (pâtés de maisons, immeubles). Il semble alors que plus le jeune perçoit son territoire largement (en termes d'appartenance projetée géographiquement), moins il semble ressentir le besoin de le revendiquer.

En outre, les « fières » tels que nous les qualifions, désignent 17 jeunes (/48) qui semblent « cultiver » un affect au territoire sans pour autant en revendiquer physiquement leur appartenance. « Ces » jeunes tout en développant des « sentiments d'appartenance réduits » au quartier (pâtés de maisons, immeubles), paraissent adopter une revendication territoriale « normalisée » ; c'est-à-dire sans aucune forme de violence ou d'actes « déviants ». Il s'agit plutôt d'une « fierté territoriale » qui s'extériorise en dehors du quartier. En effet, 13 jeunes (/17) disent ne pas dissimuler leur adresse lorsqu'ils sont en interaction avec « l'extérieur ».

De plus, la troisième catégorie (« revendicatifs latents ») rassemble 16 jeunes qui n'utilisent pas de revendication territoriale « marquée » mais qui semblent se positionner comme « capables » d'exécuter un ou plusieurs de ces modes revendicatifs (marquage, intimidations). En outre, il est important de noter que les 16 jeunes de cette portion d'échantillon correspondent à ceux qui expriment un sentiment d'appartenance « limité » géographiquement à des rues ou des grappes de rues.

Ces hypothétiques comportements placés dans les discours comme « possibles » dans des cas « extrêmes » sont ancrés dans des « réponses solidaires » pour venir en « aide » à d'autres habitants avec lesquels ils tissent des liens plus ou moins forts (amis, voisins, connaissances).

En outre, la police semble être placée comme une des « causes » principales qui pourrait faire basculer un jeune dans l'utilisation de ces modes revendicatifs qualifiés de « marqués ». En effet, sur les 10 jeunes qui pourraient marquer leur territoire, 8 positionnent la venue de la police comme élément potentiellement « déclencheur ». De même pour 5 autres jeunes qui pourraient adopter l'intimidation verbale à l'encontre des forces de l'ordre contre 3 qui disent se « sentir capables » d'opter pour l'intimidation physique pour « éloigner » la police.

Les jeunes semblent pourtant positionner l'utilisation de la revendication « marquée » envers la police dans un postulat de « réponse » à une « agression policière » (vécue comme telle à

travers les discours), contrairement aux 16 autres jeunes qui pratiquent la revendication « marquée » (marquage, intimidations) en réaction à la « simple » présence des forces de police sur le territoire.

Pour finir, il semble que « l'autolimitation » géographique « intériorisée » du quartier par certains jeunes, influe sur l'expression revendicative du jeune. Autrement dit, il paraît que plus le jeune « s'auto limite » mentalement « son » quartier, (en termes de « sentiments d'appartenance » plus ou moins développés) par des frontières « intériorisées et conscientisées », plus il a tendance à le revendiquer à travers une corrélation observée entre la projection spatiale du « sentiment d'appartenance » du jeune au quartier et son spectre d'expressions revendicatives.

c) L'importance de « l'ambiance territoriale » perçue par les jeunes

Une autre observation peut être faite lorsque nous analysons les discours des 16 jeunes qui pratiquent, ce que nous avons désigné de revendication territoriale « marquée » (marquage, et/ou intimidations verbales et/ou physiques). Il semble en effet que lorsqu'ils évoquent leurs attitudes d'appropriation territoriale « marquée », les jeunes font beaucoup référence au contexte, « l'ambiance », « les tensions » et autres « conflits » dans la zone d'appropriation. Nous pouvons relever ainsi des différences si le climat du quartier est, selon une expression employée par plusieurs jeunes, « non tendu » ou « tendu ».

Un marquage constant quelque soit le « contexte »

Le traitement des 16 entretiens des jeunes qui avancent une « utilisation » de modes revendicatifs ostentatoires montre que la revendication territoriale via le marquage (graffitis, tags, ...) ne semble pas varier quelque soit « l'ambiance » ressentie dans le quartier par ces mêmes individus. En effet, dans un contexte « non tendu », c'est à dire en l'absence de tensions ressenties par le jeune au sein de son territoire, ils sont 9 (/16) à se positionner comme ayant déjà inscrit un tag ou autre graffiti sur un mur ou autre support se situant dans le quartier. Ce chiffre ne varie quasiment pas dans un contexte placé par le jeune comme « tendu » (8). Cependant, il semble que les inscriptions s'orientent davantage au profit d'une revendication territoriale dont l'objet est plus « étendu ». En effet, dans un contexte « tendu », 6 jeunes paraissent revendiquer (via leur marquage) le quartier global, alors qu'ils étaient 3 individus à le faire dans un contexte « non tendu ». Cet aspect semble renvoyer à l'objet de

communiquer son appartenance à l'extérieur et de « faire sien » avec le territoire , à la fois pour le protéger et se protéger d'une « intrusion » (vécue comme telle) illustrée le plus souvent par la venue de la police.

« On tague aussi pour montrer qu'on est là. (...) Je ne le fais pas souvent, c'est surtout après le passage des flics par exemple. On note les lettres du quartier, comme ça on est là et on fait montrer qu'on réagit. Ils ont beau le nettoyer, on note les messages de bienvenue ! ».

(Garçon, 13 ans)

Une montée de l'intimidation physique dans un contexte « tendu »

Le traitement des 16 entretiens fait apparaître une modification des comportements décrits par les interrogés lorsqu'ils positionnent dans leurs discours un changement « d'ambiance » dans leur territoire. En effet, dans un contexte perçu comme « tendu », 10 jeunes utilisent l'intimidation physique pour revendiquer leur quartier alors qu'ils étaient 2 à se placer dans de telles attitudes lors d'un contexte « normalisé » ou « non-tendu ». De plus, l'intimidation verbale qui semble pratiquée par 7 jeunes de l'échantillon dans un climat ressenti comme « non-tendu » paraît se substituer en une intimidation physique (10 jeunes). En ce sens, 4 jeunes déclarent « se limiter » à l'intimidation verbale dans un contexte « tendu » tandis que 10 ont recours à l'intimidation physique. Il semble établi qu'un jeune exprimant une revendication territoriale par l'intimidation verbale (entre autres) aura plus tendance à « radicaliser » son comportement lorsqu'il percevra une tension particulière dans le quartier (notamment avec la venue des forces de l'ordre).

En outre, cette tension semble comporter d'ailleurs une échelle de degrés, en fonction de l'appréciation (subjective) par les jeunes de la « cause ». Dans le cadre des entretiens en général, mais surtout avec les jeunes ayant un profil d'appropriation revendicative à leur espace (16), la venue des forces de police dans « leur quartier » est perçue comme « l'intrusion » la plus agressive dans une « ambiance territoriale » tendue. En effet, dans le cadre de l'utilisation de l'intimidation quelle soit verbale ou physique, 14 jeunes disent avoir déjà employé l'intimidation pour « mettre à distance » les forces de l'ordre intervenant dans le quartier dans un contexte « tendu », dont 9 jeunes à leur « simple » présence dans le territoire. La venue de non-habitants en tant « qu'étrangers » (territoriaux) semble constituer la deuxième « cause » subjective de la mise en œuvre de la revendication « marquée » (citée par

7 jeunes) devant l'intervention des acteurs institutionnels (5 jeunes) (bailleurs sociaux, professionnels non-identifiés).

« J'aime pas qu'ils viennent ici, c'est tout. (...) C'est pas chez eux. C'est eux qu'ils foutent la merde dans le quartier. On passe à l'action avant que c'est eux qui attaquent. (...) C'est un peu le chat et le chien ».

(Garçon, 14 ans)

Conclusion partielle : Une identité « territoriale »

Finalement, il semble que « l'ambiance territoriale » soit ressentie et positionnée en tant que telle dans certains discours selon deux perceptions ; à savoir un contexte « tendu » ou « non tendu ». Elle semble jouer un rôle significatif dans l'expression de revendication territoriale « marquée » des 16 jeunes qualifiés dans notre thèse de « revendicatifs ». En effet, bien que la revendication territoriale à travers le marquage n'évolue quasiment pas quelque soit la perception subjective du jeune concernant « l'ambiance » dans le quartier, une montée de l'intimidation physique comme mode revendicatif est observée dans un climat perçu par les jeunes comme « tendu ». En ce sens, l'analyse des 16 entretiens fait apparaître un changement de comportements connoté de « radicalisation » en s'illustrant par l'utilisation plus fréquente de l'intimidation physique (10 jeunes au lieu de 2 en contexte « non tendu »).

En outre, il paraît important de noter que cette « ambiance territoriale » semble être graduée en fonction de l'appréciation subjective par les jeunes de la « cause ». Ainsi, la police semble représentée « l'intrusion » la plus agressive avec 14 jeunes qui la citent pour « légitimer » leur « passage à l'acte », dont 9 interrogés qui revendiquent agressivement à leur « simple » présence dans le territoire. Les non-habitants et les acteurs institutionnels du quartier viennent ensuite en tant qu'« éléments intrusifs » perçus respectivement par 7 et 5 jeunes (/16).

Si les modes revendicatifs développés par certains jeunes de notre échantillon (16/64) sont ancrés dans des problématiques de délinquance en faisant appel à la violence pour faire « ville à part⁷⁵⁰ », il semble plus juste de parler de « délinquance d'exclusion⁷⁵¹ » car de tels comportements agressifs sont inscrits dans des sentiments de « mise à l'écart » perçus par ces

⁷⁵⁰ A. Begag, Les dérouilleurs : ces Français qui ont réussi, Mille et une nuits, 2002.

⁷⁵¹ A. Begag, C. Delorme, Quartiers sensibles, Seuil, Paris, 1994.

mêmes jeunes envers l'extérieur et surtout cristallisés par un représentant de l'Institution : la police.

Déséquilibrés par la perception extérieure stigmatisée des « entrepreneurs de morale⁷⁵² » sur leur territoire et indirectement sur leur personne, ainsi que par une réalité sociale et personnelle dans leur quotidien parfois difficile, certains jeunes semblent tomber dans une délinquance pouvant être qualifiée de « territoriale » car elle vise à défendre et maintenir une identité stable et reconnue par l'extérieur, c'est-à-dire « l'identité territoriale ». Car, si la vision extérieure du quartier est filtrée négativement par sa jeunesse, cette dernière se voit « offerte » indirectement une « reconnaissance territoriale » qu'il faut, pour certains, revendiquer à défaut de perdre une place sociale, toujours instable et dont la quête est indirectement positionnée comme « distanciée » de l'objet à atteindre.

En adoptant des attitudes « remarquables » de par leur « *spectacularisme* » et leur caractère violent qui nourrissent le stigmat, certains jeunes de l'enquête (16) semblent, en s'identifiant de façon localisée au quartier, « protester » par la visibilité de leurs actes, leur « rejet » subi et matérialisé par un sentiment « d'écart social⁷⁵³ » relativement à d'autres territoires. Si ces actes peuvent représenter des « violences urbaines », elles concrétisent aussi l'expression de « violences sociales » vécues par certains jeunes.

Autrement dit, si certains sociologues mettent en évidence la revendication territoriale à travers l'hostilité des jeunes vis-à-vis de la police dans des comparaisons hyperboliques en y avançant l'exemple du soutien hypothétique de ces derniers à l'égard « d'un braqueur fiché au grand banditisme⁷⁵⁴ », il semble que l'utilisation de la violence pour revendiquer « son » quartier face à l'Institution, renvoie aussi aux parcours de vie des jeunes, qui paraissent « conditionner » du moins en partie, leur rapport au quartier.

⁷⁵² H. Becker, op.cit.

⁷⁵³ Des études ont montré que les « violences urbaines » sont moins basées sur la pauvreté que sur les écarts sociaux en termes relatifs. Les travaux soulignent l'importance du « ressort socio-économique » de la protestation. Voir notamment S. Beaud, M. Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales*, Fayard, Paris, 2003.

⁷⁵⁴ S. Beaud, M. Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales*, Fayard, Paris, 2003.

2) Un lien entre revendication territoriale, masculinité, parcours de vie et âge du jeune

Le traitement des entretiens avec les jeunes interrogés montre qu'il semble exister un lien entre revendication territoriale exprimée par le jeune, son genre et son parcours de vie, entendu ici en prenant en considération deux critères : un critère objectif fondé sur sa situation scolaire ou de formation et un second critère plus qualitatif basé sur l'appréciation de son propre parcours scolaire ou professionnel (pour les interviewés majeurs). Ainsi, notre réflexion se propose de montrer qu'il existe un rapport entre masculinité et revendication territoriale et que cette dernière est surtout l'affaire de jeunes hommes. Nous proposons aussi de démontrer que non seulement l'âge mais également la situation scolaire et sociale du jeune semblent avoir un impact dans l'appropriation et la revendication territoriale avancées.

a) La revendication territoriale : une « affaire » de garçons

L'étude des discours des jeunes qui expriment avoir déjà utilisé des conduites appropriatives territoriales ostentatoires (marquage et intimidations) montre que l'expression revendicative semble être ancrée dans un rapport masculinisé au territoire. En effet, les 16 jeunes qualifiés de « revendicatifs » dans notre enquête car ayant déjà « utilisé » des modes de revendication « marqués » sont tous des jeunes hommes. De plus, une autre observation intéressante est dégagée lorsque nous analysons la portion d'échantillon renvoyant aux 16 autres jeunes positionnés en tant que « revendicatifs latents⁷⁵⁵ ». En effet, 12 jeunes sur 16 de cette catégorie (« revendicatifs latents ») sont des garçons contre 4 filles.

De ces résultats, il semble alors que l'expression d'appartenance au quartier à travers la revendication territoriale « visible » adoptée ou positionnée comme « possible » par certains jeunes de l'enquête soit une « affaire » de garçons. En ce sens, la revendication territoriale paraît ancrée dans une « masculinisation » du rapport au territoire le plaçant comme un véritable « enjeu » de pouvoir permettant à certains jeunes de réagir et/ou de négocier les mécanismes de stigmatisations plus ou moins conscientisés. Cette « virilité territoriale » se concrétise par conséquent, soit par l'usage de modes revendicatifs pouvant être violents⁷⁵⁶ ou par une solidarité qui place l'acte revendicatif « plausible » dans des situations où certains jugeraient « légitime » de « défendre » le quartier.

⁷⁵⁵ C'est-à-dire n'utilisant pas de modes revendicatifs visibles comprenant la marquage ou l'intimidation qu'elle soit verbale ou physique mais qui expriment une certaine solidarité à cette revendication « marquée » en déclarant « se sentir » capables d'exécuter un ou plusieurs de ces mêmes modes revendicatifs sans pour autant l'avoir déjà fait.

⁷⁵⁶ Cela concerne davantage les jeunes qualifiés de « revendicatifs ».

La connotation masculine des actes revendicatifs peut aussi renvoyer à un certain « code de l'honneur » qui se manifeste comme une organisation juvénile « codifiée et structurée⁷⁵⁷ » qui paraît inscrite dans une « logique » du quartier. Celle-ci semble agir comme un moyen de socialisation dans son groupe de pairs et paraît constituer un passage « obligé » pour avoir un rôle social local (à défaut de penser d'en avoir un à l'extérieur). De telles attitudes de revendications ne doivent pas se voir à travers un filtre religieux ou basé sur un filtre ethnique⁷⁵⁸ mais à travers une volonté de négocier le « discrédit » perçu et vécu depuis l'extérieur.

Le territoire semble alors constituer un « contre poids » à valeur sociétale dont la revendication « visible » semble agir comme une réplique à une « disqualification sociale » ressentie. C'est davantage la gent masculine qui semble « devoir » compenser ce sentiment de mise à l'écart par l'adoption d'une identité territoriale revendicative, lui offrant une place « observable » par tous et notamment depuis l'extérieur par le biais des médias de masse. Revendiquer physiquement avec fracas en mobilisant le quartier comme « étendard territorial » peut aussi revêtir une volonté de lutter contre le poids non seulement du stigmatisme mais aussi des difficultés vécues par certains jeunes au quotidien.

« Montrer que c'est le quartier, c'est plutôt les garçons. C'est un passage presque obligé dans le quartier. C'est une sorte d'éducation (rires). C'est pour faire son beau. C'est mal vu si tu regardes et tu participes pas. Ici, c'est une petite loi du quartier. (...) Faut montrer que t'es du quartier et surtout de ton secteur sinon t'es rien ».

(Fille, 22 ans)

b) Une influence du parcours de vie dans la revendication territoriale

Il semble exister un rapport entre le parcours scolaire ou professionnel du jeune et son « degré » de revendication. Autrement dit, il semble que plus le jeune est confronté à des difficultés et panels scolaires, plus il a tendance à « limiter » son territoire et à en revendiquer son appartenance. En ce sens, parmi les 64 jeunes interrogés pour notre enquête, 24 jeunes

⁷⁵⁷ H. Kebabza, D. WelzerLang, Jeunes filles et garçons des quartiers : une approche des injonctions de genre, Rapport GIP Justice et DIV, université de Toulouse le Mirail, Simone/SAGESSE, septembre 2003.

⁷⁵⁸ L'aspect ethnique est largement écarté de l'analyse. Il semble néanmoins que le sentiment de « discrédit » de certains jeunes soit amplifié par des sentiments de discrimination. La revendication territoriale semble donc plus forte lorsque des sentiments de discrimination sont ressentis. En ce sens, dans notre échantillon des jeunes qualifiés de « revendicatifs » (16) et ceux positionnés comme « revendicatifs latents » (/16), sur les 28 garçons constituant cette portion d'échantillon (/32), 25 ont des noms à consonance maghrébine).

sont en situation d'échec scolaire, 35 interviewés sont en cours de scolarité ou de formation et 5 jeunes majeurs sont sans emploi ou sans formation. La catégorie des « revendicatifs » constituée de 16 individus, est majoritairement composée de jeunes éprouvant des difficultés dans leur scolarité ou dans leur primo insertion professionnelle⁷⁵⁹.

La même observation peut être extraite si nous analysons la catégorie de jeunes que nous qualifions de « revendicatifs latents ».

En outre, dans un aspect inverse et dans la continuité de notre axe d'analyse, il semble que l'inscription scolaire du jeune l'éloigne de l'expression revendicative. En effet, si nous considérons la portion d'échantillon représentée par 15 jeunes qualifiés de « non-revendicatives », un seul jeune est en situation de panel scolaire contrairement aux 14 autres qui paraissent suivre une scolarité « sans problèmes particuliers » évoqués. La même constatation peut être relevée dans le traitement de la catégorie que nous avons dénommé de « fières ». En ce sens, 12 jeunes qui expriment un attachement au territoire sans en revendiquer visiblement leur appartenance sont scolarisés ou dans une formation professionnalisante.

De ce point de vue, la revendication territoriale semble ancrée dans une « déconnexion » scolaire réelle et/ou vécue en tant que telle par le jeune individu ainsi que dans une difficulté d'insertion professionnelle. Il paraît alors que le sentiment d'échec nourrisse un rapport d'appropriation au quartier pouvant être qualifié de rapport de « privatisation » aboutissant à des dimensions revendicatives ostentatoires voir violentes renforcées par une perception de « domination sociale⁷⁶⁰ » que certains jeunes vivent dans le cadre de leurs parcours scolaires difficiles. Il paraît alors qu'il s'agisse davantage d'un sentiment d'absence ou du moins de manque de perspectives « d'avenir social » qui paraît expliquer cette revendication « expressive⁷⁶¹ » et qui semble largement perçue par les « entrepreneurs de morale⁷⁶² » comme « injustifiée ».

⁷⁵⁹ Dans la portion d'échantillon des 16 jeunes, 9 expriment leurs difficultés scolaires et 1 jeune est sans formation, soit 10 jeunes (sur 24 individus au total qui expriment des difficultés scolaires ou professionnelles). Il en ressort alors que 19 interrogés mineurs, sur les 24 jeunes qui éprouvent des difficultés scolaires (/64), appartiennent soit à la portion la plus revendicative (10) ou à la catégorie des « revendicatifs latents » (9). En effet, 10 jeunes sont en échec scolaire ou éprouvent de grandes difficultés à l'école (/24 jeunes) et 3 jeunes majeurs sont sans formation (/5) tandis que 3 autres individus sont inscrits dans un parcours de scolarité sans difficultés exprimées. Soit au total, 13 jeunes catégorisés en « revendicatifs » (/16) qui sont en « rupture » avec le monde scolaire ou professionnel.

⁷⁶⁰ M. Wieviorka, et al., Violence en France, Seuil, Paris, 1999.

⁷⁶¹ C. Avenel, (2004), op, cit, p 96.

⁷⁶² H. Becker, op.cit.

« J'ai pas grand-chose à faire. J'ai pas de diplômes, suis pas allé loin à l'école. Ici, même si t'es bien dans ton quartier, et bein on espère pas grand-chose...c'est destination case chômage. Les jeunes montrent que leur quartier c'est important aussi parce que ils ont aussi que ça ».

(Garçon, 25 ans)

Nous pouvons alors penser que certaines carences existentielles vécues et ressenties par certains jeunes, seraient alors comblées par une appropriation revendicative du territoire. Il semble, en effet, qu'en s'appropriant et en revendiquant certains endroits du quartier, certains jeunes « s'investissent » visiblement dans un « présent social », pouvant être qualifié de « présent social territorial » qui peut agir comme une transformation « stratégique » (négociation du stigmat) face à un avenir « morose » perçu et/ou vécu par certains individus.

Si le quartier de Lille-Sud peut être perçu par l'extérieur comme un territoire « sans grandes perspectives » (via les « entrepreneurs de morale »), c'est bien la pratique revendicative de ce même territoire qui paradoxalement semble pouvoir offrir à certains de ses jeunes habitants une alternative (pour en trouver une), comme si le quartier représentait pour certains la « citadinité territoriale » comme étant leur « dernière » identité⁷⁶³.

c) Une revendication territoriale : une question d'âges

Si nous analysons les discours des jeunes que nous positionnons en tant que « revendicatifs⁷⁶⁴ » en s'intéressant plus particulièrement à l'âge de ces derniers, il semble qu'il y ait une « tranche d'âges » qui paraît plus « propice » à l'expression revendicative « marquée ». En effet, le traitement des entretiens tend à montrer que les jeunes que nous qualifions de « revendicatifs » rassemblent plus la tranche d'âges des 13-15 ans⁷⁶⁵.

Cette observation est également vérifiable si nous considérons la catégorie des « revendicatifs latents⁷⁶⁶ ». En effet, 7 jeunes sur la portion d'échantillon des 16 « revendicatifs latents » appartiennent à cette tranche d'âges.

⁷⁶³ Nous faisons ici référence à A.Begag, *Les Déroutés*, Mille et une nuits, Paris, 2002.

⁷⁶⁴ C'est-à-dire ayant déjà pratiqué le marquage et l'intimidation verbale ou physique.

⁷⁶⁵ Dans la catégorie des « revendicatifs » dégagée dans notre étude (/16), 9 jeunes ont entre 13 et 15 ans.

⁷⁶⁶ Il s'agit des jeunes positionnés dans l'enquête comme ne pratiquant pas de revendication qualifiée de « marquée » mais plaçant ces actes comme « plausibles » dans certaines situations.

Cette approche chronologique appliquée à l'expression revendicative dans notre sujet rejoint l'analyse de Serge Lesourd qui place ces conduites dans des « besoins⁷⁶⁷ » liés à l'âge de l'individu qui poussent certains jeunes à investir les espaces publics de façon « visible » et parfois violente. Si certains éléments explicatifs peuvent être avancés dans la dimension biologique de l'expression revendicative juvénile, il conviendrait davantage de parler d'une expression double mobilisant à la fois la place « biologique » de l'âge en termes de « besoins » et la réponse « territorialisée » de certains jeunes hommes qui paraissent « réagir » plus que d'autres, (en fonction notamment de leur parcours personnels) aux processus de stigmatisation intériorisés. C'est en ce sens, qu'une distinction de la jeunesse du quartier dans sa « nature » basée sur certaines pratiques revendicatives « marquées » comparativement à une autre serait vaine et incorrecte. Car, il ne faut pas se tromper, c'est à la fois la construction sociale et institutionnelle (« entrepreneurs de morale⁷⁶⁸») du territoire autour de la notion de « sensible » qui semble déterminer la vision extérieure de la jeunesse qui y grandit et y évolue ainsi que le sentiment d'une « mise à l'écart sociale et territoriale » ressenti et vécu comme tel par une partie de la jeunesse du quartier, qui peuvent expliquer certains comportements revendicatifs « déviants ».

Si le territoire nous permet de mieux comprendre le jeune à travers sa pratique spatiale et son rapport avec celui-ci, c'est bien plus la « marque⁷⁶⁹ » qui lui est attribuée qui semble influencer, du moins en partie, certains comportements de revendication « excessifs ». Autrement dit, se faire définir territorialement comme « sensible » en tant que jeune résident, dans un contexte socioéconomique local difficile et de stigmatisations où certaines perspectives d'avenir sont perçues comme « invisibles », peut favoriser certaines conduites revendicatives « marquées ». Même si une tranche d'âge peut être dégagée dans une expression plus « aisée » de la revendication territoriale en termes de « réception » au stigmat, il semble que c'est davantage le traitement sociétal focalisé géographiquement qui conditionne certaines pratiques revendicatives.

d) La question de la « bande de jeunes » dans la revendication territoriale

Le traitement des entretiens des 16 jeunes ayant déjà adopté des conduites revendicatives telles que le marquage, et/ou l'intimidation verbale ou physique, montre que la dynamique de

⁷⁶⁷ S. Lesourd, La jeunesse et la rue, sous la direction d'Alain Vulbeau et Jean-Yves Barrère, Desclée de Brouwer, 1994.

⁷⁶⁸ H.Becker, op.cit.

⁷⁶⁹ E. Goffman, Stigmaté ; les usages sociaux des handicaps, éditions de Minuit, Paris, 1977, (1963).

groupe semble jouer un rôle important dans les pratiques de revendications territoriales. Ainsi, nous avons répertorié le nombre de jeunes par modes revendicatifs exprimés ; c'est-à-dire que pour chaque jeune catégorisé en tant que « revendicatif », nous avons fait ressortir la part de la dynamique de groupe dans l'expression revendicative selon le fait qu'ils soient seuls, en duo, en trio ou plus de 3 individus. En ce sens, les résultats montrent que lorsque certains jeunes évoquent de tels comportements, ils font majoritairement référence à un acte collectif et placent rarement leurs conduites dans une action « solitaire »⁷⁷⁰.

Le marquage semble plus « se faire » à deux⁷⁷¹ ou en trio⁷⁷², en tout cas pas seul, si nous analysons les résultats de l'enquête. Le marquage comme mode de revendication territoriale paraît alors davantage correspondre à une action « discrète » imposant aux jeunes un nombre restreint dans sa réalisation. Paradoxalement, il semble que si cette expression de revendication se veut visible de par les informations et messages qu'elle communique, contrairement aux deux autres modes revendicatifs dégagés dans la thèse, son exécution se place dans une volonté de « discrétion ».

L'action revendicative en trio ou par groupes de 4 personnes minimum, semble davantage se concrétiser par les deux formes d'intimidations étudiées dans notre travail ; à savoir, que l'intimidation verbale et physique paraît surtout s'exprimer au minimum à trois⁷⁷³.

En outre, l'intimidation physique semble avoir tendance à s'effectuer majoritairement par groupes de 3 jeunes ou plus⁷⁷⁴.

⁷⁷⁰ En affinant l'analyse des 16 entretiens, seuls 2 jeunes positionnent l'intimidation dans un acte non collectif (1 jeune pour l'intimidation verbale et un autre pour l'intimidation physique). De plus, aucun jeune de la portion d'échantillon (/16) ne déclare avoir « marqué » seul.

⁷⁷¹ 6 jeunes qualifiés dans notre étude de « revendicatifs » disent effectuer ce type de revendication en duo tandis que 2 autres jeunes utilisent séparément l'intimidation verbale et physique.

⁷⁷² 3 jeunes avancent dans leurs propos « marquer » à trois.

⁷⁷³ L'analyse des entretiens des 16 jeunes catégorisés en tant que « revendicatifs » montre que 5 jeunes ont tendance à adopter l'intimidation verbale au moins en trio (2 jeunes) ou par groupes de plus de 3 personnes (3 jeunes).

⁷⁷⁴ 4 interrogés déclarent avoir déjà adopté ce mode de revendication en faisant partie d'un groupe composé de 3 individus tandis que 4 autres disent avoir exercé cette revendication « marquée » par groupes de 4 personnes au minimum. Les 16 autres jeunes catégorisés dans notre étude en tant que « revendicatifs latents » inscrivent eux aussi leurs actes ostentatoires potentiels « marqués » (car ils déclarent n'avoir jamais pratiqué ces modes de revendications) dans une action collective composée majoritairement pour le marquage de duo (5 jeunes) et en trio de jeunes (4 jeunes) tandis que l'intimidation verbale hypothétique se ferait davantage en trio (4) ou par groupes de 4 individus et plus (3). L'intimidation physique quant à elle, pourrait être utilisée en majorité par des jeunes faisant partie d'un groupe d'au moins 4 personnes. (3 jeunes)

Le traitement des entretiens montre que les actes revendicatifs que nous qualifions de « marqués » (marquage et les deux formes d'intimidations dégagées dans notre travail) et ceux qui sont positionnés comme « possibles » pour certaines situations par 16 jeunes que nous plaçons comme « revendicatifs latents », se font au minimum à 2 et majoritairement en groupes d'au moins 4 individus pour ce qui est de l'intimidation physique (pour les jeunes dénommés de « revendicatifs »). Ce résultat nous amène à nous interroger sur la nature de ces groupes « déviants » (comparativement à la « norme » au sens d'Howard Becker, car ils optent pour des comportements « hors-normes » (ici, violents)). En effet, constituent-ils pour autant des bandes délinquantes en exerçant en majorité en groupes leurs expressions revendicatives territoriales ?

Si nous interrogeons les jeunes directement concernés car pratiquant des actes revendicatifs ostentatoires et parfois violents, ils sont 12 à dire appartenir à une « bande » (/16). L'analyse des discours permet de positionner celle-ci (selon la perception des jeunes eux-mêmes) dans une dimension de protection et de solidarité favorisant le « statut⁷⁷⁵ » du jeune au sein du groupe. Avant d'être perçues comme des « bandes délinquantes organisées », il semble s'agir davantage de groupes de copains qui se connaissent très bien et qui ont grandi ensemble⁷⁷⁶. Le groupe semble alors fortifier les liens les rassemblant et paraît « cimenter » leurs sentiments d'appartenances en une expression revendicative unique vis-à-vis de l'extérieur (« entrepreneurs de morale⁷⁷⁷ ») qui semble leur donner une visibilité sociale basée sur une pratique revendicative territoriale « mutualisée ».

De plus, si 12 jeunes déclarent appartenir à une « bande » (/16), cette dernière semble basée sur des mécanismes d'actions non structurées et alimentées par une spontanéité davantage réactive et notamment face à la venue dans le territoire d'individus ou de groupes d'individus perçus comme des « intrus » (police...). En ce sens, l'étude des discours montre que le passage à l'acte délictuel revendicatif est majoritairement inscrit dans une réponse à une présence perçue comme intrusive dans le territoire (9/12) et ne paraît pas se projeter à travers une organisation préalablement « commanditée », ce qui l'éloigne de l'idée constituant le « gang ». Même si, à l'instar du « gang », le territoire est central pour les jeunes de notre échantillon catégorisés en tant que « revendicatifs » (16), il ne constitue pas un enjeu de « vie

⁷⁷⁵ D. Lapeyronnie (2008), op.cit. pp 464-465.

⁷⁷⁶ 9 jeunes sur les 12 mettent en avant l'amitié qui les unit.

⁷⁷⁷ H. Becker, op.cit.

ou de mort » inscrit dans une violence « monopolisatrice⁷⁷⁸ » d'homicides, elle-même ancrée essentiellement dans une dimension économique⁷⁷⁹ (trafics). La « bande » de jeunes évoquée par eux-mêmes en tant que telle et perçue par les « entrepreneurs de morale » comme productrice de désordre « urbain et social », semble paradoxalement placée dans les discours comme un élément « stabilisateur » leur offrant un « ordre social ». La « bande », positionnée par 12 jeunes (/16) catégorisés en tant que « revendicatifs » dans notre enquête, renvoie davantage à un groupe de pairs exerçant leur citoyenneté parfois violemment et cachant derrière ces actes « anormés » et « dérangeants » le besoin d'exprimer une autre vision de la société basée sur une territorialité à valeur de « contre pouvoir⁷⁸⁰ ». Car, il semble bien s'agir de cela. En « marquant » et intimidant verbalement et/ou physiquement, certains jeunes du quartier paraissent exprimer à la fois une inscription territoriale locale mais aussi et surtout une volonté d'adhésion territoriale globale à la ville.

En outre, malgré sa complexité en termes d'explication, la revendication territoriale « marquée » semble être de par sa réalisation un acte « bilatéral simple » qui renvoie à la fois à la défense d'un territoire à valeur identitaire et à la volonté intégrative de certains jeunes de faire « société » quel que soient les moyens utilisés, fussent-ils violents, du moment qu'ils servent de vecteurs de communication et à dimension « sociétale ».

L'analyse des entretiens paraît alors rejoindre celle de François Dubet et Didier Lapeyronnie⁷⁸¹, consistant à dire qu'il s'agit davantage de représentativité territoriale plus ou moins violente que d'incivilités organisées.

Le traitement des 16 entretiens des jeunes positionnés en tant que « revendicatifs », montre que si stratégie organisationnelle du groupe de jeunes il y a, elle semble se trouver plus dans la structuration de la réponse à l'intrusion ou l'agression perçue par « ces » jeunes que dans la préméditation de la pratique revendicative. En effet, même si une spontanéité des actes revendicatifs « marqués » semble ressortir de l'analyse des entretiens et que « ces » jeunes n'expriment pas notamment une « attente » de la police pour les surprendre (ce qui pointerait une organisation fine du groupe), 12 jeunes sur 16 disent plus ou moins clairement mobiliser ce qu'ils « savent faire de mieux » lorsqu'un « conflit » éclate dans le territoire. En ce sens, cette structuration des actes d'incivilités (revendicatifs) (car « anormés » au sens d'Howard

⁷⁷⁸ M.S. Jankowski, Les gangs aux Etats-Unis. Bilan de recherches, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, Paris, 1992.

⁷⁷⁹ M. Esterle-Hedibel., op.cit. p 122.

⁷⁸⁰ J.-A. Denzler, Jeunes des quartiers populaires et espaces du dehors, journée de l'Ecole doctorale de Sciences sociales sous la direction d'Alain Bertho et Harvé Vieillard-Baron, 13 mai 2006.

⁷⁸¹ F. Dubet, D. Lapeyronnie, Les Quartiers d'exil, Seuil, Paris, 1992.

Becker) paraît alors naturellement basée sur les technicités et habilités de chacun qui sont utilisées si la ou les personne(s) identifiée(s) comme « compétente(s) » en la matière est/sont présente(s) lors de l'acte revendicatif « marqué ».

« (...) On est pas organisés, on dit pas par exemple, aujourd'hui on va faire ça ou ça mais bon, quand on nous attaque, on se défend c'est tout. (...) On est pas con non plus. X⁷⁸², il est balaise pour balancer et bien viser, alors si il est là, c'est tant mieux pour nous, et si un autre est là et qu'il a une grosse gueule et a pas peur, on est contents».

(Garçon, 15 ans)

Il semble alors que ce soit davantage la dynamique de groupe plutôt que l'individualité qui pose un choix stratégique dans la répartition « naturelle » des tâches. En effet, même si la revendication que nous qualifions de « marquée », ne semble pas planifiée à l'avance mais davantage « réactive » car placée par certains jeunes comme une réponse à une agression « territoriale », une certaine logique « naturelle » au sein du groupe semble se mettre en place en identifiant les « technicités et capacités » de chacun en termes de pratiques revendicatives délictueuses. Nous entendons ici par l'expression de « répartition naturelle », le processus qui mène de par sa spontanéité un groupe de jeunes à identifier presque « naturellement » ses ressources internes pour mieux les répartir à son avantage lors d'une situation perçue comme menaçante.

La question de la « bande » de jeunes dans le quartier n'est pas évidente. Elle renvoie, malgré une utilisation de ce vocable par 12 jeunes qui optent pour la revendication marquée (/16), à une « réalité mouvante dans le temps et dans l'espace »⁷⁸³ et davantage à des conduites spontanées qu'à des pratiques « préparées » en amont. Cependant, même si l'aspect organisationnel de la « bande » ne semble pouvoir être retenu dans une organisation au sein du groupe juvénile puisqu'il ne semble pas y avoir de « chef » ou de « leader » identifié au sein des groupes, le choix des espaces à revendiquer paraît cependant stratégique. En ce sens, si nous analysons les discours des 16 jeunes « revendicatifs », les différents actes revendicatifs « marqués » (ici, surtout l'intimidation verbale et physique) se déroulent dans les « micro territoires » mentalisés et donc subjectivés par ces mêmes jeunes (nous verrons ce point dans un autre paragraphe), ainsi que dans des espaces se situant le plus souvent sur un axe de communication visible de tous (axes de circulation : rues ou grandes artères ; escaliers,

⁷⁸² Par souci de confidentialité, nous avons masqué le prénom du jeune en question.

⁷⁸³ D. Lapeyronnie, 2008, op.cit. p 461.

monticules de terre) ; comme si les jeunes voulaient mettre en lumière leurs heurts ou leurs autres actes revendicatifs en orientant leurs positionnements géographiques. En ce sens, dans leur description de la localisation de leur revendication, 11 jeunes (/12) placent la réalisation de leurs actes dans un endroit « stratégique » de leur « micro territoire ».

Conclusion partielle : La revendication comme ouverture des « champs du possible »

Ce point de l'étude montre qu'il semble exister un lien intrinsèque entre masculinité et revendication territoriale et que la situation scolaire du jeune semble avoir également un impact dans le rapport appropriatif et revendicatif au quartier. En effet, les jeunes qui adoptent des comportements de revendication ostentatoires et parfois violents sont pour la totalité de la portion d'échantillon des jeunes garçons. En outre, les garçons représentent aussi une grande part des jeunes que nous qualifions de « revendicatifs latents » (12/16). Autrement dit, la revendication « marquée » semble essentiellement masculine. La revendication territoriale masculine renvoie alors à une certaine volonté de « structuration sociale » juvénile liée au sentiment de stigmatisation subi et à une frustration d'ascension sociale qui paraît engendrer chez certains jeunes hommes un mécanisme de « mésestime » étroitement lié à une impression de perte de « virilité »⁷⁸⁴. En ce sens, le sentiment de mise à l'écart sociale perçu par certains jeunes peut renvoyer à une certaine « castration sociale », particulièrement mal vécue par ces jeunes hommes.

Revendiquer ostentatoirement et parfois de façon exubérante semble alors permettre à certains jeunes qui sont particulièrement touchés par des situations sociales et scolaires difficiles de se positionner socialement et de négocier le stigmate via une « surcompensation de virilité ». C'est ainsi que le quartier peut offrir à certains individus la force d'un « étendard territorial » agissant telle une compensation spatiale face à une « disqualification sociale »⁷⁸⁵ expérimentée.

De plus, un autre lien peut être dégagé après analyse des entretiens ; à savoir une influence du parcours de vie du jeune dans sa revendication territoriale. En effet, il semble que plus le jeune est confronté à des difficultés scolaires, plus il a tendance à exprimer une revendication territoriale « marquée » et qui plus est dans une limitation géographique proportionnellement

⁷⁸⁴ H. Lagrange, De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances et usages de drogues, Syros, Paris, 2001.

⁷⁸⁵ S. Paugam, op.cit.

« restreinte »⁷⁸⁶. Dans un aspect déductif, l'inscription scolaire du jeune semble le distancier de la revendication territoriale⁷⁸⁷.

L'appropriation et la revendication territoriale semblent alors ancrées dans un processus de « privatisation » de l'espace corrélée avec la situation personnelle du jeune, « privatisation » qui agit comme un « colmatage » du vide social perçu par certains jeunes du quartier. La pratique parfois exacerbée de l'espace peut ainsi être un mode de socialisation et d'interaction avec l'extérieur (« entrepreneurs de morale⁷⁸⁸ »), positionné par bon nombre d'interrogés comme distancié de leur quotidien. La place sociale perçue comme « lointaine » par certains, semble alors se chercher par le biais d'une place territoriale qui paraît plus facile à atteindre et qui offre une visibilité sociale vis-à-vis de l'extérieur.

La revendication semble être plus aigüe dans une tranche d'âges définie entre 13 et 15 ans⁷⁸⁹. De plus, même si une analyse pointe l'aspect biologique de la jeunesse en distinguant une tranche d'âges plus sujette à l'expression revendicative⁷⁹⁰, il semble s'agir davantage de la « marque » attribuée à la fois au territoire et à ses jeunes habitants, qui paraît influencer ou du moins contribuer à la pratique revendicative. Institutionnellement définis par le « bas » et ressentis en tant que tel, certains jeunes recherchent par la conduite revendicative un « haut social » qu'ils peuvent trouver dans leur territoire et qui sert d'interface entre le « dedans et le dehors ».

Si différence de jeunesse il y a, elle est uniquement dans la perception de l'écart de traitement institutionnel de celle-ci et non pas dans sa nature.

⁷⁸⁶ La catégorie des « revendicatifs » qualifiant 16 jeunes déclarant avoir déjà pratiqué le marquage, l'intimidation verbale et/ou physique comme modes revendicatifs territoriaux, est majoritairement composée de jeunes éprouvant soit des difficultés d'ordre scolaire ou d'insertion professionnelle. En ce sens, 10 jeunes de cet échantillon sont en situation d'échec scolaire ou éprouvent de grandes difficultés et 3 autres (/16) sont sans formation ; soit au total 13 jeunes sur les 16 « revendicatifs » qui sont en rupture avec la cellule scolaire ou primo-professionnelle. Dans la même perspective, l'analyse de la catégorie que nous qualifions de « revendicatifs latents » montre que 9 jeunes expriment des difficultés scolaires et un jeune majeur reste sans formation (10/16).

⁷⁸⁷ Dans la catégorie des « non revendicatifs » (15), un seul jeune est en situation scolaire compliquée contrairement aux 14 autres qui vivent une scolarité « normale ». De même, 12 jeunes positionnés en tant que « fiers » (/17) (ceux qui développent un attachement au quartier mais sans pratiquer une revendication « visible ») suivent une scolarisation sans difficultés particulières.

⁷⁸⁸ H. Becker, op.cit.

⁷⁸⁹ Dans la catégorie que nous dénommons de « revendicatifs » (16), 9 jeunes sont dans ces âges. De même pour les « revendicatifs latents » (c'est-à-dire ceux qui ne pratiquent pas de revendication « marquée » mais qui placent ces actes comme plausibles dans certaines situations) qui sont 7 sur 16 à appartenir à cette tranche d'âges.

⁷⁹⁰ S. Lesourd (1994), op.cit.

Il semble aussi que la dynamique de groupe joue un rôle significatif dans les pratiques revendicatives territoriales. En effet, le traitement des entretiens des 16 jeunes qualifiés en tant que « revendicatifs » montre que lorsque ces derniers évoquent de tels comportements, ils font majoritairement référence à un acte collectif. Autrement dit, le marquage et l'intimidation qu'elle soit verbale ou physique, se font dans un acte collectif⁷⁹¹.

Ces résultats nous amènent à nous interroger sur la nature de ces groupes de jeunes « revendicatifs » autour de la notion de « bande ». En effet, même si 12 jeunes sur 16 qualifiés de « revendicatifs » disent appartenir à une « bande », ces groupes renvoient davantage de par leur non-structuration et leur aspect spontané, à un « aggloméré⁷⁹² » de copains exprimant une revendication territoriale « mutualisée » mais basée sur une hétérogénéité de choix individuels⁷⁹³. Le groupe de jeunes ainsi constitué renvoie plus à un besoin de « stabilisation » au sein duquel chacun trouve un « micro ordre social » qui s'appuie sur le territoire pour « faire relation » avec les « autres ». Si la structuration du groupe de jeunes ne paraît pouvoir être retenue, une répartition « naturelle » (car non verbalisée) impulsée par la dynamique de groupe semble opérationnelle dans le cadre du passage à l'acte revendicatif.

De plus, alors que notre recherche ne met pas en évidence d'organisation hiérarchique au sein des groupes de pairs (chefs, leaders...), il semble cependant que le choix des espaces à revendiquer soit stratégique de par leur visibilité et leurs positionnements centraux dans des micro territoires donnés (axes de circulation automobile, monticules de terre, escaliers...) (11/12).

⁷⁹¹ Seulement 2 jeunes intimident seuls et aucun ne marque seul (/16). Une analyse affinée des entretiens montre que le marquage semble se faire plus à deux (6/16) ou en trio (3/16) et qu'il se place dans une exécution « discrète » malgré le fait que ce mode de revendication se veut visible de par les informations qu'il transmet. De plus, les deux formes d'intimidations dégagées dans notre travail paraissent s'exprimer davantage au minimum à 3. En effet, 5 jeunes ont tendance à adopter l'intimidation verbale au moins en trio (2 jeunes en trio et 3 jeunes par groupes de plus de 3 individus) tandis que l'intimidation physique semble s'effectuer davantage par groupe de 3 (pour 4 jeunes) ou par groupe de 4 individus au minimum (pour 4 jeunes).

En outre, les 16 « revendicatifs latents » comme nous les qualifions, positionnent leur revendication « marquée » potentielle également dans une action collective ; à savoir le marquage potentiel en duos (pour 5 jeunes) et en trios (pour 4 jeunes) alors que l'intimidation verbale hypothétique se ferait plus en trios (pour 4 jeunes) ou par groupe de 4 jeunes et plus (pour 3 jeunes de l'enquête). Enfin, l'intimidation physique potentielle, quant à elle, rassemblerait plus des groupes d'au moins 4 jeunes (pour 3 jeunes).

⁷⁹² M. Le Thiec, Bande, groupe, aggloméré, dans le discours de Libération, Université de Nantes, 2001.

⁷⁹³ Le traitement des discours montre que la revendication « marquée » est majoritairement inscrite dans une réponse à une « agression » ressentie comme telle (9/12) et ne semble pas ancrée dans une préméditation de l'acte revendicatif.

3) Le micro territoire : une enceinte géographique subjectivée et mentalisée par le jeune

Le quartier de Lille-Sud est différemment approprié et est vécu selon des « sentiments d'appartenance différenciés » qualifiés de larges, limités ou réduits qui conditionnent largement les frontières invisibles et individualisées de l'espace urbain dans le quartier. Ces projections d'appartenance paraissent dessiner selon leurs délimitations physiques et leurs intensités des territoires qui se juxtaposent au sein même du quartier. En subjectivant leur quartier, pourtant perçu par la plupart des « entrepreneurs de morale⁷⁹⁴ » comme un territoire homogène, les jeunes définissent, de par leurs « sentiments d'appartenance » différenciés et leur pratique de l'espace (avec notamment des modes de revendication plus ou moins développés), des micro territoires plus ou moins étendus et qui renvoient à des caractéristiques différentes selon leur superficie « mentalisée » par les jeunes individus. De cette idée, nous empruntons la thèse d'Azouz Begag et Reynald Rossini⁷⁹⁵ (1999) qui a montré que « les cités ne sont jamais des territoires homogènes mais des mosaïques de micro-territoires marqués par des identités spécifiques » (1999, p 144), dimension déjà soulevée par le courant sociologique de l'École de Chicago à travers l'étude de l'homme et son « milieu » et notamment via la mise en évidence d'« aires morales⁷⁹⁶ » auxquelles nous nous référons pour évoquer les micro territoires étudiés dans la thèse.

Dans ce point, nous nous intéresserons aux jeunes de l'étude qui développent des sentiments d'appartenance « limités » (rue, grappe de rues) ou « réduits » (immeubles, pâtés de maisons) car ils (se) procèdent à des morcellements subjectivés et mentalisés plus ou moins étendus mais ne correspondant pas à la limitation administrative du quartier. De ce point de vue, l'appropriation humaine d'un espace n'est jamais « neutre⁷⁹⁷ » mais est propre à elle-même en fonction de ce que « l'homme lui prête »⁷⁹⁸. Ce qui peut engendrer par une « humanisation » de l'urbain une diversité de lieux ; aspect également étudié par Jean-Marc Stébé.⁷⁹⁹ Notre réflexion dans ce point s'attachera à montrer que les frontières « invisibles » engendrées par une certaine humanisation du territoire, semblent prendre plus d'importance (aux yeux de certains jeunes de l'étude) que celles fixées administrativement. En somme, que le « symbole

⁷⁹⁴ H. Becker, op.cit.

⁷⁹⁵ A.Begag, R. Rossini, Du bon usage de la distance chez les sauvageons, Paris, Seuil, 1999.

⁷⁹⁶ Park R.E (1925), « la ville, proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain » in Grafmeyer et Joseph I, L'École de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine, p 79-126.

⁷⁹⁷ G.N.Fischer, Psychologie des espaces de travail, Armand Colin, 1989, pp 16-22.

⁷⁹⁸ G.Deleuze, F. Guattari, Mille plateaux, Editions de minuit, Paris, 1980, p 388.

⁷⁹⁹ Stébé J-M, La crise des banlieues, éditions PUF, Coll Que sais-je ? n°3507, 2007

territorial » intériorisé par certains prend plus d'importance que les enceintes physiques d'un territoire et qu'il contribue à « Lille-Sud mosaïque »⁸⁰⁰.

Eléments de perceptions des micro territoires et des « nano territoires ressources » par les jeunes

Le micro territoire peut revêtir différentes caractéristiques selon la « portée » géographique « mentalisée » que positionne le jeune pour s'autolimiter les frontières de « son » quartier. En effet, l'étude des discours des jeunes montre que la perception / définition (par les jeunes) de leurs micro territoires évolue en fonction des « positionnements d'appartenance » dégagés dans notre enquête. Le micro territoire peut alors renvoyer à la fois à une matérialisation géographique subjectivée et concrétisée par l'espace urbain constitué par une rue ou par des groupes d'immeubles ou des pâtés de maisons comprenant d'autres espaces « publics » mais aussi renvoyant à des fonctions sociales différentes. C'est ainsi que notre concept de « micro territoire » peut se référer au concept « d'aire morale » étudié par les sociologues de l'Ecole de Chicago ; à savoir que le micro territoire dans nos travaux renvoie à des « micro espaces » non pas « anormaux » (au sens où ils ne seraient pas produits à la fois par l'urbain et par la relation entre l'homme et l'urbain) mais ancrés dans un processus « naturel » d'urbanisation qui se démultiplie au contraire en d'innombrables « processus localisés d'agrégation et de séparation qui inscrivent dans l'espace urbain diverses lignes de partage » mentalisées plus ou moins tranchées⁸⁰¹.

Ainsi, 2 « types » de micro territoires peuvent être dégagés en rapport direct avec les sentiments d'appartenance territoriale exprimés par les jeunes de notre enquête ; à savoir ce que nous qualifions de « *quartier-rue* » et « *quartier-bloc* ».

⁸⁰⁰ Nous empruntons ici la thèse de Brigitte Moulin qui place le rôle de la « symbolique » dans la pratique de l'urbain comme essentiel, in *La Ville et ses frontières. De la ségrégation sociale à l'ethnisation des rapports sociaux*, Paris, Editions KARTHALA, 2001.

⁸⁰¹ Y. Grafmeyer, I Joseph, *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004

a) La rue comme micro territoire : Caractéristiques du « quartier-rue »

Le traitement des discours des 29 jeunes exprimant un sentiment d'appartenance « limité » au quartier (13 jeunes qualifiés de « revendicatifs » et 16 de « revendicatifs latents ») ; c'est-à-dire à des rues ou des grappes de rues au détriment d'un sentiment d'appartenance global au quartier administrativement défini, montre que la rue ou quelques rues représente(nt) une place centrale dans la vision et la perception du territoire. Si la rue est souvent définie comme secondaire en étant une « voie bordée de maisons dans une agglomération⁸⁰² » et renvoyant à la sphère publique pour sa circulation « structurant les quartiers d'une ville⁸⁰³ », elle semble positionnée par certains jeunes comme constitutive à part entière de « leur » quartier (en termes de micro territoire). Ainsi, la rue peut être ici synonyme de « quartier » aux yeux de certains jeunes habitants, au sens où elle renvoie à une appropriation physique et mentale spécifique (en terme de pratique) d'un « micro espace urbain ».

Si le quartier est une division administrative d'une ville et la rue une « micro division » administrative d'un quartier, elle semble placée ici par « ces » jeunes comme un « micro quartier » au sein même du quartier. Autrement dit, la rue pour certains jeunes du quartier de Lille-Sud peut être perçue par ceux-ci comme un « quartier » à part entière car elle semble représenter une « partie de la ville⁸⁰⁴ » en elle-même⁸⁰⁵. Les sentiments d'appartenance « limités » renvoient à un/des espaces plus ou moins restreint(s)⁸⁰⁶. En d'autres termes, qu'il renvoie à une ou plusieurs rues, le « quartier-rue » tel que nous le définissons en tant que micro-territoire mentalisé, semble se matérialiser selon nos estimations par une superficie allant de 200 m² à 500 m² environ. Il semble se déplier selon une forme continue ; c'est-à-dire sans rupture de pratique de l'espace. Si nous devions le dessiner, il pourrait se rapprocher de la figure d'un demi-cercle, pouvant être orienté de façon multidirectionnelle.

Le « quartier-rue » : Une féminisation de la perception de l'urbain

Une première constatation est à relever lorsque nous analysons ce type de micro-territoire que nous proposons. Au sein de cette portion d'échantillon (/29), la rue ou la grappe de rues semble monopoliser la représentation personnelle du quartier et renvoie pour la plupart des

⁸⁰² Dictionnaire Hachette, édition 2005.

⁸⁰³ <http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=922>

⁸⁰⁴ Dictionnaire Hachette, édition 2005

⁸⁰⁵ 15 jeunes sur 29 utilisent le terme de « quartier » pour parler de « leur(s) » rue(s).

⁸⁰⁶ A savoir, pour 12 jeunes (/29), le quartier paraît se limiter à une rue, pour 5 autres à un couple de rues et pour 12 autres jeunes à une grappe de rues (plus de 3).

jeunes interrogés à l'image d'une figure féminine à la fois protectrice et possessive. En effet, l'analyse des entretiens montre que 19 interviewés⁸⁰⁷ placent leur perception « limitée » du quartier dans une dimension proche de la symbolique de la mère tandis que cet aspect est peu observé dans le reste de l'échantillon total⁸⁰⁸. Autrement dit, en ce qui concerne la réflexion proposée dans ce paragraphe, « ces » 19 jeunes utilisent dans leurs discours des termes renvoyant à la représentation matriarcale. En ce sens, nous avons dégagé quelques thématiques dans les 19 discours des jeunes percevant leur quartier de façon limitée (rue ou grappes de rues) (sentiment d'appartenance limité) ; à savoir :

-la thématique de la féminité avec les termes tels que : « grande », « fine », « belle », « soignée », « bien entretenue », « propre », « pas mal », « formes », « large », « élancée ».

-de l'amour et de la passion : « douce », « on se sent bien », « sentiments forts », « tient à cœur », « passion », « comme amoureux », « rapports forts », « liens forts », « attachés », « on est pris dedans », « ça prend nos tripes », « on peut pas faire sans, c'est comme ça, on explique pas », « c'est un truc fort qu'on contrôle pas ».

-de la protection et du refuge : « refuge », « on est protégés », « cocon », « bulle », « barrière », « protection », « à part », « rideau », « rempart », « à l'abri ici », « derrière tout ça ».

-de l'abondance : « ensemble », « plein de choses », « plein de trucs », « tout le monde », « du monde », « un monde fou », « pleins d'amis », « pleins de copains », « on connaît tout le monde », « y'a tout », « nombreux », « c'est un garde à manger ».

De ce point de vue, l'étude des champs lexicaux dans les discours des jeunes développant un sentiment d'appartenance limité au quartier, montre un certain rapprochement de la rue à la figure de la mère protectrice et aimante (19/29). L'analyse des entretiens fait alors apparaître un lien passionnel tissé avec son micro territoire. Ainsi, la rue comme « micro territoire » intellectuellement positionné par certains jeunes semble renvoyer, contrairement à ce qu'on perçoit de l'espace et de ces derniers depuis l'extérieur (« entrepreneurs de morale⁸⁰⁹ »), à une

⁸⁰⁷ Echantillon composé de 13 jeunes qualifiés de « revendicatifs » et 6 de « revendicatifs latents ».

⁸⁰⁸ Nous avons dégagé au total 26 jeunes (/64) qui procèdent à une description féminisante de l'urbain ; à savoir, principalement les 16 individus étudiés dans ce paragraphe développant des sentiments d'appartenance « limités » ; 5 autres jeunes éprouvant des sentiments d'appartenance « réduits » (pâtés de maison, immeubles) et 2 jeunes montrant des sentiments d'appartenance « larges », c'est-à-dire correspondant aux délimitations administratives du quartier.

⁸⁰⁹ H. Becker, op.cit.

construction douce de la pratique de l'espace. Le « quartier-rue », comme nous le désignons, renvoie donc à une certaine « autolimitation » de l'espace selon des sentiments d'appartenance « limités » géographiquement et à des enceintes physiques « mentalisées » comme telles qui permettent à certains jeunes de faire plus facilement « corps » avec le territoire environnant. En ce sens, certains résultats de nos travaux montrent un rapport entre revendication et sentiments d'appartenance développés par les jeunes. L'analyse des entretiens montre alors que plus le territoire d'appartenance projeté est petit, plus les jeunes ont tendance à en revendiquer leur appartenance⁸¹⁰.

En outre, une autre observation peut être dégagée lorsque nous traitons les 29 entretiens de jeunes qui développent des sentiments d'appartenance « limités » au quartier. En effet, l'analyse montre que le « quartier-rue » en tant que micro territoire développe une superficie plus ou moins large (mais limitée au maximum à des grappes de rues) en fonction de la « féminisation » de l'espace urbain. Paradoxalement, il semble que plus le jeune revendique son micro territoire « visiblement » et parfois avec « violence », plus il a tendance à le féminiser dans la description de celui-ci. Autrement dit, lorsque le jeune perçoit son quartier de façon limitée (rue ou grappe de rues), il a tendance à revendiquer l'urbain avec virilité tout en le féminisant dans sa perception à ce dernier⁸¹¹. Il est important de rappeler que « ces » 13 jeunes « revendicatifs » qui perçoivent leur quartier dans des enceintes limitées telles que rue ou grappe de rues, et qui le féminisent de par leur description et évocation de l'espace urbain sont des garçons. De cette idée, il semble alors qu'il existe un lien entre la superficie du micro territoire projeté (en termes de sentiments d'appartenance) et féminisation de la vision de celui-ci.

⁸¹⁰ 13 jeunes qui revendiquent de façon « marquée » (marquage et intimidations) développent des sentiments d'appartenance limités (/29).

⁸¹¹ Sur les 19 jeunes (/29) qui semblent percevoir leur micro territoire (rue ou grappe de rues) dans une vision « féminisante », 13 jeunes correspondent aux « revendicatifs » (ceux qui ont déjà adopté des attitudes revendicatives « marquées » (/16)) et les 6 autres correspondent à la catégorisation que nous avons qualifié de « revendicatifs latents ».

Le « nano territoire ressources »: un espace référentiel au sein du micro territoire de type « quartier-rue »

L'étude des discours montre qu'au sein même du micro territoire « intériorisé » (ici, le « quartier-rue ») par certains jeunes (29), un endroit semble positionné comme « référentiel » dans l'espace urbain, que nous qualifierons de « nano territoire ressources » (en ce sens qu'il détermine un espace plus restreint au sein d'un micro territoire donné). En effet, parmi ceux qui développent des sentiments d'appartenance « limités » au quartier en percevant « leur » territoire à travers des délimitations géographiques « arrêtées » à une rue ou grappes de rues, placent majoritairement dans leurs discours un lieu « ressources » implanté dans le micro territoire donné et identifié soit par un espace urbain « tellurique », en ce sens qu'il concerne la terre ou le sol du micro territoire (10/29) ; c'est-à-dire un monticule de terre ou un bout de trottoir ; ou soit par un espace référencé par un objet « artificiel » renvoyant à un mobilier ou une structure urbaine le plus souvent désaffecté (escalier, immeuble désaffecté, enrochement, barrières basses) (15/29)⁸¹².

De cette idée, nous avons pu établir une relation entre la revendication du micro territoire et la nature du « nano territoire ressources » évoquée. En effet, l'analyse des entretiens montre que les jeunes qui revendiquent leur micro territoire de manière « marquée » évoquent davantage dans leur expression revendicative un « nano territoire ressources » référencé par un objet artificiel⁸¹³.

De ce point de vue, il semble alors que la revendication territoriale « marquée » du micro territoire de type « quartier-rue » comme nous le qualifions dans notre thèse, comprend davantage un « nano territoire ressources » illustré par un élément de construction peu ou non approprié par les autres habitants. A ce sujet, il semble que, quelque soit la nature du lieu « ressources » évoquée par certains jeunes développant des sentiments d'appartenance « limités » (29), ce dernier renvoie à un « nano espace » urbain peu pratiqué par les « autres » résidents du secteur⁸¹⁴. Pourtant, ces « nano territoires ressources » ne semblent pas revendiqués pour eux même, car ils entrent dans une revendication territoriale locale au sein

⁸¹²4 interrogés ne semblent pas exprimer de « nano territoire ressources ».

⁸¹³Parmi les 13 jeunes qui revendiquent visiblement leur micro territoire et qui développent des sentiments d'appartenance « limités » (rue ou grappe de rues), 9 font appel à un mobilier ou une structure urbaine tandis que 4 autres jeunes font référence à un aspect tellurique du micro territoire.

⁸¹⁴Si nous nous intéressons une nouvelle fois aux 13 jeunes développant des sentiments d'appartenance « limités » et qui sont positionnés comme « revendicatifs » dans l'étude, 11 jeunes semblent placer dans leurs discours ces « nano territoires ressources » comme « réservés » à un groupe de « copains ».

d'un micro territoire de type « quartier-rue » mais paraissent être utilisés comme « nano territoires » « hyper fédérateurs » et inscrits dans une « auto réassurance » territoriale pour les jeunes qualifiés de « revendicatifs ». Ce « nano territoire ressources » semble être alors utilisé dans une perspective « énergisante » au sens où il paraît renforcer l'individu « social » au travers sa « nano » place territoriale, facilement « maîtrisable » et appropriable. C'est ainsi que certains jeunes paraissent y venir se ressourcer territorialement en vue d'acquiescer davantage « d'énergie » afin d'appliquer cette dynamique à l'ensemble de leur micro territoire de type « *quartier-rue* » intériorisé.

« (...) En fait, même si notre quartier, on sent que c'est chez nous, on a un point de rassemblement dans le quartier, pour parler des histoires, de ce qui se passe, des ragots. (...) Nous, c'est les rochers du côté de notre rue. C'est bien placé et on voit tout. C'est notre lieu à nous comme une mairie par exemple dans une ville ».

(Garçon, 19 ans)

Le « nano territoires ressources » du « quartier-rue » : Entre espace facilitateur de communication et positionnement temporel différencié

Dans un aspect de configuration spatiale, le micro territoire de type « quartier-rue » renvoie à une structuration spatiale géométrique plus ou moins dictée par la forme de l'urbain, renvoyant comme nous le soulignons plus haut à une forme de « croissant ». En effet, concernant ce type de micro territoire, il semble que les conditions de l'urbain dessinent la forme du micro territoire et que la projection mentale d'appartenance du jeune à un fragment géographique du quartier administrativement défini, (constituant intellectuellement son micro territoire) correspondent aux limites physiques fixées par la rue ou la grappe de rues. Ainsi, le micro territoire de type « quartier-rue » décrit par certains interrogés renvoie à une forme longiligne plus ou moins courbée en fonction des rues que le micro territoire comporte. En termes revendicatifs, le micro territoire « *quartier-rue* » semble (en proportion) renvoyer beaucoup plus à une résultante d'une revendication « marquée » de l'espace public urbain via des lieux que nous qualifions de « nano territoires ressources » et qui peuvent agir comme des « nano régions interstitielles » (au sens de l'Ecole de Chicago) semblant avoir la fonction de « faire société » au sein du groupe même de jeunes, faute de penser pouvoir le faire avec l'extérieur. Ces « nano territoires ressources » au sein des micro territoires semblent opérer comme des « poches spatiales » de rassemblement de certains jeunes percevant leur quartier

de façon limitée (rue, grappe de rues) et pouvant être utilisées comme des lieux de communication et d'actualisation des informations locales concernant prioritairement ce qui se passe dans le micro territoire « *quartier-rue* » donné mais aussi vis-à-vis d'informations d'origines géographiques plus étendues. Le « nano territoire ressources » est alors entendu dans notre recherche comme une cristallisation spatiale de projection d'appartenance au micro territoire « *quartier-rue* » intellectuellement défini.

De cette idée, même si ces « nano territoires » servent de lieux « ressources » pour certains jeunes de notre échantillon percevant leur quartier de façon limitée, en termes de communication et de lieux de rassemblement agissant sur la fédération d'une identité « micro territoriale », il semble qu'il existe une certaine différenciation dans leurs fonctions selon que les jeunes soient revendicatifs ou non. En effet, il apparaît dans notre analyse que lorsque le jeune perçoit son quartier de façon limitée (rue, grappe de rues) et qu'il déclare en revendiquer physiquement son appartenance (marquage, intimidations), il a tendance à placer le « nano territoire ressources » dans une dimension d'informations « hyper localisées » et de surveillance face à d'éventuelles intrusions perçues comme telles ; alors que dans le cas où le jeune se positionne comme non revendicatif dans son comportement mais dans une revendication « potentielle » dans certaines situations données (« revendicatifs latents »), le « nano territoire ressources » paraît davantage perçu comme un lieu d'informations au sens large et destiné davantage aux relations sociales ancrées dans une fonction de loisirs et de divertissement⁸¹⁵.

Dans cette même idée, parmi les 16 jeunes de notre échantillon qui développent des sentiments d'appartenance « limités » (/29) mais qui ne pratiquent pas de revendication « marquée » tout en exprimant une revendication « marquée » hypothétique (« revendicatifs latents »), 12 évoquent un « nano territoire ressources » ancrée dans une fonction de transmission d'informations à spectre large et de « loisirs », car il semble que l'inscription de certains jeunes dans ces « nano territoires ressources » soit une activité davantage « ludique » qui anime le groupe.

« Rien faire, c'est une activité pour nous. (...) ».

(Garçon, 16 ans)

⁸¹⁵ En effet, le traitement des entretiens tend à montrer que sur les 13 jeunes développant un sentiment d'appartenance « limité » et qualifiés de « revendicatifs » (/29), 11 décrivent un « nano territoire ressources » à travers une fonction de « surveillance » du territoire inscrite dans une transmission d'informations très localisées concernant prioritairement « ce qui se passe » dans le micro territoire donné.

Le traitement des entretiens montre alors que les jeunes qui développent des sentiments d'appartenance « limités » au quartier (rue, grappe de rues) s'investissent et positionnent différemment ces « nano territoires ressources » en fonction de leur expression revendicative.

Une autre observation peut être déduite de cette analyse. En effet, il semble que plus le jeune revendique visiblement (de façon « marquée ») son micro territoire, plus il a tendance à passer du temps au sein du « nano territoire ressources » et plus il paraît percevoir ce temps passé comme « stratégique » dans une perspective « d'utilité » ou « d'intérêt » pour le micro territoire. Nous avons pu estimer depuis les discours de certains jeunes (/13) qui optent pour des pratiques revendicatives « marquées » et qui expriment des sentiments d'appartenance « limités » en termes géographiques, que le temps passé dans ces « nano territoires ressources » tels que nous les qualifions dans l'étude, peut être compris selon les individus entre 1 heure et 3 heures quotidiennement. De plus, les informations qui y sont échangées paraissent concerner des faits très localisés, majoritairement basés sur des événements concernant le micro territoire donné⁸¹⁶.

En outre, de façon opposée, il semble que l'absence de pratique de revendication « marquée » (marquage et intimidations), même en la qualifiant de « plausible » dans une perspective de solidarité, tend à orienter l'utilisation du « nano territoire ressources » dans un temps plus restreint et davantage placé comme un « lieu de loisirs ». Ainsi, pour 12 jeunes (/16) qualifiés de « revendicatifs latents », le « nano territoire ressources » paraît servir comme un espace d'informations plus ou moins localisées, davantage axé dans un temps de loisirs, quasiment placé en véritable activité et estimé entre 30 minutes et 2 heures.

⁸¹⁶ En effet, sur les 11 jeunes « revendicatifs » (/13) qui semblent placer dans leurs discours un « nano territoire ressources », l'analyse montre que 9 jeunes évoquent un aspect très localisé des informations échangées.

b) Le pâté de maisons ou le groupe d'immeubles comme micro territoire : le « quartier-bloc »

Ce type de micro territoire tel que nous l'entendons est déduit de l'analyse des entretiens des 20 jeunes de l'échantillon qui perçoivent leur quartier via des sentiments d'appartenance « réduits » à des pâtés de maisons ou des groupes d'immeubles⁸¹⁷. Le micro territoire type « quartier-bloc » comme nous le proposons, semble alors dessiner des enceintes géographiques plus étendues que le micro territoire dénommé en tant que « quartier-rue » car il semble renvoyer à des groupes d'immeubles ou des pâtés de maisons définies. Ainsi, les limitations physiques (mais intériorisées) positionnées par les jeunes de cette portion d'échantillon qualifiée de « fières » sont plus ou moins larges et ne paraissent pas revendiquées « visiblement » en général.

Dans les 20 jeunes qui expriment un sentiment d'appartenance « réduit », nous pouvons distinguer ceux qui perçoivent « leur quartier » en prenant référence à un immeuble (3/20), à une zone spatiale référencée par un pâté de maisons comprenant au maximum 3 bâtiments (14/20) et une dernière enceinte géographique comprenant un groupe d'immeubles de plus de 3 bâtiments mais arrêtée à 5 constructions (3/20).

« Le quartier c'est grand, c'est clair mais après il faut regarder les différents quartiers dans le quartier. (...) Moi, clairement, le quartier c'est pas tout Lille-Sud, c'est un bout du quartier...je peux dire que je me sens proche d'abord de mon bloc ; en fait mon immeuble et aussi les deux autres blocs qui sont à côté. (...) Les quartiers dans le quartier, ça t'enferme pas vraiment, c'est pas ça mais tu te sens beaucoup plus appartenir à eux qu'à Lille-Sud en gros. Les autres quartiers à Lille-Sud, c'est comme si c'est pas notre quartier en fait (...) mon quartier c'est donc, oui, mon bloc et les autres blocs à côté...3 en tout, Lille Sud en gros, c'est un quartier avec pleins de quartiers, avec des caractères et ses habitudes aussi ».

(Fille, 15 ans)

⁸¹⁷ Cette portion d'échantillon (20) est majoritairement composée de filles (16/20) que nous avons qualifiées autour de la typologie des « fières » car « ces » jeunes ne pratiquent aucune revendication « marquée » mais expriment une « conscience fière » d'attachement à leur micro territoire donné (/17) tandis que la revendication « marquée » ne semble que très peu utilisée pour cette catégorie (seulement 2 individus qualifiés de « revendicatifs »).

Éléments de définition du « nano territoire ressources » du « quartier-bloc »

Comme pour les « nano territoires ressources » recensés dans le micro territoire de type « *quartier-rue* » que nous avons dégagé pour certains jeunes de l'étude qui développent des sentiments d'appartenance « limités » (rue, grappe de rues) (/29), l'analyse des entretiens des jeunes qui expriment un attachement territorial « réduit » (immeuble, pâtés de maisons) montre également qu'une partie de cette portion d'échantillon (20) évoque aussi ces « lieux référentiels » au sein même de leurs micro territoires perçus⁸¹⁸. A l'instar de certains jeunes catégorisés en tant que « revendicatifs latents » et positionnant un « nano territoire ressources » au sein d'un micro territoire (12), « ces » 9 jeunes qui correspondent à la typologie des « fières » (éprouvant un attachement territorial sans revendication « marquée » ni latente) parlent davantage de ces « nano espaces » comme des lieux de « loisirs » en y priorisant la perspective de l'activité en elle-même, majoritairement dénuée d'intérêt « stratégique ». Nous entendons par l'absence de dimension stratégique l'idée que les jeunes ainsi ciblés trouvent davantage dans ces « nano territoires ressources » inscrit dans un micro territoire « *quartier-bloc* » une fonction occupationnelle ludique ancrée dans un besoin individuel ; certes territorialisé puisqu'il est ciblé dans une micro partie définie du territoire, mais surtout positionnée comme un espace « sexué » faisant barrage à la posture masculine. Autrement dit et de ce point de vue, le « nano territoire ressources » situé dans le micro territoire de type « *quartier-bloc* » est largement mentalisé par la gent féminine. (8/9)

Caractéristiques et formes spatiales générales du micro territoire « quartier-bloc »

De par sa projection spatiale, le micro territoire de type « *quartier-bloc* » semble revêtir un aspect moins longiligne qui a tendance à se morceler en formes rectangulaires ou triangulaires plus ou moins grandes correspondant selon nos estimations à une superficie allant de 900 à 3500 m² environ. Si nous devons utiliser une métaphore pour illustrer ce que nous entendons par « *quartier-bloc* », la mobilisation de l'idée de pièces de la célèbre marque « lego » serait la plus adaptée. En effet, le micro territoire « *quartier-bloc* » semble s'étirer en fonction de l'implantation des immeubles et pâtés de maisons s'y référant et montre une discontinuité physique aboutissant à plusieurs unités géographiques éclatées mais réunies mentalement par les jeunes développant des sentiments d'appartenance « réduits ».

⁸¹⁸ 9 jeunes sur 20 placent ces « nano territoires ressources », principalement telluriques, (seulement 2 qui positionnent un espace référencé par une construction artificielle) renvoyant à la transmission d'informations plus ou moins étendues et dénuées de fonction de « surveillance » territoriale.

Conclusion partielle : Des micro territoires aux « nano territoires ressources »

Au total, le micro territoire illustre une différenciation d'appropriation de l'espace urbain dans le quartier qui semble découler des multiples projections d'appartenance intériorisées exprimées par les jeunes de l'étude. Dans ces paragraphes, nous avons analysé les discours des jeunes développant soit des sentiments d'appartenance « limités » (rue, grappe de rues) ou soit « réduits » (immeubles, pâtés de maisons) car ils traduisent le morcellement subjectivé et mentalisé de l'espace. Ainsi, le micro territoire peut alors renvoyer à une projection géographique subjectivée plus ou moins grande en fonction des sentiments d'appartenance développés par les jeunes. Deux types de micro territoires ont alors pu être dégagés dans nos travaux : le « quartier rue » et le « quartier bloc ».

Pour désigner ce que nous entendons par « quartier rue », nous nous sommes basés sur les entretiens des 29 jeunes qui expriment des sentiments d'appartenance « limités » au quartier (rue, grappe de rues). Leur analyse montre que ce type de micro territoire relaté peut se concrétiser spatialement par une rue (12/29), un couple de rues (5/29) et une grappe de rues (12/29). C'est-à-dire que « ces » jeunes ont tendance à exprimer leur vision du quartier en se focalisant sur une ou plusieurs rues du territoire administrativement défini.

De plus, il est intéressant de voir qu'au sein de cette portion d'échantillon (29/64), le micro territoire « *quartier-rue* » semble présent de façon très féminisante. En effet, l'étude de quelques champs lexicaux dans leurs discours tend à montrer une projection maternelle appliquée à l'urbain. Il est en outre utile d'observer que les individus qui féminisent l'espace en mobilisant la figure symbolique de la mère appartiennent pour 13 d'entre eux aux jeunes qualifiés de « revendicatifs⁸¹⁹ », et pour 6 d'entre eux aux « revendicatifs latents⁸²⁰ ». Ce qui semble alors signifier l'existence d'un lien entre revendication territoriale et typologie du micro territoire. Autrement dit, il semble que plus le micro territoire se restreint dans des enceintes géographiques limitées (ici, notre concept de « *quartier-rue* »), plus il a tendance à être revendiquer de façon « marquée ».

Un autre constat peut être relevé en analysant les entretiens. Il paraît, en effet, qu'il existe un rapport entre sentiments d'appartenance, revendication et féminisation de l'espace urbain. En d'autres termes, il paraît que plus le jeune perçoit son « quartier » de façon limitée (à travers

⁸¹⁹ Ayant exprimés avoir déjà adopté la revendication « marquée » : marquage et intimidations.

⁸²⁰ Ceux qui disent n'avoir jamais adopté de revendication « marquée » mais qui positionnent celle-ci comme « plausible » dans certaines situations

notamment un micro territoire de type « quartier-rue »), plus il a tendance non seulement à en revendiquer son appartenance mais aussi à le décrire de façon féminisante. En résumé, l'analyse montre que la revendication « marquée » gagée de virilité, semble ancrée paradoxalement dans une féminisation du rapport à l'espace urbain. De ces observations, une corrélation peut être proposée entre la superficie du micro territoire projeté et la féminisation de sa perception par le jeune.

En outre, le traitement des entretiens des jeunes développant des sentiments d'appartenance « limités » montre qu'un endroit collectivement identifié semble être positionné comme « référentiel » : ce que nous avons qualifié de « nano territoire ressources ». Ce dernier semble se distinguer par sa nature et sa fonction selon qu'il soit un espace urbain tellurique (renvoyant au sol ou un monticule de terre) (10/29) ou un espace urbain référencé par un objet « artificiel » (escalier, enrochement...) (15/29). De plus, ce type de « nano territoire ressources » ainsi dégagé, semble lié à l'expression revendicative « marquée »⁸²¹.

Le « quartier-rue » comme micro territoire revendiqué de façon « marquée » semble alors comprendre davantage un « nano territoire ressources » « artificiel » ayant une fonction hyper fédératrice et d'« auto réassurance » territoriale par certains jeunes qualifiés de « revendicatifs ». D'un point de vue de configuration spatiale, le « quartier-rue » renvoie à une forme longiligne plus ou moins courbée en fonction du nombre et de la nature des rues qu'il comporte. De plus, dans un autre aspect, le micro territoire de type « quartier-rue » paraît contenir des « nano territoires ressources » cristallisant les projections d'appartenance graduées en fonction de l'expression revendicative exprimée par le jeune et renvoyant à des transmissions d'informations allant des « hyper localisées » et connotées de « surveillance » territoriale (surtout pour les jeunes qualifiés de « revendicatifs ») à des informations à spectre large et dénudées de dimension de « surveillance » du territoire (surtout les « revendicatifs latents »).

En outre, il semble que plus le jeune revendique de façon « marquée » son micro territoire, plus il a tendance à passer du temps dans son « nano territoire ressources ». Nous avons estimé le temps passé entre 1 heure et 3 heures quotidiennement contre environ 30 minutes à

⁸²¹ En effet, les jeunes qualifiés de « revendicatifs » dans notre thèse, et qui développent des sentiments d'appartenance « limités » (13/29) concrétisés par une perception affective à un micro territoire de type « quartier-rue » (rue, grappe de rues), expriment davantage un « nano territoire ressource » « artificiel » (9/13).

2 heures pour ceux qui ne revendiquent pas de manière « marquée » mais qui positionnent cette revendication comme « plausible ».

En complémentarité, une deuxième typologie de micro territoire que nous avons qualifié de « quartier-bloc » a pu être dégagée de l'analyse des entretiens des jeunes percevant leur quartier de façon « réduite » (en termes de sentiments d'appartenance) (20). Le « *quartier-bloc* » semble alors renvoyer à un espace plus étendu que le micro territoire de type « *quartier-rue* » allant de 900 à 3 500 m² selon nos estimations et renvoyant à une configuration spatiale davantage rectangulaire ou triangulaire et discontinue.

Il ne semble pas être revendiqué de façon « marquée » ; c'est-à-dire avec l'utilisation du marquage et/ou de formes d'intimidations plus ou moins violentes. Il semble davantage vécu de manière fière par les jeunes qui le positionnent mentalement en tant que tel⁸²².

Cette projection mentale d'appartenance constitutive du micro territoire de type « *quartier-bloc* » semble se décliner en 3 étendues géographiques limitées soit à un immeuble (3), soit à un pâté de maisons comprenant au maximum 3 bâtiments (14) ou soit à un groupe d'immeubles de plus de 3 constructions mais limité à 5 bâtiments (3).

Enfin, le traitement des 20 interviews tend à montrer que 9 jeunes qui développent des sentiments d'appartenance « réduits » font également référence à un « nano territoire ressource », principalement tellurique (7) et placé davantage comme un lieu « d'activités » dénué d'intérêt stratégique et placé dans une appropriation « sexuée » (sans revendication visible) en termes de réaction à certains comportements masculins.

⁸²² 17 jeunes sont catégorisés en tant que « fières » dans l'échantillon des jeunes développant des sentiments d'appartenance « réduit »).

Conclusion du chapitre III : Lille-Sud, une « mosaïque territoriale » différemment appropriée et revendiquée

Dans ce chapitre, nous avons montré que le quartier de Lille-Sud est un territoire largement apprécié par les jeunes habitants de l'enquête mais qu'il est différemment perçu et approprié à travers des sentiments d'appartenances différenciés qui semblent poser certaines « frontières symboliques », elles-mêmes paraissant prévaloir pour certains individus aux délimitations administratives qui déterminent géographiquement le quartier ; ce qui aboutit à un « Lille-Sud » tellement intériorisé par certains en tant qu'identité « territoriale » qu'il en dévient à la fois une « mosaïque » de par les projections différentes d'appartenance et d'attachement qu'il suscite et un véritable « échiquier territorial » à l'équilibre plus ou moins instable en fonction de la perception/négociation de chacun face aux processus de stigmatisations dont le quartier et ses jeunes habitants font l'objet.

L'analyse des entretiens, en effet, révèle que 76% des interrogés, soit 49 jeunes sur 64 expriment clairement une vision positive du quartier quelque soit leur conscientisation ou non de l'image extérieure du territoire. Ils sont d'ailleurs une majorité (44 jeunes) à déclarer « aimer leur quartier » et à ne pas souhaiter le quitter (46 jeunes). L'expression de l'affect au quartier peut couvrir différentes thématiques : la métaphore des espaces « villages » (31) qui place un tissu relationnel dense illustré notamment par des relations de voisinage « exacerbées » ; des espaces de solidarités territoriales (29) ; ainsi que des espaces de protection qui le positionnent comme un espace « tampon » faisant office de « refuge ».

Ainsi, ces différentes thématiques appliquées au territoire renvoient à un processus de transformation de l'espace public en espace « privé⁸²³ » en lui donnant un sens différencié de par la « marque⁸²⁴ » qu'il transpose aux territoires. En outre, malgré la vision positive du quartier exprimée par une majorité de jeunes de l'enquête, il semble que la conscientisation de la mauvaise image extérieure du territoire ait une influence dans le processus « d'hyper attachement » de certains jeunes. En effet, même si certains jeunes ont conscience, ils ne souhaitent pour autant pas quitter le quartier.

⁸²³ C. Avenel, (2004), op.cit, p 62.

⁸²⁴ I. Joseph, Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public, Librairie des Méridiens, Paris, 1984, p 10. L'auteur conditionne l'espace public comme « public » que si la « marque » qui fait le lieu n'est pas visible.

De ce point de vue, il peut s'agir d'un retournement du stigmaté « intériorisé » en ressource « territoriale » au sens de François Dubet⁸²⁵.

La plupart des jeunes de l'étude (49/64) semble développer des sentiments d'appartenance à des micro territoires (au sens où les limites intellectualisées par le jeune ne correspondent pas aux frontières institutionnelles qui dessinent le quartier). En ce sens, 3 positionnements d'appartenance ont pu être dégagés et correspondent de près ou de loin aux contours administratifs du quartier ; à savoir des sentiments d'appartenance que nous qualifions de « limités » au sens où ils renvoient à un espace géographique restreint (micro territoire) pouvant s'illustrer par une rue ou une grappe de rues (29) ; des sentiments d'appartenance positionnés comme « réduits » car ils confèrent à des micro territoires réduits à des immeubles ou des pâtés de maisons (20) ; et des sentiments d'appartenance « larges » renvoyant aux limites administratives du quartier (15). D'après nos analyses, il semble que l'attachement à l'espace urbain soit corrélé avec la superficie des micro territoires induite des projections d'appartenance appliquées à l'espace urbain. Autrement dit, il semble qu'au plus le micro territoire donné est petit de par sa superficie exprimée via les projections d'appartenance des jeunes (« limitées » ou « réduites »), au plus il a tendance à développer un attachement vif de ses jeunes habitants.

Quelque soit le sentiment d'appartenance développé au territoire de Lille-Sud, il semble que la plupart des jeunes de l'enquête vivent dans l'espace urbain de « projection affective ». Seuls 9 interrogés n'y vivent pas (en termes de lieu de résidence). De ce fait, pour la majorité d'entre eux, « être » ou « appartenir » au quartier renvoie à une pratique quotidienne de l'espace. Ainsi, la perception de « son » territoire (en termes d'appartenance) semble alors basée sur des valeurs d'appartenance et d'attachement plus ou moins développées géographiquement et qui paraissent dessiner les contours physiques subjectivés qui contribuent à la métaphore du quartier « mosaïque ». En d'autres termes, en étant de véritables « acteurs territoriaux », certains jeunes morcellent « mentalement » le quartier de par leurs sentiments d'appartenance différenciés. Il convient alors de parler davantage de subjectivisme territorialisé agissant comme un « séparateur d'espaces ». En apportant différentes « valeurs » au territoire urbain, les jeunes véhiculent une « marque⁸²⁶ » qu'ils prêtent à « leurs » espaces.

⁸²⁵ F. Dubet, *La Galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

⁸²⁶ G. Deleuze, F. Guattari, *Mille plateaux*, Editions de minuit, Paris, 1980, p 388.

En outre, certains jeunes expriment une revendication territoriale (16) que nous qualifions de « marquée » car elle semble pratiquée dans un dessein ostentatoire lié à la communication de l'appartenance à un micro territoire donné. Celle-ci semble corrélée avec les sentiments d'appartenance précédemment étudiés. Ainsi, 3 modes de revendications ont été dégagés ; à savoir le marquage, l'intimidation verbale et l'intimidation physique. Autrement dit, plus le sentiment d'appartenance se projette sur un espace géographiquement restreint, plus le jeune a tendance à le revendiquer de façon « marquée ».

La revendication par marquage semble être la plus utilisée par les jeunes de cette portion d'échantillon et paraît plutôt destinée aux « usagers » du micro territoire en question. De ce fait, si les positionnements d'appartenance peuvent être mis en relation avec la revendication « marquée » en agissant sur des limitations géographiques subjectivées, ils contribuent également à l'émergence de « micro revendications territoriales ». De plus, l'intimidation verbale semble également être adoptée par certains jeunes de l'échantillon en direction des « étrangers » (en termes de non-habitants) mais aussi en direction des professionnels socio-éducatifs; la police quant à elle semble constituer le « supra étranger » et paraît cristalliser la revendication physique dans un contexte « non tendu ».

Si 16 jeunes de notre échantillon (64) expriment des conduites revendicatives qualifiées de « marquées », 48 autres individus semblent développer une pratique de l'espace urbain sans formes de revendications « visibles ». En ce sens, nous avons dégagé 3 catégories de jeunes : à savoir, le « non revendicatives » (15) (ceux qui développent un attachement territorial « modéré » sans revendication « visible » ; les « fières » (17) (certains jeunes de l'enquête qui montrent un affect au quartier sans le revendiquer visiblement) ; et les « revendicatifs latents » (16) qui ne pratiquent pas de revendication « marquée » mais qui montrent une plausibilité revendicative dans certaines situations données. De cette idée, une corrélation peut être établie entre revendication et perception du territoire (en termes de sentiments d'appartenance).

De ce constat, il semble donc que « l'autolimitation » physique « intériorisée » de l'espace par le jeune influe sur l'expression revendicative. En d'autres mots, plus le jeune pose « mentalement » « son » territoire à travers des enceintes géographiques « mentalisées » de façon restreinte, plus il a tendance à le revendiquer de façon « marquée ».

De plus, le degré d'expression revendicative de certains jeunes qualifiés de « revendicatifs » dans notre échantillon (16), semble en rapport avec ce que nous avons appelé « l'ambiance territoriale » selon qu'elle soit perçue de « non-tendue » ou de « tendue ». En ce sens,

l'intimidation physique dans un contexte positionné comme « tendu » paraît être plus fréquemment utilisée que dans un contexte « non-tendu ». Ainsi, la police semble connoter « l'intrusion » (ressentie en tant que telle) la plus forte pour l'échantillon des « revendicatifs », viennent ensuite les non-habitants et les acteurs institutionnels (travailleurs sociaux, bailleurs sociaux...). Malgré la montée en puissance des jeunes utilisant l'intimidation physique, nous parlons davantage de « délinquance d'exclusion⁸²⁷ » dénudée de dimension ethnique et basée sur une volonté de maintenir une « identité territoriale » déséquilibrée par les processus de stigmatisation à l'œuvre des « entrepreneurs de morale⁸²⁸ ».

En outre, un lien a pu être observé entre appropriation, revendication, masculinité et parcours scolaire du jeune. En effet, les « revendicatifs » (ceux qui ont déjà adopté la revendication « marquée ») sont tous des garçons ; ainsi que les « revendicatifs latents » qui sont représentés à 12 sur 16 par la gent masculine. De ce point de vue, la revendication « marquée » (utilisation du marquage et/ou des deux formes d'intimidations) est une « affaire » de garçons. De plus, le parcours scolaire du jeune semble avoir une certaine influence dans la pratique revendicative. De cette idée, il paraît alors que l'échec scolaire (ressenti par le jeune et exprimé en tant que tel) peut favoriser la revendication territoriale.

La revendication territoriale semble aussi être plus active au sein d'une tranche d'âges donnée ; c'est-à-dire entre 13 et 15 ans.

Même si notre analyse tend à montrer un aspect biologique de l'expression revendicative de certains jeunes de notre enquête (en terme de tranches d'âges), la mise en lumière d'une catégorie « plus » revendicative peut davantage s'expliquer par une perception plus « accrue » de l'écart existant entre leur parcours personnels difficiles et les autres parcours « extérieurs » relayés par la « norme » des « entrepreneurs de morale⁸²⁹ ».

La revendication territoriale semble ancrée dans une dynamique de groupe. En ce sens, le marquage ne semble pas se faire seul mais de préférence en duo ou en trio et les deux formes d'intimidations paraissent s'exprimer davantage à 3. Ces observations, nous amènent à nous questionner sur la nature de « ces » groupes de jeunes. En effet, la non-structuration et l'aspect « spontané » des groupes nous laissent penser davantage à la présence

⁸²⁷ A. Begag, C. Delorme, *Quartiers sensibles*, Seuil, Paris, 1994.

⁸²⁸ H. Becker, op.cit.

⁸²⁹ H. Becker, op.cit.

« d'agglomérés⁸³⁰ » plutôt qu'à des bandes structurées. Dans cette perspective, l'absence de hiérarchisation notable des individus dans le groupe (en termes de leaders), ainsi que la non-préméditation des actes revendicatifs tels que l'intimidation verbale et/ou physique (car il est question davantage de « réponse » à une « agression » ressentie) semblent distancier les groupes dégagés dans l'étude des « bandes délinquantes » organisées de jeunes. Si stratégie il y a de la part de ces groupes, elle paraît davantage placée dans le choix de l'espace à revendiquer ; comme si celui-ci était choisi en fonction de la « place sociale » qu'il peut offrir de par sa visibilité dans le micro territoire « intériorisé » par le jeune.

De plus, les différents sentiments d'appartenance intériorisés par les jeunes de l'enquête et qui illustrent à notre sens une différenciation d'appropriation spatiale du quartier global, renvoient à de multiples projections géographiques subjectivées qui constituent un morcellement spatial du territoire administrativement limité : la mosaïque. Ainsi, le micro territoire peut correspondre à une projection géographique subjectivée plus ou moins grande aboutissant à deux typologies de micro territoires dégagées dans notre enquête ; à savoir le micro territoire de type « quartier-rue » renvoyant à une ou plusieurs rues et présenté par une vision très féminisante de l'urbain ; ainsi que le micro territoire de type « quartier-bloc » semblant renvoyer à un espace référencé au minimum par un immeuble et au maximum par 5 bâtiments. En outre, en lien avec les micro territoires analysés, il semble exister des « nano territoires ressources » à l'intérieur des micro territoires donnés. Ainsi, nous les avons distingués en fonction de la nature de leur référencement ; c'est-à-dire selon qu'ils soient basés sur des références telluriques (renvoyant au sol du territoire) ou « artificielles » (escaliers, enrochements,...) et selon leur fonctionnalité en termes de temps passé en leur sein. Ces « nano territoires ressources » paraissent illustrer une « hyper territorialité » servant alors à renforcer un sentiment d'appartenance opérationnel à un micro territoire donné.

Finalement, le micro territoire intellectuellement projeté semble fonctionner de la place sociale ressentie par le jeune. C'est-à-dire que plus le jeune ressent la « distance sociale » vis-à-vis des « entrepreneurs de morale⁸³¹ », plus il semble se « rapprocher » de son territoire. En d'autres termes, la « distance sociale » perçue et vécue par certains paraît favoriser la « proximité territoriale ». Il semble donc que ce soit la perception négative de l'extérieur perçue en tant que telle par certains jeunes qui paraît interagir sur la construction de « micro

⁸³⁰ M. Le Thiec, Bande, groupe, aggloméré, dans le discours de Libération, Université de Nantes, 2001.

⁸³¹ H. Becker, op.cit.

territoire » plus au moins étendu en fonction de la capacité de chacun de se distancier des mécanismes de stigmatisation. Si ce sont bien certains jeunes qui paraissent modeler l'espace urbain dans le quartier en le privatisant par certaines revendications « visibles », ils semblent procéder néanmoins en réaction à un sentiment de « mépris social » qu'ils ont parfois intériorisé depuis de nombreuses années. Si territorialité il y a, elle est basée et nourrie par le poids du stigmatisme entretenu par les « entrepreneurs de morale », qui corrélé à une précarisation territoriale, renforce le sentiment d'être « à normés » relativement à ce qui est renvoyé par l'extérieur. La question territoriale ici est donc solidement ancrée dans celle du social et se distancie de tout élément ethnique.

CONCLUSION

GENERALE

D'un questionnement empirique à la rédaction de la thèse, notre travail s'est nourri du terrain depuis lequel nous travaillons en tant que coordinateur pédagogique depuis plusieurs années. Ancré dans un cheminement personnel qui nous a amené à nous interroger à la fois sur « la mauvaise réputation » qui touche le quartier mais également sur les phénomènes d'appropriation du territoire des jeunes de 13 à 25 ans, l'analyse s'est voulue la plus fidèle et objectivante possible quant aux positionnements et regards d'une partie de la jeunesse de Lille-Sud ; et de ceux que nous avons appelé les « entrepreneurs de morale⁸³² » (la presse locale, les institutions policières, les travailleurs sociaux et les non-habitants), dans un contexte que nous avons analysé en termes de processus stigmatisants.

Avant d'interroger et de tester nos hypothèses, notre étude a mobilisé trois concepts, analysés dans la littérature et la recherche sociologique : le territoire, la jeunesse et le stigmaté. Cette revue de littérature nous a permis de nourrir le sujet mais aussi et surtout de positionner notre réflexion dans les multiples travaux réalisés, qu'ils soient anciens ou récents. Ce cheminement autour des trois concepts dégagés nous a permis de clarifier nos partis pris sociologiques afin de confirmer, de nous écarter ou de compléter les travaux déjà écrits par les chercheurs ayant travaillé sur la question des « quartiers ». C'est pourquoi, la réflexion menée sur ces trois concepts de notre thèse nous a permis à la fois de faire un « état des lieux » de ce qui s'est écrit à propos de nos sujets soulevés et aussi de contribuer à ouvrir des pistes de réflexions nouvelles.

A travers l'étude des concepts, nous avons retenu notamment, l'idée que le territoire était « humanisé » et qu'il n'était pas « simplement » une unité géographique physique ; ce qui lui donne au travers d'une projection de valeurs et de sentiments une dimension plurielle et sécable en termes de délimitations géographiques intellectualisées et mentalisées. Autrement dit, le territoire a été considéré ici en termes de pratiques appropriatives et existentielles. Justement, cet aspect est davantage observé à propos de la jeunesse qui investit le territoire par une pratique « sociale » de l'espace en y projetant « un marque⁸³³ ». C'est-à-dire que les questions territoriales et sociales s'entremêlent lorsque nous parlons de la pratique territoriale du quartier. De plus, l'étude du concept de territoire a mis en évidence un morcellement de l'espace urbain pouvant se décliner en micro territoires mentalisés par les jeunes et pour lesquels des « sentiments d'appartenance » différenciés sont exprimés.

⁸³² H. Becker, op.cit.

⁸³³ G. Deleuze, F. Guattari, op.cit. (1980)

Le territoire semble alors engendrer moins des questions territoriales que des questions sociales. C'est en ce sens que la mobilisation du concept de territoire dans notre travail a pu s'éloigner de beaucoup d'études, car nous l'avons analysé surtout dans une perspective de compensation d'un déficit de reconnaissance sociale ; ou pour le dire autrement, dans une dimension de « raccommodage » visant à la reconnaissance territoriale, à défaut de penser pouvoir être reconnu socialement. De plus, si d'autres travaux montrent l'existence de pratiques plus ou moins violentes en termes de revendication territoriale juvénile, nous avons insisté à la fois sur ces comportements « déviants » (car « hors norme » au sens d'Howard Becker), tout en éloignant de notre réflexion l'analyse menée sur les phénomènes de gangs⁸³⁴, mais également sur les solidarités territoriales qui existeraient dans ces territoires, en réponse à un sentiment « d'agression » subie. En effet, notre étude montre plutôt que la grande majorité des jeunes (du quartier, d'après les résultats de l'enquête) « aiment » leur territoire et interrogent leurs liens étroits, complexes et parfois contradictoires avec ce territoire.

En outre, l'analyse du concept de « jeunesse » rappelle l'évolution de sa perception et de sa définition sociale. En effet, celle-ci a souvent été perçue négativement comme l'incarnation à la fois des « déviances » d'un adulte en devenir qui doit être « éduqué » ou à travers les craintes pour l'avenir de la « moralité ». Les travaux menés en sciences sociales rappellent que la définition de la jeunesse est floue et qu'elle varie selon les contextes sociétaux. Pouvant être perçue comme une phase « d'expérimentation du vivant », la question de la jeunesse est actuellement filtrée selon un axe territorialisé. C'est-à-dire qu'a émergé une certaine catégorisation de jeunes perçus par leur territoire.

Même si la « jeunesse des quartiers sensibles » est largement traitée dans les études et recherches sociologiques, le retour à l'analyse du concept de jeunesse a été essentielle car elle a permis de resituer comment, cette nouvelle catégorie est davantage mobilisée dans le cadre de son traitement sociétal, qui depuis quelques décennies la place de façon « prioritaire » - appréciation institutionnelle et sociale qui a tendance à la stigmatiser⁸³⁵.

Considérant la complexité de définir puisqu'à l'instar de Pierre Bourdieu nous pouvons retenir l'expression suivante : « la jeunesse n'est qu'un mot⁸³⁶ », notre approche de la jeunesse a alors été mobilisée dans un axe « d'expérimentation⁸³⁷ » au sens d'Olivier

⁸³⁴ F. Thrasher, *The Gang. A study of 1313 gangs in Chicago*. University of Chicago Press, Chicago, 1927.

⁸³⁵ F. Dubet, D. Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Seuil, coll. « L'épreuve des faits », Paris, 1992, p 57.

⁸³⁶ P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Editions de minuit, 1984.

⁸³⁷ O. Galland, *Sociologie de la jeunesse : l'entrée dans la vie*, A. Colin, coll. « U : série sociologie », Paris, 1997.

Galland ; expérimentation différenciée de « tranches de vie » mais que nous avons appliquée ici au territoire. En ce sens, puisqu'elle est définie uniformément par les difficultés qu'elle pose et qu'elle subit les effets de la stigmatisation d'un territoire, nous avons montré qu'il était souvent difficile d'être jeune à Lille-Sud.

La jeunesse a pourtant aussi été placée dans notre thèse, comme actrice du territoire ; position régulièrement reprise par différentes recherches sociologiques qui montrent que les jeunes des quartiers sont « partout » et qu'ils « représentent », pour l'extérieur, le quartier⁸³⁸. Mais la jeunesse est aussi « réactive » face à la perception territoriale qu'elle suscite. S'il faut bien sûr, différencier « des » jeunesses, cette différenciation a été analysée dans la manière de vivre avec la stigmatisation. Car, en expérimentant le stigmate, les jeunes se constituent une « carapace territoriale » qui peut rejoindre les thèses de la plupart des études sociologiques, montrant l'attachement des jeunes des quartiers « sensibles » à leur(s) territoire(s)⁸³⁹. Notre thèse s'est proposée d'aller plus loin en analysant les « strates » d'intensité affective qui semblent exister entre l'attachement perçu comme uniformisé à un territoire donné (« le quartier ») et le sentiment d'appartenance différencié en fonction du rapport que le jeune tisse avec son « bout » de territoire, ici désigné comme le micro territoire pouvant abriter des « nano territoires ressources ».

L'originalité de notre travail est aussi inscrite, pensons-nous, dans l'analyse complémentaire de la question du ghetto ; à savoir, que nous avons étudié la part « invisible » du stigmate qui alimente aux yeux de l'extérieur (les « entrepreneurs de morale⁸⁴⁰ ») le présumé de son existence physique. La thématique du ghetto a donc été analysée doublement en montrant que le territoire peut constituer un ghetto par le stigmate qu'il engendre et ceci, sans pour autant correspondre à sa définition classique basée sur le modèle nord américain. Autrement dit, même si relativement à certains critères « objectif » établis⁸⁴¹, un territoire ne constitue pas un ghetto « territorial », il peut le devenir de par la force du stigmate qui le fige extérieurement et intérieurement comme tel.

La problématique de notre thèse s'est par conséquent articulée autour de deux hypothèses ; à savoir, que le quartier de Lille-Sud est sujet aux mécanismes de stigmatisation à des degrés

⁸³⁸C. Avenel, op.cit, p 62.

⁸³⁹ Nous faisons référence notamment à A.Begag, C. Delorme, (1994) et C. Avenel (2004).

⁸⁴⁰ H. Becker, op.cit.

⁸⁴¹ Nous faisons référence aux travaux de Loïc Wacquant.

plus ou moins prononcés et qu'il est donc, stigmatisé et stigmatisant pour ses jeunes habitants ; et que ceux-ci réagissent « activement » à ces stigmatisations à l'œuvre en (s') investissant à des degrés multiples dans le territoire ; ce qui aboutit à l'idée que Lille-Sud est différemment approprié et/ou revendiqué par une partie de sa jeunesse.

Afin de vérifier nos hypothèses, nous nous sommes appuyés sur une méthodologie largement qualitative axée sur l'observation de terrain et sur des entretiens notamment, avec le public « jeune » ciblé par l'étude.

Nos principaux résultats montrent en effet que Lille-Sud est un quartier stigmatisé de la métropole lilloise par l'action d'un ensemble « d'entrepreneurs de morale » ; stigmatisation médiatique (étudiée majoritairement dans notre thèse par l'analyse d'un corpus d'articles de presse locale) qui semble jouer un rôle significatif dans la « mauvaise image » du territoire en employant un vocable lourd de significations, qui met facilement en lumière une partie d'une réalité du quartier en la positionnant souvent comme « *la* » réalité du territoire ; stigmatisation policière qui perçoit largement le territoire via une jeunesse « déviante » présentée comme actrice du quartier ; stigmatisation du réseau de professionnels du social, mise en évidence par l'analyse d'entretiens avec des travailleurs sociaux du quartier, qui présentent le quartier à travers un filtre largement basé sur la précarité et le besoin de « guidance » de ses habitants ; et stigmatisation extérieure des non-habitants (étudiée par le biais d'un questionnaire) qui confirme que le quartier est perçu extérieurement de façon nettement négative.

L'ensemble des « entrepreneurs de morale » étudiés contribuent à forger une mauvaise réputation du quartier. Leurs actions toutefois auraient beaucoup moins d'impact si elles n'étaient pas conjointes. Il s'agit bien de maillages de stigmatisations qui accumulées, constituent une chaîne stigmatisante efficace des « entrepreneurs de morale⁸⁴² ». Cette chaîne est si bien huilée qu'elle porte aussi le soupçon de ghetto américain sur le quartier de Lille-Sud.

Si le territoire est stigmatisé et si certaines de nos observations peuvent sembler justifier le rapprochement avec le ghetto, notre analyse monographique a montré que le quartier n'était pas un ghetto au sens territorial du terme⁸⁴³. Il n'est pas en effet une zone abandonnée par l'Etat, ni une zone d'extrême violence, ni un « quartier arabe ». Cependant, l'idée « d'un quartier-ghetto » peut être avancée si nous considérons l'utilisation fréquente du terme par les

⁸⁴² H. Becker, op.cit.

⁸⁴³ Nous faisons référence à Loïc Wacquant pour son étude sur le ghetto américain, op.cit, (1992).

jeunes qui paraissent l'avoir majoritairement intégrée dans leur parcours de vie : en ce sens, nous pouvons dire que celui-ci n'est pas territorial mais dans la « peau des jeunes⁸⁴⁴ ».

Bien que le quartier soit largement « discrédité » par l'ensemble des « entrepreneurs de morale » étudiés dans notre thèse, les jeunes aiment leur territoire pour la majorité, même quand ils ont conscience de cette mauvaise image –ce qui n'est toutefois pas le cas de tous. Quoiqu'il en soit, la position des jeunes est parfois difficile à apprécier car ils adoptent différentes positions et stratégies face à ce stigmate qui les abîme au quotidien. Tirillés entre l'affect de leur quartier et la dépréciation permanente de ce dernier, les jeunes du quartier de Lille-Sud doivent continuellement lutter contre une déstabilisation d'image qui est si importante qu'elle peut les atteindre au plus profond d'eux-mêmes.

Dans un deuxième temps, nous avons vérifié l'hypothèse que les processus de stigmatisation sont différemment gérés par les jeunes de l'étude et que leurs négociations peuvent se matérialiser par des pratiques territoriales différenciées, s'illustrant dans un spectre d'appropriations assez large du territoire, lui-même basé sur une palette de projections mentalisées d'appartenance au quartier (ou sentiments d'appartenance) graduée selon des positionnements qualifiés dans notre travail en tant que « limités, réduits ou larges ».

C'est bien l'affect au quartier défini par le sentiment d'appartenance qui semble sculpter le territoire. En somme, nos résultats d'enquête ont montré que plus le jeune développe un sentiment d'appartenance restreint, plus il projette territorialement un espace de vie restreint. De ces résultats, il ressort que Lille-Sud est un quartier mosaïque au sens où il abrite une multitude de micro territoires intellectuellement projetés par les jeunes. Le micro territoire de référence, souvent appelé « quartier » par les jeunes renvoie par conséquent plus à du « territorial mentalisé » puisqu'il est le fruit d'une projection d'appartenance individualisée basée sur l'affect. Si nous devions dessiner à main levée le quartier de Lille-Sud d'après les découpages mentalisés de chaque jeune de l'étude, le territoire se morcellerait en plusieurs micro territoires de tailles différentes et d'autres territoires plus grands pouvant correspondre aux délimitations administratives du quartier. Autrement dit, il n'y a pas qu'« *un Lille-Sud* ».

⁸⁴⁴ Nous faisons référence à l'expression employée par Didier Lapeyronnie (2008).

Le micro territoire étant une application territoriale mentalisée, nous avons montré qu'il existe un lien entre les projections géographiques résultant des sentiments d'appartenance développés par les jeunes et la revendication de ces mêmes projections géographiques.

Autrement dit, les jeunes qui revendiquent visiblement un « bout de territoire » dans le quartier en utilisant le marquage, l'intimidation verbale et/ou physique sont majoritairement des individus qui définissent leurs micros territoires de façon la plus limitée géographiquement. Ainsi, la revendication semble favorisée par une projection territoriale mentalisée restreinte et extrêmement individualisée, voire personnalisée, graduée selon une typologie de jeunes : les revendicatifs, les « non revendicatives », les « fières » et les « revendicatifs latents ». Si la revendication est spectaculaire et correspond aux images stigmatisantes des « entrepreneurs de morale », elle est loin d'être le fait de la majorité des jeunes que nous avons interrogés, même si nous avons observé une augmentation de celle-ci dans un contexte territorial que nous avons qualifié de « tendu » du fait notamment, de la présence de forces de l'ordre dans le quartier.

Si la revendication territoriale n'est pas l'affaire de tous, les résultats de notre enquête montrent qu'elle est l'affaire de garçons, surtout âgés entre 13 et 15 ans. Elle semble se nourrir de la précarité sociale du jeune en question, comme si elle apportait une échappatoire territoriale face à un « vide social » ressenti. En ce sens, la constitution du « micro-territoire » mentalisé renvoie davantage selon nous, à une question sociale, ou plutôt à une volonté de « faire-société » en utilisant le territoire comme levier dans des perspectives de compensation en réponse à une carence d'intégration sociale ressentie. Plus précisément, deux types de micro territoires ont été dégagés en référence aux projections d'appartenance différenciées, le « *quartier rue* » et le « *quartier bloc* » qui montrent aussi en leur sein une certaine stratification de l'espace constituant le micro territoire. De ce résultat, des « nano territoires ressources » ont été dégagés, cristallisant l'attachement des jeunes aux micro territoires donnés.

La mise en évidence de l'investissement physique et moral des jeunes dans le territoire, en réaction à des processus de stigmatisation aboutissant à un morcellement intériorisé de l'espace urbain pour « exister d'une autre manière », questionne la mobilité physique des jeunes. Si beaucoup d'entre eux sortent du territoire, ou plutôt de leurs « micro territoires », les « sorties » hors quartier sont courtes et souvent ciblées. Il semble en effet, que cette « territorialité » ou plutôt « micro territorialité » juvénile revendiquée sous-entend aussi la difficulté, pour les jeunes de l'enquête, à réaliser un « désengagement territorial ». L'enjeu du

travailleur social que nous sommes consiste donc à accompagner les jeunes dans la gestion de leurs angoisses et craintes de l'extraterritorialité qui leur fait peur : les amener donc paradoxalement, malgré les mécanismes de stigmatisations dont ils ont conscience pour la plupart, à s'appropriier l'inconnu, le « chaos » constitué par l'extérieur de leurs micro territoires. Car, le stigmate oblige beaucoup de jeunes à privilégier plutôt une « sociabilité interne ». La difficulté de cet enjeu réside dans le fait qu'il est encore demandé aux jeunes de faire le pas, de franchir les obstacles et de ne pas s'immobiliser territorialement face à ce mur que peut constituer les différentes stigmatisations.

En terminant la rédaction de notre thèse, nous nous sommes demandé si celle-ci ne serait pas lue comme un plaidoyer justifiant l'appropriation et la revendication de micro territoires de certains jeunes, parfois « déviants ». Cependant, nous sommes loin de nier que ces phénomènes créent une certaine déstabilisation d'habitants qui y voient une source réelle d'insécurité et d'incivilité. Conscients de cette difficulté, nous avons voulu montrer plutôt la dynamique « existentielle » à l'origine de ces phénomènes pouvant être « légitimement » qualifiés de « violents », en insistant sur la dimension sociétale motivant ces mécanismes et sans dépendre, à l'instar des stigmatisations facilement véhiculées par les « entrepreneurs de morale⁸⁴⁵ », une violence territoriale construite et motivée pour elle-même.

⁸⁴⁵ H. Becker, op.cit.

Bibliographie par ordre alphabétique d'auteur(e)s

A.

-
- ABBOTT. A, Department and Discipline. Chicago Sociology at One Hundred, Chicago, University of Chicago Press, 1999.
- AMIOT. M, Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1986.
- ARIES. P, L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, Edition du Seuil, 1973.
- ARINO. M, Approche sémiotique des logiques implicationnelles du chercheur en sciences humaines, in la revue communication des organisations, GREC/O sous la direction de Hugues Hotier, Bordeaux, 2001.
- AUGE. M, Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Paris, Le Seuil.
- AVENEL.C, in Jeunes des quartiers populaires. Construction de l'identité, image et autonomie, Les cahiers de Profession Banlieue, mars 2005.
- AVENEL. C, Sociologie des « quartiers sensibles », Armand Colin, 2004.
- AVENEL. C, « La relation aux aides sociales du point de vue des familles bénéficiaires » Recherches et Prévisions, n°72, mars 2003.
- AVENEL. C, « Rapports sociaux et quartiers sensibles », in Bassand. M, Joye. D, Kaufmann. V. (dir), Les enjeux de la sociologie urbaine, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001.
- AVENEL. C, « Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles », Lien Social et Politiques, n° 43, 2000.
- AVERY.D, Civilisations de la Courneuve. Images brisées d'une cité. Paris, L'Harmattan, 1987.

B.

-
- BACHMANN.C, LE GUENNEC. N, Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier, Albin Michel, Paris, 1997.
- BACHMANN. C. BASIER. L, Mise en images d'une banlieue ordinaire. Stigmatisations urbaine et stratégies de communication, Editions Syros, 1989.
- BAROU.J, La Place du pauvre, histoire et géographie sociale de l'habitat HLM, Paris, L'Harmattan, 1992.
- BATTEGAY.A, « La médiatisation de l'immigration en France dans les années 1980 », Les Annales de la recherche urbaine, n°57-58, 1993.
- BAUDIN. G. GENESTIER. P, Banlieues à problèmes, La documentation française, Paris, 2002.
- BEAUD. S, PIALOUX. M, violences urbaines, violences sociales : Genèse des nouvelles classes dangereuses Paris, Fayard, 2003.
- BECKER. H, Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance, Métailié, Paris, 1985 (éd. Originale 1963).
- BEGAG. A, Les dérouilleurs : ces Français qui ont réussi, Mille et une nuits, 2002.
- BEGAG. A. ROSSINI. R, Du bon usage de la distance chez les sauvageons, Paris, Seuil, 1999.
- BEGAG.A. DELORME. C, Quartiers sensibles, Seuil, coll. Point virgule, 1994.
- BERTRAND. M.J, Pratique de la ville, Paris, Masson, 1978.
- BONDU. D, Nouvelles pratique de médiation sociale. Jeunes en difficulté et travailleurs sociaux, ESF éditeur, Paris, 1998.

BONNAFOUS. S, « Où sont passés les « immigrés » ? », Mots et Migrations, octobre 1996.

BONNELLI. L, « des populations en ‘danger’ aux populations ‘dangereuses’ », *La machine à punir*, L’esprit Frappeur, 2000.

BOUJU.J, Tradition et identité, La tradition dogon entre traditionalisme rural et néo-traditionalisme urbain. Revue, enquête anthropologie, histoire, sociologie, n°2.

BOURDIEU.P, Les structurations sociales de l’économie, éd. du Seuil, Paris, 2000.

BOURDIEU. P, La misère du monde, Seuil, Paris, 1993.

BOURDIEU. P, Questions de sociologie, Les éditions de Minuit, Paris, 1988.

BOURDIEU. P, Ce que parler veut dire. L’économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, 1982.

BOURDIEU. P. *Le sens pratique*, Minuit, Paris, 1980.

BRESSON. M, Les centres sociaux. Entre expertise et militantisme, L’Harmattan, coll Logiques sociales, Paris, 2002.

BRIGGS. C, Learning how to ask. A socio-linguistic Appraisal of the role of the Interview in Social Science Research, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

BRUN. J, « Ecologie urbaine et géographie sociale », Villes en parallèle, n°4, 1981.

BUCHER. B, Le journal de Stendhal. Discours sur le sexe et écriture ethnographique. L’homme 11-112, vol. 29, 1989.

BUISSON. F. (1911), *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette.

BURGESS. E, « La croissance de la ville », in L’Ecole de Chicago : Naissance de l’Ecologie urbaine (1979), Paris, Aubier-Montaigne, 3^{ème} éd, 1990.

C.

CARADEUX DE LA CHALOTAIS. L.R, Essai d’Education nationale ou Plan d’études pour la jeunesse, 1/63, Édition ALREA, 1985.

CARMICHAEL.S. HAMILTON.C.V, Le Black Power, Paris, Payot, 1968.

CARRA. C, Délinquance juvénile et « quartiers sensibles », L’Harmattan, 2001.

CASTEL.R, La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?, Seuil, coll. La République des idées, 2007.

CASTEL.R, Les métamorphoses de la question sociale, Fayard, Paris, 1995

CASTELLS. M, « Y a t-il une sociologie urbaine? », Sociologie du travail, vol.10, n°1, 1968.

CEFAI. D (dir), L’enquête de terrain, La découverte, Paris, 2003.

CESARI. J, Faut-il avoir peur de l’Islam? Presses de Sciences Po, Paris, 1997.

CHAMBART DE LAUWE. P.H, Appropriation de l’espace et changement social, in Cahiers internationaux de sociologie, Paris, vol 56, 1979.

CHOMBART DE LAUWE. P.H, Famille et Habitation, Paris, Editions du CNRS, 2 vol., 1959-1960.

CHAMPION. J.B. MARPSAT. M, La diversité des quartiers prioritaires : un défi pour la politique de la ville, Economie et statistique, n°294-295, 1996.

CHAMBOREDON. J.C, « La société française et sa jeunesse », in J.P Darras. *Le partage des bénéfices*, Paris, Minuit, 1966.

CHAMBOREDON.J.C, LEMAIRE. M, « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement, Revue Française de Sociologie, 1970.

CHAMPAGNE.P, « La construction médiatique des malaises sociaux », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 90, 1991.

CHAPOULIE. J.M, La tradition sociologique de Chicago, Seuil, 2001.

CHAPOULIE. J-M, « Everett C.Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie », Revue Française de Sociologie, XXV, 582-608, 1984.

- CHAUVIN.S, article « Stigmate », in Encyclopédie des Cultures Gay et Lesbiennes, Larousse, 2002.
- CHEVALIER. L, Classes laborieuses et classes dangereuses, Librairie Générale Française, collection Pluriel, Paris, 1978.
- CHOLLET.C, Le Ghetto de Varsovie-Anthologie, Editions Gallimard, Coll La Bibliothèque, 2004.
- CLOWARD.R.A, OHLIN.L.E, Delinquency and Opportunity: a Theory of Delinquent Gangs, Glencoe, III, Free Press, 1960.
- COHEN. A.K, Delinquent Boys: the Culture of the Gang, Glencoe, III, Free Press, 1955.
- COLLOVALD. A, « violence et délinquance dans la presse ». Politisation d'un malaise social et technicisation de son traitement », in F. Bailleau, C. Gorgeon (dir), Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?, Paris, Les éditions de la DIV, 2000.
- COMBESSIE. J.C, Les méthodes en sociologie, Repères, La découverte, 2003.
- COULON. A, L'Ecole de Chicago, Que sais-je ?, Paris, PUF, 1992.
- CUCHE. D, « L'homme marginal » : une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora, in Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 25, N°3, 2009.

D.

- DAUDET. J.M, « La règle d'urbanisme : à la frontière des enjeux collectifs et des droits individuels », in Espaces public(s), Espace(s) privé(s), Enjeux et partages, Paris, l'Harmattan, 2004.
- DECHAUD-RAYSSIGNIER. D, Elaboration d'une méthodologie de production des limites à l'interprétation des données collectées pour une enquête statistique, INSEE, rapport interne, 1996.
- DE CERTEAU. M, L'invention au quotidien, Arts de Faire. Paris, Gallimard, 1990.
- DELALEU. D. JACOB. J.P, SABELLI. F, Eléments d'enquête anthropologique : l'enquête sondage en milieu rural, Neufchâtel, Institut d'Ethnologie, 1983.
- DELARUE.J.M, Banlieues en difficulté : la relégation, Paris, Syros, 1991.
- DELEUZE. G. GUATTARI. F, Mille plateaux, Editions de minuit, Paris, 1980.
- DE MEREDIEU. F, L'Affaire Artaud. Journal ethnographique, éditions Fayard, 2009.
- DERVILLE. G, Le pouvoir des médias. Mythes et réalités, Presse Universitaires de Grenoble, « Politique en plus », 2005.
- DERVILLE. G, La stigmatisation des « jeunes de banlieue », in Revues scientifiques, Vol 113, Persée, 1997.
- DE SARDAN. J.P.O, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », Enquête, Les terrains de l'enquête, n°1, 1995.
- DE SINGLY. F, « Penser autrement la jeunesse », Lien social et Politiques-RIAC, n°43, 2000.
- DE SINGLY. F, Le soi, le couple et la famille, Paris, Nathan, 1996.
- DESROSIERES. A, Réflexions sur la portée sociologique des diverses phases du travail statistique, communication présentée à la journée d'études « Sociologie et Statistique », Société française de sociologie, INSEE, Paris, oct 1982.
- DIEUDONNE. J, Les méthodes axiomatiques modernes et les fondements des mathématiques in Les grands courants de la pensée mathématiques, éd. Blanchard, 1962.
- DUBAR.C, *L'Autre jeunesse. Jeunes stagiaires sans diplômes*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987.
- DUBET. F, Immigration : Qu'en savons-nous ? Un bilan des connaissances, 1989.
- DUBET. F, La galère : jeunes en survie, Fayard, Paris, 1987.

- DUBET. F. LAPEYRONNIE. D, *Les quartiers d'exil*, Seuil, coll. « L'épreuve des faits, Paris, 1992.
- DULONG. R. PAPERMAN, *La réputation des cités HLM : essai sur le langage de l'insécurité*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- DURAND.R, *L'histoire des centres sociaux. Du voisinage à la citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2006.
- DURET. P, *Anthropologie de la fraternité dans les cités*, PUF, Paris 1996.
- DURKHEIM. E, *Education et sociologie*, PUF, coll. « Le sociologue », Paris, 1977.
- DURKHEIM.E, *Les Règles de la Méthode sociologique*, 1^{re} éd., 1895, chapitre II, P.U.F., 1963.
- DURKHEIM. E, *Le suicide*, PUF, Paris, 2007.

E.

- EINSTEIN. A, *Comment je vois le monde*, Flammarion, 1989.
- ERICSON.R, *Visualizing Deviance. A study of news Organizations*, University of Toronto Press, 1987.
- ERNEST. R.M, *Family Disorganization. An introduction to sociological analysis*, The University of Chicago Press, 1927, p 116-123.
- ESTERLE-HEDIBEL. M, *Virées, incendies et vols de voitures: motivations aux vols et aux dégradations de voitures dans les bandes de jeunes de milieu populaire*, *Déviance et société*, Vol. 20, N°20-2.
- EVANS. K. FURLONG. A, «Niches, transitoires, trajectoires...De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse », *Lien social et Politiques- RIAC*, n°43, 2000.

F.

- FIJALKOW. Y. *Sociologie de la Ville*, Editions La découverte, Paris, 2004
- FISCHER. G.N, *Psychologie de l'environnement social*, Dunod, 2^{ème} édition, 1997.
- FISCHER. G.N, *Psychologie des espaces de travail*, Paris, Armand Colin, 1989.
- FITOUSSI. J-P, LAURENT. E, MAURICE. J, in rapport du Conseil d'Analyse Economique, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, 2003.
- FIZE. M, *Les Bandes. De l'Entre Soi Adolescent à l'Autre-Ennemi*, Editions Desclée de Brouwer, 2008.
- FLAMAND.J.P, *Loger le peuple : essai sur l'histoire du logement social en France*, Paris, La Découverte, 1989.
- FOURCAUT. A, *La ville divisée : Les Ségrégations urbaines en question, France, XVIIIe-XXe siècle*, (Actes de colloque), Editions Grâne Créaphis, 1996.
- FOURCAUT. A, *Un siècle de banlieue parisienne, (1859-1964), guide de recherche*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- FURETIERE. A, *Le Dictionnaire Universel*, Editions Le Robert, Paris, 1978.

G.

- GAILHARD .J – *The Compleat Gentleman or Directions for the Education of Youth as to their Breeding at Home, and Travelling Abroad. (2 vols)* London, 1678. 8° Q18 Art.
- GALLAND. O, *Sociologie de la jeunesse : l'entrée dans la vie*, A. Colin, coll. « U : série sociologie », Paris, 1997.
- GALLAND. O, *Les jeunes*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 1993.

GANNE. B, GLYSI-SAFA, Les « creux » du social. De l'indéterminé dans un monde se globalisant, L'Harmattan, 2005.

GAUTHIER. M, « L'âge des jeunes : « un fait social instable », *Lien social et Politiques-RIAC*, N°43, 2000.

GAY. T, L'indispensable de la sociologie, 2^{ème} éd, Studyrama, Coll. Principes, Culture Générale, 2006.

GIDDENS. A, Sociologia, Alianza, Madrid, 2006.

GIRARDET. R, CHEVALIER. L, Classes laborieuses et Classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX siècle, *Revue française de science politique*, 1959, vol. 9, n°2.

GOBILLON.L, SELOD. H, Accès à l'emploi, Ségrégation Résidentielle et Chômage : le cas de l'Ile de France, Mimeo, 2005

GOFFMAN. E, « Le travail de terrain », Extrait de *Journal of Contemporary Ethnography*, Volume 18, n°2, 1989, Traduit par Pascale Joseph.

GOFFMAN. E, Stigmate ; les usages sociaux des handicaps, éditions de Minuit, Paris, 1977, (1963).

GOFFMAN. E, Les rites d'interaction, Paris, Editions de Minuit, 1974.

GOURDON. J.L, La rue- Essai sur l'économie de la forme urbaine, Editions de l'Aube, 2001.

GRAFMEYER. Y, JOSEPH. I (dir), L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine, Aubier, 1984.

GUENIF-SOUILAMAS.N, La République mise à nu par son immigration, Paris, La fabrique, 2006.

H.

HALL (T). E, La dimension cachée, Paris, Editions du Seuil, 1978.

HAMMOUCHE.A, Visibilité sociale et appropriation des espaces, in J-Y Toussaint, M. Zimmermann, User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2001.

HARVEY.L, Myths of the Chicago School of Sociology, Avebury, 1987.

HEBERT. J, HAMEL. S, SAVOIE. G.J. Jeunesse et gangs de rue. Phase I, revue de littérature : Service de police de la Communauté Urbaine de Montréal, IRDS, Montréal, 1997.

HEGEL. G.W.F, La raison dans l'histoire (1837), traduit par K. Papaionnou, Paris, UGE, Collection « 10/18 », 1965.

J.

JAILLET.M.C, Diversité sociale, Ségrégation Urbaine, Mixité, La Documentation Française, Coll Recherches, 2008.

JANKOWSKI.M.S, Les gangs aux Etats-Unis. Bilan de recherches, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, Paris, 1992.

JAZOULI. A, Une saison en banlieue, Plon, Paris, 1995.

JELLAB. A, « Mission Locale et socialisation des jeunes : quelles valeurs pour quelle insertion ?, SPIRALE, *Revue de Recherches en Education*, n° 22 (59-71), 1998.

JELLAB. A, « L'insertion sociale comme préalable à l'insertion professionnelle : le cas des jeunes fréquentant la Mission Locale », *L'Homme et la Société* 120, 1996.

JOSEPH. I, Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public, Librairie des Méridiens, Paris, 1984.

K.

- KAIN. J, « Housing Segregation, Negro Employment and Metropolitan Decentralization », in *Quarterly Journal of Economics*, 1968.
- KEBABZA. H, WELZER-LANG. D, *Jeunes filles et garçons des quartiers : une approche des injonctions de genre*, Rapport GIP Justice et DIV, Université de Toulouse Le Mirail, Simone/SAGESSE, sept 2003.
- KHOSROKHAVAR.F, « A Argenteuil, une mémoire dépossédée par les médias », in Collectif, *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, Paris, Editions de l'Aube, 1997.
- KOKOREFF.M, *Du stigmaté au ghetto. De la difficulté à nommer les quartiers*, Informations sociales 2007/5, n° 141
- KOKOREFF. M, *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Payot, Paris, 2003.
- KOKOREFF. M, *L'espace des jeunes, Territoires, identité et mobilité*, Les annales de la Recherche Urbaine, 2002.

L.

- LAE. J.F. MURARD. N, *Les récits du malheur*, éditions Descartes et Cie, coll Interfaces-société, 1995.
- LAE. J.F. MURARD. N, *L'argent des pauvres*, Seuil, Paris, 1985.
- LAGRANGE.H, *De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances, et usages de drogues*, Syros, Paris, 2001.
- LAHIRE. B, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La découverte, Paris, 2004.
- LANNEAUX. M.A, ZEMBRI-MARY. G, *Les dynamiques territoriales. Débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires. Evaluation prospective des enjeux d'aménagement (développement économique et étalement urbain) Autour d'un projet d'infrastructure de transport : le cas de la A 24*. Association de Science Régionale de Langue Française. XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet, 2007.
- LAPASSADE. G, *L'entrée dans la vie : essai sur l'inachèvement de l'homme*, Minuit, 3^{ème} éd., coll. « arguments », 1978.
- LAPEYRONNIE. D, *Ghetto Urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008.
- LAPEYRONNIE.D, « Racisme, espaces urbains et ghetto », in Manuel Boucher (éd), *Discrimination et ethnicisation*, La Tour d'Aigues, L'Aube essai, 2005.
- LAPEYRONNIE.D, « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue Française de sociologie*, vol. XXVIII, 1987.
- LEFEBVRE. H, *Le droit à la ville*, éd Antropos, société et urbanisme, Paris, 1968.
- LEPOUTRE. D, *Cœur de banlieue*, Odile Jacob, Paris, 1997.
- LESOURD. S, *Adolescence, rencontre du féminin*, Eres, 2002.
- LESOURD. S, *La jeunesse et la rue*, sous la direction d'Alain Vulbeau et Jean-Yves Barrère, Desclée de Brower, 1994.
- LE THIEC. M, *Bande, groupe, aggloméré*, dans le discours de Libération, Université de Nantes, 2001.
- LE TOCQUEUX. J-L, MOREAU. J, « Les zones urbaines sensibles. Forte progression du chômage entre 1990 et 1999 », INSEE Première, n°835, 2002.
- LEVI. G, SCHMITT.J.C (dir.), *Histoire des jeunes en occident*, Seuil, coll. Univers historique, Paris, 1998.

LEVI-STRAUSS. C, Tristes tropiques, Editions Pocket, Coll. Pocket Terre Humaine, 2001.
LOCKE. J, Quelques pensées sur l'éducation (1693), Traduction française de G. Compayré en 1889, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1966.

M.

MALINOWSKI. B, Les argonautes du Pacifique occidental (1922), Paris, Gallimard, 1963.
MARLIERE.E, Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ? L'Harmattan, Paris, 2005. MARTIN.O, L'analyse des données quantitatives. L'enquête et ses méthodes, 2^{ème} éd, Paris, Armand Collin, Coll. 128, 2009.
MASSEY. D, DENTON.N, « Hypersegregation in U.S Metropolitan Areas: Black and Hispanic Segregation Among Five Dimensions ». Demography, 1989.
MATZA.D, Delinquency and drift, Wiley, New-York, 1964.
MAUGER. G, « Les mondes des jeunes », Sociétés contemporaines, n°21, 1995.
MAUGER. G, « Les jeunes en France. Etat des recherches », Documentation française, Paris, 1994.
MAUGER. G., BENDIT. R., VON WOLFFERSDORFF. C. et al. (1994), *Jeunesses et sociétés: perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, A. Colin, coll. « Bibliothèque européenne des Sciences de l'éducation ».
MAZOUZ. M, Développement et destin de la jeunesse : éléments pour une rediscussion du concept de la jeunesse. Cahiers ORSTOM.Série Sciences Humaines, 1985, Vol. 21, Num.2-3.
MC. CORD. C.FREEMAN. H.P, "Excess Mortality in Harlem", *New England Journal of Medicine*, 322, 1990.
MERLIN. P, Les banlieues, Que sais-je, n°3465, PUF, 1999.
METAILIE. A-M, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, Repris in Questions de sociologie, Éditions de Minuit, 1984.
MILBURN.P, La médiation : contexte et compétences. L'exemple de la Moselle, in Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ? (dir) F. Bailleau, C. Gorgeon, Les éditions de la DIV. Chp 9, 2000.
MONOD. J, Les barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes, Gallimard, Paris, 1971.
MOORE.J.B, Skinheads shaved for battle: a cultural history of american skinheads, Bowling Green State University Popular Pres, Bowling Green, 1993.
MOULIN. B, La Ville et ses frontières. De la ségrégation sociale à l'ethnicisation des rapports sociaux, Paris, Editions KARTHALA, 2001.
MUCCHIELLI. A, Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, 3^{ème} éd., Paris, Armand Colin, 2009.
MUCCHIELLI. L, L'évolution de la délinquance juvénile en France (1980-2000), Sociétés contemporaines, 2004.
MUCCHIELLI.L, Hommes et migrations, n° 1241, 2003.
MUCCHIELLI.L, *Violences et insécurité*. Fantômes et réalités dans le débat français. La découverte, 2001.
MULLER, B, Les nouveaux modes de régulation : la médiation, Journée d'étude du RT 6 de l'AFS Protection sociale, politiques sociales, solidarité. 17 juin 2005. Les politiques sociales en Europe, concepts, comparaisons, enjeux, Centre Pierre Naville, Université d'Evry Val d'Essonne.

N.

NIZET. J. RIGAUX.N, La sociologie de Erving Goffman, La Découverte, Repères, 2005.

O.

OBERTI. M, « Formes et contenu d'une conscience sociale chez les jeunes des « quartiers en difficulté », Actuel Marx, n°26, 1999.

P.

PARK. R-E, « La ville comme laboratoire social », 1929, in L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Y. Grafmeyer, I. Joseph, 2004.

PARK. R.E, BURGESS. W, *The City*, Chicago, 1925.

PAUGAM.S, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 2000.

PENEFF.J, *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, La Découverte, coll. "Guides Grands Repères", 2009.

PERLA SERFATY-GARZON, in *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Armand Colin, 2003.

PERROT.M, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIXe siècle*, Edition Flammarion, 2001.

PERROT. M, « Les ouvriers, l'habitat et la ville au XIX siècle » in *La question du logement et le mouvement ouvrier français*, Paris, Les Editions de la Villette, 1981.

PETONNET. C, *On est tous dans le brouillard*, Comité des travaux historiques et scientifiques, CTHS, Coll Références de l'ethnologie, 2002.

PETONNET. C, « L'observation flottante, l'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, n°22, 1982.

PIAGET. J, *Psychologie et pédagogie*, Denoël, 3^{ème} éd., coll. « Médiations », Paris, 1969.

PIETTE. A, *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Métailié, Paris, 1996.

PLASSARD. F, MERLIN. P, *Les banlieues, géocarrefour*, vol. 75, n°2, 2000.

POUTIGNAT. P, STREIFF-PENART.J, *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, 1995.

R.

RAHAOUI. R, « Ce que « vivre dans les zones de "relégation" » veut dire : la question spatiale et du genre, du visible à l'invisible », in *Revue Lianes*, 27 février 2006.

RAULIN. A, *Anthropologie urbaine*, Armand Colin, Paris, 2001.

REY. A, *La peur des banlieues*, Presse de Sciences Po, Paris, 1996.

ROBERT.P. LASCOUMES.P, *Les bandes d'adolescents*, Editions Ouvrières, Paris, 1974.

ROCHE. S, *La délinquance des jeunes*, Seuil, Paris, 2001.

RODRIGUEZ. J, *Le pauvre et le sociologue. La construction de la tradition sociologique anglaise, 19^{ème} 20^{ème} siècles*, PU du Septentrion, coll Le regard sociologique, 2007.

ROULLEAU-BERGER.L, « savoir être avec », *rendre public : pour une ethnographie de la reconnaissance*, PUF, Cahiers internationaux de sociologie, n°117, 2004.

ROULLEAU-BERGER. L, *Le sociologue, sa posture, ses méthodes face à la désaffiliation sociale*, in *Pratiques psychologiques*, PUF, Paris, 1996.

ROY.O, « Les immigrés dans la ville », in *Ville, exclusion et citoyenneté*, Editions Esprit, Paris, 1993.

S.

SAUVADET. T, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Armand Colin, Paris 2006.

SCHNAPPER. D, « Un pays d'immigration qui s'ignore », *Le Genre humain*, 1989.

SCHOR. R, *Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIXe siècle à nos jours*, 1996.

SCHWARTZ. O, « L'empirisme irréductible », in N. Anderson, *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, postface, 1993.

- SCHWARTZ. H. JACOBS. J, *Qualitative Sociology. A method to the Madness*, Londres, The Free Press, 1979.
- SEGAUD. M. BRUN. J, DRIANT.J.C, *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, A. Colin, 2002.
- SELOD. H, ZENOU.Y, « City structure, Labor Discrimination and Job Search. Theory and Policy Implications », *Economic Journal*, 116, 2006.
- SHARROCK. W, *The social realities of deviance*, In R-J. Anderson et W. Sharrock « Applied sociological perspectives », G. Allen et Unwin, Londres, 1984.
- SIMMEL. G (1903), « Métropoles et mentalités », in Grafmeyer Y et Joseph I, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, 1979.
- STEBE. J-M, MARCHAL. H, *La sociologie urbaine*, PUF, QSJ, 2010.
- STEBE. J-M, *La crise des banlieues*, éditions PUF, Coll Que sais-je ? n°3507, 2007.

T.

- TISSOT. S, *L'Etat et les quartiers, Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, Paris, 2007.
- TOURAINÉ.A, « Faux et vrais problèmes », in M. Wieviorka, *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, 1996.
- TOURAINÉ.A, « Face à l'exclusion », *Esprit*, n°169, 1991.
- TOURAINÉ. A, *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Fayard, 1984.
- TOURAINÉ.A, *La société postindustrielle. Naissance d'une société*, Médiations, 1969.
- TRASHER.F, *The gang, A study of 1313 gangs in Chicago*, University Press, 1927.
- TROTTIER. C, « Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes », *Lien social et Politiques - RIAC*, N°43, 2000.

V.

- VALADE. B, *Dictionnaire de la sociologie*, Larousse, Paris, 1989.
- VAN BEEK. W, « Dogon Restudied : a field Evaluation of the Work of Marcel Griaule », *Current Anthropology*, 32 (2), 1991.
- VAN DE VELDE. C, *Devenir Adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.
- VERDES-LEROUX. J, *Le travail social*, Les éditions de minuit, Coll le sens commun, 1999.
- VIEILLARD-BARON. H, *Banlieue, ghetto impossible ?*, éditions de l'Aube, coll. Monde en cours, Paris, 1996.

W.

- WACQUANT.L, *Parias Urbains, ghetto, banlieues, Etat*, Paris, La Découverte, 2006.
- WACQUANT.L, *Corps et âme. (Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur)*, Agone, 2002.
- WACQUANT.L, « Pour en finir avec le mythe des « cités-ghettos ». Les différences entre la France et les Etats-Unis ». *Annales de la Recherche Urbaine*, n°54, 1992.
- WEBER.M, in J.P.Grossein, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Gallimard, 2004.
- WIEVIORKA. M, et al., *Violence en France*, Seuil, Paris, 1999.
- WIEVIORKA.M, « Culture, société et démocratie », in M. Wieviorka, *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, 1996.
- WIEVIORKA. M, « Racisme, racialisation et ethnicisation », *Hommes et Migrations*, n°1195, 1996.
- WIEVIORKA. M, *La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*, 1993.
- WIEVIORKA, *La France raciste*, Paris, Seuil, coll. Epreuve des faits, 1992.

Z.

ZOURABICHVILI. F, Le vocabulaire de Deleuze, Ellipses, Paris, 2003.

ZUMTHOR. P, La mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Age, Paris, Seuil.

Résumé

A partir de l'étude sociologique d'un quartier : celui de Lille-Sud, la thèse proposée interroge les effets de la stigmatisation dans une dimension double ; à savoir, territorialisée et sur la personne. Deux hypothèses constituent le cœur de l'analyse : le quartier de Lille-Sud est un quartier stigmatisé par l'action des « entrepreneurs de morale » identifiés en tant que médias, police, travailleurs sociaux et non-habitants ; et ces processus de stigmatisation contribuent à intensifier l'attachement territorial des jeunes étudiés en exacerbant les phénomènes d'appropriation et/ou de revendication à l'échelle de micro-territoires, illustrant l'idée de « quartier mosaïque ». Les trois concepts de territoire, de jeunesse et de stigmaté permettent de guider l'enquête et de nourrir des différentes analyses. La démarche, largement qualitative, mobilise l'analyse de contenu d'un corpus d'articles de presse locale, l'observation et des entretiens semi-directifs réalisés auprès de supposés contributeurs stigmatisants, c'est-à-dire la police et les travailleurs sociaux, mais aussi auprès des 64 jeunes de 13 à 25 ans. La thèse mobilise également un aspect quantitatif, par la distribution de questionnaires à 100 personnes non-habitantes. Les principaux résultats montrent d'une part, comment le quartier de Lille-Sud est « étiqueté » de façon négative par l'ensemble d'acteurs identifiés comme « entrepreneurs de morale », confirmant l'hypothèse de « ghetto intériorisé » ; d'autre part, quelles sont les négociations / adaptations des jeunes qui investissent et / ou revendiquent l'espace urbain (quartier ou « micro-territoire ») en étendard territorial. L'étude s'attache à montrer que, derrière des questions territoriales, il s'agit d'abord de questions sociales pour des jeunes désireux de « faire société à tout prix ».

Mots clés :

Territoire, stigmaté, jeunesse, entrepreneurs de morale, ghetto, micro territoire, appropriation, quartier mosaïque.